

Histoire de Constantine / par Ernest Mercier,...

Mercier, Ernest (1840-1907). Auteur du texte. Histoire de Constantine / par Ernest Mercier,.... 1903.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

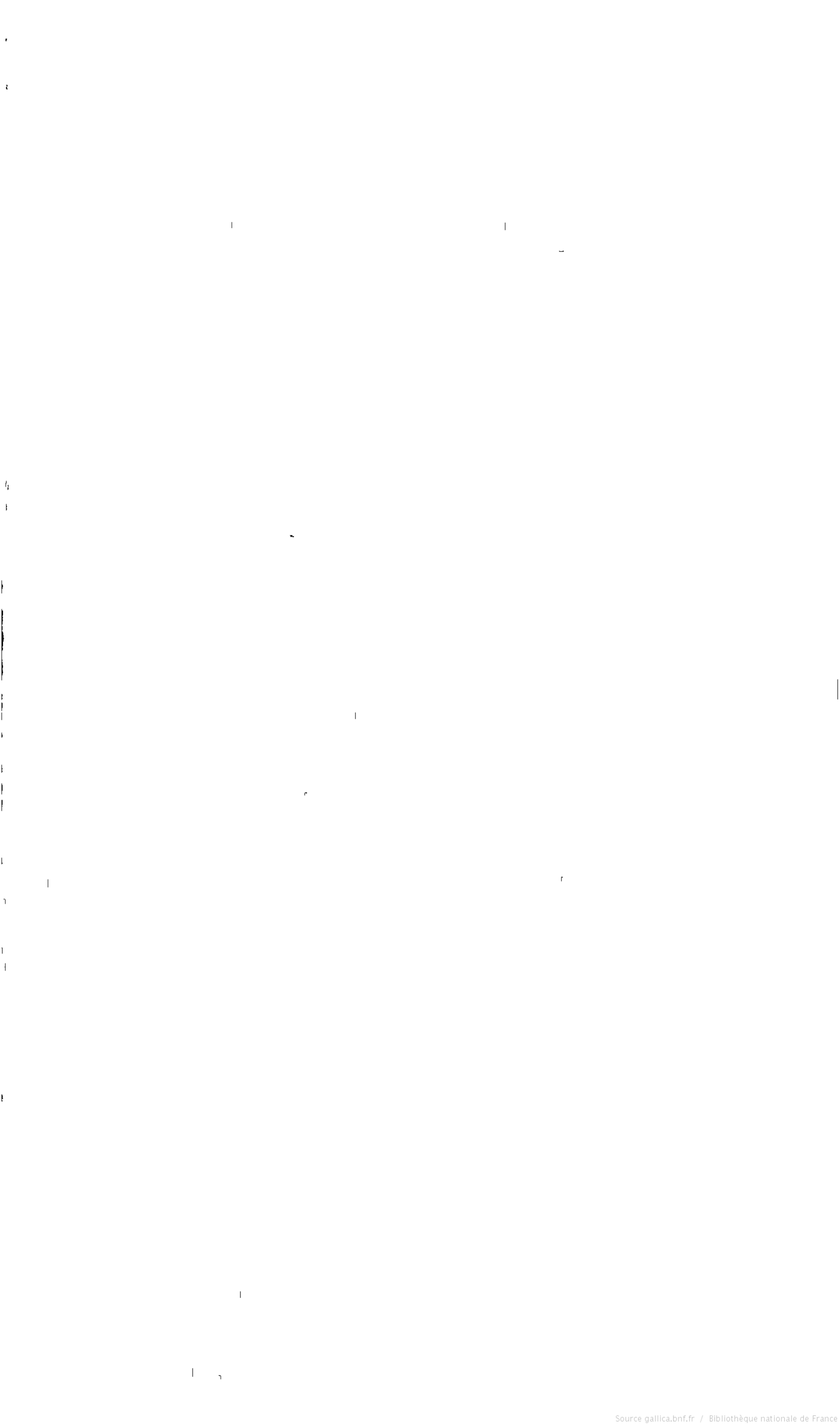
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

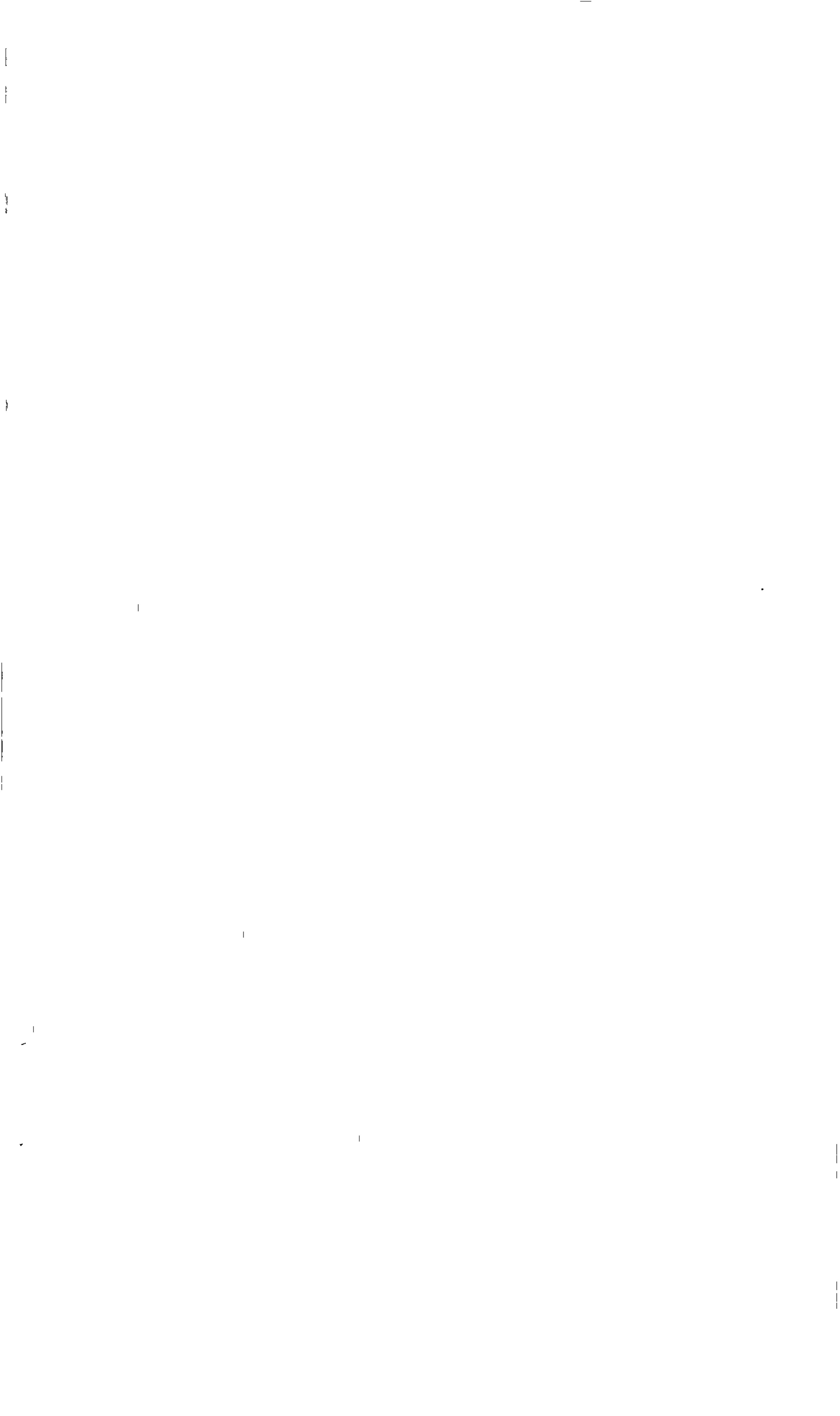
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisationcommerciale@bnf.fr.

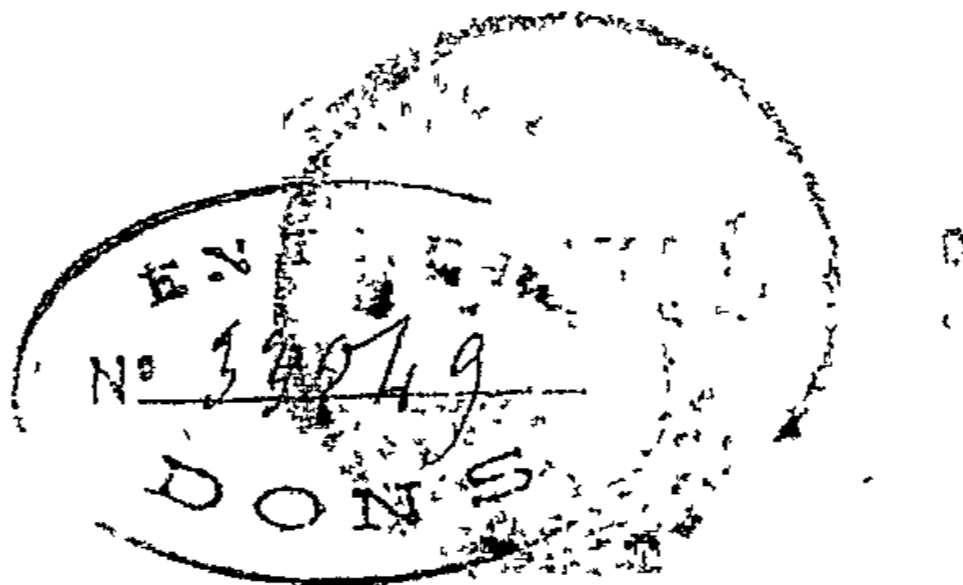






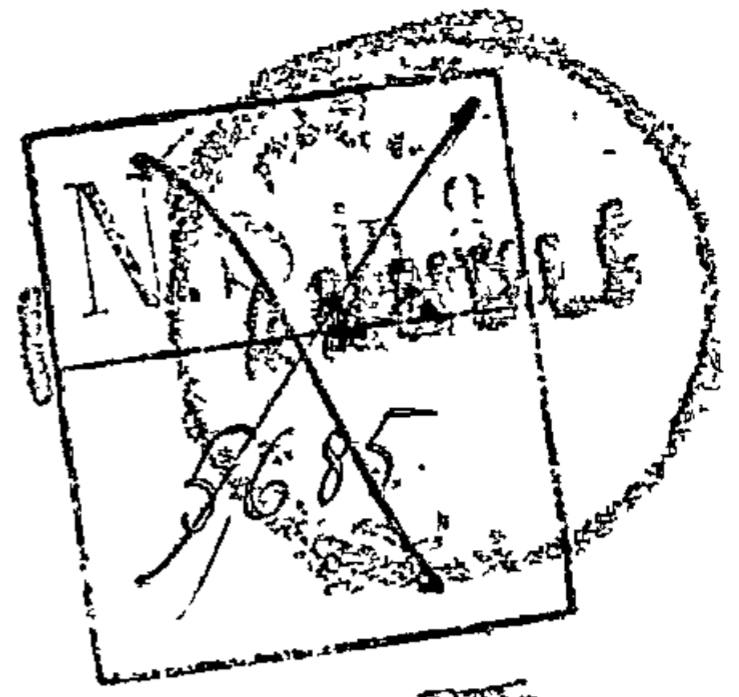


HISTOIRE
DE
CONSTANTINE.



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- Histoire de l'Afrique Septentrionale (3 vol. in-8°, avec 3 cartes).
Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions. (LEROUX, Paris, 1888-91).
- Histoire de l'Etablissement des Arabes dans l'Afrique Septentrionale. (Grand in-8° avec deux cartes). — (MARLE, Constantine, 1875).
- Le Cinquantenaire de l'Algérie (in-8°). — (CHALLAMEL, Paris, 1880)
- L'Algérie et les Questions Algériennes (in-8°). — (CHALLAMEL, Paris, 1883).
- La France dans le Sahara et le Soudan (in-8°). — (LEROUX, Paris, 1889).
- La Bataille de Poitiers et les vraies causes du recul de l'invasion Arabe (in-8°). — Mémoire publié par la *Revue historique*, 1876).
- Les Deux Sièges de Constantine, 1836-37. — (1 volume, avec planches). — (POULET, éditeur, Constantine).
- La Propriété en Mag'reb, selon le rite de Malek, journal asiatique (Juillet-Août 1894).
- Le Code du Hobous ou Ouakof, selon la législation arabe (in-8°). (BRAHAM, Constantine, 1899).
- La Condition de la Femme musulmane dans l'Afrique Septentrionale. — (JOURDAN, Alger, 1895).
- Notice sur la Confrérie des Khouans de Sidi-Abd-el-Kader-el-Djilani. — (Société archéologique de Constantine, 1868).
- La Propriété Foncière musulmane, en Algérie. — (A. JOURDAN, Alger, 1898).
- Episodes de la Conquête de l'Afrique par les Arabes. Kocéïla, la Kahéna. — (Société archéologique de Constantine, 1882).
- La Population indigène de l'Afrique sous la domination Romaine, Vandale et Byzantine (in 8°). — (BRAHAM, Constantine, 1896).
- La Question indigène en Algérie, au commencement du XX^e siècle. — (CHALLAMEL, Paris, 1901).
- L'Art de la Traduction. — L'interprétation en Algérie. (in-8°). (JOURDAN, 1903).
- Les Idées et les Actes du Maréchal Valée. (Extrait des Mémoires de la Société archéologique). — (BRAHAM, Constantine, 1900).
- Les Ribat et les Marabouts, dans l'Afrique du Nord. (Extrait de la *Revue archéologique* (BRAHAM, Constantine).
- La Question des Etrangers en Algérie. — (Alger, JOURDAN, 1900).
- Le Bach-Agha Mokrani et les causes de l'insurrection indigène de 1871. — Imprimé par la Réunion d'Etudes algériennes, 1901).



HISTOIRE

DE

CONSTANTINE

PAR

ERNEST MERCIER



INTERPRÈTE-TRADUCTEUR ASSERMENTÉ
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ANCIEN MAIRE DE CONSTANTINE
CONSEILLER GÉNÉRAL ET MUNICIPAL
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7513 00458486 7

IMPRIME AVEC LE CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE



CONSTANTINE

J. MARLE ET F. BIRON, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
51, Rue Damrémont, 51

1903

8° 65667



Handwritten marks and scribbles in the upper left quadrant.

Handwritten marks and scribbles in the middle left quadrant.

Handwritten marks and scribbles in the bottom right corner.

PRÉFACE

Habitant Constantine depuis 1871 ; profondément attaché à cette ville si curieuse à tant d'égards, je me suis décidé à écrire son Histoire.

Le travail que je sou mets au public n'est point l'œuvre d'un jour. C'est dès mon arrivée dans ce pays que mon attention fut attirée par le passé glorieux de cette ville dont l'antiquité *historique* remonte au-delà de trois cents ans avant J.-C. Mais au cours de cette longue série de vingt-deux siècles, que de périodes obscures, que de lacunes, que de vides existaient entre les époques lumineuses que viennent éclairer les récits des historiens, les documents légués par le passé !

Il fallut tout reprendre, rechercher de tous côtés. Par une rare fortune, un certain nombre d'ouvrages ont paru, dans la dernière dizaine du siècle écoulé qui offraient des documents de grande valeur. Mes investigations personnelles m'ont permis de mettre la main sur des pièces de réelle importance ; j'ai pu ainsi combler un certain nombre de ces vides, et terminer le travail entrepris. On pourra trouver, on trouvera certainement autre chose ; mais je suis assuré de l'exactitude de ce que j'ai écrit.

Le cadre de cette monographie m'a obligé de laisser dans l'ombre bien des sujets. J'ai résumé autant que possible les faits étrangers à Constantine, et cependant indispensables à l'intelligence de son histoire.

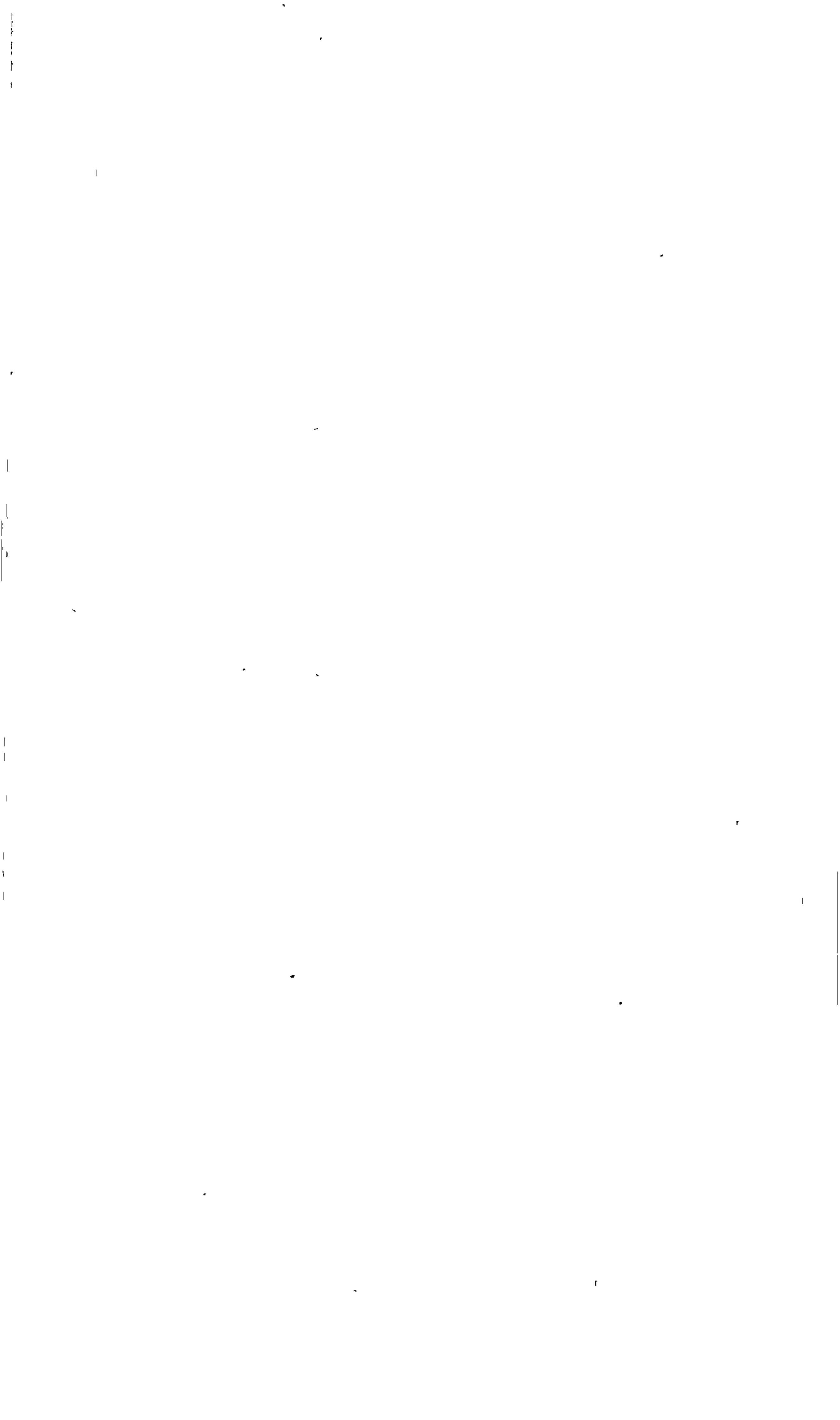
Je me suis arrêté à la triste année de 1870, qui marque en même temps l'époque de notre initiation à des droits, à des devoirs politiques nouveaux. Le temps de se prononcer sur l'histoire locale, dans cette période si proche de nous, n'est pas encore venu.

Puisse le jeune Constantinois, en apprenant l'histoire de son pays qu'il ignore, concevoir pour le passé de sa ville natale une légitime fierté.

Puissent aussi nos compatriotes de France, s'ils lisent ces lignes, apprendre à mieux connaître ce colon, cet indigène, ce pays, qu'ils comprennent peu. Puissent-ils apprécier l'œuvre accomplie par les vaillants pionniers de notre patrie, luttant contre le banditisme indigène, contre le climat, contre les difficultés soulevées à chaque pas par l'administration algérienne et française

Nos désirs seront comblés, si ce livre a pu donner un témoignage de leur labeur, qui a su créer une seconde France, bien jeune encore, mais pleine de promesses, en face de l'ancienne.

ERNEST MERCIER.





HISTOIRE DE CONSTANTINE

CHAPITRE PREMIER

**Périodes phénicienne et berbère
1000 à — 46 av. J.-C.**

Antiquité de Constantine. — On ne peut douter que, du jour où les indigènes de l'Afrique Septentrionale ont eu atteint un degré de civilisation suffisant pour leur permettre de quitter les cavernes et d'habiter dans des villes, c'est-à-dire, à la première période de la vie en société organisée, l'emplacement de Constantine ne leur ait servi de cité, nous dirons même de cité royale. Il est difficile, en effet, de trouver une enceinte naturelle mieux défendue et permettant plus aisément de résister à des ennemis dépourvus d'armes à feu. « L'emplacement de Cirta, a dit le géographe Mannert, offre les plus grands avantages : il est à l'abri des attaques des hordes nomades et propre à soutenir un siège régulier ; les environs sont bien arrosés et la végétation en est riche et variée. »

Le Peuple autochthône. — Ce peuple autochthône de l'Afrique Septentrionale, dont les anciens n'ont pas reconnu l'unité, et auquel ils ont appliqué des noms très divers, a reçu des Arabes l'appellation générique de *Berbère*. Nous la lui conserverons, car, elle est précise et nous évitera toute équivoque. Les Berbères ont dû être constitués au moyen d'un fond absolument africain

se rattachant, comme parenté, aux vieilles races de l'Égypte et de l'Abyssinie.

Sur ce substratum se sont étendus, à différentes époques très reculées, des immigrations de peuples sémitiques venus de l'Égypte et des invasions de peuplades analogues aux Celte-Ibères, ayant pénétré sans doute par le détroit de Gibraltar. Ce double élément étranger a laissé son empreinte dans les mœurs et dans le type berbère ; mais la vieille race africaine a toujours pris le dessus en absorbant ses envahisseurs dont elle a adopté, plus ou moins, les coutumes et la civilisation, mais en demeurant elle-même.

État social des Berbères. — Ces Berbères paraissent avoir vécu en confédérations de tribus, chaque tribu ayant son chef ou roi, et la confédération obéissant à une sorte de roi des rois. Ces dignités qui, à l'origine, étaient peut-être électives, se transmettaient suivant certaines règles, dans des familles royales. Nous ne parlerons pas des mœurs des Berbères de cette époque. Diodore et Hérodote nous ont transmis, sur les Lybiens, — tel est le nom que les Grecs leur donnaient, — des détails qui n'ont pas grande valeur historique. En réalité, nous ne savons rien à cet égard, si non que ces peuplades étaient plus ou moins sauvages, selon leur plus ou moins grand éloignement des centres de civilisation et qu'elles étaient fort souvent en guerre les unes contre les autres. De tout temps, en Afrique, le nomade établi dans le désert ou sur la ligne des Hauts-Plateaux, a été l'ennemi du cultivateur sédentaire et de l'habitant des villes et des oasis. Le seul objectif de celui-là, a été de se substituer à celui-ci.

Les Phéniciens. — Les Phéniciens, ces navigateurs si remarquables, commencèrent, environ dix siècles avant l'ère chrétienne à établir des comptoirs en Afrique. Les Berbères les accueillirent avec une grande défiance et ce fut surtout en employant la ruse que les négociants de Tyr et de Sidon parvinrent à se fixer au milieu d'eux ; nous n'en voulons pas d'autre preuve que la légende de

la fondation de Karthage par Didon. On sait que la reine n'avait obtenu qu'à grand'peine la cession temporaire de l'emplacement que pouvait couvrir une peau de bœuf, sur la colline de Byrsa, et que, pour en centupler l'étendue, elle imagina de découper cette peau en une lanière excessivement mince, au moyen de laquelle elle engloba un espace raisonnable. Mensonges, dira-t-on, mais rendant bien l'état d'esprit des uns et des autres.

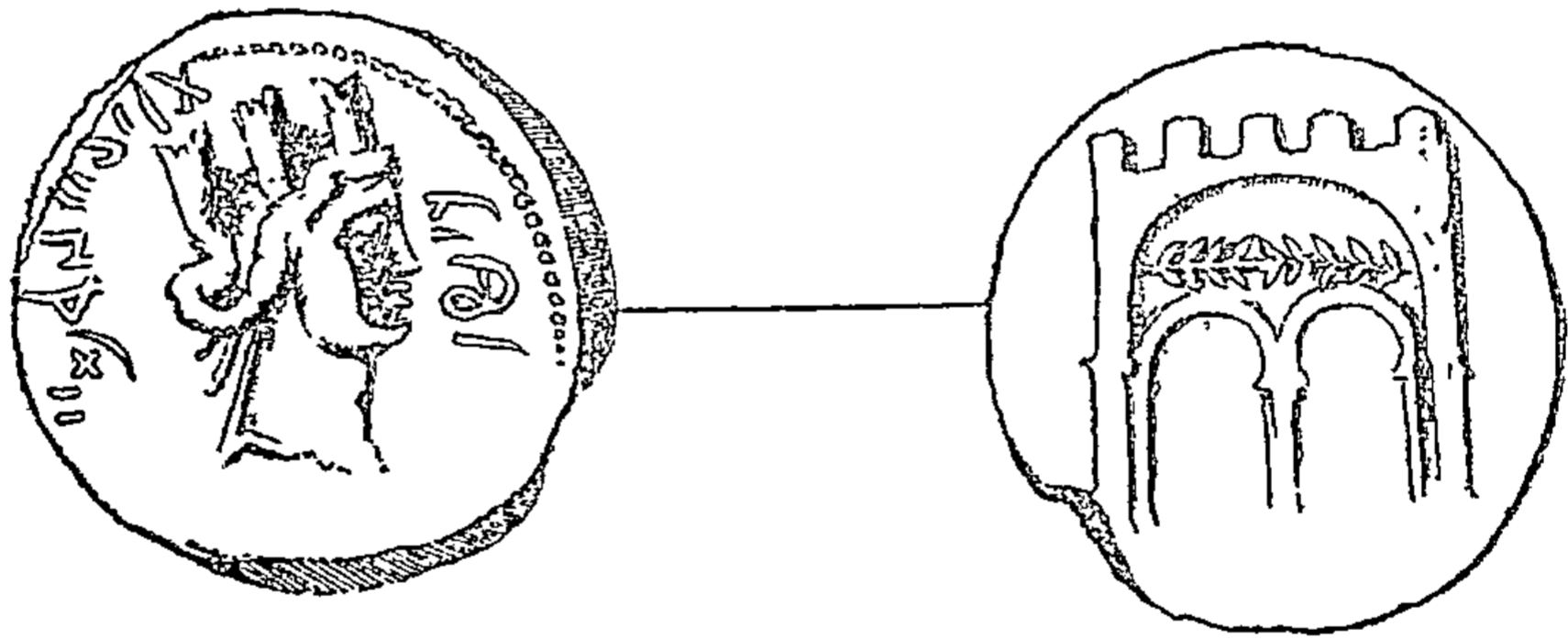
Les services rendus au pays, par les échanges, première forme du commerce d'importation et d'exportation, la civilisation supérieure de ces phéniciens, les firent d'abord supporter, puis les rendirent nécessaires. A mesure que ces colonies devinrent plus prospères, leur influence rayonna sur les indigènes et, en maints endroits, ces hotes devinrent des maîtres, ou au moins des alliés.

Karthage. — Ses relations avec Cirta. — Karthage, comme toutes les autres colonies puniques, servit longtemps aux Berbères, les charges et coutumes qui lui avaient été imposées ; mais lorsque la future métropole de l'Afrique fut devenue puissante, elle lutta contre les propriétaires du sol pour se décharger de ses obligations. Selon Justin, elle était en guerre contre les Lybiens (Berbères), à une époque que Paul Orose croit être contemporaine de Cyrus. Cet auteur (Justin), parle également des démêlés de Didon (c'est-à-dire de Karthage), avec Yarbas, roi des Numides. Des ambassadeurs puniques furent envoyés à ce chef, qui résidait peut-être à Cirta, car cette ville a été souvent la capitale du pays appelé Numidie et qui correspond à peu près à notre province de Constantine, augmentée de la partie méridionale de la Tunisie actuelle. Le roi berbère n'exigea rien moins que la main de la reine de Karthage, la menaçant de toute sa colère en cas de refus ; les envoyés n'osèrent transmettre cette audacieuse requête à leur maîtresse ; ils se contentèrent de dire que Yarbas réclamait des gens de sa suite pour servir d'initiateurs de la civilisation chez ses sujets (1).

(1) Herodote, Justin, Paul Orose, Aristote, Tite-Live, Polybe, Diodore, etc.

Alliances des Berbères avec les Karthaginois. — Cependant Karthage devenait trop puissante au gré des Berbères et ils s'unirent pour tenter de l'écraser; mais les Phéniciens triomphèrent de ces ligues. Bientôt les indigènes renoncèrent à lutter et, avec la mobilité de leur caractère, ils ne tardèrent pas à entrer au service des Karthaginois, comme mercenaires. Ils allèrent, à leur suite, en Sardaigne, en Sicile et en Espagne et les aidèrent à triompher d'Agathocle, roi de Sicile, lors de sa descente en Afrique (301-306 av. J. C.), en leur fournissant des vivres et des guerriers.

Très utiles aux Karthaginois pendant la première guerre punique, ils contribuèrent, après la conclusion de la paix, à leur créer les embarras qui se terminèrent par la révolte des mercenaires, lutte cruelle que l'histoire a appelée : *la guerre inexpiable*. On sait que cet épisode tragique a tenté la plume des romanciers. L'africain Mathos et le numide Naravase y jouèrent un grand rôle, (238 av. J.-C.). Les Karthaginois firent ensuite plusieurs expéditions dans la Numidie et paraissent avoir occupé Theveste (Tébessa).



CONSTANTINE

selon un des modèles qui se trouvent au Musée

Les Numides pendant la deuxième Guerre punique. — Dans le cours de la seconde guerre punique, les Numides fournirent à Hannibâl (1) de nombreux auxiliaires et notamment un corps de cavalerie qui lui rendit les plus grands services, dans sa mémorable campagne (218).

(1) Ce mot signifie en phénicien « Don de Dieu ». On pourrait l'écrire plus exactement sous cette forme Henn-Baal.

Partis avec lui de l'Espagne, les Africains traversèrent les Pyrénées, la Gaule, les Alpes; prirent part aux plus importantes affaires, notamment à celle de Cannes, et, fort réduits en nombre, restèrent avec le général Karthaginois dans le midi de l'Italie, jusqu'à ce qu'il fut rappelé en Afrique par le débarquement de Scipion.

C'est à partir de cette époque (fin du III^e siècle av. J.-C.) que l'on commence à avoir des renseignements positifs sur le peuple Numide. Les auteurs nous le montrent divisé en deux grandes nations : les *Massiliens*, à l'est, avec Zama-regia (1) comme capitale et les *Massésiliens*, à l'ouest, ayant comme capitale Siga, à l'embouchure de la Tafna.

Sifax, roi des Numides. — Massésiliens, s'allie aux Romains et entre en lutte avec les Massiliens alliés de Karthage. — Massinissa. — Les Romains firent tous leurs efforts pour gagner les Numides à leur cause, et leur envoyèrent une députation de leurs principaux citoyens afin de les entraîner à opérer une diversion contre Karthage, Sifax était alors roi des Massésiliens : ils le détachèrent de l'alliance de Karthage et envoyèrent des centurions pour lui apprendre la tactique romaine et former ses sujets à la discipline militaire.

Pendant que Sifax se préparait à intervenir, le roi des Massiliens, Gula, resté fidèle aux Karthaginois, était invité par eux à attaquer son voisin, dont ils lui faisaient craindre les entreprises. Gula avait un fils du nom de Massinissa, jeune homme courageux et plein d'ardeur, qui ne cessait de le presser d'entrer en lutte. Ayant réuni une armée, le roi des Massiliens se mit en campagne contre son ennemi et le vainquit dans une grande bataille. Sifax n'eut alors d'autre ressource que de se réfugier chez les Maures (2). Après ce brillant succès, Massinissa conduisit l'armée massilienne en Espagne, et contribua puissamment à la défaite des Romains.

(1) L'emplacement de cette ville se trouve en Tunisie, sur le méridien de Tabarka, au sud de la Medjerda.

(2) La Maurétanie, proprement dite, correspond au Maroc actuel et à la province d'Oran.

Mais le prince numide s'était trouvé en contact, dans la Péninsule, avec le jeune Scipion ; il avait éprouvé sa générosité et subi la séduction de son caractère. La conséquence était aisée à prévoir : il abandonna le parti de Karthage, pour passer dans le camp de son nouvel ami (207).

Tandis que Massinissa guerroyait en Espagne, Sifax, avec sa ténacité qui est un des traits du caractère africain, relevait la tête, reformait une armée et recevait des avances des Karthaginois, fidèles à leur système d'équilibre, qu'ils jugeaient compromis par la trop grande puissance des Massiliens. Ainsi, Sifax se rapprochait de Karthage, alors que Massinissa, plus clairvoyant, l'abandonnait. Cependant les Romains voulant conserver leur ancien allié lui dépêchèrent Scipion ; mais celui-ci fut devancé chez le roi numide par Asdrubâl (1), envoyé de Karthage. Les deux ambassadeurs luttèrent d'adresse, néanmoins, l'habile diplomatie de Scipion parvint à maintenir Sifax dans l'alliance des Romains.

Victoires de Sifax. — Il s'établit à Cirta. — Après son départ, Sifax envahit le pays des Massiliens et s'en empara. Le vieux Gula était mort depuis quelque temps et ses successeurs n'avaient su, ni pu, se maintenir sur le trône, de sorte que le royaume était échu à Massinissa, alors absent. Non content de le dépouiller de son héritage, pendant son absence, Sifax lui enleva sa fiancée, la belle Sophonisbe, fille d'Asdrubâl, (selon Appien), jeune Karthaginoise dans tout l'éclat d'une beauté sans rivale.

C'est sans doute à cette époque que Sifax s'établit définitivement à Cirta, au centre de son royaume agrandi. Il se dégagea en même temps de ses promesses envers Scipion (206). A la suite de la reine, une colonie karthaginoise vint se fixer à Cirta et renforcer l'élément phénicien qui s'y trouvait déjà. Elle y importa en partie, son culte, ses mœurs, sa civilisation ; peut-être le temple élevé à Baal-Molok et à Tanit, dont on a retrouvé les

(1) Azrou-Baal (secours de Dieu).

ruines, avec un grand nombre d'inscriptions votives, à l'angle de la route de Sétif (dans la propriété Rousselot) a-t-il été élevé à cette époque.

Massinissa retourne en Afrique. — Il est vaincu par Sifax. — Dès qu'il eut appris ces nouvelles, Massinissa accourut en Numidie. Un de ses parents, nommé Lucumanès, avait usurpé l'autorité dans la partie de la Numidie Orientale, non encore soumise à Sifax. Il le vainquit, rentra en possession de son territoire et partagea néanmoins le pouvoir avec l'usurpateur. Mais Sifax envahit sa province ; Massinissa essaya en vain de le repousser : Il éprouva une telle défaite qu'il ne lui resta d'autre ressource que de chercher un refuge dans le Mont Balbus, sur le rivage oriental de la Tunisie. Réduit au rôle de chef de partisans, il vécut de brigandages, faisant sans cesse des incursions sur le territoire karthaginois. Mais, bientôt, Bokkar, lieutenant de Sifax, vient l'y relancer. Massinissa est encore défait ; réduit à la fuite, dangereusement blessé, n'ayant plus que quelques hommes avec lui, il peut échapper à ceux qui le poursuivent, en lançant ses chevaux à travers une rivière débordée que ses ennemis n'osent franchir. Il atteint enfin une caverne où il peut se guérir de ses blessures (205).

On le croyait mort, lorsqu'il reparait en Numidie, lève dix mille fantassins et quatre mille cavaliers et rentre en campagne. Mais Sifax, aidé de son fils Vermina, lui inflige une défaite entre Cirta et Hippone (Bône). A la tête d'un peloton de soixante-dix cavaliers, Massinissa s'ouvre un passage et trouve enfin un refuge dans le désert, au-delà du Djerid. Sa fortune semble perdue à jamais, tandis qu'au contraire elle va commencer (204).

Massinissa rejoint Scipion et l'aide à repousser les Numides. — Au printemps de l'année 204, Scipion débarque en Afrique, portant, par une heureuse inspiration, la guerre chez ses ennemis. Aussitôt Massinissa accourt du désert, suivi de quelques cavaliers et opère sa jonc-

tion avec les Romains. Il les guide dans le pays qu'il connaît bien et les accompagne à Utique, dont Scipion entreprend le siège. Mais Sifax arrive avec une puissante armée, au secours des Karthaginois, débloque Utique et force les Romains à se retrancher dans un camp où ils passent l'hiver. Cependant le génie de Scipion, secondé par Massinissa, sait se tirer de ce mauvais pas : il surprend et incendie tour à tour le camp des Karthaginois et des Numides (203). La victoire des Grandes Plaines sur les Africains coalisés, complète le succès des Romains.

Défaite et Captivité de Sifax. — Pour récompenser Massinissa, qui ne respirait que la vengeance, et abattre en même temps un dangereux ennemi, Scipion chargea son lieutenant Lélius d'aider le prince berbère à reconquérir, au moins en partie, son royaume. A cette nouvelle, Sifax marcha à la rencontre des envahisseurs et leur livra une grande bataille, mais le sort des armes le trahit : ses soldats furent mis en déroute ; quant à lui, il combattit avec la plus grande bravoure, jusqu'à ce que, son cheval s'étant abattu, il se blessa dans sa chute et fut fait prisonnier par ses ennemis. On le conduisit à Massinissa et ce chef, après avoir savouré la volupté de la vengeance, en voyant son ennemi entre ses mains, entraîna Lélius et les soldats romains vers l'Ouest, en dépit des instructions du général en chef qui n'avait pas autorisé cette pointe. Mais Massinissa ne considérait pas sa revanche comme complète : c'était Cirta et Sophonisbe qu'il lui fallait encore.

Massinissa s'empare de Cirta. — Ayant pris les devants avec la cavalerie, le prince berbère arrive sous les murs de la capitale numide, avant que la nouvelle de la défaite et de la captivité de Sifax y fût parvenue. Il presse les citoyens de lui accorder une entrevue ; mais tous sont en armes sur les remparts, disposés à une résistance acharnée, et refusent de l'écouter. Il montre alors Sifax enchaîné et c'est un véritable coup de théâtre : les uns surexcités par la rage veulent défendre à outrance leur

cité ; les autres, en proie à la terreur, jettent leurs armes, et bientôt le parti des lâches ouvre la porte à l'ennemi, dans l'espoir d'obtenir son pardon.

Sophonisbe et Massinissa. — Pénétrant dans la ville, Massinissa courut de toute la vitesse de son cheval vers le palais de Sifax (1). Sur le vestibule se tenait la belle Sophonisbe. A son approche elle se prosterna à ses pieds et lui adressa un discours éloquent que Tite-Live reproduit sous la forme suivante :

« Les dieux, votre courage et votre fortune vous ont rendu maître de mon sort. Mais s'il est permis à une captive d'implorer l'arbitre de sa vie et de sa mort....., je vous conjure, par la majesté royale dont nous étions tout à l'heure environnés, par le nom de Numide qui vous est commun avec Sifax, par les divinités de ce palais que je prie d'être plus favorables à votre arrivée qu'elles n'ont été profitables à son triste départ ; je vous conjure de m'accorder cette grâce que vous décidiez vous-même de mon sort, quelles que soient vos dispositions à l'égard de votre prisonnière, et de ne point souffrir que je tombe en la puissance d'aucun Romain. Quand je n'aurais été que la femme de Sifax, j'aurais toujours préféré la foi d'un prince numide, né dans l'Afrique, comme moi, à celle d'un étranger. Mais vous comprenez ce qu'une Karthaginoise, la fille d'Asdrubâl, doit redouter des Romains ; s'il n'y a que la mort qui puisse me soustraire à leur puissance, je vous prie, je vous conjure de me la donner ! »

Cet épisode, si dramatique a inspiré nos littérateurs et nos poètes ; peut-être avait-il déjà tenté les auteurs anciens et subi de leur part quelques embellissements. Ainsi cette qualité d'ancienne fiancée de Massinissa qui rend, dans l'entrevue précédente, la situation de Sophonisbe si romanesque, ne lui est donnée que par Appien. Quant à Tite-Live, si prolix dans tout ce récit, il n'en

(1) Ce palais occupait peut-être une partie de l'emplacement de Dar-El-Bey, dans le sol duquel des substructions très anciennes ont été trouvées ; peut-être était-il à la Kasba qui a servi, en tout temps, de citadelle et de réduit ; peut-être était-il sur la place de la Brèche.

parle pas ; en tout état de cause, si le dire d'Appien est une invention, il faut reconnaître que le fait en lui-même n'a rien que de très plausible. Mais, que Massinissa ait retrouvé dans la femme de Sifax une ancienne fiancée, ou qu'il la vit alors pour la première fois, tous les auteurs sont d'accord pour affirmer qu'il fut tellement frappé de sa beauté, qu'il en devint épris et résolu de l'épouser.

Pendant ce temps, Sifax, conduit à Scipion et questionné par lui sur les mobiles de sa rupture avec les Romains, reconnaissait qu'il avait cédé à l'influence de Sophonisbe. « C'est elle, disait-il, c'est la fille d'Astrubâl, qui m'y a poussé. Je l'ai aimée pour mon malheur. Elle aime ardemment sa patrie et est habile à persuader ce qu'elle veut. C'est elle qui m'a fait l'allié de Khartage et qui m'a précipité dans cet abîme de maux. Prenez garde qu'elle ne séduise aussi Massinissa et ne l'entraîne à son parti. » Telles sont les singulières paroles que Tite-Live met dans la bouche de Sifax et, si elles sont peu dignes du roi vaincu, elles sont humaines et ne réduisent en rien l'intérêt qui s'attache à la figure de Sophonisbe.

Scipion était un politique trop prudent pour ne pas sentir les difficultés de la situation. Au lieu de faire périr Sifax, il le garda auprès de lui et en obtint des renseignements précieux, puis il adressa à Lélius l'ordre d'enlever Sophonisbe à Massinissa et de la lui faire conduire. Or, Lélius avait déjà voulu la prendre pour l'adjoindre à l'ensemble du butin, afin de laisser à son maître le soin de statuer à son égard ; mais Massinissa lui avait opposé un refus formel. Appien dit, qu'après avoir reçu l'ordre de Scipion, le prince berbère essaya de le fléchir en lui représentant les malheurs de Sophonisbe et les siens, mais que le général en chef, sans vouloir l'entendre, lui aurait répondu en ces termes : « Vous ne devez pas priver Rome de ses dépouilles ; il faut tout mettre en commun ; vous demanderez ensuite ce que vous désirez et l'on vous accordera ce que vous aurez mérité d'obtenir ! »

Massinissa, voyant toute insistance inutile, demanda une escorte de soldats pour aller chercher Sophonisbe ; mais avant de la livrer, il se ménagea une entrevue se-

crète avec elle et lui remit du poison en l'invitant à choisir entre la mort et l'esclavage chez les Romains, ses implacables ennemis. La fière Karthaginoise n'hésita pas, elle vida la coupe empoisonnée et, lorsque les soldats entrèrent, Massinissa ne leur remit qu'un cadavre. On lui fit, dit-on, de magnifiques funérailles.

La chute de Sifax acheva de démoraliser les Karthaginois ; peu après, la bataille de Zama, mettait fin à la deuxième guerre punique. Karthage vaincue, était obligée d'accepter les conditions les plus dures, prélude de sa ruine définitive. (202).

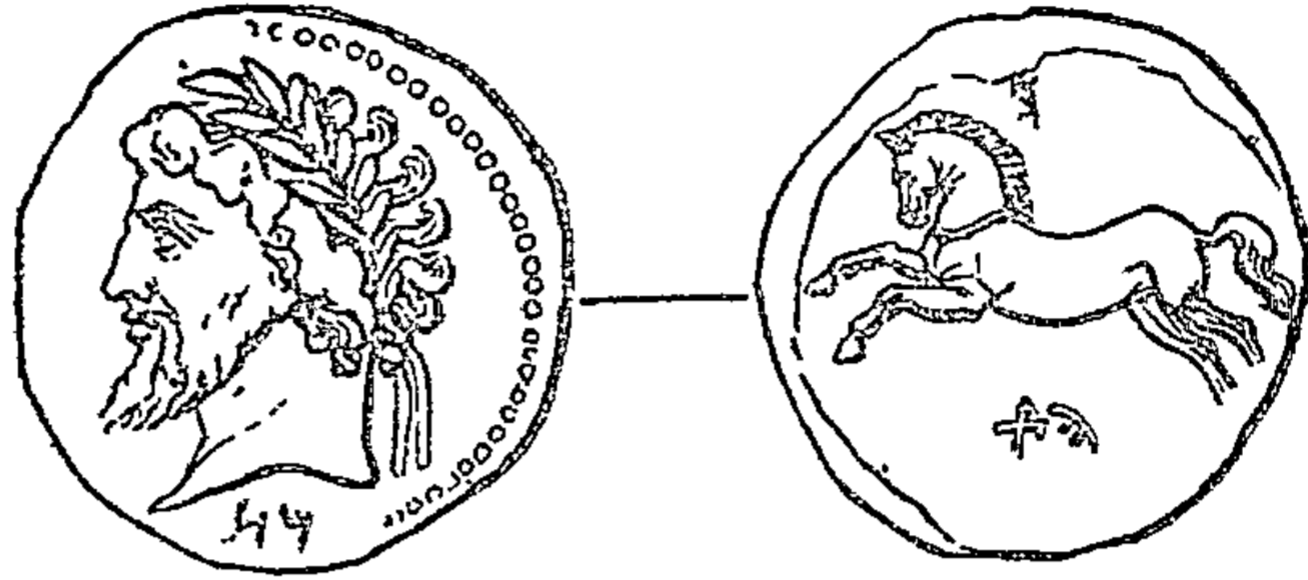
Massinissa, roi de Numidie, s'établit à Cirta. — Il restait à récompenser Massinissa, tout en s'assurant son utile coopération. Scipion lui donna libéralement le royaume de Sifax : c'était la réunion des deux Numidies avec Cirta pour capitale. Il reçut le titre de « *roi allié* » et Scipion lui envoya comme insignes une couronne et une coupe d'or, une chaise curule, un sceptre d'ivoire et une robe de pourpre brodée, avec les ornements du triomphe.

Pendant ce temps, Sifax, transporté à Rome avec les prisonniers, était incarcéré à Albe, en attendant qu'il ornât le triomphe de Scipion ; mais il ne tarda pas y mourir de chagrin et d'ennui ; on l'enterra décemment et les autres captifs reçurent la liberté. Puis ce fut Vermina, fils de Sifax, qui, après la bataille de Zama, où il avait vaillamment combattu les Romains, s'était réfugié dans le Sud, vint faire sa soumission aux vainqueurs et reçut d'eux l'investiture de la Massésilie occidentale (province d'Oran). (1).

Rôle civilisateur de Massinissa. — Massinissa régna de longues années à Cirta, occupé surtout à embellir cette ville. Il y appela des colons grecs qui initièrent les Numides à la pratique des arts, où ils excellaient. L'architecture, la sculpture, la gravure furent surtout en honneur ; la musique même fut encouragée et Athénée nous ap-

(1) Voir les auteurs précédents. Cornélius Népos est à ajouter à Appien.

prend que le roi numide avait des musiciens grecs à ses repas. Il s'attacha également à améliorer l'agriculture et à répandre chez ses sujets les principes de l'agronomie phénicienne, vulgarisés par Magon (1), afin de les fixer au sol. En même temps, il les formait à la discipline militaire et à la tactique romaines.



Mais si les Romains l'avaient placé aux flancs de Karthage, c'est qu'ils savaient bien que, sous la double impulsion de sa haine et de son ambition, il ne manquerait pas de soulever d'incessantes difficultés au détriment de l'ennemi héréditaire. Bientôt, en effet, Massinissa commença ses empiètements sur le territoire de Karthage et ne cessa de s'étendre vers l'est que quand toutes les populations de l'intérieur, depuis l'Amsaga (2) jusqu'à la Cyrénaïque lui obéirent. En vain Karthage réclama justice à Rome ; on ferma les yeux sur les usurpations du prince berbère, certain, au fond, d'être agréable à sa suzeraine et qui trouvait le moyen de conserver la faveur du peuple-roi, par l'offre incessante et l'envoi de secours en hommes, en grains, en éléphants, même, pour les guerres d'Asie et de Macédoine.

Rupture entre Karthage et Massinissa. — Poussée à bout par tant d'injustices, Karthage se disposa à la guerre contre Massinissa et, comme déclaration de rupture avec lui, expulsa tous ses adhérents de son territoire. Aussitôt, le roi Numide envoya à Rome son fils Gulussa pour dénoncer la conduite de Karthage. Des ambassadeurs se rendirent en Afrique et constatèrent la réalité des prépa-

(1) Les préceptes de Magon furent traduits en latin par ordre du Sénat de Rome et reproduits en partie par les auteurs Varron, Columelle, Plin et Palladius ; ce Karthaginois fut, sinon le père, au moins le maître de l'agronomie des pays méditerranéens.

(2) Rivière de Constantine.

tifs belliqueux des Karthaginois, ce qui était en contradiction formelle avec le texte du dernier traité. Caton saisit cette occasion pour redoubler d'instances et finit par triompher : la ruine de Karthage fut décidée.

Sur ces entrefaites, Massinissa, brusquant la solution, entra en campagne. Le général punique Asdrubâl remporta d'abord quelques succès contre lui ; mais, Massinissa, par d'habiles manœuvres attira les Kharthaginois dans un terrain choisi et leur livra une grande bataille. L'action fut longtemps indécise ; le vieux roi berbère, alors âgé de 88 ans, chargea lui-même, ainsi que l'affirme Appien, à la tête de ses troupes et combattit avec la plus grande vaillance. Cependant cette action ne fut pas décisive. Massinissa parvint ensuite à envelopper ses ennemis et à les bloquer si étroitement qu'ils ne tardèrent pas à être en proie à la famine. Après avoir supporté de grandes souffrances et perdu la moitié de son effectif, le général karthaginois se décida à la soumission. Il livra les transfuges et s'engagea à payer une indemnité considérable et à rappeler les exilés ; de plus, tous ses soldats devaient être désarmés ; mais, pendant que les débris de cette armée rentraient à Karthage, Gulussa, fils du roi numide, fondit sur eux et les tailla en pièces. Cette campagne coûtait 60.000 hommes aux Karthaginois (150).

Mort de Massinissa. — Peu après, l'armée romaine débarquait en Afrique. Le vieux Massinissa, sentant sa fin prochaine, fit venir auprès de lui le jeune Scipion Emilien, tribun militaire, et le désigna comme son exécuteur testamentaire. Après avoir pris ces dispositions, il se fit rapporter à Cirta, où il ne tarda pas à rendre l'âme (149). Il laissait un grand nombre d'enfants, parmi lesquels trois seulement, Micipsa, Gulussa et Manastabal, étaient destinés à régner. Le premier avait reçu de son père l'anneau, signe du commandement. Une des dernières recommandations du vieux roi à ses fils avait été de conserver toujours fidélité aux Romains.

Massinissa est une des belles figures de l'histoire de la Berbérie. C'était un cavalier accompli et, bien que parvenu à un très grand âge, il continua jusqu'à ses der-

niers jours la pratique de l'équitation. Nous avons dit quels furent ses efforts pour faire pénétrer la civilisation chez ses sujets ; il fut véritablement un initiateur pour la Berbérie.

Bien que vivant dans un grand luxe, entouré d'artistes et de littérateurs grecs, il pratiquait, pour lui, une extrême simplicité, et, tandis que le repas était servi à ses hôtes dans de la vaisselle d'or, il ne voulait pour son usage que des écuelles de terre.

Les médailles que nous possédons de lui le représentent de profil, la tête laurée, couverte de cheveux crépus ou bouclés, le nez droit, fortement prononcé, la barbe en pointe, avec une longue moustache la rejoignant. A l'avvers est un éléphant, et au-dessous est gravée une médaille punique. On le trouve assez souvent avec l'éléphant au repos (1).

Règne de Micipsa. — Scipion Emilien, chargé par lui de partager son héritage entre ses fils, leur laissa, à tous les trois, le titre de roi, en donnant la suprématie à Micipsa, avec Cirta comme résidence. Gulussa eut le commandement des troupes et la direction des choses de la guerre ; quant à Manastabal, il fut plus particulièrement chargé de la justice. Les trésors restèrent en commun.

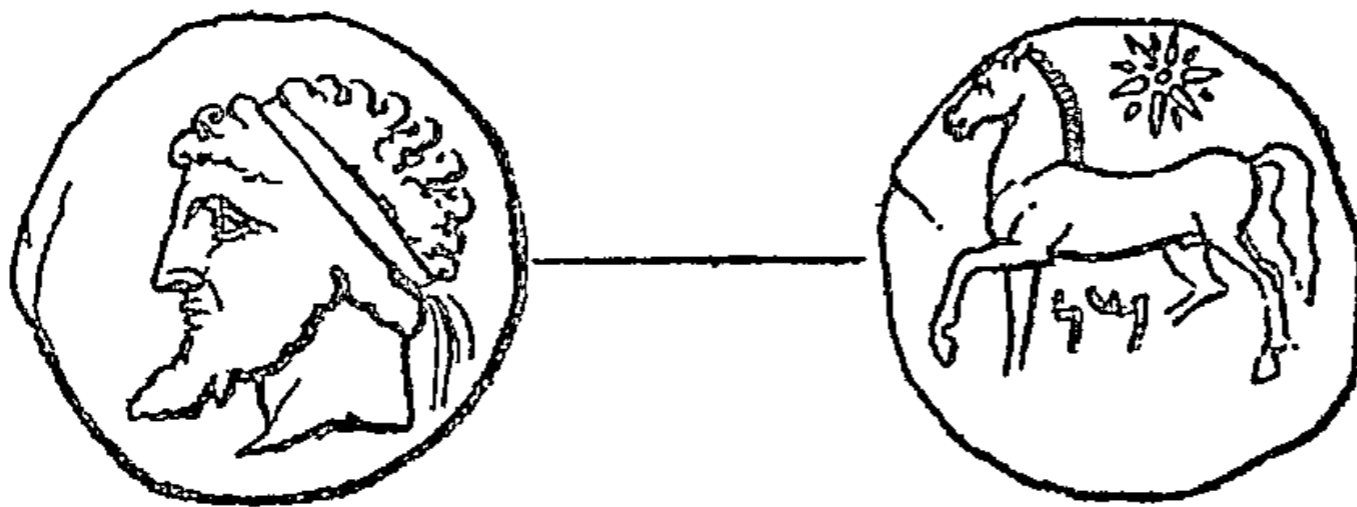
Peu après, Karthage tombait au pouvoir des Romains, malgré une héroïque résistance. Le vœu de Caton était exaucé : la rivale était abattue et son territoire réduit en province romaine (146).

Micipsa, homme d'un caractère tranquille et studieux, partageait son temps entre l'étude de la philosophie grecque et le soin d'embellir sa capitale ; il ne manifestait aucune ambition, se contentant de mériter le surnom de *l'Hellène* qu'on lui avait décerné. Strabon affirme qu'il construisit à Cirta un grand nombre d'édifices et d'établissements splendides, qu'il y appela une population nombreuse et y établit une colonie grecque (2).

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine 1890-91, p. 451 et s. et 1899.

(2) Voir Salluste, *Guerre de Jugurtha* et Plutarque, *vie de T. Gracchus*.

Après avoir vu mourir successivement ses deux frères, il continua à exercer le pouvoir avec l'aide de ses fils Adherbâal et Hiemsal, et de son neveu Jugurtha, fils de Mauastabâl, s'appliquant soigneusement à remplir ses devoirs de roi vassal, vis-à-vis de Rome. Son royaume s'étendait alors du Molokat aux Syrtes avec l'enclave formée par la province romaine d'Afrique (territoire de Karthage). Lors du siège de Numance, il envoya à ses maîtres une armée auxiliaire sous la conduite de Jugurtha. Peut-être espérait-il se débarrasser ainsi de ce neveu dont l'ambition l'effrayait pour ses fils. Or, il arriva que le jeune berbère sut échapper à tous les dangers, bien qu'il les affrontât avec le plus grand courage; ses talents lui acquirent l'estime de tous et il rapporta en Afrique la renommée d'un guerrier accompli, ce qui contribua à accroître son prestige aux yeux des indigènes.



Micipsa régna paisiblement, pendant trente années et mourut en 119, laissant à ses fils un royaume prospère, un trésor bien garni et une capitale florissante.

Le médailler du musée de Constantine contient un grand nombre de pièces à l'effigie de Micipsa. Ce sont de beaux types réguliers, au profil allongé, avec la barbe en pointe. Au revers est un cheval. On y voit également des médailles de Cirta, personnifiée par une tête de femme, où l'on reconnaît la main des artistes grecs. Au revers se trouve une porte de ville, derrière laquelle on aperçoit une seconde porte en ogive. C'est, évidemment, la reproduction de documents de Cirta (1).

(1) Voir les médailles de Constantine.

Règne des fils de Micipsa. — Jugurtha. — Avant de mourir, Micipsa avait recommandé à ses deux fils et à son neveu de vivre en paix et unis pour la défense de leur royaume ; mais, à peine avait-il fermé les yeux, que des discussions s'élevèrent entre les trois héritiers à l'occasion du partage des trésors et des provinces. Adherbâal et Hiemsal s'attribuèrent la part du lion, c'est-à-dire la Numidie proprement dite ; quant à Jugurtha, il dut se contenter de la Numidie occidentale, comprise entre la Molokat et le méridien de Bougie, vaste territoire, il est vrai, mais peuplé par des Maures sauvages que la civilisation numide n'avait pas encore pénétrés.

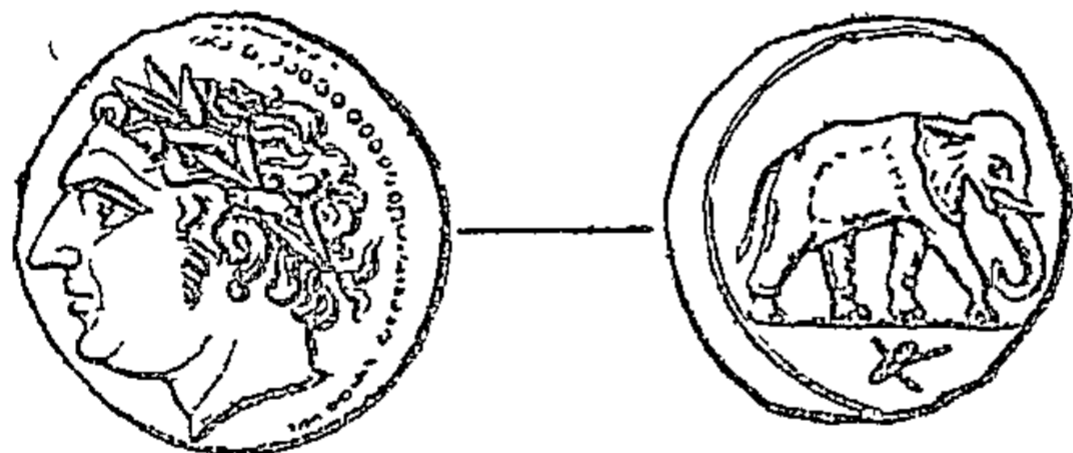
Usurpation de Jugurtha. — Jugurtha, homme d'une insatiable ambition, joignait au courage du guerrier une ténacité invincible et une profonde habileté politique ; il avait, en outre, cet avantage d'être sans aucun scrupule dans le choix des moyens. Il commença par faire assassiner à Thermida, (Tunisie), Hiemsal, celui des deux frères, qui, par son énergie, était quelque peu à craindre. Ayant ensuite réuni une armée, il envahit la Numidie, défit Adherbâal, qui avait essayé de l'arrêter, et le força à chercher un refuge dans la province romaine de Carthage. Le prince dépossédé en appela à la justice de Rome ; des commissaires, envoyés par le Sénat, vinrent en Afrique et le replacèrent sur le trône, mais ils n'infligèrent aucune punition à Jugurtha. C'était partie remise.

Siège de Cirta par Jugurtha. — Rentré dans sa province, Jugurtha s'allia avec Bokkar, roi des Maures, dont il épousa la fille ; puis il ne tarda pas à recommencer les hostilités contre son cousin Adherbâal. Il défit ses troupes et le contraignit à se retrancher derrière les murailles de Cirta, où il vint l'assiéger. Dans cette ville se trouvait un grand nombre de colons italiotes, artisans et marchands, passés en Afrique après la chute de Carthage, tous bien décidés à défendre la cause du prince légitime.

Tandis qu'il pressait les opérations de ce siège, Jugur-

tha reçut la visite de trois délégués arrivés de Rome, pour le sommer de mettre bas les armes ; il les congédia en les comblant d'honneur et de protestations, mais continua de presser la ville. Mandé ensuite à Utique, par de nouveaux envoyés du Sénat, il tenta au préalable d'enlever Cirta en donnant l'assaut ; ayant été repoussé, il se décida à se rendre à Utique, où il reçut avec la plus grande déférence extérieure les injonctions à lui adressées, ne fit néanmoins aucune promesse, et revint à Cirta dont le blocus avait été rigoureusement maintenu.

Cette ville était alors réduite à la dernière extrémité par la famine. La nouvelle de l'échec des négociations des envoyés romains acheva d'y répandre le découragement et le désespoir. Les Italiotes parlèrent de se rendre, pour éviter des maux plus grands, et Adherbâal voyant fléchir la fidélité de ses adhérents, se décida à traiter avec son cousin. Jugurtha promit à tous la vie sauve ; mais, dès qu'il eut entre les mains les clés de la ville, il ordonna le massacre général des habitants, sans épargner les Italiotes. Quant à Adherbâal, il périt dans les tourments les plus raffinés.



Jugurtha seul maître de la Numidie. — Ainsi Jugurtha resta seul maître du royaume de Numidie et s'établit en souverain dans sa capitale. Mais le massacre de citoyens latins ne pouvait être supporté par Rome, comme l'assassinat d'un prince berbère, et cette cruauté inutile eut pour effet de déchaîner contre Jugurtha la colère du peuple romain. L'habileté du roi de Cirta, la corruption qu'il savait si bien pratiquer, le préservèrent pendant quelque temps encore : il alla lui-même à Rome et réussit, par ses intrigues, à écarter le danger. Son audace ne connaît alors plus de bornes : il fait assassiner Massiva, fils de

Gulussa, venu en Italie pour obtenir justice. Mais la coupe déborde. Jugurtha, expulsé de l'Italie, prononce, en se retirant, ces paroles au moins singulières dans la bouche de celui qui avait épuisé tous les moyens de corruption : « *Ville vénale et prête à périr si elle trouve un acquéreur !* »

Premières campagnes des Romains contre Jugurtha. — Cette fois, il faut se préparer à la guerre. Des généraux romains viennent avec leurs armées envahir la Numidie ; le prince numide les amuse ou les corrompt (109), jusqu'à ce qu'enfin Metellus prenne la direction des opérations. Dès lors, la face des choses change : battu et pourchassé, Jugurtha songe à se rendre ; un traité est préparé par les soins d'un de ses officiers du nom de Bomilcar (1) qui veut le livrer à Metellus. Mais, au dernier moment, Jugurtha évente le piège et prend la fuite. Dès lors, il n'a plus un instant de tranquillité, voit des traîtres partout et ne cesse d'être en défiance.

Au printemps de l'année 107, Metellus envahit la Numidie ; Jugurtha lui offre le combat, mais il est vaincu, contraint à la fuite, et Cirta ouvre ses portes à Metellus. De là, le général romain va assiéger le roi numide à Thala, forteresse située au S.-E. de Tébessa, non loin de Capsa (Gafsa), où il s'était retranché, l'en déloge et le force à se réfugier dans le désert, chez les Gétules.

Sans se laisser abattre par les revers, Jugurtha arme les Gétules, et les forme à la discipline militaire ; en même temps, il décide son beau-père Bokkus, roi de Maurétanie, à soutenir par les armes sa cause, et bientôt, les deux princes, ayant réuni leurs forces, marchent sur Cirta.

Marius dirige la guerre contre Jugurtha. — Sur ces entrefaites, Marius, qui avait réussi à obtenir du Sénat la direction de la guerre d'Afrique, arrive avec des renforts. Il prend Cirta comme base d'opérations et, avec les 50.000 hommes dont il dispose, entreprend une grande campa-

(1) Régulièrement (Abd-Melkart ou Malek-Kart).

gne dont le but est de dégager le sud et d'enlever à Jugurtha une partie de ses adhérents. Il commence par aller réduire l'oasis de Capsa (Gafsa, au sud de la Tunisie) ; puis il s'avance vers l'Ouest, parcourt et pacifie le Zab et le Hodna. La marche des rois numides a été arrêtée par ses succès. Bokkus est rentré chez lui et Jugurtha le prie inutilement de le seconder : il va jusqu'à lui promettre le tiers de la Numidie et le décide enfin à fournir sa coopération. Mais Marius, secondé par Sylla, entreprend contre les confédérés une brillante campagne dont M. Poulle a indiqué, avec beaucoup de sagacité, le théâtre (1). Les rois berbères sont complètement battus.

Chute de Jugurtha. — Rentré à Cirta pour prendre ses quartiers d'hiver, Marius y reçoit les envoyés de Bokkus, venant implorer la paix. Dès lors, la perte de Jugurtha est résolue et Sylla est chargé d'aller le recevoir des mains de son beau-père qui a promis de le livrer. On sait que Bokkus, après avoir hésité entre ces deux partis : livrer Sylla à Jugurtha ou Jugurtha à Sylla, se décida pour le dernier. Ainsi, la trahison mit fin à cette lutte que le génie du prince numide aurait sans doute prolongée encore.

Le 1^{er} Janvier 104, Marius fit son entrée triomphale à Rome, précédé de Jugurtha, en costume royal et couvert de chaînes ; puis le vaincu fut jeté dans un cachot du Capitole où il périt misérablement.

Règne de Gauda. — Après la chute de Jugurtha, les Romains n'osèrent pas encore prendre possession effective de la Numidie. Ils abandonnèrent la partie occidentale à Bokkus, pour le récompenser de son concours, et, par l'intervention de Marius, placèrent à la tête de la Numidie propre, un frère de Jugurtha, nommé Gauda, depuis longtemps au service de Rome, vieillard chargé d'années, qui mourut peu de temps après son élévation.

Hiemsal II et Yarbas. — Ils prennent part aux guerres civiles. — Bien que les documents précis manquent sur

(1) Maurétanie Sétifienne (Société archéologique) 1863.

l'histoire de cette période, il paraît certain qu'après la mort de Gauda, la Numidie fut partagée entre Hiemsal II, fils de Gauda, qui eut la partie orientale, et Yarbas ou Hiertas, auquel échut la partie occidentale avec Cirta. Ils régnèrent obscurément, soumis aux ordres de Rome, et suivant de loin les guerres civiles, pendant la rivalité de Marius et de Sylla. Hiemsal II se prononça pour ce dernier et repoussa Marius, le bienfaiteur de sa famille, qui était venu lui demander asile. Yarbas, au contraire, ouvrit ses bras au proscrit et le recueillit avec son fils et quelques partisans, à Cirta, sans doute, dans le cours de l'hiver de l'année 88.

Yarbas ayant alors rompu avec Hiemsal, marcha contre lui, le défit et s'empara de son royaume. C'était le triomphe du parti de Marius, aussi tous ses adhérents vinrent-ils chercher un refuge en Afrique. Mais bientôt Cnéius Pompée, envoyé par Sylla, avec six légions, écrasait les Marianites. Yarbas qui avait combattu contre eux, tâchait de gagner ses cantonnements, suivi des débris de ses Numides, lorsqu'il se heurta à un corps de cavaliers maures, envoyés par le roi Bogud, fils de Bokkus, au secours de Pompée. Gauda, fils de Bogud, commandant cette colonne, contraignit Yarbas à se retrancher derrière les remparts de Bulla-regia, sur la Medjerda. Mais Pompée, qui avait envahi la Numidie, empêcha les Berbères de lui porter secours, et bientôt Yarbas fut forcé de se rendre à Gauda qui le mit à mort (1).

Hiemsal II, seul roi de Numidie. — Juba I. — Hiemsal II reçut de Sylla, vainqueur, toute la Numidie (81). Après un long règne, il mourut laissant comme successeur Juba (50). Le nouveau roi était un homme d'un courage et d'une hardiesse rares ; ses rapports avec les Romains l'avaient initié aux raffinements de la civilisation, mais son goût pour les choses de la guerre l'empêchait de tomber dans la mollesse. Persuadé qu'il était appelé à jouer un grand rôle dans la querelle qui divisait alors le peuple romain, son premier soin, en prenant le pouvoir, fut d'organiser

(1) Florus, hist. romaine.

ses forces, non seulement au moyen des guerriers, mais encore en attirant à lui des aventuriers de toute race, qui, au profit de l'anarchie générale, s'étaient réunis en bandes et guerroyaient pour leur propre compte. Ainsi préparé, il attendit, à Cirta, que le moment d'agir fût arrivé (1).

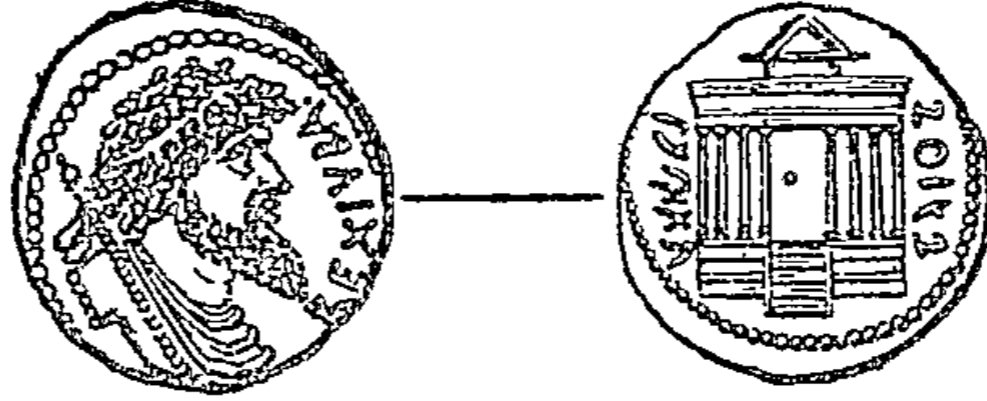
Juba se prononce pour Pompée. — Juba avait, contre César, des motifs personnels d'inimitié, car il avait été maltraité par lui à Rome, où il était allé réclamer pour son père. Il devait, en conséquence, prendre parti pour Pompée et il le fit avec éclat. Attius Varus et les Pompéiens s'étaient concentrés dans la province de Karthage ; Juba, qui venait d'être déclaré ennemi public par César, leur promit des secours.

Bientôt Curion, lieutenant de César, arriva en Afrique et força les Pompéiens à lui abandonner la campagne. Ils se retranchèrent à Utique, mais Curion vint les y assiéger et les réduisit à la dernière extrémité. Ils allaient succomber lorsque Juba accourut à leur secours et força Curion à lever le siège et à se retrancher dans le camp Cornélien. Ayant réussi par un stratagème, à le faire sortir de ses retranchements, il le défit dans un combat où Curion trouva la mort.

Ce petit succès, dont Juba s'enorgueillit outre mesure, n'était pas suffisant pour relever les affaires des Pompéiens. Après la bataille de Pharsale (août 48), les restes de ce parti vinrent se réfugier en Afrique auprès de Varus. Pompée était mort misérablement, mais le parti ne manquait pas de chefs : Metellus Scipion, beau-père de Pompée, Labiénus, Caton, Varus et d'autres moins célèbres, se trouvaient réunis dans la province de Karthage. Juba leur offrait, sans réserve, ses services, mais, se sentant utile, il irritait ses protégés par son arrogance. Scipion et Varus se disputaient le commandement, et il fallut toute l'énergie de Caton pour empêcher les confédérés d'en venir aux mains. Rempli d'orgueil par l'importance que lui donnaient les événements, le roi berbère s'en-

(1) Hirtius ; de bello africano.

toura des insignes de la souveraine puissance et fit frapper des médailles comme roi d'Afrique. Il avait, en effet, imposé aux Pompéiens cette clause, qu'après la victoire, la province d'Afrique (la Tunisie) lui serait donnée, et il se voyait déjà souverain d'un vaste empire.



César débarque en Afrique. — Sur ces entrefaites, César, qui avait été retenu en Egypte, débarqua audacieusement non loin d'Hadrumète (Souça), avec une faible troupe, après une périlleuse traversée dans laquelle sa petite flotte avait été dispersée (46). Pour entraver le secours que Juba offrait aux Pompéiens, César manda aux rois de Maurétanie (1), Bokkus et Bogud, qu'il leur accordait en pur don la Numidie. En même temps, il faisait agir dans le sud, auprès des Gétules pour les pousser à inquiéter le roi de Cirta.

Cependant les divisions paralysaient les forces des Pompéiens et de leurs alliés, et grâce à leur inaction, César parvenait à se maintenir et à se retrancher entre Ruspina (Monastir) et Leptis parva (Lamta). Au lieu d'agir, Scipion, cédant avec une faiblesse insigne aux conseils de Juba, laissait ravager, par les soldats, l'Afrique, ce qui détachait de lui la province coloniale. Enfin, un corps d'armée de 8.000 hommes, commandé par Labiénus, marcha contre César. Il était suivi du gros de l'armée, avec Juba, et il semblait que César et son parti étaient à jamais perdus, lorsqu'une habile diversion vint changer la face des choses.

Diversión de Publius Sittius. — *Il s'empare de Cirta.* — Depuis plusieurs mois, César était en pourparlers avec

(1) L'ancienne Numidie occidentale, répondant aux provinces actuelles d'Alger et d'Oran, avait pris le nom de Maurétanie orientale.

un chef d'aventuriers nommé Publius Sittius Nucérinus. C'était un latin, compromis autrefois dans la conspiration de Catilina et qui, déjà, dans le cours de l'année 48, avait aidé Cassius à écraser Marcellus en Espagne. Il avait réuni en Afrique une armée de malandrins de toute race, avec laquelle il se mettait au service de quiconque le payait convenablement. Appien et Salluste nous le représentent comme un homme énergique, d'une grande audace et sans aucun scrupule. Il accepta les propositions de César et nous allons voir combien son intervention devait être efficace.

Ayant opéré sa jonction avec les troupes de Bogud, roi de la Maurétanie orientale, Sittius envahit d'abord la province Sétifiennne qui obéissait à un roi berbère du nom de Massanassés, la traversa en vainqueur et marcha directement sur Cirta. Il parvint sans encombre sous les murs de cette ville, et, selon Hirtius, l'enleva après un siège de peu de jours. Une autre place forte, où se trouvaient les magasins de vivres et d'armes de Juba, mais dont le nom ne nous a pas été transmis, tomba également en son pouvoir. Appuyé sur ces forteresses, il rayonna dans tous les sens, menaçant les villes et les campagnes de la Numidie.

Diversión des Gétules. — Victoire de César à Thapsus. — A la réception de ces graves nouvelles, Juba détacha une partie de son armée et l'envoya, sous la conduite de son lieutenant Sabura, au secours de ses provinces. Mais bientôt, il lui fallut faire tête contre de nouveaux ennemis, les Gétules qui, répondant à l'appel de César, avaient envahi les régions méridionales. Menacé sur son derrière et sur son flanc droit, Juba dut modifier tous ses plans. Ainsi le succès couronnait le génie de César. Le dernier acte du drame se joua dans les plaines de Thapsus, où fut livrée la mémorable bataille qui consacra le triomphe de César et l'écrasement des Pompéiens et de Juba.

Mort de Juba I. — Le souverain berbère échappé au massacre des siens, réduit à se cacher dans le jour et à ne marcher que de nuit, atteignit enfin Zama regia, deve-

nue sa capitale depuis la perte de Cirta ; mais il se vit repousser par les habitants effrayés des préparatifs de destruction générale qu'il annonçait, pour le cas où la fortune lui serait contraire. Ils ne voulurent pas même lui rendre sa famille enfermée dans la cité. En même temps, il apprenait la mort de Sabura, défait et tué par Sittius. N'ayant plus d'asile, Juba se décida à mourir ; il avait été recueilli, dans une ferme isolée, par le Pompéien Pétréius et tous deux résolurent d'en finir avec la vie : ils se firent servir un festin après lequel ils engagèrent un combat singulier où ils devaient se tuer l'un l'autre ; mais la fortune n'accorda même pas cette satisfaction au roi de Cirta. Il tua son adversaire, vieillard débile, et dut se faire achever par un esclave (avril 46).

Telle fut la fin de Juba I, dit l'ancien. On possède de lui un grand nombre de médailles.

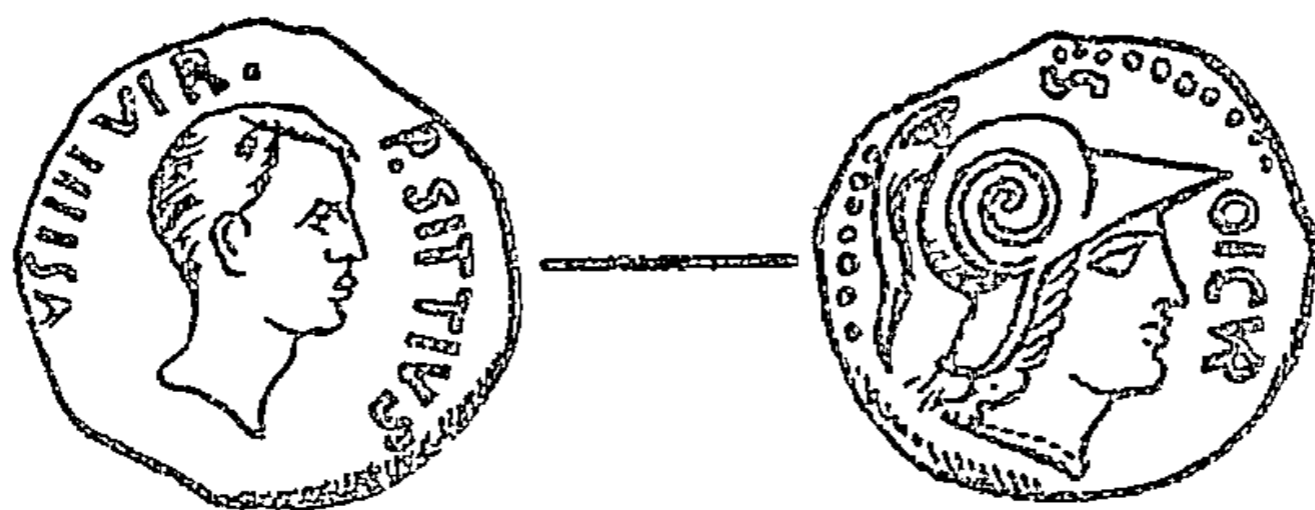
La Numidie province romaine. — La Numidie proprement dite, avec Cirta comme capitale, fut érigée en province romaine sous le nom de Nouvelle Numidie, ou *Africa nova*. Salluste en fut nommé proconsul. L'historien de la guerre de Jugurtha vint-il s'établir à Cirta ? Dans tous les cas on peut voir, au-dessus de la ligne du chemin de fer, avant d'arriver à la gare du Hamma, les jardins qu'il possédait et dont le périmètre est déterminé par l'inscription suivante gravée sur les rochers : *limes fundi Sallustiani*. Les proconsuls, on le sait, ne restaient qu'un an en charge, mais s'il faut s'en rapporter au témoignage de Dion Cassius et de Florus, Salluste, dans son court passage aux affaires, Salluste, le moraliste qui anathématise si durement son temps, au début de sa « Guerre de Jugurtha », se rendit coupable de telles exactions, qu'on dut le traduire en justice et qu'il fut couvert de honte et d'infamie. Il est probable, du reste, qu'en raison des franchises municipales laissées à Cirta, le rôle de proconsul de Numidie fut uniquement politique (1).

(1) Certains érudits ont mis en doute le séjour de Salluste à Cirta. Cependant la capitale de la Nouvelle province était bien cette ville, et l'on se demande où il aurait pu résider, si cette tradition doit être écartée ; il est constant néanmoins qu'il a habité sa province, puisqu'il l'a mise au pillage. — Voir la dissertation de M. Pallu de Lessert à ce sujet. (Rec. de la Soc. arch. de Const. 1887).

Sittius reçoit en récompense le territoire de Cirta. — Pour récompenser Sittius de son active coopération, César lui donna, ainsi qu'à ses compagnons, une partie des territoires par eux conquis sur Massanassès, avec la ville de Cirta et ses environs. La capitale numide reçut alors le nom de *Cirta Julia* et de *Cirta Sittianorum* (des Sittiens). Ainsi se forma cette colonie des Sittiens dont le domaine s'étendit, dans le Sud, jusque vers Sigus, peut-être même au-delà, et, dans le Nord, jusqu'à Chullu (Collo). Des franchises, une autonomie administrative complète furent laissées à cette colonie que nous verrons prospérer et former, avec Milevum (Mila) et Rusicada (Philippeville), la confédération dite : *République des quatre colonies*, destinée à conserver longtemps, sous l'empire, une organisation spéciale.

Il est donc probable que le proconsul de la nouvelle province n'exerça qu'une autorité générale et toute politique sur le territoire de la confédération cirtéenne.

Les tombes anciennes trouvées à Constantine relatent les noms d'une grande quantité de *Sittius* et de *Sittia*. Enfin les documents épigraphiques encastrés dans les murs de la Kasba, ou réunis au square de la ville, mentionnent très souvent la République des quatre colonies.



SITTIUS

CHAPITRE II

Périodes Romaine, Vandale et Byzantine
(45 av. J. C. — 648 après J. C.)

Première organisation administrative de la colonie cirtéenne. — On sait que la fondation d'une colonie romaine, sous la république, résultait d'une loi proposée par un conseil, soumise au vote populaire et consacrée par un sénatus-consulte. Un ou plusieurs personnages sénatoriaux étaient ensuite chargés d'assister le proconsul qui préparait la constitution locale, avec le concours de notables désignés sur place par leurs concitoyens.

Pendant sa dictature, César modifia cette tradition en s'attribuant le droit de fonder des colonies, en vertu de sa simple décision. Il érigea d'abord l'ancien royaume de Juba, la Numidie proprement dite, en province romaine et plaça à sa tête, avec le titre de proconsul, son ami Salluste qui l'avait accompagné dans sa dernière et brillante campagne.

Mais cette haute fonction fut pour l'historien de la guerre de Jugurtha, en quelque sorte honoraire, car le dictateur fonda, au centre de la nouvelle province, une colonie autonome, dans un vaste périmètre entourant le carré formé par les quatre villes principales Cirta, Rus-sicada, Chullu et Milev. Il lui donna le nom de *Colonia Julia Cirta* (1) et mit à sa tête son allié P. Sittius Nucerrinus, avec le titre de *légal propréteur* et les pouvoirs les plus étendus. Mais les trois autres cités n'eurent d'abord que le titre et les franchises du municipes. Le rang de

(1) Elle fut aussi appelée *Colonia Julia Juvenalis honoris et Virtutis Cirta*.

« colonie » affranchissait en quelque sorte Cirta de l'action administrative du proconsul.

Sittius fut donc chargé, par cette délégation, de l'organisation administrative de ce petit état autonome, bien que soumis politiquement à la métropole. Ce fut lui qui la dota de sa constitution et y installa ses partisans en leur concédant des terres et des privilèges dans les cités principales.

Nous ignorons le texte de cette constitution ; mais les découvertes de l'archéologie ont permis d'en reconstituer les traits principaux.

Cirta conserva en partie ses prérogatives de capitale et, bien que les autres cités de la confédération eussent joui de la plupart des libertés municipales, elles relevaient, pour l'administration générale, du conseil des décurions de Cirta, qui délégua certains de ses magistrats dans les villes secondaires.

En principe, les « colonies » n'étaient que le prolongement de Rome et les « colons » devaient être des Latins ; mais, dans la pratique, — et c'est ici le cas, — on se contentait d'une véritable fiction en donnant ce titre à de véritables étrangers. Aussi ces colonies ne jouirent-elles pas toutes des avantages complets accordés aux citoyens, bien qu'étant soumises, pour l'administration, au droit romain.

Quelles mesures transitoires furent prises à l'égard des indigènes établis dans les cités et dans les campagnes. Nous l'ignorons. Cependant, il y a lieu de supposer, que moyennant le service d'impôts et de charges, ils conservèrent, en général, leurs biens. Quant aux fonctions publiques, ils en furent certainement exclus.

Sittius n'eut du reste pas le temps de donner à son œuvre les caractères de l'organisation définitive dont nous parlerons plus loin (1).

Arabion s'empare de la Sétifiennne et tue Sittius. — Juba I avait laissé un fils en bas-âge, qui fut élevé à Rome avec un grand soin ; les maîtres les plus célèbres de la

(1) Rec. de la Société archéologique de Constantine, T. XXXIX, p. 289 et s.

Grèce et de l'Italie l'initèrent à toutes les connaissances de l'époque, et firent du jeune Numide un savant et un raffiné. Octave et Octavie l'entourèrent d'une véritable affection.

Après la mort de César (15 Mai 44 av. J. C.), un prince berbère, du nom d'Arabion, dont le père Massanassès, roi de la Sétifiennne, avait été dépossédé de son royaume au profit de Bogud I et de Sittius, et qui s'était réfugié en Espagne auprès des Pompéiens, revint en Numidie et arracha au roi de Maurétanie, la partie de son héritage qu'il détenait. « C'était, dit M. Poulle, un homme actif, entreprenant, astucieux comme un Numide, avide de pouvoir. Il n'est pas douteux qu'il n'ait nourri l'espoir d'expulser les Romains de la Numidie. » Son premier acte fut d'attirer Sittius dans une embuscade et de le tuer.

Guerre entre les partisans d'Octave et ceux d'Antoine.— Ce fait constituait une atteinte directe à la majesté de Rome ; cependant, on était absorbé en Italie par d'autres soins. A la suite du partage effectué entre les triumvirs, l'Afrique échut à Octave ; mais Cornificius, gouverneur de la province de Karthage, déclarant tenir son pouvoir du Sénat, refusa de reconnaître l'autorité du triumvir. Sextius, qui commandait à Cirta, reçut de ce dernier l'ordre de prendre possession de la province orientale et n'obtint de Cornificius qu'un dédaigneux refus. Les deux gouverneurs en vinrent aux mains et, tandis que Sextius opérait une diversion du côté d'Hadrumète (Souça), où il se faisait battre, Cornificius envoyait un de ses lieutenants D. Lélius, avec une partie de son armée, assiéger Cirta.

Sollicité en sens inverse par les deux partis, Arabion attendait les événements, afin de se prononcer dans le sens qui lui serait le plus favorable. Il craignit alors que, s'il laissait écraser Sextius, le vainqueur ne devînt trop redoutable pour lui et, sous l'impulsion de cette idée, il contracta alliance avec les Sittiens et se prépara à secourir Cirta. En même temps, il reprenait l'offensive et obtenait, dans l'Est, un succès important. A cette

nouvelle, Lélius leva le siège de Cirta et se mit en retraite, poursuivi par Arabion. Bientôt les Romains se trouvèrent attaqués des deux côtés à la fois et furent entièrement défaits. Cornificius qui était à la tête des troupes, périt avec la plupart des siens. Toute l'Afrique romaine resta sous l'autorité de Sextius. Quant à Arabion, dont la coopération avait été si décisive, il vit sa royauté reconnue et son autorité respectée par les Romains (1).

Luttes de Sextius, lieutenant d'Antoine contre Fango. — Mort d'Arabion. — En 43, après la réconciliation d'Octave et d'Antoine, Sextius fut remplacé par Fango. L'Afrique était restée à Octave, mais à la suite de la bataille de Philippi (42), un nouveau partage intervint entre les triumvirs d'Afrique. L'Afrique propre (Tunisie et Tripolitaine), avec la Cyrénaïque, tomba dans le lot d'Antoine, tandis que César Octavien gardait seulement la Numidie. Sextius fut chargé par Fulvie, femme d'Antoine, d'occuper la province d'Afrique, tandis que Fango, repoussé de tous en raison de sa mauvaise administration, était obligé de se retirer et allait s'établir à Cirta.

Le représentant d'Octave trouva, dans la capitale de la Numidie, une population hostile, et bientôt il eut à faire face à une révolte générale suscitée par Arabion et les Sittiens. Il lutta avec courage et habileté contre ses ennemis et réussit à mettre en déroute Arabion. Ce prince chercha un refuge auprès de Sextius et le décida à envahir avec lui la Numidie, mais Arabion fut assassiné pour un motif demeuré inconnu, par les ordres de Sextius, qui continua seul la campagne contre Fango. Celui-ci essuya défaites sur défaites et enfin Sextius resta seul maître de l'Afrique romaine, augmentée de la Sétifiennne.

Organisation des provinces par Auguste. — En l'an 31, la victoire d'Actium consacra le triomphe définitif d'Octave. Antoine avait disparu et il est probable que Sextius abandonna ses conquêtes au vainqueur. Quelques années plus tard, l'empire était fondé et son chef prenait le nom

(1) D. Cassius, lib. XLII.

d'Auguste. Ce prince s'occupa avec beaucoup de soin de l'organisation des pays conquis et particulièrement de l'Afrique. Les provinces paisibles, depuis longtemps occupées, et où peu de forces étaient nécessaires, furent appelées proconsulaires ou sénatoriales, parce qu'elles étaient administrées par un proconsul, relevant directement du Sénat. Cependant les villages ayant le titre de « colonies » jouissaient de grandes libertés et échappaient à l'autorité directe du proconsul. Les autres, où stationnaient les légions, furent dites prétoriennes ou de l'empereur, chef des armées, qui les administrait directement par un représentant militaire, préteur ou légat (1).

Juba II, roi de Numidie. — Nous avons vu que le jeune fils de Juba avait été élevé à Rome, sous la tutelle de la famille d'Auguste. Après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, leurs enfants furent également recueillis par le vainqueur. Parmi eux se trouvait une fille d'une merveilleuse beauté, portant comme sa mère le nom de Cléopâtre, et surnommée Séléne. Auguste l'unit à Juba II, et, en l'an 25 ou 26 (av. J. C.), il plaça ce jeune berbère à la tête de la Numidie, non comme gouverneur mais comme roi vassal, souverain honoraire de la population autochtone. C'était une application de son système qui consistait à chercher à se rallier les indigènes par l'assimilation et il pensait ne pouvoir trouver un meilleur intermédiaire qu'un compatriote romanisé.

Mais ce jeune homme, enlevé de bonne heure aux siens, et transporté dans un autre milieu, n'avait rien conservé de son origine et était, pour les Berbères, un véritable étranger. Plutarque nous représente Juba II, comme un homme beau, gracieux et dont les dons naturels, rehaussés par la culture, lui avaient gagné l'amitié d'Auguste et d'Octavie, et avaient fait sa fortune. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne trahit pas l'espoir qu'on avait mis en lui, qu'il resta toujours fidèle à Rome et que, s'il n'amenait pas les indigènes à l'assimilation, c'est que cette

(1) Pline 7, 2. Tacite, annales, P. Orose lib. VI. Patirculus II. Denys le Périégète.

tâche, très difficile, ne pouvait être que l'œuvre du temps (1).

Juba II et Cléopâtre Séléne à Cirta. — Leur départ pour Yol-Césarée. — Que se passa-t-il à Cirta pendant les huit années qui suivirent l'élévation de Juba II ? Les auteurs sont muets sur ce point et nous en sommes réduits aux conjectures ; mais connaissant les goûts studieux et les talents de Juba, nous pouvons supposer que la capitale de la Numidie devint le rendez-vous des savants et des lettrés, un centre de distinction et de civilisation.

En l'an 17, Auguste renonçant à l'administration directe de la Maurétanie orientale, qu'il exerçait depuis la mort de Bokkus, se déchargea de ce fardeau sur Juba II. Nommé roi de la Maurétanie Césarienne, ce prince transporta ses pénates à Yol-Césarée (Cherchel), et bientôt, sa brillante capitale rayonna d'un brillant éclat (2).

Cirta chef-lieu de la république des quatre colonies. — Organisation de cette confédération. — Auguste avait l'esprit trop méthodique pour permettre une exception aussi complète que le petit royaume cirtéen, tel qu'il avait été constitué. Tout d'abord, il conféra à Rusicada, Chullu et Milev le titre de colonies, tout en laissant à Cirta une suprématie sur elles. La confédération ou république des quatre colonies en fut la conséquence.

Dès lors, Cirta perd son rang de capitale, mais reste le chef-lieu d'une vaste province et la métropole des quatre colonies cirtéennes. C'est un petit état autonome, qui ne pèse pas d'un grand poids dans les affaires du monde romain, mais dont les habitants vivent libres, en profitant de ses franchises communales qui en font une curieuse exception. La confédération des quatre colonies

(1) Certains historiens estiment qu'il est peu probable que Juba ait été réellement roi de Cirta, ainsi que Dion l'affirme, et se basent pour cela sur les données de la Numismatique et sur ce fait que les deux provinces d'Afrique étaient alors réunies sous l'autorité du Sénat. Nous ne voyons pas pourquoi le témoignage de Dion serait mis en doute et nous croyons avec M. de la Blanchère et M. d'Avezac, que si sa royauté a été en quelque sorte honoraire, il ne peut être contesté qu'il soit venu s'établir princièrement à Cirta.

(2). Voir P. Mela, Varron, Suetone.

s'administre elle-même au moyen de fonctionnaires spéciaux.

Un proconsul, ou un légat impérial y représente souvent de loin, le pouvoir politique, l'Etat, mais la vie municipale y conserve son indépendance absolue. Ce qui distingue surtout la république des Cirtéens, du reste des provinces de l'empire, c'est que son territoire n'est pas considéré comme domaine du peuple romain.

Néanmoins, les franchises toutes spéciales dont le petit royaume de Sittius avait joui jusqu'alors, subirent une première restriction, et l'organisation tout en restant autonome, commença à rentrer dans le cadre général des institutions romaines. C'est un premier pas vers ce que nous appellerions l'assimilation.

Le Concilium provinciae. — Jetons un coup d'œil sur l'organisation de cette petite république. Chaque province, on le sait, avait son *concilium* (réunion de notables), sorte de Conseil général, qui se réunissait tous les trois ans, ou plus fréquemment, sous la présidence du *sacerdos provinciae* (chef du culte), nommé pour la même période. Après la célébration du culte de l'empereur, le concilium s'occupait de questions administratives et de vœux à présenter dans l'intérêt de la province. Les membres avaient un droit de contrôle sur les actes de leur gouverneur et pouvaient demander sa mise en accusation.

La confédération des quatre colonies cirtéennes avait un concilium particulier, composé de délégués des cités, et dont les attributions étaient beaucoup plus étendues que dans les autres provinces, on l'appela d'abord le Conseil (Ordo) des décurions des quatre colonies. « L'administration effective de la République, dit M. Pallu de Lessert, dans son beau travail sur les assemblées provinciales, — lui est dévolue : il nomme des magistrats appelés *triumvirs des quatre colonies*, et des édiles. Les quatre colonies ont leur trésor et, à ce titre, on les voit en plusieurs occasions contribuer pour une part directe aux travaux de voirie qui se font autour d'elles. »

Témoin l'inscription qui rappelle la construction d'un pont sur la route de Rusicade (Philippeville).

Administration de la Confédération. — Les triumvirs. — Les premiers magistrats de la confédération furent d'abord au nombre de deux, appelés, pour cela, *duumvirs*; mais bientôt, sans doute lors de l'érection des trois autres villes principales en colonies, ce chiffre fut porté à trois triumvirs dont un était délégué pour les colonies de Rusicade, Chullu et Milev. Leur charge était annuelle; il fallait pour la briguer, avoir été questeur, puis édile; dans le principe, elle était conférée par l'assemblée populaire composée des citoyens ayant le droit de cité ou admis à y participer. Le président des triumvirs sortant, vérifiait les titres des candidats et en dressait la liste; puis on procédait au vote. L'élection imposait l'obligation de verser 20,000 sesterces dans la caisse municipale et de donner les jeux et les libéralités promis dans la pollicitation.

Ces élus disposaient du pouvoir exécutif et avaient des prérogatives et des charges que nous indiquerons plus loin.

L'ordo decurionum. — Les citoyens et les incoloe (étrangers ayant acquis le domicile municipal), supportaient la plus grande partie des charges de la colonie, mais ils avaient seuls le droit d'élire leurs magistrats; ils étaient partagés en curies et, tous les cinq ans, avait lieu un recensement général des personnes et des biens imposables, sous la direction des triumvirs qui prenaient pour ce motif, le nom de quinquennales. Ils formaient, dans chaque curie, dont le nombre était de dix par municipes, une liste de dix notables remplissant certaines conditions d'aptitude, et qui composaient pendant cinq ans, le Conseil ou *ordo decurionum* de la cité; les anciens hauts magistrats municipaux en faisaient partie de droit.

Chacune des trois colonies avait son ordo particulier, mais elle déléguait un certain nombre de ses décurions qui se joignaient à l'ordo de Cirta et formaient ainsi le

Conseil général de la confédération. Dans l'ordo étaient compris, mais en quelque sorte nominalelement, les patrons et protecteurs de la colonie, les pontifes ou flamines, magistrats sacerdotaux et divers autres fonctionnaires.

Les édiles. — Deux magistrats, les *édiles*, étaient chargés sous l'autorité des triumvirs de fonctions administratives, de voirie et police. Leur mandat était annuel.

Les questeurs. — Au-dessous d'eux étaient les questeurs, chargés plus particulièrement des affaires financières. Pour devenir édile, il fallait, comme nous l'avons dit, avoir été questeur.

Pendant le premier siècle, ces magistrats : triumvirs, édiles, questeurs étaient élus par l'assemblée du peuple, curies réunies; mais à partir du deuxième siècle, c'est l'ordo qui les désigna par l'élection.

Attribution de l'ordo. — Ce conseil délibérait sous la présidence d'un des triumvirs et décidait par vote secret ou public. Une foule de questions d'intérêt général ou local lui étaient soumises et il exerçait sur l'administration de l'exécutif un contrôle effectif. Ses décisions étaient rendues sous forme de décret, qui nécessitait parfois la sanction de l'assemblée populaire. Toutes les charges municipales entraînaient, pour le titulaire, un versement de 20,000 sesterces.

Les attributions de l'ordo étaient considérables; mais l'autorité des magistrats qu'il nommait et qu'il contrôlait était effective et directe.

Attributions des triumvirs, des édiles et des questeurs.
Les préfets juredicundo. — Les triumvirs, dans le principe, avaient le commandement des milices locales, mais ce droit leur fut promptement retiré, pour être conféré exclusivement aux légats impériaux (généraux). Quant à leurs attributions elles se rapportaient, toutes proportions gardées, à celles des Conseils à Rome, de même que celles de l'Ordo rappelaient celles du Sénat.

La durée de leur mandat était d'un an : il ne pouvait être renouvelé qu'au bout de cinq ans. Le vote qui les nommait avait lieu en juillet. Ils étaient présentés, ainsi que nous l'avons dit, par les triumvirs sortants. Les triumvirs désignaient des préfets *juredicundo*, exerçant leur juridiction dans tout le territoire de la confédération, et ayant une autorité complète, par délégation, dans le reste de la confédération. Cette magistrature ne pouvait être exercée par un triumvir pour ce motif, puisqu'ils agissaient pour eux.

Une des principales attributions des triumvirs était de former une juridiction supérieure au civil et, dans une mesure assez restreinte, criminelle. Ils présidaient l'ordo, installaient les magistrats et dirigeaient tous les cinq ans le recensement qui fixait non seulement la liste des citoyens, mais encore constatait la fortune publique et privée et par suite les ressources de la colonie et les impôts à percevoir. Ils avaient à leur disposition un officium, ou administration avec de nombreux fonctionnaires.

Les édiles étaient particulièrement chargés de l'entretien des édifices publics ; des voies et rues ; de l'approvisionnement et du contrôle des marchés, et enfin, de l'organisation des fêtes. Ils avaient, en outre, une sorte de juridiction comme notre simple police.

Les questeurs tenaient en même temps du fonctionnaire et du magistrat. Ils avaient l'intendance des revenus et impôts et soldaient les dépenses ordonnancées par les édiles ; aussi les questeurs avaient-ils sous leurs ordres de nombreux employés.

Au-dessous de ces magistrats principaux, gravitaient des catégories de fonctionnaires de tout ordre qu'il serait trop long d'énumérer.

Les Magistrats : flamines, pontifes, augures, prêtres. — Les triumvirs dominaient tout, et, au-dessous d'eux venaient en première ligne, les édiles et les questeurs pour les choses civiles et, sur le même rang, les flamines, les pontifes, les augures et les prêtres, pour le

service religieux. Ces magistrats de la religion s'appuyaient sur de nombreux collèges ou corporations des cultes particuliers. Toute cérémonie était précédée par la célébration des rites de la religion romaine.

Les flamines, véritables chefs du culte, portaient le titre de perpétuels, lorsqu'ils avaient exercé leurs fonctions à Cirta. Mais de même que les empereurs divinisés avaient leurs flamines, chargés de célébrer les rites de leur culte, les impératrices divinisées avaient leurs prêtresses (*flaminicœ*), remplissant le même office à leur égard. C'étaient en général les épouses des flamines, et Cirta en a possédé plusieurs dont les inscriptions nous ont transmis les noms.

Les pontifes étaient plus particulièrement chargés des nombreuses cérémonies publiques, des sacrifices et de l'oblation des vœux. Ils avaient aussi une juridiction religieuse. Les augures et les prêtres les aidaient ou agissaient isolément dans les cérémonies publiques et privées. Chaque divinité avait, du reste, un collège spécial de prêtres, et un ou plusieurs temples particuliers.

A Cirta, les dieux, tous de l'Olympe, paraissent avoir eu des sanctuaires ; de plus, chaque colonie avait son génie propre et des autels dédiés à des abstractions, telles que la vertu, l'honneur, la concorde des IV colonies, etc. ; enfin les divinités puniques avaient été admises dans ce panthéon si largement ouvert ; mais elles ne tardèrent pas à se transformer : Baal Hammon, se fondit avec Saturne et Tanit, avec Vénus Aphrodite et Diane, sous les noms de *Virgo cœlistis* et de *Bona Dea* (1).

La Pollicitation. — Le candidat passait avec les électeurs, une sorte de contrat, la *pollicitation*, par laquelle il s'obligeait, s'il était élu, à verser dans la caisse municipale une somme de 20.000 sesterses, pour chacune des trois grandes magistratures, ou à élever des statues, des arcs de triomphe, ou autres édifices, en outre de réjouis-

(1) Nous avons pris ces détails dans le travail de M. Vars sur Cirta (p. 133 et suiv.) et dans tous les articles publiés dans la collection de la Société, ainsi que dans les travaux spéciaux.

sances publiques durant sept ou huit jours et de distributions d'argent. La belle statue en marbre de Bacchus, qui est au musée, a été offerte par Quadratius Quintulus, préfet des triumvirs. Si l'élu n'exécutait pas les promesses du candidat, il pouvait être poursuivi civilement par la cité (1). Les inscriptions antiques retrouvées à Constantine et Philippeville contiennent de nombreux exemples des faits exposés ci-dessus.

Les citoyens, leurs droits et leurs devoirs. — Les habitants des cités formaient deux classes principales : les citoyens (*cives*), jouissant de la plénitude des droits et les étrangers établis (*incolae*) depuis une période déterminée, leur acquérant le droit de cité. L'obligation d'accepter les fonctions municipales et de supporter les plus lourdes charges leur incombait.

Quant aux gens nouvellement établis (*adventores et hospites*), ils n'avaient pas droit aux honneurs et étaient exempts de bien des charges.

Jusqu'au II^e siècle, les citoyens des deux classes ci-dessus, divisés en curies (dix au moins par municipes), étaient convoqués pour élire leurs principaux magistrats, sous la présidence des triumvirs, à Cirta. Tous les cinq ans, un recensement général avait lieu. Les triumvirs, qui restaient cinq années en charge et portaient pour cela le nom de *quinquennales*, révisaient les listes, ainsi que les évaluations de la fortune de chacun et portaient sur l'*album* les noms de dix citoyens par curie, soit cent, en tout, formant l'ordo. Certaines conditions d'honorabilité étaient exigées et on pouvait conserver indéfiniment ce titre tant qu'on ne s'en était pas rendu indigne. Il fallait aussi avoir au moins trente ans d'âge, et, à la basse époque, trente-cinq. Peut-être l'ordo à Cirta dépassa-t-il le chiffre de cent membres, en raison de la participation des trois autres colonies à sa formation. Ils avaient le titre de décurions des quatre colonies ; leurs noms étaient inscrits sur des tables de bronze ou de marbre décorant le forum.

(1) Poule. Société archéologique 1878, p. 318 et suiv.

En tête de la liste sont les édiles ayant des fonctions spéciales de police et d'administration et dont les attributions sont annuelles. Ceux qui ont déjà rempli des fonctions leur conférant le droit d'en briguer d'autres sont soigneusement indiqués avec leurs titres.

Cette assemblée, ainsi que nous l'avons dit, avait des attributions nombreuses et importantes, tant comme administration que comme surveillance. Elle délibérait au scrutin secret et pouvait former des commissions spéciales (1).

Le patronat. — Les colonies conféraient le titre de patron à des personnages influents, qui devenaient ainsi leurs protecteurs officiels, chargés de la défense de leurs intérêts dans la métropole. Cet honneur, sollicité et souvent acheté par des libéralités, résultait d'une délibération prise par l'ordo : c'était une sorte de convention passée entre la cité et la personne qu'elle voulait honorer. « Son nom figurera désormais en tête de l'ordo ; certains privilèges lui seront accordés ; en retour, le patron mettra au service de la cité son influence, son expérience, ses relations (2). En outre, elles se rattachaient à une puissante tribu de la métropole et ce fut par la *gens Quirina* que la colonie cirtéenne se fit adopter et inscrire sur ses rôles.

Nos inscriptions nous donnent les noms de plusieurs patrons de Cirta, parmi lesquels nous citerons :

P. Pactumeius Clemens, jurisconsulte, ancien consul, légat du proconsul d'Afrique.

T. Caesernius Statius Quintius Statianus Memmius Macrinus, consul et légat du propréteur de la province d'Afrique.

M. Flavius Postumus, préfet du trésor militaire.

C. Arrius Antoninus, consul, proconsul d'Asie.

Q. Anicius, vir clarissimus, légat du propréteur (3).

(1) *Cirta*, par M. Vars, pass.

(2) Pallu de Lessert (loc. cit).

(3) Ibid.

Cirta pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne. — Durant plus de deux siècles la république des quatre colonies cirtéennes vécut tranquille à l'abri de ses institutions et si, comme on l'affirme, les pays les plus heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, rien ne manqua à son bonheur. Son nom paraît, par ci par là, notamment à l'époque de la grande révolte du Berbère Tacfarinas (de 17 à 24 de J. C.), qui mit en péril la domination romaine. Bloesus, chargé par Tibère de réduire le rebelle, envoie son fils couvrir Cirta et les colonies environnantes qui étaient menacées. Après la défaite et la mort de Tacfarinas, surpris dans son camp et tué près d'Auzia (Aumale), Caligula divisa les pouvoirs et fit commander les troupes par des légats relevant directement de l'empereur.

Cependant la colonisation s'étendait malgré les révoltes des indigènes. Vers la fin de l'an 123 ou au commencement de 124, après un des voyages de l'empereur Hadrien, le siège, le dépôt, dirions-nous aujourd'hui, de la III^e légion (Augusta), qui fournissait toutes les garnisons de la Numidie, fut transporté de Théveste (1) à Lambèse, qui devint le grand centre militaire chargé de protéger le Tell contre les incursions des Berbères du sud.

Fronton. Arrius Antoninus. Pacatus et Ant. Saturnina. Les Lollius et Apulée, G. Marcianus. — Sous le règne de Marc Aurèle, nous voyons M. C. Fronton, originaire de Cirta, dont les habitants lui confèrent le titre de « Nouveau Cicéron », devenir l'ami de l'empereur philosophe et occuper l'emploi de professeur d'éloquence à sa cour. C'était un avocat célèbre, allié à plusieurs familles cirtéennes, et nous possédons des fragments de ses lettres à Arrius Antoninus, que nous avons cité comme patron des quatre colonies. Ce dernier, après avoir occupé les plus hautes positions et rendu de grands services à son pays en le préservant de la famine (166-167), ce qui lui avait valu des témoignages publics de reconnaissance, et la confiance de Marc Aurèle, fut mis à mort par

(1) Théveste (Tébessa).

Cléanthe, préfet du prétoire sous Commode (vers 189). Arrius Antoninus était le gendre de Caius Arrius Pacatus, le propriétaire des thermes qui occupaient, à Cirta, l'emplacement compris entre les rues des Cigognes et Richepanse (rue de France). Ce dernier avait pour femme Antonia Saturnina qui possédait de grands biens du côté de Mastar (1), où elle avait institué un marché se tenant le 5 des Calendes et des Ides de chaque mois (2).

Cette famille Arria était une des plus puissantes de Cirta, aussi son nom se retrouve-t-il souvent sur nos inscriptions; un Arrius Maximus, également sénateur, y a été relevé.

Celle de Lollius était non moins puissante; on a trouvé plusieurs inscriptions se rapportant à cette famille, à Constantine même, et un remarquable monument funéraire, encore debout, lui a été élevé entre le Kheneg et l'Oued-Smendou, sur un massif dont les pentes s'abaissent vers cette rivière située, à deux kilomètres de distance. Cette région et particulièrement les environs de Tiddi (le Kheneg), étaient leur domaine.

Un Lollius Urbicus atteignit les plus hautes positions sous le règne d'Hadrien; il était l'ami d'Apulée, un des meilleurs écrivains de l'Afrique romaine, et sans doute son allié.

Né en 114 à Madaure (actuellement Medaourouch au sud-ouest de Souk-Ahras), Apulée commença ses études dans sa ville natale et les compléta à Karthage; il parcourut ensuite l'Orient et la Grèce et y séjourna longtemps. Imbu de la philosophie grecque, naturaliste, physiologiste, initié aux rites des sociétés secrètes de l'Orient, il revint à Karthage comme professeur et exerça une grande influence sur son époque. Comme il était ennemi du christianisme, les adeptes de cette religion l'accusèrent de pratiquer la magie.

Il avait épousé, à Tripoli, une riche veuve de la famille Grania, alliée à celle des Lollius de Cirta, et soutint

(1) Castellum Mostarense, actuellement Rouffach (Beni-Ziad) et dont le nom doit subir un nouveau changement.

(2) Poulle (Société arché. 1875, p. 359 et suiv.).

contre le fils de sa femme, le célèbre procès, bien connu.

Citons encore [Geminius Marcianus, originaire de Cirta, dont le nom se retrouve sur plusieurs inscriptions. Devenu, après une brillante carrière, propréteur de la province d'Arabie, il n'oublia pas sa patrie, et, par testament, exprima le désir que sa statue fut érigée sur le forum de Cirta. Les habitants de la ville de d'Adraa, en Arabie, jaloux de lui témoigner leur reconnaissance, tinrent à honneur d'exécuter son vœu et déléguèrent une députation des leurs qui vinrent, vers 165, ériger la statue de G. Marcianus, à Cirta et à Rome (1).

Septime Sévère et Julia Domna en Afrique. — Septime Sévère, originaire de Leptis (près Tripoli), porta une grande affection à l'Afrique et s'occupa avec intelligence des affaires de cette contrée. Il s'entoura d'Africains qui se distinguèrent particulièrement dans le barreau et l'armée. Sa femme, Julia Domna, Syrienne d'origine, acquit d'immenses domaines en Numidie, particulièrement aux environs de Cuicul (Djemila). Elle est toujours nommée, dans les inscriptions, sous le titre de « Mère des Camps ». Cette colonie fut adjointe, sans doute, vers la fin du II^e siècle, à la confédération cirtéenne, qui s'appela dès lors « République des cinq colonies ».

Les Africains, s'il faut en croire Hérodien, mirent Septime Sévère au rang des dieux. On est porté à supposer que ce prince sépara la Numidie de la Proconsulaire, et y envoya un légat impérial, tandis que l'ancienne Afrique restait sous l'autorité administrative du proconsul. Dans ce cas, la résidence ordinaire du légat dut être Lambèse.

La religion chrétienne en Afrique. — Mais un élément allait profondément troubler l'Afrique, de même que le reste de l'empire romain. La religion chrétienne qui s'était propagée dans les masses durant le cours du II^e siècle, avait pénétré sans éclat en Afrique, acceptée

(1) Poulle. Société arch. 1876-77 — p. 535.

d'abord par les humbles. On sait quelles étaient les idées de ces premiers chrétiens : la vieille société païenne devait disparaître pour faire place au règne du Christ, c'est-à-dire à l'égalité entre tous les hommes. Aucun bien terrestre ne devait être conservé, car il fallait ne se préoccuper que des préparatifs pour la comparution prochaine devant le tribunal de Dieu. C'était une profonde révolution dans une société dont l'esclavage était une des bases. L'empereur, souverain pontife, divinisé après sa mort, était directement attaqué dans sa puissance, dans sa raison d'être même ; enfin les Chrétiens refusaient le service militaire et méprisaient tout ce qui avait été considéré comme sacré. Il n'est donc pas surprenant que le pouvoir eût cherché à s'opposer aux progrès de si dangereux novateurs. Les empereurs — exception faite des folies de Néron — le firent d'abord avec la plus grande modération. Domitien, se servant de la loi qui avait été édictée contre les Druides, prit les premières mesures pour punir ceux qui *judaisaient* et *christianisaient*, car, dans l'origine, on confondait les deux cultes. Ses successeurs fermèrent les yeux, mais ce fut alors la populace qui, accueillant les fables les plus ridicules, s'ameuta en différents endroits contre les Chrétiens et fit des exécutions sommaires.

Les premiers martyrs. — Trajan inscrivit dans le code le crime de christianiser. Les néophytes qui manifestaient leur foi publiquement étaient arrêtés, conduits devant le gouverneur et s'ils persistaient, punis de mort. Sous les règnes d'Antonin et de Marc-Aurèle, la religion chrétienne fit des progrès en Afrique. Loin d'être terrifiés par les mauvais traitements, les néophytes recherchaient avec avidité le martyre et montraient une constance inébranlable. Septime Sévère fit poursuivre avec rigueur les chrétiens d'Afrique; Cirta eut peut être des martyrs (1).

L'anarchie dont l'Empire fut alors le théâtre et à laquelle l'Afrique prit une large part, marqua le commen-

(1) Si l'on s'en rapporte à l'inscription du rempart. Certains assurent que ces chrétiens furent tués à Lambèse.

ment de la décadence de la colonisation et de l'autorité romaines. Les persécutions religieuses contribuèrent peu à l'affaiblissement de la population coloniale; mais elles permirent aux groupes berbères, restés intacts dans les montagnes reculées et sur la ligne des Hauts-Plateaux, de se rapprocher et d'enserrer les régions cultivées des plaines.

Querelles religieuses. — Après avoir pénétré, comme nous l'avons dit, dans les basses classes, le christianisme s'était répandu dans les rangs moyens de la société et dans l'armée. Mais il avait donné naissance à des schismes qui trouvaient toujours bon accueil en Afrique : des points de dogme étaient sans cesse controversés et les pasteurs entraient fréquemment en lutte avec leurs chefs spirituels. Dans les grandes villes, à Karthage, par exemple, où avait brillé Tertullien, les mœurs très policées adoucissaient, en apparence, ces débats; mais, les campagnes de la Numidie étaient habitées par une population composée d'éléments divers, parmi lesquels les indigènes romanisés avaient une grande part — car il ne faut pas s'y tromper, c'est par l'élément indigène que la colonisation a été faite. — C'étaient, en maints endroits, des gens grossiers, presque sauvages, ayant comme pasteurs des hommes de leur sorte, dont les passions étaient vives et ardentes, et qui employaient volontiers la violence à l'appui de leurs arguments.

Anarchie en Afrique dans le milieu du III^e siècle. — La nouvelle religion ne fut pas du reste la seule cause des troubles qui désolèrent l'Afrique pendant le III^e siècle. Caracalla avait tenu à honneur de combler de bienfaits le pays de son père. Quant à son édit d'émancipation, il n'était libéral qu'en apparence, car en accordant le titre de citoyen à tous les habitants libres de l'empire, il n'avait eu d'autre but que de se procurer de l'argent pour le trésor et des hommes pour le service militaire. Cette mesure, comme le fait si bien remarquer

M. Poulle (1), n'avait pas modifié l'ancienne classification en villes libres ou municipales et coloniales, de droit italique, de droit latin, etc. Il est possible cependant que l'autonomie de la confédération cirtéenne ait reçu, à cette époque, une grave atteinte. Dans tous les cas, il n'y avait plus de motif pour refuser aux villes importantes le titre et les prérogatives des municipes. Depuis quelque temps, la confédération cirtéenne s'était augmentée d'une nouvelle cité, Cuicul (Djemila), où la famille de Septime Sévère possédait de grands domaines ; aussi avait-elle pris le titre de « République des cinq colonies. »

Sous les règnes de Macrin, 3^e empereur africain, et d'Elagabal, fils de Souizès, ancien légat de la III^e légion et gouverneur de la Numidie militaire, déjà formée de fait, sinon de droit, (de 217 à 222), l'Afrique fut mêlée, de plus en plus, à la direction des affaires de l'empire, mais sans grand avantage pour l'ordre et les bonnes mœurs. Alexandre Sévère sut alors rétablir la discipline et les Africains n'eurent qu'à se louer de son administration. Malheureusement, en 235, il tombait sous le poignard du Goth Maximin, et l'anarchie se répandait de nouveau dans les provinces. L'Afrique saisit cette occasion de donner au monde un nouvel empereur ; le vieux proconsul Gordien fut proclamé, presque malgré lui, par les citoyens de Karthage, et les soldats de la III^e légion appuyèrent ce choix (237). Mais bientôt le sénateur Capellien qui gouvernait les Maurétanies et disposait de soldats aguerris par les luttes incessantes contre les Berbères, envahit la Numidie et écrasa, auprès de Karthage, Gordien et son fils. C'était le triomphe de Maximin et l'on sait qu'il fut suivi de cruelles représailles : la III^e légion fut licenciée et comme la Numidie paraît avoir soutenu les usurpateurs, il est probable qu'elle fut sévèrement punie.

Le succès de Maximin fut aussi éphémère que celui de ses prédécesseurs et l'anarchie se répandit de nou-

(1) Loc. cit. p. 115. Voir en outre Jul. Capitolin et Lampride.

veau dans les provinces. Le proconsul d'Afrique Sabianus, se mit en état de révolte contre le jeune Gordien III, qui avait été proclamé, et entra en lutte contre le proeses de la Maurétanie, fidèle à l'empereur. La Numidie fut le théâtre d'une partie de la campagne. En quelques années, cinq empereurs se succédèrent, et quels empereurs ! L'Arabe Philippe, un brigand de grands chemins (244), Décius (249), Gallus (251), le Maure Emilien (253). Enfin, en 253, Valérien, ancien légat de la III^e légion, s'empare de l'autorité suprême et profite de son passage aux affaires, pour reconstituer cette légion licenciée précédemment.

Ce fut sans doute dans la seconde moitié du III^e siècle que la confédération des quatre colonies fut dissoute et que le pays se trouva soumis aux conditions ordinaires des autres provinces de l'empire ; mais la date de cette modification administrative manque et on n'en connaît ni l'auteur, ni les motifs, ni les faits qui ont accompagné son exécution (1).

Révoltes des Indigènes. — Rien ne pouvait être plus favorable à la reconstitution de la nationalité berbère que cette désorganisation de tout ce qui avait fait la force des conquérants. Aussi les révoltes des indigènes deviennent-elles incessantes. C'est de la région montagneuse comprise entre Icosium (Alger), Sitifis (Sétif) et la mer, qu'elles partent. Le légat de la Numidie veut donner la main à un officier, nommé Gargilius, qui commandait, à Auzia (Aumale), la cohorte des cavaliers maures, mais celui-ci tombe dans une embuscade tendue par les Barbares, et périt en combattant. Les rebelles, conduits par quatre chefs berbères, s'avancent en vainqueurs jusqu'aux environs de Milev (Mila) et franchissent la limite de la Numidie, en portant partout le pillage et la dévastation.

Division de la Numidie en militaire et civile. — Le légat C. N. Décianus (Decimus), propréteur de Numidie

(1) Aurélius Victor, Vopiscus (hist. de [Probus]), Zozime I. Eutrope, Mamertin, P. Orose.

met en pièce les révoltés, mais il trouve derrière eux les Quinquegentiens, confédération de cinq tribus habitant les montagnes que nous appelons La Grande Kabilie (Mons Ferratus) et il doit lutter longuement contre eux. On se trouvait alors dans la période des trente tyrans, et la Numidie devint le théâtre d'une nouvelle révolte dont le Berbère Aradion était le chef. Le général Probus dut venir en personne combattre le rebelle, qu'il tua en combat singulier (270). Pour honorer son courage, il lui fit élever par ses soldats un tombeau de deux cents pieds de largeur, que certains érudits ont cru retrouver dans le Medracen. Quelques années plus tard les Quinquégentiens s'étant de nouveau insurgés, la situation était tellement grave que Maximien Hercule, associé à l'empire, passa en Afrique pour mener la campagne contre eux. Après en avoir triomphé, non sans peine, et les avoir châtiés d'une manière terrible, Maximien fit subir à la Maurétanie une nouvelle division, en créant la province Sétifienne. Quant à la Numidie, elle fut divisée définitivement en territoire civil et territoire militaire, le premier sous le nom de Numidie Cirtéenne, avec Cirta comme chef-lieu et le second sous le nom de Numidie militaire (1). Lambèse cessa alors d'être le siège de la III^e légion qui fut répartie dans les postes avancés (397).

On ne rencontre plus la mention des cinq colonies depuis l'époque d'Alexandre Sévère. C'en était fait aussi des franchises municipales dont les colonies avaient joui jusqu'alors, profitant de leurs ressources et en disposant à leur gré. « Tout cela changea sous Dioclétien, dit M. Poulle, et la situation alla en s'aggravant sous ses successeurs. Les impôts que percevait l'empire ne purent plus subvenir aux frais de la nourriture d'une foule de malheureux..... On fut contraint, d'abord, de rejeter une partie des dépenses publiques sur les budgets des cités, puis de leur prendre une partie de leurs revenus, et, enfin, de les indemniser, après les avoir appauvries, d'obliger les décurions à subvenir, sur leurs propres biens, aux dépenses de leurs villes. »

(1) Poulle. Maurétanie. Société arché. p. 119, 120, 494 et suiv. (1863 et 1877).

Grandes persécutions contre les Chrétiens, — A partir du milieu du III^e siècle, la lutte contre le Christianisme atteignit sa période aigue. Certains empereurs, comprenant que l'existence même de l'empire était menacée, prescrivirent les mesures les plus rigoureuses. Décius organisa, d'une manière régulière, la persécution (250). Valérien édicta des lois non moins sévères. Cependant, dans le dernier tiers du III^e siècle, grâce à l'anarchie générale, la persécution contre les Chrétiens se modéra; les prêtres de la nouvelle religion purent se réunir en concile, pour essayer de s'entendre sur différents points contestés, de dogme et de rite. En somme, tant qu'ils ne s'affichaient pas et n'attaquaient pas directement la majesté de l'empereur et les lois existantes, les Chrétiens pouvaient exercer leur culte, sans être trop inquiétés. Mais en 303, Dioclétien, cédant aux instances de son César Galère, appliqua la loi de proscription qui porte le nom d'édit de Nicomédie (14 des Calendes de juin 303). Les mesures prescrites étaient terribles : destruction des églises, des livres et des objets servant au culte; mise hors la loi de tous les Chrétiens, dont les biens étaient saisis et qui devaient eux-mêmes être livrés au bourreau.

Cet édit fut exécuté, en Afrique, comme partout. Munatius Félix, flamine perpétuel à Cirta, se fit remarquer par son ardeur et sa violence. Généralement, les Chrétiens restèrent fermes dans leur foi, au milieu des tortures, et un certain nombre de prêtres subirent le martyre plutôt que de remettre aux persécuteurs leurs livres et leurs vases sacrés qu'ils avaient cachés. Mais en plusieurs endroits, les pasteurs faiblirent, renièrent leur foi et livrèrent le dépôt sacré.

Faiblesse de l'église de Cirta. — L'église de Cirta, terrorisée par Munatius Félix, représentant de l'ancienne religion, ne fit aucune résistance. « Dans cette circonstance, dit M. Poulle, l'évêque de Cirta, Paulus, les prêtres, les diacres, les lecteurs et tous les employés qui remplissaient à l'église des fonctions d'ordre inférieur,

se signalèrent par une grande faiblesse : ils livrèrent les objets du culte, les colliers d'or et d'argent, les cassolettes, les lampes, plus de trente-cinq volumes des livres sacrés..... ». Par l'ordre du flamine les églises furent renversées et l'on s'empara non seulement des objets du culte, mais encore d'une grande quantité de vêtements que la charité des fidèles destinait aux pauvres, ce qui semble indiquer que les néophytes malheureux, les esclaves recevaient un costume décent en étant admis dans l'église. Deux sous-diacres, Marculus et Catulinus, seuls, refusèrent de se soumettre et furent cruellement maltraités (1).

Les jours thuriféraires. — Cette persécution n'était que le prélude de violences plus grandes encore ; il ne suffisait pas d'avoir détruit les églises et les objets matériels du culte, on allait s'en prendre aux consciences et forcer les chrétiens à se dénoncer eux-mêmes. L'empereur, par un nouvel édit (de la fin de 303 ou du commencement de 304), désigna un certain nombre de jours pendant lesquels chacun devait venir, publiquement, sacrifier aux dieux. Des autels furent dressés sur les places publiques et tout habitant y était conduit et contraint d'y célébrer le culte de Rome. On appela ces périodes les *jours thuriféraires* (dies thurificationis), et il faut avouer que c'était un excellent moyen de reconnaître les chrétiens qui, sans afficher leurs croyances, étaient sincèrement convertis. Valerius Florus, praeses de la Numidie militaire, se fit l'exécuteur de ces mesures. Le sang des chrétiens coula à flots en Afrique, durant cette période appelée l'ère des martyrs.

(1) Voici, du reste, le résumé qui est donné de cette scène par Morcelli : « Munatius se présente à l'église et somme Paulus, au nom de l'empereur, « d'apporter les écritures de votre loi et tout ce que vous avez ici. » L'évêque répond : « Ce sont les lecteurs qui possèdent les écritures. Quant à nous, nous vous abandonnons ce que nous avons ici. » Alors le mobilier de l'église est livré, en présence des prêtres, diacres, sous-diacres et employés subalternes. On y remarque deux calices d'or, six calices et six burettes d'argent, etc. Puis le flamine, aidé par ses agents, saisit les vêtements préparés, en grand nombre, pour les besoins des pauvres ; on visite la bibliothèque, le cellier et, enfin, les cellules des lecteurs, qui s'empressent de remettre les livres sacrés ; quelques-uns d'entre eux déclarent même que, s'ils en possédaient davantage, ils les livreraient également. » (*Africa christiana*).

Cirta et ses environs devinrent le théâtre de nombreuses exécutions : le fanatisme de Félix et la rigueur de Florus furent ingénieux pour occuper les bourreaux. En outre des chrétiens Jacques et Marien torturés à Cirta en 259, puis exécutés à Lambèse et que l'église a admis au nombre de ses saints, une grande inscription gravée sur le rocher, à droite de l'entrée du ravin du Rumel, nous transmet les noms d'un groupe de martyrs qui ont dû être exécutés avec les précédents. C'étaient, sans doute, d'humbles artisans ou cultivateurs, originaires d'un bourg nommé Hortensia, en Bizacène.

Citons encore l'inscription recueillie aux Beni-Ziad (Mastar), et qui rappelle que le sang d'autres martyrs a été pieusement recueilli.

Tyrannie de Galère. — Constantin et Maxence. — Nous voici arrivés à l'une des périodes les plus importantes de l'histoire de Cirta. En 305, Dioclétien et Maximien Hercule ayant abdiqué en faveur des césars, Constance Chlore et Galère, ceux-ci se partagèrent l'empire ; et, bien que Constance eût l'Afrique dans son lot, il en abandonna l'administration à Galère, qui fit encore gémir ces malheureuses provinces sous sa tyrannie. Le 25 juillet 306, Constance étant mort, les troupes proclamèrent Auguste, son fils Constantin, tandis que Galère accordait à Sévère le même titre. Peu après, Maxence, fils de Maximien Hercule et gendre de Galère, ayant gagné l'appui du Préfet du Prétoire, prit aussi la pourpre et fut acclamé par les soldats (25 Oct. 306).

Usurpation d'Alexandre. — Le Préfet du Prétoire exerçait alors une autorité administrative sur la province d'Afrique. Or, Anulinus avait à Karthage, comme lieutenant, un certain Alexandre, originaire de Pannonie, selon Aurélius Victor, vieux soldat affaibli par l'âge. On lui avait donné d'abord le titre de comte et, après le départ du proconsul, il fut élevé aux fonctions de vicaire d'Afrique (Mars 306). Il reçut probablement la mission de proclamer Maxence dans les provinces afri-

caines ; mais les troupes tenaient pour Galère, en raison des faveurs dont il les comblait. Elles refusèrent de reconnaître l'usurpateur et prirent, par terre, le chemin de l'Orient. On ignore pour quel motif elles se virent contraintes de revenir sur leurs pas et de rentrer à Carthage, où elles retrouvèrent leur général Alexandre. L'anarchie était alors à son comble en Afrique. Sur ces entrefaites, on apprend la mort de Galère et, aussitôt, les troupes déliées de leur serment, veulent nommer un empereur et proclament leur vieux général Alexandre qui essaie, en vain, de résister à cet excès d'honneur. Malgré lui, il l'accepte, mais, dans l'exercice du pouvoir, se montre absolument incapable (308).

Concile de Cirta. — Revenons à Cirta. Après l'abdication de Dioclétien, les persécutions avaient cessé : chrétiens et païens restaient en présence, mais une sorte de trêve avait suspendu les hostilités. L'évêque de Cirta, le faible Paulus, étant mort, un concile se réunit dans cette ville, le 4 Mars 306, pour lui donner un successeur et s'occuper des intérêts de la religion. « Dix évêques de la Numidie, parmi lesquels les deux Donat, y assistèrent, d'après les actes que nous a conservés Saint-Augustin, sous la présidence de Secundus, évêque de Ticisis (1) alors primat de la Numidie. Comme les églises, démolies deux ans auparavant, n'avaient pas été rebâties, l'assemblée fut tenue dans la maison d'un particulier, Urbain Donat, ou Urbain Carisus (2).

« La réunion fut tumultueuse car on voulait commencer par une confession générale et les prêtres s'accusèrent mutuellement d'indignité. Ceux qui avaient été fermes pendant la persécution reprochèrent aux autres leur faiblesse et les appelèrent « *traditeurs* ». Ces derniers se défendirent comme ils purent en accusant leurs adversaires de divers crimes. L'un d'eux Purpurius, auquel on

(1) Actuellement Aïn El Bordj, au sud de Sigus. Il faut remarquer que ces évêques étaient en réalité de simples curés, ainsi que cela a été parfaitement établi par l'abbé L. Godard, dans la *Revue Africaine*, 2^e année, p. 399).

(2) Poule, loc. cit., p. 486.

avait reproché le meurtre de deux enfants de sa sœur, dans la prison de Mila, reconnaît le fait, s'en glorifie et s'écrie :

« Pensez-vous m'intimider et m'effrayer comme les autres ? Et vous-mêmes, comment vous êtes-vous tirés de la prison où vous tenait le curateur, si ce n'est pas par un sacrifice peu avouable ? Quant à moi, j'ai tué et je tuerai encore tous ceux qui sont contre moi ! » Voilà le spectacle que donnaient les Chrétiens, au moment où la persécution venait à peine de cesser et où le triomphe était proche.

Divisions entre les Chrétiens. Les traditeurs — Effrayé par ces violences, Secundus arrêta les confessions et l'on procéda à l'élection au milieu du tumulte. Les évêques proposaient Sylvain, mais le peuple s'écria : « Nous voulons un homme de notre ville, sans reproches ; Sylvain est un traditeur. » — « Cependant, dit M. Poulle, les personnages les plus importants et les plus pieux avaient été enfermés dans le « cimetière des martyrs », et ne purent prendre part à l'élection. Elle fut faite par les hommes de peine du champ de Mars et de l'amphithéâtre, qui proclamèrent Sylvain. L'un d'eux, Mutus, le prenant sur ses épaules, le porta au siège épiscopal. »

La division qui allait être si funeste aux chrétiens, et par suite à la domination romaine, s'était manifestée au concile de Cirta, et c'est pour cela que nous sommes entrés dans les détails qui précèdent ; le schisme de Donat allait éclater. C'est donc avec raison que Saint-Augustin a dit : « Le parti de Donat tire son origine de la Numidie. Ce sont les Numides qui ont commencé la division, le tumulte, le scandale, et qui ont cherché à faire naître cette plaie effroyable de l'église (1) ».

Les provinces africaines reconnaissent l'autorité d'Alexandre. — Pendant que Cirta était le théâtre de ces événements, Maxence, après avoir défait et mis à mort Sévère, s'était emparé de Rome et de toute l'Italie.

(1). De Pastor. tract.

Absorbé par le soin d'asseoir sa puissance, il n'avait pas le loisir de s'occuper de l'Afrique où Alexandre continuait à régner, tranquillement établi à Karthage, sans paraître s'inquiéter du lendemain. Les provinces ne voyant aucun autre chef, avaient fini par reconnaître l'usurpateur.

Cirta ne fit pas exception et nous en avons la preuve par une inscription trouvée dans les fondations de la maison Moreau, place du Palais. C'est une dédicace à « *Notre Seigneur Lucius Domitius Alexander, pieux, heureux, invaincu, propagateur de tout le genre humain et du nom romain.* » L'auteur qui nous est connu est Scironius Pasicratis, « gouverneur des Numidies » (1). Ce pluriel nous prouve en outre que l'administration des territoires militaires et civils était alors réunie dans la même main.

Mort d'Alexandre. — Destruction de Cirta par les légions de Maxence. — En 311, Maxence, pouvait enfin détacher quelques troupes, les plaça sous le commandement du préfet du prétoire Rufus Volusianus et du général Zonas, et les envoya en Afrique pour combattre Alexandre. Vaincu dans un seul combat, l'usurpateur se réfugia à Cirta, laissant les vainqueurs mettre Karthage à feu et à sang. Peu de temps après, Alexandre était pris et étranglé.

L'histoire ne nous dit pas dans quelles conditions Cirta tomba aux mains des légions de Maxence, ni dans quel lieu l'usurpateur fut pris. Ce que l'on sait, c'est que la vieille cité royale berbère fut détruite de fond en comble par les vainqueurs. Nous ignorons également le sort du proluxe Pasicratis, mais il n'est pas téméraire de conjecturer qu'il fut le même que celui de son maître. Cirta atteignait avant cette destruction, la plus grande splendeur : les édifices publics, les statues, les arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places ; quatre ou cinq ponts avaient été établis sur le ravin ; l'eau amenée de la source de l'Ouad bou Merzoug (Amsaga), coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies partout.

(1) Cette importante inscription a malheureusement disparu.

Mort de Maxence, triomphe de Constantin. — Maxence fit cruellement expier à l'Afrique ce qu'il appelait son manque de fidélité : un grand nombre de cités furent livrées aux flammes ; les principaux citoyens poursuivis, dépouillés, périrent dans les tortures ; les campagnes même, furent l'objet d'une dévastation organisée. Par bonheur ce régime fut de courte durée. En 312, Constantin envahit l'Italie, où Maxence l'attendait avec toutes ses troupes, renforcées d'un grand nombre d'Africains. Défait par son compétiteur, il périt en se noyant dans le Tibre (28 Oct. 312).

Cirta, relevée par Constantin, reçoit son nom. — La chute de Maxence fut accueillie en Afrique avec des démonstrations de joie. On dit que Constantin envoya la tête du tyran à Karthage, qui avait tant eu à se plaindre de lui. « Ainsi, dit Morcelli (1), celui-là même qui, pendant « sa vie avait été le fléau de l'Afrique, devint le sujet « d'une vive allégresse. » Le vainqueur s'appliqua à panser les plaies de l'Afrique : des secours en argent, expédiés, les impôts diminués, les biens confisqués rendus à leurs propriétaires et les cités relevées de leurs ruines. Les villes lui élevèrent des arcs de triomphe et des statues ; le sacerdoce fut déféré à sa famille par les magistrats, qui, alors ne pouvaient être chrétiens. Constantin accueillit avec un véritable éclectisme ces manifestations païennes et laissa établir en Afrique le culte de la gens Flavia, à laquelle il prétendait se rattacher, tandis qu'ailleurs, il se montrait l'ennemi du paganisme et le zéléteur de la religion chrétienne.

Cirta reconstruite par ses ordres, recouvrant une splendeur nouvelle reçut son nom en signe de reconnaissance. Dès lors l'ancienne et glorieuse appellation numide tomba dans l'oubli et la ville berbère conserva, sous toutes les dominations, le nom de Constantine (313). Une inscription qui se trouvait gravée sur le tretrapyle détruit lors de l'ouverture de la rue Nationale, célèbre le succès de

(1) *Africa christiana* T. II, p. 207.

Constantin, « restaurateur de la liberté, sauveur de tout l'univers. » (1).

Elle est due à Julius Juvénalis, rational de la Numidie et des Maurétanies, patron des colonies, qui a rempli à l'égard du nouvel empereur, le rôle de Pasicratis pour Alexandre.

Schisme des Donatistes. — La victoire du nouvel empereur, celui qui, selon une inscription de Cirta, « avait rétabli et fait briller d'un nouvel éclat, par son heureuse victoire, la liberté écrasée sous les ténèbres de la servitude (2), » consacrait le triomphe définitif de la religion chrétienne dont le Dieu avait si manifestement protégé ses armes. Malheureusement, les chrétiens ne profitèrent pas un seul jour de leur succès, car la scission profonde qui s'était manifestée dans le concile de Cirta, éclata, avec une violence extrême, en 311, à Karthage, où un nouveau concile avait été réuni. Une véritable conspiration s'ourdit entre tous ces prêtres ruraux, décorés du nom d'évêques, hommes généralement rudes et grossiers, mais qui avaient résisté courageusement aux persécutions. Et alors qu'ils comptaient recueillir les fruits de leur constance, ils se voyaient supplantés dans tous les honneurs, par les lâches, qu'ils frétrissaient de l'épithète de traditeurs ! Entraînés par Donat, évêque des *Cases noires*, bourgade ignorée de l'Aourès (3); ils rompirent définitivement avec ce clergé, qui avait faibli dans les épreuves et qui prétendait recueillir le bénéfice de la fermeté des autres. Les Donatistes se retirèrent dans leurs campagnes et ainsi se trouva consommé un schisme que les cultivateurs embrassèrent avec ardeur. Ces campagnards fanatisés par leurs pasteurs, en butte à la persécution des Orthodoxes, ne tardèrent pas à se livrer à des désordres et des dévastations dont nous n'aurons que trop souvent l'occasion de parler. Constantin essaya en vain de rétablir la paix dans l'église africaine. Il réu-

(1) *Rev. Afr.*, n° 70, p. 242.

(2) L. Renier I. R. de l'Alg., n° 1847. *Qui libertatem tenebris servitutes oppressam suâ felici victoriâ novâ luce illuminavit et revocavit.*

(3) Peut-être Aïn-el-Kçar, dont le nom antique était *Casal*.

nit à cet effet plusieurs conciles en Europe, mais le schisme s'accrut de plus en plus, et l'empereur finit par donner à son vicaire, en Afrique, l'ordre de sévir contre les Donatistes. Pendant ce temps, les indigènes des tribus, exempts des soucis religieux, s'apprêtaient au combat.

Modifications administratives édictées par Constantin.
— L'administration des provinces fut profondément modifiée par Constantin, dans le sens de la centralisation. L'Afrique, moins la Tingitane, releva de la préfecture d'Italie, et se trouva placée sous l'autorité de son Préfet du Prétoire. Un personnage consulaire, résidant à Constantine, administra, sous ses ordres, la Numidie. Un officier, portant le titre de *Comte d'Afrique*, y représenta pour les choses militaires, le *Magister peditum*, sorte de ministre de la guerre, et eut sous ses ordres seize préposés des limites, commandant les postes avancés du sud-est et de l'ouest.

Sous le bas-empire, l'organisation des assemblées provinciales fut modifiée : le culte de l'empereur ayant disparu, leurs attributions religieuses cessèrent, et le *concilium*, devint sous la présidence du préfet, une assemblée purement administrative, chargée d'éclairer ce fonctionnaire et de lui prêter un appui moral. La centralisation établie par Constantin fit cesser ce qui restait d'autonomie dans les provinces. L'empereur voulut tout diriger du fond de son palais et dans ce but les fonctions furent multipliées. Des *Curiosi*, inspecteurs plus ou moins occultes, furent chargés de surveiller les fonctionnaires provinciaux et de rendre compte de leurs moindres actes ; en même temps, les cités reçurent des défenseurs (*defensores*), dont la mission consistait à protéger les citoyens contre la tyrannie des agents du prince (1).

Pour les impôts, l'empereur ordonna que les rôles en seraient dressés par le *tabularius* de la cité, contraint de distribuer à chaque contribuable un extrait individuel, après quoi, le recouvrement pourrait commencer par les soins des agents subalternes du *procurator*.

(1) Pallu de Lessert, — loc. cit.

Le gouverneur de la Numidie centralise, dès lors, tous les pouvoirs, et règle les détails de l'administration à tous les degrés. Nous possédons une copie de l'arrêté du sénateur Ulpus Maricianus, gouverneur de la Numidie sous l'empereur Julien (361-63), qui, après avoir été gravé sur l'airain, était affiché à la porte du palais. Ce texte, retrouvé à Timgad, nous donne des renseignements de première importance.

Après avoir fixé l'ordre et le rang des personnages qui avaient le droit de présenter leurs hommages au gouverneur, dans certains cas, c'est-à-dire :

Les sénateurs, les comtes de premier ordre ;

Les comtes de second ordre (*cubicularii, etc.*) ;

Les ex-comtes, chefs d'administration, les *palatini cohortalini, etc.*, formant les auxiliaires des hauts magistrats ;

Les *coronati* (prêtres des provinces) ;

Et, enfin, les autres fonctionnaires sous les ordres du gouverneur.

Il détermine les droits que les fonctionnaires de l'ordre judiciaire pourront percevoir des plaideurs. En raison de l'avalissement du numéraire, c'est le modius (mesure de 8 litres 75 centilitres) de blé qui sert d'étalon ; mais on peut, néanmoins, payer en argent sur le taux du cours à Rome.

L'officium, ou tribunal, se compose :

1° du *princeps*, ou président, sorte de secrétaire général ayant la direction du personnel ;

2° du *Cornicularius*, qu'on peut assimiler à nos greffiers en chef, chargé de surveiller la rédaction des sentences ;

3° du *commentariensis*, chef de la haute police et directeur des prisons, chargé de l'exécution des jugements et de la remise des citations, comme nos huissiers actuels ;

4° des *scolastici* et des *exceptores*, qu'on peut assimiler aux avoués et aux avocats, complétant, avec le *libellensis*, chargé de prendre note des pièces remises, le personnel du tribunal.

A Cirta, les honoraires du princeps, pour toute course en ville étaient de cinq modius de blé ; au dehors, jusqu'à dix milles, sept modius avec augmentation de deux modius par chaque dizaine de milles, et, enfin, de cent modius, pour un voyage au-delà de la mer.

Le cornicularius et le commentariensis recevaient, pour leurs honoraires, environ moitié de ce qui précède.

Quant aux scholastici et exceptores, ils recevaient, chacun, cinq modius, pour la postulation, et avaient droit, ensuite, à d'autres quantités pour chaque acte de la procédure, ainsi que dans les affaires jugées sommairement (1).

Lutte entre les Donatistes et les Orthodoxes. — Constantine, rebâtie, continuait à être divisée par les luttes des Donatistes et des Orthodoxes. L'évêque Sylvain qui penchait pour les premiers ne tarda pas à être accusé par ses ennemis de crimes de toutes sorte ; on alla jusqu'à l'appeler traditeur. Le consulaire Zenophile, qui commandait la province, le condamna à l'exil (320), de sorte que Sylvain fut élevé par ses adeptes au rang de martyr (2). Il est probable que les Donatistes s'emparèrent ensuite de l'autorité à Constantine, car, en 330, « l'empereur envoya aux évêques de Numidie des lettres datées de Sardiques par lesquelles il ordonnait qu'une nouvelle basilique fut construite, à ses frais, par les Orthodoxes, en remplacement de celle dont les Donatistes s'étaient emparés à Constantine. Tout ce qui appartenait à cette église était tombé au pouvoir des Donatistes. Afin que les Orthodoxes ne fussent pas privés d'un temple où ils pussent se réunir seuls, le très pieux empereur s'était chargé de faire construire une basilique spéciale pour leurs assemblées. Mais, à peine cet édifice avait-il été achevé, les Donatistes s'en étaient emparés et malgré les avertissements de l'empereur et des magistrats, ils ne

(1) Voir cette inscription avec les commentaires de MM. Poule et Cagnat, dans le *Recueil* de la Société archéologique, 1882, p. 401 et suiv., et 1883-4, p. 264 et suiv.

(2) Morcelli. *Africa christiana*. T. II, p. 224.

s'étaient pas déterminés à le rendre. Alors Zezius, évêque de Constantine, et, avec lui, les prélats des villes voisines, qui tout en déplorant ces événements n'étaient pas d'avis qu'on usât de violence contre les Donatistes, écrivirent à Constantin, pour demander un terrain domanial afin d'y construire une église (1) » Peu de temps après devait être commencée la basilique qui occupait l'emplacement de l'Hôtel de Paris actuel et la rue Carman, jusqu'à l'impasse.

Dévastations des Donatistes. — Les Circoncellions. — A Constantine, on le voit, les deux sectes essayaient de vivre côte à côte : c'étaient les modérés. Mais, dans les campagnes, de la Numidie, surtout, il en était autrement. Les Donatistes, surexcités par les prédications enflammées de leurs pasteurs, ne tardèrent pas à se réunir en bandes et à parcourir le pays, dans le but, disaient-ils, de faire reconnaître la sainteté de leur foi. Leur cri de ralliement : *Laudes Deo* (Louanges à Dieu !) fut bientôt redouté comme un signal de pillage et de mort. Faisant profession de mépriser les richesses de la terre et de vivre dans la continence, ils ne tardèrent pas à ériger en principe la destruction de tout bien, comme ne pouvant que nuire au salut. Ils n'ont, du reste, rien à perdre, car la plupart sont des esclaves fugitifs ou libérés, des malheureux ruinés par les guerres civiles et les exactions du fisc. Ils prétendent établir l'égalité en supprimant les biens et faire le salut des riches en les ruinant.

Ces bandes, qui rappellent celles de la Jacquerie, s'attaquèrent d'abord aux fermes isolées ; c'est pourquoi les gens qui les composaient furent stigmatisés du nom de *Circoncellions*, de *Circumiens cellas* (rôdant autour des fermes). Leur quartier général était Thamugadi (actuellement Timgad), belle colonie de l'époque de Trajan, située au pied de l'Aourès, à peu de distance de Lambèse.

(1) Africa Christ. (Morcelli). T. II, p. 234. Cette église, dont on a retrouvé les vestiges, occupait une partie de l'emplacement de l'hôpital militaire actuel, dans la Kasba.

Persécutions des Donatistes. — Leurs représailles. — La lutte entre les Orthodoxes et les Donatistes devint bientôt acharnée. Les persécutions contre les schismatiques commencèrent et furent suivies de sanglantes représailles. Lorsque Constant fut resté seul maître de l'empire (340), il prêta l'oreille aux plaintes des Orthodoxes d'Afrique, et envoya dans cette province deux officiers, Paul et Macaire, avec les instructions les plus sévères. Leur arrivée fut le signal d'une levée de boucliers de tous les Donatistes. Vaincus et pourchassés comme des bêtes fauves, ceux-ci se cantonnèrent dans l'Aourès et y résistèrent avec l'énergie du désespoir. Mais les troupes de l'empire triomphèrent de leur courage et leur défaite fut suivie d'une persécution terrible, dirigée par Macaire.

L'empereur Julien, pour se venger de l'Afrique, qui avait été fidèle à son compétiteur Constance, accorda des faveurs aux Donatistes, et ceux-ci persécutèrent à leur tour les Orthodoxes avec la plus grande cruauté. Ces fureurs arrachent à Ammien Marcellin le cri suivant : « Il n'y a pas de bêtes si cruelles aux hommes que la plupart des chrétiens le sont les uns aux autres ! » (1). Saint Augustin, non moins scandalisé, dit tristement : « Les exemples qu'ils donnaient (les Chrétiens) n'étaient rien moins qu'édifiants et les anciennes agapes s'étaient transformées en orgies, dans les temples mêmes (2).

Vers 370, Saint-Optat occupait le siège de Mila et écrivait le récit des persécutions contre les Orthodoxes et sa philippique contre les Donatistes.

Révoltes de Firmus et de Gildon. — La révolte du berbère donatiste Firmus, en 372, permit de mesurer tout le terrain gagné en Afrique par les indigènes, au détriment de la civilisation romaine, pendant les longues années de guerres civiles que l'Afrique venait de traverser. Vers la fin du IV^e siècle, nouvelle révolte berbère. C'est Gildon, frère de Firmus, que, le fils de Théodose, associé à l'empire, avait eu le tort de placer à la tête des

(1) Lib. XXII, cap. V.

(2) Sermon 273.

troupes d'Afrique. Il se déclare indépendant et veut former un royaume indigène. Honorius, encore enfant, occupait alors le trône d'Occident, sous la tutelle de Stilicon. Des troupes sont enfin envoyées en nombre suffisant, contre Gildon qui est défait et tué près de Tébessa, où il avait attendu les troupes impériales dix fois moins nombreuses que les siennes (398). La chute de Gildon fut suivie de nouvelles persécutions contre les Donatistes qui l'avaient soutenu. Optat, évêque de Thamugadi, qu'on surnommait Gildonianus, parce qu'il avait soutenu ardemment le rebelle, fut jeté en prison et y périt, Honorius interdit absolument le culte païen.

Les Vandales en Espagne. — Au commencement du V^e siècle, l'anarchie est partout dans l'empire. Les peuples du nord s'étaient répandus sur l'Europe et avaient atteint l'Espagne. Un de ses groupes, les Vandales, après avoir été écrasés et rejetés par les Goths dans les montagnes de la Galice (416-18), avaient conquis l'Andalousie, battu les Alains et établi leur suprématie sur l'Espagne, malgré les efforts des Romains aidés des Goths (422). Au moyen de vaisseaux trouvés, dit-on, par eux à Carthagène, ils s'étaient mis à sillonner la Méditerranée et avaient pu jeter des regards sur cette Afrique, objet de convoitise pour les barbares.

Boniface appelle les Vandales. — Dans la même année (422), le général Boniface, qui avait passé une partie de sa carrière militaire dans la Maurétanie, était nommé gouverneur de l'Afrique par Honorius. A la mort de ce prince, la docte Placidie, tutrice du jeune Valentinien III, prit la direction de l'empire, avec le titre d'Augusta. Ce fut alors que, desservi auprès de l'impératrice, accusé d'avoir épousé une princesse arienne de la famille vandale (1) et de viser à l'indépendance, il fut sommé de venir se disculper à

(1) Selon le général Creuly, la personne épousée par Boniface, nommée Pélagie, était plus probablement une dame romaine ayant des propriétés en Afrique.

(Soc. Arch. 1858-59, p. 16, 16).

la Cour; mais il se garda de s'y rendre et bientôt, les troupes impériales, envoyées en Afrique, s'emparèrent de Karthage (427).

Se voyant perdu, le gouverneur de l'Afrique commit alors la faute d'entrer en pourparlers avec Genséric, roi des Vandales, et de souscrire à un traité par lequel il lui abandonnait les trois Maurétanies, à la condition que celui-ci lui fournit des soldats pour résister à l'armée de l'impératrice. Les Vandales ne devaient pas dépasser, à l'Est, la rivière de Constantine.

Ayant franchi le détroit dans le mois de mai 427, les Barbares s'avancèrent comme une trombe vers l'est, suivis d'un grand nombre d'indigènes, car les populations s'ouvrirent devant eux, sans essayer une résistance inutile, puis se lancèrent dans leur sillon.

Les Vandales envahissent la Numidie. — Sur ces entrefaites, Placidie ayant reconnu les calomnies dont Boniface avait été l'objet, se réconcilia avec lui et lui rendit sa faveur. Saint-Augustin, ami du général, servit de médiateur entre lui et l'impératrice, mais il était trop tard pour l'Afrique, car les Vandales, loin d'écouter les propositions de ceux qui les avaient appelés et prétendaient maintenant les exhorter à retourner chez eux, franchirent l'Amsaga et envahirent la Numidie, Boniface leur ayant livré bataille en avant de Calama (Guelma), fut défait et contraint de se réfugier derrière les remparts de Bône, où Genséric vint l'assiéger. Après une longue résistance, durant laquelle Saint-Augustin cessa de vivre, Boniface se vit contraint d'abandonner cette métropole aux Vandales (431).

Fondation du royaume vandale à Karthage. — Les Maurétanies et la Numidie appartenaient, de fait, à Genséric; un traité signé le 11 février 435, avec l'empire, l'en reconnut le maître légitime. On avait espéré, par ce sacrifice, sauver la province de l'Afrique propre; mais en 439, le roi vandale, profitant de l'absence d'Aétius, occupé dans les Gaules, marcha inopinément sur Karthage et s'en empara. Cette fois, le royaume

vandale d'Afrique était fondé et la dernière province perdue pour l'empire.

La Numidie est restituée à l'Empire. — Que devint Constantine pendant toutes ces convulsions ? L'histoire ne nous le dit pas, et nous devons supposer que ses habitants n'opposèrent aucune résistance aux Vandales, puisque ce fut auprès de Guelma que Boniface essaya de les arrêter. Les luttes religieuses n'avaient pas seulement annihilé les forces de la population coloniale, elles avaient, en outre, ruiné tant de gens, fait tant de mécontents, semé tant de haines, que les Barbares furent accueillis comme des libérateurs. Catholiques ariens, les Vandales étaient les ennemis nés des Orthodoxes.

Ceux-ci avaient lutté, dans les premières années du siècle, pour résister aux schismes nouveaux qui s'étaient encore produits dans leur sein. En 416, le concile, tenu à Milev, avait condamné les hérésies de Pélage et de Céleste, mais avant d'avoir pu tirer profit de ces succès, les Orthodoxes eurent à supporter une nouvelle persécution, car, en 437, Genséric somma les évêques catholiques de se convertir à l'arianisme et, quiconque résista, fut destitué, pourchassé, exilé. Sur ces entrefaites, Genséric, qui préparait de nouvelles expéditions et avait reconnu la difficulté de garder tout son empire africain, accepta les propositions que lui fit Valentinien et, en 442, signa, à Karthage, un traité par lequel il était reconnu roi de toute la Tunisie actuelle et de la Numidie orientale, avec Theveste (Tebessa), Sicca Vénéria (Le Kef) et Vacca (Badja). Le reste de la Numidie et les deux Maurétanies furent restitués à l'empereur (1).

Ainsi Constantine retomba sous l'autorité directe de Valentinien. En 445, ce prince publia un édit par lequel il fit remise aux Africains des sept huitièmes de leurs impôts, ce qui donne la mesure de la misère dans laquelle le pays était tombé. Les fonctionnaires, destitués par les Vandales, furent partout remplacés ; mais, l'auto-

(1) Voir de Vite L. I. cha. IV. — Marcus p. 166. — Procope T. I. — A. Marcellin. — Frontin. — Jornandès.

rité romaine, dans les Maurétanies, était frappée à mort, et son action s'y fit sentir bien faiblement, tandis que les berbères se reconstituaient dans toutes les régions occidentales.

Conquêtes de Genséric en Europe. — Libre de toute crainte sur ses derrières, Genséric put s'appliquer entièrement à la course et à lancer ses navires, dans tous les sens, sur la Méditerranée. Le prince partageait le butin avec ses marins (absolument comme devaient le faire, plus tard, les sultans berbères et les beys turcs). Après la mort de Valentinien, il fut, dit-on, appelé par sa veuve, Eudoxie, et effectua sa grande expédition d'Italie (454). Rome fut livrée au pillage et le butin alla enrichir la cour du roi vandale, à Karthage, la rivale séculaire. A partir de ce moment, la Numidie cessa d'obéir, même nominale, à l'empire d'occident et dut se courber sous l'autorité vandale.

En 476 eut lieu la chute de l'empire d'occident. La puissance de Genséric était alors son apogée. Il exerçait son autorité sur le littoral de la Méditerranée et sur les îles. Allié à Odoacre, roi des Hérules, il fit trembler l'empereur d'Orient, repoussa une attaque des Byzantins, puis conclut, avec Zénon, souverain de Constantinople, une paix perpétuelle.

L'Afrique sous les successeurs de Genséric. — Nous ne suivrons pas l'histoire du royaume vandale sous les règnes de Hunéric, de Gondamond et de Trasamond, successeurs de Genséric. Il est probable qu'après la chute de l'empire d'occident, la Numidie demeura absolument livrée à elle-même. L'élément indigène en profita pour reconquérir le terrain occupé autrefois par la colonisation. De grandes révoltes, parties d'abord de l'Aourès, se propagèrent et resserrèrent, de toute part, le domaine vandale. Cet empire n'avait pas tardé à s'affaiblir : les farouches barbares s'étaient amollis dans le luxe et, du reste, leurs princes les avaient semés un peu partout. Les descendants de Genséric se montraient de la der-

nière incapacité et ne sortaient de leur indolence que pour se livrer à leurs instincts cruels, souvenirs de la rudesse de leurs aïeux.

Usurpation de Gélimer. — En 523, Hildéric succéda à Trasamond. Le nouveau roi s'attacha à réconcilier les Ariens avec les Catholiques et convoqua dans ce but, à Karthage, un concile où assistèrent les évêques de la Numidie (1); mais aucune entente ne fut possible et bientôt le souverain n'eut qu'à songer à sa propre sécurité menacée par les révoltes qui grondaient autour de lui, jusque dans son propre palais.

Justinien venait de monter sur le trône de l'empire d'Orient, et comme Hildéric l'avait connu autrefois à Byzance, il se rapprocha de lui, sollicita sa protection et alla jusqu'à se déclarer son vassal. La révolte éclata aussitôt à Karthage et dans toute la province. Un prince de la famille royale, nommé Gélimer, se fit proclamer par les troupes et jeta Hildéric dans les fers. En vain Justinien somma l'usurpateur de rendre à la liberté le prince légitime : il n'éprouva que de hautains refus.

L'empereur d'Orient qui ne rêvait rien moins que la reconstitution de l'ancien empire romain, se décida alors à commencer par la conquête de l'Afrique. Renonçant à la guerre dispendieuse qu'il soutenait, depuis cinq ans, contre les Perses, il acheta la paix et forma une petite armée de quinze mille guerriers choisis, dont il confia le commandement au général Bélisaire (533).

Expédition de Bélisaire. — *Chute du royaume Vandale.* — L'on sait comment cette expédition, habilement conduite, débarqua sans difficulté à Caput Vada (actuellement Capoudia) dans le golfe de Hammamet, et de quelle façon Bélisaire, se portant vers le Nord, parvint à diviser les troupes vandales et à les vaincre isolément, de sorte qu'il put entrer à Karthage sans peine. Les meilleurs soldats vandales guerroyaient alors en Sardaigne. Gélimer les rappela au plus vite, et, à la tête de forces im-

(1) Plusieurs conciles avaient été réunis sous ses prédécesseurs.

posantes, voulut tenter le sort des armes. Vaincu à Tricamara, à sept lieues de Karthage, il perdit en un seul combat, sa couronne (Déc. 533). Le royaume vandale n'existait plus ; les gens de cette race qui n'avaient pas péri, se réfugièrent dans les îles de la Méditerranée ; d'autres, conduits en Orient, entrèrent au service de l'empire ; un petit nombre, établi comme colons dans la Byzacène se fondit dans la population coloniale et indigène. Bientôt, il ne resta aucun souvenir de cette occupation qui n'avait pas cherché à prendre racine dans le pays.

Restauration byzantine en Afrique. — L'Afrique, la Sicile et la Sardaigne étaient rentrées, en moins d'un an, sous l'autorité de l'empire. Tandis que Bélisaire allait à Byzance chercher la récompense de ses services, le général Salomon (Solomon), resté en Afrique, avait reçu la lourde charge de pacifier et d'organiser le pays. Il couvrit de fortifications isolées, reliées entre elles, la voie de Karthage à Constantine et commença l'exécution d'une autre ligne de défense à l'entrée des Hauts Plateaux. La Numidie fut de nouveau érigée en province, avec un duc, ou praeses, chef militaire sous les ordres du Préfet du Prétoire d'Afrique, résidant à Karthage, et toute une organisation administrative. Des garnisons furent envoyées dans les villes importantes et sur la ligne des frontières. Ces soldats ne trouvèrent, en maints endroits, que des ruines et s'appliquèrent, sous la direction de Salomon, à élever des retranchements au moyen des restes des anciens édifices. Quelques colons se hasardèrent à leur suite : « Que nos officiers s'efforcent, avant tout, de préserver nos sujets des incursions de l'ennemi et d'étendre nos provinces jusqu'au point où Rome, avant les invasions des Maures et des Vandales, avait fixé ses frontières. » Telles étaient les instructions données par l'empereur. Constantine reçut alors une garnison byzantine qui s'établit dans le Castellum (la Kasba actuelle) et répara les fortifications de la ville. Un officier d'Afrique nommé Guntharis, vint s'y installer comme duc de la Numidie.

En même temps, la religion catholique fut rétablie dans tous ses privilèges. Par un édit de 535, les Ariens furent mis hors la loi, dépouillés de leurs biens et exclus de toute fonction ; la pratique de leur culte fut même sévèrement interdite. Quant aux Donatistes et autres dissidents, ils se virent, de même que les juifs, l'objet de nouvelles mesures de proscription. C'était encore semer des germes de mécontentement et de haine, qui devaient contribuer à rendre précaire la domination byzantine. Enfin, l'empereur chercha à plaire à l'ancienne population coloniale en lui rendant ses privilèges et en l'autorisant à revendiquer les biens dont elle avait été spoliée (1).

Modifications ethnographiques. — Reconstitution de la nationalité berbère. — Mais, si l'autorité de l'empire était rétablie, la situation intérieure de l'Afrique avait subi de profondes modifications : au lieu d'une population romanisée de cultivateurs, les préfets byzantins rencontrèrent presque partout des nations indigènes organisées, indépendantes, qui, sous le commandement de véritables rois, avaient quitté les solitudes du désert ou les montagnes de la Maurétanie et, pendant les siècles d'anarchie qu'on venait de traverser, s'étaient implantées dans l'Aourès, dans les Hauts Plateaux, enserrant tout le périmètre encore colonisé. Antalas était chef des indigènes de la Bysacène (partie orientale de la Tunisie) et qu'on appelait, nous ne savons pourquoi, *Maures* ; Yabdas, roi indépendant de l'Aourès, ayant à l'est Cutzinas et à l'ouest Orthaias, dont l'autorité s'étendait sur les Berbères Zenètes jusqu'au Hodna ; enfin, les tribus de la Maurétanie obéissaient à Massinas.

Tels furent les ennemis contre lesquels les chefs byzantins eurent à lutter. Ces Berbères du sud dont le nombre allait toujours croissant, malgré leurs pertes, et qui se servaient de leurs chameaux comme de forteresses vivantes, infligèrent aux Grecs des défaites dans lesquelles plusieurs gouverneurs périrent. L'Aourès fut le point de départ de presque toutes les révoltes et le théâtre des

(1) Voir le beau travail sur *l'Extension du Christianisme chez les Berbères*. par J. M. Cet ouvrage n'a, malheureusement, été tiré qu'à huit exemplaires.

plus célèbres campagnes. Du reste, les divisions intestines ne tardèrent pas à paralyser les forces des Byzantins.

Luttes des Gouverneurs contre les révoltes. — Les luttes contre l'assaut des Berbères, se ruant de l'est, de l'ouest et du sud, sur les régions du Tell absorbèrent les forces des gouverneurs byzantins, et comme elles eurent, surtout, pour théâtre la Tunisie et la Tripolitaine, Constantine et sa province demeurèrent, le plus souvent, abandonnées à elles-mêmes.

A la fin de l'année 545, Salomon ayant été tué près de Tébessa, dans un combat contre les Berbères du sud, fut remplacé comme préfet par son neveu Sergius, dont l'imprudence avait causé le soulèvement. Aussitôt, la majeure partie de son armée se révolta contre lui, entraînée par un officier nommé Stozas. Incapable d'organiser la résistance, assiégé par les rebelles, Sergius s'empressa d'abord de rappeler les garnisons de Numidie.

Guntharis qui entretenait de bonnes relations avec les rois indigènes Cutzinas, Antalas et même Yabdas, décida les deux premiers à envahir la Tunisie avec leurs contingents. Puis, il se porta lui-même sur Karthage, rallia les fuyards de l'armée de Stozas et se présenta, en ami, à Karthage, dont le commandement était resté au faible Aréobinde. Peu après, Guntharis le faisait mettre à mort et s'emparait du pouvoir; mais il ne tardait pas à être assassiné par ses propres soldats.

En 548, un habile général, Jean Troglyta, ancien lieutenant de Bélisaire, obtint, à force d'énergie et de courage, la pacification de l'Afrique. Mais ce fut pour bien peu de temps; dans les dernières années du règne de Justinien et après la mort de ce prince (565), les révoltes des indigènes éclatèrent de nouveau, favorisées par l'incapacité et les divisions des Grecs. Le terrible roi des Maures, Gasmul, ne cessa de combattre les troupes byzantines, et dans l'espace de quatre ans, trois gouverneurs périrent en luttant contre les Berbères (570). Selon Morcelli, Gasmul, après avoir donné à ses sujets des

habitations fixes, aurait rêvé ou même tenté l'invasion des Gaules.

Derniers jours de la domination byzantine. — Vers 578, l'Afrique obtient enfin quelques années de paix, grâce à l'activité et à l'intelligence de deux bons administrateurs : le préfet Thomas et le général Gennadius qui tua de sa propre main le terrible Gasmul. Les lignes de défense du sud furent complétées et le pays respira.

Constantine en profita certainement ; mais, nous l'avons dit, cette ville joua un rôle assez effacé pendant la période byzantine. Déchue de son rang de capitale, elle conservait ses franchises et la vie municipale lui suffisait depuis longtemps. Certes, on devait y prendre part aux événements généraux, mais on y demeurait à l'abri des grandes secousses.

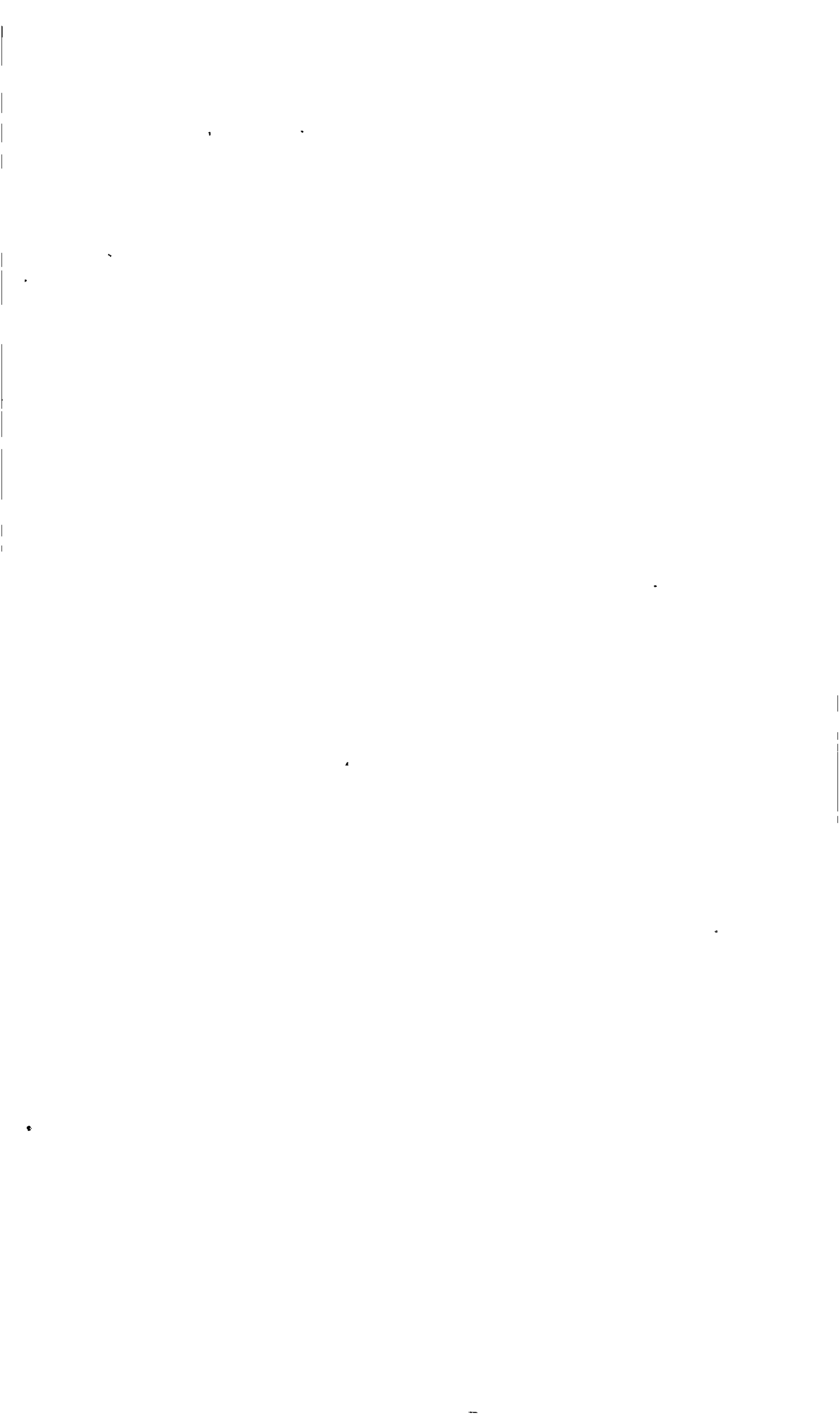
En 597, les Berbères poussèrent l'audace jusqu'à venir assiéger Karthage. En 608, l'exarque Héraclius, qui commandait en Afrique, se mit en révolte ouverte contre l'empire. Quelques années plus tard, son fils, portant le même nom, montait sur le trône de Byzance.

Vers 640, l'occupation grecque de l'Afrique se réduisait à la province de Karthage et à la Numidie. Le patrice Grégoire y représentait l'empereur. A cette époque, les Arabes venaient de conquérir la Syrie et la Palestine ; l'Égypte ne tarda pas à subir le même sort.

Le patrice Grégoire se déclare indépendant. — Sur ces entrefaites, Héraclius étant mort (645), le patrice Grégoire, qui était indépendant, de fait, en Afrique, s'entoura des insignes de la royauté et choisit Suffetula (1), comme résidence, tandis que quelques troupes restées fidèles à Karthage, se groupaient autour d'un nouvel exarque envoyé de Constantinople.

Ainsi, au moment où l'arrivée des Arabes va faire entrer l'histoire du pays dans une nouvelle phase, l'Afrique épuisée, divisée, en proie à l'anarchie, se trouve dans les conditions les plus mauvaises pour résister. La

(1) Actuellement Sbeitla au sud de Kaïrouane.





L'AFRIQUE D'ANNOUNA

puissante colonisation que les Romains y avaient implantée a disparu ; les Byzantins, divisés en deux tronçons, n'ont aucune force effective et les Berbères en plein travail de reconstitution nationale, ne sont pas encore en état de défendre leur pays, lentement reconquis.

APPENDICE AU CHAPITRE II

Description de Constantine et de ses environs au IV^e siècle

La superficie de la ville proprement dite a toujours été déterminée par la configuration du plateau qu'elle occupe, entre le ravin qui l'entoure en demi-cercle du sud-est au nord-ouest, les escarpements du nord-ouest et ceux du sud-ouest, coupés par l'isthme reliant cette presqu'île au Koudiat.

Mais, probablement depuis les temps anciens, et selon l'état de plus ou moins grande prospérité du moment, des faubourgs formant deux groupes principaux, furent créés, l'un sur les pentes du Koudiat regardant la ville, en s'étageant dans l'estuaire formé par l'entrée de l'Am-saga dans les Gorges, jusqu'aux bords de la rivière, et sur le versant nord, jusqu'au grand coude de la route ; et l'autre, sur la rive droite du fleuve et les pentes de la colline au-delà du grand pont, en se reliant à un village construit sur le plateau de Sidi-Mabrouck.

Le sommet du Koudiat et ses pentes, surtout du côté de l'ouest ont, de tout temps, servi de cimetière à la ville et à ses faubourgs.

Lorsque la colonie latine des Sittiens s'établit à Cirta,

un demi-siècle avant notre ère, la ville de Juba devait présenter cette physionomie. Nous avons vu que Massinissa et ses fils s'étaient appliqués à l'embellir en y appelant des artistes grecs. Il est donc probable qu'elle possédait, dans sa partie supérieure, quelques monuments, et une Acropole occupant, en partie au moins, l'emplacement de la Kasba actuelle.

Les nouveaux maîtres du pays firent sans doute, comme nous en 1837 : ils se cantonnèrent dans le quartier supérieur, sous la protection de l'acropole ; puis, refoulèrent progressivement, vers les quartiers inférieurs, les indigènes. Le Koudiat continua à être le cimetière de toute l'agglomération cirtéenne.

Mais l'administration autonome de la Confédération des quatre colonies ne tarda pas à se constituer, et, sous l'habile direction de ses fonctionnaires, secondés par la munificence de ses patrons, Cirta se transforma rapidement et devint une opulente et luxueuse cité.

De nombreux édifices publics, des voies triomphales, avec statues et arcs d'honneur, des autels, des amphithéâtres furent construits. Trois grands ponts et deux petits relièrent les rives du ravin ; les eaux furent amenées du Djebel-Ouahch, et, comme elles ne suffisaient pas, on alla chercher celles de la tête de l'Amsaga (Ras-Ouad-Bou-Merzoug), et on les conduisit par une série de beaux travaux, au sommet du Koudiat, d'où un siphon les répandit sur tous les points de la ville.

A la fin du III^e siècle, la splendeur de Cirta avait atteint son apogée et une riche colonisation l'entourait. Mais dans les premières années du siècle suivant, elle subit la destruction et l'incendie ordonnées par Maxence. Combien alors devait être triste l'aspect de la pauvre métropole avec ses monuments renversés et ses murailles noircis par le feu !

Nous avons vu qu'un des premiers soins de Constantin, après avoir vaincu son compétiteur, fut de prescrire la reconstruction de la capitale de la Numidie. Il s'en occupa activement de loin, s'il n'y vint pas en personne, et Cirta reconnaissante abandonna son ancien et glorieux

nom, pour prendre celui de son nouveau bienfaiteur. Elle ressuscita plus belle qu'avant sa destruction, et les successeurs de Constantin tinrent à honneur de continuer son œuvre.

C'est pourquoi nous allons essayer de reconstituer la physionomie de Constantine vers le milieu du IV^e siècle, en nous inspirant des découvertes archéologiques faites sur place depuis notre occupation et des travaux parus à ce sujet, particulièrement du mémoire de M. Vars, déjà cité.

Le Capitole. — Au sommet et à l'angle nord-ouest du plateau s'élevait le Capitole, bordant les escarpements de ce côté et occupant à peu près l'emplacement actuel de la Kasba.

Il renfermait une véritable ville, avec les services nécessaires à l'armée et à une partie de l'administration.

Plusieurs temples, entourés de leurs accessoires et dépendances ordinaires, y avaient brillé à l'époque païenne. Le principal était naturellement celui de Jupiter capitolin, splendide monument dont Ravoisié a restitué la topographie et les détails dans son bel album. Il était décoré d'une colonnade colossale de près de trente mètres de hauteur, dont quelques bases restées dans la cour de la Kasba peuvent permettre de se faire une idée. Vu de la vallée, cet édifice couronnant le sommet du rocher, devait produire un effet saisissant.

De nombreuses statues dédiées aux dieux, aux empereurs ou impératrices, ou érigées à la mémoire de hauts fonctionnaires, de patrons ou de personnages locaux des deux sexes, ornaient les voies et les édifices du Capitole.

Le Forum et la voie triomphale. — On n'est pas encore fixé sur la situation exacte du forum. Selon la tradition constante, cette place par excellence devait être traversée par deux grandes voies se croisant à angle droit au point central; mais la topographie des lieux rendait l'application de cette règle difficile à Cirta, en raison de la déclivité du terrain, ne permettant guère d'y tracer que de grandes voies latérales.

Les uns pensent qu'il devait se trouver sur notre place Nemours actuelle. Les découvertes faites lors de la construction des maisons élevées sur les fronts du sud et de l'est, ont apporté des arguments à l'appui de cette hypothèse ; malheureusement le centre de la place, qui donnerait la solution, n'a jamais été fouillé.

D'autres mettraient plus volontiers le forum sur la place du Palais. Les vestiges de grands et beaux édifices publics de diverses époques, découverts en arrière du Cercle Militaire et se prolongeant jusqu'à la rue d'Orléans, sembleraient justifier cette opinion.

Dans tous les cas, une voie triomphale partant de la place Nemours, menait directement à celle dite du Palais en se tenant à dix ou quinze mètres plus haut que notre rue Caraman.

Si cette dernière place est bien l'ancien forum, bordé, dans sa partie supérieure, par la ligne de monuments dont nous avons parlé, en retrait de 15 à 20 mètres sur l'alignement des édifices actuels, la voie triomphale devait le traverser et se prolonger en ligne directe, vers le Capitole en coupant le palais du général, au-dessus de son entrée actuelle.

Une autre voie orientée ouest-est, devait alors déboucher non loin de l'entrée de la rue d'Orléans et traverser, à angle droit, la voie triomphale au milieu du carré beaucoup plus grand occupé par le forum, formant ainsi le *cardo* ou croisement traditionnel, orienté assez exactement vers les quatre points cardinaux.

Des monuments, des statues, des arcs de triomphe décoraient cette voie. Les vestiges d'un de ces tétrapiles, dédié à Caracalla, existent encore dans l'impasse de la rue Caraman, derrière la maison Azoulay.

La place Nemours actuelle était bordée, dans sa partie inférieure et sur les faces est-nord, de beaux édifices. Sur le front suivant la façade de notre théâtre, jusqu'à la rue Nationale, les substructions ont été retrouvées.

Un temple dédié à Vénus s'élevait sur l'emplacement de l'Hôtel d'Orient, et à côté se trouvait un tétrastyle

surmonté d'un dôme au-dessous duquel était érigée une statue.

Du côté de l'est, à l'endroit où a été édifié l'Hôtel de Paris, existait un beau monument avec avant-corps demi-circulaire, escalier monumental et sans doute colonnade de monolythes en granit, comme la colonne qui a été dressée au square n° 2, car elle a été découverte, avec d'autres débris, à cette place.

A l'angle nord-est, c'est-à-dire à peu près au débouché de la rue Basse-Damrémont, se trouvait un autre monument à deux façades, dont l'une, celle en retour, était décorée d'un portique dit de Gratien.

Sur tous les points étaient érigées statues et dédicaces.

Voies principales. — De la place Nemours actuelle, seule entrée de la ville supérieure, partaient les voies principales, pénétrant en éventail dans les quartiers.

C'était, à l'angle nord-est, une voie au débouché de notre rue Basse-Damrémont, se dirigeant en droite ligne vers le front occidental du Capitole, en coupant obliquement notre rue Leblanc, vers son tiers supérieur. Elle passait d'abord devant le portique de Gratien, remplacé en partie par la façade de l'Hôtel du Trésor, puis, le long de monuments importants dont les vestiges ont été retrouvés lors de l'ouverture de la rue Leblanc, mais sans permettre de leur assigner une destination; elle débouchait en face de la partie inférieure du Capitole, sans doute vers la sortie de notre rue Sauzai.

La seconde était la voie triomphale menant directement au Capitole, en traversant notre place du Palais, pour aboutir vers l'entrée de la Kasba.

La troisième suivait, pour commencer le trajet de notre rue Rouaud, telle qu'elle était avant l'ouverture de la rue Nationale. Elle arrivait bientôt au tétrastyle d'Avitianus, quadruple arcade que nous avons trouvée encore debout et qui a disparu lors du remaniement de ce quartier. Il se trouvait un peu au-dessus du débouché de la rue Cahoreau dans la rue Nationale, et était adossé à la basilique de Constance, vaste monument qui remontait à

gauche le long de la voie perpendiculaire (rue Cahoreau) et dont les derniers vestiges ont été retrouvés lors de la construction de la maison Zermati, rue Caraman.

Notre voie se prolongeait de là, dans la même direction jusqu'à l'angle de nos rues Combes et Rouaud, où elle se divisait.

Celle du haut continuait dans la direction de la rue Combes pour aboutir, en infléchissant un peu à gauche, au croisement de nos rues de France et Richepanse ; elle desservait ainsi, par la partie inférieure, le grand établissement appelé Thermes d'Arrius Pacatus, qui s'élevait au milieu de notre rue de France, depuis celle des Cigognes, jusqu'à la rue Négrier, et s'étendait proportionnellement en largeur, des deux côtés.

Quant à la branche inférieure de cette voie, elle se dirigeait sans doute vers notre place Rabbet-es-Souf et commençait par desservir le vieil amphithéâtre établi sur l'emplacement de notre marché aux huiles.

Ainsi, la première partie de notre rue Caraman, et toute la rue de France n'existaient pas. Mais sur la voie triomphale, vers le sommet de notre place d'Aumale, devait s'embrancher une rue intermédiaire passant d'abord devant un temple dédié à l'impératrice Julie, femme d'Auguste (à l'angle de l'immeuble de Dar-el-Bey), et suivant le trajet de la rue Caraman, jusqu'à notre place Négrier.

Enfin, une dernière grande voie partant de la place Nemours se dirigeait vers notre carrefour Perrégaux, sans doute, comme la rue Nationale dans sa première partie, mais peut-être un peu plus à droite, et passait le ravin sur un grand pont dont la première voûte existe encore.

Un temple dédié à Bacchus, et dans les substructions duquel a été trouvé la statue de ce Dieu qui est au musée, un grand monument érigé au « Génie des quatre Colonies Cirtéennes », des statues, etc., décoraient cette voie.

Sur son parcours devait s'embrancher, à gauche, une voie se dirigeant vers l'entrée de notre rue Vieu, puis

rejoignant la rue Perrégaux, dans sa deuxième partie, pour atteindre le grand pont d'Antonin. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une grosse masse rocheuse s'élevait à l'angle du carrefour, interceptant le passage, ainsi qu'on peut en juger par la hauteur du grand escalier au moyen duquel la rue, ouverte par nous, se raccorde à la voie supérieure. Nous ne pouvons, du reste, nous rendre compte de la manière dont la rue supérieure se raccordait avec le pont d'Antonin, dont le niveau est si inférieur, et comment les chars y accédaient.

Une dernière voie horizontale partait de l'entrée où se trouve maintenant la porte Djabia et devait se raccorder à la grande voie descendant de la place, soit devant le pont du carrefour, soit plus haut.

Tous les quartiers inférieurs étaient sans doute restés indigènes, et il est probable que les mêmes industries que maintenant y étaient exercées. Mais l'assimilation du peuple conquis fut complète, absolue, et ces indigènes devaient être absolument romanisés.

Amphithéâtres. — Le plus ancien, remontant peut-être à l'époque des rois berbères, était situé dans le pâté compris entre les rues Combes et Rouaud, s'étendant d'un côté, jusqu'au bas des escaliers du passage Jaïs et remontant de l'autre côté vers Dar-el-Bey, au bas de la rue du 17^e Léger. Il englobait ainsi la mosquée des Ben-Cheikh, le fondouk aux huiles et les maisons qui y font suite.

Un autre théâtre se trouvait vers l'extrémité du square n^o 2, à la rencontre des routes Bienfait et de Philippeville.

Mais le grand amphithéâtre de la Métropole des quatre Colonies fut construit sur la rive droite de la rivière, depuis le pied de la pente du Mansoura jusqu'au ravin. La gare actuelle en occupe le centre.

Ce monument devait être beau et luxueux ainsi qu'en témoignaient des portiques restés debout jusqu'à la fin du siècle dernier et que les indigènes appelaient *Kçar el Roula* (le Château de la Goule). Salah-bey les fit démolir et

employa leurs matériaux à la restauration du pont d'El-Kantara, en 1792.

Aqueducs et citernes. — Ainsi que nous l'avons dit, Cirta fut d'abord alimentée par les eaux du Djebel Ouahch, augmentées peut-être par d'autres sources de la rive droite. Un aqueduc dont il reste une pile entre le carrefour et le pont, devait conduire ces eaux en ville, après avoir franchi le ravin en cet endroit.

Mais le volume d'eau mis ainsi à la disposition de Cirta était loin de suffire à sa nombreuse population et à ses industries. C'est pourquoi les Romains allèrent, à cinquante kilomètres au sud, capter les eaux de la source de l'Amsaga (Ras-Ouad Bou-Merzoug) et les conduisirent par les mamelons de la rive gauche de la vallée jusqu'au-dessous du confluent du Bou-Merzoug et du Remel, en franchissant cette dernière rivière et la dépression où elle coule, sur un gigantesque aqueduc à trois étages, dont il ne reste que quelques piles, comme témoins de cette belle œuvre.

Grâce à un siphon à moyenne pression, l'eau atteignait le sommet du Koudiat, où elle était emmagasinée dans d'immenses citernes. De là partait un autre siphon suivant la pente nord du Koudiat, qui se prolongeait alors jusqu'à l'entrée de notre halle aux blés, puis atteignait le Capitole où se trouvaient de grands réservoirs permettant de distribuer l'eau partout. Ils nous servent encore, de château d'eau, et renferment dix mille mètres cubes.

En ville, chaque maison avait une citerne particulière ; de plus, il existait tout un système de réservoirs publics, dont les principaux s'étendaient de la rue des Cigognes jusqu'à celle de Varna, couvraient, en descendant, toute notre place Rahbet es Souf, jusqu'aux rues inférieures et se prolongeaient à droite et à gauche à des distances qui n'ont pas encore été reconnues.

Enfin, les vestiges d'un barrage à l'entrée des gorges du Remel indiquent que les Romains y ont arrêté les eaux de la rivière, soit pour former en avant un lac servant de réservoir ou de naumachie, soit pour établir de puissantes chasses permettant de nettoyer le ravin.

Environs et banlieue de Constantine. — Les environs de la ville étaient occupés par deux grands faubourgs, l'un sur les pentes du Koudiat, l'autre sur le plateau d'El-Kantara. De plus, un gros bourg existait à Sidi-Mabrouk.

Des maisons de campagne avec jardins étaient répandus aux abords de la ville, dans tous les sens, sur le cours inférieur et supérieur de la rivière, le long de la vallée, partout où existait une source et jusque sous les rochers qui dominant le ravin de l'Ouad-Ziad, au-dessus de la ligne du chemin de fer, où se trouvait le Fundus Sallustiani.

Dans tout le pourtour de la banlieue s'étaient créés un grand nombre de villages devenus peu à peu des bourgs (pagi) dépendant de la confédération cirtéenne, qui les administrait par des délégués. Ces bourgs reçurent une véritable émancipation municipale et formèrent de petites colonies après la dissolution de la confédération cirtéenne, à la fin du III^e siècle.

Nous allons les passer en revue, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, en suivant d'abord le cours de la rivière vers le nord, puis en contournant la ville par l'ouest, le sud et l'est pour revenir à notre point de départ.

A environ vingt kilomètres au nord, c'est-à-dire à l'endroit où la vallée barrée par un massif rocheux force la rivière à s'enfoncer dans les gorges du Kheneg, se trouvait une importante agglomération étagée, principalement sur les pentes de la rive droite.

C'était *Tiddi*, ou *Calda* (Respublica Tidditanorum), où la famille des Lolius (dont le monument funéraire s'élève à quelques kilomètres à l'est), exerçait une action prépondérante. La voie qui y conduisait passait par les localités appelées maintenant Châbet el Medbouh et Oum-Hadidane.

En nous dirigeant vers l'ouest, nous entrons dans la belle et fertile vallée circonscrite, au sud, par le massif du Chettaba, au couchant par les plateaux de Sera, au nord par la ligne de montagnes dominant Aïn Kerma et à l'est, par la rivière.

On y trouvait, sur le versant du Chettaba, les pagi importants dont les noms suivent :

Mastar, et au-dessus le Castellum mastariense, notre village de Rouffach (1).

Uzelis (Respublica Uselitanorum), à Oudjel, derrière El Malah.

Phua (Respublica Phuensium), à *Aïn F'oua* (ancien château Gérard).

En outre de ces gros bourgs, de nombreuses exploitations particulières, notamment le domaine de Coelia Maxima à Aïn Tinn.

Sur le versant en face (dans la région d'Aïn-Kerma), *Aquartilla* et *Numituriana*.

Dans la vallée du Remel, les points d'occupation étaient nombreux; au-dessus d'Aïn-Smara, près du sommet de la montagne, se trouvait le pagus d'*Arsacal* ou Azicar (Castellum Arsacalitanum), et non loin le grand domaine appelé par nos indigènes *Sagüet-er-Roum* (le canal des Romains).

Après avoir franchi la rivière et sa vallée, on atteignait, au sud, le plateau nommé maintenant Sedjar, où était le pagus de Subzuar (Respublica Castelli Subzuaritani).

A l'est, dans une autre plaine, *Saddar* (Respublica Saddaritanorum), au lieu dit Aïn-el-Bey.

Nous avons décrit la moitié du cercle et sommes parvenus dans la vallée du Bou-Merzoug, au sud de Constantine.

Au nord-est de notre village du Khroub était un pagus dont la synonymie et la situation ne sont pas exactement connues, ses ruines considérables ayant été utilisées par les colons pour leurs constructions. On croit être en présence de Seniore, mais nous y avons trouvé une pierre portant le nom de *Saltus Bagatensis*.

Plus au sud, dans les montagnes fermant la vallée, un important pagus, nommé *Sila* et dont l'emplacement est encore dit Fedj-Sila.

A l'est, sur notre route d'Aïn-Beïda, le gros bourg de

(1) Une inscription, nouvellement trouvée, indique que l'emplacement du village de Rouffach se trouve sur le lieu dit Castellum éléphantium. Le Castellum Mastariense est plus haut.

Sigus (Respublica Siguitanorum), auprès duquel nous avons fondé un village du même nom.

En revenant vers le nord, nous rencontrons, sur les mamelons, à deux kilomètres du Khroub, le beau monument antique appelé par les indigènes la *Soumaa* (la tour).

Dans les vallées à l'est du Khroub, entre la Montagne Noire et le Djebel Ouahch, existaient de nombreuses exploitations agricoles.

Dans un endroit isolé, le sanctuaire du dieu indigène Ifru (1), entre Oullaza et El Massine;

D'autres ruines moins importantes, à Kçar Mâfouna (Owad Massine).

En continuant vers le nord après avoir escaladé le Djebel Ouahch, nous retrouvons de nouvelles ruines, de grosses fermes et d'un hameau de l'Owad el Hadjar, dominant notre village de Bizot.

Dans le fond de la vallée, au Hamma, était le bourg Arzimacia; plus loin, vers les deux ponts, la station d'*Ad palmam*, et derrière Semendou, près de la montagne de Sidi Dris, le pagus de Celtiana (Respublica Celtianensium), au lieu dit El Meraba.

Telle était dans ses grandes lignes l'occupation romaine de la banlieue de Constantine. Nous ne prétendons pas avoir nommé tous les centres et encore moins les grosses fermes. Plusieurs encore n'ont pas révélé leur identité, et les ruines des autres ont disparu depuis longtemps.

L'importance acquise par ces pagi, ou ces saltus était due à l'habile exploitation des terres; l'agriculture faisait leur richesse et son développement résultait surtout de l'aménagement des eaux, art dans lequel nos prédécesseurs étaient passés maîtres.

L'élément indigène contribua pour une bonne part au développement de cette intelligente colonisation. Le mélange et l'assimilation de cette race avait produit une population créole rustique et bien appropriée au milieu.

En moins d'un siècle cette colonisation fut détruite par les luttes religieuses entre Orthodoxes et Donatistes et les

(1) Un Dieu du même nom a été trouvé à Nevers.

révoltes des indigènes non romanisés. Les colons se détruisirent les uns les autres par le fer et le feu ; les invasions étrangères achevèrent les dévastations, la civilisation disparut, et de sauvages Berbères accourus des montagnes, vinrent remplacer cette population là où elle était trop faible ; ils s'établirent en maîtres sur les ruines de la colonisation, en attendant que d'autres Berbères ou les Arabes Hilaliens vinssent les en déposséder (1).

(1) La majeure partie des détails qui précèdent sont pris dans notre *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine*.

CHAPITRE III

**Périodes Arabe et Berbère
(648 — 1230)**

Fondation de l'Islamisme. — Conquêtes des Arabes. — Leurs succès en Afrique. — La fondation de l'Islamisme par Mahomet (622) et la *Guerre sainte* imposée aux *vrais croyants* comme une obligation, fournirent au peuple arabe, naturellement guerrier et aventureux, l'occasion d'entreprendre la conquête simultanée de l'Asie et de l'Afrique. Le succès couronna son audace; il n'en profita — j'entends comme domination prolongée — que pour une faible partie; mais on peut dire que l'histoire n'offre peut-être pas d'autre exemple d'une si rapide fortune pour une nation.

Après s'être rendus maîtres de l'Égypte (640), les Arabes ne tardèrent pas à pousser des reconnaissances vers l'ouest. La guerre civile divisait alors l'Arabie. Cependant, en 647, le khalife Othmane réunit une armée de 20,000 guerriers, la fleur de l'Islam et la lança sur la Berbérie. Le patrice Grégoire, toujours à Sbeitla, organisa courageusement la résistance et dans cette conjoncture décisive, il demanda le concours des Berbères, qui ne lui fit pas défaut. Mais le courage, l'habileté, la fortune des Arabes triomphèrent de leurs ennemis coalisés: Grégoire périt en combattant et le territoire de Karthage, resta, seul, soumis à la domination byzantine.

Guerres civiles en Orient. — Cependant, les Arabes avaient consenti à se retirer moyennant le paiement d'une forte contribution, en laissant, à Sbeitla', un

représentant plus nominal que réel. Les événements dont l'Orient fut alors le théâtre laissèrent à la Berbérie quelques années de répit. Mahomet, en mourant, avait négligé, à dessein peut-être, de désigner son successeur et de fixer les règles de l'élection du khalife. Il en résulta des compétitions et des luttes toujours renaissantes. Après la mort d'Othmane, troisième kalife, assassiné comme son prédécesseur, le pouvoir fut dévolu à Ali, gendre du Prophète, qui depuis longtemps aspirait au khalifat. Son avènement fut le signal de révoltes, éclatant non seulement dans les provinces, mais à La Mekke même. Plusieurs années furent absorbées par la guerre civile, puis, Ali, s'étant laissé jouer, en consentant à un arbitrage, tomba, à son tour, sous le poignard d'un sectaire; la lutte se termina par le triomphe de Moaouïa et du parti mekkois, et l'établissement de la dynastie Oméïade (661).

L'Islamisme ne sombra pas durant cette période d'anarchie, mais des schismes, éclos dans son sein, en furent la conséquence. Deux sectes puissantes, et qui devaient jouer un grand rôle dans l'histoire de l'Afrique, se formèrent, notamment celle des Chiaïtes, ou partisans d'Ali et celle des Kharedjites (non conformistes), sortes de puritains, également ennemis des Alides et des Omeïades.

Les Arabes s'établissent en Ifrikiya. — Fondation de Kaïrouane (1). — Pendant que l'Orient était le théâtre de ces révolutions, l'Afrique demeurait abandonnée et en proie à tous les désordres. Mais, aussitôt que l'autorité Omeïade fut suffisamment affermie, le khalife expédia vers le Mag'reb, une armée sous le commandement de Moaouïa

(1) Nous allons employer actuellement : L'histoire des Berbères d'Ibn Khaldoun et ses appendices, Ibn Abd el Hakem, En Noueiri et Ibn el Athir. El Kaïrouani, le Kartas, et bien d'autres. Tous ces auteurs viendront en leur temps; mais nous citerons surtout : L'histoire des Musulmans d'Espagne, de Dozy et celle des Musulmani di Sicilia, d'Amari, les trois traductions de M. Fagian, de Zerkchi, du double de Bekri et de Ibn el Athir. Il va sans dire que nous ne donnerons pas les raisons qui nous ont fait prendre l'un ou l'autre texte. Deux autres ouvrages, traduits depuis peu, ne sont pas en nos mains; mais leur importance n'est pas ce qu'on croyait.

ben Hodeidj (vers 666). Quelques années plus tard, une nouvelle expédition arabe, sous le commandement d'Okba ben Nafa, s'emparait de la Tripolitaine et de partie de la Tunisie. Kairouane, fondée par Okba, au centre de l'Ifrikiya était destinée à devenir la métropole des Arabes, dans l'ouest.

Défaite d'Okba et des Arabes. — Koceïla, roi de Berbérie. — Vers 680, Okba, nommé, pour la deuxième fois, gouverneur de l'Ifrikiya, traverse les hauts plateaux de la Berbérie, et ne s'arrête qu'après avoir fait baigner son cheval dans l'Océan Atlantique, en prenant Dieu à témoin qu'il ne pouvait aller plus loin. Il croyait tout le Mag'reb soumis, mais à son retour il tomba dans une embuscade, à Tehouda, près de Biskra, et périt avec son escorte. En un jour la Berbérie recouvre son indépendance et les aborigènes essaient de reconstituer une nationalité sous l'égide d'un des leurs, Koceïla, roi de la tribu des Aoureba de l'Aourès, appuyé sur les débris de la population coloniale. (1).

Koceïla est défait et tué. — L'Orient était toujours déchiré par la guerre civile, et ce ne fut que cinq ans après le désastre d'Okba, que le khalife Abd-el-Malek put trouver un instant de répit et envoyer contre les Berbères, une colonne chargée de tirer une éclatante vengeance de ce guet-apens. Koceïla fut vaincu à Mems (2) et la tribu des Aoureba, exterminée. Mais toute la Berbérie était en armes et les vainqueurs se décidèrent à l'évacuer.

La Kahéna, reine des Berbères. — Vers 696, le khalife Abd-el-Malek, qui était enfin parvenu à triompher de tous ses ennemis, lança contre l'Afrique une armée commandée par Hassan, le Ghassanide. Depuis quelque temps, l'anarchie avait à peu près cessé en Berbérie, et les indigènes de l'Ifrikiya s'étaient rangés sous l'autorité de Dihya

(1) Il faut remarquer, du reste, que Mahomet avait prévu les relations des Musulmans avec les peuples vaincus. C'est donc abusivement qu'Okba imposa l'Islamisme.

(2) A l'est de Sebiba près d'une des branches supérieures de la Medjerda.

ou Damia, fille de Tabet, reine des Djeraoua, tribu zenète de l'Aourès. Cette femme remarquable, juive d'origine, était réputée comme s'occupant de pratiques divinatoires ; c'est pourquoi elle reçut des Arabes le surnom de *la Kahéna*, la devineresse, qui lui était peut-être appliqué par ses sujets dans le sens de prêtresse (1).

Elle repousse les Arabes; dévastations de la Kahéna.— La Kahéna avait su, par son habileté, calmer les rivalités des tribus, rallier les forces éparses et imposer son autorité même aux Grecs. La situation avait donc changé de face en Berbérie. Les Arabes s'emparaient après de rudes combats des côtes nord de la Tunisie, tandis que les Berbères se réunissaient sous les étendards de la Kahéna. Hassan, trop plein de confiance, marcha contre les Berbères qui l'attendaient au pied des montagnes, à l'Ouad Nini, près de Baraï (2). Le combat fut acharné, mais la ténacité des Berbères triompha des envahisseurs. Les Arabes furent presque tous exterminés et Hassan dut chercher un refuge sur la limite de la Cyrénaïque.

Pour la dernière fois la Berbérie était libre. S'il faut en croire certains auteurs, la Kahéna, restée maîtresse de la partie orientale de cette vaste contrée, indisposa contre elle ses sujets par sa tyrannie ; mais ce qui acheva de détacher d'elle les Berbères, ce furent les dévastations auxquelles elle fit procéder, détruisant par le feu les arbres et les cultures, afin que les Arabes ne trouvassent que le vide lorsqu'ils reviendraient.

La Kahéna est vaincue et tuée par Hassan. — En 703, Hassan marcha sur l'Ifrikiya à la tête de forces imposantes, mais ce fut en vain que la Kahéna appela les Berbères aux armes. Restée presque seule, avec quelques adhérents fidèles, elle se disposa à mourir les armes à la main et ayant marché à la rencontre des envahisseurs,

(1) Ces tableaux de la première époque sont plus ou moins exacts. Nous citerons, à cette occasion, le beau livre de M. Diehl : « *Histoire de la domination byzantine en Afrique* ».

(2) A quelques lieues au sud d'Aïn-Beïda, au pied de l'Aourès.

leur livra une bataille où elle trouva la mort du guerrier (1).

Mouça ben Noceïr achève la conquête de l'Afrique. — Guidé par les fils de la Kahéna, qui, sur l'ordre de leur mère, avaient fait soumission aux Arabes, Hassan parcourut en vainqueur le pays. Cette fois la résistance herbère était brisée et Mouça ben Noceïr, nommé gouverneur en 705, ne tarda pas à achever la conquête de l'Afrique septentrionale par l'expulsion des Grecs. Peu de temps après, les Musulmans, appelés par les divisions des Goths, passaient en Espagne et remportaient la longue victoire de l'Ouad-Bekka, qui mettait fin à l'empire des Wizigoths et ouvrait la chrétienté aux sectateurs de l'Islam (711).

Rôle de Constantine pendant la période de conquête. — Nous nous sommes quelque peu étendu sur les épisodes de la conquête de l'Afrique par les Arabes, bien que le nom de Constantine n'ait pas été prononcé. Nous ignorons, en effet, quel a été le rôle de cette ville durant ce long drame, dont les conséquences devaient être si importantes pour l'Afrique (2). Nous savons seulement que les premiers généraux arabes se heurtèrent en vain contre les forteresses occupées par les Grecs, et que Okba, notamment, les laissa sur ses derrières et passa par le Zab pour les éviter. Il est plus que probable que Constantine, si bien fortifiée par la nature, n'ouvrit pas facilement ses portes aux envahisseurs, et ne se soumit que quand toute résistance fut devenue impossible. Nous ignorons, également, si Koceïla et la Kahéna exercèrent une autorité quelconque sur la vieille cité numide, mais nous penchons à croire que cette ville

(1) Ibn Khaldoun, T. I. p. 207 et suiv. T. III. 193 et suiv. — En Noueiri, p. 329 et suiv. — El Bekri, trad. de Slane. — El Kairouani, p. 53. — Le Baïan, p. 22 et suiv.

(2) Nous n'ajoutons aucune foi à la tradition qui fait rendre Constantine aux Arabes, sans combat. C'est une histoire créée après coup, de même que beaucoup d'autres.

dut continuer à vivre, comme elle faisait depuis longtemps, dans une sorte d'autonomie communale.

Cette situation se prolongera durant de longues années encore, et, nous devons nous borner pour le moment à passer une rapide revue des événements généraux dont l'Afrique est le théâtre.

L'Afrique reste berbère sous l'autorité arabe. — La conquête de l'Afrique par les Arabes fut simplement militaire. Les vainqueurs se contentèrent de la soumission et dans les premiers temps, de l'acceptation des chrétiens, comme tributaires, payant l'impôt foncier, ou la double dime. Cet état se prolongea en s'aggravant jusqu'aux grandes persécutions ordonnées par les Almohades. La ville dut se vider de ce qui restait de l'élément latin et se remplir d'indigènes; un gouverneur résidant à Kaïrouane comme représentant du Khalifat, exerça l'autorité administrative sur cette vaste contrée qu'il dut maintenir sous son obéissance au moyen de petits postes. Mais la nation resta berbère et si elle accepta le Koran, elle ne devait être arabisée que plus tard, sous l'influence de causes que nous indiquerons. Du reste, la conquête de l'Espagne entraîna en Europe un grand nombre de Berbères et cette marée, ayant débordé sur la Gaule, vint se heurter à Poitiers contre les guerriers de Karl Martel (732).

Révolte Kharedjite. — Ses conséquences. — Peu après, éclatait, dans le Maroc actuel, une formidable révolte des Berbères, irrités des exactions que les chefs arabes leur faisaient supporter. Le schisme kharedjite servit de signe de ralliement aux indigènes et, en peu de jours, tout l'ouest de l'Afrique septentrionale reconquit son indépendance et échappa, *pour toujours*, à la domination du Khalifat (640). Le cri de *Louange à Dieu!* devint, comme pour les anciens Donatistes, le signe de la guerre; En vain les Arabes essayèrent de regagner le terrain perdu en entreprenant campagnes sur campagnes; ils furent toujours vaincus et se virent bientôt assiégés

dans Kaïrouane par les Berbères Kharedjites. Plus d'une fois ces hérétiques entrèrent en maîtres dans la ville sainte d'Okba et la souillèrent de leurs profanations.

Ces luttes, fort meurtrières, couvrirent de cadavres l'Afrique du nord ; mais elles eurent pour effet de préserver la chrétienté, en arrêtant le courant qui portait les Musulmans sur l'Europe. Ce fut ainsi que la belle victoire de Karl Martel se trouva complétée.

Fondation du royaume omeïade d'Espagne et du royaume édriside de Fès. — Pendant ce temps, l'Orient était le théâtre d'une nouvelle guerre civile, qui se terminait, en 750, par la chute de la dynastie oméïade, et son remplacement par celle des Abbassides. Un des membres de la famille déchue, nommé Abd-er-Rahmane, échappé au massacre des siens, se réfugia en Afrique et trouva un asile chez les Berbères des environs de Tiharet. De là, il passa en Espagne, et, s'étant emparé du pouvoir, y fonda un royaume indépendant, en relevant le trône oméïade (756). Ainsi, après le Mag'reb, l'Espagne musulmane se détachait du Khalifat. Quelques années plus tard, un autre Arabe, Edris, descendant du prophète, échappé de l'Orient à la suite de la défaite de ses partisans, parvenait jusque dans l'intérieur du Maroc, et, soutenu par les Berbères, fondait auprès de Fès, une nouvelle dynastie.

Dynastie des gouverneurs ar'lebites de l'Ifrikiya. — Les gouverneurs arabes luttèrent toujours en Ifrikiya contre les Berbères Kharedjites, et ces campagnes incessantes épuisaient le Khalifat sans grand profit. Cependant, vers la fin du VIII^e siècle, un général habile, Ibrahim ben el Ar'leb, obtint une pacification générale de l'Ifrikiya. Quant aux deux Mag'rebs, c'est-à-dire toute la partie de l'Afrique située à l'ouest du méridien de Bougie, ils étaient perdus depuis longtemps. Ibrahim sollicita alors du Khalife Haroun-er-Rachid le gouvernement de l'Ifrikiya, offrant, non seulement, de renoncer à la subvention qu'il recevait du gouverneur de l'Egypte, mais encore de servir à son suzerain un tribut de 40.000.000 pièces d'or. Débar-

rassé à ce prix des ennuis de sa possession d'Afrique, le Khalife conféra à Ibrahim le titre de vice-roi, transmissible à ses descendants, et ainsi se trouva fondée la dynastie ar'lebite qui devait retarder d'un siècle la chute définitive de l'autorité arabe en Ifrikiya (800).

Etablis à Kairouane, les vice-rois ar'lebites étendirent particulièrement leur autorité sur la Tunisie et la province de Constantine. Appuyés par une milice arabe et nègre, ils surent faire respecter leur puissance par les Berbères. Mais les soldats qui constituaient leur seule force leur créèrent bientôt de nombreux embarras, en suscitant des révoltes trop fréquentes et en soutenant les querelles intestines de ces princes. Un petit nombre d'entre eux se montrèrent à la hauteur de la fonction qui leur était échue. La conquête de la Sicile, effectuée en 827, donna un peu de lustre à leur dynastie; mais elle eut pour effet de les occuper au dehors et de les détourner de plus en plus de l'Afrique.

La secte Chiaïte pénètre en Afrique et se propage chez les Berbères. — Pendant ce temps, une nouvelle secte, celle des Ismaïliens, branche des Chiaïtes, partisans des Alides (ou descendants d'Ali, gendre du prophète), pénétrait en Afrique, apportée par des missionnaires, qui annonçaient l'apparition prochaine du Mehdi, ou *être dirigé*, prédit par Mahomet. Cette propagande était accueillie avec faveur par les Berbères de la tribu des Ketama, établis dans les montagnes non loin de Constantine, au-delà de Mila. Vers l'an 890, un certain Abou-Abd-Allah, serviteur dévoué de Mohamed-el-Habibe, troisième *Imam caché*, établi à Salemia, ville du territoire d'Emesse, en Syrie, se fit l'agent actif de la secte en Afrique. C'était un homme d'une rare énergie et poussant à l'extrême le dévouement à la cause de son maître. Il s'établit à Guedjal, non loin de Djimla, et sut persuader aux Berbères de cette contrée que le Mehdi allait se manifester et qu'ils étaient destinés à le soutenir. Il réunit ainsi autour de lui un groupe de partisans dévoués.

Excès de l'Ar'lebite Ibrahim en Tunisie. — Le trône de Kairouane était alors occupé par Ibrahim ben el Ar'leb, prince qui ne manquait pas de talents, mais dont les qualités étaient ternies par sa férocité, s'exerçant sur tous, même sur ses proches et ses enfants. Une cruauté traîtreusement commise par lui, sur les chefs du Bellezma et du Zab, qui étaient allés le voir en Tunisie, eut pour conséquence de jeter les gens de cette région dans les bras du Chiaïte et de provoquer la levée de boucliers. Ibrahim avait donné l'ordre de marcher contre eux, mais il fut distrait de cette affaire par une révolte qui éclata à Tunis même, et, lorsqu'il l'eut apaisée, il se mit en marche vers l'Orient pour réaliser un plan de conquête de l'Égypte qu'il méditait depuis longtemps.

Révolte des Chiaïtes. — Ainsi, tout concourait à favoriser les succès des Chiaïtes ; la grande tribu des Ketama, presque entière, était acquise ; celle des Sanhadja, établie à l'ouest, et une partie des Zouaoua du Djerdjera, avaient promis leur appui. On se trouvait alors au commencement du X^e siècle ; Ibrahim s'était vu contraint d'abdiquer un pouvoir dont il avait tellement mésusé (902). Abou-Abd-Allah jugea le moment favorable pour entreprendre les hostilités, et vint enlever par surprise Mila.

Abou-l'Abbas, qui avait remplacé son père Ibrahim comme gouverneur, fit marcher, contre les rebelles, un de ses fils avec un corps de troupes important.

Mais à son approche, les Chiaïtes évacuèrent Mila, et se retranchèrent au milieu des montagnes du côté de Djimla, où les troupes ar'lebites renoncèrent à les poursuivre. Un corps d'observation alla les surveiller dans la région de Sétif. Peu après, Abou l'Abbas tombait sous le poignard des assassins envoyés par son fils Ziadet-Allah, et ce dernier prince, dépourvu de toutes les qualités nécessaires, dans un pareil moment, montait sur le trône (Juillet 903).

Le Mehdi Obeïd-Allah se réfugie en Afrique. — Quelque temps auparavant, Mohammed-el-Habib était

mort à Salemia, en annonçant à son fils, Obeïd-Allah, âgé de 19 ans, qu'il était le Mehdi et que sa mission commençait. Aussitôt, le futur messie s'était mis en route vers l'Afrique, en compagnie de son jeune fils Abou-l'Kacem. Après avoir échappé aux agents que le Khalife avait mis à leurs trousses, et à tous les fonctionnaires qui avaient reçu l'ordre de les tuer, ils avaient traversé, au prix de mille dangers, l'Égypte et la Tripolitaine et atteint la Tunisie. Ils s'étaient avancés jusque vers Kairouan, mais, sur le point d'être découverts, ils s'étaient lancés dans la montagne et étaient venus passer auprès de Constantine. On ne sait pour quelle raison le Mehdi ne rejoignit pas son fidèle lieutenant Abou-Abd-Allah. Peut-être les routes étaient-elles soigneusement gardées, et ne put-il passer dans les montagnes des Ketama, peut-être aussi crut-il qu'il devait continuer sa route pour réaliser la prédiction de son père, lui annonçant « de rudes épreuves dans un pays lointain. » Quoi qu'il en soit, il continua sa route en s'enfonçant vers le sud-ouest.

Abou-Abd-Allah, lieutenant du Mehdi, marche contre les Ar'lebites. — Abou-Abd-Allah s'étant emparé de Séuf et ayant rasé cette ville, Ziadet-Allah envoya contre les rebelles une nouvelle armée, commandée par un de ses parents. Ce général, nommé Ibn-Hobaïch, massa ses troupes sous Constantine, et, après avoir perdu un temps précieux, se porta vers le sud dans la région de Bellezma, où il fut entièrement défait par les Ketama, puis, contraint de chercher un refuge à Baraï. Les Chiaïtes s'avancèrent en vainqueurs dans les régions situées au sud de Constantine, sans oser attaquer cette ville, en raison de sa situation inexpugnable, et envahirent, bientôt la Tunisie. Un effort vigoureux du général ar'lebites les rejeta dans leurs montagnes, mais cet officier ne crut pas devoir poursuivre les rebelles et se borna à couvrir la Tunisie en restant à El-Orbos (907).

Les Chiaïtes s'emparent de Constantine. — Reprenant courage, les Chiaïtes accoururent en foule sous les

murs de Constantine et commencèrent le siège de cette place. Ils ne tardèrent pas à s'en rendre maîtres, peut-être de vive force, peut-être au moyen d'un simple blocus. On ignore absolument comment ils se comportèrent à l'égard des habitants; mais s'il est probable que les soldats furent massacrés, il est possible que la ville évita le pillage, car Abou-Abd-Allah, qui n'avait pu réprimer les premiers excès de ses adhérents, s'appliquait à montrer une modération très grande dans la victoire, habile tactique qui contribua beaucoup à son succès.

Abou-Abd-Allah renverse la dynastie ar'lebite. — Au printemps de l'année 909, Abou-Abd-Allah, ayant réuni des forces imposantes, les divisa en sept corps d'armée qu'il entraîna vers la Tunisie. Les derniers adhérents des Ar'lebites n'avaient ni le nombre, ni la confiance nécessaires pour résister à une telle avalanche; aussi les Chiaïtes pénétrèrent-ils comme un torrent en Tunisie. Quant à Ziadet-Allah, il ne les attendit pas; ayant chargé sur des mulets toutes ses richesses, il se sauva vers l'Orient. « A l'heure du coucher du soleil, dit En-Nouéïri, il avait appris la défaite de ses troupes; à celle du souper, il était parti ». « Il prit la nuit comme monture », dit, de son côté, Ibn-Hammad.

Ce fut de cette façon que le dernier représentant des khalifes abandonna l'Afrique. Ainsi la Berbérie a reconquis son autonomie et s'est débarrassée de la suzeraineté des souverains orientaux. La race indigène, affranchie, va, à son tour, fonder de puissants empires.

Fondation de l'empire Obéïdite en Ifrikiya. — Maître de toute l'Ifrikiya, Abou-Abd-Allah s'établit dans le palais abandonné par les princes ar'lebites et s'occupa, avec une grande intelligence politique, de l'organisation du nouvel empire. Ce fut seulement après que tout fut réglé, que des officiers chiaïtes eurent remplacé, dans les provinces, les anciens préfets ar'lebites, et qu'une armée, solidement commandée, eût occupée les postes

importants, que le fidèle serviteur songea à faire profiter son maître du fruit de ses victoires (1).

Obeïd-Allah, le Mehdi, prend en main le pouvoir. — Pendant que ses adhérents lui conquéraient un royaume, le Mehdi, leur tournant le dos, avait continué sa marche vers le sud-ouest et atteint, dans le désert, l'oasis de Sidjilmassa (Tafilala), alors siège d'une petite royauté berbère, professant le schisme kharedjite-sofrite, et qui reconnaissait la suzeraineté des khalifes abbassides. Le prince saharien avait reçu, d'Orient, l'ordre d'arrêter le Mehdi; aussi, les deux voyageurs suspects furent-ils, dès leur arrivée, jetés dans les fers. Il fallait aller les délivrer dans le Sahara : mais, qu'était ce voyage pour Abou-Abd-Allah et ses compagnons, enflammés par leurs succès et si désireux de voir ce Messie dont on leur parlait depuis si longtemps. Partir en nombre considérable, traverser les Hauts-Plateaux, atteindre Sidjilmassa, s'en emparer, délivrer Obeïd-Allah, fut l'affaire de quelques mois. Puis on rentra en grande pompe, en passant par Guédjal où avait été conservé le butin des premières campagnes. Nul doute que l'armée victorieuse, précédée par son chef revêtu de son double prestige, religieux et temporel, ne soit passée à Constantine, en revenant des montagnes ketamiennes, dans le mois de décembre 909.

Nous ne suivrons pas, en détail, l'histoire de la dynastie obeïdite (ou fatemide); bien que Constantine fût un des plus beaux joyaux de son empire. Obeïd-Allah essaya, en vain, d'étendre, d'une manière durable, son autorité sur le Mag'reb extrême où l'influence des Omeïades d'Espagne se faisait de plus en plus sentir. Il fut plus heureux en Sicile et en Italie; des révoltes berbères, préludes de mouvements plus sérieux, grondaient autour de lui et il se vit forcé de sévir contre ses fidèles Ketama, que la mise à mort d'Abou-Abd-Allah,

(1) Ibn Khaldoun T. I, p. 263 et T. II, p. 520. — Ibn Hammad loco citato. — El-Kairouani, p. 89 et suivantes.

par le Mehdi lui-même, avait irrités. Du reste, le souverain fatemide ne considérait son séjour en Afrique que comme une station temporaire. Que lui importaient ces sauvages berbères dont il ne comprenait pas la langue ? C'est vers l'Orient qu'il tournait les regards et, d'El-Mehdia, sa nouvelle capitale, il épiait l'occasion de se lancer à la conquête des pays de l'Est. Il entreprit, contre l'Egypte, plusieurs expéditions dont l'issue fut malheureuse, et mourut, en léguant ses projets à ses descendants.

Règne d'El-Kaïm. — Révolte de l'homme à l'âne. — Abou-l'Kacem-el-Kaïm eut à lutter contre une révolte formidable des Berbères, dans laquelle l'empire obeidite faillit s'abîmer. Ce fut une réaction de l'esprit national, appuyé toujours sur la doctrine kharedjite, contre les principes religieux des Fatemides, imposés par ces étrangers, à la race africaine. Le mouvement partit de la région située à l'ouest du Djerid, entre Gafsa et l'Aurès et eut pour promoteur une sorte de marabout contrefait (1), surnommé *l'homme à l'âne*, mokaddem des Kharedjites Nekkariens. Vers 942, il réunit ses partisans dans l'Aourès et se fit proclamer, par eux, *Cheïhh des vrais croyants*. On jura haine à mort aux Fatemides et on proclama la suprématie des Omeïades d'Espagne. *L'homme à l'âne* promit qu'après la victoire, le peuple berbère serait administré, sous la forme républicaine, par un conseil de douze cheikh. En attendant, il permit le vol, le pillage, le viol et la réduction en esclavage de tous ceux qui ne reconnaîtraient pas ses doctrines. Puis il attaqua courageusement l'ennemi. Quelques succès, remportés dans la région de la Meskiana, eurent un grand retentissement, et bientôt *l'homme à l'âne* se vit entouré d'une masse d'adhérents avec lesquels il fonda sur la Tunisie, renversant tout sur son passage et s'emparant successivement de Tunis et de Kairouane.

Forcé de se retrancher dans El-Mehdia, El-Kaïm s'y

(1) Son père voyageait dans l'Extrême-sud et avait eu ce fils d'une négresse.

vit assiéger par des milliers de Berbères et faillit succomber. Son courage et la situation particulière d'El-Mehdïa, bâtie sur une presqu'île, préservèrent son empire. L'inaction d'Abou-Yezid, qui, enivré par ses succès, avait rejeté au loin le bâton et la chemise grossière du mendiant, pour s'entourer d'insignes royaux et s'adonner aux jouissances du luxe, après la prise de Kairouane, contribua au salut des Fatemides. Le désordre, l'anarchie firent leur œuvre parmi les assiégeants et cet immense rassemblement se fondit comme il s'était créé (Août 945).

El-Mansour, 3^e souverain Obeïdite, écrase la révolte d'Abou-Yezid. — El-Kaïm était mort peu après la levée du siège (18 Mai 946) et ce fut à son fils, El-Mansour, qu'échut la mission de pacifier l'Ifrikiya, rude tâche qui occupa tout son règne. *L'homme à l'âne* retrouva, dans les revers, ses qualités guerrières et son énergie indomptable qui semblait se retremper après chaque défaite. Il n'évacua la Tunisie que pied à pied, gagna l'Aourès, serré de près par El-Mansour et atteignit les montagnes situées au nord de Mecila, où il résista à l'armée Fatemide jusqu'au mois d'Août 947. La chute d'Abou-Yezid fut suivie du massacre des Kharedjites partout où on les rencontra. L'île de Djerba, les montagnes des Nefouça, au sud de Tripoli, et la région saharienne d'Ouargla et du Mezab demeurèrent les seuls domaines de ces hérétiques.

El-Moëzz, 4^e souverain Obeïdite, transporte le siège de son empire en Egypte. — Maad-el-Moëzz, successeur d'El-Mansour (Mars 953), reprit et exécuta les idées de conquête de son aïeul sur l'Orient. Les victoires de son général Djouher, dans le Mag'reb, avaient étendu vers l'ouest la terreur du nom Fatemide et réduit grandement l'influence omeïade. Les Mag'raoua étaient contenus par une autre puissante tribu berbère, celle des Sanhadja, occupant l'est de la province actuelle d'Alger. En 969, Djouher arrachait l'Egypte aux Ikhchidites et, dans l'automne de l'année 972, El-Moëzz abandonnait définitive-

ment cette Afrique qui avait servi de berceau à la puissance de sa famille, pour transporter au Caire le siège du gouvernement fatemide.

Le Berbère Bologguine, représentant des Fatemides en Tunisie, fonde la dynastie sanhadjienne des Zirides. — En quittant El-Mehdïa, El-Moëzz avait laissé le pouvoir entre les mains d'un Berbère, Bologguine, fils de Ziri ben Menad, chef de la tribu des Senhadja, homme remarquable dont il avait éprouvé le courage et la fidélité. Pour exécuter les instructions de son suzerain, Bologguine entreprit des expéditions jusque dans le Mag'reb extrême qu'il parcourut en vainqueur. Mais il mourut au retour d'une de ces campagnes (Mai 984) et ses successeurs ne purent empêcher le rétablissement de la suprématie oméïade sur les deux Mag'reb. Les gouverneurs sanhadjiens avaient, du reste, à lutter contre des révoltes toujours renouvelées, soit dans le pays des Ketama, soit dans les montagnes situées au nord de Mecila, soit dans la Tripolitaine. Des difficultés s'étaient déjà élevées entre ces princes qui aspiraient à l'indépendance et leurs suzerains du Caire. Ceux-ci étaient trop éloignés pour pouvoir exercer une autorité effective sur leur vaste royaume de l'Ifrikiya, où leurs représentants se trouvaient, déjà, indépendants de fait. Une rupture était donc imminente.

Le Ziride Hammad se déclare indépendant à la Kalâa et fonde la dynastie hammadite. — Vers le commencement du XI^e siècle, le Sanhadjien Hammad, oncle du gouverneur Badis, avait reçu comme récompense de ses services — car il avait écrasé la révolte de deux de ses frères — le commandement de toute la partie occidentale du royaume, depuis la limite actuelle de la Tunisie, avec Constantine, Mecila, Achir, Hamza (1). Il fonda, à sept ou huit lieues au nord de Mecila, dans le

(1) Les ruines d'Achir se trouvent dans le Kef-el-Akhdar, montagne située auprès de Médéa. Quant à Hamza, son emplacement peut être assimilé à celui de Bouïra, au nord-est d'Aumale.

pays actuel des Maadid, une ville forte à laquelle il donna le nom de la Kalâa (la forteresse). Cependant, son neveu Badis ne voyait pas, sans une extrême jalousie, la suprématie croissante de Hammad. Les ennemis de celui-ci exploitèrent perfidement ces dispositions en présentant l'oncle du gouverneur comme visant à l'indépendance, et, bientôt, Badis expédia à Hammad l'ordre de résigner le commandement de la région de Constantine entre les mains d'un jeune fils du Gouverneur, nommé El-Moëzz.

Hammad n'était pas homme à céder devant de tels procédés. Il répondit à l'injonction de son neveu par un refus et, en même temps, se déclara indépendant à la Kalâa, répudia la suprématie des Fatemides, massacra leurs partisans et fit proclamer, dans les mosquées, la suzeraineté des Abassides. La doctrine Chiaïte fut proscrite de ses états et le culte sonnite rendu obligatoire. Le royaume hammadite était fondé (1014).

Pour appuyer sa déclaration, Hammad marcha à la tête d'un gros rassemblement de Berbères, sur la Tunisie. Mais, Badis s'avança contre lui, le défit non loin de Badja et le poursuivit, l'épée dans les reins, jusqu'au Chelif. Hammad parvint alors à se jeter dans le sud et à se retrancher dans sa Kalâa. Badis l'y suivit et commença le siège de la nouvelle capitale; mais il mourut devant cette place, laissant, comme successeur, le jeune El-Moëzz, qui s'empressa de rentrer à Tunis, abandonnant son grand oncle à lui-même (1016).

Après une courte guerre contre son petit neveu, Hammad se décida à solliciter la paix. Son fils, El-Kaïd, envoyé à Kairouane dans ce but, parvint à conclure, avec El-Moëzz, un traité, abandonnant à Hammad, le gouvernement du Zab, du Hodna et de toute la province actuelle d'Alger, jusqu'à Tiharet. Constantine, avec toute sa région, resta sous l'autorité d'El-Moëzz (1017).

Préludes de la rupture des Zirides avec les Fatemides.
— Nous avons vu que de graves dissentiments s'étaient

élevés entre les gouverneurs Sanhadjites et leurs suzerains, les khalifes fatemides d'Égypte. Pour accentuer son mépris contre ses maîtres, El-Moëzz s'attacha à persécuter les partisans de la doctrine fatemide en Ifrikiya; leur sang coula à flots et, afin d'échapper à la mort, beaucoup d'entre eux se réfugièrent en Sicile ou en Orient. Rien ne pouvait être aussi sensible aux descendants d'Obeid-Allah; mais ils n'avaient pas le moyen de ramener, par la force, leur représentant à l'obéissance. Les conseils, les menaces même, étaient accueillis, par lui, avec le plus hautain mépris et, comme son cousin El-Kaid, de la Kalâa, qui avait succédé à son père en 1028, refusait de le suivre dans la voie des persécutions contre les Chiaïtes, El-Moëzz envahit son territoire et y porta la dévastation.

El-Moëzz répudie la suzeraineté fatemide. — En 1045, El-Moëzz, levant le masque, répudia l'autorité fatemide, fit arracher des étendards les noms de ses suzerains et, du haut de la chaire, proclama l'autorité d'Abou-Dafer-el-Kaïm, Khalife abasside et le rétablissement du rite sunnite, selon l'école de Malek, seul orthodoxe. Cet acte allait avoir pour l'Afrique les plus grandes conséquences.

En effet, le souverain fatemide, après avoir cherché longtemps le moyen de tirer vengeance du rebelle, le trouva en lançant sur le Mag'reb les tribus de Hilal et de Soleïm. Ces Arabes, originaires du Nedj, avaient été transportés, un demi-siècle auparavant, de la Syrie, où ils avaient suivi la terrible révolte des Karmat. On les avait cantonnés dans le Saïd ou haute Égypte, sur la rive droite du Nil, pour les mettre dans l'impuissance de nuire, car ils avaient causé, aux princes fatemides, les plus graves embarras par leur esprit d'indiscipline. En Égypte, ils étaient fort gênants, et, par leur éloignement, le Khalife obtenait le double résultat de s'en débarrasser et de punir son représentant révolté.

Les Arabes Hilaliens envahissent l'Ifrikiya. — Vers 1049, une masse de population arabe, dont nous évaluons

le chiffre à cent mille personnes environ, se mit en marche sur le Mag'reb. Cette fois, ce n'était plus une conquête comme celle du VII^e siècle, que ce pays allait subir, mais l'immigration d'une race constituée, apportant ses pénates et dont l'introduction dans le pays devait avoir pour effet l'arabisation de la Berbérie. Ils se composaient des tribus suivantes : Riah, Athbedj, Djochem, Makil et autres, et des Soleïm.

Victoire des Arabes. — Ils s'établissent dans la Tunisie et le sud de la province de Constantine. — Lorsque les Arabes furent arrivés au sud de la Tunisie, El-Moëzz, au lieu de les combattre, voulut d'abord utiliser leurs bras contre son cousin El-Kaïd, qui avait reçu des Khalifes fatemides le titre officiel de représentant. Mais les Arabes qui avaient tant souffert en Egypte, se jetèrent sur la fertile Tunisie « comme des loups affamés », selon l'énergique expression d'Ibn-Khaldoun, et ne secondèrent nullement les vues d'El-Moëzz. Celui-ci comprenant, trop tard la faute qu'il avait commise, adressa un appel désespéré à ses alliés et même à son cousin El-Kaïd, les conjurant de l'aider à repousser les envahisseurs. Ayant ainsi réuni une armée considérable, il marcha contre les Arabes ; mais, malgré la supériorité numérique de ses troupes, il essuya, à Haïderane, près de Gabès, une de ces défaites dont on ne se relève pas : cette victoire allait assurer le succès de l'invasion arabe.

Les Hilaliens se partagèrent alors la région conquise : les Riah et Djochem s'établirent en Tunisie, ayant les Zor'ba au sud, entre Gabès et Tripoli. Les Athbedj se massèrent en partie sur les plateaux, aux environs de Tébessa ; le reste de cette tribu, dont le domaine devait être la province de Constantine, pénétra dans le Zab et le Hodna. Les Mâkil continuèrent leur route vers l'ouest par les Hauts-Plateaux, et les Soleïm, qui venaient les derniers, restèrent vers Tripoli.

Les Hammadites étendent leur autorité sur la province de Constantine. — Bologguine ; son expédition dans

l'ouest. — La puissance d'El-Moëzz était détruite. Aussitôt, El-Kaïd en profita pour étendre la sienne et soumettre à son autorité Constantine et sa province (1053). Ses successeurs durent employer tous leurs soins et toutes leurs forces à repousser les Arabes, mais ceux-ci, après s'être étendus sur la ligne des Hauts-Plateaux, s'avançaient irrésistiblement vers le nord, par les vallées, répandant partout le désordre et l'anarchie. La belle capitale des Hammadites qui avait été admirablement établie à une dizaine de lieues au nord de Mecila, *La Kalâa*, ne tarda pas à voir les environs livrés aux g'azzias des Arabes.

Vers 1060, la nouvelle des succès des Almoravides, dans le Mag'reb, parvint aux oreilles du prince Hammadite Bologguine, qui avait succédé à son père. C'était un homme énergique et violent qui était devenu le prince le plus puissant de l'Afrique. Il réunit une puissante armée et marcha contre le Mag'reb (1062). Il s'attaqua d'abord à Tlemcen et s'en rendit maître.

De là, il parcourut en vainqueur le Mag'reb, et vint mettre le siège devant Fès, défendue par les descendants de Ziri ben Atïa. Il s'en empara par une brillante victoire, réunit un butin considérable et des ôtages, puis reprit le chemin de la Kalâa ; mais, parvenu au Tessala, près de Tlemcen, il fut assassiné par son cousin En-Nacer, qui avait à venger les cruautés dont sa famille avait été victime (1063). Il prit le commandement de l'armée et rentra dans sa capitale où il parvint à faire ratifier son usurpation.

Défaite d'En-Nacer par les Arabes en Tunisie. — La Tunisie était dans une situation encore plus critique. En 1065, En-Nacer qui régnait à la Kalâa, reçut des Arabes Zorba, alors en lutte contre les Rïah, une demande d'assistance à laquelle il prêta l'oreille, dans le but d'étendre son influence vers l'est. Ayant réuni une armée de Berbères, Sanhadja et Mag'raoua, il vint prendre position à El-Orbos (1), en Tunisie. Il se disposait à

(1) Laribus, près du Kef.

attaquer les Riah à Sebiba, lorsque son cousin Temim, fils d'El-Moëzz, réussit à semer la désunion dans son armée, en exploitant la rivalité séculaire des Sanhadja et des Mag'raoua. Bientôt cette armée se désagrégea sous les coups de l'ennemi, et En-Nacer, suivi à peine de deux cents hommes, dut chercher un refuge à Constantine ; de là, il regagna sa capitale (1).

A la suite de leur victoire, les Arabes, soutenus par le prince berbère de Tripoli, envahirent le territoire hammadite et vinrent fourrager aux environs de la Kalâa. Bientôt la situation ne fut plus tenable dans ces régions méridionales. En-Nacer songea alors à s'établir à l'abri des incursions des nomades, dans un pays où il se trouvât mieux protégé, et ce fut sur Bougie qu'il arrêta son choix. Il jeta les fondements de sa nouvelle capitale et commença à y résider, sans encore retirer à la Kalâa son droit de capitale. Il mourut en 1089, laissant le souvenir d'un protecteur des chrétiens, sur les intérêts desquels il entretenait des relations avec les cours italiennes. Le prêtre, nommé Servant, fut son protégé et arriva à l'épiscopat de Bône.

El-Mansour, fils d'En-Nacer, lui succéda et s'appliqua de son mieux à transporter tous les pouvoirs à Bougie. (1090-91).

Fondation de l'empire Almoravide. — Pendant que l'Ifrikiya était le théâtre de ces événements, des Berbères fanatisés par des missionnaires puritains, accouraient du fond du désert, se jetaient sur le Mag'reb extrême et en faisaient la conquête. L'empire des Almoravides, corruption espagnole du mot El-Merabtine (*marabout*), était fondé par un homme de génie, Youssof ben Tâchefine, que le hasard avait mis à la tête de ces guerriers. Toutes les petites dynasties indigènes décrépites disparaissaient et les tribus rivales étaient contraintes de se courber sous le joug des Almoravides (1084). Bientôt

(1) Ibn-Khaldoun. Berbères, T. I., p., 36 et suiv. T. II., p. 22, 46, 47, T. III, p. 125, 271, 294.

Youssef conduisait ses soldats en Espagne et remportait la brillante victoire de Zellaka, dont les conséquences devaient retarder, de plusieurs siècles, la chute de la domination musulmane dans le midi de la Péninsule.

Révolte de Belbar à Constantine. — Revenons à la province de Constantine. Nous avons dit qu'El-Mansour, successeur d'En-Nacer, avait, dès son avènement, transporté le siège de la royauté hammadite à Bougie. Tandis qu'il était absorbé par ces soins, son oncle Belbar qui commandait à Constantine, leva dans cette ville l'étendard de la révolte. Le souverain hammadite ayant envoyé son cousin Abou-Yekni contre le rebelle, celui-ci fut battu et fait prisonnier. Le vainqueur lui succéda dans son commandement. Tels sont les seuls renseignements que nous devons à Ibn-Khaldoun sur ce fait historique. N'oublions pas que près du village de l'Oued-Seggane (1), se trouve une plaine nommée Bou-Yekni, et qui a peut-être été le théâtre des exploits du vainqueur de Belbar.

Révolte d'Abou-Yekni. — Cet Abou-Yekni, dont l'ambition était encouragée par les succès, commença par envoyer son frère Ouïrlane prendre possession de Bône; puis, il entra en pourparlers avec les Arabes de la tribu d'Athbedj (Dreïd, Garfa, O.-Ateya, etc.) et s'assura leur appui. En même temps, il essayait de nouer des relations avec les Almoravides du Mag'reb. Levant ensuite le masque, il ordonna à son frère d'aller à El-Mehdïa offrir sa soumission au Ziride-Temim (1094). Ce prince accepta avec empressement son hommage et envoya à Bône son propre fils, Abou l'Fetouh, avec Ouïrlane.

El-Mansour fit d'abord marcher des troupes contre Bône. Cette ville tomba au pouvoir des Hammadites après sept mois de siège; les deux princes rebelles faits prisonniers furent envoyés à El-Mansour. Constantine restait à réduire; bientôt l'armée victorieuse marcha contre cette place. Abou-Yekni ne l'attendit pas : lais-

(1) Appelé Oued-Séguin par les Européens.

sant le commandement de la ville à un Arabe de la tribu d'Athbedj, nommé Soleisel ben el Ahmar, il se réfugia dans l'Aourès et se retrancha dans un château dont nous ignorons le nom et la situation. De là, il ne cessa de porter le ravage dans le pays environnant. Quant à Soleisel, il ouvrit aux Hammadites les portes de Constantine, moyennant une somme d'argent. Abou-Yekni tint encore la campagne pendant quelque temps. « Sa hardiesse lui devint fatale, — dit Ibn-Khaldoun (1), assiégé enfin par les troupes d'El-Mansour, il perdit son château et la vie. »

Apogée de la puissance hammadite. — El-Mansour porta à son apogée la puissance hammadite. Il fit, avec l'appui des Arabes, une expédition heureuse contre les Almoravides, soutenus par les Ouemannou, dont il ébranla le trône à peine assis, et mourut, plein de gloire, en 1104. Son successeur, Badis, lui succéda et montra de tels défauts qu'on se révolta contre lui ; à peine régnait-il depuis un an, que son fils El Aziz le remplaça.

Quelque temps après, le ziride Ali, devenu chef de l'empire, se lança dans les guerres et amena le souverain hammadite à marcher contre lui, et à s'emparer de Tunis (1120). Il remplaça, comme gouverneur, Ibn Kho-raçan et rentra dans sa capitale. L'année suivante, Ali mourut, laissant le pouvoir à un fils, Yahia, dénué de courage autant que de vertu.

Les princes normands, qui avaient achevé, quelques années auparavant, la conquête de la Sicile, jetaient des regards d'envie sur l'Ifrikiya. Leur roi, Roger II, ne devait pas tarder à faire passer ces espérances dans le domaine des faits.

Conquêtes des Normands de Sicile. — Chute de la dynastie ziride. — En 1135, le roi de Bougie ayant envoyé une flotte contre El-Mehdia, tandis qu'une armée marchait sur cette ville par terre, le prince ziride, El-Has-

(1) T. II, p. 53.

san, appela à son aide le roi Roger et parvint, avec l'aide des Normands, à repousser ses ennemis. L'Ifrikiya fut ensuite désolée par une série d'années malheureuses. Les famines, suivies d'épidémies, réduisirent les indigènes à la plus triste situation, et l'on vit, comme dans un exemple contemporain, de nombreux cas d'anthropophagie se produire. Roger II profita de cette situation et de l'affaiblissement de la puissance ziride pour s'emparer d'El-Mehdia et renverser le dernier représentant de cette dynastie (juin 1148). Tripoli et l'île de Djerba étaient déjà aux mains des Normands et, en 1143, leurs vaisseaux avaient fait une descente à Djidjeli et dévasté cette ville.

Après avoir vu sa capitale aux mains des Chrétiens, le ziride El-Hassan, dernier souverain de cette dynastie, avait, en vain, tenté de prendre le chemin de l'Orient. Ne pouvant forcer le passage, gardé par les troupes siciliennes, il se mit en marche vers l'ouest et vint chercher un refuge à Constantine, où il fut bien accueilli par le prince Seba, frère de Yahia, souverain hammadite qui y commandait. De là, il adressa un humble hommage de soumission au roi de Bougie, en sollicitant de lui un asile. Yahia l'accueillit assez courtoisement et l'interna à Alger.

Fondation de l'empire Almohâde. — Chute de la dynastie Almoravide. — Pendant que ces événements se passaient en Ifrikiya, le Mag'reb était le théâtre d'une nouvelle et profonde révolution. La grande tribu berbère des Masmouda, établie dans les montagnes les plus hautes de l'Atlas, était soulevée par un marabout, Ibn Toumert, qui se faisait appeler, comme toujours, le *Mehdi*. Mort à la peine, en 1128, sans avoir obtenu de grands succès, le réformateur laissa le commandement à un homme de grande valeur, son disciple Abd-el-Moumen. Sous la direction de ce nouveau chef, la secte des Almohades (qui professe le dogme de l'unité de Dieu), obtint les plus vertigineux succès. En quelques années, Abd-el-Moumen réduisit l'empire Almoravide à la dernière extrémité.

Dans le mois d'Avril 1147, la ville de Maroc tomba au pouvoir des Almohâdes et la dynastie d'Abd-el-Moumen succéda à celle de Ben Tachefine.

Abd-el-Moumène avait déjà envoyé des troupes en Espagne, où les chrétiens avaient obtenu de grands avantages, dans les années précédentes, troublées par les péripéties de la chute du gouvernement almoravide. Sa présence était nécessaire dans la Péninsule où on l'appelait avec insistance. Mais il était trop prudent pour abandonner son jeune royaume d'Afrique exposé à quelque danger, et comme l'empire hammadite, vivant surtout de son ancienne gloire, était une menace constante sur son flanc, il résolut de la faire disparaître.

Expédition de Abd-el-Moumène contre Bougie. — Il renverse la dynastie hammadite. — Ayant réuni une armée imposante, comme s'il allait la conduire en Espagne, il donna, au mois de Mai 1152, le signal du départ; mais, changeant de direction, il se porta rapidement vers l'est, enleva toutes les places qu'il rencontra sur son passage et parut devant Algar; à cette nouvelle, El-Kaid prit la fuite et vint prévenir son frère du danger le menaçant; mais Yahia ne sut rien faire d'utile et s'empressa de prendre la mer avec tout ce qu'il put emporter.

Bientôt les trompettes d'Abd-el-Moumène s'entendirent et il trouva les murs dépourvus de défenseurs. Il n'eut donc qu'à entrer et à s'emparer du trône hammadite.

Yahia avait cinglé sur Bône où commandait un de ses frères, du nom d'El-Hareth, mais ce prince, outré de sa lâcheté, refusa de le conserver auprès de lui. Le souverain détrôné se réfugia alors à Constantine, auprès de son frère El-Hassan, qui lui fit un meilleur accueil et, de là, attendit les événements. Ils se précipitèrent fort rapidement, car on apprit bientôt que les terribles Almohâdes venaient de s'emparer de la Kalâa et de livrer aux flammes l'ancienne capitale. Ayant perdu tout espoir, Yahia s'empressa d'envoyer sa soumission à Abd-el-Moumène, encore à Bougie, avec l'offre de la remise de Constantine.

Le souverain Almohâde accueillit très favorablement ces ouvertures et, ayant fait venir Yahia, le traita avec bonté et l'interna à Maroc. « Ainsi, dit philosophiquement Ibn-el-Athir, le roi Yahia qui s'était réjoui publiquement, en apprenant que Roger s'était emparé des états de son cousin El-Hassan, ne se doutait guère qu'un sort semblable lui fût réservé à si brève échéance. »

La province de Constantine est soumise à l'empire almohâde. — La province de Constantine cessa dès lors d'être un royaume indépendant pour devenir une simple préfecture de l'empire almohâde. Laissant à Bougie un gouverneur, auquel il adjoignit le Ziride El-Hassan, Abd-el-Moumène prit la route de l'ouest. Mais les Arabes du Zab et de l'Ifrikiya, qui sentaient dans les Almohâdes des adversaires redoutables, se réunirent au sud de Constantine et marchèrent vers Sétif pour venger Yahia, qu'il leur plaisait alors d'appeler leur roi. Le fils d'Abd-el-Moumène les attendit près de Sétif ; Après une lutte acharnée, qui ne dura pas moins de trois jours, il les mit en déroute et s'empara du camp où se trouvaient leurs familles et leurs troupeaux. Il poursuivit ensuite les fuyards, l'épée dans les reins, jusqu'à Tébessa (1152).

Les Normands s'emparent de Bône. — Mort de Roger II. — Le roi Roger, absorbé depuis quelque temps, par la guerre qu'il soutenait contre l'empereur d'Orient, n'avait rien fait pour s'opposer aux conquêtes des Almohâdes dans la province de Constantine. Cependant, il n'avait pas renoncé à ses vues sur l'Afrique et, dès qu'il le put, il chargea son nouvel amiral, Philippe, d'une expédition contre Bône. Cette ville fut enlevée de vive force par les Siciliens, qui la mirent au pillage. Puis ils se retirèrent en laissant, comme leur représentant, un prince hammadite (1153).

L'année suivante, Roger II cessait de vivre, au moment où la fortune, qui lui avait toujours été fidèle, semblait sur le point de l'abandonner. Son nom était prononcé, non sans terreur, sur le littoral de l'Afrique

et jusque dans les déserts de la Berbérie. Ses successeurs allaient, par leur incapacité, perdre, en quelques années, les fruits de son glorieux règne; ainsi, l'Ifrikiya échappa à la domination chrétienne.

Anarchie en Tunisie. — Les Indigènes appellent Abd-el-Moumène. — Le succès de la première campagne d'Abd-el-Moumène, dans l'Est, était trop encourageant pour que ce prince ne songeât pas à effectuer la conquête de toute l'Ifrikiya. Le souverain Almohâde avait divisé son vaste empire en grands commandements, confiés à ses fils ou à des princes du sang, et l'un d'eux, le Sid Abou-Mohammed, était, en conséquence, venu s'établir à Bougie, d'où il exerçait son autorité sur la province de Constantine.

Quant à la Tunisie, elle était entièrement en proie à l'anarchie : les Arabes pillaient les campagnes, tandis que, sur le littoral, les gouverneurs siciliens, abandonnés à eux-mêmes, depuis la mort de Roger II, se livraient à tous les excès de la tyrannie et poussaient les indigènes à l'exaspération. Enfin, dans les oasis du Djerid, un certain nombre de chefs Berbères ou Arabes, s'étaient déclarés indépendants et combattaient pour leur compte.

La situation était réellement intolérable; à la suite de derniers excès, commis par les Normands d'El-Mehdïa, une députation d'indigènes, voisins de cette ville, se rendit à Maroc pour solliciter l'intervention d'Abd-el-Moumène (1),

Conquête de la Tunisie par les Almohâdes. — Le souverain Almohâde n'attendait que ce signal; mais, ne voulant rien laisser au hasard, il fit amasser, sur le chemin qu'il comptait suivre, de grands approvisionnements, creuser des puits et tout préparer pour que son armée ne manquât de rien. En même temps, il organisait ses troupes. Au mois de mars 1159, il fit partir cette

(1) Amari, *Musulmans de Sicile*, T. III, p. 468 et suiv. — Ibn-Khaldoun, T. II., p. 39. — Ibn-el-Athir, p. 267. — El-Kairouani, p. 195. — Zerkchi, traduction Fagnan.

armée dont le chiffre atteignait, dit-on, cent mille hommes (70,000 fantassins et 30,000 cavaliers), et qu'il divisa en quatre corps, marchant à une journée de distance l'un de l'autre, dans un ordre admirable. Abd-el-Moumène en avait pris le commandement : « On partait à l'aube du jour ; l'on s'arrêtait à midi et l'on campait depuis ce moment jusqu'au lendemain matin. Le signal du départ se donnait en frappant trois coups sur un immense tambour dont le bruit s'entendait à une journée de distance. Chaque tribu avait sa bannière ; venaient ensuite les tentes et les provisions, portées à dos de chameau, outre un immense troupeau » Au moment du départ et de l'arrivée, l'Imam faisait la prière et, de toutes les poitrines partait, en même temps, le cri : « Dieu est grand ! »

Cette belle armée effectua sa marche sans encombre et il est indubitable que Constantine fut une de ses étapes. Les dispositions, du reste, étaient si bien prises que nul excès ne fut commis et que partout les populations s'empressèrent d'offrir leur hommage de soumission au chef des Almohâdes. Le 14 Juillet, l'armée et la flotte arrivèrent en même temps devant Tunis qui ne tenta pas une résistance inutile.

Les Siciliens avaient concentré toutes leurs forces à El-Mehdia, dont la situation, sur une presqu'île inabordable de trois côtés, se prêtait admirablement à la défense.

Abd-el-Moumène assiégea cette place par terre et par mer, défit dans un combat naval la flotte sicilienne envoyée dans le but de faire lever le blocus, et, vers la fin de l'année, la garnison assiégée capitula. Le souverain Almohâde, qui avait déjà reçu la soumission des places principales de la Tunisie, fit son entrée solennelle à El-Mehdia, le 22 Janvier 1160. Toute l'Afrique septentrionale obéissait à Abd-el-Moumène.

Les principales villes reçurent des commandants almohâdes ; puis, le souverain reprit la route de l'ouest et traversa, en maître incontesté, toute la Berbérie. Peu

après son retour en Mag'reb, il terminait sa glorieuse carrière (Mai-Juin 1163).

Le cheikh Abou-Hafs. — Abou-Yakoub-Youssof, fils et successeur d'Abd-el-Moumène, hérita du vaste empire fondé par son père, que celui-ci dirigeait avec une rare habileté, appuyée sur l'ascendant de son nom. Mais à peine fut-il maître du pouvoir que des difficultés de diverse nature surgirent autour de lui. Une des plus sérieuses, résulta de la jalousie d'un des anciens compagnons d'Abd-el-Moumène, qui avait peut-être le plus contribué à son élévation : le cheikh Abou-Hafs, grand chef de la tribu des Masmouda. Ce vieillard refusa d'abord son hommage au jeune prince qu'il avait vu naître et, comme il disposait d'un parti très puissant dans l'empire, Abou-Yakoub ne put le vaincre qu'à force de ménagements et en ajournant, pour se faire accepter, la prise du titre de *Prince des Croyants*. Nous signalons ce germe de scission en raison des conséquences qu'il devait avoir pour l'Ifrikiya.

Révolte des Ibn-Rania. — La guerre d'Espagne occupa presque exclusivement le règne d'Abou-Yakoub, jusqu'au jour où ce prince qui était passé lui-même dans la Péninsule, essuya la défaite de Santarem : arraché du champ de bataille où il voulait mourir, il succomba à ses blessures (Juillet 1184). Cet échec marqua le point de départ de la décadence de l'empire almohâde. Abou-Youssof-Yakoub, auquel ses victoires devaient mériter le surnom d'El-Mansour, succéda à son père, et son élévation fut le signal de la révolte des Ibn-Rania, famille almoravide qui régnait sur les Baléares, et qui ne s'était ralliée que pour la forme à la dynastie almohâde. Ishak, chef de la famille des Ibn-Rania, mourut peu de temps après la défaite de Santarem, en laissant un grand nombre de fils, dont l'aîné, Mohammed, lui succéda, et s'empressa d'envoyer son adhésion au nouveau souverain almohâde. Mais cette humilité ne convenait pas à ses frères ; ils se révoltèrent, reconnurent comme chef Ali, le plus hardi

d'entre eux, et proclamèrent la restauration de la dynastie almoravide.

Prise de Bougie par Ibn-Rania. — Ses dévastations. — Doué d'une énergie et d'une ambition égales, Ali résolut aussitôt d'attaquer ses ennemis chez eux. Laissant le commandement des Baléares à son oncle El-R'Azî, il fit voile vers l'Afrique, à la tête de trente-deux navires, emmenant avec lui trois de ses frères et une troupe d'aventuriers. Au mois de Mai 1185, les vaisseaux almoravides parurent inopinément devant Bougie et s'en emparèrent sans coup férir. Cette malheureuse ville fut livrée au pillage par Ibn-Rania.

Le commandant de la Kalâa (1) ayant marché à la tête de quelques troupes, contre les aventuriers, essuya une honteuse défaite dont le retentissement fut considérable. Ibn-Rania convia les Arabes à la curée et aussitôt les tribus de Djochem, Riah et Athbedj, de la province de Constantine et de la Tunisie, accoururent sous ses étendards.

Il attaque et bloque Constantine. — Le chef almoravide entreprit alors une campagne vers l'ouest. Laissant Bougie sous le commandement de son frère Yahia, il se mit à la tête de ses adhérents et s'avança en vainqueur jusque vers Miliana. Son passage était marqué par la dévastation et la ruine. Il avait eu sans doute l'intention d'attaquer les Almohâdes dans le Mag'reb ; mais, parvenu à Miliana, il changea d'avis, marcha sur la Kalâa, enleva cette place et, revenant vers l'est, se porta sur Constantine, par les plaines de Sétif. Des milliers d'Arabes, accourant, avec leurs familles et leurs troupeaux, le rejoignirent en chemin.

Mais Constantine, éclairée sur le sort que lui réservait Ibn-Rania, par les malheurs des autres villes, s'était préparée à une résistance désespérée que sa position rendait plus facile. L'aventurier vit le cours de ses succès

(1) Ce qui indique que cette place avait été rétablie.

arrêté contre ce rocher et dut se borner à en entreprendre le blocus. Selon Ibn-Konfoud, il se serait attaché à couper l'eau de la rivière au moyen d'un barrage et bientôt la population aurait éprouvé de grandes souffrances ; mais à la suite des prières du marabout Ali ben Makhlouf (1) Dieu suscita un violent orage sur la contrée, et les eaux, descendant des montagnes, renversèrent tous les obstacles et permirent aux assiégés d'étancher leur soif.

Les Almohâdes accourus au secours de la province de Constantine, repoussent Ibn-Rania dans le désert. — Cependant le gouvernement almohâde, revenu de sa stupeur, avait pris des mesures énergiques pour chasser les aventuriers almoravides. Une armée, commandée par le prince Abou-Zeid, rentra sans peine en possession de Miliana, d'Alger et des territoires voisins. En même temps, la flotte se présentait devant Bougie et, à cette vue, la population reprenant courage, expulsait Yahia ben Rania et recevait ses anciens maîtres en libérateurs. Abou-Zeid, arrivé sur ces entrefaites, marcha rapidement au secours de Constantine. Il était temps qu'il arrivât, car cette ville, réduite à la dernière extrémité, allait succomber.

A l'approche des Almohâdes, Ibn-Rania leva prudemment le siège et prit la route du sud, poursuivi l'épée dans les reins jusqu'à Negaous. Constantine échappa ainsi à un grand péril et à une dévastation certaine. Elle resta, dès lors, séparée de la rive droite, par la chute des ponts du Remel.

Quant à Ibn-Rania, il gagna le Djerid et la Tripolitaine où il trouva des aventuriers de son espèce, avec l'aide desquels il devait tenir longtemps en échec la puissance almohâde.

Le Khalife El-Mansour transporte en Mag'reb des tribus arabes. — Le trouble causé dans l'est, surtout parmi les

(1) L'emplacement de la mosquée de Sidi-Ali ben Makhlouf a été englobé dans la mairie actuelle.

populations arabes, par la révolte d'Ibn-Rania, était si grand que le Khalife almohâde El-Mansour jugea nécessaire d'aller en personne rétablir la paix. En 1187, il se transporta à Tunis et marcha contre les rebelles qu'il défit entièrement au sud de Kairouane. Il faillit s'emparer d'Ibn-Rania, mais ce terrible lutteur lui échappa, laissant entre ses mains ses bagages et son harem et put gagner les profondeurs du désert. La paix était rétablie en Tunisie et dans le nord de la Tripolitaine ; il restait à punir les Arabes qui avaient tant contribué au désordre et à les mettre dans l'impossibilité de nuire. Après avoir fait supporter tout le poids de sa colère aux tribus de Djochem, Acem et Riah, les plus compromises, le Khalife se décida à éloigner leurs débris, et, en 1188, il reprit la route de l'ouest par les Hauts-Plateaux, en poussant devant lui ce flot de population arabe qu'il interna dans les plaines du Maroc, sur le versant de l'Atlantique. Les plateaux de la province de Constantine restèrent le domaine des Athbedj.

Nouvelles incursions d'Ibn-Rania. — Sa puissance. — Pendant que le souverain almohâde allait en Espagne prendre le commandement de la *Guerre sainte* et remporter la brillante victoire d'Alarcos (juillet 1195), qui lui mérita le surnom d'El-Mansour (le victorieux), la révolte renaissait en Tunisie. Ce fut d'abord un certain Er-Regragui qui leva l'étendard de guerre, et s'établit en souverain à El-Mehdiya. Le gouverneur almohâde de Tunis, ne pouvant le combattre seul, fournit à Yahia ben Rania, qui avait succédé à son frère Ali, tué précédemment, des secours au moyen desquels ce dernier parvint à se rendre maître du rebelle. C'était une grande faute, car Ibn-Rania était un adversaire bien plus dangereux et dont l'audace ne connut, dès lors, plus de bornes. Maître de la Tripolitaine, du Djerid et du midi de la Tunisie, il marcha vers le nord et s'empara de Badja, qu'il détruisit. Il se disposait à assiéger Chekbanaria (le Kef), lorsqu'il apprit que le Gouverneur de Bougie accourait au secours de son collègue de Tunis. Il se porta auda-

cieusement à sa rencontre et le défit près de Constantine.

Il ne paraît pas qu'Ibn-Rania se soit rendu maître de cette ville, car il lui tourna le dos et, s'enfonçant dans le sud, alla enlever Biskra. Revenant ensuite vers la Tunisie, il s'empara de Tébessa, puis de Kairouane et, enfin, vint mettre le siège devant Tunis (1202-1203). Cette ville capitula après deux mois de résistance. Là, comme partout, le vainqueur signala sa victoire par les plus grandes cruautés. La chute de Chekbanaria, de Benzert et de Bône suivit de près celle de Tunis. Des contributions énormes furent frappées et l'Ifrikiya gémit sous la tyrannie d'Ibn-Rania et des Arabes. A l'imitation de son frère, ce prince proclama la suprématie des Abbacides et s'entoura des insignes de la royauté.

Le Khalife En-Nacer vient rétablir la paix en Ifrikiya. — Cependant, à Maroc, les nouvelles venant de l'est, avaient apporté le découragement et la stupeur. En-Nacer, successeur d'El-Mansour, crut devoir réunir les principaux officiers de l'empire pour leur exposer la situation et recevoir leurs conseils. Tous, moins un, opinèrent pour que l'on traitât avec l'Almoravide, en lui abandonnant le pays conquis. Seul, Abou-Mohammed, petit-fils du cheikh Abou-Hafs, protesta contre une pareille lâcheté, en conseillant la lutte à outrance ; et comme En-Nacer était de cet avis, la campagne fut résolue.

Le souverain almohâde se mit en route, par terre, dans l'année 1204, et, à son approche, Ibn-Rania évacua Tunis et alla enfermer sa famille et ses trésors derrière les remparts d'El-Mehdïa.

A son passage à Constantine, il fut bien accueilli par la population fidèle de cette ville, et reçut du savant Abou-Ali Hassan ben el-Feggoun, membre d'une famille destinée à une grande fortune, une *kacida*, ou poème en son honneur (1). Quant à Ibn-Rania, il évacua El-Meh-

(1) El-Khatib, p. 11.

dia, se rendit dans le sud et concentra ses forcés près de Gabès. Pendant ce temps, En-Nacer s'emparait de Tunis et lançait Abou-Mohammed ben Abou-Hafs, à la tête de 4.000 Almohâdes, vers le sud. Ibn-Rania fut entièrement défait, contraint de chercher un refuge dans le désert et poursuivi par les Almohâdes qui parcoururent en maîtres la Tripolitaine, châtiant sévèrement les populations compromises.

Le Hafside Abou-Mohammed est nommé gouverneur de l'Ifrikiya. — La paix était donc encore une fois rétablie en Ifrikiya et, en 1207, En-Nacer se disposa à reprendre la route de l'ouest; mais, instruit par l'expérience, il voulut laisser à Tunis un représentant aussi habile que dévoué, et son choix se porta tout naturellement sur Abou-Mohammed. Ce général refusa d'abord le périlleux honneur qui lui était fait et ne céda que devant la démarche du jeune fils de son souverain. Il stipula, comme condition, qu'il ne resterait que trois ans en Ifrikiya et que la plus grande liberté lui serait laissée pour son administration et le choix de ses auxiliaires. En-Nacer souscrivit à tout et repartit pour le Mag'reb, certain d'avoir assuré la tranquillité de l'Ifrikiya. Il ne se trompait pas, mais ne pouvait prévoir qu'il avait, de ses mains, fondé les bases du royaume hafside.

Ce prince, de même que ses prédécesseurs, avait écarté, de l'empire, les Chrétiens, restés surtout dans l'ancien royaume hammadite. Quant aux Juifs, beaucoup plus nombreux, ils furent traités de la même manière, et se soumirent à l'Islamisme; mais, comme on ne les distinguait pas des autres indigènes, ils furent astreints à porter un costume spécial avec rouelle sur l'épaule (1).

Nouvelles incursions d'Ibn-Rania. — *Abou-Mohammed le repousse dans le sud.* — A peine le souverain s'était-il éloigné, qu'Ibn-Rania reparut, à la tête des

(1) Zerkchi, Almohâdes.

Riah, dans le sud de la province de Constantine; mais Abou-Mohammed qui s'était assuré l'appui des tribus arabes soleïmides de Mirdas et d'Allak, fondit sur lui et le défit à Chebrou, près de Tébessa. C'était une sévère leçon annonçant que l'état des choses était changé en Tunisie. L'Almoravide se tourna alors vers l'ouest, alla ravager l'oasis de Sidjilmassa (Tafilala), puis, rentrant dans le Tell, vint enlever la ville de Tiharet qu'il mit au pillage. Il rentrait vers l'est, chargé de butin, lorsqu'Abou-Mohammed, non moins infatigable que lui, l'atteignit, lui fit rendre gorge et le força à gagner encore les profondeurs du désert. Mais, Ibn-Rania n'était pas homme à se laisser abattre par les revers; il ne tarda pas à reparaitre dans la Tripolitaine, à la tête de bandes considérables d'Arabes et de Berbères voilés (Touareg) (1209). Abou-Mohammed se porta rapidement contre lui, l'écrasa auprès du Djebel Nefouça, au sud de Tripoli, et lui enleva tous ses adhérents. Dès lors, Ibn-Rania se trouva réduit au rôle de chef de brigands et la sécurité de la Tunisie fut assurée. Considérant sa mission comme terminée, Abou-Mohammed sollicita, de son souverain, l'autorisation de retourner en Mag'reb. Mais En-Nacer, trop content de ses services, lui écrivit dans des termes tels, qu'il le décida à rester à Tunis (1210).

Décadence de l'empire Almohâde. — Puissance des Beni-Merine à Fès et des Abd-el-Ouad à Tlemcen. — Pendant que l'Ifrikiya retrouvait la tranquillité sous la ferme direction d'Abou-Mohammed, le Khalife En-Nacer passait en Espagne et essuyait la grande défaite de Las Navas de Tolosa, qui marqua le déclin de l'empire Almohâde et de l'autorité musulmane dans la Péninsule (15 juillet 1212). Peu après, le malheureux prince cessait de vivre et l'empire du Mag'reb voyait s'élever deux puissances rivales sur son propre territoire : celle des Beni-Merine (Berbères Zenètes), à Fès, celle des Abd-el-Ouad, autres Zenètes, à Tlemcen. L'anarchie dont le Maroc était le théâtre favorisait ces usur-

pations. Ces Zenètes, après avoir résidé dans les Hauts-Plateaux et le Djebel Aourès, s'étaient introduits dans le Tel et y prenaient, chaque jour, plus d'autorité.

Mort d'Abou-Mohammed. — Ibn-Rania reparait. — En 1221 eut lieu, à Tunis, la mort du cheikh Abou-Mohammed ben Abou-Hafs. Son fils Abd-er-Rahman qui lui avait succédé, en fait, se vit inopinément remplacé par un chef almohâde, le Sid Abou-L'Ola-Edris, envoyé d'Espagne par le gouvernement central. Aussitôt, Ibn-Rania releva la tête et vint recommencer ses déprédations dans le Djerid et le sud de la Tunisie. Abou-L'Ola lança contre lui une armée que l'agitateur attira par une fuite simulée dans le sud, où elle éprouva les plus grandes privations. Revenu à sa suite, Ibn-Rania alla encore s'emparer de Biskra et d'une partie du Zab. Le prince Abou-Zeïd, fils du gouverneur, vint l'y relancer et châtier les habitants de cette oasis d'une manière exemplaire; mais il ne put empêcher l'almoravide d'envahir de nouveau l'Ifrikiya et ne parvint à le repousser dans le sud qu'après l'avoir mis en déroute, *non loin de Tunis.*

Le Hafside Abbou, gouverneur de l'Ifrikiya. — En 1227, Abou-Mohammed, surnommé Abbou, fils du précédent gouverneur (Abou-Mohammed, le Hafside), obtint d'El-Adel, souverain almohâde, sa nomination comme gouverneur de l'Ifrikiya, en remplacement d'Abou-L'Ola, mort depuis peu. Il vint prendre possession de son poste et, par une sage administration, s'efforça de faire renaître les beaux jours du gouvernement de son père. Dans la même année, il dut marcher contre Ibn-Rania, qui venait de pousser une pointe audacieuse vers la vallée du Chelif, puis avait dévasté la Mitidja et Alger. Il le rejeta pour la dernière fois dans le désert.

Anarchie à Maroc. — Sur ces entrefaites, le trône de Maroc étant devenu vacant par la mort du souverain, El-Adel, décédé sans laisser d'enfant, les Almohâdes élurent pour le remplacer un fils d'En-Nacer, nommé Yahïa, jeune

homme de seize ans, sans autorité. Aussitôt, un frère, d'El-Adel, qui s'était fait proclamer en Espagne, sous le nom d'El-Mamoun, lui disputa le pouvoir et les partisans de celui-ci ne tardèrent pas à l'expulser de la capitale (1228). L'Ifrikiya, sous l'autorité d'Abbou, resta fidèle à Yahia.

Le Hafside Abou-Zakaria renverse son frère Abou et s'empare de l'autorité à Tunis. — Un frère du gouverneur, nommé Abou-Zakaria, qui commandait pour lui à Gabès, entra alors en relations avec El-Mamoun et obtint de lui le gouvernement de l'Ifrikiya, à la condition qu'il reconnaîtrait sa suzeraineté. Les deux frères marchèrent l'un contre l'autre ; mais Abou-Mohammed, victime d'une trahison, fut livré à son frère qui le chargea de chaînes. Son intronisation eut lieu à Tunis, en 1228 ou 1229. Toute l'Ifrikiya reconnut alors l'autorité d'El-Mamoun. Peu de temps après, ce prince entra en vainqueur à Maroc, après avoir défait son compétiteur soutenu par le vieux parti almohâde (février 1230). El-Mamoun, imprégné de la civilisation espagnole, marié à une chrétienne, apporta dans la direction de l'empire un libéralisme inconnu jusqu'alors et qui scandalisa profondément les puritains berbères. Il alla plus loin : en pleine chaire il maudit la mémoire du Mehdi, le traitant d'imposteur, et, pour couper court à la résistance de la réaction, ne craignit pas de faire massacrer les Cheikhs almohâdes.

CHAPITRE IV

**Constantine sous la dynastie hafside
(1230 — 1500)**

Abou-Zakaria se déclare indépendant à Tunis. — Il s'empare de Constantine et de sa province. — De nouvelles révoltes ne tardèrent pas à éclater, et Abou-Zakaria, qui visait à l'indépendance, répudia à Tunis l'autorité d'El-Mamoun, en proclamant, pour la forme, la suprématie de Yahïa. A cette nouvelle, le Khalife donna ordre à son cousin Abou-Amrane, gouverneur de Bougie, de marcher contre le rebelle. Mais Abou-Zakaria était déjà en route et venait mettre le siège devant Constantine où commandait Abou-Abd-Allah-el-Hardani, frère d'Abou-Amrane. Après quelques jours d'investissement, il pénétra dans la place par un endroit mal gardé, que lui désigna un habitant du nom de Ben-Alennas (1). Peu de jours après, Bougie subissait le même sort, et toute la province de Constantine, comme la Tunisie, reconnaissait l'autorité d'Abou-Zakaria.

Mort d'El-Mamoun et d'Ibn-Rania. — Le 17 Août 1232 eut lieu la mort d'El-Mamoun, dont le règne avait été entièrement absorbé par les révoltes. Le jeune Er-Rachid, âgé de treize ans, lui succéda, mais sans mettre fin à l'anarchie. Ibn-Rania mourut obscurément l'année suivante, sans laisser de postérité mâle. « Dieu effaça de la

(1) Une mosquée, sous le vocable de Sidi ben Alennas, existait dans la partie inférieure de la rue de l'Échelle.

terre les traces de sa révolte », dit Ibn-Khaldoun. Les filles furent recueillies par Abou-Zakaria.

Puissance d'Abou-Zakaria, premier souverain hafside. -- Ainsi la fortune souriait au prince hafside de Tunis et il en profitait habilement. En 1234, il traversa la province de Constantine à la tête d'une puissante armée, s'arrêta à Bougie, et de là, pénétrant dans la province d'Alger, se rendit maître de cette ville, puis parcourut en vainqueur la vallée du Chelif. Peu après, il châtiait sévèrement les Berbères Houara des environs de Souk-Ahras, obéissant à la famille Ben-Hennach dont la tribu allait prendre le nom (les Henanecha). La renommée du prince hafside s'étendit jusqu'en Espagne, et il reçut un pressant appel des habitants de Valence et de Murcie, près de succomber sous les coups du roi d'Aragon.

L'affaiblissement de l'empire almohâde avait eu pour effet, non seulement de favoriser la fondation de la dynastie Hafside à Tunis, mais encore l'élévation de deux puissantes tribus berbères dont nous avons parlé, les Abd-el-Ouâd, à Tlemcen et les Beni-Merine, à Fès. Sous la direction d'hommes remarquables, ces tribus allaient former de nouveaux empires. Abou-Zakaria, voyant avec jalousie, les progrès des Abd-el-Ouadites, réunit, en 1241, une puissante armée, marcha contre Tlemcen, s'empara de cette ville et contraignit Yarmoracène ben Zeyane, son Emir, à la soumission (septembre 1242). Miliana fut la dernière place conservée dans l'ouest.

Mort d'Abou-Zakaria. — Son fils, *El-Mostancer*, lui succède sur le trône Hafside. — L'Andalousie, Ceuta, Tanger, les Beni-Merine, l'oasis de Sidjilmassa, reconnurent alors l'autorité du Sultan de Tunis. En 1249, Abou-Zakaria, venu en tournée dans la province de Constantine, s'était avancé jusqu'à Bar'aï, au pied de l'Aourès, lorsqu'il tomba malade. Il se fit conduire à Constantine où il recouvra, en partie, ses forces ; puis, se dirigea sur Bône, mais il fut repris, dans cette ville,

par son mal et rendit l'âme le 2 octobre (1). Le corps du fondateur de l'empire Hafside fut d'abord enterré dans la grande mosquée de cette ville, mais, en 1268, on le transporta à Constantine et nous ne savons dans quelle mosquée il reçut la sépulture.

Abou-Abd-Allah, fils d'Abou-Zakaria, succéda à son père sous le nom d'El-Mostancer-b'Illah et fit son entrée à Tunis dans le mois d'octobre 1249; il était âgé de 22 ans et avait pour mère une Chrétienne. Mais nous ne suivrons pas, en détail, l'histoire de ces princes et, si nous nous sommes un peu étendu sur celle d'Ibn-Zakaria, c'est qu'il convenait de bien préciser les conditions dans lesquelles l'empire Hafside s'était fondé. Constantine, en effet, va rester sous l'autorité de cette dynastie, quelquefois capitale, mais ayant toujours comme chef un prince délégué, jusqu'au XVI^e siècle, époque de l'établissement de la domination turque.

Puissance d'El-Mostancer. — Croisade de Saint-Louis contre Tunis. — El-Mostancer porta à un haut degré la puissance Hafside. Il reçut, du grand Cherif de La Mekke, le titre de Khalife des Musulmans et donna à Tunis des jours de prospérité, pendant que le Mag'reb voyait le démembrement et la chute de l'empire Almohade (septembre 1269) et la fondation des dynasties Merinide et Abd-el-Ouadite.

Le souverain de Tunis, après avoir fait expier, en avril 1250, la révolte de son cousin, Abou-Abd-Allah-El-Lihyani, s'en prit à son général Zafer des violences exercées et le força à chercher un refuge chez les Daouaouida (2).

Il fit, vers la même époque, appliquer, strictement, l'obligation par les Juifs, de porter, sur l'épaule, la marque indiquée et qui avait pour but de ne pas confondre ceux qui s'étaient convertis.

(1) Nous nous servons de l'excellent travail de M. Fagnan, la traduction de Zerkchi.

(2) La principale tribu, issue des Arabes Riah'.

Le 5 décembre 1259, il fit arrêter Abou-l'Abbas Mohammed-Luliani, avec lequel il avait entamé bien des affaires, et le fit mettre à mort pour s'emparer de son argent. Ce fut une des causes de l'expédition de Saint-Louis.

En 1266, Charles d'Anjou, auquel le pape avait adjugé les deux Siciles, au détriment des successeurs de Frédéric II, était venu prendre possession de son royaume. Maître de la Sicile, Charles d'Anjou jeta des regards d'envie sur cette Tunisie qui avait appartenu, autrefois, à ses prédécesseurs, les rois normands et, comme son frère, Saint-Louis, ému des plaintes des Chrétiens d'Orient, avait préparé une nouvelle croisade, il joignit ses instances à celles des marchands qui se plaignaient d'une spoliation opérée, contre eux, par le roi de Tunis; il le décida à prendre cette ville comme premier but de l'expédition.

Le 17 juillet, la flotte française parut devant le golfe et les Croisés opérèrent leur débarquement. On sait qu'au lieu de profiter de la terreur causée par leur présence pour s'emparer de Tunis, ils se retranchèrent dans les ruines de Karthage en attendant l'arrivée de Charles d'Anjou et de son armée. La chaleur de l'été, l'entassement des Croisés, le manque d'eau et de vivres déterminèrent bientôt, chez les Chrétiens, une épidémie meurtrière. Pendant ce temps, El-Mostancer, revenu de sa stupeur, adressait un appel désespéré aux Musulmans d'Afrique, et de partout, Arabes et Berbères accouraient à la guerre sainte. Le 25 août, Saint-Louis succomba au fléau et, peu après, El-Mostancer traita avec le roi d'Anjou et les Croisés, qui consentirent à se retirer moyennant le paiement d'une forte contribution (1).

(1) Ibn-Khaldoun, Berbères, T. II, p. 350-364. — El-Kairouani, p. 226 et suiv. — Henri Martin, Histoire de France, T. IV, p. 327. — Michaud, Histoire des Croisades, T. III, p. 279 et suiv. — Amari, Musulmans de Sicile, T. III, p. 631. — Bou-Ras, Kacida. — El-Khatib, p. 3 et suiv. — De Mas Latrie, Traité de paix.

Mort d'El-Mostancer. — Abou-Ishak, son frère, s'empare du pouvoir. — Le 16 mai 1277 eut lieu la mort d'El-Mostancer. Son fils, Abou-Zakaria Yahia, fut alors proclamé sous le nom d'El-Ouathek. Peu de temps après, les habitants de Bougie, s'étant révoltés, appelèrent le prince Abou-Ishak, alors réfugié en Espagne, et qui s'empressa d'arriver, après être passé à Tlemcen, où il s'était assuré l'appui du souverain Abd-El-Ouadite (mars 1279). S'étant revêtu des insignes de la royauté, il marcha sur Constantine, investit cette ville, énergiquement défendue par son gouverneur Abou-Beker ben Mouça, dit Ibn-el-Ouezir, mais essaya en vain de s'en rendre maître. Il reçut alors l'adhésion de groupes importants de Tunisie, et rejoignit ses nouveaux alliés, qui l'aidèrent à s'emparer du pouvoir (juillet 1279). Ibn-el-Ouathek fut déposé. Mais, peu après, le Khalife apprenant qu'il se livrait à des ruses pour remonter sur le trône, le fit tuer, ainsi que trois de ses enfants (juin 1280).

Révolte d'Ibn-el-Ouezir à Constantine. — Il appelle le roi d'Aragon. — Cependant, un certain Abou-Beker ben Moussa, dit Ibn-el-Ouezir, gouverneur de Constantine, se détachant de plus en plus de son souverain, prenant des airs de roi indépendant et faisant peser sur le pays une dure tyrannie. En 1281, le prince Abou-Farès, fils du sultan, nommé au poste important de gouverneur de Bougie, passa à Constantine ; mais, il attendit en vain la visite d'Ibn-el-Ouezir, qui se contenta de lui envoyer une députation de marabouts chargés de l'excuser. Ce n'était qu'un prélude : lorsque les Hafsides se furent éloignés, il jeta le masque et prit le titre de sultan. Ayant appris qu'Abou-Ishak, en personne, se disposait à marcher contre lui, Ibn-el-Ouezir écrivit au roi d'Aragon, Pierre III, et lui offrit la suzeraineté de la province de Constantine : « Il n'avait, disait-il, qu'à débarquer, avec deux ou trois mille hommes, à Collo, où l'usurpateur l'attendrait, et, de là, on se rendrait sans coup férir à Constantine, qui lui ouvrirait ses portes. Appuyé sur cette place forte, il ne tarderait pas à conquérir toute l'Ifrikiya, car il serait accueilli comme un libérateur. »

Cette proposition fut reçue par le roi d'Aragon au moment où, cédant aux suggestions d'un patriote sicilien, du nom de Procida, il préparait une expédition dont le but était de le faire rentrer en possession du trône des deux Siciles, sur lequel il prétendait avoir des droits.

Allié secrètement avec le Saint-Siège, Pierre III, qui voulait débiter par un coup de maître, vit, dans la proposition du révolté de Constantine, le moyen d'assurer la réalisation de son projet. Il réunit ses chevaliers, prépara ses vaisseaux et enrôla sous ses bannières un grand nombre de Maures restés dans ses états, au prix d'une conversion plus ou moins sincère (*Almugares* ou *Almogavares*), sortes de mercenaires toujours prêts à louer leurs bras au plus offrant.

Abou-Farès, gouverneur de Bougie, s'empare de Constantine, — Mort de Ibn-Ouézir. — Mais tout cela demandait du temps, et, au commencement de l'année 1282, le prince Abou-Farès quittait Bougie, à la tête d'une armée composée des contingents berbères et arabes de cette province, marchait directement sur Constantine, et venait camper à Mila, où il concentrait ses forces. L'usurpateur, qui n'était nullement en mesure de résister, envoya vers le prince hafside une députation de cheikhs constantinois, chargés de l'assurer des sentiments de fidélité de la population et de son chef. Mais, sans s'arrêter à ces protestations dictées par les circonstances, Abou-Farès continua sa marche et arriva sous les murs de Constantine dans la matinée du 9 juin 1282. « Ayant alors rassemblé des ouvriers, dit Ibn-Khaldoun (1), — il commença le siège et dressa ses catapultes, pendant que ses archers occupaient les positions les plus rapprochées de la ville. » Le siège durait depuis quelques jours (2) quand un détachement, sous les ordres de Mohammed ben Khaldoun, escalada les murs et pénétra dans la place. Ibn-el-Ouézir soutint l'assaut avec une bravoure

(1) T. II, p. 385.

(2) Selon El-Khatib, car Ibn-Khaldoun prétend que la résistance ne se prolongea que jusqu'au lendemain.

extrême, mais ayant vu la retraite coupée, il mourut les armes à la main, ainsi que son frère et tous ses partisans. Leurs têtes furent plantées sur les murailles de la ville. Abou-Farès y fit alors son entrée et parcourut les rues afin de rétablir l'ordre et de rassurer les esprits. « Il fit ensuite réparer les murailles et les ponts... Trois jours après la réduction de Constantine, Abou-Farès repartit pour Bougie. »

Expédition de Pierre III d'Aragon à Kollo. — Le 3 juin 1282, la flotte aragonaise avait quitté la Catalogne. Elle était forte de 150 navires portant 15.000 fantassins et un millier de cavaliers. Assaillis par la tempête, les navires se rallièrent dans les îles Baléares et ne parvinrent à Kollo que le 28. On débarqua sans difficulté, et le roi apprit alors les événements de Constantine et la mort d'Ibn-el-Ouézir. Si son but réel avait été de conquérir cette ville, il se résigna facilement à l'abandon de ses projets. Tout en occupant ses soldats à des razzias dans les environs, il envoya deux galères au Pape pour le prévenir qu'il était prêt à agir. Quelque temps auparavant avait eu lieu, en Sicile, une levée de boucliers contre la domination française : la révolte avait débuté par la sinistre journée, connue sous le nom de *Vêpres siciliennes*, dans laquelle quatre mille Français furent égorgés (30 mars 1282). Charles d'Anjou, accouru dans l'île pour venger ses compatriotes et sauver sa royauté, avait dû entreprendre une campagne régulière. Sur ces entrefaites arriva à Kollo une députation de Siciliens, venant, à l'instigation du Pape, solliciter l'intervention du roi. C'était le dernier acte de la comédie, et Pierre d'Aragon, qui n'attendait que ce signal, s'empressa de rembarquer son monde et de cingler vers la Sicile où il aborda heureusement le 3 août. Cette île était définitivement perdue pour la maison d'Anjou.

L'usurpateur Ibn-Abou-Amara s'empare du trône hafside. — Abou-Hafs le renverse. — Peu de temps après, un usurpateur du nom de Ibn-Abou-Amara, se

faisant passer pour un petit-fils d'El-Mostancer, s'empara de toute la Tunisie. Le prince hafside Abou-Ishak, forcé de prendre la fuite, essaya en vain de trouver asile à Constantine. Le gouverneur, Abou-Mohammed-Abd-Allah ben Abou-Fiane, lui ferma les portes et c'est à peine s'il put obtenir quelques vivres, pain et dattes, que cet officier lui fit descendre de la Kasba par des cordes. Il dut se réfugier à Bougie auprès de son fils Abou-Farès (janv., fév. 1283). Celui-ci l'enferma dans le Château de l'Etoile, et après avoir obtenu son abdication et s'étant fait proclamer sultan, marcha contre l'usurpateur qui s'avancait lui-même, vers l'ouest. La rencontre eut lieu à Fedjel-Abiar, non loin de Kalâat-Senane, et se termina par la défaite et la mort d'Abou-Farès. La tête du souverain et celles de son frère et de plusieurs autres furent promenées à Tunis. Son oncle, Abou-Hafs, parvint à se réfugier avec quelques adhérents dans les montagnes de Houara, au nord-ouest de Tebessa. Peu après, les tribus arabes de la Tunisie, irritées par la cruauté de l'usurpateur, vinrent chercher Abou-Hafs dans sa retraite et le conduisirent victorieusement à Tunis, où il entra en maître dans le mois de juillet 1284. Peu après, s'étant saisi d'Ahmed ben Bou-Amara, il le fit mettre à mort.

Abou-Zakaria s'empare de Constantine et de Bougie où il règne indépendant. — En apprenant ces nouvelles, un fils d'Abou-Ishak, nommé Abou-Zakaria, qui s'était réfugié à la suite d'une révolte, à la cour de son beau-frère, le souverain Abd-el-Ouadite, quitta Tlemcen, et, ayant gagné le Hodna, se fit reconnaître comme Khalife hafside par la tribu arabe des Daouaouida. Les Berbères Sedouikech, qui ont formé depuis la tribu des Abd-en-Nour, lui jurèrent également fidélité, et, à la tête des contingents de ces deux tribus coalisées, il marcha rapidement sur Constantine. Le gouverneur, Ibn-Yioukiane, entra alors en pourparlers avec lui par l'intermédiaire de son gendre Abou-Hacen ben Tofaïl, et lui ouvrit les portes de la ville. Après avoir obtenu le serment de la population, Abou-Zakaria marcha sur

Bougie ; il y entra sans rencontrer de résistance sérieuse, car cette ville était en proie aux factions (1284).

Devenu ainsi maître de la partie occidentale de l'empire hafside, Abou-Zakaria s'entoura des insignes de la royauté et prit le titre d'*El-Montakheb-li-Yhayai-Dine-Allah* (Choisi pour ranimer la religion de Dieu), sans oser, cependant, se faire appeler *Emir-El-Moumenin*, pour ne pas blesser son oncle de Tunis, — s'il faut en croire Ibn-Khaldoun. —

Travaux d'Abou-Zakaria à Constantine. — Voilà donc l'empire Hafside divisé, pour la première fois, en deux parties. El-Khatib, auteur constantinois, dit qu'Abou-Zakaria affectionnait beaucoup Constantine et ses habitants, qu'il y séjournait souvent et qu'il y effectua de grands travaux. « Il agrandit la mosquée de la Kasba de Constantine, la répara et la restaura complètement (1). Il acheta, aux gens de la ville, des maisons ; avec les matériaux, il élargit la Kasba en reconstruisant les murailles et les rues, et y établit la résidence royale vers la fin de l'année 683 (1284). »

Mais, quoiqu'en disent les historiens, Abou-Zakaria trouvait trop peu importante la royauté de la province de Constantine ; c'est le trône de Tunis qu'il visait et, en 1286, il marcha contre cette ville à la tête d'une puissante armée ; repoussé par les troupes de son oncle, il envahit le Djerid et la Tripolitaine et y porta la dévastation. Il fut bientôt rappelé à Bougie par une démonstration de son beau-frère Othmane, le souverain Abdel-Ouadite, qui était venu mettre le siège devant cette place (1287).

Abou-Zakaria, paraissant avoir renoncé à la conquête de la Tunisie, continua à régner sur la province de Constantine. En 1293, un certain Mansour ben Fadol, de la famille des Beni-Mozni de Biskra, vint à Bougie lui demander son appui contre ses rivaux, les Beni-Roummane, qui s'étaient emparés du pouvoir. Ayant reçu,

(1) Cette mosquée a été englobée dans les constructions de l'hôpital militaire.

de l'Emir, un corps de troupes, ce chef se rendit maître de Biskra et soumit toute la région de l'Ouad-Rir' à l'autorité d'Abou-Zakaria. Au mois de novembre 1295, Abou-Hafs mourut à Tunis et fut remplacé par un jeune fils d'El-Ouatek, nommé Mohammed Abou-Acida.

Abou-Acida, souverain de Tunis, assiège infructueusement Constantine. — Le roi de Bougie sentit alors renaître en lui son ambition et se prépara à la guerre; mais Alger s'étant révolté contre lui, il dut se porter vers l'ouest, et Abou-Acida en profita pour envahir ses états, faire une démonstration infructueuse devant Constantine et s'avancer jusqu'à Mila. Apprenant alors que son adversaire avait sollicité l'appui de son beau-frère, le souverain Abd-el-Ouadite Othman, il revint sur ses pas et rentra à Tunis.

Les Merinides font une expédition contre Bougie. — Abou-Acida s'adressa à son tour aux Merinides, occupés alors au grand siège de Tlemcen, et demanda leur appui contre son rival de Bougie, en faisant ressortir les liens qui unissaient ce dernier à la famille royale Abd-el-Ouadite. Abou-Yakoub accueillit ces ouvertures et envoya dans le Mag'reb central un corps de troupes disponibles. Bientôt, les coureurs Merinides apparurent sous les murs de Bougie, soutenus par le contingent des Arabes Daouaouda du Hodna (1300). Abou-Zakaria venait de mourir, c'était son successeur Aboul-Baka-Khaled qui dirigeait la défense. Or, les Mérinides manquaient du matériel nécessaire pour entreprendre un siège régulier; ils se décidèrent donc à lever le siège et à rentrer vers l'ouest en passant par les montagnes des Sedouikech (Babor). Abou-l'Baka conclut alors une trêve avec son parent de Tunis. Il s'obligeait à rester dans la partie orientale de l'Ifrikiya, tandis que Bou-Acida occuperait l'autre, et après le premier décès, le survivant deviendrait maître de tout le pays.

Ibn-El-Amir, gouverneur de Constantine, envoie sa soumission à Abou-Acida. — Un certain Abou-l'Kacem

ben Abou-Djobbi, qui avait été ministre d'Abou-Zakaria, conserva, sous son successeur, une grande influence à la cour de Bougie. Il obtint pour son gendre, Abou-l'Kacem ben El-Amir, le gouvernement de Constantine, poste très important que ce dernier remplit avec intelligence. Mais les sultans musulmans de cette époque étaient entourés d'intrigues de toutes sortes, retombant sur ceux qui les approchaient de plus près. Ben-Abou-Djobbi, sentant sa situation, peut-être son existence, menacées, à la suite de faux rapports, quitta Bougie et alla demander asile à la cour de Tunis où il trouva un bon accueil (1304). Son gendre, Ibn-El-Amir, s'empressa alors de proclamer à Constantine l'autorité d'Abou-Acida. « Ayant obtenu l'adhésion des habitants de cette ville, dit Ibn-Khadoun (1), il envoya à Tunis une lettre par laquelle il demanda des renforts et la présence d'un des représentants du Sultan. » Le chef des Almohâdes Hafside vint, au nom de son maître, ratifier l'acte de soumission.

Abou-l'Baka assiège Constantine.— Mais Abou-l'Baka-Khaled, en apprenant ces nouvelles, n'était pas resté inactif. Il réunit une armée nombreuse et marcha sur Constantine. A son approche, Ibn-El-Amir détruisit, comme on l'avait déjà fait pour le siège d'Ibn-Rania, les ponts de la ville, ainsi que l'affirment Ibn-Koufoud et El-Khâtib, « puis il rangea en bataille ses hommes d'armes et les archers de sa garde particulière, qui étaient au nombre de plus de cent. » Pendant plusieurs jours, selon Ibn-Khaldoun, plusieurs mois, d'après El-Khâtib, le Sultan de Bougie pressa inutilement le siège de la ville, en essayant de forcer l'entrée par Bab-El-Ouad, le seul côté communiquant à la terre, et où Ibn-El-Amir avait concentré toutes ses forces. Ayant alors conclu une entente avec un certain Ibn-Monza, propriétaire de rûches près de la porte d'El-Kantara, l'émir Khaled manifesta l'intention de se retirer; puis, il parvint, avec l'aide de son affidé, à faire entrer un certain nombre de

(1) T. II, p. 425.

soldats par la porte d'El-Kantara. Ibn-El-Amir, à cette nouvelle, se porta au plus vite dans la direction d'El-Kantara; mais aussitôt on ouvre la porte Bab-El-Ouad au Sultan hafside, qui fit son entrée dans la ville « sur une grande mule et la couronne en tête, aux applaudissements de la population, dont les principales familles, les ben Koufoud et ben Badis, vinrent au devant de lui pour le complimenter. »

Chute d'In-el-Amir. — Pendant ce temps, Ibn-el-Amir, retranché sur une des terrasses de son palais, se préparait à vendre chèrement sa vie, soutenu par quelques compagnons demeurés fidèles. Il lutta ainsi pendant quelque temps, puis, cédant aux promesses faites, sous le nom du souverain, par son chambellan Er-Rokhami, il consentit à se rendre. « On le fit, aussitôt, monter à rebours sur une mauvaise rosse, dit Ibn-Khaldoun, et on le conduisit devant le Sultan. Il fut mis à mort et son cadavre, accroché à un pieu, resta exposé aux yeux du public pour lui servir de leçon et d'exemple. »

Abou-l'Baka, maître de Constantine. — Abou-l'Baka-Khaled, s'étant rendu au palais, en prit possession et y convoqua un Medjelès, où les principaux personnages de la ville furent appelés. Il leur adressa alors les reproches suivants : « Vous avez livré sans réflexion votre ville à un homme. Vous lui avez laissé la faculté de lever des troupes, de fabriquer des armes, d'entasser des richesses, de faire des provisions de bouche, sans que votre attention se soit éveillée. Et lorsque cet homme, poussé par un fol orgueil et livré aux suggestions de Satan a volontairement préparé sa perte, vous avez reconnu son peu d'influence et combien il était incapable de résister à un souverain tel que nous ! » Le Sultan avait d'abord permis à ses troupes le pillage de la ville, malgré les supplications des principaux citoyens, se décida enfin à pardonner; puis il s'appliqua à faire disparaître les traces du siège, et, de même que son père, y résida alternativement avec Bougie (1305). Mais le pont d'El-Kantara

ne fut pas rétabli et la population dut se contenter des deux seules entrées par le côté ouest. Il était destiné à demeurer rompu jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Peu de temps après, Abou-l'Baka-Khaled conclut avec Abou-Acida un traité de paix, consacrant la séparation en deux de l'empire hafside, ce qui permit au premier de s'occuper d'étendre sa royauté jusqu'à Alger, et, au second, de rétablir la paix troublée dans la Tunisie par les révoltes arabes.

Abou-l'Barka, seul maître de l'empire hafside. — Abou-Acida étant mort le 20 septembre 1309, Abou-l'Baka-Khaled resta seul maître de l'empire hafside, en vertu d'une des clauses du traité ci-dessus rappelé. Il alla s'établir sur le trône de Tunis. Ce prince, qui avait montré jusque-là un réel esprit politique, se livra dès lors aux plus grands excès, si bien qu'une conspiration ne tarda pas à s'ourdir contre lui, à Tunis même. L'âme en était son chambellan, Ibn-R'amer. Il avait obtenu qu'un frère du sultan, nommé Abou-Yahia-Abou-Beker, et dans lequel il avait toute confiance, reçut le gouvernement de Constantine. Lorsque celui-ci fut bien installé dans sa nouvelle résidence, Ibn-R'amer s'enfuit nuitamment de Tunis, vint retrouver Abou-Yahia et le fit proclamer sultan, sous le titre d'El-Metaouekkel (1311-12).

Abou-Yahia proclamé à Constantine par Ibn-R'amer, essaye en vain de s'emparer de Bougie. — Ibn-R'amer écrivit alors, au nom de son nouveau maître, à Ibn-Khalouf, Mezouar (cheikh) des Sanhadja, qui commandait à Bougie, en l'invitant à reconnaître l'autorité d'Abou-Yahia. Mais ce chef, plutôt en raison de la haine particulière qu'il portait au chambellan que par fidélité réelle, refusa son adhésion. C'est pourquoi le nouveau sultan se mit en marche sur Bougie et arriva rapidement auprès de cette ville. Ayant dressé son camp à peu de distance, il donna le signal de l'attaque et l'on combattit toute la journée, après quoi, il entra en pourparlers avec le Mezouar; mais celui-ci, bien que disposé à la sou-

mission, exigea d'abord l'éloignement du vizir. C'était la rupture de toute négociation, et tandis que les Bougiotes se préparaient à une résistance énergique, le désordre se mit dans l'armée d'Abou-Yahïa, composée en grande partie d'aventuriers. Bientôt chacun s'en alla de son côté, et le prétendant, resté presque seul, dut prendre la fuite en abandonnant son camp aux Bougiotes. Ceux-ci se mirent à la poursuite de leurs ennemis, enlevèrent d'assaut Mila et firent une démonstration jusque sous les murs de Constantine ; puis, ils rentrèrent chargés de butin à Bougie.

La position d'Abou-Yahïa à Constantine devenait critique, car les troupes de Tunis, commandées par l'affranchi Dafer, s'avançaient contre lui et étaient déjà arrivées à Bâdja, lorsqu'un événement imprévu vint détourner le danger qui le menaçait. Un petit-fils d'Abou-Hafs, nommé Abou-Yahïa-Zakaria ben El-Lihyani, revenant du pèlerinage, s'était arrêté à Tripoli et y avait réuni une bande d'aventuriers arabes, à la tête desquels il s'était mis en marche vers Tunis. Devant ce danger, Abou-l'Baka s'était empressé de rappeler Dafer et son armée.

Abou-Yahïa s'empare de Bougie. — En même temps, Ibn-R'amer quittait secrètement Constantine et se dirigeait vers l'est, afin de proposer au nom de son maître une alliance à ben Lihyani. Abou-Yahïa donna alors à entendre que ce dernier avait abandonné sa cause, mit au pillage son habitation et le remplaça par un certain Hacén ben Thabet, cheikh de la tribu ketamienne des Beni-Telilane (1). Puis, il se porta sur Bougie, en ayant soin de se faire précéder par la nouvelle de la défection d'Ibn-R'amer. Le Mezouar Ibn-Khalouf, tombant dans le piège, sortit avec quelques officiers et vint au camp de l'émir Hafside, dans le Ferdjioua, pour lui offrir sa soumission, persuadé qu'il allait remplacer son rival Ibn-R'amer. Abou-Yahïa l'accueillit avec de grandes

(1) Tribu établie dans les montagnes situées au nord de Constantine.

protestations d'amitié et le convia à un banquet où il lui versa du vin outre mesure ; puis, lorsque le Mezouar fut alourdi par l'ivresse, il le fit assassiner. Cela fait, le sultan alla prendre possession de Bougie où il s'installa en souverain (1312).

Abou-Yahïa Zakaria ben El-Lihyani s'empare de Tunis et renverse Abou-el-Baka. — Pendant ce temps, Abou-Yahia-Zakaria-el-Lihyani avait battu Dafer et les troupes d'Abou-l'Baka et était parvenu sous les murs de Tunis. Abandonné de tous, le malheureux souverain se décida à abdiquer, laissant le champ libre à son compétiteur. Le 14 novembre 1311, Abou-Yahia-Zakaria fit son entrée à Tunis et monta sur le trône hafside. Abou-l'Baka ne tarda pas à payer de sa vie sa grandeur passée. Quant à Ibn-R'amer, il retourna à Bougie auprès de son maître, et profita de son influence pour exercer de sanglantes représailles contre ses ennemis. Le sultan eut alors à repousser plusieurs attaques Abd-el-Ouadites contre la ville.

Ibn-El-Lihyani abandonne Tunis. — Mais c'était vers Tunis qu'Abou-Yahia-Abou-Beker tournait ses regards. En 1315, il avait abandonné Bougie à son vizir Ibn-R'amer et transporté sa cour à Constantine. De là, il entreprit dans l'est une série d'opérations qui lui avaient fourni le moyen d'étendre son autorité sur les tribus houarides à cheval sur la frontière (1315-16). Ibn-el-Lihyani était un homme âgé et peu belliqueux. Il crut se débarrasser de son rival en lui opposant le chef des Arabes de la tribu de Soleïm, nommé Hamza ben Bellil. Mais il n'obtint d'autre résultat que d'accroître l'insolence de ces nomades et par suite l'anarchie qui désolait le pays. Dans cette conjoncture, Ibn-el-Lihyani préféra renoncer à sa royauté que d'entreprendre une lutte au-dessus de son courage : vers la fin de mars 1317, il réunit tout ce qu'il put amasser de valeurs et d'objets précieux et partit pour Gabès.

Campagne d'Abou-Yahïa Abou-Beker contre Tunis. — Cependant, Abou-Yahïa se tenait toujours à Constantine, sa ville de prédilection, où, s'il faut en croire El-Khâtib, il connaissait chacun par son nom. A Bougie, Ibn-R'amer, dirigeait les affaires et résistait heureusement aux attaques des Abd-el-Ouadites. Dans le mois de juillet 1317, le sultan se décida, enfin, à quitter Constantine et à marcher sur Tunis à la tête d'une puissante armée. En l'absence d'Ibn-Lihyani, toujours à Gabès, son fils, Abou-Dorba, avait pris la direction de la défense, et ce fut en vain que, durant sept jours Abou-Yahïa tenta de s'emparer de Tunis. La défection d'un chef Arabe, Moulahem, de la famille des Oulad-Bellil, le mit alors dans une situation critique et il se vit forcé de rentrer à Constantine, tandis que son adversaire se faisait proclamer sous le nom d'El-Mostancer.

Abou-Yahïa Abou-Beker s'empare de Tunis et reste maître de l'Empire. — Au printemps de l'année suivante (1318), Abou-Yahïa ayant reçu de Bougie sept corps de troupes envoyés par le vizir Ibn-R'amer se mit de nouveau en marche vers l'est et rallia, à El-Orbos, les contingents fournis par les Houara (Henancha). De son côté, Abou-Dorba, s'était préparé; mais ses troupes manquaient de cohésion et, lorsqu'il voulut livrer bataille, les Arabes l'abandonnèrent sous le prétexte qu'ils avaient été mal payés de leurs précédents services. Au mois de juin, Abou-Yahïa rentrait de vive force, à Tunis et mettait cette ville au pillage; puis il alla poursuivre Abou-Dorba et le contraignit à se réfugier à Tripoli. Le prince Hafside revint alors à Tunis, y fit son entrée solennelle et s'y installa en Khalife. Peu de temps après, Ibn-El-Lihyani gagna l'Orient, abandonnant l'Ifrikiya à son heureux rival.

Mort du Vizir Ibn-R'amer. — *Abou-Abd-Allah est nommé Gouverneur de Constantine.* — Contraint de quitter Constantine, Abou-Yahïa plaça cette ville sous l'autorité d'Ibn-R'amer, qui commanda, en chef indépen-

dant, toute la province. Peu après, il confia l'administration particulière de cette ville à un cousin du vizir, nommé Ali. Mais dans le mois de novembre 1319, Ibn-R'amer tomba malade et mourut à Bougie. Cette fois, Abou-Yahïa restait bien maître de son empire; il envoya, en toute hâte dans cette ville, un officier chargé de s'emparer des richesses laissées par le vizir et de reprendre la direction effective des affaires, puis il nomma son propre fils, Abou-Abd-Allah, gouverneur de Constantine et un autre de ses fils, Abou-Zakaria, gouverneur de Bougie et, comme ces princes étaient jeunes et inexpérimentés, il plaça auprès d'eux, mais particulièrement du dernier, le vizir Ibn-El-Khaloum, avec la mission de le diriger dans l'exercice du pouvoir. « Au mois de mars 1320, les princes quittèrent Tunis avec une brillante escorte ».

L'Emir Abou-Abd-Allah, nouveau gouverneur de Constantine, était né dans cette ville et y avait fait ses études. El-Khatib nous a laissé, de lui, le portrait le plus flatteur, au physique comme au moral. Aussi, paraît-il avoir été très populaire chez ses concitoyens.

Révolte d'Ibn-Abou-Amrane. — Bientôt, du reste, on vit reparaître, dans cette ville, le sultan lui-même, veu en toute hâte, de Tunis pour lever des troupes, afin d'écraser une révolte qui avait éclaté dans le sud de la Tunisie, sous la direction d'un certain Ibn-Abou-Amrane (septembre-octobre 1321); mais, à peine était-il parti, que les officiers laissés pour la défense de la Capitale, en ouvraient les portes au rebelle. Maître de Tunis, Ibn-Abou Amrane reçut l'adhésion d'une partie des populations du sud de la Tunisie et de l'est et du sud de la province de Constantine, notamment celle d'Ibn-Mozni de Biskra.

Dans le mois de mars 1322, Abou-Yahia sortit de Constantine à la tête d'un effectif imposant et marcha directement sur Tunis. Ibn-Abou-Amrane s'étant avancé à sa rencontre, essuya une défaite dans laquelle périrent ses plus fermes adhérents et qui rouvrit au sultan les

portes de la Capitale. Abou-Yahïa chatia si durement les Arabes, qui l'avaient trahi, que ceux-ci, pleins du désir de la vengeance, ramenèrent bientôt le prétendant à la tête de bandes considérables. Le sultan venait de congédier son armée lorsqu'on lui annonça l'arrivée inopinée de l'ennemi. Il lui fallut, de nouveau, abandonner sa Capitale où il n'était resté que quarante jours et regagner Constantine (septembre). Ce ne fut qu'au printemps suivant qu'Abou-Yahïa se trouva en mesure d'entreprendre la campagne. Comme la dernière fois, il défit sans peine ses ennemis et rentra en possession de Tunis (mars 1323).

Expéditions des Abd-El-Ouadites à Bougie et à Constantine. — Nous avons vu que, depuis quelques années, les Abd-El-Ouadites de Tlemcen n'avaient cessé de faire des incursions dans la partie occidentale de l'empire Hafside et qu'ils étaient venus, plusieurs fois, attaquer Bougie. En 1321, leurs troupes, commandées par le général Mouça le Kurde, avaient fait une démonstration devant Constantine, puis étaient descendues vers Bougie. Revenu l'année suivante, Mouça construisit à Tiklat, dans la vallée de l'Oued-Sahel, une forteresse destinée à servir de base à ses opérations.

Après la dernière défaite infligée aux Arabes par le sultan Hafside, le prétendant, Abou-Dorba, entraîné par l'Arabe Hamza ben Omar, se rendit à Tlemcen pour implorer le concours des Abd-El-Ouadites. Reçus avec distinction par l'émir Abou-Tachefine, ils le décidèrent à tenter une grande expédition en Ifrikiya, lui promettant l'appui des Arabes.

Au commencement de l'année 1323, le général Mouça envahit la province de Constantine à la tête d'une armée et fut rejoint par les contingents des Arabes de la Tunisie. Le sultan Hafside s'avança bravement contre les ennemis, les rencontra à R'eris, près de Merma-djenna (1), et leur infligea une telle défaite que le général

(1) Entre Guelma et Souk-Ahras.

Mouça dut se réfugier, au plus vite, à Tlemcen (août 1323). Abou-Dorba mourut alors dans cette ville. Peu de temps après, le sultan écrasait encore les Arabes et Ben-Abou-Amrane en Tunisie.

Révolte d'Ibn-El-Khaloum. — Il pousse l'Emir Abd-El-Ouadite à une grande expédition en Ifrikiya. — Nous avons dit que le vizir Ibn-El-Khaloum avait été adjoint au prince de Bougie pour l'aider dans la direction de ses affaires. Aussitôt après son départ de Tunis, ses amis le desservirent si bien auprès du sultan que celui-ci ne tarda pas à le rappeler. Ibn-Seïd-En-Nas le remplaça. A son retour, Ibn-El-Khaloum passa par Constantine et essaya vainement de pousser cette ville à la révolte. N'ayant pu y parvenir, il emmena avec lui, à Tunis, un certain nombre des principaux habitants dans l'intention de les perdre par de faux rapports auprès d'Abou-Yahia. Mais il en fut encore pour ses frais et le sultan renvoya la députation à Constantine, en nommant comme vizir de son fils, dans cette ville, le général Dâfer-El-Kebir, les faits se passaient dans l'année 1321. La révolte d'Abou-Amrane ayant éclaté peu après, le vizir Ibn-El-Khaloum appela le rebelle et fut un des principaux agents qui lui ouvrirent les portes de Tunis. Cette fois, Ibn-El-Khaloum était définitivement passé à l'ennemi. Après la dernière défaite des Arabes, il exploita si bien leur désir de vengeance qu'il les poussa à faire avec lui une nouvelle démarche auprès de l'émir Abd-El-Ouadite. Ce prince les accueillit honorablement et décida qu'il ferait une nouvelle expédition vers l'est; mais il leur fallait un prétendant: on choisit un certain Ibrahim, fils de cet Abou-Beker qui avait été renversé et mis à mort par Abou-l'Baka. On le proclama sultan, en lui adjoignant Ibn-El-Khaloum comme premier ministre et bientôt une nouvelle expédition fut prête à marcher.

Siège de Constantine par les Abd-El-Ouadites. — Cependant le Khalife hafside, qui avait été tenu au courant de ces nouvelles, s'était rendu à Constantine, centre de ses

enrôlements, afin d'y faire des levées et d'organiser la résistance. Au printemps de l'année 1325, les troupes Abd-El-Ouadites, commandées par le général Mouça le Kurde, et appuyées par les chefs arabes et leurs contingents, parurent devant Constantine et en commencèrent le siège. Laisant ensuite à ce général le soin de continuer le blocus, Hamza, chef des Arabes, partit pour Tunis avec le prétendant et Ibn-El-Khaloum. Ils parvinrent sans encombre devant la capitale qui ne fut pas défendue. Ibrahim y fit son entrée au mois de juillet et fut reconnu comme Khalife par ses partisans. Mais à Constantine, Mouça rencontrait la résistance la plus opiniâtre. Découragé par la position formidable de cette ville et le courage de ses défenseurs, il leva le siège et reprit la route de Tlemcen, considérant sa mission comme remplie. Abou-Yahia sortit alors de Constantine, rassembla tous ses adhérents et fonda sur Tunis. Le prétendant, son ministre et les chefs arabes ne l'attendirent pas, de sorte que le sultan rentra encore en maître dans sa capitale (sept.-oct.).

Les Abd-El-Ouadites sont défaits devant Bougie. — L'année suivante (1326), les troupes Abd-El-Ouadites, commandées par Mouça, firent leur campagne habituelle dans les provinces hafsides. Après avoir ravagé les environs de Constantine, elles se dirigèrent sur Bougie, se ravitaillèrent au fort de Tiklat et commencèrent les opérations du siège. Mais Bougie, défendue par Ibd-Seïd-En-Nas, opposa une sérieuse résistance. Le Khalife, qui n'était pas sans inquiétude, donna alors à Dafer-El-Kebir, vizir de Constantine, l'ordre de se porter au secours de Bougie avec toutes ses forces et, lorsque les Bougiotes furent avertis de leur arrivée, ils combinèrent une sortie dans laquelle ils faillirent s'emparer du camp ennemi. Mais la vigilance et le courage de Mouça surent triompher de cette entreprise dans laquelle Dafer trouva la mort. Néanmoins, les Abd-El-Ouadites furent contraints de se retirer. A son arrivée à Tlemcen, le brave Mouça, vic-

time des intrigues de ses ennemis, fut obligé de prendre la fuite pour sauver sa vie.

Ibn-Abou-Amrane, soutenu par les Abd-El-Ouadites, défait le Khalife et s'empare de Tunis. — Le sultan nomma comme chambellan de son fils Abou-Abd-Allah, à Constantine, Dafer-Es-Sinane qui commandait précédemment à Bône. En 1327, les Abd-El-Ouadites firent leur campagne annuelle sous la conduite de Yahia ben Mouça, successeur du Kurde. Ils traversèrent la province de Constantine, ravageant tout sur leur passage et s'avancèrent jusqu'à Bône.

Mais ces courses ne satisfaisaient pas la haine qui animait les Arabes de la Tunisie contre le Khalife. Ils envoyèrent une nouvelle députation à l'émir de Tlemcen et le décidèrent encore à tenter une grande expédition. Mohammed ben Abou-Amrane, qui s'était réfugié à sa cour, fut proclamé Khalife et, en 1329, les troupes Abd-El-Ouadites, leurs adhérents et le prétendant se mirent en marche vers l'est et pénétrèrent dans la province de Constantine.

Abou-Yahia avait eu le temps de se préparer ; il sortit à leur rencontre, mais ses ennemis ayant réussi à l'attirer dans le pays montagneux des Houara (Henanecha), au lieu dit Rias, l'écrasèrent dans une rencontre où ils surent prendre l'avantage de la position. Abou-Yahia, resté presque seul, blessé grièvement, parvint à grand-peine à se réfugier à Bône avec quelques adhérents. Pendant ce temps, Ibn-Abou-Amrane entra en maître à Tunis (nov., déc. 1329) et livrait toute la contrée à l'avidité de ses adhérents.

Abou-Yahia appelle les Merinides à son aide et rentre en possession de Tunis. — Dès que l'état de ses blessures le lui permit, Abou-Yahia gagna, par mer, Bougie. De là, il adressa un appel pressant au souverain merinide de Fès, en lui rappelant les bonnes relations qui unissaient les deux cours.

Le prince Abou-Zakaria, chargé du message, débarqua

à R'assassa et, de là, se rendit à Fès, où il trouva le sultan Abou-Saïd, et fut assez habile pour obtenir de lui la promesse d'une diversion contre Tlemcen. Dès qu'il eut appris ces nouvelles, l'Emir Abd-El-Ouadite s'empressa de rappeler ses troupes de Tunis.

Après le départ des troupes de Tlemcen, Abou-Yahia sortit de Bougie, se rendit à Constantine et, ayant réuni tous ses contingents, marcha sur Tunis, qu'Ibn-Abou-Amrane s'empressa d'abandonner. Ainsi, le Khalife remonta une fois de plus sur le trône hafside (avril-mai 1330). Les Merinides, déjà en marche sur Tlemcen, rentrèrent dans leurs cantonnements et le prince Abou-Zakaria fut congédié après avoir négocié un mariage entre une princesse hafside et le fils du sultan de Fès.

Diversion des Merinides. — L'Ifrikiya est débarrassée des Abd-El-Ouadites. — Au printemps de l'année suivante (1331), Abou-Tachefine, émir Abd-El-Ouadite, conduisit en personne l'expédition contre Bougie et, pour assurer le blocus de cette ville, fit construire un fort au lieu dit El-Yakouta, à l'embouchure de la Soumam ; puis, il rentra à Tlemcen. Sur ces entrefaites, le sultan Merinide étant mort, fut remplacé par le prince Abou-l'Hacen, allié à la famille hafside. Un des premiers actes du nouveau souverain fut de sommer Abou-Tachefine de rappeler ses troupes de l'est et de rendre aux Hafsides la province de Dellis. N'ayant obtenu qu'un refus dédaigneux, il marcha lui-même sur Tlemcen, en faisant partir, par mer, une armée de secours pour Bougie. Unie aux troupes envoyées de Tunis par Abou-Yahia, cette armée débloqua la ville, chassa les Abd-El-Ouadites de tous leurs retranchements et les contraignit à la retraite. Abou-Yahia conduisit alors une expédition dans le Hodna pour châtier les Arabes Daouaouida qui, depuis longtemps, secondaient les entreprises des Abd-El-Ouadites ; mais pendant son absence, l'infatigable Hamza, à la tête des Arabes de l'est, s'empara encore de Tunis. Le sultan revint vers sa capitale à marches forcées et y rentra au mois de juillet 1332.

La lutte entre les Merinides et les Abd-El-Ôuadites se termina le 1^{er} mai 1337, par la chute de Tlemcen, la mort d'Abou-Tachefine I, et la disparition momentanée de la dynastie Abd-El-Ouadite. Les Merinides étendirent alors leur autorité sur tout le Mag'reb central.

L'Emir Abou-Abd-Allah à Constantine. — Pendant cette période de guerres entre les Merinides et les Zeyanites, qui assurait la sécurité des provinces orientales, Abou-Yahia s'appliqua à rétablir la paix en Tunisie et notamment dans la région du Djerid, où de véritables royautes indépendantes s'étaient établies. Puis, il plaça son fils Abou-l'Abbas à la tête de cette province. Les autres princes occupaient, avec le titre de gouverneurs, les villes importantes. C'est ainsi qu'Abou-Zakaria, commandait depuis longtemps à Bougie et Abou-Abd-Allah-Mohammed, à Constantine. L'auteur El-Khatib nous a laissé, ainsi que nous l'avons dit, un portrait très flatteur de ce dernier prince, son compatriote, qui paraît avoir eu une grande influence dans leur ville natale. Plusieurs vizirs, désignés par son père, l'aidèrent à supporter le fardeau du pouvoir. Enfin, en 1333, après la chute d'Ibn-Seïd-En-Nas, mis à mort à Tunis, et le renvoi de sa créature, l'affranchi Hilal, de Constantine, l'émir Abou-Abd-Allah déclara à son père qu'il voulait, dès lors, gouverner seul. Il aurait même, selon El-Khatib, conduit une armée bien équipée jusque sous les murs de Tunis, pour appuyer sa réclamation. Mais la réception affectueuse de son père fit disparaître toute cause d'irritation dans son esprit. Les Ben-Badis, Ben-Koufoud, El-Merrakchi, ben El-Hadjadje et autres Constantinois qui l'accompagnaient furent comblés d'honneurs.

Mort d'Abou-Abd-Allah. — Son fils Abou-Zeïd lui succède. — De retour à Constantine, Abou-Abd-Allah appela auprès de lui, comme chambellan, l'affranchi Nebil et confia le commandement des troupes à Yaïche (1),

(1) Ce nom est porté actuellement par des familles juives sous la forme altérée Jaïs.

ancien serviteur de la famille. « Ce prince, dit El-Khatib, continua à se populariser à Constantine et à jouir de l'affection de ses sujets. Mais ce bonheur devait avoir un terme : une mort prématurée l'enleva à ses amis et plongea Constantine dans les ténèbres de la tristesse. On était dans l'année 739 (1333). La ville entière prit le deuil. Le bouffon du prince jeta ses habits et se plongea tout entier dans la cuve d'un teinturier. Ainsi barbouillé de la tête aux pieds, il courut à la Kasba, mais on ne l'y laissa pas entrer. » Selon Ibn-Khaldoun, le prince Abou-Abd-Allah serait mort dans l'été de 1337. « Son fils aîné, Abou-Zeïd-Abd-Er-Rahmane prit alors le commandement; mais, en raison de sa jeunesse, le sultan lui imposa l'affranchi Nebil, comme guide et tuteur (1). »

Dans l'été de l'année 1346 eut lieu la mort du prince Abou-Zakaria, gouverneur de Bougie. Les Cheikhs de cette ville obtinrent qu'il fut remplacé par son fils cadet, Abou-Hafs; mais celui-ci ayant indisposé ses sujets par sa conduite, fut promptement renversé et remplacé par son frère aîné, Abou-Abd-Allah.

Mort du Sultan Abou-Yahia. — Usurpation de son fils Abou-Hafs. — Le 21 octobre de cette année 1346, Abou-Yahia mourut à Tunis après une très courte maladie; il était âgé de 55 ans et avait régné, avec intervalles, près de 30 ans. Abou-Yahia avait été, pour Constantine, un véritable bienfaiteur. Il y avait fait de nombreuses constructions et avait doté la mosquée de la Kasba et la Grande Mosquée (actuellement rue Nationale), de revenus garantis par des fondations habous. Abou-Hafs Omar, un des fils du sultan, s'empara alors de l'autorité, au détriment de son frère, Abou-l'Abbas, héritier présomptif. Il fut reconnu le 20 octobre 1346; mais celui-ci marcha aussitôt sur la Capitale où il fit son entrée le 25 décembre et se revêtit des insignes de la royauté.

Sur ces entrefaites, Abou-Hafs rentra incognito à

(1) T. III., p. 6.

Tunis et, à la tête de quelques aventuriers, tendit, au Khalife, un guet-apens dans lequel il tomba. Après avoir tué Abou-l'Abbas, il fit périr, dans les tourments, deux autres de ses frères et resta maître incontesté du pouvoir.

Le prince El-Fadel pousse le sultan mérinide, Abou-l'Hacen, à une expédition en Ifrikiya. — Cependant, le prince El-Fadel, autre fils d'Abou-Yahia, avait pu se réfugier à Fès, auprès de son beau-frère, Abou-l'Hacen; il y fut rejoint par son cousin, Abou-Abd-Allah, de Bougie, et un grand nombre de mécontents qui poussèrent le sultan mérinide à intervenir dans l'Est, pour renverser le tyran et l'y décidèrent sans peine. Abou-Eïnan fut désigné pour garder le Mag'reb moyen et, au mois de mars 1347, Abou-l'Hacen se rendit au camp de Mansoura, près Tlemcen, où il avait convoqué ses contingents, puis il se mit en marche et reçut, en route, de nombreuses députations, venues de l'est et du sud pour lui fournir leur appui, notamment le goum d'Ibn-Mozni de Biskra et celui des Daouaouida.

Abou-l'Hacen s'empare de Bougie et de Constantine. — Abou-Abd-Allah, qui était rentré à Bougie, comprenant enfin combien était dangereuse l'intervention mérinide, songea un instant à organiser la résistance; mais, après mure réflexion, jugeant inutile toute tentative de ce genre, il vint humblement se présenter au camp du sultan mérinide, qui le reçut avec bienveillance et l'interna à Nedroma, dans la région montagneuse située au nord de Tlemcen, en lui assignant une pension. Abou-l'Hacen fit alors son entrée à Bougie, répara les fortifications de cette ville, puis se mit en marche sur Constantine et, y étant arrivé, reçut l'hommage des fils d'Abou-Abd-Allah, conduits par Abou-Zeïd, l'aîné d'entre eux. Il les traita avec bonté, comme leur cousin de Bougie, et les envoya à Oudjda, à l'ouest de Tlemcen. « Ayant établi ses agents et ses percepteurs à Constantine, le sultan fit mettre en liberté les princes haf-

sides qu'on y retenait prisonniers », dit notre auteur, en parlant de ce fait.

Abou-l'Hacen s'empare de Tunis et reste seul maître de l'Afrique septentrionale. — Abou-l'Hacen apprit alors que le prince Abou-Hafs avait quitté Tunis et fuyait vers le sud ; il lança aussitôt contre lui, un corps de troupes chargé de lui couper la route, puis il se mit en marche et, parvenu à Badja, reçut la nouvelle de la défaite et de la mort de l'usurpateur. Le 15 septembre 1347, il entra solennellement à Tunis et s'assit sur le trône Hafside. Ainsi, toute l'Afrique septentrionale obéissait à la dynastie mérinide et l'on put se convaincre que le sultan avait dissimulé ses vues ambitieuses sous le prétexte de faire rendre justice au prince hafside El-Fadel, car il s'empressa de le laisser à Bône, où il était déjà gouverneur.

Défaite d'Abou-l'Hacen à Kairouane. — Les Arabes, qui avaient puissamment aidé le sultan mérinide, ne tardèrent pas à se livrer à tous les excès, et l'Ifrikiya se vit, de nouveau, en proie à l'anarchie que les princes hafside n'avaient fait cesser qu'en tenant ces nomades sous un joug de fer. Poussé à bout par leurs provocations, Abou-l'Hacen se décida à marcher contre eux ; mais, parvenu dans la plaine de Kairouane, il vit son camp enlevé par les Arabes et son armée mise en déroute ; lui-même ne trouva son salut que dans une prompte fuite (avril 1348). Bientôt, les vainqueurs, qui avaient proclamé un obscur prétendant, vinrent, en foule, assiéger Tunis, tandis que les contingents du Mag'reb central, Mag'raoua et Abd-el-Ouadites, regagnaient leur pays, après avoir proclamé de nouveaux émirs.

El-Fadel est reconnu Khalife à Constantine. — La défaite de Kairouane eut un grand retentissement. Bougie et Constantine s'étaient insurgées et El-Fadel, à Bône, s'était fait proclamer Khalife. Appelé par les gens de Constantine, il accourut dans cette ville, où se trou-

vaient réunis des fonctionnaires apportant des impôts de leurs provinces et des ambassadeurs de divers pays; parmi lesquels, les Nègres de Melli, et des officiers Castillans, venus pour offrir les compliments de leurs souverains au conquérant de l'Ifrikiya. Lorsqu'El-Fadel fut arrivé aux environs de Constantine, le bas peuple massacra plusieurs des fonctionnaires et ambassadeurs dont nous avons parlé et s'empara de leurs trésors (1). Ceux qui purent échapper gagnèrent le sud sous la protection d'Ibn-Mozni, de Biskra, et, de là, parvinrent à Tunis.

El-Fadel rentra en souverain à Constantine et y rétablit le gouvernement des Hafsides. Il étendit sur tout le monde l'ombre de sa justice, il concéda des fiefs, accorda des gratifications afin de se concilier les esprits; sachant que les habitants de Bougie regrettaient leur ancien gouvernement, il se mit en marche sur cette ville. S'en étant emparé avec non moins de facilité, il fit régner son autorité sur toute la province de Constantine.

Abou-Eïnane se déclare Sultan. — Les princes Abou-Abd-Allah, de Bougie et Abou-Zeïd-Abd-Er-Rahmane, de Constantine arrivent du Mag'reb et s'emparent de leurs capitales. — Mais tous ces désastres étaient encore peu de chose pour Abou-l'Hacen comparativement à ce qui s'était passé dans le Mag'reb. Son fils, Abou-Eïnane, auquel il avait laissé le commandement en son absence, profita de la stupeur causée par la nouvelle de la défaite de Kairouane, pour s'emparer du pouvoir en annonçant la mort de son père (juin). Quittant Tlemcen, il se dirigea sur Fès et y monta sur le trône. En même temps, il mit en liberté les deux princes hafsides, Abou-Abd-Allah, ancien gouverneur de Bougie, et Abou-Zeïd-Abd-Er-Rahmane, de Constantine, après les avoir liés à lui par un traité. A Tlemcen, le prince zeyanite, Abou-Saïd-Othmane, après le départ d'Abou-Eïnane, avait relevé le trône Abd-El-Ouadite. Ainsi, il avait suffi d'une seule défaite pour détruire le fragile résultat des conquêtes d'Abou-l'Hacen.

(1) Ibn-Khaldoun, T, III, p. 37-38.

Arrivé à Bougie, Abou-Abd-Allah commença le siège de cette ville que défendait son oncle El-Fadel. « Cette opération traîna en longueur et elle continuait encore, quand Nebil, affranchi européen, arriva au camp avec ses pupilles, fils de l'ancien gouverneur de Constantine ; De là, il se rendit dans cette ville, où El-Fadel avait laissé un de ses partisans pour le représenter. Aussitôt que Nebil arriva, les habitants déposèrent ce fonctionnaire et remirent le commandement au serviteur de leur maître. L'émir Abou-Zeïd fut proclamé par les soins de son guide et tuteur (1) », et étant arrivé peu après, fut reçu en libérateur (décembre 1348).

Pendant ce temps, Abou-Abd-Allah s'emparait de Bougie. El-Fadel, saisi et amené devant le vainqueur, obtint sa grâce et fut envoyé, par mer, à Bône (déc. 1348, janv. 1349).

El-Fadel marche sur Tunis. — Abou-l'Hacen abandonne cette ville. — Quant à Abou-l'Hacen, il était toujours à Tunis, n'ayant d'autre appui que celui des Arabes du Mag'reb central et du sud. Cédant à leurs instances, il envoya son fils En-Nacer, en le chargeant de se mettre à leur tête pour marcher sur Tlemcen ; mais les Abd-El-Ouadites les battirent et le roi de Fès resta dans la même situation, bloqué à Tunis. Sur ces entrefaites, les Arabes de la Tunisie adressèrent une députation à Bône, au prince El-Fadel, pour l'appeler au milieu d'eux lui promettant de l'aider à reconquérir son trône. S'étant mis à leur tête, ce prince vint faire une démonstration contre Tunis (février, mars 1349), puis, vers la fin de l'été, il établit complètement le blocus de la ville. Une diversion d'En-Nacer, soutenu par les Beni-Mozni, de Biskra, et une partie des Arabes Soleïm le força à lever le siège. Il poursuivit ses ennemis presque dans le Djerid et le Zab, et, après avoir établi fermement sa domination sur ces régions, il reprit la route de Tunis à la tête d'un grand rassemblement.

(1) Ibn-Khaldoun, T. III, p. 39.

El-Fadel s'empare de Tunis et est renversé par son frère Abou-Ishak. — Abou-l'Hacen se décida alors à abandonner Tunis, cette conquête qui lui coûtait si cher. A la fin de l'année 1349, il s'embarqua pour l'ouest, laissant le champ libre à son compétiteur. Dans le mois de février 1350, El-Fadel entra en maître à Tunis et releva le trône hafside; mais son règne fut de courte durée, car, au mois de juillet suivant, son frère, Abou-Ishak-Ibrahim, soutenu par le vizir Ibn-Tafraguine, usurpa le pouvoir et fit mourir El-Fadel. Une révolte des principicules du sud et d'une partie des Arabes accueillit cette usurpation.

Nous avons dit qu'Abou-l'Hacen s'était embarqué à Tunis; il laissait le commandement à son fils Abou-l'Fadel et navigua jusqu'en face de Bougie. Il s'adressa à cette ville pour avoir de l'eau; mais on la lui refusa et sur ces entrefaites, la tempête s'étant élevée, son navire fut brisé sur un rocher où il demeura cramponné, voyant périr tous ses compagnons. Cependant, de la côte, les Zouaoua l'aperçurent et vinrent le délivrer au prix des plus grandes peines; puis, ils le firent partir pour Alger.

Dans le cours de l'année 1350, une peste très violente avait désolé le pays et fait périr, à Constantine, parmi tant d'autres victimes, le jurisconsulte Abou-Abd-Allah-Es-Seffar, dont l'épithaphe a été retrouvée dans sa zaouia au débouché de la rue qui a pris son nom, au-dessus de la rue d'El-Kantara.

Abou-Zeïd, de Constantine, marche sur Tunis et défait l'armée d'Abou-Ishak. — Au printemps de l'année 1352, Ibn-Mekki, seigneur de Gabès, vint à Constantine à la tête de ses contingents arabes pour offrir ses services à Abou-Zeïd et le pousser à attaquer Tunis. Ce prince, qui était déjà préparé à entreprendre la campagne, adjoignit ses contingents à ceux des Arabes et l'on se mit en marche. Mais Ibn-Tafraguine, véritable roi de Tunis, n'était pas resté inactif; son armée, à la tête de laquelle il avait placé le souverain Abou-Ishak II, était sur la fron-

tière; elle la franchit et les deux adversaires en vinrent aux mains à Mermadjenna, localité qui semblait prédestinée à servir, en tout temps, de champ clos aux adversaires de l'est et de l'ouest. Après une courte lutte, la victoire se prononça pour Ibn-Mekki et les Constantinois; il fut fait un grand carnage des Tunisiens dont la nuit empêcha l'extinction totale. Abou-Ishak rentra à Tunis, mais il ne tarda pas à y être assiégé par ses adversaires sous le commandement d'Abou-Zeïd, venu en personne prendre la direction de la campagne, et qui dut reconnaître, après bien des efforts, l'impossibilité sans matériel de siège, d'enlever Tunis. Il se décida alors à prendre la route du sud et était occupé à faire reconnaître sa suzeraineté dans le Djerid, lorsqu'il apprit que les Merinides menaçaient de nouveau l'Ifrikiya. Laissant le sud sous le commandement de son frère Abou-l'Abbas, il rentra au plus vite à Constantine (juin-juillet 1352).

Le sultan merinide Abou-Eïnane s'empare de Bougie.— Abou-Eïnane était resté maître incontesté de l'empire de l'ouest par suite de la mort de son père Abou-l'Hacen, qui avait succombé misérablement sous ses coups le 21 juin 1351; aussitôt, il avait préparé une formidable expédition. Au printemps de l'année 1352, il s'était mis en marche vers l'est, avait culbuté les Abd-El-Ouadites, et s'était emparé de Tlemcen; après avoir, encore une fois, renversé le trône des princes de cette dynastie, il continua sa marche victorieuse jusqu'à Médéa. Là, il reçut le roi de Bougie, Abou-Abd-Allah, venu pour lui offrir humblement son hommage, mais qui dut lui abandonner sa capitale. Abou-Eïnane envoya le vizir Omar ben El-Ouézir, avec un corps merinide occuper Bougie; puis, il reprit la route de Tlemcen et fit une entrée solennelle dans cette ville, traînant à sa suite le prince hafside et ses parents, montés sur des chameaux boîteux. Le lendemain, on les tua à coups de lance (octobre-novembre 1352).

Peu après éclatait, à Bougie, une sédition dans laquelle le gouverneur merinide était massacré. Les rebelles,

dont une partie voulait appeler le prince Abou-Zeïd, ne purent s'entendre; la lutte recommença entre eux et se termina par le triomphe du parti merinide (janvier 1353). Abou-Eïnane envoya aussitôt un corps de troupes, commandé par son vizir Ben-Abou-Ahmed, qui arriva à Bougie dans le mois de février. Après avoir exercé de sanglantes représailles, ce général lança, à la tête des contingents de la tribu des Sedouikech (1) son lieutenant Mouça-El-Irniani, avec mission d'inquiéter sans cesse le prince de Constantine.

Il reçut ensuite des députations des Arabes du Hodna et des Beni-Mozni de Biskra, venant l'assurer de leur fidélité; puis, il reprit avec eux la route du Mag'reb.

Abou-Zeïd proclame, à Constantine, le merinide Tachefine. — Accueilli très froidement par le sultan, Ibn-Abou-Ahmed reçut l'ordre de retourner à Bougie, ce qu'il fit aussitôt (août). Cependant à Constantine Abou-Zeïd, se voyant menacé par Mouça-El-Irniani, soutenu par un corps de cavalerie merinide et par les contingents des Sedouikech, et manquant des moyens nécessaires pour résister, avait retiré d'une prison où il le détenait, un fils du sultan Abou-l'Hacen, nommé Abou-Omar-Tachefine, pauvre idiot, fait prisonnier à la suite de la déroute de Kairouane, et l'avait proclamé souverain, espérant ainsi attirer à lui un certain nombre d'officiers merinides attachés à l'ancien sultan. Son calcul avait réussi: il s'était trouvé bientôt à la tête de forces importantes.

Défaite d'Abou-Zeïd par les Merinides. — Ibn-Abou-Ahmed passa l'hiver, occupé aux préparatifs d'une grande expédition contre Constantine et convoqua les contingents des Arabes Daouaouida, pour le printemps suivant. Vers la fin d'avril 1354, le vizir sortit de Bougie à la tête d'une armée nombreuse, composée de Merinides, de

(1) Nous avons vu que la partie de cette tribu habitant la plaine, a formé, en s'arabisant, les Abd-En-Nour; le reste entourait Constantine à l'ouest et au nord.

Sedouikech et d'Arabes Daouaouida. Abou-Zeïd, avec son sultan, marcha à sa rencontre ; mais il fut culbuté et forcé de se réfugier derrière les murailles de Constantine. Ibn-Abou-Ahmed alla ensuite disperser les Arabes de la plaine de Bône qui arrivaient, sous la conduite de l'affranchi Nebil, puis il revint sur Constantine et tint cette ville investie pendant huit jours ; mais il dut renoncer à s'en emparer et, ayant levé le siège, se mit en marche sur Mila, semant partout la dévastation. Cette tactique était funeste à Abou-Zeïd, car elle détachait de lui tous ses adhérents. Aussi se décida-t-il à accepter les propositions d'un chef des Daouaouida remplissant le rôle d'intermédiaire et qui consistaient à livrer le faux sultan Abou-Omar, à la condition que les troupes de Bougie se retireraient. Le traité fut exécuté et le triste prince livré à son frère.

Abou-l'Abbas vient au secours de son frère Abou-Zeïd à Constantine ; il usurpe le pouvoir. — Dans cette même année 1354, Abou-l'Abbas, frère du souverain de Constantine, quitta le Djerid à la tête de nombreux contingents et marcha sur Tunis, après avoir envoyé son hommage au sultan merinide et sollicité son appui contre l'usurpateur Yahia II ; mais il se heurta à une résistance sérieuse et dut retourner dans le sud. A peine était-il rentré qu'il reçut de Constantine un pressant appel de son frère Abou-Zeïd, le priant de venir l'aider à repousser les attaques des Merinides et des Sedouikech. Il s'y porta en hâte et dégagea la ville. Sur ces entrefaites, la discorde éclata à Tunis entre le vizir et Ibn-Trafaguine et les Arabes Oulad-Bellil, ses plus fermes soutiens, qu'il remplaça par leurs rivaux les Mohelhel. Les Oulad-Bellil accoururent alors à Constantine et offrirent leurs services aux princes hafside. Abou-Zeïd se met à leur tête et fait une nouvelle et infructueuse tentative contre Tunis.

Pendant ce temps, Abou-l'Abbas qui s'était installé à Constantine dans le palais du commandement, prenait le titre de sultan. Ibn-Khaldoune qui s'attache, en toute

circonstance, à glorifier ce principe, prétend qu'il ne fit que céder à la pression de la population effrayée par les manifestations des Merinides, sous ses remparts. Mais l'attitude d'Abou-l'Abbas, ses avances au sultan merinide, semblent démontrer son ambition.

Les Merinides assiègent infructueusement Constantine. — Au commencement de l'année 1355, Ibn-Abou-Ahmed cessa de vivre à Bougie et fut remplacé par Abou-Abd-Allah ben Saïd, avec le titre de Gouverneur merinide de l'Ifrikiya. Dès son arrivée, cet officier fit une nouvelle expédition contre Constantine, avec l'appui des Daouaouida et des Sedouikech, mais il ne put obtenir aucun avantage sérieux. Vers le même temps, Abou-Zeïd, empêché de rentrer à Constantine, offrait sa soumission à Ibn-Tafraguine, qui l'acceptait avec empressement.

L'année suivante, Abou-Abd-Allah, gouverneur de Bougie, revint à la tête d'une armée nombreuse et bien pourvue de matériel, sous les murs de Constantine. Il profita habilement de tous les moyens dont il disposait et la ville était sur le point de succomber, lorsque la fausse nouvelle de la mort du sultan Abou-Eïnane se répandit parmi les assiégeants; aussitôt, les troupes se débandèrent; resté presque seul, Abou-Abd-Allah dut rentrer à Bougie, après avoir incendié son matériel pour qu'il ne tombât pas aux mains de l'ennemi.

Abou-l'Abbas défait les Merinides à Beni-Bour'ar. — A la suite de ces événements, les Oulad-El-Mehdi ben Youçof, fraction importante des Sedouikech, vinrent à Constantine offrir leur soumission à Abou-l'Abbas, dont l'influence s'étendait chaque jour. Ces Berbères engagèrent fortement le prince hafside, à tenter un coup de main sur le camp merinide de Mouça-El-Irniani, établi à Beni-Bour'ar, entre Mila et le Ferdjioua, lui promettant l'appui de leurs contingents et d'une fraction des Daouaouida du Hodna. « Abou-l'Abbas y consentit et fit partir avec eux son frère Zakaria qui emmena les troupes sous ses ordres. Les Merinides surpris au point

du jour par des masses de cavalerie qui débouchaient de tous les côtés, montèrent à cheval et marchèrent au combat. » Mais l'ennemi était trop nombreux, et il fallut reculer; le désordre se mit dans leurs rangs, pendant qu'ils opéraient la retraite et ils se virent bientôt cernés. Mouça fut criblé de blessures et ses fils périrent avec tous leurs gens, — lions dans la mêlée, héros dans les conflits, — ils succombèrent avec une foule de camarades aussi braves qu'eux. Le reste de l'armée s'enfuit en abandonnant camp et bagages et fut poursuivi, l'épée dans les reins, jusqu'à Bougie (1) ». (février 1356).

Grande expédition d'Abou-Eïnane en Ifrikiya. — Chute de Constantine. — La nouvelle de ce désastre porta à son comble l'exaspération du sultan Abou-Eïnane; il résolut sur-le-champ d'envahir l'Ifrikiya, fit dresser un camp en dehors de Fès et destitua le gouverneur de Bougie. Ayant appris ces dispositions, Abou-l'Abbas envoya à Tunis son frère Zakaria pour implorer le secours d'Abou-Ishak II, contre l'ennemi commun; mais la réponse se fit attendre et il sut bientôt que les Merinides étaient en marche depuis la fin de mars 1357. Un premier corps, commandé par le vizir Farès, parvint d'abord à Bougie et, y ayant rallié les auxiliaires, marcha sur Constantine. Le siège de cette ville commença. Peu après, arriva le sultan en personne, à la tête d'une armée « dont le poids ébranlait la terre ». Lorsque les habitants de Constantine virent l'importance des forces contre lesquelles ils avaient à lutter, ils perdirent tout espoir et offrirent leur soumission à Abou-Eïnane. Le prince hafside Abou-l'Abbas, retranché dans la Kasba, essaya en vain de résister; il dut se rendre en livrant sa capitale aux Merinides. Le sultan traita avec assez de bienveillance le vaincu et le fit partir pour le Mag'reb, en ordonnant de l'interner à Ceuta (juillet-août). Bône subit le même sort.

Les troupes d'Abou-Eïnane s'emparent de Tunis. — Dès son arrivée sous les murs de Constantine, Abou-Eïnane

(1) Ibn-Khaldoun, T. III, p. 56, 57.

avait reçu des députations des principaux chefs indigènes : Daouaouida, du Zab ; Ibn-Mozni, de Biskra ; Ibn-Mekki, de Gabès et Tripoli, etc. Enfin, les Oulad-Mehelhel, groupe important des Arabes de la Tunisie, vinrent se joindre aux précédents et le presser de marcher sur Tunis. Se voyant ainsi soutenu, le sultan se décida à agir. Il adjoignit à ces chefs une armée, commandée par son général, Ibn-Rahho, et envoya à sa flotte l'ordre de cingler sur Tunis. Bientôt les forces merinides combinées s'emparèrent de cette ville, qu'Abou-Ishak et son vizir Ibn-Trafaguine avaient abandonnée précipitamment. Encore une fois, toute l'Afrique septentrionale obéissait à la dynastie merinide (août-septembre).

Expédition d'Abou-Eïnane contre les Daouaouida, du Zab. — Sur ces entrefaites, un grave différend s'éleva à Constantine entre les chefs des Daouaouida du Zab et du Hodna et le sultan qui fut irrité par leurs exigences. Non seulement Abou-Eïnane opposa un refus formel à leurs demandes, mais encore il prétendit mettre fin à leurs excès en supprimant le droit dit de *Khefara*, ou protection, qu'ils n'avaient perçu d'abord que sur les oasis du sud et qu'ils voulaient étendre aux villes du Tell, mesure d'autant plus inutile que le pays était alors en proie à une affreuse disette : Huit fèves se payèrent en ville jusqu'à un dirhem (1). Les turbulents arabes se retirèrent et se mirent aussitôt en état de révolte. Le sultan marcha en personne contre eux, mais ils furent devant lui et il dut rentrer à Constantine sans avoir obtenu d'autres satisfactions que quelques stériles dévastations faites dans leurs cantonnements. Ainsi, une poignée d'Arabes tenait en échec le puissant maître de la Berbérie.

Abou-Eïnane marche sur Tunis. — *Il est abandonné par ses troupes.* — Pendant ce temps, Abou-Ishak II, qui avait réuni un grand nombre d'adhérents et s'était porté vers le nord, assiégeait Tunis. Abou-Eïnane se mit

(1) Abbé Bargès : Complément à l'histoire des Beni-Zeiyan, p. 193.

aussitôt en marche pour la secourir; mais les troupes merinides, fatiguées de cette longue campagne, virent avec une grande répugnance l'intention de leur sultan de pénétrer en Tunisie. Le souvenir du désastre de son père, à Kairouane, était encore dans tous les esprits et la confiance avait disparu chez ces hommes superstitieux. A peine l'armée avait-elle fait deux étapes, que le troisième jour, au matin, Abou-Eïnane apprit avec stupeur que ses soldats l'avaient abandonné et rentraient, à marches forcées, vers le Mag'reb. Les principaux chefs, Farès en tête, avaient trempé dans le complot dont le but était de déposer Abou-Eïnane et de le remplacer par un autre prince merinide.

Le sultan, presque seul, dut regagner Constantine, poursuivi par Abou-Zeïd, accouru avec un corps de Tunisiens et qui vint faire une démonstration jusque sous les murs de son ancienne capitale. En même temps, le vizir Ibn-Tafraguine rentrait en possession de Tunis et remplaçait Abou-Ishak II sur le trône hafside.

Abou-Eïnane rentre en Mag'reb. — Sa mort. — A la fin de l'année 1357, Abou-Eïnane se décida à quitter Constantine et à reprendre la route du Mag'reb, en abandonnant le fruit de sa brillante campagne. Cependant il laissa comme gouverneur, à Constantine, le général Mansour ben Khalouf. Au printemps de l'année suivante, il expédia une expédition dans le Zab et le Hodna, afin de tirer vengeance des Daouaouida, auxquels il attribuait la responsabilité de son désastre. Employant tour à tour la ruse et la diplomatie, le général qui la commandait obtint d'eux une soumission complète. Peu après, Abou-Eïnane mourait à Fès et était remplacé par son fils Es-Saïd, âgé de cinq ans (3 décembre 1358). L'Ifrikiya allait enfin respirer.

Abou-Ishak s'empare de Bougie. — Abou-l'Abbas rentre en possession de Constantine. — Presque en même temps, Abou-Hammou II relevait le trône zeyanite à Tlemcen et Abou-Ishak quittait Tunis, à la tête d'une armée et venait

faire une démonstration devant Constantine, où commandait Mansour. Mais ayant reconnu l'inutilité de ses efforts, il leva le siège et se porta sur Bougie dont il se rendit maître, le 23 novembre 1359. En apprenant ces nouvelles, le sultan merinide Abou-Salem, qui avait remplacé le jeune Es-Saïd, rendit la liberté au prince Abou-l'Abbas et le fit partir pour Constantine avec ordre au gouverneur, Mansour ben Khalouf, de lui en remettre le commandement. Il promettait, en outre, d'arriver avant peu à la tête d'une armée pour l'aider à reconquérir Tunis. En même temps, il expédia le prince Abou-Abd-Allah, en le chargeant d'enlever Bougie à Abou-Ishak.

Arrivé à Constantine dans l'été de l'année 1360, Abou-l'Abbas fut accueilli avec transports par la population, que le gouverneur conduisit au-devant de lui. « Il y fit son entrée et, monté sur le trône, rendit la joie à ces palais qui avaient tant regretté son absence. » Il prit aussitôt en main la direction des affaires (juillet-août). Peu de temps après, il envoyait son frère, Abou-Yahia-Zakaria, s'emparer de Bône (octobre 1361).

Abou-Abd-Allah se rend maître de Bougie.— Abou-Abd-Allah, de son côté, réunit un certain nombre d'adhérents chez les Daouaouida et les Sedouikech et vint tenter de s'emparer de Bougie. Mais il fut repoussé, se retira dans le Hodna et, toujours soutenu par les Daouaouida, ne cessa de menacer Bougie et d'insulter ses environs.

En 1364, Abou-Ishak II, qui avait continué à résider à Bougie tandis que son vizir, Ibn-Tafraguine, régnait à sa place à Tunis, se décida à rentrer dans sa capitale. Il passa par Constantine, où il fut reçu avec honneur par son neveu Abou-l'Abbas, et, sans doute, conclut avec lui une alliance. Aussitôt après son départ, Abou-Abd-Allah se porta rapidement sur Bougie et s'en rendit maître par un coup de main; puis, il étendit son autorité sur les régions voisines (juin-juillet).

Vers le même temps, Ibn-Tafraguine mourait à Tunis

et Abou-Ishak en profitait pour jouir d'une autorité qui lui avait été soustraite depuis trop longtemps.

Luttes entre Abou-Abd-Allah et Abou-l'Abbas. — Triomphe de celui-ci ; il devient maître de Bougie. — A peine le prince Abou-Abd-Allah fut-il maître de Bougie que des discussions s'élevèrent entre lui et son cousin, Abou-l'Abbas de Constantine, au sujet de leurs limites respectives. C'était, sans doute, la conséquence des arrangements conclus avec Abou-Yahia lors de son passage. Bientôt, ils en vinrent aux mains. Deux fois, dans le cours de l'année 1365, les troupes du prince de Bougie furent défaites par celles de Constantine.

Abandonné alors par les Daouaouida, Abou-Abd-Allah fut poursuivi par son cousin, depuis Sétif jusqu'à Tagraret. En même temps, il était attaqué à l'improviste dans son camp par les troupes de son adversaire. Contraint de fuir et d'abandonner tout son matériel, il tenta en vain de gagner sa capitale ; les cavaliers qui le poursuivaient l'atteignirent et il périt criblé de coups de lances. Peu après, Abou-l'Abbas parut devant Bougie et y fit son entrée le 3 mai, accueilli comme un libérateur.

Echec de l'émir Abd-El-Ouadite Abou-Hammou devant Bougie. — De retour à Constantine, Abou-l'Abbas apprit que l'émir zeyanite, Abou-Hammou II, marchait sur Bougie ; il mit alors en liberté le prince Abd-El-Ouadite Abou-Zeyane, compétiteur du précédent qu'il avait arrêté alors qu'il se rendait de Tunis à Tlemcen, et, lui donnant l'appui d'un corps de troupes, le chargea d'inquiéter les assiégeants de Bougie. A cette nouvelle, Abou-Hammou voulut brusquer l'assaut, mais il échoua pitoyablement et dut se réfugier à Tlemcen en abandonnant jusqu'à son harem à l'ennemi (fin août 1366).

Abou-l'Abbas sortit alors de Constantine et alla s'emparer de Dellis, possession Abd-El-Ouadite. Cédant ensuite aux conseils du fils d'Ibn-Tafraguine, réfugié à sa cour et des Arabes, Oulad Mohelhel, il prépara une expédition contre Tunis et en confia le commandement

à son frère Zakaria ; mais ce prince n'obtint aucun succès et reçut même une sévère leçon. Il dut ensuite rentrer à Bône afin de protéger ses environs contre une invasion tunisienne, commandée par Abou-l'Baka, fils du souverain.

Mort d'Abou-Ishak II. — Abou-l'Abbas prépare une expédition contre Tunis.— En 1369, Abou-Ishak II mourut subitement à Tunis et fut remplacé par son fils, Abou-l'Baka II, encore très jeune. L'affranchi Mansour-Sariha et le vizir Ahmed ben El-Baleki s'emparèrent de la direction des affaires et se livrèrent à tous les excès. Puis, une mésintelligence ayant éclaté entre eux, Mansour ben Hamza, chef des Arabes Kaoub, dont l'autorité était prépondérante en Ifrikiya, se rendit à Constantine auprès d'Abou-l'Abbas et le décida à mettre en exécution le projet qu'il nourrissait depuis longtemps : s'emparer de Tunis. Mais trop prudent pour se lancer à l'aventure, ce prince envoya d'abord son général Abd-Allah, fils de Tafraguine, dans la province de Kastilya (1) pour recevoir la soumission des habitants de ces contrées, ainsi que des Arabes des Hauts-Plateaux. En même temps, il quittait Bougie, où il s'était transporté pour tout régler, en prévision de son éloignement et se rendit à Mecila afin de réduire à la soumission les Daouaouida, toujours indociles. Ce résultat obtenu, il rentra à Bougie et y fut rejoint par le fils de Tafraguine qui avait parfaitement réussi dans sa mission. Puis, ayant réuni toutes ses forces, il marcha sur Tunis et reçut sur sa route l'hommage des populations. Parvenu sous les murs de la capitale, il en commença le siège.

Abou-l'Abbas s'empare de Tunis et reste maître de l'empire hafside. — Tunis était alors en proie à la plus grande anarchie, car les vizirs, au lieu de grouper les forces pour la résistance, avaient indisposé contre eux la population et les troupes. Le siège était, du reste, mené

(1) Entre Tebessa et le Djerid.

avec vigueur et courage par Abou-l'Abbas, qui ne tarda pas à pénétrer dans la ville par la brèche. Le 6 septembre 1370, il fit son entrée dans le palais du gouvernement et s'assit sur le trône hafside. Cet empire se trouvait rétabli dans son intégrité et sous la main ferme de ce prince, l'Ifrikiya allait retrouver des jours de paix et de bonheur.

Constantine, berceau de la puissance d'Abou-l'Abbas, perdit alors son rang de capitale, mais le souverain hafside ne l'oublia pas et ne cessa de lui témoigner une prédilection et une affection que les habitants lui rendirent sans réserve. Le commandement de la ville fut d'abord laissé à l'affranchi Bechir (1), militaire de valeur, qui avait donné au khalife les plus grandes preuves de dévouement dans les périodes troublées de sa vie. « Il lui confia en même temps son jeune fils, l'émir Abou-Ishak, en le chargeant de l'élever avec soin (2). Plusieurs personnages de notre ville, notamment Brahim ben El-Kemmad, Mohammed ben El-Hadjar, Ben-Badis, et autres, suivirent le prince à Tunis et furent pourvus de hautes fonctions. Abou-Abd-Allah, l'aîné des fils du khalife, reçut le gouvernement de la province de Bougie.

Puissance des Arabes. — Transformation des tribus berbères. — On a pu voir par les détails qui précèdent combien était grande l'influence des Arabes soleïmides de la Tunisie et des Daouaouida (Riah), du Zab et du Hodna. Les anciennes tribus berbères, qui n'avaient pas disparu, s'étaient laissées arabiser par leurs hôtes et étaient en voie de transformation ; les Houara et Nefzaoua devaient former, dans la province de Constantine, ces puissantes agglomérations qui s'appellent maintenant les Henanecha, les Nemamecha et les Harakta ; enfin, les Sedouikech constituaient les Oulad-Abd-El-Nour. (3) Ainsi

(1) La partie de la rue Damrémont qui se trouve à l'angle de la Kasba et de la rue du Rocher porte chez les indigènes le nom de Kobbet (le dôme de) Bechir, qui doit nous rappeler le souvenir d'une construction due à ce gouverneur.

(2) Ibn-Khaldoun, T. III, p. 89.

(3) Ces noms s'oublient sous de nouvelles appellations.

protégée à l'est et à l'ouest, Constantine aurait dû se trouver à l'abri du contact direct des Arabes, ayant au sud le massif de l'Aourès, destiné à rester berbère (chaouia), jusqu'à nos jours.

Exactions des Arabes. — Abou-l'Abbas s'attacha à abattre l'influence des Arabes, cause de tous les malheurs dont l'Ifrikiya avait été accablée. Non seulement les Arabes du sud avaient imposé aux populations sédentaires des oasis et *des villes*, des contributions sous le prétexte de protection, non seulement ils percevaient, des caravanes et des marchands, des droits de passage, mais encore ils avaient arraché à la faiblesse du gouvernement hafside et autres, la ferme des impôts de leurs régions, ce qui leur permettait de se livrer à des exactions de toute nature.

La famille soleïmide des Hamza avait accaparé tant de privilèges « qu'ils tenaient en leur pouvoir la majeure partie de l'Ifrikiya et que le sultan ne possédait qu'une faible partie de son empire. » Ainsi s'exprime Ibn-Khaldoun, qui ajoute un peu plus loin : « Les cultivateurs et les négociants, victimes constantes de l'oppression des Arabes, ne cessèrent d'invoquer le secours de Dieu afin d'échapper au malheur qui les accablait. La Providence rendit enfin le bonheur aux peuples de l'Ifrikiya et leur permit de rentrer sous un gouvernement régulier. Le sultan Abou-l'Abbas, étant devenu maître de la capitale et de ses provinces, fit éclater partout l'orage de sa puissance et le dirigea sur la tête des Arabes (1).

« Les Daouaouida du Zab et du Hodna touchaient, à Constantine, une somme fixe à titre de don, et cela, en sus des concessions qu'ils tenaient du sultan et qui consistaient en villes et territoires situés, les uns dans le Tell, les autres dans le sud. Et si, par hasard, il prenait fantaisie au gouverneur de leur refuser leur don, ces Arabes, oubliant un instant les haines particulières qui les divi-

(1) T. III, p. 83 et suivantes.

saient, faisaient en masse irruption dans le Tell et mettaient à sac la province. On pillait, on dévastait les moissons et on revenait les mains pleines, les montures chargées de butin (1). »

Abou-l'Abbas diminue la puissance des Arabes. — Tels sont les excès que le sultan Abou-l'Abbas s'attacha à réprimer, en abaissant, en toutes circonstances, les Arabes et en soutenant les populations sédentaires contre eux. Il abolit même la charge de la *Difa* (fourniture de la nourriture aux fonctionnaires en tournée), qui pesait si lourdement sur les petits cultivateurs.

Au cours de nombreuses expéditions conduites par le sultan en personne, dans le Djerid, le Zab et le Hodna, tous les principicules qui s'étaient érigés en tyrans furent contraints à la soumission la plus complète.

Abou-Ishak est nommé gouverneur de Constantine. — En 1371, le jeune émir Abou-Ishak, de Constantine, fut envoyé auprès du sultan mérinide qui venait de s'emparer de Tlemcen, pour le complimenter de ses victoires. Peu après son retour, le prince reçut, de son père, un diplôme qui le nommait gouverneur de Constantine et qui l'autorisait à prendre le titre de roi avec le cérémonial d'une cour souveraine. Comme il était encore jeune, il resta sous la tutelle du caïd Bechir. Cet affranchi mourut en 1377; au moment où il venait d'achever l'éducation de son pupille et de le rendre propre au commandement. Il fut remplacé par le caïd Nebel qui exerça une tutelle plus discrète. « Abou-Ishak remplit ses fonctions de manière à confirmer la haute opinion qu'on avait formé de ses talents (2) »

En 1379, Abou-Ali-Hassan ben Badis fut, sur sa demande, relevé de la charge de grand cadi, qu'il exer-

(2) Ibn-Khaldoun, T. I, p. 90 et s. — T. III, p. 31.

(1) Ibid. T. III, p. 90.

çait à Tunis et nommé, en la même qualité, à Constantine.

Le commandement de Bône fut confié par le sultan à un autre de ses fils, Abou-Allah-Mohammed. Dans le mois de mars 1383, l'émir Abou-Abd-Allah mourut à Bougie, après avoir exercé paisiblement le pouvoir durant de longues années. Il fut remplacé par son fils Abou-l'Abbas-Ahmed.

Révolte des Daouaouida. — Le sultan marche contre eux. — Mort d'Abou-Ishak. — En 1387, les Daouaouida, n'ayant pu obtenir, du prince Abou-Ishak, gouverneur de Constantine, tous les cadeaux qu'ils réclamaient comme un droit, se lancèrent dans la révolte et vinrent jusqu'à Negaous exercer leurs brigandages. L'année suivante, Abou-Ishak détacha quelques groupes Arabes de la cause du désordre et marcha contre les rebelles ; mais, dans le combat qui fut livré, il vit ses adhérents plier et prendre la fuite et lui-même dut se réfugier, en toute hâte, à Constantine.

A cette nouvelle, le khalife se rendit dans le Zab, en passant par Tébessa ; mais les Daouaouida s'enfoncèrent dans le sud et Abou-l'Abbas dut se borner à les bloquer tout l'été ; désespérant de les atteindre, il rentra à Tunis et laissa à son fils Abou-Ishak la direction des opérations. A bout de ressources, les Daouaouida se mirent alors à piller les oasis du Zab, ce qui eut pour résultat de détacher d'eux les Beni-Mozni, de Biskra. Ils étaient sur le point de se rendre, lorsqu'en 1390, Abou-Ishak succomba aux suites d'une maladie qu'il avait contractée dans ses campagnes. Aussitôt, son armée se débanda et les Arabes arrivèrent sur les traces des fuyards jusque sous les murs de Constantine. Là, contre toute attente, Mohammed ben Yakoub, chef des Daouaouida, manifesta des intentions pacifiques et envoya à Tunis une députation pour solliciter la paix. Elle lui fut accordée, avec amnistie complète, par le khalife, de sorte que les Arabes rentrèrent en paix dans leurs cantonnements.

Un fils aîné d'Ibrahim, dont nous n'avons pas le nom,

reçut d'abord le commandement de Constantine, sous la tutelle du vizir Mohammed, fils de l'affranchi Bechir ; mais quelque temps avant de mourir, le sultan envoya dans cette ville, comme gouverneur, son fils aîné, Abou-Beker.

Mort du sultan Abou-l'Abbas. — Son fils, Abou-Farès-Azzouz, est proclamé à Tunis. — Abou-Beker se déclare indépendant à Constantine. — Le sultan Abou-l'Abbas termina sa longue et glorieuse carrière le 6 juin 1394, en succombant à une courte maladie. Il régnait à Tunis sur toute l'Ifrikiya, depuis vingt trois ans et trois mois et demi. Aussitôt, les princes et les notables de Tunis reconnurent pour son successeur Abou-Farès-Azzouz, son second fils, né à Constantine, et lui prêtèrent le serment de fidélité, au détriment de son frère Abou-Beker (1).

A cette nouvelle, Abou-Beker, qui commandait à Constantine, se déclara indépendant et voulut s'appuyer sur les Arabes en leur rendant les privilèges qu'on avait eu tant de peine à leur retirer. C'était une maladresse et une imprudence, étant donné le caractère versatile et indiscipliné de ces chefs, sans raison et sans principes. A peine furent-ils de nouveau admis en ville qu'ils ourdirent une conspiration contre leur protecteur en entraînant dans l'intrigue son propre secrétaire Ahmed ben El-Kemmad. Un des leurs dénonça le complôt à Abou-Beker qui, sans hésiter, fondit sur leur campement et livra au pillage et au massacre tout ce qui put tomber sous sa main.

Abou-Abd-Allah, gouverneur de Bône, vient assiéger infructueusement Constantine. — Les principaux chefs avaient pu fuir à temps. Ibn-El-Kemmad, qui avait également échappé à la colère de son maître, se rendit à Bône entraînant avec lui quelques cheikhs arabes et se

(1) A partir de ce moment, nous sommes servi de la traduction de Zerkchi, par M. Fagnan. (Notices et Mémoires de la Société archéologique. 1897).

présenta à l'émir Abou-Abd-Allah, autre frère du sultan, gouverneur de cette ville. Il lui raconta les événements dont Constantine venait d'être le théâtre, et cela, à sa manière; affirma qu'Abou-Beker était un homme sans consistance, détesté de tous et le décida à marcher sur le chef-lieu, lui assurant qu'il ne rencontrerait aucune résistance et que les portes s'ouvriraient devant ses étendards.

S'étant laissé convaincre, Abou-Abd-Allah réunit toutes ses forces et, dans le courant de septembre, marcha sur Constantine. A son arrivée, il trouva les portes fermées et les murailles garnies de défenseurs, peu disposés à le recevoir. Il fallut donc commencer le siège ou plutôt le blocus, pendant qu'une partie de ses adhérents ravaageaient les environs. Il eut la constance de passer ainsi soixante-quinze longs jours, après quoi, les mauvais temps étant arrivés et les vivres manquant, il se décida à lever le siège et à rentrer à Bône (1).

Nouveau siège par Abou-Abd-Allah. — Le sultan arrive au secours de Constantine et défait le prétendant qui a marché contre lui. — Mais Abou-Abd-Allah ne renonçait pas à son entreprise; il s'appliqua à réunir de nouvelles forces pour recommencer la lutte, tandis qu'à Constantine Abou-Beker entassait des vivres et se préparait à la résistance.

Dans les premiers jours de l'été suivant (1395), Abou-Abd-Allah se remit en marche à la tête de contingents nombreux et, parvenu à Constantine, trouva ses adversaires bien décidés à lui résister. Il organisa un blocus complet, recommença les dévastations de l'année précédente et coupa même les aqueducs alimentant la ville, sans parvenir à intimider les assiégés. Leur situation, néanmoins, devenait critique, lorsqu'on apprit que le sultan Abou-Farès, qui était parvenu à bien asseoir son autorité en Tunisie, s'avancait à marches forcées.

Abou-Abd-Allah ne manquait ni de courage, ni de

(1) Zerkchi, trad. Fagnan, p. 190 et suiv.

décision. Au lieu d'attendre l'ennemi pour ne pas être pris entre deux feux, il résolut de se porter à sa rencontre, espérant l'arrêter dans sa marche. Ainsi la ville se trouva, un beau matin, débarrassée de ses ennemis et les assiégés purent, du haut des remparts, les voir prendre la route de l'est. Marchant avec diligence, Abou-Abd-Allah rencontra l'armée de secours sur le territoire tunisien et, après quelques escarmouches, finit par être entièrement défait par le sultan, près de Teboursok. Ce fut à grand'peine qu'il parvint à s'échapper suivi de quelques cavaliers. Il courut d'une traite à Bône et, jugeant toute résistance impossible, s'embarqua pour le Mag'reb (juillet).

Abou-Beker se révolte de nouveau. — Abou-Farès vient assiéger Constantine et s'en rend maître. — Le sultan ne tarda pas à paraître devant Bône, où il entra sans coup férir. Son frère Abou-Beker s'empressa de l'y rejoindre afin de solliciter humblement le pardon de ses enfants. L'entrevue des deux frères fut assez cordiale et Abou-Beker s'empressa de signer un acte formel d'abdication au profit d'Abou-Farès, à la condition que le commandement de Constantine lui serait laissé. Ils se séparèrent alors et reprirent la route de leur capitale respective.

Mais Abou-Beker avait goûté à la coupe du pouvoir absolu et, une fois de retour dans sa bonne ville, il reprit ses allures de prince indépendant, se flattant de réussir mieux que la première fois. Pour se ménager une voie de salut, il mit à la tête des rebelles son secrétaire particulier Brahim, fils du caïd Brahim, qui lui était tout dévoué et lui fournit son concours le plus complet, en gardant l'attitude d'un homme qui ne peut résister et auquel on force la main (printemps 1396).

Le sultan ne s'y trompa pas ; décidé à en finir, il se mit en marche à la tête de ses troupes, au commencement de mai et arriva bientôt sous les murs de Constantine. Les portes étaient fermées et les défenseurs garnissaient les murailles. Abou-Farès commença donc le siège ; mais, ayant conservé une grande amitié pour

sa patrie, il prit les mesures les plus sévères pour qu'on évitât les dévastations inutiles et le pillage de la campagne. Il fit aussi connaître aux citadins qu'il n'en voulait qu'à Abou-Beker et à ses complices et qu'ils n'avaient rien à redouter de lui, politique fort habile qui détacha, peu à peu, du rebelle, la population.

Le siège durait depuis près d'un mois, lorsque le 26 juin, au matin, des citadins, d'accord avec les assiégeants, introduisirent un corps de soldats d'élite par la petite entrée voutée dite Bab-el-Haninecha, en dessous de la porte Djabia.

Se voyant perdu, Abou-Beker essaya de fuir avec Brahim et ses derniers adhérents par les escarpements du nord-ouest, mais ils furent poursuivis par les soldats aidés de la population et arrêtés avant d'avoir pu atteindre les parties inférieures. Abou-Farès fit son entrée en ville au milieu des acclamations ; il ne pouvait cette fois pardonner à son frère et se décida à l'envoyer sous bonne escorte, avec ses complices, à Tunis. Brahim y subit la torture et fut déchiré par la populace (1).

Abou-Farès rétablit son autorité sur toute la province.— Abou-Farès passa un mois à Constantine, afin de régler et de remettre en ordre les affaires. Sans doute pour éviter le danger de la concentration de tous les pouvoirs dans la même main, il les divisa : Kassem ben Tafraquine fut chargé de l'administration proprement dite et le caïd Nebel reçut le commandement des troupes, avec mission de parcourir les provinces et d'y maintenir la paix. Puis, le sultan rentra à Tunis.

Le caïd Nebel, appartenant à une famille d'affranchis probablement européens d'origine, occupa de hauts emplois militaires à la cour hafside. Il avait déjà résidé à Constantine auprès du prince Abou-Ishak et connaissait bien le pays.

Ben Tafraquine, de son côté, sut agir assez habilement auprès de l'émir Abou-l'Abbas, qui était resté indépen-

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 193 et suiv.

dant, de fait, à Bougie, pour le décider à la soumission. Ce prince alla à Tunis remettre son hommage à Abou-Farès et signer une abdication en due forme (1399).

Quant au caïd Nebel, il ne cessa, durant cinq années, de parcourir les montagnes kabiles, de Bône à Bougie et parvint à rétablir la paix sur tous les points et à soumettre les turbulentes populations de ces régions.

Campagnes d'Abou-Farès dans le sud. — Ses succès. — Abou-Farès était un véritable guerrier et un souverain tenant, avant tout, à être obéi. Or, la prépondérance que les Arabes avaient prise, surtout dans les régions méridionales, avec le concours des petites familles princières locales, les désordres qu'ils causaient, leur arrogance et leurs prétentions ne pouvaient être supportées par le sultan. Il se décida à les combattre sans relâche et passa presque en entier les années 1399 et 1400 dans le Djerid, forçant chacun à se courber sous son joug, châtiant d'une manière exemplaire les auteurs de désordre, ou les éloignant de la scène.

Après avoir obtenu ce résultat au sud de la Tunisie, il s'occupa des régions situées à l'ouest, c'est-à-dire de la vallée de l'Ouad-Rir' qui avait absolument échappé à l'autorité hafside. Biskra, même, était indépendante et obéissait à un membre de l'ancienne famille Ben Mozni. A la fin de l'été 1401, le sultan conduisit une expédition dans le Zab, s'empara de vive force de Biskra et des oasis environnantes et interna à Tunis les Beni-Mozni. Un caïd hafside fut laissé dans cette région. A différentes reprises, Abou-Farès parcourut encore les oasis du Zab et de l'Ouad-Rir' (1).

Abou-Abd-Allah s'empare de Bougie. — Le sultan marche contre lui, le défait et le tue. — A la fin de 1408, on apprit que le prince Abou-Abd-Allah qui, après sa fuite de Bône, avait cherché un refuge au Mag'reb, était revenu

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 197 et suiv.

à la tête d'une bande de partisans merinides, renforcée en route par des Arabes, et s'était emparé de Bougie.

A cette nouvelle, le sultan Abou-Farès accourut de Tunis, pénétra dans les montagnes Kabiles et se rendit maître de Bougie.

Abou-Abd-Allah, plein de confiance, avait renvoyé ses auxiliaires merinides et s'avancait entouré d'un grand nombre de partisans Arabes et Kabiles. Le sultan n'hésita pas à l'attaquer, et à son approche, les Arabes prirent la fuite. Dans ces conditions le rebelle ne pouvait résister et se vit forcé de suivre le mouvement; mais il fut rejoint par les cavaliers d'Abou-Farès qui le mirent à mort et apportèrent sa tête à leur maître (fin mai 1409). On dit qu'il l'envoya à Fès en la confiant à des aventuriers avec mission de l'accrocher de nuit à une porte de la ville. Il remplaça comme gouverneur à Bougie, son neveu Abou-l'Abbas, et rentra à Tunis en passant par Constantine.

Le réïs Ed-Dehane; sa chute. — Le caïd Djal'Kheir; ses succès. — Il est tué par les Daouaouida. — Les succès du sultan hafside avaient établi sans conteste son autorité sur son vaste empire s'étendant de la Kyrénaïque jusqu'à Alger et s'avancant au sud jusqu'à R'adamès. Les Arabes étaient sinon domptés, découragés et réduits à l'inaction. Les annales sont muettes à l'égard de Constantine (de 1410 à la fin 1423), ce qui indique une période de paix et de tranquillité.

Au commencement de 1424, le belliqueux Abou-Farès se remit en marche vers l'ouest, à la tête d'une puissante armée, afin d'arrêter les succès du prince de Tlemcen, Abd-El-Ouahad, qui le bravait depuis plusieurs années, se croyant à l'abri de ses coups. Le sultan étant entré en vainqueur dans la capitale Abd-El-Ouadite, y plaça comme vassal l'émir Abou-Tachefine et, s'étant avancé sur le territoire merinide, reçut l'humble soumission du souverain de Fès.

Après cette glorieuse campagne, il rentra à Tunis, et il est plus que probable que ses compatriotes de Cons-

tantine furent admis à l'honneur de le saluer au passage, et peut-être, de le recevoir dans leur ville (1).

Dans le courant de l'année 1427, Constantine avait à sa tête deux personnalités d'un rang moins élevé que d'habitude, sans que nous sachions à quelle époque les modifications s'étaient opérées. L'administration locale se trouvait entre les mains d'un *reïs*, sans doute président de la djemaâ, nommé El-Hadj-Mohammed-Ed-Dehane (2), et le commandement des troupes était confié au caïd Dja-l'Khéir. La mésintelligence régnait entre eux, et chacun accusait l'autre de crimes plus ou moins réels ; les rapports du chef militaire, sans doute quelque affranchi, décidèrent le sultan à sacrifier Ed-Dehane, mais il jouissait d'une grande influence, car le puissant Abou-Farès jugea nécessaire d'employer la ruse suivante pour se rendre maître de lui.

Le prince El-Montaçar, fils du sultan El-Mansour, arriva, en compagnie du premier ministre, et fit appeler, avant d'entrer en ville, le reïs Ed-Dehane, en lui annonçant qu'il venait remplacer le caïd Dja-l'Kheir. Se fiant à la parole du prince, Ed-Dehane vint à son camp, mais se vit aussitôt charger de fers. On l'expédia à Tunis où il fut jeté en prison.

Ainsi le caïd Dja-l'Kheir resta seul maître de l'autorité. C'était, sans doute, un rude guerrier, car le sultan le chargea, au printemps de l'année 1428, de conduire à Tlemcen une armée, avec mission de renverser le prince vassal, qui avait proclamé son indépendance et de le remplacer par son prédécesseur, rentré en grâce. Il réussit pleinement dans cette entreprise. Mais, à la fin de l'année suivante, il fut tué, dans une rencontre, par les Daouaouida révoltés. Le Mamlouk Mahmoud le remplaça à Constantine.

Mort d'Abou-Farès. — Court règne de son petit-fils El-Montaçar. — Son frère, Abou-Omar-Othmane, lui

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 203 et suiv.

(2) Il y avait en ville une mosquée sous le vocable de Sidi-Dehane (rue du 26^{me} de Ligne).

succède. — Cependant, Abou-Farès, dont les années n'affaiblissaient en rien l'ardeur belliqueuse, continuait à parcourir, sans cesse, ses vastes provinces. En 1430, il fit une nouvelle expédition à Tlemcen, car il ne tolérerait aucune désobéissance de la part des princes zeyanites. Il y amena une armée dont le chiffre atteignait 50,000 hommes, s'il faut en croire les chroniques. Après avoir passé sept mois dans la province d'Oran, il rentra, couvert de gloire à Tunis.

Le sultan eut à résister à diverses attaques entreprises, contre les ports et les îles de la Tunisie, par les souverains d'Aragon et de Sicile. Il reprit, en 1434, le chemin de Tlemcen. Après avoir parcouru une partie de la province d'Oran, et obtenu ce qu'il désirait, il rentra vers l'est, lorsqu'il mourut subitement dans une localité du Djebel Ouarensenis, le 17 juin 1434. (1)

Cette nouvelle étant parvenue à Constantine, les citadins, auxquels elle fut annoncée dans la grande mosquée, décidèrent d'envoyer une députation au devant du nouveau sultan, Abou-Abd-Allah-Mohammed-El-Montaçar, qui s'avancait, en rapportant dans une litière, le corps de son grand-père. Les délégués rencontrèrent l'armée à Mecila et présentèrent les hommages de la ville au souverain ; puis ils suivirent le cortège.

El-Montaçar fit son entrée en grande pompe à Constantine le 20 juillet, aux acclamations de tous et, bientôt, arriva un groupe de notables de Tunis, apportant au prince l'hommage de sa capitale.

Après les fêtes d'usage, le sultan continua sa route, laissant, comme gouverneur, à Constantine, en remplacement du caïd Mahmoud, auquel il retira cet emploi, son frère, Abou-Omar-Othmane, jeune homme doué des plus brillantes qualités et auquel était réservé un glorieux règne. A Bougie, El-Montaçar avait déjà envoyé son oncle Abou-l'Hacen-Ali, pour prendre le commandement.

A peine le nouveau souverain avait-il pris posses-

(1) Ez-Zerkchi, traduction Fagnan, p. 207 et suiv.

sion du trône hafside, qu'il dut quitter Tunis, à la tête de ses troupes, pour combattre une révolte des Oulad-Bellil; mais il ne tarda pas à être atteint d'une grave maladie et fut contraint de rentrer dans sa capitale, suivi par les audacieux Arabes. Sentant sa fin prochaine, il appela en toute hâte son frère Abou-Omar.

Ce prince quitta aussitôt Constantine, avec les forces disponibles, arriva en Tunisie, et laissant cette ville sous le commandement du mezouar Abou-Ali-Mansour, qui fut presque aussitôt remplacé par le caïd Nebel; puis, ayant rallié les contingents des Oulad-Mohelhel, fondit sur les Oulad-Bellil, les mit en déroute et débloqua Tunis. Le 7 septembre 1435, El-Montaçar succomba à sa maladie et fut remplacé par son frère Abou-Omar-Othmane.

Règne d'Abou-Omar-Othmane. — Révolte d'Abou-l'Hacen à Bougie. — Il assiège Constantine. — Campagnes du sultan en Kabilie. — Le nouveau sultan devait, dans son long et glorieux règne, porter à son apogée la puissance de l'empire hafside. Mais il eut, tout d'abord, à lutter contre les difficultés se produisant presque toujours à chaque changement de souverain. Son premier soin fut de réduire la révolte des Arabes de Tunisie qui avait repris de plus belle.

Pendant ce temps, son oncle Abou-l'Hacen-Ali, gouverneur de Bougie, se déclarait indépendant. Après leur défaite, les cheikhs des Oulad-Bellil, conduits par Aïssa ben Mohammed, des Daouaouida, se rendirent auprès de ce prince et le poussèrent à l'action, en lui promettant le concours de tous leurs contingents. Au commencement de l'été 1436, Abou-l'Hacen sortit de Bougie et, ayant rallié ses partisans qui étaient fort nombreux, se composant surtout de cavaliers arabes, marcha sur Constantine.

Cette ville était alors commandée par le caïd Nebel, homme énergique, qui prit habilement les dispositions nécessaires pour la résistance avec le concours des

citadins. Bientôt, les hordes Arabes descendirent les pentes du Chettaba et se répandirent dans la campagne en la livrant au pillage, ce qui était beaucoup plus facile et moins dangereux que de tenter l'escalade des murailles de la vieille cité. Le prétendant parvint néanmoins à établir une sorte de blocus et tenta diverses attaques, mais sans le moindre succès. Après un mois d'efforts inutiles, Abou-l'Hacen leva le siège et se dirigea sur la Tunisie, suivi de ses Arabes et rejoint en route par les contingents des Garfa, des Henanecha, entraînés par le caïd Mahmoud, en tournée de recrutement chez eux, et, enfin, des Oulad-Bellil. Mais Abou-Omar, à la tête de forces encore plus considérables, s'avança à sa rencontre et lui infligea une défaite complète, près de l'Ouad-Serate, le 6 octobre 1436. Abou-l'Hacen, échappé à grand'peine au désastre, suivi de quelques cavaliers, parvint à atteindre Bougie, où il se prépara à la défense, et s'assura le concours des tribus kabiles et d'un chef de la région, nommé Abdallah ben Sakheri, cheikh des Beni-Siline, dit Bou-Hadjar, qui commençait à faire parler de lui.

Dans les premiers jours de l'été de l'année suivante, Abou-Omar sortit de Tunis, avec une colonne, et marcha vers l'ouest afin de réduire le rebelle de Bougie. Il opéra, sans doute, dans le pays montagneux qui avoisine Mila, où il fut arrêté par le chef dont nous venons de parler. Les Kabiles ne résistèrent pas aux troupes du sultan lorsqu'elles purent les rejoindre; mais ces combats, chaque jours renouvelés, épuisèrent l'armée de Tunis, sans produire de résultats décisifs, ni permettre de s'approcher de Bougie, si bien qu'Abou-Omar dut se résoudre à la retraite, en se promettant de revenir et de prendre une éclatante revanche. Il est probable qu'il séjourna à Constantine à son retour et s'entendit avec le commandant de cette ville sur les mesures normales.

Cependant, ce ne fut que dans l'automne de l'année 1439 que le sultan put exécuter une nouvelle expédition en Kabilie, où il amena des forces considérables. Cette fois, Abou-l'Hacen ne l'attendit pas; il s'empressa d'évacuer Bougie, où Abou-Omar pénétra en maître. Il

pardonna aux habitants et y laissa comme gouverneur son cousin Abou-Mohammed ; mais le sultan n'était pas encore rentré à Tunis que l'infatigable Abou-l'Hacen reparaisait dans les montagnes kabiles, et, avec l'appui de Ben Hadjar, ne cessait d'inquiéter le gouverneur et de l'attirer au-dehors. Dans une de ces sorties, Abou-Mohammed fut tué par le chef kabile (mai 1442). Son frère Abd-El-Melek le remplaça (1).

Continuation des tentatives d'Abou-l'Hacen à Bougie. — Il finit par être livré et mis à mort. — Cependant la Tunisie et sans doute la province de Constantine étaient ravagées par la peste ; et le sultan guerroyait toujours dans le sud.

La situation était profondément troublée aux environs de Bougie et l'émir Abou-Beker résistait si mal aux entreprises d'Abou-l'Hacen, malgré le concours du caïd Ahmed ben Bechir, qui lui avait été adjoint, qu'on avait lieu de suspecter ses intentions. Dans le mois de mars 1446, Abou-l'Hacen s'empara de Bougie par un coup de main. A cette nouvelle, le sultan fit partir, en toute hâte, un corps de troupes de Constantine, sous les ordres du caïd Nebel, tandis qu'il sortait lui-même de sa capitale avec une colonne. Nebel rentra bientôt en possession de Bougie, que le rebelle lui abandonna pour se réfugier dans les montagnes. Abou-Omar, qui s'était probablement arrêté en route, confia alors le commandement de Bougie au caïd Mohammed ben Feredj. Le prince Abou-Beker y fut, néanmoins, maintenu.

Dans l'automne de l'année 1449, le sultan alla porter ses armes victorieuses dans la vallée de l'Ouad-Rir', où un prince de la famille Ben Djellab, nommé Youssef ben Hassen, s'était déclaré indépendant. Il enleva d'assaut Touggourt, après un long siège, fit prisonnier le rebelle et plaça la région sous le commandement d'un caïd relevant de Tunis.

La situation était toujours fort troublée dans la région

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 240, et suiv.

de Bougie, mais un fait important s'était produit. Le chef Mohammed-Silini, dit Ben-Hadjar, avait un neveu que l'émir Bou-Beker finit par attacher à lui. Grâce à l'appui du prince, le neveu avait expulsé l'oncle du pays, sans qu'Abou-l'Hacen intervint en sa faveur. Ben-Hadjar brûlait du désir de se venger de l'un et de l'autre et était entré, à cet effet, en relations avec Abou-Ali-Mansour, redevenu caïd de Constantine.

Dans l'été de 1452, on apprit qu'Abou-l'Hacen venait d'envahir la vallée de l'Oued-Sahel et attaquait Bougie. A cette nouvelle, le sultan se prépara à quitter Tunis à la tête d'une colonne et donna l'ordre au caïd de Constantine de se porter, sans retard, au secours de Bougie. Le mezouar Mansour avait à peine atteint la région de Mila, que le prétendant était déjà en fuite. Ce fut alors que se joua le dernier acte du drame.

Abou-l'Hacen, qu'on avait en vain cherché à attirer dans un piège, à Biskra, s'était réfugié, d'abord, chez Ben-Sakheri, chef des Daouaouida, et avait trouvé asile dans la maison de Saïd, autre cheikh, sans doute parent de celui-ci et établi sur les montagnes voisines du Hodna. Ben-Hadjar entama alors une négociation parallèle avec le chef des Daouaouida et le caïd de Constantine, dans le but d'obtenir l'arrestation d'Abou-l'Hacen chez son hôte. Prévenu par Ben-Sakheri, le mezouar Mansour vint s'établir avec sa colonne aux environs de Djemila, tandis que le sultan, parvenu dans la région kabile, continuait sa route vers Bougie. Saïd, qui avait d'abord refusé de livrer son hôte, finit par céder aux instances de Ben-Sakheri et tous deux arrêterent le prince hafside et en prévinrent Mansour par des pigeons messagers. Aussitôt, le mezouar partit avec une escorte pour prendre livraison du prisonnier, tandis qu'il envoyait son fils Ali, avec le traître Saïd, porter la bonne nouvelle au sultan.

Le cheikh des Almohâdes, en personne, fut chargé par Abou-Omar d'aller chercher son oncle, et ce fut à Ikdjane que Mansour le lui remit. Puis, les émissaires du sultan se remirent en route avec le prisonnier; mais

en traversant un obscur ravin, il le mirent à mort, sous le prétexte qu'ils craignaient qu'on ne leur enlevât, et ne rapportèrent au sultan que la tête du fils d'Abou-Farès. Ainsi finit cette révolte qui troublait depuis si longtemps la province.

Un compte restait à régler, celui d'Abou-Beker à Bougie et ce prince se sentait si compromis, qu'il refusa de s'avancer au devant du souverain. Par l'effet des promesses et des menaces qui lui furent faites, il s'y décida enfin et, après une réception amicale, se vit, le lendemain, chargé de fers. Le caïd Mansour fut nommé gouverneur de Bougie et son fils, Farah, reçut le commandement de Constantine. À la fin de décembre 1452, le sultan rentra dans sa capitale.

Sur ces entrefaites eut lieu, à Tunis, la chute de la famille Nebel, qui avait rendu de si grands services à la cause hafside et dont les membres avaient souvent commandé à Constantine. Le vieux caïd, déjà privé de la vue par ordre du sultan, fut massacré par la populace ; ses fils qui occupaient de grands commandements furent arrêtés de tous les côtés et jetés dans les fers, tandis que leurs immenses richesses étaient séquestrées au nom du prince (1).

Nouvelles campagnes d'Abou-Omar-Othmane, dans le nord de l'Afrique. — Cependant, de nouveaux troubles ne tardèrent pas à éclater à Bougie, causés, sans doute, par le retour de l'émir Abou-Beker, auquel le sultan avait rendu la liberté et qui avait de nombreux partisans dans cette région. Abou-Omar n'hésita pas à se transporter encore dans les montagnes Kabiles ; il rencontra, près de Mila, Abou-Beker qui lui remit une pétition des notables réclamant sa réintégration ; pour toute réponse, il le fit arrêter et l'expédia à Tunis. Après avoir débloqué Bougie, il en retira le commandement au mezouar Mansour et y plaça Abou-Farès-Abd-El-Aziz, fils de celui-ci.

A son retour, il séjourna à Constantine, et, pour

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 231 et suiv.

témoigner sa satisfaction au caïd Farah, qui y commandait, il plaça sous son autorité les provinces de Biskra et de Touggourt, qui, jusqu'alors avaient relevé de Tunis. C'était une occasion nouvelle de ramener les Arabes à Constantine, et de voir cesser les effets de leurs intrigues.

En 1459, les troubles ayant recommencé dans la région de Bougie, à la suite de la rupture survenue entre Mohammed ben Sakheri, chef des Daouaouida, et l'émir Abou-Farès, le sultan jugea nécessaire de faire une nouvelle campagne en Kabilie. A son arrivée à Mila, il trouva le caïd Abd-El-Aziz, venu à sa rencontre, et reçut ses explications ; il dépêcha alors auprès du chef arabe, pour le ramener, son fils El-Messaoud, pendant qu'il allait à Bougie. A son retour, il rencontra le cheikh des Daouaouida qu'il avait ramené avec toute sa famille, et qu'il conduisit à Tunis où il l'interna. Mais à son passage à Constantine, il destitua le caïd Farah, qui avait participé à cette intrigue et envoya de Tunis, pour le remplacer, le caïd Dafer, fils de Dja-l'Keïr.

Trois années plus tard, en 1462, le sultan passa de nouveau à Constantine, à la tête d'une puissante armée, soutenue par de nombreux cavaliers arabes. Il marchait sur Tlemcem, dont l'émir, son vassal, avait été renversé du trône. A son retour, après avoir obtenu toutes les satisfactions désirables, il s'arrêta à Constantine, et retira à Dafer son commandement (décembre 1462). Dans les premiers jours de l'année suivante, le prince Abou-Abd-Allah-El-Montaçar, petit-fils du sultan (fils de l'héritier présomptif) arriva dans cette ville avec le titre de gouverneur. Il était accompagné du caïd Mansour-Es-Sabbane et du caïd Bechir, nommé cheikh El-Blad (1).

La puissance des chefs arabes est anéantie. — Leur persistance. — Succès dans le sud et dans l'ouest. — Les intrigues, l'indiscipline des chefs arabes de Tunisie, appuyés sur ceux des Zibans, causaient toujours de grandes difficultés au souverain hafside. Après avoir

(1) Ez-Zerkchi, trad. Fagnan, p. 251 et suiv.

passé tout le printemps de 1463, à les châtier dans les régions méridionales, Abou-Omar parvint à attirer à son camp, près Tunis, ceux de la province de Constantine (Henanecha, Nemamcha, Dreïd, Daouaouida), et après les avoir bien accueillis, il les fit arrêter durant la nuit et les conduisit, montés par dérision sur de vieux mulets, à Tunis, où la populace faillit les écharper.

Mais rien ne pouvait réussir avec les Arabes; de nouveaux troubles s'étant produits au sud de Constantine, le caïd Mansour sortit avec une colonne et fut surpris par Nacer ben Saoula, des Daouaouida; son camp resta aux mains des Arabes (fin 1464).

Abou-Abd-Allah-Mohammed, fils de l'héritier présomptif, envoyé sur les lieux pour punir les auteurs de ce désastre, fut assez heureux pour surprendre, à son tour, les Daouaouida et les disperser, vengeant ainsi la défaite du mezouar. Il rentra à Constantine, rapportant un butin considérable et passa dans cette ville le mois de Ramadan. Au printemps de 1465, il partit pour Tunis.

Dans le mois d'août de la même année, l'infatigable Abou-Omar partait pour une nouvelle campagne dans l'Ouad-Rir'; il enleva Touggourt, démantela ses fortifications, entra en maître à Ouargla et reçut la soumission des populations du Sahara et même des Beni-Mezab.

Il rentrait vers sa capitale lorsqu'il fut rejoint par son petit-fils El-Montaçar, gouverneur de Constantine, venant lui exposer ses griefs contre le mezouar El-Mansour. Il l'accusait d'abuser de son autorité, d'opprimer les citadins et de pousser à bout les Arabes par sa dureté et ses exigences. Tout cela était plus ou moins vrai; mais, à coup sûr, le jeune prince était las de la tutelle du caïd, et voulait être le seul maître. Or, le sultan, content des résultats de sa campagne, était bien disposé, et accorda à son petit-fils, ce qu'il désirait, c'est-à-dire le rappel du mezouar Mansour.

Peu de temps après son retour à Tunis, Abou-Omar reçut une députation des Arabes de la province d'Oran, venant se plaindre des actes de l'émir de Tlemcen et

l'accusant de chercher, par ses présents, à gagner à sa cause les Daouaouida du Zab, afin de s'en servir pour aller l'attaquer à Tunis. Aussitôt, le sultan prononça la déchéance de ce prince et le remplaça par son cousin Abou-Djemil-Zeyane, qu'il envoya à Bougie, en ordonnant au gouverneur Abd-El-Aziz, de partir avec lui pour Tlemcen (avril 1466). Peu après, Abou-Omar quittait Tunis à la tête de forces considérables et prenait la route du sud-ouest. Il fit successivement des séjours dans l'Aourès, le Zab, Médéa, Miliana, soumettant toutes les régions qu'il traversait, châtiant les auteurs de désordre, réglant les affaires en litige, faisant rentrer les impôts, et enfin, arriva, en novembre, à Tlemcen, dont il poussa vigoureusement le siège.

Les gens de Tlemcen ne tardèrent pas à se soumettre au souverain hafside, toujours victorieux, et qui, après avoir placé sur le trône son vassal, reprit la route de l'est, et rentra triomphalement à Tunis, en février 1467 (1).

Nous ne suivrons pas Abou-Omar dans ses nouvelles campagnes, car il semblait que ce souverain, malgré les atteintes de l'âge, devenait de plus en plus actif et ennemi du repos. Son règne fut, pour les Arabes indisciplinés, un temps de dure expiation, et le pays se trouva enfin à l'abri de leur tyrannie; mais ils devaient bientôt prendre leur revanche, ces gens, traqués [depuis tant d'années comme des bêtes fauves et qui résistaient avec une si étonnante vitalité à un semblable traitement.

Mort d'Abou-Omar-Othmane. — En 1469, la Tunisie fut encore ravagée par la peste et il est fort probable que Constantine et sa province n'échappèrent pas au fléau

A partir de maintenant, les documents si précieux de l'historien Ez-Zerkchi (2), qui avaient heureusement

(1) Ez-Zerkchi. Traduction Fagnan, p. 861 et suiv.

(2) Dont M. Fagnan a donné la traduction dans le 29^e volume de la Société archéologique de Constantine.

continué ceux d'Ibn-Khaldoun, depuis plus de 80 ans, s'arrêtent et nous nous trouvons réduit, pour quelques années, aux maigres détails laissés par El-Kairouani et autres chroniqueurs.

Le règne d'Abou-Omar-Othmane se prolonge, sans doute, dans les mêmes conditions jusqu'en 1488, date de la mort de ce prince. Il s'éteignit, comblé d'années et de gloire, après avoir rendu à l'empire hafside une puissance égale aux plus beaux jours de cette dynastie. Ses successeurs devaient perdre, en peu d'années, le résultat de tant de luttes et de travaux.

Règnes d'Abou-Zakaria-Yahia et d'Abou-Abd-Allah-Mohammed. — Abou-Omar fut remplacé par son petit-fils, Abou-Zakaria-Yahia, dont l'élévation coïncida avec une défaite des troupes hafside par les Arabes. Le nouveau sultan marcha en personne contre eux et éprouva sans doute des revers, car il passa pour mort. De Constantine, il n'est nullement question et il faut en induire, ou que cette ville restait imperturbablement fidèle à son suzerain, ou qu'elle vivait dans une sorte d'indépendance. Abou-Zakaria mourut, en 1494, de la peste, qui ravageait encore le pays. Son cousin, Abou-Abd-Allah-Mohammed, peut-être encore gouverneur de Constantine, lui succéda. « Il eut de grandes guerres avec les Arabes, dit El-Kairouani, mais il ne fut pas heureux et perdit encore beaucoup de pays. »

Puissance des Oulad-Saoula à Constantine. — L'affaiblissement de la puissance hafside, pendant les dernières années du XV^e siècle, avait eu son contre-coup à Constantine. Les Arabes, un moment contenus, y avaient reconquis toute leur influence. Le représentant du sultan était le maître officiel, mais les Daouaouida et surtout la fraction des Oulad-Saoula, étaient les maîtres réels. Au demeurant, le pays était en pleine anarchie.

Seule, une puissance se maintenait intacte au milieu de tous les bouleversements et dominait chacun, grand et petit. C'était l'autorité religieuse dont les Haf-

sides de Tunis ne manquèrent pas d'exploiter l'influence à leur profit moyennant la concession de prébendes et d'avantages de toute sorte.

Les Beni-Abd-El-Moumène Cheikh-El-Islam. — Les Ben-Badis et Ben-Lefgoun. — Dans le courant du XV^e siècle, des marabouts venus de l'ouest, de Saguiet-El-Hamra, dans le pays de Darâa, région d'oasis situé au sud du Grand Atlas (Maroc), commencèrent à se répandre dans l'Afrique. Le rôle de ces religieux a été considérable ; s'établissant d'abord d'une manière fort humble, au milieu des populations arabes ou berbères, ils n'ont pas tardé à former des centres autour desquels sont venues se grouper des fractions entières. Plus tard, ces agglomérations ont oublié leur vraie origine, pour prendre le nom du marabout venu dans le principe prêcher au milieu d'elles et répandre les notions de la religion, telle que l'école des docteurs almohâdes et les écoles des légistes, particulièrement du Maroc, l'avaient renouée, en la ramenant à l'observation stricte de la Sonna et du Koran.

Au milieu du XV^e siècle, une famille de Saguiet-El-Hamra, établie d'abord à Biskra, était revêtue à Constantine de l'autorité religieuse. Il n'est pas douteux que les Ben-Abd-El-Moumène, — tel est le nom de cette famille, qui a encore des représentants à Constantine, — n'aient été amenés par les Oulad-Saoula. Acceptés par les Hafside, ils avaient reçu le titre de *Cheikh-El-Islam* ou chef de la religion islamique, qui était devenu héréditaire dans la famille. Un des membres était, en outre, Emir-Er-Rekeb, ou conducteur de la caravane des pèlerins du Mag'reb. Sid-Ahmed-Zerrouk, connu aussi sous le nom d'El-Faci-El-Berneci, qui a été au XV^e siècle le grand apôtre du soufisme dans l'ouest, amenait la caravane des pèlerins du Mag'reb et descendait chez les Ben-Abd-El-Moumène. C'était une fonction importante que celle de conduire les pèlerins en Orient. Le moment fixé pour le départ était annoncé longtemps à l'avance dans chaque localité ; puis la caravane de l'ouest arrivait

à Constantine, où se trouvaient déjà réunis les voyageurs de la région. Quand tout était prêt on partait, en grande pompe, au son des tambours, drapeaux déployés avec l'*Emir-Er-Rekeb* ou le *Rokkas* en tête.

De grands privilèges étaient attachés à ces fonctions et l'on se rend facilement compte de l'influence qu'elles devaient donner à la famille qui en était titulaire, d'autant plus que le caractère religieux de sa charge la mettait au-dessus des luttes politiques, intestines et étrangères, dont l'empire hafside était sans cesse le théâtre.

Comment expliquer autrement que dans une vieille et glorieuse cité berbère comme Constantine, avec l'esprit de particularisme caractérisant la race autochtone, ces « étrangers » eussent été supportés au détriment des anciennes familles locales et que leur influence y fut devenue si grande ?

A côté des Ben-Abd-El-Moumène, dont la puissance était particulièrement religieuse, brillaient plusieurs familles de savants et de légistes en tête desquelles nous devons placer celle des Ben-Badis dont le nom est déjà venu plus d'une fois sous notre plume. L'un d'eux, El-Haçan, était cadi de la ville, lors du passage du souverain merinide Abou-Eïnane, en 1357 (1), et cette fonction paraît être devenue, en quelque sorte, un privilège de ladite famille. D'autres légistes dont nous avons aussi cité le nom, les Ben-El-Feggoun (vulgairement Lefgoun), y jouissaient d'une grande considération ; nous allons assister avant peu à l'édification de leur fortune.

État de Constantine à la fin du XV^{me} siècle. — Nous avons vu dans le cours de ce chapitre que Constantine, demeurée en quelque sorte en dehors des grands événements politiques pendant les années qui suivirent la conquête arabe du VII^{me} siècle, a repris une grande importance sous la dynastie hafside. Sa province constituait, en effet, un des plus beaux fleurons de cet empire,

(1) Il est cité dans une anecdote de la vie du cherif Abou-Abd-Allah, par Yahia-Ibn-Khaldoun.

et protégeait la Tunisie contre les entreprises des puissants souverains du Mag'reb. C'est pourquoi le commandement de Constantine fut confié aux principaux membres de la famille royale.

Mais tout honneur est onéreux et ce retour de fortune coûta souvent fort cher à la vieille cité. Les révoltes des princes ou des personnages qui en avaient reçu le gouvernement; les luttes contre les souverains légitimes, et la rivalité avec ceux qui commandaient à Bougie, firent que, pendant près de trois siècles, la guerre devint, pour ainsi dire, l'état permanent et que Constantine eut à subir de nombreux sièges et des pillages.

Pour résister à une des premières attaques, celle d'Ibn-Rania, il fallut rompre les ponts qui avaient, sans doute, été conservés intacts depuis l'époque romaine. Rétablis plus ou moins complètement, ils furent coupés de nouveau lors de la révolte d'Ibn-El-Amir, et la communication directe avec El-Kantara demeura interrompue. Un chemin dut être établi par le sommet de la voûte naturelle à gauche du pont.

Plusieurs souverains hafsides s'appliquèrent, il est vrai, à relever les constructions de la ville, mais ce fut surtout dans l'intérêt de la défense. Ainsi, Abou-Zakaria (en 1284 et années suivantes) agrandit la Kasba, l'entoura de murs et en fit une véritable ville, une citadelle renfermant le palais du gouverneur et tous les services de l'administration. Abou-l'Baka-Khaled continua son œuvre (1310). D'autres princes, après avoir résidé à Constantine comme gouverneurs et comme souverains indépendants, montrèrent à cette ville une réelle prédilection. Abou-Zeïd, Abou-l'Abbas, Abou-Farès furent de ce nombre.

Forcé de s'occuper de Constantine, après la révolte de son frère, le sultan Abou-Farès s'appliqua à y rétablir la tranquillité et les bonnes mœurs. De même qu'à Tunis, il y supprima le Fondouk où les commerçants se réunissaient et où l'on vendait du vin. Les taxes et impositions sur les métiers et objets de consommations furent abolies vers le même temps.

Mais les attaques des Abd-El-Ouadites, les succès des Merinides, dans le XIV^e siècle, vinrent trop souvent entraver leurs projets ; d'autres fois, ces princes favorisés par la fortune, abandonnaient Constantine, pour aller à Tunis prendre le pouvoir suprême et leur attention était forcément absorbée par d'autres soins.

Dans le cours du XV^e siècle, et surtout durant les dernières années, l'affaiblissement de la dynastie hafside fut fatale à Constantine. Les factions divisèrent la ville et l'influence des Arabes, particulièrement des Oulad-Saoula, y apporta un nouvel élément de désorganisation.

Dans de telles conditions, la richesse publique, le commerce et l'industrie durent être gravement atteints. Les ruines laissées par les Romains avaient, depuis longtemps, été utilisées ou couvertes par la construction des masures indigènes et, en dehors de la Kasba, tout le plateau qui s'abaisse en pente vers le ravin, ne devait présenter qu'un amas de maisons informes au milieu desquelles certaines mosquées conservaient encore quelque aspect de grandeur.

Mais l'esprit industriel et travailleur des habitants et ce goût de la vie communale, si caractéristique chez nos indigènes, devait persister en dehors des convulsions politiques et procurer aux habitants quelques avantages.

D'autre part, Constantine avait conservé ses écoles de légistes et son renom scientifique. C'était pour les âmes douées de sentiments nobles, un domaine tranquille, où elles pouvaient rencontrer les satisfactions que l'état politique leur refusait. Hélas ! l'établissement de la domination turque allait encore troubler ce dernier refuge et se servir des savants en suscitant leur ambition pour les opposer les uns aux autres.

CHAPITRE V

**Etablissement de la Domination turque
(1500-1600)**

Conquêtes des Espagnols et des Portugais en Afrique.— Avant de reprendre le récit des faits historiques propres à Constantine, il convient de jeter un coup d'œil sur les événements dont l'Afrique a été le théâtre au commencement du XVI^e siècle.

En 1492, le royaume musulman de Grenade était tombé sous les coups des rois catholiques (Ferdinand et Isabelle), cette conquête, qui assurait enfin l'unité du royaume d'Espagne, était aussi une victoire religieuse. Elle fut suivie de l'expulsion des Juifs (mars 1492) et, dès lors, l'existence des musulmans dans la péninsule devint précaire et leur émigration commença. Enfin, en 1502, ceux qui ne voulaient pas se soumettre au baptême, se virent expulsés. L'Afrique recueillit en grande partie cette population industrielle qui alla enrichir particulièrement les villes du littoral. Constantine ne paraît avoir reçu aucun élément maure. Les Juifs se répandirent dans différents pays et le Maroc en recueillit beaucoup.

D'autres se réfugièrent à Tunis, à Alger et à Constantine où cependant existait un élément juif ancien. D'après M. Cahen, l'arrivée des juifs espagnols exerça une grande influence sur leurs coreligionnaires africains qui étaient restés dans une complète ignorance, mais nous pensons que Constantine n'en ressentit que peu à peu l'action (1).

(1) Cahen : *Les Juifs dans l'Ifrikiya septentrionale*, p. 150-151.

Pendant que les Espagnols faisaient ainsi disparaître de leur pays les derniers Musulmans, les Portugais s'emparaient de Tanger et de différentes villes du Mag'reb (1458-1505). Marchant dans la même voie, les Espagnols répartirent toutes leurs forces contre la Berbérie. Déjà maîtres de Melila et de plusieurs autres points, ils s'emparèrent de Mers-El-Kebir (septembre 1505), s'y établirent solidement et préparèrent la conquête d'Oran, dont ils se rendirent maîtres en novembre 1509.

Abd-El-Aziz, roi de Bougie, s'empare de Constantine. — D'après un manuscrit arabe dû à l'auteur Ali-Ibrahim-El-Merini, et cité par M. Féraud dans son histoire de Bougie (1), un certain Abou-Beker, s'attribuant le titre de sultan, régnait à Constantine dans les premières années du XVI^e siècle, tandis que son frère Abd-El-Aziz commandait à Bougie. Une rupture ayant éclaté entre eux, Abou-Beker vint assiéger, pendant plusieurs années consécutives, son frère, à Bougie, mais sans obtenir d'autre satisfaction que de ravager les régions environnantes. En 1509, il entreprit néanmoins une nouvelle campagne ; mais Abd-El-Aziz sortit bravement à sa rencontre, le défit, parcourut en maître le Hodna, puis se porta sur Constantine qui lui ouvrit ses portes.

Conquête de Bougie par les Espagnols. — Pendant qu'Abd-El-Aziz réglait dans cette ville les détails de l'administration, il reçut la nouvelle que les Chrétiens venaient de s'emparer de Bougie. Voici ce qui s'était passé : le 1^{er} janvier 1510 (2), Pietro Navarro, le vainqueur d'Oran avait quitté cette ville avec une flotte portant 5,000 hommes et le matériel nécessaire ; il cingla vers l'est et, le 5 janvier, mouilla dans le golfe de Bougie ; les troupes, ayant opéré leur débarquement, furent entraînées par Navarro lui-même à l'assaut du Gouraya.

(1) Société archéologique de Constantine 1869, p. 87 et suiv.

(2) Il ne faut pas s'étonner de lire 1509 sur la plaque annonçant le succès : l'année partait de Pâques, et il est certain qu'on était encore, au 1^{er} janvier, en 1509.

Rien ne résista à l'impétuosité des Espagnols et, bientôt, Bougie tomba aux mains des Chrétiens, malgré la résistance opposée par les deux fils du sultan et les renforts envoyés de Constantine. Alger, Dellys, Ténès, Tripoli et, enfin, Tlemcen durent successivement reconnaître l'autorité du roi d'Espagne.

Succès des deux frères Barberousse. — Les derniers jours d'indépendance des empires musulmans de la Berbérie semblaient arrivés; partout, la croix y remplaçait le croissant et l'Espagnol s'établissait en maître. Cependant, l'audace de deux Turcs allait réduire et anéantir ces avantages chèrement achetés en retardant de trois siècles la soumission de l'Afrique septentrionale.

Un corsaire levantin, connu sous le nom de Baba-Aroudj, commençait, à cette époque, à acquérir un certain renom dans la Méditerranée par ses succès contre les Chrétiens. Après diverses péripéties et de graves revers de fortune, il s'était réfugié à Djerba et avait obtenu du prince régnant à Tunis, Abou-Abd-Allah, Moulaï-Mohammed, l'autorisation de faire de cette ville son port de refuge, à la condition de laisser au prince le cinquième du butin et de respecter ses alliés. Kheir-Ed-Dine, frère d'Aroudj, vint l'y rejoindre, et tous deux répandirent la terreur dans la Méditerranée; les auteurs chrétiens les désignèrent sous le nom des frères Barberousse, en raison de l'analogie du nom Baba-Aroudj avec Barberousse.

Attaque infructueuse d'Abd-El-Aziz contre Bougie. — Il est tué et remplacé par son frère Abou-Beker. — Cependant, à Bougie, la garnison espagnole laissée par Pierre de Navarre, était entrée en relations avec les indigènes, par l'intermédiaire d'un prince hafside, Moulaï-Abd-Allah, trouvé détenu dans la ville et auquel la liberté avait été rendue. Abou-Beker, frère détrôné de l'émir Abd-El-Aziz, était venu soulever, à son profit, toutes les populations environnantes. Abd-El-Aziz sortit alors de Constantine et livra, à son frère, une bataille dont l'issue lui fut funeste. Etant tombé aux mains d'Abou-Beker,

celui-ci le fit mourir; puis il pourchassa son neveu El-Abbas, fils du précédent, et le contraignit à se réfugier à la Kalâa.

Abou-Beker essaie en vain de reprendre Bougie avec l'aide d'Aroudj. — Rentré à Constantine, dont la mort d'Abd-El-Aziz lui avait rendu la possession, Abou-Beker s'occupa activement du soin de réunir une nouvelle armée à la tête de laquelle il ne tarda pas à marcher sur Bougie. Suivant l'exemple des Abd-El-Ouadites, il établit une série de forteresses dans la vallée de la Soumam et fit apporter de Constantine des approvisionnements de toute sorte; puis il attaqua Bougie. Mais malgré un premier succès qui lui avait livré le quartier de Bab-El-Benoud, il fut repoussé et contraint de se retirer. Laissant le commandement du blocus à son général El-Mouffok, il rentra à Constantine.

Le sultan s'adressa alors aux corsaires Barberousse et, ayant obtenu leurs concours, vint en 1512 assiéger Bougie. Aroudj le rejoignit sous les murs de cette ville et combattit bravement contre les Espagnols. Mais, dans un assaut, il eut le bras fracassé et son frère Kheir-Ed-Dine dut le ramener à Tunis pour l'y faire soigner, pendant qu'Abou-Beker rentrait dans sa capitale.

Les Génois s'établissent à Djidjeli. — *Aroudj s'empare de cette ville.* — Sur ces entrefaites, les Génois qui n'avaient pas vu sans dépit la ville de Bougie, avec laquelle ils entretenaient des relations séculaires, passer aux mains des Espagnols, envoyèrent une flotte, sous le commandement d'André Doria, avec mission de s'emparer de Djidjeli. Le célèbre amiral ayant réussi dans son expédition, construisit, sur la presqu'île, une forteresse où il laissa garnison (1513). Mais, l'année suivante, Aroudj, guéri de ses blessures, vint avec son frère Kheir-Ed-Dine, débarquer dans le golfe de Djidjeli et, appuyé par les Berbères du voisinage, parvint à arracher cette ville aux Génois et à s'y établir fortement. Alliés à un chef religieux de Koukou, dans la Kabilie, ils

allèrent, en 1515, attaquer de nouveau Bougie. Courageusement défendue par son gouverneur Ramon-Carroz, cette ville résista à toutes les attaques et bientôt les Barberousse, découragés et manquant de poudre, se décidèrent à rentrer à Djidjeli par terre, après avoir incendié leurs vaisseaux qu'ils n'avaient pu faire sortir de l'embouchure de la rivière.

Aroudj est appelé par les Algériens. — Pendant qu'Aroudj rentrait à Djidjeli, la mort dans le cœur, après son nouvel échec devant Bougie, « la fortune venait le rechercher, pauvre et affligé, pour le faire roi. » Nous avons vu que les habitants d'Alger, après leur soumission à l'Espagne, avaient dû supporter qu'une garnison espagnole vint les tenir en respect dans la forteresse construite sur un des îlots du port, le *Pégnon*, où se trouve actuellement la Marine. Les Algériens n'étaient pas seulement humiliés de la présence du chrétien au milieu d'eux : ils étaient atteints directement dans leurs intérêts, ne pouvant plus se livrer aussi librement à l'industrie fructueuse de la course. Leur cheikh, Salem-Et-Toumi, de la tribu arabe des Thaalba, établie dans la plaine, avait perdu toute autorité (1) et était contraint, en outre, de les pressurer pour obtenir le paiement du tribut exigé par l'Espagne.

En 1515, les habitants d'Alger, las de cette situation, refusèrent absolument le tribut et envoyèrent une députation des leurs à Djidjeli, auprès du corsaire turc, dernier champion de l'Islam, dont les exploits étaient parvenus jusqu'à eux, pour l'inviter à venir les délivrer. Aroudj accepta, avec empressement, ces ouvertures ; peu après, il s'embarquait sur deux fustes avec ses meilleurs guerriers et cinglait sur Alger, tandis que son allié, Ahmed ben El-Kadi, roi de Koukou, partait vers le même but, par terre, à la tête de ses contingents.

(1) Ces gens appartenaient à une branche des Makil ; ils étaient arrivés dans la plaine, après de terribles épreuves.

Aroudj s'empare de l'autorité à Alger. — Accueilli comme un libérateur par la population d'Alger, Aroudj commença les hostilités contre les Chrétiens du Pénon, mais sans obtenir de résultat sérieux. Cet insuccès, joint à l'insolence dont les Turcs faisaient montre à l'égard de leurs hôtes, ne tarda pas à produire, contre eux, une réaction dont Aroudj prévint les effets, en étranglant, de ses mains, le cheikh Salem et en terrorisant la ville. Kheir-Ed-Dine, qui avait continué à tenir la mer, entre Tunis et Djidjeli, envoya, à Aroudj, des renforts, sous la conduite de leur frère Ishak. Bientôt il arriva en personne et aida puissamment à l'organisation de la nouvelle conquête. Le royaume des Barberousse était fondé et l'initiative de ces hardis corsaires allait réduire à néant les efforts de la plus puissante monarchie de l'époque (1).

Aroudj repousse les attaques des Espagnols, puis s'empare de Tlemcen. — En vain, les Espagnols essayèrent d'étouffer, à sa naissance, l'œuvre de ces dangereux ennemis. Un corps de 3,000 hommes, amené à Alger, fut défait par les Turcs et forcé de se rembarquer après avoir perdu la moitié de son effectif (octobre 1516). Ce succès eut un grand retentissement et, bientôt, les habitants de Tlemcen envoyèrent une députation au champion de l'Islam, à Alger, pour le prier de rétablir sur le trône Abd-El-Ouadite, leur roi légitime, Abou-Zeyane, renversé par un de ses parents, vassal des infidèles. Laissant le commandement d'Alger, à son frère Kheir-Ed-Dine, Aroudj part aussitôt pour Tlemcen, chasse l'usurpateur et rétablit sur son trône le prince légitime. Mais, comme il ne tient guère à travailler pour les autres, il fait subir à Abou-Zeyane le sort de Salem-Et-Toumi et se proclame roi de Tlemcen. Tous les mem-

(1) Haédo, roi d'Alger. — Sander Rang, Fondation de la Régence d'Alger. — De Grammont, Histoire d'Alger — Berbrugger, l'Abbé Bargès, Watbled, le général de Sandoval, Vaysettes, Marmol, etc., plus les ouvrages arabes, Nozhet-El-Hadi, Cheikh Bou-Ras, Zohrat-En-Nouïra, Chroniques d'El-Hadj Hammouda, Rihla, El-Kairouani, etc., nous ont fourni les documents, bien peu d'accord, qui précèdent.

bres de la famille royale sont mis à mort et il ne tarde pas à voir la population, irritée de ses cruautés, se tourner contre lui.

Mort d'Aroudj. — Kheir-Ed-Dine lui succède et offre au sultan de Constantinople la suzeraineté de l'Afrique. — Mais bientôt le gouverneur d'Oran lance un de ses lieutenants qui s'empare de la Kalâa des Beni-Rached, forteresse défendue par Ishak, l'un des frères Barberousse, lequel y trouve la mort. Puis, il marche, lui-même, sur Tlemcen qu'Aroudj défend vigoureusement ; après six mois de siège, le premier Barberousse est contraint de se retrancher dans le Mechouar où le manque de vivres ne tarde pas à l'obliger à chercher son salut dans la fuite. Poursuivi par ses ennemis, il est rejoint et succombe après une lutte héroïque.

Telle est la première partie de l'épopée des frères Barberousse. La mort d'Aroudj produisit une impression considérable en Afrique et il n'est pas douteux que, si les Espagnols avaient su profiter du sentiment de consternation qui en résulta, ils n'eussent anéanti l'empire des deux corsaires et pris possession d'Alger. Kheir-Ed-Dine, terrifié, avait été sur le point d'évacuer cette ville. Puis, la confiance lui était revenue et comme il était doué d'une intelligence supérieure avec autant de courage que son frère, il s'était préparé à une défense acharnée, car il était prévenu de la marche du roi de Tlemcen sur Alger et de l'attaque prochaine des Espagnols. De plus, le roi de Tunis, le considérant comme un vassal, l'avait sommé de reconnaître sa suzeraineté ; enfin la Kabilie était en insurrection.

La situation du corsaire turc était des plus critiques ; ne pouvant plus compter sur l'appui des chefs indigènes, Kheir-Ed-Dine eut une véritable inspiration de génie : placer sa conquête sous la domination du sultan de Constantinople, le glorieux Selim. Après avoir manifesté le désir de se retirer et s'être fait retenir, comme malgré lui, par la population d'Alger, il se rendit à la mosquée et proclama la suzeraineté du Grand Turc. Puis, une

députation partit pour Constantinople, afin d'offrir au sultan l'hommage du royaume d'Alger (1).

Selim accueille la soumission de Kheir-Ed-Dine et lui envoie des secours. — Selim accueillit avec empressement cette soumission qui lui coûtait si peu et lui offrait comme conséquence un point d'appui excellent dans cette Méditerranée, où il allait exercer son action. Du reste, dans le cours de leurs succès, les frères Barberousse n'avaient jamais oublié le suzerain et la meilleure part de leurs prises avaient été pour lui.

Il envoya à Kheir-Ed-Dine le Kaftan d'investiture, avec le titre de beylerbeg (bey des beys), ou pacha, et le droit de battre monnaie. Enfin, il fit connaître aux populations du Levant que, quiconque voudrait servir dans la milice des janissaires d'Alger, jouirait des mêmes avantages qu'en Orient. En même temps, il lui expédiait des munitions et de l'artillerie.

Cette fois l'empire turc d'Afrique était fondé, et l'habile corsaire assuré d'avoir des vaisseaux, pour résister aux chrétiens et des soldats pour imposer son autorité aux indigènes (2).

Sur ces entrefaites, une expédition espagnole commandée par Hugo de Moncade, avec 5.000 hommes de vieilles troupes, vint attaquer Alger et échoua par suite de la division survenue dans l'armée ou de l'impéritie des chefs (juillet 1519). Ce fut, pour le second Barberousse, un véritable succès, qui lui rallia bien des partisans.

Ben-El-Kadi est poursuivi par Kara-Hassen qui s'avance jusqu'à Constantine. — Pendant ces derniers événements, le souverain hafside de Tunis était parvenu

(1) Nous n'ignorons pas que d'après divers documents tels que le R'azaouat et le Zohrat-En-Neyrat, la démarche de Kheir-Ed-Dine auprès de Selim n'aurait eu lieu qu'après l'attaque d'Alger par les Espagnols. C'est l'opinion qui a été adoptée par MM. Vaysettes et Rotalier. Mais Haedo dit formellement le contraire et son dire a prévalu auprès de Berbrugger et de Grammont.

(2) Rosseuw Saint-Hilaire, Hist. d'Espagne, T. VII, p. 90 et suiv. — Elie de la Primaudau. Documents sur les archives de Simancas.

à détacher Ahmed ben El-Kadi, le chef berbère de Koukou, du parti de Barberousse. Celui-ci lança contre lui son lieutenant Kara-Hassen avec un corps de bonnes troupes et les Turcs, ayant pénétré dans la Kabylie battirent et chassèrent Ben-El-Kadi, se mirent à sa poursuite et le contraignirent à se réfugier à Bône. Dans cette campagne, Kara-Hassen prit possession de Kollo et s'étant avancé jusqu'à Constantine, força, dit-on, cette ville à la soumission (1519).

Selon certaines chroniques indigènes, il aurait alors abandonné Kheir-Ed-dine et reçu, comme récompense du souverain hafside, le commandement de l'ancienne Numidie.

Ben-El-Kadi marche sur Alger. — Kheir-Ed-Dine se réfugie à Djidjeli. — De Bône, Ben-El-Kadi implora le secours du souverain hafside de Tunis et ayant reçu de lui un corps de troupes régulières, sans doute avec l'appui de Kara-Hassen, il rentra en maître dans ce pays. Puis, à la tête d'un grand nombre de Kabiles, il marcha directement sur Alger. Kheir-Ed-Dine se porta à leur rencontre et essuya une défaite à la suite de laquelle il se vit coupé de sa ligne de retraite. Prenant aussitôt son parti, il gagna le littoral et vint chercher refuge à Djidjeli. Ses vaisseaux l'y rejoignirent et il recommença ses courses fructueuses sur mer (1520-1525).

Constantine ne reconnaît aucune autorité régulière. — Pendant que les régions occidentales étaient le théâtre de ces graves événements, que devenait Constantine? Nous l'ignorons absolument. La vieille cité berbère devait continuer à vivre, dans des malheurs toujours nouveaux, subissant tour à tour l'influence politique du sultan hafside de Tunis, ou d'un prince de cette famille, la domination des Arabes Saoula et peut-être déjà l'autorité des Turcs qui étaient restés fermement établis à Djidjeli et, de là, avaient étendu leur influence dans l'intérieur (1). Un

(1) M. Vayssettes, dans son « Histoire de Constantine sous la domination turque », suppose que le premier essai d'occupation de Constantine par les Turcs doit remonter à l'année 1517, ce qui n'est pas impossible, mais semble peu probable.

puissant chef de la Kalâa des Beni-Abbès, Abd-El-Azziz, ancêtre de la famille des Ouled-Mokran, était devenu leur allié et sa rivalité contre Ahmed ben El-Kadi, de Koukou, avait contribué largement à détacher celui-ci du parti de Barberousse.

Quelle est l'époque du premier établissement des Turcs à Constantine ? — Nous avons vu plus haut (note) que M. Vayssettes proposait la date de 1517 comme celle de la première occupation des Turcs à Constantine. Nous n'avons pas adopté cette hypothèse basée, en grande partie, sur le texte de l'acte de notoriété publié par M. Bresnier dans sa chrestomathie (p. 409). D'après cet acte, daté de 1528, les jardins du Hamma étaient, quelques années auparavant, retournés à l'état sauvage et devenus des repaires de bêtes féroces et des refuges de voleurs, pendant l'anarchie qui avait suivi la chute de l'autorité turque. Mais nous rendons toute justice à la sagacité de cet érudit lorsqu'il met en doute l'exactitude du mot « ottomane » reproduit dans cette pièce, qui est la copie d'un acte fort endommagé, remontant à près de cent ans, et propose de le remplacer par « hafside ». Cette restitution s'impose forcément et nous n'hésitons pas à l'adopter, d'autant plus que ce mot est précédé par « doula » qui veut dire « dynastie ». Or l'autorité naissante des Turcs ne pouvait être appelée une dynastie et cela dispense d'entrer dans de plus grands détails sur ce sujet.

Ainsi, il est probable, qu'après les victoires des Espagnols et des Turcs, l'autorité du sultan hafside s'affaibit à Constantine ; que ce prince disparut et que l'anarchie devint telle que cette belle oasis du Hamma retourna à l'état sauvage et cela d'autant mieux que, dans les dernières années, cette ville avait été l'objet de nombreux sièges, accompagnés de dévastations des campagnes environnantes. Dans de telles conditions, nous trouvons probable que le Turc Kara-Hassen, lors de son passage à Kollo, ait poussé jusqu'à Constantine et fait reconnaître dans cette ville la suzeraineté de son

maître vers 1519, 1520, 1521 ou 1522, ainsi que l'affirmement les chroniques arabes.

Enfin Limbéry, dans sa notice historique sur Constantine, prétendu qu'il résulte d'un acte ancien, traduit par lui, que l'autorité turque se serait établie à Constantine en 932 (1526). Cet acte a été dressé par le cadi Hanafi, de Constantine, en 985 (1577) et porte le sceau de Ramdane-Bey, daté de 935. Le travail de Limbéry n'a pas grande valeur historique, néanmoins c'est un élément dont on peut tenir compte dans une certaine mesure.

Mais nous croyons aussi que cette soumission fut absolument éphémère. Kara-Hassen, grisé par ses succès, gagné, dit-on, par le souverain hafside, et peut-être par Ben-El-Kadi, se mit en révolte contre son suzerain Kheir-El-Dine.

Kheir-Ed-Dine entre en maître à Alger, puis, part pour l'Orient. — Les Kabiles étaient entrés en vainqueurs à Alger après le départ de Barberousse et ces sauvages, autrefois domestiques des Beldis, tenaient la ville courbée sous leur despotisme ; cependant, une réaction s'était produite en faveur des Turcs ; on regrettait leur chef. Le moment d'intervenir était opportun. Kheir-Ed-Dine réunit toutes ses forces et pénétra dans la Kabilie, par le Col de Bougdoura, qu'Ahmed ben El-Kadi essaya vainement de défendre. Entièrement défait, le roi de Koukou tenta encore de lutter au col des Beni-Aïcha, mais sans plus de succès. Bientôt, il fut assassiné par ses propres soldats, gagnés par son adversaire (1527). Kheir-Ed-Dine rentra à Alger et finit par rétablir son autorité dans le Mag'reb central (1529). L'année suivante, il arrachait le Pégnon aux Espagnols, démolissant le fort et employait ses matériaux pour relier l'îlot à la terre-ferme. Dès lors, la puissance de Kheir-Ed-Dine dans la Méditerranée devint prépondérante et il fut appelé en Orient par le sultan Soliman qui voulait l'opposer à André Doria. En quittant Alger, Barberousse laissa le gouvernement au renégat Hassan-Aga ; puis, il alla prendre le commandement de la flotte du Grand-

Seigneur avec le titre de capitán-pacha et s'illustra par de nouveaux exploits.

Les princes hafside de nouveau à Constantine. — Cependant Constantine, après avoir répudié l'autorité éphémère des Turcs, demeurait en proie à l'anarchie; s'il faut en croire Marmol, le sultan hafside envoya dans cette ville son fils, Moulai-Nacer, qui fut tué dans une expédition en Kabilie: puis, successivement, ses deux autres fils, Abd-Er-Rahman, assassiné presque aussitôt par ses sous-officiers, et Abd-El-Moumène, contre lequel le peuple, indigné de sa conduite dissolue, se révolta. Mais les renseignements de Marmol ont le grand tort d'être indiqués à des dates impossibles, sans parler du reste.

Gouvernement d'Ali ben Farah, à Constantine. — Moulai Mohammed mourut à Tunis en 1526, et fut remplacé par son fils, El-Hacen, au détriment de son frère, plus âgé que lui.

Ce prince, contre lequel des révoltes éclatèrent de toutes parts dans la Tunisie, eut l'heureuse inspiration d'envoyer comme gouverneur à Constantine un certain Ali ben Farah. Par une administration habile et ferme, cet officier ne tarda pas à rétablir la paix dans la ville et ensuite dans la province. En exécution de ses ordres, des arquebusiers battirent les fourrés du Hamma et chassèrent les brigands et les bêtes féroces; après quoi, les habitants purent rétablir les cultures de cette oasis.

Kheir-Ed-Dine s'empare de Tunis et soumet à son autorité les régions voisines. — En 1534, le capitán-pacha, Kheir-Ed-Dine, qui avait décidé Soliman à lui fournir le moyen de s'emparer de Tunis, arriva d'Orient(1), jeta l'ancre, avec une flotte imposante, à Bône; après avoir fait une expédition sur Constantine où il laissa une garnison de 300 Turcs, il fit voile de Bône, au mois de

(1) Selon M. de Grammont (Histoire d'Alger sous la domination turque), Kheir-Ed-Dine serait venu d'Alger par terre à la tête d'une armée de 8.400 hommes.

juin 1534, débarqua à La Goulette et marcha sur Tunis où il entra en vainqueur, appelé et secondé par les habitants, peu satisfaits de l'administration d'El-Hacen (août 1534). Il se présentait sous le prétexte de rétablir le prince Rached ; mais une fois maître de cette ville, le Turc étendit son autorité, au nom du sultan, sur les contrées intérieures et sur la partie orientale de la province de Constantine, tandis que Rached mourait dans un cachot à Constantinople. Les grandes tribus des Dreïd et des Nemamcha lui offrirent leur soumission (1).

Nous avons dit que Constantine avait reçu une garnison et un gouverneur turcs. L'administration du caïd Ben-Farah cessa alors, si toutefois, elle s'était prolongée jusqu'à ce moment. Quelle fut l'attitude des principales familles vis-à-vis des nouveaux venus. Il est probable qu'elle fut très réservée. Les Ben Abd-El-Moumène, fidèles à leurs bienfaiteurs, les Hafside, se tinrent à l'écart, malgré les avances qui leur furent faites ; les Ben-Lefggoun, au contraire, confiants dans l'avenir de la nouvelle puissance qui s'élevait, lui offrirent leurs services et l'un d'eux, Yahïa, alla même à Tunis, pour présenter ses hommages au pacha.

Conquête de Tunis par Charles V. — Sur ces entrefaites, le prince hafside El-Hassen, après avoir en vain sollicité un appui chez ses coreligionnaires pour reconquérir son trône, alla se réfugier auprès de Charles V et le décida à entreprendre l'expédition de Tunis. Peut-être se borna-t-il simplement à lui écrire en lui promettant le concours des Arabes, ainsi que les auteurs indigènes l'affirment, mais cela semble peu probable. Ce fut une véritable croisade qui se prépara et à laquelle la France, liée par des traités à l'empereur Soliman, refusa de prendre part. Kheir-Ed-Dine se disposa de son mieux à la résistance, mais il ne put empêcher l'armée espagnole de débarquer à Karthage, dans les premiers jours

(1) Annales Tunisiennes, par Rousseau.

de juillet 1535. Loin d'imiter l'exemple de Saint-Louis, dont l'inaction avait été si fatale aux Croisés, Charles V commença aussitôt le siège et, le 21, il entra en vainqueur dans la ville que Kheir-Ed-Dine venait d'abandonner. On sait que l'empereur ternit la gloire de ce beau fait d'armes, en laissant ses troupes faire le sac de Tunis pendant trois jours ; 100,000 Musulmans y furent massacrés ou réduits en esclavage. Yahia ben Lefggoun, dont nous venons de parler, fut tué à cette occasion, dans une mosquée pendant qu'il y était en prières. Le prince El-Hassen fut rétabli sur le trône de ses pères, comme vassal de l'Espagne.

Hassan-Aga, gouverneur de Constantine. — Quant à Kheir-Ed-Dine, il avait regagné Alger par mer, en passant à Bône, où il avait retrouvé quelques galères échappées au désastre, grâce à la précaution qu'il avait eu de les y cacher. Ici, encore, il y a divergence dans les traditions, car les chroniques indigènes, celles d'El-Hadj Hammouda, notamment (p. 35), affirment que le capitain-pacha entra par terre à Alger, au prix des plus grands dangers. Dans tous les cas, il détacha 1500 Turcs de son armée et les confia à son général, le rénégal Hassan-Aga, corse ou sarde d'origine, eunuque fort énergique, avec mission de maintenir la province de Constantine sous son autorité. Arrivé devant cette ville, le nouveau gouverneur eut quelque peine à s'en faire ouvrir les portes ; néanmoins, il s'y installa et établit des relations avec toutes les tribus du Tell.

Pendant ce temps, les Espagnols venaient, par ordre de l'empereur, s'emparer de Bône. Don Alvar Gomez Zagal, nommé chef de ce nouveau poste, s'établit dans la Kasba avec une garnison de 600 hommes et, abandonné à lui-même, essaya de nouer des relations amicales avec les indigènes ; mais les Turcs avaient contracté des alliances avec les tribus berbères et Arabes et leur envoyaient des renforts de troupes régulières qui les aidaient à venir escarmoucher jusqu'aux portes de Bône, rendant, ainsi fort précaire, la situation des

Espagnols. Ils ne purent, cependant, empêcher un grand nombre de familles de la ville et des environs, qui avaient, d'abord, cherché un refuge jusqu'à Constantine, de rentrer dans leurs foyers, sous la protection des Espagnols.

Hassan-Aga, pacha d'Alger. — Mais les succès des Chrétiens ne devaient pas avoir de conséquences bien décisives et, au moment où l'on célébrait, dans toutes les églises, l'écrasement des corsaires, Kheir-Ed-Dine prenait sa revanche en attaquant subitement Mahon; 800 captifs et un butin considérable étaient les trophées de cette r'azia. Peu de temps après, Kheir-Ed-Dine, forcé de retourner en Orient, laissa les affaires entre les mains de cet Hassan-Aga, homme habile et énergique, qui devait être le continuateur de son œuvre. Rappelé de Constantine, ce général emmena avec lui 400 Turcs, laissant l'autorité au caïd Euldj-Ali.

Quant à Kheir-Ed-Dine, il ne devait pas revoir cette Afrique, berceau de sa puissance, et c'est en vain que l'empereur Charles V essaya de l'y ramener, en lui offrant la vice-royauté de la Berbérie, sous la suzeraineté de l'Espagne.

Les factions à Constantine. — *Le légiste ben El-Ouezzane.* — Que devint Constantine durant les années qui suivirent? Bien que les documents précis manquent, nous pouvons affirmer, sans crainte, que la malheureuse ville fut livrée à l'anarchie, divisée en deux factions principales : le parti turc et le parti hafside, sous l'influence délétère des Arabes (Oulad Saoula). Nous en avons la preuve dans la curieuse lettre de Amor ben El-Ouezzane (1), légiste de Constantine, refusant le poste de cadî de la ville que Hassan-Aga lui a conféré. Cette lettre a été donnée en entier par Vayssettes, et nous croyons devoir en citer un passage (2).

(1) Une mosquée, portant son nom, existait autrefois sur une partie de l'emplacement du marché aux légumes.

(2) Loc. cit., p. 298-299.



« ...L'année 948 (1541) nous avait plongés dans les ténèbres. Toutes les calamités, ainsi que cela est connu, sont venues fondre sur nous et chacun se laisse entraîner, ne sachant maîtriser la fougue de son ambition. »

Après avoir fait le tableau de la profonde anarchie qui divise la population, il ajoute : « Cette ville que l'on appelle Constantine et qui, anciennement, comme aujourd'hui, a été surnommée Blad-El-Haoua (la ville de l'espace, du ravin, et aussi des passions, le mot Haoua en arabe, ayant ces deux significations), ne saurait dans le sens physique de ce mot, ni s'étendre, ni diminuer ; mais dans le sens des passions, elle croit et grandit à mesure que les jours et les nuits se succèdent, au point qu'elle en est arrivée à cet excès dont tout homme quelque peu observateur ne peut s'empêcher de témoigner. Cette habitude est tellement passée dans les mœurs qu'il est presque impossible aux habitants d'en changer (1).

Cette curieuse lettre montre combien les vieux Constantinois se tinrent sur la réserve à l'égard des Turcs. La famille Ben-Lefggoun se déclara ouvertement pour eux et en fut aussitôt récompensée : l'un de ses membres, Sidi-Abou-l'Fadel-Kassen, fut nommé cadî.

Selon une lettre de Bernardino de Mendoza, gouverneur de La Goulette, à Charles-Quint, du 20 décembre 1535, le parti hafside de Constantine avait, après le départ de Hassan-Aga, réclamé un gouverneur à Moulaï-Hassen.

Echec de Charles V devant Alger. — Cependant, Charles V, encouragé par sa victoire de Tunis, résolut de tenter un dernier et suprême effort pour écraser la puissance des Turcs de Berbérie dans son berceau, à Alger. Dans l'automne de l'année 1541, le puissant empereur prépara l'expédition et, le 23 octobre, il débarquait son armée sur la plage, non loin de l'emplacement

(1) Sidi-Amor-El-Ouezzane, né sans doute vers la fin du XV^e siècle, est mort à Constantine en 1558. On a de lui divers ouvrages sur le droit, la dialectique, l'astronomie. Il fut enterré dans la mosquée qui reçut son nom.

actuel du Jardin d'Essai. On sait en raison de quel concours de circonstances diverses, cette belle expédition se termina par un échec lamentable. Hassen Aga qui, peut-être, avait promis secrètement à l'empereur de lui livrer la ville, ainsi que le pense de Grammont, eut, grâce, à la tempête, la gloire de repousser, avec une poignée de combattants, les forces imposantes des chrétiens, composées des plus braves soldats et des meilleurs capitaines de l'époque. Le résultat fut considérable au point de vue de la consolidation de la puissance turque en Afrique. En vain Fernand Cortès et le comte d'Alcaudète s'engageaient à se rendre maîtres d'Alger avec beaucoup moins de monde....; dès lors, les résistances cessèrent et il fallut s'incliner devant l'autorité des Osmanlis.

Expéditions de Hassan-Aga dans l'est et le sud. — Etat des tribus de cette région. — Hassan-Aga, qui connaissait bien l'état des choses dans la province de Constantine, ne tarda pas à y faire une expédition. Il avait d'abord à châtier le Ben-El-Kadi, roi de Koukou, dont la connivence avec l'empereur était certaine, car il devait coopérer avec lui à la prise d'Alger.

Après avoir reçu la soumission des gens du Tell, il marcha contre le Zab, afin d'abattre la puissance des Arabes et surtout des Ouled-Saoula. S'étant rendu maître de Biskra, il dut se contenter de soumissions éphémères (avril 1542). D'après Féraud, citant un auteur musulman, en vain cherché, le pacha serait passé à Constantine, à son retour, et aurait remis à Ali-Bou-Aokkaz, chef des Daouaouida, le commandement des tribus arabes avec le titre de Cheikh-El-Arab, haut emploi dont l'investiture a été conservée, à Constantine, jusqu'après la conquête française. Ces Arabes occupaient le sud et venaient, en été, avec leurs bestiaux, dans les plaines des Telarma et des Seguenia et de là jusqu'aux portes de Constantine. Dans la direction opposée, la domination appartenait aux Henancha-Nemamcha et autres tribus berbères arabisées, ayant incorporé au milieu d'elles des

groupes arabes, tels que les Dreïd, Garfa, Merdès, etc. Les Harars, chefs des Hanenchas, commandaient à cette confédération, qui reconnaissait alors la suprématie des Chabbia (Arabes Mohelhel) de Tunisie (1).

Bougie restait aux Chrétiens ; mais les Espagnols, bloqués dans cette ville, ne possédaient guère d'influence au-delà de ses remparts ; leur intolérance religieuse et leur morgue éloignaient d'eux les Kabiles, au caractère si indépendant.

Cependant, les petits sultans de Touggourt et d'Ouargla s'étaient de nouveau mis en état de révolte contre la domination turque.

Expéditions de Salah-Reis à Touggourt et en Kabilie. — En octobre 1552, le nouveau pacha d'Alger, Salah-Reis, ayant préparé une expédition contre eux, s'avança vers l'est, reçut les contingents d'Abd-El-Aziz, roi de la Kalâa des Beni-Abbès, et s'enfonça dans le sud. Il enleva de vive force Touggourt et Ouargla, pilla ces deux villes, soumit à son autorité la région de l'Ouad-Souf, et rentra à Alger avec un butin considérable. Le partage des prises amena une rupture entre lui et Abd-El-Aziz et la guerre commença entre eux, guerre acharnée, dans laquelle les Turcs éprouvèrent de véritables désastres.

Prise de Bougie par Salah-Reis. — Après avoir fait une glorieuse campagne dans l'ouest où il avait été appelé par le dernier souverain merinide, renversé par la dynastie des Cherifs-Sâadiens, et être entré en vainqueur à Fès (1553), Salah-Reis, de retour à Alger, résolut d'expulser les chrétiens de Bougie. S'étant assuré l'appui des Kabiles, il partit d'Alger en juin 1555 et s'avança par terre, à la tête de ses troupes, après avoir rallié les auxiliaires, tandis que les galères turques débarquaient le matériel au fond du golfe. En septembre, l'investissement était complet et, le 16, l'attaque commençait. La garnison ne comptait guère que 500 hommes en état de

(1) Féraud : Les Harars et les Ben-Djellab.

combattre sous le commandement d'Alonzo de Peralta. Elle ne tarda pas à se démoraliser devant le grand nombre de ses adversaires et en raison de son manque de ressources. Les principaux forts ayant été pris par l'ennemi, le gouverneur se décida à capituler en stipulant, en faveur des troupes et de la population, diverses clauses qui ne furent pas même exécutées. Peralta n'échappa à la mort glorieuse du guerrier que pour porter sa tête sur l'échafaud, en Espagne. Mais ce royaume avait perdu pour toujours un des meilleurs ports et une des plus fortes positions du littoral africain.

Anarchie à Alger. — Peu de temps après, Salah-Reïs étant mort, Alger traversa une période d'anarchie, conséquence de l'indisciplines des Yoldachs ou Janissaires, dont la puissance était devenue très grande et qui ne voulaient pas obéir aux pachas ou beylerbergs envoyés de Constantinople. Le khalifat (licutenant), Hassan-Corso, avait pris le pouvoir après la mort de son chef, puis, le beylerbeg Tekelerli, envoyé de la Porte, lui avait arraché l'autorité et avait exercé de terribles représailles, sans grand profit, car il tombait, bientôt, sous les coups de la milice révoltée (1557).

Hassan, fils de Kheir-Ed-Dine, pacha d'Alger. — *Ses expéditions dans l'ouest.* — La situation devenait grave en Afrique et le Sultan se décida à y envoyer, comme pacha, pour la deuxième fois, Hassan, fils de Kheir-Ed-Dine, avec des forces imposantes. La guerre, contre les Espagnols d'Oran, est reprise avec vigueur et, bientôt, un brillant succès, remporté par les Turcs à Mostaganem, assure leur prépondérance dans l'ouest, et annihile l'influence que le gouverneur d'Oran avait acquise au prix de longues années d'efforts.

Campagne de Hassan dans la Medjana. — *Il traite avec Amokrane.* — Hassan put alors tourner ses regards vers l'est, où la situation était devenue assez embrouillée. Abd-El-Aziz, roi de la Kalâa des Beni-Abbès, toujours

en état d'insurrection contre la domination turque, menaçait ouvertement Bougie. Par contre, son rival, Ben-El-Kadi, de Koukou, se rapprochait des Turcs. Pour se l'attacher davantage, le pacha Hassan épousa sa fille, puis il lança des troupes contre le rebelle, qui avait enlevé les postes de Medjana et de Zemmoura et massacré leur garnison. Mais, Abd-El-Aziz, comme son adversaire, avait enrolé un grand nombre de rênégats chrétiens et triompha sur toute la ligne. Le fils de Kheir-Ed-Dine se décida, alors, à marcher contre lui en personne. Au mois de septembre 1559, il vint, à la tête de forces considérables, attaquer le chef indigène, qui s'était retranché à la Kalâa, avec ses adhérents. Aussitôt, on en vint aux mains et la victoire semblait encore devoir se prononcer pour Abd-El-Aziz, lorsqu'il fut tué d'un coup de feu. Son armée se débanda et fut ralliée par Amokrane (1), frère du défunt, qui se montra son digne successeur. Refusant toute bataille rangée, il se contenta d'attaquer les Turcs isolément, de couper leurs convois et de les inquiéter sans cesse. La situation devint, bientôt, pénible et, comme le pacha recevait la nouvelle que les puissances chrétiennes se disposaient à l'attaquer; comme, d'autre part, sa présence était nécessaire dans la province d'Oran, il se décida à traiter avec Amokrane qui, de son côté, accepta l'investiture du gouvernement turc.

Dès lors, le chef de la Kalâa compléta son organisation et son armement et étendit ses conquêtes jusqu'au Zab et de là, à Touggourt, où il laissa des représentants. Il plaça, sur les montagnes, des postes-vigies qui transmettaient les nouvelles à la Kalâa par une série de signaux (2).

(1) Ce mot signifie aîné (major) en Berbérie, par opposition à Amziane, puiné (minor). Il a formé l'adjectif relatif Mokrani, qui est devenu le nom patronymique de la famille.

(2) Des Hachem, venus de Gheris, à l'est de Maskara, se réfugièrent auprès de lui et formèrent ses cavaliers.

Féraud : *Les Mokrani* (Rec. de la Soc arch., 1871-72, p. 228).

Luttes des janissaires contre le pacha. — C'était une véritable croisade qui se préparait en Europe; on sait qu'elle prit pour objectif Tripoli et qu'elle aboutit à un désastre (janvier-février 1560). L'amiral Piali-Pacha et le corsaire Dragut eurent tous les honneurs de cette victoire. Sur ces entrefaites, les janissaires, mécontents de la politique d'Hassan, qui ne cessait de les abaisser et qui, pour diminuer leur pouvoir, avait créé des régiments de Kabiles (Zouaoua) et de renégats, se mirent en état de révolte et, s'étant saisis du pacha, l'envoyèrent au Grand Seigneur en l'accusant d'avoir voulu se déclarer indépendant. Un nouveau pacha ne tarda pas à arriver de Constantinople et son premier acte fut la mise à mort des chefs de la révolte; il décéda fort peu de temps après et, pour la troisième fois, Hassan vint, comme beylerbeg, prendre possession de l'autorité, à la grande joie des Reïs et des Beldis, opprimés par les janissaires (1).

Les reïs, capitaines marins, autrement dits les corsaires, vont former, à Alger, un troisième pouvoir, dont l'action se fera souvent sentir d'une manière fâcheuse.

Attaque infructueuse d'Oran par les Turcs. — *Mohammed, fils de Salah-Reïs, pacha d'Alger.* — Les Espagnols avaient perdu, une à une, presque toutes leurs conquêtes du Mag'reb central. Cependant, Oran leur appartenait encore. Hassan résolut de les en chasser et réunit à cet effet une puissante armée, dans laquelle le contingent de la province de Constantine, commandé par le caïd (ou gouverneur) de cette ville, tint une place honorable. On sait que, malgré la vigueur de l'attaque, le nombre des assiégeants et les moyens dont ils disposaient, les assiégés de Mers-El-Kebir, commandés par Don Martin de Cordoba, opposèrent une héroïque résistance qui permit à la flotte espagnole d'arriver à leurs secours. Ce fut pour les Turcs un lamentable désastre (avril, mai, juin 1563). Hassan essaya, sans plus de

(1) De Grammont, Histoire d'Alger, p. 95.

succès, de prendre une revanche au siège de Malte. Mais, comme il y avait fait preuve d'un grand courage, le sultan le récompensa par le titre de capitán-pacha, en remplacement de Piali, qui venait de mourir. Moham-med, fils de Salah-Reis, le remplaça à Alger (1567).

Anarchie à Constantine. — Ces péripéties du début du gouvernement turc à Alger, nous ont entraîné loin de Constantine, mais les détails dans lesquels nous sommes entrés, étaient nécessaires pour permettre de se rendre bien compte des conditions dans lesquelles s'est établi et fonctionnera le pouvoir, dont va dépendre notre province.

Les annales sont, du reste, absolument muettes sur la vie propre de Constantine, pendant la période que nous venons de traverser, depuis le passage de Salah-Reis à son retour de Touggourt (1552). Il est probable que la discorde y régna en souveraine maîtresse et que la population continua à être divisée en deux groupes principaux : le parti turc, ayant les Ben-Lefggoun à sa tête, et le parti hafside, dirigé par les Ben Abd-El-Moumène.

Révolte à Tunis. — A Tunis, El-Hacen avait vu une grande partie de son peuple se détacher de lui. Les Chabbia (1) fraction des Mohelhel, se firent les auteurs de la révolte et infligèrent une défaite au sultan. Celui-ci, rempli de fureur, s'embarqua pour requérir l'assistance des chrétiens, ses protecteurs ; mais, en son absence, son fils Abou-l'Abbas-Ahmed, ou Hameida, s'empara du pouvoir et, lorsque le souverain légitime fut de retour avec quelques aventuriers, il dut lutter contre ce dernier. Vaincu et fait prisonnier, il eût à subir les reproches de son fils, qui, après avoir voulu le tuer, se contenta de lui faire crever les yeux.

La garnison espagnole de La Goulette avait d'abord prêté son appui aux frères de Hameida, mais elle ne

(1) Ainsi nommés, parce qu'ils étaient établis à Chabba, près d'El-Mehdia.

pût empêcher celui-ci de rester maître du pouvoir. Ces évènements se passèrent entre les années 1542 et 1545, autant, toutefois, que le laconisme des auteurs permet de le supposer. Le nouveau sultan s'appliqua à relever l'autorité hafside, c'est-à-dire à combattre et à diminuer l'influence des Arabes, et il est probable que son parti en profita, à Constantine, pour relever la tête.

Lutte entre les partisans des hafside et ceux des Turcs à Constantine. — Vers la fin de 1567 ou le commencement de 1568, les habitants de Constantine ou plutôt ceux d'entre eux qui étaient partisans de Tunis, envoyèrent à Alger Sid-Abd-Elkrim ben El-Feggoun, dont la famille avait reçu précédemment des Turcs le titre et la fonction d'émir Er-Rekeb (1) au détriment des Ben Abd-El-Oumène. Ce personnage partit, en compagnie du mufti, Sid-Abd-El-Latif ben El-Mecebbah et tous deux présentèrent au pacha Mohammed, leurs doléances. Mais, pendant leur absence, la révolte éclata à Constantine. Le parti hafside massacra, ou chassa, les Turcs et leurs partisans et s'empara du pouvoir. A cette nouvelle, les deux envoyés, craignant qu'on ne les accusât de connivence, s'enfuirent précipitamment d'Alger ; on envoya à leur poursuite des cavaliers qui les arrêtèrent en Kabilie et les ramenèrent dans cette ville, où ils eurent le bonheur de pouvoir établir leur innocence.

Expédition du pacha Mohammed à Constantine. — Le pacha marcha aussitôt sur Constantine, entra en maître dans cette ville que ses habitants n'osèrent pas défendre, punit de mort quiconque avait pris une part active à la révolte et réduisit en esclavage ceux qui s'étaient simplement compromis ou étaient suspects. S'il faut en croire Marmol, la ville aurait même été mise au pillage. Après avoir, en outre, frappé ses habitants d'une contribution de 60,000 doblas (de six réaux et demi chacune), il reprit la route d'Alger, laissant dans l'est, comme gouverneur,

(1) Guide de la caravane des pèlerins.

Ramdan-Bey, dit Tchoulak. Le récit succinct de cette expédition nous a été transmis par les deux historiens espagnols Haédo et Marmol. Le premier l'attribue au pacha Mohammed, le second à son successeur; sans nous prononcer à cet égard d'une manière absolue, nous penchons pour la version de Haédo, qui est, du reste, conforme aux traditions indigènes.

Expédition du pacha Euldj-Ali contre Tunis. — Le fils de Salah-Reis fut remplacé, en mars 1568, par le renégat calabrais Euldj-Ali, dit El-Fartas (le chauve), ancien forban, devenu un des principaux capitaines de Hassan ben Kheir-Ed-Dine. L'année suivante (octobre 1569), ce pacha, qui était l'ennemi personnel du souverain de Tunis, marcha contre lui à la tête d'une dizaine de mille hommes, dont environ moitié d'auxiliaires kabiles. Hameida l'attendit avec un rassemblement considérable à Bougie; mais ses adhérents s'étaient secrètement mis d'accord avec les Turcs et, dès le premier choc, ils abandonnèrent leur sultan, qui n'eut d'autre ressource que de fuir à toute bride vers Tunis où il trouva un refuge chez les Espagnols de La Goulette, car, les portes de la ville lui furent fermées. Euldj-Ali arriva à sa suite et prit possession de la ville qu'il laissa sous le commandement du caïd Ramdan, avec 800 Turcs et un millier de Zouaoua (1569-1570). Le pacha s'appliqua ensuite à soumettre l'intérieur et, sans doute, les tribus de l'est de la province de Constantine.

Les Abd-El-Moumène, chefs du parti hafside à Constantine sont définitivement vaincus et les Oulad-Saoula, écartés. — Le départ du caïd Ramdan, appelé à Tunis, laissa, sans doute, Constantine sans troupes, car les Arabes relevèrent la tête et vinrent faire des r'azias presque sous les murs de cette ville. Vayssettes rapporte « qu'un jour le cheikh Abd-El-Kerim-El-Fegoun, étant sorti dans les environs de Constantine, en compagnie de son ami Abd-El-Latif, de son beau-frère,

alors mezouar ech-chorfa (1) et du caïd el-Djeïch (2), furent tous capturés par une bande d'Arabes pour se venger d'une r'azia que le gouverneur Turc avait faite précédemment sur eux (3). »

Au profit de l'anarchie, les partis relevèrent la tête. Les Ben Abd-El-Moumène étaient en quelque sorte maîtres de la région basse de la ville, c'est-à-dire du quartier de Bab-El-Djabia, où se trouve leur mosquée, et dont le carrefour porte encore leur nom ; quant à la faction turque, ayant à sa tête Abd-El-Kerim-ben-El-Feggoun, elle avait son centre à partir de la grande mosquée actuelle. Selon Vayssettes, ce personnage s'était appliqué, depuis son retour d'Alger, à rallier des partisans à l'autorité turque et avait obtenu l'adhésion des membres de la Djemâa (conseil), alors au nombre de 40. Mais la résistance du çof des conservateurs s'organisait et, en 1572, la révolte éclata, terrible, implacable. Elle fut réprimée avec la plus grande rigueur par les Turcs. « Les maisons des particuliers, dit Vayssettes, furent livrées au pillage, les enfants furent massacrés et les habitants, vaincus, durent plier sous le joug de l'étranger. » D'après une tradition recueillie par M. Cherbonneau (4), le chef de la famille Abd-El-Moumène, ayant été attiré au camp des Turcs, fut mis à mort en dépit de son caractère religieux. On dit même que son cadavre aurait été écorché et sa peau, bourrée de paille, envoyée à Alger en manière de trophée. Le rôle politique de cette famille est à peu près terminé et la domination des Oulad Saoula, ses protecteurs arabes, a pris fin. Le titre de cheikh El-Islam, qu'elle avait conservé encore, après avoir perdu celui d'Emir-Er-Rekeb, lui fut enlevé à cette occasion ou, comme le pense Vayssettes, à la suite de la révolte de 1568, et remis à son heureuse rivale.

Les Arabes Daouaouida se virent l'objet des faveurs

(1) Chefs des Cherifs.

(2) Chefs de troupes.

(3) p. 310-311.

(4) Annuaire de la Société archéologique, 1856-57.

de l'autorité, mais sans acquérir la puissance de leurs rivaux et cousins, les Oulad Saoula.

Cette fois, la dernière résistance du parti ancien était épuisée et le régime nouveau allait s'organiser.

Les Algériens demandent un roi à Charles IX. — Pendant que Constantine était le théâtre de ces graves événements, Euldj-Ali prenait, à la tête de la marine algérienne, une glorieuse part à la bataille de Lépante et obtenait, du sultan, la haute position de capitán-pacha. Son représentant à Alger, car il avait conservé le titre de beylerbeg, Arab-Ahmed, tenait la ville sous la terreur et les Beldis s'adressèrent à Charles IX pour le prier de leur donner un roi français, tandis que la corporation (Taïffe) des reïs se mettait en révolte, sous la direction du corsaire Mami Arnaute.

Don Juan d'Autriche rétablit, à Tunis, le hafside Mohammed, comme roi vassal. — L'année suivante (1573), Don Juan d'Autriche débarquait à Tunis, à la tête d'une armée de 20,000 hommes et occupait aussitôt la ville que les Turcs abandonnaient. Au lieu de raser les fortifications, comme le roi lui en avait donné l'ordre, il s'appliqua à les compléter et y établit une forte garnison sous le commandement du comte de Serbelloni. Mouleï-Mohammed, frère de Hameida, fut nommé, par les Espagnols, roi, en quelque sorte honoraire, et accepta le partage de l'autorité avec le comte chrétien, position humiliante que Hameida avait refusée au dernier moment. La garnison turque s'était retirée à Kairouane et placée sous le commandement du chef de cette ville, nommé Hidder. Ainsi, l'autorité espagnole hafside ne s'étendait guère au-delà de la région de la ville.

Les Turcs s'emparent de Tunis et mettent fin à la domination espagnole. — Mais, quelque précaire que fut cette occupation, c'était un échec pour la puissance ottomane et il fallait en atténuer l'effet. Au mois de juin

1574, le capitain-pacha, Sinane, parut devant Tunis, à la tête d'une flotte considérable et en entreprit le siège. Malgré le courage des défenseurs et les efforts des Porto-Carrero, Serbelloni et Zamoguerra, la ville fut prise, le 13 septembre, par les Turcs, qui mirent fin à l'occupation espagnole et à la dynastie hafside. Dès lors, la puissance ottomane est maîtresse incontestée de l'Ifrikiya et du Mag'reb central. Tripoli, Tunis et Alger sont le centre du pachalik, d'où relèvent un certain nombre de beyliks ou provinces, commandées par un bey.

Les documents européens vont nous faire entièrement défaut et cette indigence sera particulièrement déplorable en ce qui a trait à Constantine. Quant aux chroniques indigènes, elles se réduisent à des notes, la plupart sans date, et à quelques renseignements trouvés dans les actes et dont on ne peut tirer parti qu'en les rapportant à des faits connus ; mais nous surmonterons cette difficulté.

La peste à Constantine. — La peste désolait l'Afrique depuis plusieurs années. En 1582, elle fit, à Constantine, de nombreuses victimes.

En 1580, avait lieu la mort de Sidi Abd-El-Kerim-El-Feggoun, véritable fondateur de la puissance de cette famille. Un diplôme du pacha d'Alger, Djâfer, en date de fin août 1581, confère, à son fils Mohammed, la situation, les charges et les droits attribués à Abd-El-Kerim, c'est-à-dire, en outre de la haute fonction de Cheikh-El-Islam et d'émir-er-rekeb, celle d'imam de la Grande mosquée, chargé de prononcer la khotba, ou prône du vendredi, au nom du souverain, et d'administrer les biens habousés au profit de cet édifice. Il jouissait, encore de différentes prérogatives, telles que l'exemption d'impôts, de charges et de corvées de toute nature pour tous ses biens urbains et ruraux et ses serviteurs.

Principales familles de Constantine à la fin du XVI^e siècle. — Suivant, en cela, l'exemple de Vayssettes, nous indiquerons quelles étaient, à la fin du XVI^e siècle,

les principales familles de Constantine, en outre des Ben-Lefggoun et des Ben-Abd-El-Moumène, dont nous avons assez parlé.

Nous placerons, en première ligne, celle des Ben-Badis, qui a donné des légistes à Constantine depuis plus de six siècles (1). Nous avons déjà, du reste, eu occasion de citer ce nom plusieurs fois. La fonction d'Imam de la mosquée de la Kasba appartenait, presque exclusivement aux Ben Badis. Plusieurs ouvrages devenus classiques, les ont rendus célèbres. En 1552, un Hameïda ben Badis était encore cadi à Constantine (2).

Famille Ben-El-Attar, dont un des membres, le cheikh Abou-Abd-Allah-Mohammed, était cadi de la djemâa. C'était un homme fort instruit, élève du cheikh El-Ouezzan, dont nous avons parlé. Il mourut en 1536.

Famille Ben-El-Kemmad. Le cheikh Mohammed ben El-Kemmad fut cadi de la djemâa; c'était, également un élève du cheikh El-Ouezzane.

Famille Aourari.

Ces familles ont, presque toutes, des représentants dans notre ville à l'époque actuelle.

Citons encore :

Sidi-Barkate ben Saïd-El-Magraoui (cadi de la Djemâa);
Abou-l'Hassen-El-Merouani;
Si Ahmed ben Tefka;
Sidi-Mohammed ben Hassen.

Ces derniers étaient des étrangers qui semblent avoir disparu sans laisser de traces.

Nous avons tenu à citer ces noms pour relier le passé au présent. Il y a lieu de remarquer aussi qu'au XVI^e siècle, Constantine maintint sa renommée comme centre d'érudition. Le cheikh El-Ouezzane domine cette école qui a laissé des traditions non encore effacées.

(1) Un Houssein ben Belkacem ben Badis y est mort en 1299 (de l'ère chrétienne), avec le titre de cadi.

(2) La chute de cette famille a été complète.

Organisation et fonctionnement du gouvernement turc.—

Les détails dans lesquels nous sommes entrés au sujet de l'établissement de la domination turque à Alger et des premiers temps de son fonctionnement étaient nécessaires pour bien faire comprendre la nature de ce gouvernement dont Constantine va dépendre. Jusque vers la fin du XVI^e siècle, l'autorité ottomane dans cette dernière ville a subi bien des épreuves et son action a été fort précaire. C'est à partir de cette date que son administration commencera à devenir régulière ; il convient d'en examiner en détail les rouages et les procédés (1).

Nous savons que le royaume turc d'Alger a obéi, depuis Kheir-Ed-Dine, à des beylerbegs ou pachas, nommés par la Porte, sans que la durée de leur mandat et l'étendue de leurs pouvoirs fussent délimités ; à partir de la mort d'Euldj-Ali (1587), le gouvernement ottoman envoya à Alger des pachas, nommés seulement pour trois ans, généralement étrangers d'origine, auxquels la situation particulière d'Alger et de ses provinces était inconnue. Ne pouvant, en raison de la brièveté de leur mandat, avoir les longues pensées nécessaires à tout gouvernement, ils étaient condamnés fatalement à l'impuissance.

La taïffe des Reïs et la Milice contrebalancent ou dominant l'autorité des pachas. — C'est alors que les deux autres pouvoirs relevèrent la tête : la milice, pour laquelle les beylerbegs ont été souvent si durs, composée de soldats orientaux, les Yoldachs, qui ont fondé l'Odjak, véritable gouvernement avec ses règles d'avancement, son diwan (conseil), ses officiers et son agha (général) et la taïffe (corporation) des Reïs, audacieux corsaires qui entretiennent les affaires par des prises sur lesquelles le gouvernement prélève un droit. Les uns et les autres sont

(1) Les renseignements qui suivent sont pris en grande partie dans l'excellent travail de M. Vayssettes : « Histoire de Constantine sous la domination turque de 1517 à 1837. » — Société archéologique de Constantine 1867-68-69. — Les documents fournis par Cherbonneau, Féraud, Valsin-Estherhazzi, de Voulx, Berbrugger, de Grammont sont également mis à contribution.

des hommes bien sauvages, bien terribles, dont les passions lorsqu'elles sont surexcitées et la rivalité causent de grands dommages aux paisibles citadins. Et, cependant, ceux-ci les aiment pour leur bravoure, pour leurs prouesses, qui font subsister le règne de l'Islam et courbent, sous le joug, l'orgueil des Chrétiens.

Le pacha et les beys. — Le pacha d'Alger a, sous son autorité, toute l'Algérie actuelle, divisée en trois provinces (Constantine, Titeri et Oran), à la tête desquels il place des beys, assistés de quelques troupes régulières, chargées de faire respecter la domination turque aux Arabes et aux Berbères et de servir la redevance, ou denouche.

Nous ne nous occuperons que du beylik de Constantine.

Le beylik de Constantine. — Le bey, nommé par le pacha d'Alger, sans autre règle que son libre choix, est révocable de la même façon. C'est une position, en somme, assez précaire, bien que ses pouvoirs soient peu délimités et qu'il soit libre d'agir en maître absolu : un soupçon, suscité auprès du gouvernement central, un retard dans le versement du tribut (denouche), une révolte locale ou simplement l'arrivée d'un nouveau pacha avaient, en général, pour conséquence, le changement du bey. Dans cette première période, les Turcs appliquent strictement le principe de la brièveté du mandat. Nous verrons, à partir du XVIII^e siècle, les beys avoir, au contraire, de véritables règnes, quelquefois fort longs, et excédant presque toujours la durée de la souveraineté du dey, qui remplacera à Alger le pacha turc.

Fonctions du Bey. — *Le Denouche.* — *La Colonne annuelle.* — *Les Nouba.* — Nous avons dit que le bey exerçait, comme administration, un pouvoir à peu près illimité ; sa principale fonction, vis-à-vis du gouvernement, consistait à assurer le versement du denouche, qui devait avoir lieu, deux fois par an, au printemps et

à l'automne, par les soins de son khalifat. Tous les trois ans, le denouche du printemps était porté à Alger par le bey en personne. Chaque année, une colonne de 1.500 Turcs arrivait dans la province de Constantine pour appuyer la perception de l'impôt. C'était le service de la mehalla (colonne). Le cheikh El-Arab en conduisait une partie dans le Sahara. A l'automne, 1.250 Turcs de la colonne rentraient à Alger, et 250 passaient l'hiver à Constantine, soit à la Kasba, soit campés sur les bords du Remel ; ils formaient ce qu'on appelait la colonne d'hiver. Comme troupes régulières, en garnison permanente, le bey ne possédait guère plus de 300 hommes divisés en 20 sefara (sections), qui allaient former les garnisons (nouba) de l'intérieur ou du littoral ; elles étaient relevées chaque année.

Le denouche ; sa composition. — Le denouche était une lourde charge, dont la composition a varié selon l'état de fortune des populations et l'exigence des pachas. Voici un aperçu du denouche ordinaire, porté à Alger par le khalifa :

100.000 réaux bacita en espèces, (soit environ 250.000 francs) ;

50 juments ;

100 mulets ;

300 bœufs ;

3.000 moutons ;

Plus 20 outres de beurre fondu, 20 charges de mahouer (couscous fin), du blé préparé en *frik* (moissonné encore vert et concassé), des dates, des olives, des peaux de bêtes féroces, des burnous et haïks du Djerid, des calottes de Tunis et divers autres produits de toute nature.

Il fallait une véritable expédition pour transporter tout cela à Alger. Le khalifa ou lieutenant du bey la dirigeait et devait remettre une partie de ce tribut aux pachas et aux grands officiers ; puis il rentrait et ramenait avec lui, au printemps, la colonne. Il rapportait au bey la confirmation de son pouvoir ou accompagnait son successeur. Dans le premier cas, le bey allait au-devant de la colonne

à son retour, jusqu'à la Meçolla, derrière le Koudiat ; le khalifat mettait alors pied à terre et remettait à son maître la pelisse d'honneur, puis on rentrait en ville aux acclamations du peuple et au son des tambours.

Le denouche triennal, que le bey allait porter en personne était beaucoup plus important.

Ces colonnes ne passaient pas par la plaine : elles suivaient la route de la montagne et avaient des bivacs déterminés, *ou Konak*, dont le premier était Bine-El-Beguirate, sur le versant du Chettaba ; puis, Djemila, Sétif, les Bibans, où, quand les Kabiles étaient en révolte, le Hodna, Mecila et Sour-El-R'ozlane (Aumale). En temps ordinaire, un tribut important était donné aux indigènes de la région des Bibans pour avoir le libre passage.

Populations. — Caïdats. — L'autorité du bey s'exerçait sur toute la province de Constantine, telle qu'elle est actuellement délimitée, sauf à l'ouest, où elle s'avançait jusqu'à Beni-Mansour, mais sans comprendre la vallée de l'Oued-Sahel, ni Bougie.

Les populations arabes ou berbères étaient divisées en tribus ayant à leur tête un caïd, ou grand cheikh, nommé par le bey. Les tribus se subdivisaient en fractions, commandées par un cheikh, et les fractions, en douars, sous l'autorité pour ainsi dire morale du plus âgé ou du plus puissant. Le caïd administrait en maître sa tribu, s'appliquant à la maintenir dans l'obéissance et à exiger d'elle le paiement de l'impôt.

Les principaux caïds exerçant sur la province une influence ressentie tout d'abord à Constantine étaient :

1° Le cheikh El-Arab, commandant les tribus arabes du Zab et du Hodna, parmi lesquelles les Daouaouida, et venant estiver au sud de la plaine des Abd-En-Nour ;

2° Le caïd des Harakta (ou El-Haoussi), qui avait sous son autorité toutes les tribus (la plupart chaouia ou arabisées), de la région d'Aïn-Beïda ;

3° Celui des Henancha, Berbères arabisés établis entre Tébessa, Souk-Ahras et Guelma, puissante tribu, alliée

aux Chabbia, et dont le chef venait camper aux sources d'Aïn-Fesguia ;

4° Celui des Zemoul, tribu militaire dont nous allons parler et qui occupait entre le Guérioun et le Nif-en-Necer le territoire avoisinant Aïn-M'lila ;

5° Celui des Abd-En-Nour (tribu formée de partie des Berbères Sedouikech), dans la plaine de ce nom ;

6° Celui du Ferdjioua, qui tenait tout le pays montagneux traversé par la route de Sétif, laquelle ne suivait pas alors la plaine.

Ajoutons à ces chefs, le cheikh des Oulad-Mokrane, dans la Medjana, et un grand nombre d'autres cheikhs, dont nous n'aurons pas à nous occuper particulièrement.

Enfin, des caïds commandaient les villes de Mila, Tébessa, Mecila et Zemmoura.

Les Zemoul (tribus militaires). — Nous avons vu que la force militaire proprement dite des Turcs se réduisait à un bien faible effectif ; pour y remédier les beys, à l'imitation de ce qui fut fait dans la province d'Oran, formèrent une tribu militaire composée d'éléments hétérogènes, qu'ils établirent en Zemala, dans la plaine d'Aïn-Melila, et dont les membres, appelés Zemoul (pluriel de Zemala), devaient le service militaire. Le caïd les commandait avec l'assistance de chaouchs et ils devaient marcher à toute réquisition. Ils recevaient en compensation des terres et diverses faveurs, telles que exemptions d'impôts, sans parler du butin qu'ils rapportaient de leurs expéditions. Cette tribu arriva à fournir jusqu'à 500 cavaliers ; mais sa formation n'eut lieu que plus tard.

Daïra et Zouaoua. — En outre de cette tribu militaire, les Turcs avaient à leur service des Daïra, cavaliers ou hommes de guerre, formant des groupes, dans diverses autres tribus, notamment à Sera (près de Mila), à l'Ouad-Bou-Slah (Ferdjioua), à l'Ouad-Zenati et aux environs de Constantine. Ils obéissaient à un officier portant le nom d'agha de la Deïra.

Enfin, les Kabiles fournissaient, sous le nom de Zouaoua, des mercenaires qu'on enrôlait selon les besoins.

Telles étaient les ressources générales dont disposait le bey, au point de vue militaire.

Le bey et ses fonctionnaires directs. — Ce vice-roi siégeait à Dar-El-Bey, dans ce vaste ensemble de constructions que les anciens Constantinois connaissaient bien et qui a été remplacé par l'immeuble de la Société portant ce nom. Il avait, comme principaux fonctionnaires, pour l'assister :

1° Le khalifat, son bras droit, chargé de tous les détails de l'administration et notamment de la remise du denouche à Alger, deux fois par an ;

2° Le neggad ou trésorier, chargé de toute la partie financière ;

3° Le bach-kateb, premier secrétaire ;

4° L'agha de la deïra, ou chef des cavaliers dont nous avons parlé ;

5° Le bach-seïar, chef des courriers, chargé d'assurer le transport des dépêches ou de les remettre à personne ;

6° Le bach-saïs, directeur des écuries et jumenteries ;

7° Enfin les deux chaouchs El-Koursi (ou du trône), chargés de protéger le bey, de transmettre ses ordres ou ses paroles au peuple et aussi d'exécuter, comme bourreaux, ses sentences.

Il faut ajouter à cette énumération le kaïd Ed-Dar, sorte de maire de la ville dont nous parlerons plus loin et certains kaïds, tels que ceux des Zemoul et des Harakta, qui concouraient à fermer le groupe des fonctionnaires du gouvernement, le makhezen entourant le bey.

Au dessous d'eux, gravitaient un grand nombre d'autres fonctionnaires, tels que :

L'agha des spahis ;

Le bach-allam, ou premier porte-étendard ;

Le bach-tobbal, chef des tambours et de la musique de guerre ;

Le bach-Mekaheli (chef fusillier) chargé de porter les armes du maître, etc.

Enfin, parmi les fonctionnaires du palais, le plus important était le kaid-el-maksoura, sorte d'intendant, puis le kaid-es-siouana, chargé de porter le parasol, le kaid-es-sebsi et le kaid-et-tassa, l'un portant la pipe, l'autre la tasse en argent pour le voyage; enfin, le bach-kaouadji, seul chargé de servir le café.

Revenus du Beylik. — Les revenus du Beylik se composaient :

1° Du produit des azels, ou terres domaniales, fort nombreuses aux environs de Constantine, et qu'on affermaît à des tenanciers à raison de tant par charrue (djabda). C'était le hokor;

2° De la dîme (achour), impôt prélevé sur le produit de la culture des céréales et que l'on percevait en nature ou en argent;

3° De la chebka ou contribution en paille;

4° De la gherama (ou lezma), impôt ou capitation frappant les nomades ou les gens des oasis;

5° De tous les revenus des biens beylicaux;

6° Et, enfin, de tous les droits d'investiture, amendes, confiscations, etc., revenant au makhezen.

Administration de la ville. — Examinons, maintenant, l'organisation propre de Constantine.

A la tête de son administration, est le kaid Ed-Dar, fonctionnaire important dans le makhezen, et ayant, à l'égard de la ville, les attributions d'un maire, pour tout ce qui se rapporte à la police, la sécurité, la gestion des finances plus un droit de juridiction, pour ainsi dire correctionnelle, sans contrôle.

Il a comme principaux auxiliaires :

Le kaid El-Bab, chargé de la perception des droits d'entrée, position qui, d'après Cherbonneau, s'affermait, moyennant un revenu atteignant 15,000 francs. Il se tenait à l'entrée des souk, où l'on accédait par la porte Bab-

El-Ouad, devenue porte de la Brèche, et qui ont fermé l'entrée de la rue Rouaud, tombée depuis dans la place Valée; il avait des agents aux portes Djabia et El-Kantara.

Le kaïd Es-Souk, directeur des marchés, centralisait la perception des droits.

Le kaïd Ez-Zebel, chargé de l'enlèvement des immondices de la ville.

Le kaïd Kasba, chef de la police, ayant son autorité des kobdjia, ou agents, chargés de surveiller les mœurs et d'assurer la sécurité.

Le berrah, crieur public, transmettant au peuple les ordres de l'autorité.

Le bach-hammar, chef convoyeur, chargé de fournir les moyens de transport pour les colonnes.

Enfin, l'oukil du beit-el-mal, administrateur des biens en déshérence et des fondations pieuses, chargé, en cette qualité, de l'entretien des mosquées et de la fourniture des secours aux indigents, ainsi que de l'ensevelissement des morts. Ce fonctionnaire était plutôt beylical que communal (1).

Mosquées et fonctionnaires religieux. — Les nombreuses mosquées de Constantine étaient desservies par des imam appartenant, souvent, à la famille du fondateur. L'imam de la Grande Mosquée et celui de la Kasba étaient nommés par le bey. Ces fonctionnaires avaient, sous leurs ordres, tout un personnel de lecteurs, de moueddens, de chaouchs et étaient entretenus au moyen des immeubles *habousés* (affectés pour toujours) à l'établissement religieux. Souvent, des écoles étaient attenantes à ces mosquées (2).

Deux mufti, l'un pour le rite maleki, l'autre pour le rite hanafi, étaient chargés de rendre des décisions ou

(1) Ces documents sont extraits : de Federderman et Aucapitaine, « Organisation du beylik de Titeri ». — Vayssettes, « Histoire de Constantine ». — Valsin-Estherazy, « Domination turque ». — De Grammont, « Histoire d'Alger », etc.

(2) Voir à la fin du Chapitre VIII, l'énumération des mosquées et zaouïa de Constantine.

consultations (fetoua), sur les questions relatives à la religion ou au statut personnel.

Enfin, le Cheikh-El-Islam était le chef spirituel de la religion.

Les cadis et la justice. — Deux cadis, un pour chaque rite, étaient chargés de rendre la justice civile et religieuse. Un medjelès (tribunal), composé de deux cadis et des deux muftis, se réunissait, tous les vendredis, sous la présidence du bey ou de son délégué et statuait soit en appel des décisions du cadi, soit directement, sur des questions d'une haute importance.

Procédés de gouvernement des Turcs. — Telle était l'organisation de ce petit état, organisation ingénieuse, qui fournit aux Turcs le droit de se maintenir près de trois siècles à Constantine, avec des forces très minimes, en pourvoyant à ses dépenses et en envoyant à Alger un tribut annuel relativement considérable. Nous devons faire remarquer que ce tableau est l'organisation complète, telle qu'elle pouvait être au milieu du XVIII^e siècle; mais, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à la fin du XVI^e, l'administration est beaucoup plus simple et tous les rouages s'ajouteront ou se perfectionneront peu à peu.

La rigueur des répressions, les avantages faits aux chefs locaux et l'emploi des auxiliaires indigènes furent les principaux moyens de gouvernement des Osmanlis. Mais ils se servirent en outre, avec une grande habileté, des marabouts établis dans les régions de l'intérieur, leur accordant des exemptions, des avantages et des honneurs de toute sorte. Ils s'en firent ainsi des auxiliaires dévoués, maintenant les populations par leur ascendant religieux et tenant les Turcs au courant de tout ce qui se passait en pays indigène. Enfin, tout en se servant des grands chefs arabes, ils s'appliquèrent à exploiter leurs rivalités, en les opposant les uns aux autres, et veillèrent avec un soin jaloux et une complète indépendance morale à ne pas les laisser devenir trop

puissants. Malheur à quiconque donnait, à tort ou à raison, de l'ombrage au bey : les jours de l'imprudent étaient comptés et sa puissance s'effondrait avec fracas, le jour où il tombait dans le piège à lui tendu.

Les relations politiques du beylik de Constantine avec les puissances européennes furent nulles, mais les affaires commerciales prirent un nouvel essor par la concession faite à la France, en 1561, du droit d'établir des comptoirs à La Calle, à Bône, à Kollo. Une Compagnie languedocienne obtint ce privilège et fonda, près de La Calle, un établissement nommé « Le Bastion de France », qui subit de nombreuses vicissitudes et dont nous aurons souvent à parler. Les Génois avaient également des privilèges anciens, notamment à Bône, à Stora et à Kollo ; ils conservèrent pendant longtemps des relations avec Constantine, où ils eurent souvent des représentants. Les Français dirigeaient la pêche du corail et échangeaient des marchandises de leur pays contre les produits locaux.

CHAPITRE VI

Constantine sous les beys turcs. — Première période. — 1600-1771

Constantine au commencement du XVII^e siècle. — Nous allons reprendre maintenant le récit des faits historiques proprement dits ; nous sommes bien pauvres en documents sur les premières années du XVII^e siècle. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que l'autorité locale était encore bien précaire, que la Kabilie ne cessait d'être en révolte et que malgré plusieurs expéditions ayant eu des chances diverses, la route d'Alger fut sans cesse interceptée au passage des Portes de Fer, ce qui décida les Turcs à suivre la voie de l'Ouad-Okheris et de Sour-El-R'ozlane, plus au sud.

Amokrane, de la Kalâa des Beni-Abbès, était mort vers la fin du siècle précédent, dans un combat contre les Turcs, à Bouira. Son fils, Nacer, n'avait nullement le caractère belliqueux ; il licencia les troupes et abandonna les conquêtes de son père. Dès lors, les régions au sud de Constantine retombèrent sous l'autorité du cheikh El-Arab, vassal des Turcs. Bientôt, Nacer fut assassiné par les siens et, du royaume des Mokrane, il ne resta momentanément que le souvenir.

Peste et famine. — Pillage de Bône par les Toscans. — Les Anglais à Stora et à Kollo. — La peste ne cessa de ravager le pays pendant le premier tiers du siècle et fut accompagnée, de 1603 à 1612, d'une grande sécheresse entraînant à sa suite la famine.

Au mois d'août 1607, Bône fut attaquée par des chevaliers Toscans, de Saint-Etienne, montés sur neuf galères et cinq transports avec 2.000 hommes de troupes. Le connétable Piccolomini, qui commandait l'expédition, s'empara facilement de la ville de Bône, mais ne put empêcher la garnison de se réfugier dans la citadelle. Le bey de Constantine, Mohammed ben Farhat, étant accouru à son secours, fut vaincu et tué dans une action qui coûta la vie à 470 de ses hommes. Les chrétiens se rembarquèrent alors tranquillement, en emportant un butin considérable.

Vers la même époque, une Compagnie anglaise (la *Turkey-Company*), établissait des comptoirs à Stora et à Kollo, malgré les protestations de nos consuls, excipant des privilèges antérieurs accordés à la France (1).

Enfin, c'est vers 1608 que les Morisques, définitivement expulsés de l'Espagne, apportèrent en Afrique, et notamment à Tunis et à Bône, leur industrie et leur civilisation. Ils transformèrent la banlieue de ces deux villes par leurs plantations d'oliviers et il est probable que Constantine profita de leurs procédés et rentra dans la voie de la civilisation.

Empiètements des Turcs de Tunis. — *Les Ben-Chennouf et les Harrar.* — Cependant, à Alger, les pachas se succédaient, absorbés par le soin de réprimer les révoltes; la surveillance de la course, qui avait repris de plus belle, même contre la France, à la suite de diverses fâcheuses affaires, telles que celles des canons de Dansa ou du massacre de l'ambassade turque à Marseille, et par les guerres contre les Kabiles, à l'est, ou les Espagnols, à l'ouest. La province de Constantine demeurait bien abandonnée et, comme un dey intelligent et énergique, nommé Youssef, était maître de l'autorité à Tunis, il en résultait des empiètements incessants sur les frontières. En 1614, un premier traité, fixant la limite res-

(1) De Grammont : Alger sous la domination turque, p. 148.

pective à l'Ouad-Serat, affluent de la Medjerda, fut signé entre les deux puissances.

Ces difficultés, pour les limites, étaient, en général, soulevées par deux familles indigènes rivales, les Ben-Chennouf, soutenus par les Oulad-Saoula, dont nous avons raconté l'action à Constantine, alliés aux Oulad-Saïd de la Tunisie, et les Harrar, seigneurs des Henancha, retranchés dans la forteresse de Kalaat-Senane, à l'est de Tébessa.

Succès de la taïffe des reïs à Alger. — Vers 1617, l'Algérie se trouvait en pleine anarchie : les établissements du Bastion de La Calle venaient d'être pillés pour la seconde fois et, en vain, le gouvernement de Louis XIII avait essayé de relever, par les traités ou par la force, ce comptoir. Le massacre des ambassadeurs turcs à Marseille, en 1620 (1), avait achevé de gâter les choses : une insurrection avait éclaté à Alger, à l'instigation des reïs ; plusieurs pachas avaient été mis à mort ; la taïffe, seule maîtresse du gouvernement, s'était livrée à tous les excès et l'anarchie avait gagné les provinces de l'est.

Guerres entre les tribus de la province de Constantine. — Dans ces conjonctures, le bey de Constantine, Hassen, était mort (1622). Les luttes continuaient de plus belle dans l'intérieur. Les Harakta, Nemamcha et Henancha, tribus occupant le sud-est de la province, avaient formé, avec les Chabbia, alliés aux Dréid, une ligue contre la prépondérance des Daouaouida, commandés par la famille des Bou-Aokkaz, ayant, parmi leurs fractions, celles des Oulad-Saoula, dont l'influence, bien diminuée, se faisait encore sentir à Constantine. Des luttes avaient eu lieu, entre ces rivaux, dans les plaines situées au midi de cette ville, vers Aïn-Melila ; et le Bou-Merzoug avait fini par former la limite respective des terrains de parcours de ces tribus.

(1) Voir le récit de cet événement dans notre « Histoire de l'Afrique septentrionale, T. III. »

Guerre entre les pachas d'Alger et le dey Yousof, de Tunis. — Traité de délimitation. — En 1626, un pacha hardi et guerrier, du nom de Kosrou, finit par rester maître du pouvoir à Alger et exécuta une première campagne dans la région kabile. La peste l'enleva en 1627; son successeur, Houssein, averti des empiètements commis par les Ben-Chennouf, du côté du Kef, invita le gouvernement tunisien à les faire cesser. Mais le dey, Youssef, entendait ne recevoir d'ordre de personne et l'on se prépara, de part et d'autre, à la guerre. En 1628, l'armée algérienne prit la route de l'est et, ayant rallié les forces de Constantine, marcha dans la direction du Kef. Thabet ben Chennouf, appuyé par une armée tunisienne et par les contingents des Oulad-Saïd, parvint à attirer les Algériens dans un terrain choisi et à leur infliger de grandes pertes. Ces derniers se disposaient à traiter, lorsque Ben-Chennouf et les Oulad-Saïd, faisant défection, abandonnèrent les troupes tunisiennes, qui furent facilement écrasées par leurs ennemis, au lieu dit Es-Settara (mai 1628).

Un traité intervint alors entre Tunis et Alger. En voici les principales dispositions : « 1° L'Ouad-Serat continuera à former la limite du sud entre les deux Etats ; « 2° Le poste situé en avant du Kef qui avait motivé la « rupture, sera démoli par les Tunisiens ; 3° A partir de « l'Ouad-Serat, la limite sera formée par l'Ouad-Melleg, « puis par divers points, jusqu'à la mer ; 4° Enfin, tout « sujet allant s'établir au-delà de la frontière perdra « sa nationalité et passera sous la protection de l'autre « Etat (1). »

Traité de Napollon entre la Régence et la France. — Dans cette même année 1628, Sanson de Napollon, envoyé de la France, obtenait, du gouvernement d'Alger, la signature d'un traité de paix perpétuelle, qui devait être aussi éphémère que les précédents, et le rétablissement des concessions de La Calle, dont il reçut la direc-

(1) Rousseau : Annales Tunisiennes, p. 45, 46.

tion. Bientôt, cet habile et courageux Français vint relever lui-même les constructions du Bastion de France et rouvrir les comptoirs de Bône. Le commerce de la province, avec Marseille, prit un nouvel essor et il n'est pas douteux que Constantine n'en ressentit les heureux effets.

Ravages de la peste. — La peste, dont l'invasion était si fréquente à cette époque, reparut en 1634 et fit de nombreuses victimes à Constantine, notamment parmi les familles Ben-Nâmoun, Ben-Mecebbeh et Ben-Abd-El-Moumène. L'année suivante, le cheikh El-Islam-Mohammed, fils d'Abd-El-Kerim-El-Feggoun, mourait en revenant du pèlerinage à El-Mouilha (Egypte). Son fils, Abd-El-Kerim, devait lui succéder dans ses charges et emplois et nous aurons à en parler plus loin. Enfin, le caïd El-Djeïch, général des troupes, Mohammed ben Hassein, cessait de vivre le 1^{er} octobre 1636.

Mais les épidémies n'étaient pas le seul mal dont souffrait le pays : les révoltes, la guerre allaient, pendant de longues années, faire rage dans toute la province. En 1631 et 1632, le pacha Hammouda sut tirer vengeance de la trahison des Ben-Chennouf et des Oulad-Saïd avec le concours de leurs rivaux les Henancha. Taïeb ben Chenouf fut tué, sa famille disparut du pays, et les Oulad-Saïd furent traités de la manière la plus dure. Il fut même défendu de leur vendre des armes.

Destruction du Bastion de France. — Révoltes générales. — En 1633, Sanson Napollon, étant parti du Bastion avec quelques hommes déterminés, dans le but d'enlever, par un coup de main, l'île de Tabarka aux Lomellini de Gênes, périt dans cette expédition.

Quelques temps après, un pacha, parti de Constantinople, ayant été enlevé par des corsaires français, l'amiral Ali-Bitchenin, chargé de tirer vengeance de cet affront, partit d'Alger, vint détruire les établissements de La Calle et ramena 317 Français prisonniers. Le commerce, avec la province, fut de nouveau interrompu. Le trouble économique qui en résulta se fit sentir jusque

dans le sud et augmenta l'anarchie causée par les luttes et les rivalités entre tribus. Les Daouaouidas, qui se posaient, pour ainsi dire, en protecteurs des Turcs, se firent remarquer, surtout par leurs exigences.

Un Turc, du nom de Mourad, était alors bey de Constantine. Au mois de juin 1637, il était, avec la colonne de printemps, au Kenak (campement), situé sur les bords du Remel, à l'endroit où se trouve actuellement le polygone de l'artillerie, lorsqu'il vit arriver le cheikh El-Arab, Mohammed ben Sakheri ben Bou-Aokkaz, chef des Daouaouida, accompagné de son fils et d'un groupe de personnages influents. La conduite de ces Arabes, avons-nous dit, était fort louche depuis quelque temps; le bey les retint et écrivit au pacha à Alger pour lui signaler ses griefs et demander l'autorisation de faire un exemple sur eux. Ali-Pacha ayant donné son approbation, tous les chefs arabes furent saisis, exposés dans la tente des criminels et, enfin, décapités. Les têtes des hommes de sa suite furent accrochées ignominieusement sur les remparts de Constantine.

Révolte de Ben-Sakheri. — Il ravage les environs de Constantine. — Ce guet-apens causa une émotion considérable, à laquelle répondit le cri de guerre d'Ahmed ben Sakheri, frère de la victime. On s'organisa en hiver, on négocia des trêves et des alliances avec les tribus jusqu'alors ennemies et, au printemps, suivant (1638), la révolte éclata dans toute la province. Bientôt, Ahmed ben Sakheri marcha sur Constantine, à la tête de forces considérables, défit les troupes et les volontaires qui étaient sortis à sa rencontre et, après leur avoir tué 25 hommes les força à se réfugier derrière leurs murailles. Puis, passant sous les remparts de la ville, il descendit la vallée et, porta le ravage et la dévastation dans toute la région comprise entre El-Menia (le pont d'Aumale) et le Hamma supérieur; les arbres furent coupés et les gourbis incendiés dans cette vallée si fertile; pendant trois jours l'incendie promena ses lueurs sinistres par toute la

région de l'Oued-Ziad et du Hamma, jusque vers Mila. Le feu s'avança au pied des rochers de Constantine, à l'endroit dit Hofret Sanhadja (au pied du Djebel-Mecid).

Défaite des Turcs par Ben-Sakheri. — Cependant Mourad-Bey avait réclamé instamment au pacha d'Alger des secours et bientôt le caïd Youssef partit de cette ville, avec un corps de 200 tentes, soit environ 4.000 hommes. Le bey, de son côté, disposait de 2.000 soldats et d'auxiliaires indigènes assez nombreux. Il quitta Constantine, à la tête de ses forces et s'avança vers l'ouest. Ben-Sakheri s'était retiré dans la direction de Mila et retranché aux environs de Guédjal, entre cette localité et Setif. Là, il avait appelé à lui les Arabes du sud et de l'ouest. Le 20 septembre, les Turcs d'Alger qui avaient concerté leur mouvement avec la colonne de Constantine, attaquèrent bravement Ben-Sakheri, comptant sur l'effet ordinaire de leur discipline et des armes à feu contre des gens qui combattaient tumultueusement avec des lances et des sabres, tandis que Mourad le chargeait sur ses derrières. Mais, soit que son assaut ait été mollement conduit et que, comme le caïd Youssef le reprocha au bey, il eût abandonné presque aussitôt les Turcs d'Alger, à leur malheureux sort, ceux-ci, après avoir déchargé leurs armes, dont l'ennemi abrita derrière les lignes de chameaux, évita en partie l'effet, ne tardèrent pas à être écrasés par des nuées d'Arabes, qui en firent un véritable carnage. Les débris de cette colonne rentrèrent en désordre à Alger et leur chef accusa hautement Mourad-Bey de trahison.

Nouvelle défaite des Turcs en Kabilie. — La victoire restait aux rebelles. On ignore ce que fit alors le bey de Constantine, mais il est probable qu'il vint couvrir cette ville ; s'il faut en croire la chronique du père Dan (1), il déclara, pour justifier sa conduite, que le caïd Youssef

(1) Histoire de Barbarie (éd. 1649).

avait traité secrètement avec Ben-Sakheri et devait le livrer à ce dernier.

Dans le courant de l'année suivante (1639), une nouvelle colonne partit d'Alger, d'après le même auteur, pour venger le désastre de Guédjal. Mais elle se fit cerner dans les montagnes kabiles, et là, manquant d'eau et de vivres, dut accepter l'intervention d'un marabout, et encore celui-ci n'obtint-il le salut des Turcs qu'en faisant signer, au caïd qui les commandaient, un humiliant traité. Les Turcs s'obligeaient, par cet acte, à rentrer à Alger, à renoncer à toute vengeance et, — chose qui mérite particulièrement l'attention — à rétablir le Bastion de France. Si ces faits s'étaient passés à l'est ou au nord de Constantine, on pourrait le comprendre; mais nous avons peine à admettre que, dans la Kabilie orientale, où probablement la colonne se trouva bloquée, on s'intéressât à ce point aux établissements de La Calle. Si cela est exact, il faut reconnaître l'action des Bou-Aokkaz et autres grands chefs de notre province. Peut-être le descendant des Mokrani, Sidi-Betteka, qui avait vengé le meurtre de son père en triomphant des Beni-Abbès et s'était établi définitivement dans la plaine de la Medjana, avec ses Hachem, était-il allié à Bou-Aokkaz et avait-il reçu de lui des ordres en conséquence.

Quoiqu'il en soit, un gentilhomme de la chambre du roi, nommé du Coquiel, obtint du diwan d'Alger, dès la fin de cette année 1639, l'autorisation de relever les établissements du Bastion et ses dépendances et le 7 juillet 1640, il signait, au nom de la France, le traité qui consacrait ce nouveau droit, mais qui, malheureusement, ne fut pas ratifié par Richelieu.

Extinction de la puissance des Chabbia. — Mouvements nouveaux des tribus. — Pendant ce temps, Ben-Sakheri était toujours maître de la plus grande partie de la province et établissait solidement son autorité dans le Hodna, le Zab, et les régions situées au nord de ces plaines et servant de pâturages d'été aux tribus sahariennes; il expulsa définitivement, de la province, avec l'aide des

Henanecha diverses tribus, telles que les Khoumir et les Nehed, anciens collecteurs d'impôts; les Chabbia, dans le sud, qui furent rejetées en Tunisie. Allié à Khaled ben Ali, chef des Henanecha, il aida celui-ci à anéantir pour toujours la puissance des Chabbia et à repousser les débris, de ceux-ci et leurs alliés, les Dreid, vers Tébessa. Ainsi ces chefs féodaux remaniaient à leur gré la carte de la province, distribuaient des diplômes, contractaient des alliances, et le bey de Constantine, si toutefois il était encore en fonctions, assistait à tout cela sans pouvoir même faire entendre sa voix.

Le pacha d'Alger s'appuie sur les marabouts de la province. — Le pacha d'Alger, Youssof, soutenait alors une guerre malheureuse contre les Kabiles du Djerdjera; cependant, il ne perdait pas de vue la province de l'est et, ne pouvant y agir directement, il écrivait aux marabouts influents pour tâcher de les gagner à la cause turque, politique toujours usitée à leur égard et à laquelle ils durent de grands résultats. Vayssettes reproduit plusieurs de ces lettres, adressées au marabout Ben-Sassi, de Bône, et préjuge avec raison que les autres personnages religieux en reçurent de semblables.

Le pacha Youssof à Constantine. — Il paraît certain qu'en 1641, le pacha Youssof dirigea lui-même une expédition dans la province de Constantine. Selon Vayssettes qui, malheureusement, n'indique pas la source de ce renseignement, « il fit partir par terre une partie des troupes, tandis que lui-même, avec son camp particulier, prit la voie de mer. Il débarqua à Bône et, de là, marcha sur Constantine où les Oulad Abd-El-Moumène avaient reformé le parti de la résistance. S'étant rendu maître de la ville, il y séjourna, — nous dit une chronique, — pendant près d'un an. Il en repartit après avoir laissé une garnison turque et remis les Abd-El-Moumène en place et se mit à la poursuite du cheikh Ahmed ben Sakheri qui, avec les Arabes révoltés, était toujours maître du sud de la province. Sur son passage,

il brisa toutes les résistances, mit en déroute tout ce qui ne s'enfuit pas à son approche, ou ne vint pas faire acte de soumission (1). »

Nous regrettons vivement de ne pas connaître la chronique dans laquelle Vayssettes a puisé ces renseignements, en raison surtout de l'estime particulière dans laquelle nous tenons cet historien. Il est impossible, en effet, de ne pas faire remarquer que, d'après tous les documents connus, l'expédition de Youssof en 1641 fut peu glorieuse et qu'il rentra à Alger, en 1642, sans avoir obtenu de résultats sérieux. Enfin, la restauration des Ben-Abd-El-Moumène dans leurs privilèges, à Constantine, nous semble plus que douteuse, alors que ces marabouts s'étaient toujours posés en adversaires des Turcs, tandis que les Ben-El-Feggoun leur montraient une fidélité inaltérable et, qu'en 1639, le pacha Ali, prédécesseur de Youssof, délivrait, à Sidi-Abd-El-Kerim, un diplôme que nous possédons, où il est dit : « ...L'auto-
« risons à faire retentir les timballes, à emmener les
« Musulmans selon l'usage ancien, et à être le courrier
« (Rokkas) du Prophète. Personne ne lui suscitera de
« difficultés. Nous lui recommandons, etc... d'être bien-
« veillant pour les compagnons et ceux qui désirent se
« rendre à la maison antique, de conformer sa marche à
« la leur et de ne pas protéger les uns à l'exclusion des
« autres, etc. (2). »

Guerre civile à Constantine. — Aux renseignements qui précèdent, Vayssettes ajoute, sans indiquer davantage ses sources : « Le 12 octobre de cette même
« année 1642, de nouveaux troubles éclatent à Constan-
« tine entre les habitants, les Turcs qui composent la
« garnison et les Oulad Sidi-Abd-El-Moumène. Pendant
« deux jours, on se bat dans les rues, sans interruption.
« Vingt-quatre combattants atteints par les balles y
« trouvent la mort. Les Abd-El-Moumène, refoulés dans

(1) Recueil de la Société archéologique de Constantine 1867, p. 349.

(2) Voir les diplômes de cette famille que nous avons publiés en 1879.

« leur quartier, sont contraints de se renfermer dans
« leurs maisons. La porte El-Djabia est barricadée afin
« de couper toute communication avec le dehors et
« d'empêcher les populations de la banlieue de venir à
« leur secours. Enfin, la lutte cessa et les barricades
« sont enlevées, grâce à l'intervention des magistrats et
« des gens de paix qui s'interposent entre les partis. »

Quelle que soit l'authenticité des renseignements fournis par l'auteur que nous citons, nous ne pouvons y voir qu'une tentative désespérée de la famille Abd-El-Moumène et de ses partisans. Dans tous les cas, il en résulte la preuve de l'anarchie à laquelle le pays était en proie. Dans les années suivantes, la peste, la sécheresse, la famine vinrent ajouter leurs angoisses à ces maux.

Le bey Farhate, fils de Mourad, à Constantine. — Paix avec les tribus. — En 1647, la population de Constantine, lasse de cette succession de maux, voulut assurer au moins sa sécurité et écrivit au pacha d'Alger pour lui demander un bey. Elle présenta comme le plus capable de remplir cette fonction, Farhate, fils de Mourad-Bey, et le pacha ratifia ce choix. Ainsi, l'autorité turque recouvra toute sa force à Constantine, à partir de l'année 1647. Mais, en même temps, une transaction paraît avoir été conclue entre les Osmanlis et les grands chefs arabes; c'est à ce prix, sans doute, que la paix fut faite avec Ben-Sakheri; nous disons, sans doute, car rien ne l'établit d'une manière certaine et il est même possible que ce chef continua à vivre dans une indépendance plus ou moins complète; mais l'hostilité ouverte avait certainement cessé.

Les Henancha avaient été vaincus en 1644 par les troupes tunisiennes, commandées par Mohammed-Pacha. Leur chef, Khaled, s'était vu forcé de reconnaître l'autorité de Tunis et avait, paraît-il, entraîné la famille Bou-Aokkaz dans sa soumission. Trois grands feudataires indigènes : les Harrar à l'est, seigneurs des Henanecha; les Bou-Aokkaz, chefs des Daouaouida, grands cheikhs des Arabes du sud et les Ouad-Mokrane,

seigneurs de la Medjana, à l'ouest, reçurent une investiture officielle du gouvernement turc. Lorsqu'un nouveau bey venait prendre le commandement à Constantine, ces grands feudataires étaient convoqués au campement, près de l'Ouad-Remel, dont nous avons parlé, et recevaient, des mains du délégué du pacha, les caftans d'investiture constatant le renouvellement de leurs pouvoirs (1).

Le gouvernement de Farhate-Bey a été considéré par les indigènes de Constantine comme le vrai point de départ de la domination turque dans cette ville. Son action ferme et, en quelque sorte, paternelle, paraît avoir eu pour résultat de rétablir la paix parmi une population laborieuse et active que de longues années d'anarchie avaient profondément troublée. Appuyé particulièrement sur la famille El-Feggoun, à laquelle il renouvela l'octroi de privilèges, notamment le droit de percevoir la dîme sur les tapis et bois de construction venant de l'Aourès (2), il maintint à l'écart le çof des Abd-El-Moumène et cette famille perdit, dans la ville, l'influence qu'elle avait un instant reconquise.

Voyage du bey Farhate à Alger. — Il est, sur sa demande, remplacé par son fils Mohammed. — « Au printemps de l'année 1653, dit Vayssettes, le bey Farhate rassembla les produits provenant des impôts zekkat et achour et se rendit à Alger pour offrir, en personne, le tribut au pacha. A son cortège s'étaient joints les chefs de la province et les membres des familles les plus notables de la ville; quand il arriva à Alger, les fonctionnaires du gouvernement allèrent à sa rencontre pour lui offrir leurs félicitations et leurs hommages et recevoir aussi ses présents; ils lui prodiguèrent des honneurs, plus grands, même, que n'en comportait son rang.

(1) Voir pour une partie des détails qui précèdent les travaux publiés par Féraud dans la *Revue Africaine* (passim) sous les titres : « *Les Harrar, seigneurs des Henanecha* »; « *Les Ben-Djellab, sultans de Touggourt* »; « *Révolte de Ben-Sakheri.* » Voir également les travaux de Berbrugger sur le même sujet; l'*Histoire des Beys*, par Vayssettes; *Alger sous les Turcs*, par de Grammont et les *Annales indigènes d'El-Kairouani, Salah-El-Antri et autres.*

(2) Diplôme de décembre 1647.

« Après avoir séjourné huit jours dans cette capitale, Farhate alla prendre congé du pacha et lui demanda, comme une grâce, de vouloir bien accepter sa démission et nommer à sa place un autre bey, s'excusant sur ce que l'état de sa santé ne lui permettait plus de tenir en main les rênes de son gouvernement. Le pacha ne voulut pas d'abord adhérer à cette demande; mais, sur ses instances et à la prière des personnes composant la suite de Farhate, que cette résolution avait non moins surpris qu'affligées, il consentit à lui donner un successeur dans la personne de son fils Mohammed. « Ecrivez-lui, dit-il à son vizir, que je le nommerai bey de Constantine, mais qu'il exercera le pouvoir sous l'autorité de son père. »

Mort de Farhate. — Nouvelle peste à Constantine. — Farhate étant reparti pour sa province, rencontra son fils, venu au devant de lui jusqu'à Hamza (Bôrdj-Bouira), et ce fut en cet endroit qu'il reçut le caftan d'investiture; puis, tous rentrèrent à Constantine où, en réalité, le bey conserva l'autorité jusqu'à sa mort, survenue le 16 octobre 1664.

Mohammed, fils de Ferhate, lui succéda, ou plutôt conserva seul le fardeau d'un pouvoir qu'il partageait avec lui depuis longtemps. La peste, qui ne quittait pour ainsi dire plus l'Afrique septentrionale, reparut à Constantine, en 1663, et fit de nombreuses victimes, du mois d'avril à la fin de juillet. Dans un seul jour, il mourut 500 personnes de la ville et 50 des faubourgs. Parmi les victimes de cette épidémie, citons le cheikh El-Islam, Sid Abd-El-Kerim El-Feggoun, dont il a été plusieurs fois question, homme remarquable comme écrivain et légiste, et dont l'action politique contribua au rétablissement de la paix dans la ville. Il décéda le 2 août 1663 et fut enterré dans sa propre demeure, ainsi que le rapporte Vayssettes, auquel nous empruntons ces détails. Il fut remplacé par son fils Mohammed, qui reçut son diplôme du pacha d'Alger, Ismaïl ben Khelil, diplôme daté des 14-23 septembre 1663

et portant la confirmation de l'agha, ou chef des troupes, Khelil ben Othmane.

Puissance de l'agha (général) à Alger. — Ce simple fait, qui pouvait passer inaperçu, de la confirmation d'un diplôme du pacha par l'agha, est la manifestation palpable de la révolution survenue à Alger, quelque temps auparavant. Nous avons dit, plus haut, combien l'autorité des pachas était illusoire dans cette ville, contrebalancée sans cesse par la puissance de la corporation (taïffe) des Reïs, ou corsaires, et par celle de la Milice, ou des janissaires, sans parler de la pression de la populace, se joignant, tour à tour, aux uns ou aux autres. Dans les dernières années, la taïffe avait eu le dessus et, comme la guerre maritime était la condition même d'existence des reïs, on n'avait cessé de lutter contre les puissances chrétiennes, ce qui avait procuré des ressources, mais, aussi, amené de cruelles représailles et arrêté entièrement le commerce. De plus, la Milice, abaissée et méprisée sous ce régime, supportait impatiemment l'arrogance de la taïffe.

Une nouvelle crise politique était inévitable. Elle éclata en 1659. Le pacha, Ibrahim, venait de recevoir l'annonce de son remplacement par un certain Ali; dans l'espoir de faire revenir sur cette détermination, il s'empressa d'envoyer 200,000 piastres à la Porte. Mais, comme il ne trouva rien de mieux que de prendre cette somme sur des fonds qui appartenaient à la taïffe, à laquelle ils avaient été envoyés d'Orient à titre de subsides, une révolte éclata, dans laquelle les janissaires obtinrent le dessus. Ismaïl, qui avait d'abord été emprisonné, fut mis en liberté; mais se vit contraint d'abandonner ce qui lui restait de pouvoir exécutif. On le laissa comme représentant nominal et toute l'autorité fut concentrée entre les mains du Diwan, présidé par l'Agha ou général des troupes. Cette présidence ne devait pas durer plus de deux mois et il était réservé, à chacun des yoldach, de l'exercer à son tour.

Rupture d'Alger avec la France. — Tentatives de la marine contre Stora et Kollo. — Cette résolution, qui avait paru devoir mettre un frein à l'audace des reïs, n'eut pas ce résultat, en raison des luttes et des compétitions auxquelles se livrèrent les yoldachs : la seule conséquence immédiate fut le redoublement de l'anarchie. Aussi, le gouvernement de Louis XIV, qui paraissait bien décidé à faire cesser les abus de la course dans la Méditerranée, loin de restreindre la chasse que donnaient, aux Algériens, ses vaisseaux et, notamment, le vaillant commandeur Paul, ordonna-t-il de nouveaux préparatifs, en vue d'une attaque plus décisive et même d'une occupation d'un point du littoral. En 1662, le chevalier de Cherville, dans un rapport à Colbert, proposa la baie de Stora comme point de débarquement. L'année suivante, le commandeur Paul essaya, en vain, par suite de diverses circonstances, de prendre possession de Kollo ; il dut rejoindre l'escadre du duc de Beaufort, qui vint faire de l'eau à Stora, le 2 août 1663, et continua sa route sur Alger, où il voulait surprendre et incendier la flotte des reïs. Cette tentative échoua et le gouvernement du roi se décida à préparer une grande expédition dont l'objectif fut Djidjeli, selon le conseil qui avait été donné par Duquesne.

Expédition du duc de Beaufort contre Djidjeli — Le 22 juillet 1664, la flotte française composée de 69 voiles portant 4,500 hommes de débarquement, jeta l'ancre dans le golfe de Djidjeli. Le surlendemain, le duc de Beaufort était maître de la ville. On sait comment l'impéritie des chefs, les dissensions et les rivalités entre les officiers, le manque d'unité dans le commandement firent terminer malheureusement cette entreprise, malgré le courage et le dévouement de tous ceux qui y prirent part. Les Turcs de Constantine et d'Alger envoyèrent des troupes au secours des Kabiles et il n'est pas douteux qu'ils contribuèrent à mettre les Français dans une position insoutenable. Le 27 octobre, le duc de Beaufort avait abandonné le corps d'occupation au commandement de

Gadagne, selon les ordres qu'il avait reçus. S'étant embarqué, il alla croiser du côté de Tunis. Le 31 du même mois, commença l'évacuation de l'armée, sous le feu des Turcs; elle se changea en déroute; 1.500 hommes tués ou prisonniers, 45 canons de bronze et de fer et plus de 50 mortiers abandonnés, tel fut le bilan de cette expédition.

Mohammed est remplacé par son frère Redjeb-Bey. — Selon le rapport de l'historien Salah-El-Antri, le bey Mohammed ben Farhate fut destitué en octobre 1666 et remplacé par Redjeb-Bey, frère de son frère. Ce personnage avait jusqu'alors résidé à Alger où il avait épousé la belle Aziza-Bey, veuve de son frère. « Il avait fait construire, dit Vayssettes, pour cette épouse favorite, le palais dit *Dar Aziza-Bey*, qui fut, par la suite, affecté aux beys de Constantine, comme résidence temporaire, lorsqu'ils se rendaient à Alger pour verser le denouche. » Cette maison sert actuellement de palais archiépiscopal.

Rien de particulier ne nous est resté sur l'administration de ce bey; une sorte de légende a seulement été transmise sur la fin de la malheureuse Aziza-Bey, assassinée par l'ordre de son mari en 1668, pendant une partie de campagne à Had-El-Onsol, près Constantine. C'est à tort que certaines personnes, trompées par une analogie résultant du nom, ont supposé que cette femme avait rempli à Constantine les fonctions de bey.

Le taïffe des reïs reprend le pouvoir à Alger et nomme un dey. — Cependant, à Alger, une nouvelle révolution renversait le pouvoir éphémère des aghas qui n'avait duré qu'une douzaine d'années, « pendant lesquelles, dit « de Grammont, les quatre aghas qui se succédèrent « tombèrent, l'un après l'autre, sous le sabre des janis- « saires. La corporation des reïs intervint à ce moment « avec l'autorité que lui assuraient ses richesses, sa « popularité et les ressources dont elle disposait; elle fit « cesser le désordre, donna l'autorité suprême à un de

« ses membres, qui prit le titre de dey, et qui fut chargé
« du pouvoir exécutif (1671). (1). »

Dès lors, la course devint le principal rouage administratif de la Régence et la source de ses revenus les plus sûrs. Non seulement l'Etat participa aux prises, mais encore il exigea des puissances européennes une quantité de redevances ingénieusement variées, pour obtenir la promesse de respecter leurs vaisseaux, promesse trop souvent dépourvue de sanction.

Kheir-Ed-Dine-Bey, puis Dali-Bey. — En 1672, Redjeb-Bey, de Constantine, fut remplacé par Kheir-Ed-Dine-Bey.

Selon le chevalier d'Arvieux, alors consul de France à Alger, Redjeb, ayant tenté de se révolter en 1674, fut mis à mort. Il avait, étant bey, donné sa fille, Oum-Hani, en mariage à un frère d'Ahmed ben Sakheri, nommé El-Guidoum, dans l'espoir de ramener à lui les Daouaouida (2).

Kheir-Ed-Dine gouverna le pays jusqu'à la fin d'avril 1676, époque où il fut, à son tour, remplacé par Dali-Bey, milicien d'origine turque. Jusqu'alors, les beys avaient été choisis, autant que possible, dans les familles influentes du pays; mais à l'avenir, ce fonctionnaire sera souvent un homme de race turque, pris parmi les yoldach ou leurs compatriotes.

Ce bey se nommait, ainsi que cela résulte de ses cachets retrouvés sur des actes, Abd-Er-Rahmane, et était surnommé Dali-Bey. Il paraît avoir importé à Constantine, dans les procédés de gouvernement, la violence et le despotisme qui caractérisaient la Milice. Salah-El-Antri dit de lui : « Ce fut un homme de meurtre et de pillage ». Ces excès et cette tyrannie atteignirent un tel degré que le dey d'Alger, auquel la population de Constantine avait adressé une plainte désespérée, n'hésita pas à ordonner la mort de Dali-Bey. Il fut exécuté après avoir exercé le commandement pendant trois ans (1679).

(1) P. 226-227.

(2) Féraud, Les Ben-Djellab, Revue africaine, n° 155, p. 372.

Ali-Bey, soutenu par les Henanecha, défait son frère Mohammed, bey de Tunis. — Sous son règne, la guerre éclata en Tunisie entre deux des fils du bey Mourad, décédé en 1675. Ils se nommaient Mohammed et Ali et avaient d'abord partagé le pouvoir, puis le premier l'avait conservé pour lui seul. Ali-Bey chercha un refuge à Constantine auprès de Dali-Bey. Là, il entra en relations avec Soultan ben Menasser, cheikh des Henanecha, de la famille des Harrar, alors divisée et dont une branche obéissait aux descendants d'El-Hadj-Ben-Nacer. Ayant conclu avec Ali-Bey une alliance qu'il scella en accordant à celui-ci sa fille en mariage, il prépara avec lui une expédition contre Tunis. Mohammed-Bey marcha à leur rencontre et, après les péripéties d'une campagne dans laquelle il eut presque toujours le dessous, finit par être complètement battu. L'anarchie désola alors les régions de l'est durant plusieurs années.

Nouveaux excès des tribus arabes. — Au profit de ces troubles, les Arabes de l'intérieur de la Tunisie, tels que les Oulad-Bellil et les Oulad-Saïd, tellement poursuivis, traqués et châtiés un demi-siècle auparavant, par Mohammed-Pacha, aïeul des compétiteurs, que, s'il faut en croire El-Kairouani, ils en étaient arrivés à cacher leur origine et « se seraient plutôt dits juifs que d'avouer la vérité », ces Arabes et les grandes tribus de la partie orientale de la province de Constantine, relevèrent la tête, en soutenant Ali-Bey, et recommencèrent leurs déprédations. « Ils se livrèrent à tous les excès dans le « pays, dit le même auteur, interceptèrent les commu-
« nications et gênèrent tellement le commerce qu'aucun
« marchand n'osait voyager sans être accompagné de
« l'un d'eux qu'il payait pour lui servir de sauvegarde...
« Enfin, ils firent ce que ne feraient pas même les infi-
« dèles envers les Musulmans. » (1). Les légistes les déclarèrent hors la loi. Ce fut un crime religieux et

(1) El-Kairouani, p. 140 et suiv.

politique de leur vendre des armes et on proclama, en outre, contre eux, la Guerre Sainte.

Abou-Hafs-Omar dit Bach-Agha, bey de Constantine. — Les Algériens concluent la paix avec la Tunisie. — Mort d'Ali-Bey. — Cependant, à Constantine, Abou-Hafs-Omar (1) dit Bach-Agha, que l'on présente comme fils de Dali-Bey, avait été investi de l'autorité après l'exécution de son père (1679). Il est probable qu'il avait connu Ali-Bey et s'était lié avec lui avant son séjour à Constantine. Aussi, fut-ce à sa sollicitation que des députés « algériens », appuyés par une armée, partie sans doute de Constantine, s'avancèrent en Tunisie pour mettre la paix dans le pays ou plutôt afin d'appuyer les prétentions d'Ali-Bey (octobre 1680). La ville du Kef était en état de révolte. Les troupes algériennes, sous prétexte de porter secours aux rebelles, voulurent s'emparer de la ville, mais échouèrent dans leur dessein et cela décida le Kef à faire sa soumission au pacha de Tunis. Ali-Bey ne tarda pas à l'imiter et enfin le général algérien Hacén conclut avec le gouvernement de Tunis un traité de paix, puis ramena les troupes vers l'ouest.

Mais nous ne relaterons pas les guerres et les révoltes dont la Tunisie et l'est de la province de Constantine furent le théâtre durant cette période et qui se terminèrent en 1686, par la défaite et la mort d'Ali-Bey. Son fils, Mourad, issu de son union avec la fille du cheikh Soultan, des Harrar, chercha un refuge auprès du duc de Toscane; nous le verrons reparaitre plus tard. Les Algériens avaient pris une part plus ou moins active à ces guerres. Ibrahim-Khodja, leur général, ramena, par terre, une partie des troupes à Alger. L'année suivante, il y était proclamé dey.

Chabane-Bey. — Il organise la Zemala. — Le 17 août eut lieu la mort du bey de Constantine, Abou-Hafs-Omar, dit Bach-Agha-Bey. On sait de lui peu de choses en détail, mais on lui doit, paraît-il, le perfec-

(1) Ce nom a été retrouvé par nous sous cette forme dans un diplôme daté de 1092 (1681).

tionnement d'une institution destinée à jouer un grand rôle dans l'administration turque : nous voulons parler de la zemala ou colonie de cultivateurs devant le service militaire. Les troupeaux du beylik, augmentés sans cesse par les paiements des impôts en nature et le produit des r'azias, étaient, précédemment, gardés par les serviteurs des beys dans la vallée du Remel, entre Constantine et Aïn-Smara. Peu à peu, il se forma une agglomération de bergers et de cultivateurs de toute origine, dont les beys ne tardèrent pas à utiliser les bras pour leurs expéditions. Le résultat fut satisfaisant et ainsi se constitua la tribu qui reçut le nom de Zemoul (gens des zemala), qu'on établit dans les plaines d'Aïn-Melila. Cette tribu acquit bientôt une telle force, qu'elle fut tenue de fournir, en temps ordinaire, 500 cavaliers par an.

Ali-Khoudja-Bey. — Prise de Tunis par les Algériens.
— Chabane-Bey, ayant été destitué en 1692, fut remplacé par Ali-Khoudja-Bey, homme juste et équitable, au dire de Ben-El-Antri, et sous l'administration duquel le pays retrouva des jours de paix et de tranquillité.

L'année suivante, la guerre éclata, de nouveau, entre Alger et Tunis. Une colonne turque traversa la province de Constantine et, après avoir rallié un contingent tripolitain, arrivé par Bône, marcha vers le Kef. Les troupes tunisiennes, commandées par Mohammed-Bey, s'étaient avancées à leur rencontre et la bataille eut lieu près de cette ville. La victoire des Algériens fut complète ; ils poursuivirent leurs adversaires jusqu'à Tunis et commencèrent le siège de cette ville (1694). Mohammed-Bey parvint à s'enfuir et à gagner le sud, tandis qu'El-Hadj-Chabane, dey d'Alger, qui était venu prendre le commandement de l'expédition, recevait la soumission de tous et faisait entrer à Tunis, son protégé Mohammed ben Tchaker, qui s'obligeait à servir au dey d'Alger une redevance considérable. En 1695, El-Hadj-Chabane reprit la route d'Alger accompagné, jusqu'à la frontière, par son titulaire Mohammed ben Chaker.

Mohammed Bey rentre en possession de Tunis. — Il est remplacé par son neveu Mourad. — Peu de temps après, Mohammed-Bey reparaisait en Tunisie à la tête d'adhérents nombreux, écrasait complètement Mohammed Tchaker et le forçait à la fuite. Cependant, à Tunis, le dey Tatar Mohammed, créature de Tchaker, avait envoyé à Alger, demander des secours à Hadj Chabane; mais ce dey avait été remplacé et le nouveau titulaire du pouvoir ne put adresser que des paroles d'encouragement. Dans le mois de juillet 1695, Mohammed-Bey entra en maître à Tunis et remplaça le dey par Mohammed-Khoudja; mais il mourut lui-même peu de temps après (février 1696). Ramdane-Bey, son successeur, ne tarda pas à mécontenter tout le monde par son avarice. Un rênégat florentin nommé Mazoul, auquel le bey avait abandonné la direction des affaires, était le maître effectif. Le fils d'Ali-Bey, Mourad, dont nous avons déjà parlé, lui portait ombrage; il le fit passer devant une haute cour qui le condamna à avoir les yeux crevés; mais le médecin chargé d'exécuter la sentence s'y prit de telle façon qu'il sut épargner la vue de la victime et bientôt Mourad, ayant pu s'échapper de la prison où il était détenu, gagna le Djebel-Ousselat et y leva l'étendard de la révolte. Abandonné de tous, Ramdane-Bey essaya de fuir, mais il fut prit et massacré, tandis que les habitants de Tunis offraient leur soumission à Mourad (mars 1699).

Mourad-Bey envahit la province de Constantine. — Défaite du bey de cette ville à El-Melâb. — Dès que son autorité fut bien établie, Mourad-Bey résolut de tirer vengeance des Turcs d'Alger et de Constantine, ennemis de sa famille et, s'il faut en croire Féraud, il fut encouragé dans ses entreprises par les Henancha, parents de sa mère. Selon l'auteur tunisien Ben-Abd-El-Aziz (1), la rupture éclata à la suite du refus des cadeaux qu'il avait expédiés au dey d'Alger, Hassan Chaouch. Dès lors, Mourad prépara une grande expédition et entra en rela-

(1) Dont Cherbonneau a donné une traduction dans le Journal asiatique (juillet 1851) et qui a été cité par Féraud et par A. Rousseau, Annales tunisiennes p. 81.

tions, si déjà cela n'avait pas eu lieu, avec Moulaï-Ismaïl, le sultan de la dynastie chérifienne du Maroc. Il fut convenu entre eux que celui-ci envahirait la province d'Oran, à la tête d'une puissante armée, tandis que Mourad arriverait de l'est. Au commencement de l'été 1700, le bey tunisien se mit en route vers l'ouest avec des forces imposantes et vingt-cinq canons. Lorsqu'il fut arrivé près de Constantine, il rencontra le bey de cette ville, Ali-Khodja, sorti à sa rencontre, à la tête des troupes turques. La bataille eut lieu à El-Melâb (l'hippodrome) et se termina par la défaite complète du bey qui perdit ses meilleurs guerriers. Mourad fit couper les têtes des ennemis morts et les envoya à Tunis avec ordre de les pendre aux créneaux.

Siège de Constantine. — Ben-Zekri va réclamer le secours du dey d'Alger. — Un deuxième combat fut encore plus funeste aux assiégés et chacun s'accorde à dire que si les Tunisiens avaient profité de la stupeur causée par ces revers, ils seraient entrés sans difficultés à Constantine. Mourad préféra entreprendre le blocus régulier de la ville; il le maintint durant trois longs mois, dans le cours desquels il s'empara d'un fort situé, sans doute, sur le mamelon du Koudiat et fut rejoint par Khalil, gouverneur de Tripoli, lui amenant des renforts.

Selon une tradition recueillie à Constantine par Cherbonneau, les assiégés, se voyant perdus, parvinrent à faire sortir de la ville, en le descendant dans un panier, par le rocher à pic, Ben-Zekri Bach-Seiar, ainsi que sa jument, suspendue dans un filet. Arrivé à toute bride à Alger, Ben-Zekri dépeignit si éloquemment la situation qu'il provoqua un mouvement populaire, dans lequel Hassan-Chaouch fut déposé. Le nouveau dey, Hadj-Moustafa, se hâta d'envoyer vers l'est toutes les troupes disponibles (1).

(1) Le souvenir de ce fait a été conservé dans un chant populaire qui commence ainsi : « Chut ! Voici l'armée d'Alger : c'est Ben-Zekri qui l'amène ; Ben-Zekri, intrépide cavalier, monté sur Halilifa (sa jument), la mignonne et la soyeuse. Halilifa va paître avec les gazelles et revient avec les vaches. Elle se lève le matin et dine avec le sultan. Sa litière est un lit de soie ; on emmaillote son corps avec de la mousseline, etc. »

Mourad lève le siège et marche contre les Turcs d'Alger. — *Il est défait près de Sétif.* — A cette nouvelle, Mourad leva le siège de Constantine et s'avança à la rencontre des Algériens. Les deux troupes se trouvèrent en présence à Djouamâ-El-Eulma, auprès de la zaouia de Mâmmra, à une journée à l'est de Sétif. Pour contrebalancer l'avantage du nombre qui était aux Tunisiens, les Algériens attaquèrent courageusement, à l'improviste et sans doute de nuit, leurs adversaires, dans leur camp, et en firent un carnage horrible; bientôt les débris de l'armée tunisienne, avec le bey en tête, furent en déroute (3 octobre 1700). Le butin recueilli par les Algériens et le nombre des prisonniers qu'ils arrêtèrent furent considérables. Ils ne tardèrent pas à arriver à Constantine, tandis que Mourad gagnait Tunis, sans avoir pu rallier ses fuyards, avant le Kef.

Peu après, le cherif Moulaï-Ismaïl était entièrement défait, dans la région du Chelif, par l'heureux dey d'Alger.

Ahmed-Bey, fils de Farhate. — *Mourad est assassiné par ses soldats.* — Ali Khoudja, bey de Constantine, avait été tué, soit dans une sortie, soit dans la dernière bataille. Il fut remplacé par Ahmed, fils de l'ancien bey Farhate, dont la famille avait déjà fourni trois beys au pays.

Cependant, à Tunis, Mourad, en dépit des bons offices de la Porte qui avait voulu amener ses représentants de Berbérie à conclure la paix, se préparait à une nouvelle campagne. Au mois de mai 1702, il sortit de Tunis à la tête de toutes ses troupes; mais parvenu à l'Ouad-Zerga, près de Badja, une sédition, depuis longtemps préparée par ses officiers, éclata dans son camp et il périt massacré. Son agha des spahis, Ibrahim-Chérif le frappa le premier et recueillit son héritage. Les parents du malheureux Mourad furent recherchés et mis à mort, ce qui déterminait son aïeul maternel, le cheikh des Henecha à se rapprocher des Turcs de Constantine. Bientôt, cet Ibrahim-Chérif réunit en sa personne les fonctions

de bey, de dey et de pacha et ainsi fut détruite une division de pouvoirs qui avait été si funeste à l'autorité turque, à Tunis.

Ibrahim-Bey-El-Euldj. — Pendant ce temps, Ahmed-Bey de Constantine, était destitué et conduit à Alger où il devait être mis à mort, après avoir subi une dure captivité. Son successeur fut Ibrahim-Bey, dit El-Euldj ou le rénégal (1703). « C'était, dit Wayssettes, un homme « actif, intelligent, d'une remarquable beauté physique ; « mais sans principe de morale et prenant sans scrupule et sans justice, le bien de ses administrés. » On ignore à quelle nationalité il appartenait.

Campagne de Moustafa, dey d'Alger, en Tunisie. — En 1704, la guerre ayant éclaté entre les beyliks de Tunis et Tripoli, le dey d'Alger offrit son appui à Ibrahim, dans le secret espoir de trouver l'occasion de rétablir sa suprématie en Tunisie. Après avoir tenu son allié dans l'incertitude pendant quelque temps, le dey d'Alger se décida à lever le masque en arrachant au diwan de la milice, la déclaration de guerre (octobre 1704).

Dans le mois de mai 1705, Moustafa, dey d'Alger, partit pour l'est, à la tête des troupes et rallia à Constantine, le contingent du bey de cette ville, dans lequel était comprise, sans doute, la cavalerie des Henanecha. De son côté, le dey Ibrahim s'était avancé avec toutes les troupes dont il pouvait disposer jusqu'au Kef. Les deux armées en vinrent aux mains non loin de cette ville ; mais, les Oulad-Saïd ayant passé du côté des Algériens, déterminèrent la défaite d'Ibrahim, qui fut fait prisonnier (juillet 1705). Hassein ben Ali, fondateur de la dynastie tunisienne actuelle, remplaça le bey et s'occupa tout d'abord de mettre la ville en état de défense. Bientôt, en effet, l'armée algérienne, commandée par le dey Moustafa, arriva sous les murs de la ville et en commença le siège. Mais les opérations traînèrent en longueur, la milice qui en supportait le poids se mécontenta, les auxiliaires partirent successivement et le dey, pour éviter un plus

grand désastre, se décida à lever le siège et à se mettre en retraite. Le bey Hassein se lança à ses troupes et la retraite se changea en déroute.

Mort du dey Moustafa et du bey Ibrahim-El-Euldj,
— A son retour, le dey Moustafa apprit qu'une sédition populaire lui avait donné un successeur. Il prit aussitôt la fuite et parvint à atteindre Kollo ; mais là, ayant été arrêté par la petite garnison turque, il fut mis à mort après avoir subi mille outrages. Ibrahim, bey de Constantine, qui avait accompagné son maître à Alger, disparut dans la bagarre et fut, sans doute, assassiné dans quelque coin.

Hammouda-Bey et ses successeurs, Ali ben Hammouda, Hussein-Chaouch, Abd-Er-Rahmane, Hussein-Denguezli, et Ali ben Salah. — Ibrahim fut remplacé, à Constantine, par Hammouda-Bey (1707), sur lequel nous ne possédons aucun renseignement, sinon qu'il était arabe d'origine. Il ne régna qu'un an ; on ne peut donner sur ses premiers successeurs, que leur nom et la date de leur investiture : Ali ben Hammouda-Bey (son fils sans doute) en 1708, Hussein-Chaouch-Bey (1709) et, dans la même année 1710, trois beys, Abd-Er-Rahmane ben Farhate-Bey, Hussein, dit Denguezli, bey turc, et, enfin, Ali ben Salah-Bey.

L'un des deux précédents s'était sauvé avec le produit des impôts de l'année et avait causé le meurtre du Dey-Bagtach, le vainqueur d'Oran, qui, de retour à Alger, n'avait pu, pour cette cause, payer ses soldats. C'est évidemment à tort que ce fait a été mis à la charge d'Ali ben Salah-Bey, car le meurtre de Bagtach eut lieu le 22 mars 1710.

Selon Vayssettes, « Ali-Bey gouverna de 1710 à 1713
« et renonça au pouvoir pour se rendre à La Mekke.
« Quand il revint du pèlerinage, il se retira chez les
« Oulad-Khelouf de la Medjana, dans la zaouia de Sidi-
« Ahmed ben Ali. » Il s'était allié à la famille des Oulad-

Mokrane de cette région, en donnant à leurs chefs trois de ses filles en mariage.

Féraud (1), dans sa notice, ne parle que du mariage de Tourkia, fille du bey, avec El-Hadj, l'aîné des Oulad-Mokrane, chez lequel il se retira, dans la Medjana, et d'où il gagna ensuite la zaouia de Sidi-Ahmed, à Rabta; il y vécut en cénobite jusqu'à la fin de ses jours.

Keliane-Hassein-Bey, dit Bou-Kemia. — Keliane-Hassein-Bey, surnommé Bou-Kemia (l'homme au poignard), succéda au précédent en 1713. Ce prince, véritable souverain, commanda à Constantine pendant vingt-trois années et sut imposer son autorité dans toute la province et faire respecter ses ordres par une crainte salutaire.

Dès la première année de son règne, il conduisit ses troupes dans le Ferdjioua où la famille féodale des Oulad-Achour vivait dans une véritable indépendance. Achour, l'ancêtre qui a donné son nom à la famille (2), était, paraît-il, originaire de l'Ouad-Zenati. Contraint de fuir son pays natal, il avait fini par devenir le fils adoptif du cheikh des Ourzifa (3), chef de cette région du Ferdjioua et lui avait succédé. Entouré d'un groupe de cavaliers déterminés, qui reçurent le nom de *Beni-Siline*, il s'attacha à détruire ou à expulser les Ourzifa, anciens maîtres du pays. Ces faits se passèrent, sans doute, vers le milieu du XVII^e siècle. A l'époque où nous sommes arrivés, le cheikh des Oulad-Achour se nommait El-Hadj.

Défaite du bey dans le Ferdjioua. — *Ses succès dans le sud.* — « Le bey (Bou-Kemia) eut l'imprudence de
« s'engager dans la montagne où les rebelles étaient
« retranchés et y subit un échec désastreux. Sa musique
« resta entre les mains des ennemis, ainsi qu'un nombre
« assez considérable de janissaires. Le cheikh El-Hadj
« fit couper le nez et les oreilles à ses prisonniers et les

(1) Histoire des Oulad-Mokrane (loc. cit.), p. 263.

(2) Il ne faut pas confondre ces Oulad-Achour avec ceux des Daouaouida.

(3) Peut-être « Ourzifen ».

« renvoya ensuite en leur disant d'aller dire à leur maître
« que, s'il recommençait une semblable expédition contre
« lui, cette fois il abattrait les têtes. » (1).

Mais Bou-Kemia fut plus heureux dans d'autres expéditions, car il s'appliqua à parcourir toute la province notamment, le sud, et il fit rentrer les impôts des oasis.

Détails du voyageur Peyssonnel sur le bey Bou-Kemia et sur les tribus indigènes, complétés par ceux de Shaw.
— Dans le mois de janvier 1725, le voyageur français Peyssonnel, qui visitait alors toute la Berbérie, trouva le bey Houssein-Bou-Kemia campé dans la plaine des Seguenia ; il nous a laissé de sa rencontre avec lui un récit intéressant qui a été publié par Dureau de la Malle (2) et que tous les historiens ont reproduit. Nous en donnons, à notre tour, quelques passages :

« Son armée, dit Peyssonnel, était composée alors de
« douze pavillons turcs, chaque pavillon de 25 hommes,
« ce qui faisait environ 300 hommes, *la plupart renégats.*
« ... Le bey avait trois tentes : une pour lui, une pour ses
« femmes et, la troisième, pour sa cousine. Le bey est un
« vénérable vieillard, âgé de plus de soixante-dix ans et
« qui règne depuis treize ou quatorze ans... Il n'a rien
« de superbe ni de grand dans son train, il n'a aucune
« garde particulière, quoique son autorité soit suprême.
« Il ne connaît d'autre loi que sa volonté : tout tremble
« à son commandement. »

Parlant ensuite des tribus et des chefs de la province, notre voyageur indique l'organisation des Zemoul sur lesquels le bey s'appuie, puis il cite le sultan Bou-Aziz, chef de la grande tribu des Henanecha, établie à l'est de Constantine, vers la limite de la Tunisie. D'après lui, le bey de Constantine, allié à celui de Tunis, avait, dans le cours de l'année précédente (1724) attaqué à l'improviste la tribu des Henanecha. Bou-Aziz, après s'être vu enlever par ses adversaires 8.000 têtes de bétail et une partie de ses bagages, était sur le point de se rendre, lorsque sa

(1) Féraud : Ferdjioua et Zouar'a — *Revue Africaine*, n° 127, p. 7, 8.

(2) Voyages dans les régences de Tunis et d'Alger, 1838.

filles Euldjia « se fit apporter les vêtements les plus beaux
 « et, s'en étant vêtue, monta à cheval, appela les femmes
 « et les filles, ses parentes ou ses amies qui montèrent
 « aussi à cheval ; puis, elle harangua les femmes en leur
 « disant : « Puisque ces hommes n'ont pas de courage
 « d'aller contre les Turcs qui viendront bientôt nous
 « violer à leurs yeux, allons nous-mêmes vendre chère-
 « ment notre vie et ne restons pas plus longtemps avec
 « ces lâches. » Puis, découvrant sa gorge et la montrant
 « aux hommes, elle leur cria : « Enfants de Nacer, qui
 « voudra sucer ce lait, n'a qu'à me suivre ! »

Les guerriers des Henanecha auraient alors, dans une suprême tentative, repris leurs bestiaux aux Turcs et défait les troupes des deux beys. M. Féraud a publié (1) un chant recueilli dans la tribu même et qui a conservé la tradition de l'héroïsme d'Euldjia.

Un autre voyageur, l'Anglais Shaw, qui visita l'Afrique à peu près à la même époque, parle aussi de Bou-Aziz et confirme le fait de sa rupture avec les Turcs de Constantine.

Après avoir passé quatre mois à Constantine, Peyssonnel reprit la route de l'ouest et rejoignit le bey, alors en expédition à l'extrémité méridionale du pays des Abd-En-Nour. Il l'accompagna en suivant la colonne jusque dans l'Aurès, où « le sultan » Bou-Aziz s'était réfugié, et fut témoin du procédé employé par le bey pour réduire les indigènes : on lançait les chevaux dans les champs, puis on y mettait le feu, détruisant ainsi ce que la sécheresse et les sauterelles avaient épargné. Les chaouïa de ces montagnes vivaient en quelque sorte dans l'indépendance, sous la suzeraineté des Turcs ; leurs chefs étaient les Oulad-Bel-Gassem, déjà maîtres des régions fertiles de Chemorra. Bou-Aziz et un chef du nom de Sedira, allié au bey lui-même, essayèrent d'obtenir la paix, mais Hassein, qui ne leur avait pas pardonné leur défaite infligée à ses troupes l'année précédente, fit mettre à mort leurs envoyés.

(1) *Revue Africaine*, n° 105, p. 214 et suivantes.

Après avoir séjourné à Lambèse, la colonne rentra à Constantine dans la première quinzaine de juillet. Peyssonnel quitta alors, définitivement, le bey, plein de gratitude pour les bons procédés dont il avait été l'objet. Il reçut à son départ de nombreux cadeaux et notamment une fort belle jument. M. de Salve, alors agent de la Compagnie d'Afrique à Bône, avait également suivi la colonne et, c'est avec une réelle satisfaction que l'on constate le bon accueil fait à Constantine, en 1725, à nos compatriotes.

État d'Alger, d'Oran et de Tunis. — Le bey Hassein à Tunis; ses succès. — Pendant que la province jouissait d'une paix relative sous la ferme direction de Keliane-Hassein-Bey, Alger continuait à lutter contre les révoltes intestines tout en repoussant les ordres de la Porte. Peu après, Oran retombait aux mains des Espagnols, à la suite du glorieux fait d'armes du comte de Montemar (12 juillet 1732).

A Tunis, le bey Hassein avait eu des démêlés avec les puissances chrétiennes, notamment avec la France, mais il fut assez heureux pour tout terminer pacifiquement. Il n'en fallait pas moins pour lui permettre de résister aux révoltes fomentées par son neveu Ali, qui, à la suite d'un voyage en Orient avait substitué le titre de pacha à celui de bey. Allié à Bou-Aziz, chef des Henanecha, il souleva toute la région montagneuse comprise entre Kairouane et la frontière constantinoise. Pour opérer une diversion, le bey de Tunis conseilla alors au bey de Constantine de prendre en mains la cause d'Ahmed-Sreir et de Soultan, autres chefs des Henanecha, qui avaient été dépossédés par Bou-Aziz, mais ces chefs cédant à de mauvais conseils, allèrent rejoindre Ali-Pacha en Tunisie, ce qui semble indiquer que Bou-Aziz avait été relégué au second plan par le prétendant. Il profita alors d'une défaite éprouvée par celui-ci pour l'abandonner complètement et offrir son concours au bey de Tunis. Ayant obtenu l'investiture de ce prince, il attaqua vigoureusement les partisans de ses cousins (les

Harrar-Menacer), les poursuivit jusqu'à Tébessa (1729), les expulsa d'Ouks et de diverses localités voisines et les força à se réfugier auprès d'Ali-Pacha. Une nouvelle bataille, dans laquelle on lutta de part et d'autre avec acharnement, acheva la débâcle du prétendant, qui se jeta vers Kairouane, mais, ayant été repoussé, il gagna le Djerid et le Sahara, où il retrouva les Harrar-Menacer. Après avoir épousé la fille de Sultan, un de leurs chefs, Ali-Pacha alla rejoindre, dans le Zab méridional, le chef des Daouaouida, Farhate, fils de Ben-Sakheri.

Luttes entre les Daouaouida. — Puissance d'Oum-Hani, fille de Redjeb-Bey. — Nous avons perdu de vue cette famille féodale dont l'histoire est intimement liée à celle de Constantine et il convient, à ce sujet, de revenir un peu en arrière. Nous avons dit, plus haut, que Redjeb, bey de Constantine, avait donné, en mariage sa fille, Oum-Hani, à El-Guidoum, de la famille des Daouaouida, dans l'espoir de conserver l'appui de ces turbulents nomades et, peut-être, de se rendre indépendant, ce qui ne lui réussit guère, ainsi qu'on l'a vu. Oum-Hani, Espagnole par sa mère, était douée d'un caractère énergique et viril. Peyssonnel, qui l'a vue dans sa vieillesse, en fait un portrait très flatteur et la compare, pour la « prestance et la physionomie », à M^{me} de Ventadour. Ayant perdu son mari, elle fut épousée, selon l'usage, par le frère de celui-ci, Ahmed ben Sakheri lui-même, malgré son grand âge. Après la chute de Redjeb-Bey, sa veuve et son fils vinrent rejoindre Oum-Hani dans le Sahara. Ces étrangers ne tardèrent pas à susciter la jalousie des autres membres de la famille et, pour se débarrasser du fils de Redjeb, on l'assassina dans une chasse entre Biskra et Sidi-Okba. Mais Oum-Hani n'était pas femme à laisser sans vengeance le meurtre de son frère; elle commence par faire tuer son mari, Ahmed ben Sakheri lui-même, auprès de l'oasis d'Ourlal; plusieurs de ses parents et adhérents subirent le même sort. Restée ainsi maîtresse

du pouvoir, elle commanda la tribu, la menant elle-même au combat, sur une mule et sans autre arme qu'une baguette dont elle se servait pour indiquer ses commandements; elle étendit son autorité sur les tribus arabes et les oasis du Zab, jusqu'auprès de Bouçâada.

Chute d'Oum-Hani. — Farhate ben Sakheri prend le commandement des Daouaouida. — Sa puissance dans le sud. — Cependant, un fils d'Ahmed ben Sakheri, nommé Farhate, dit Ben-Redjeradja, du nom de sa mère, avait échappé au massacre et à la défaite des siens; il groupa, peu à peu autour de lui, ses adhérents et arracha le pouvoir à sa belle-mère, après de longues luttes, dans lesquelles les quatre fils d'El-Guidoum trouvèrent successivement la mort; cette fois, Oum-Hani dut se reconnaître vaincue; elle se réfugia dans la tribu des Eulmas, près Sétif, où notre compatriote la vit et où elle mourut à un âge très avancé (1).

Ainsi, à l'époque où nous sommes arrivés, Farhate ben Ahmed ben Sakheri est, depuis bien des années, chef incontesté des Daouaouida. Allié aux sultans de Touggourt, il règne en maître sur le Zab, le Hodna et les régions environnantes et exerce une véritable suzeraineté jusqu'à la plaine des Abd-En-Nour et des Seguenia, dans les régions montagneuses qui servent de séjour d'été aux nomades semi-sahariens.

Tel était l'homme auquel Ali-Pacha venait demander aide et protection. Bien accueilli par lui, il obtint une escorte qui le conduisit jusqu'à Sour-El-R'ozlane (Aumale), avec l'appui du cheikh Bouzid, chef des Oulad-Mokrane de la Medjana; de là, il gagna Alger. Mais, le dey de Tunis réclama avec insistance l'extradition de son neveu et le pacha Kourd-Abdi ne put moins faire que de l'incarcérer (1729).

Révoltes de Bou-Aziz ben Nacer. — Luites contre les Henanecha. — Nous avons laissé Bou-Aziz ben Nacer,

(1) Voir, pour ces intéressants détails, en outre de l'histoire de M. Vayssettes, les Mémoires, déjà cités, de M. Féraud, publiés dans la « Revue africaine ».

chef des Henanecha, après son rapprochement avec le bey de Tunis, dans les meilleurs termes à sa cour ; cette amitié même ne tarda pas à amener entre eux une nouvelle rupture motivée par le refus assez inexplicable que le chef des Harrar opposa à la demande en mariage de ses filles, pour les fils d'Hassen ; afin de se venger de lui, ce dernier obtint alors du bey de Constantine Kélian Hassein, qu'il retirât à Bou-Aziz le commandement des Henanecha pour le donner à son frère Ahmed ben Nacer et à son cousin Mohammed Bou-Gouffa.

Aussitôt, Bou-Aziz rappela ses parents, les Harrar, menacés, réfugiés dans le Sahara, et envahit le territoire de la tribu ce qui força les Turcs de Constantine à marcher contre eux. Bou-Aziz, encore une fois défait, dut regagner le Sahara ; puis, il se rendit chez Bou-Remane, un des fils de Bouzid, de la famille des Oulad-Mokrane, et lui donna une de ses filles en mariage, tandis que, dans l'est, les Harrar-Menacer rentraient en faveur auprès du bey de Constantine sur l'intervention du bey de Tunis.

Puissance des familles féodales. — Telle était la situation au commencement de 1735 et, si nous sommes entrés dans ces détails, c'est qu'il fallait non seulement la bien préciser, mais faire comprendre la position de Constantine entre les puissantes familles féodales qui l'entouraient : à l'est, les Harrar, des Henanecha ; au sud, les Ben-Sakheri, qui vont prendre le nom de Bou-Aokkaz, chefs des Daouaouida ; à l'ouest, les Oulad-Mokrane, maître de la Medjana, et, plus près, dans le massif du Ferdjioua, à l'entrée de la Kabilie, les Ben-Achour.

Toutes ces familles ont été trouvées par nous en 1837, nous ont plus ou moins servis et leurs descendants sont encore dans le pays.

Rupture entre Alger et Tunis. — *Nouvelle expédition.* — Quelque temps auparavant, le dey d'Alger, Kourda-Abdi, avait été remplacé par Ibrahim (1732). Ce dernier, qui avait lié commerce d'amitié avec Ali-Pacha, recevait impatiemment les communications que le bey de Tunis

ne cessait de lui adresser. De plus, une redevance de 10.000 piastres qui avait été servie jusque là par Hossein, à titre de gratification, pour qu'on retint son neveu, ne parvint plus. Sur ces entrefaites, il reçut de Bou-Rennane-Mokrani et de Bou-Aziz, les deux nouveaux alliés, une lettre pour l'inviter à agir contre le bey de Tunis et lui demander d'écrire à Keliane, à Constantine, afin, qu'il autorisât Younos, fils d'Ali-Pacha, à se rendre sur la frontière tunisienne pour y soulever les populations, ce qui aurait peut-être pour effet de rendre inutile une expédition régulière. Ibrahim fit ce qui lui était demandé et une grande levée de boucliers se prépara dans le sud et l'ouest de la province de Constantine.

Mais le bey Keliane-Hassein, dont la position était assez fautive, entre son suzerain d'Alger et son ami de Tunis, ne mit aucun empressement à entrer dans ces vues et le dey Ibrahim, cédant aux nouvelles instances des Arabes, se mit en devoir de préparer une expédition. Cette entreprise ne fut ratifiée, par le diwan d'Alger, que sur la promesse qu'il fit à ses membres de leur donner de larges gratifications et de rendre la ville de Tunis tributaire. Ordre fut adressé au bey de Constantine de réunir ses contingents et d'organiser une colonne d'au moins 1.000 hommes de troupes régulières; puis, au mois de mai (1735), le Khaznadar quitta Alger à la tête de 3.000 hommes, accompagné d'Ali-Pacha avec une troupe d'un millier de soldats. Bou-Aziz, suivi d'une nuée d'Arabes, le rejoignit en chemin.

En présence de ce danger, le bey Hassein écrivit à Keliane à Constantine en lui offrant une grosse somme d'argent pour le détourner de participer à l'expédition; d'autre part, le Grand-Seigneur, sur sa demande, adressa à Alger la défense formelle de soutenir Ali-Pacha. Mais la première communication arriva trop tard, et de la seconde, le dey ne tint aucun compte, se bornant à faire tuer l'envoyé, sous prétexte que la dépêche n'était pas parvenue à l'armée expéditionnaire (1).

(1) Nous employons à partir de ce moment un très utile travail, publié dans la *Revue Tunisienne*, sous le titre de « 60 ans de l'Histoire de Tunisie. »

Succès de l'expédition due au bey Bou-Kemia — Ali-Pacha s'empare de Tunis. — Il ne restait qu'à combattre et Hassein, pour mettre les envahisseurs dans l'impossibilité de vivre sur le pays, ordonna à toutes les populations, depuis la frontière jusqu'à Tunis, de se replier sur cette ville, en apportant tous leurs vivres ; puis, il marcha à la rencontre de l'ennemi à la tête de ses forces (9 août 1735). Les deux troupes se trouvèrent en présence à Semendja, près de l'Ouad-Meliana. Avant l'action, les contingents des Dreïd et des Oulad-Saïd, abandonnèrent, comme d'habitude, le bey de Tunis ; néanmoins, celui-ci disposait de forces sérieuses, à la tête desquelles Mahmoud, son fils, se jeta sur les troupes d'Alger, les mit en déroute et en fit un grand carnage. Mais, pendant ce temps Keliane-Hosseïn, bey de Constantine, opérait un mouvement tournant, favorisé par le brouillard, et attaquait le camp tunisien, où il restait très peu de monde. Le bey Hassein (1) essaya en vain de le défendre ; blessé grièvement à la cuisse, il dut se laisser emporter et abandonner le camp, avec tout ce qu'il contenait (4 septembre).

Cependant, Mohammed, autre fils du bey, qui était sorti dès le matin à la tête d'une partie des troupes, pour s'opposer au mouvement tournant du bey de Constantine et s'était égaré dans le brouillard, parvint à fuir et put, à travers mille dangers, rejoindre son père, qui s'était réfugié à Kairouane.

Le 7 septembre, Ali-Pacha fit son entrée solennelle à Tunis et s'empara de l'autorité. Dix jours plus tard, l'armée d'Alger reprit la route de l'ouest ; le khaznadjî, qui la commandait, avait reçu, du nouveau bey, une indemnité considérable qu'il ne fallut pas moins de 35 mulets pour porter, avec l'engagement de servir à la Régence d'Alger, un tribut annuel de 50.000 piastres (200.000 écus selon d'autres), plus le blé nécessaire à la Milice.

(1) L'ancien orthographe, permettait d'employer ce nom sous cette forme. La nouvelle formule est celle-ci » Hacén », ou « Hassan ».

Mort du bey Bou-Kemia. — Peu de temps après son retour à Constantine, le bey Keliane-Hassein, dit Bou-Kemia, termina sa longue et glorieuse carrière (1736). Il avait gouverné pendant vingt-trois ans et, pour la première fois, la province avait senti la direction d'un homme digne de commander. Keliane-Hassein n'avait, en effet, rien de commun avec les soudards ou les rêveurs absorbés par l'idée religieuse qui, jusque-là, s'étaient trouvés investis de l'autorité. Certes, il aimait la guerre, sachant la faire et, en dépit des quelques échecs par lui éprouvés, il put étendre son autorité. Mais c'était, avant tout, un politique et rien ne le prouve mieux que la longueur de son règne. Il est probable que Constantine profita largement de la paix qu'il sut maintenir; désormais, la forme du pouvoir n'est plus en discussion; les Ben-Abd-El-Moumène sont soumis; les Ben-El-Feggoun jouissent de toutes les faveurs; mais, à côté d'eux, d'autres légistes s'élèvent sous la protection du bey, qu'ils servent comme secrétaires.

Construction de la mosquée de Souk-El-R'ezel. — *Les Ben-Djelloul.* — De ce nombre est la famille des Ben-Abd-El-Djelil (ou Djelloul), originaire du Maroc, ou leurs homonymes, sinon leurs parents, ont rempli de hautes fonctions à la cour des sultans de la dynastie sâadienne. L'un d'eux, El-Hadj-Abbas ben Ali, bachkateb du bey, aurait achevé en 1730, la construction de la mosquée de Souk-El-R'ezel, actuellement transformée en cathédrale. Une inscription provenant de cette mosquée, trouvée par Cherbonneau dans un des locaux du palais (1), indique comme fondateur de la mosquée, le bey Keliane-Hassein lui-même.

Il n'y a pas de meilleure preuve que celle de la date formée par le chronogramme; « le bey du siècle Hassein-Ben-Mohammed », et nous pensons que jusqu'à plus ample informé, il faut bien laisser à Keliane, le mérite de cette construction.

(1) Cette inscription est actuellement encastrée dans le mur d'une chambre du Palais de la Division.

Quant aux matériaux qui ont servi à l'édifier, et notamment à « plusieurs colonnes de beau granit, tout entières et d'égale grosseur, qui ont douze pieds de hauteur et font le principal ornement », elles proviendraient, selon le Dr Shaw (1), de ruines romaines situées auprès de l'Oued-Kercha, au sud du Djebel-Guerioun, et appelées par les indigènes, Tattoubt, (sans doute, l'antique Tadutti).

Règne du bey Hassen-Ben-Hassein, dit Bou-Henak. — Il marche contre la Tunisie. — Hassen-Ben-Hassein, dit Bou-Henak, succéda, en 1736, comme bey de Constantine, à Keliane-Hassein ; il devait commander un peu moins longtemps que lui, mais son règne fut particulièrement profitable à la ville. Nous ne connaissons pas ses antécédents ; il est probable qu'il avait déjà exercé des commandements dans la province, car il était doublement allié à Bou-Diaf, cheikh de l'Aourès, dont il avait épousé une fille et une belle-sœur.

Cependant, en Tunisie, Ali-Pacha était toujours en lutte contre son oncle Hassein retranché à Kairouane. Désespérant de le réduire, il s'adressa au nouveau bey de Constantine, pour obtenir son appui, lui offrant une somme considérable en récompense de sa coopération. Bou-Henak accepta, dit-on, l'offre, et l'on fixa l'indemnité à 100.000 réaux, dont 25.000 seraient versés au bey, dès son arrivée à Tifech, pareille somme, au Kef, et le reste à Kairouane. Peu après, l'armée de Constantine se mit en marche, et, à cette nouvelle, Bou-Aziz gagna le sud, d'où il écrivit pour protester de sa fidélité. Parvenu à Tifech, le bey reçut les 25.000 réaux, mais, nous ne savons pour quelle cause, il rebroussa chemin et rentra à Constantine (2).

Incursion de Mohammed, fils de Hassein-Bey, de Tunis, dans le sud de la province. — Il est rejoint par son

(1) « Voyages dans la Barbarie et le Levant » T. I. p. 137.

(2) Féraud — Les Harrars. Rev. afr. n° 106, p. 284 et suiv.

frère Mahmoud. — Peu après, Mohammed, fils de Hassein, parvenait à quitter Kairouane, et, après diverses péripéties, atteignait le sud, poursuivi par Younés, fils d'Ali-Pacha. Ayant opéré sa jonction avec Bou-Aziz, il l'accompagna jusqu'au Souf; puis, ils allèrent, ensemble, attaquer, avec l'appui des Nemamcha, Hezabra, Hamamma et Dreïd, les oasis de Nefta et de Touzer, dans le Djerid, mais sans succès. Rentrés ensemble dans le Zab, ils prirent part à une expédition contre Touggourt, appelés par le sultan Ahmed ben Djellab, qui en avait été chassé par son cousin Omar. Ils étaient encore devant cette oasis, lorsque Bou-Aziz communiqua au prince Mohammed une lettre du pacha d'Alger lui intimant l'ordre de l'arrêter, ou, tout au moins, de l'expulser.

Abandonné de tous, le malheureux Mohammed se dirigea alors vers l'Aourès, sous l'escorte de quelques Hezabra. Là, il fut rejoint par Mohammed ben Bou-Diaf, cheikh de cette contrée et Ahmed-Abboud, secrétaire du bey, qui l'engagèrent vivement à se rendre à Constantine, lui garantissant un bon accueil.

Malgré le danger de cette démarche, le prince tunisien arriva au camp du bey et fut reçu avec honneur. Mais Bou-Henak, suivant la politique de son prédécesseur, tenait sinon à fournir son aide à Ali-Pacha au moins à ne pas le combattre et il se borna, malgré les instances de son hôte, à envoyer quelques maigres secours à Kairouane. Il laissa seulement à Mohammed la faculté de lever des contingents et celui-ci, avec le concours de Sedira et de Mohammed ben Soultan, concentra ses forces à Aïn-Chabrou, près de Tébessa. Son frère, Mahmoud, autre fils du bey Hossein, vint l'y rejoindre.

Les princes tunisiens essayent vainement d'obtenir l'appui des Algériens. — Rôle du bey de Constantine. — Nous l'avons dit, Bou-Henak ne tenait pas au rétablissement de Hassein à Tunis, et de grandes intrigues étaient fomentées par les deux partis sur la frontière et autour du bey. Il jugea donc prudent de ne pas laisser le champ libre au fils de Hassein, et s'étant transporté

auprès de Tébessa, à la tête d'une colonne de 80 tentés, il y convoqua tous les chefs des tribus soumises à son autorité avec leurs contingents. Là, grâce à des manœuvres plus ou moins perfides, il sema la méfiance entre ces cheikhs, héritiers de haines séculaires, et ne tarda pas à amener la dislocation du rassemblement, après quoi, il rentra à Constantine.

Le prince Mohammed courut à Alger, afin de se plaindre au dey, dans l'espoir d'obtenir son intervention, pendant que Bou-Aziz se disposait à se mettre en route pour aller offrir ses services à Ali-Pacha.

Peu après, Bou-Henak recevait d'Ibrahim, dey d'Alger, l'ordre d'agir dans l'intérêt de Hassein ; mais le bey de Constantine éluda ses instructions, sous le prétexte qu'il lui fallait des renforts. De retour à Constantine, Mohammed fut reçu très froidement par le bey, qui lui refusa bientôt tout concours, et le malheureux prince se rendit chez les Nemamcha, pour essayer d'y rejoindre son frère Mahmoud.

Ali-Pacha tue le bey Hassein et reste maître de la Tunisie. — Abaissement des Harrar. — Au courant de ces nouvelles, Ali-Pacha résolut de profiter du répit qui lui était laissé pour en finir avec son oncle Hassein, assiégé dans Kairouane depuis plusieurs années. Le 13 mai 1740, il se rendit maître de cette ville et la livra au pillage. Le vieil Hassein avait péri dans cette dernière lutte, tué par son petit-neveu Younos. Ali-Bey, un de ses fils, essaya en vain de résister encore, il fut contraint de chercher un refuge à Constantine, tandis que ses deux frères, Mohammed et Mahmoud parvenaient, après des péripéties diverses, à Alger.

Ali-Pacha demeurait maître de la Tunisie, mais il lui restait à se venger des Menesser (Harrar), dont les intrigues et ce qu'il appelait les trahisons, avaient failli lui être si fatales. S'étant laissés attirer à Tunis, les principaux membres de cette famille furent traîtreusement assassinés ; d'autres se virent chargés de chaînes et envoyés aux galères ; puis, Ali-Pacha répudia hon-

teusement la fille de Soultan, une de ses victimes, et Younos agit de même à l'égard de la fille de Trad. Bou-Aziz restait à punir ; Younos étant venu avec une colonne sur la frontière, parvint à endormir sa méfiance, et, s'étant saisi de lui, le ramena à Tunis où il expira dans les tortures, après avoir subi tous les outrages. Ainsi, les deux branches des Harrar étaient décapitées.

Le bey de Tunis châtie les Nemamcha sur le territoire de la province de Constantine. — Le but évident d'Ali-Pacha était d'anéantir la puissance de ces grands feudataires : les Henanecha étaient durement frappés, mais les Nemamcha restaient intacts ; ils formaient deux groupes principaux : les Oulad-Khiar restés fidèles à Ali-Pacha et les Achache qui avaient soutenu Hassein.

Le prétexte de les châtier se présenta dans des conditions assez caractéristiques. En 1741, la caravane des pèlerins du Maroc se rendant en Orient, avec des présents de la plus grande valeur, fut arrêtée et dépouillée par eux. Ce fut un scandale, car les victimes s'étaient rendues à Tunis et faisaient retentir le pays de leurs plaintes.

Ali-Pacha ayant en vain essayé d'obtenir des restitutions, se décida à marcher contre eux et à les poursuivre, s'il le fallait, au cœur de la province de Constantine. A son approche, les Nemamcha se jetèrent dans le sud, bien que le pacha fut arrivé par Touzer, afin de leur couper la retraite. Soutenu par les Oulad-Khiar, il confia deux colonnes légères à ses fils Sliman et Younos. Ce dernier les surprit une première fois dans le Zab-Chergui, à Adiche-Ouzerane et leur enleva d'immenses troupeaux.

Ainsi allégés de leurs impédimenta, les Nemamcha se divisèrent : les uns coururent se réfugier dans le Souf, tandis que les autres allaient se grouper autour des marabouts vénérés de Khenguet-Sidi-Nadji, au pied de l'Aourès. Younos vint les y relancer, enleva la Khenga et massacra tout ce qu'il put atteindre en dépit de la sainteté du lieu. Puis, une forte colonne marcha sur le Souf ; mais elle éprouva les plus grandes fatigues

dans les sables et les fuyards purent leur échapper en abandonnant leurs bagages. Après avoir passé trois jours à Guemar, l'armée leva le camp et rentra à Tunis.

La peste avait éclaté un peu auparavant et étendait partout ses ravages.

La campagne du bey de Tunis sur le territoire constantinois pour châtier des tribus algériennes, sans que le représentant du dey à Constantine ait pensé à intervenir, a lieu de surprendre, malgré les traités d'alliance qui l'unissaient à Ali-Pacha. En réalité, les tribus de la frontière à cheval sur les deux provinces, dépendaient tour à tour des deux gouvernements. On voit aussi quel grand rôle jouèrent, dans le XVIII^e siècle, les familles féodales de l'intérieur avec lesquelles les beys turcs de Tunis et de Constantine s'appliquaient à se lier par des mariages.

Rupture d'Alger avec la France. — A Alger, le dey Ibrahim soutenait contre la France des contestations résultant comme toujours d'actes de piraterie. A la fin de 1741, toute relation fut rompue, et le dey qui venait de jeter dans les fers les Français résidant dans cette ville, donna à son représentant l'ordre de séquestrer le Bastion de France, à La Calle, et d'arrêter tout le personnel. Nos malheureux compatriotes furent amenés à Constantine comme des malfaiteurs et expédiés à Alger. A la fin de mai 1742, l'envoyé de la France obtint enfin leur mise en liberté et les concessions furent placées sous l'autorité de M. de Fougasse.

Travaux de Bou-Hanek à Constantine. — Bou-Hanek s'occupait, avec autorité, des travaux d'assainissement et d'embellissement de Constantine. C'était, en dépit de son caractère astucieux, un bon administrateur. Il s'appliquait, en même temps, à éteindre la dernière influence des Arabes, notamment des Oulad-Saoula qui avaient conservé, dans la ville, quelques partisans. Il les poursuivit sans relâche, les dispersa et les réduisit à demander grâce.

Expédition de Bou-Hanek en Tunisie pour appuyer les fils du bey Hassein. — Dans l'automne de l'année 1745, le dey Ibrahim, épuisé par l'âge et la maladie, abdiqua en faveur de son neveu Ibrahim-Koutchouk et lui recommanda tout spécialement de prendre en main la cause des fils de Hassein-Bey, en les aidant à remonter sur le trône de Tunis. Il répondait ainsi aux demandes que lui avait adressées le bey de Tunis, l'invitant à mettre à mort les héritiers auxquels il avait arraché le trône.

Ce conseil entraînait fort bien dans les vues personnelles du nouveau bey, et dès le printemps de l'année suivante, une colonne partait d'Alger, sous le commandement d'Ahmed-Aga officier qui avait bien espéré succéder au dey défunt. Le prince Mohammed l'accompagnait. Le bey de Constantine reçut l'ordre de réunir ses contingents pour se joindre à l'expédition; mais, en même temps, un message secret du dey lui faisait comprendre qu'il tenait avant tout, à se débarrasser de son dangereux compétiteur Ahmed-Agha.

Il s'agissait, encore une fois, de préparer une de ces tragi-comédies que Bou-Hanek savait organiser en maître. Mahmoud, frère du prétendant, avait été expédié de Constantine, vers les tribus du sud-est, pour réunir les guerriers. Après l'arrivée de l'armée d'Alger, le bey amena son contingent, puis on continua la marche vers l'est, avec les cavaliers de Mahmoud. L'effectif était imposant comme nombre et les troupes, formant trois corps, se dirigeaient sur le Kef.

Siège du Kef. — *Bou-Hanek l'abandonne et cette expédition est appelée « la guerre feinte ».* — Ali-Pacha avait fait réparer les fortifications de cette ville, six cents Turcs occupaient la Kasba sous le commandement de Heider-Khoudja. Un millier d'auxiliaires Zouaoua et un groupe de spahis, concouraient en outre à la défense de la place qui avait été bien approvisionnée en vivres et en munitions.

Après diverses péripéties, notamment des contestations entre Sedira, demeuré chef de la famille des Harrar et

son cousin Redjeb, de la branche de Menesser, auquel le commandement des Henanecha avait été donné, la colonne arriva sous les murs du Kef et prit position au sud-est de la ville; un certain nombre de tribus tunisiennes vinrent y rendre hommage aux princes dépossédés, et leur apporter des vivres et des offrandes. Le siège commença et la ville semblait ne pouvoir tenir longtemps; Ahmed-Aga poussait avec ardeur les opérations; mais, pendant ce temps, Bou-Hanek, toujours fidèle à Ali-Pacha, prenait des mesures pour faire échouer l'entreprise. Sous le prétexte de demander des renforts à Alger, il expédia au dey un émissaire, chargé d'obtenir un ordre de levée du siège, et, sans attendre même son retour, la plus grande partie de l'armée abandonna ses positions. Sur ces entrefaites, un convoi de secours en vivres et en argent adressé de Tunis au Kef, tomba entre les mains des gens de Constantine, malgré une furieuse sortie des assiégés, et pour achever d'exaspérer les Tunisiens, Bou-Hanek fit massacrer tous les prisonniers.

Les intentions du bey de Constantine étaient maintenant fort claires. Les princes tunisiens ne s'y trompèrent pas et virent encore une fois s'écrouler leurs espérances. Craignant, non sans raison, pour sa vie, Sedira décampa nuitamment, suivi de la plus grande partie des Henanecha et de nombreux autres cavaliers. Quant à Bou-Hanek, il saisit avec empressement ce prétexte pour ordonner la retraite.

Ainsi se termina cette campagne qui a été appelé, non sans raison, par les indigènes : « la Guerre feinte. »

Mise à mort du général Ahmed-Aga. — Arrestation des princes tunisiens. — Le dernier acte du drame restait à jouer. Pendant que les troupes d'Alger se reposaient au campement de Fesguia, le bey Bou-Hanek, qui avait reçu enfin des ordres précis du dey, se présenta, un matin, suivi de ses chaouchs, à la tente d'Ahmed-Aga; le prince Mahmoud, qui s'y trouvait, fut congédié; Bou-Hanek donna à l'infortuné général connaissance de la décision de son maître, et les chaouchs s'étant saisis

de lui, l'étranglèrent. Selon Vayssettes, Ahmed-Aga aurait été empoisonné au moyen d'une tasse de café; mais, son récit plus dramatique comme mise en scène, nous semble moins digne de foi que le précédent : à tout prendre, le résultat est le même.

Les deux princes tunisiens furent ensuite internés à Constantine, où Mahmoud, l'un d'eux ne tarda pas à mourir de chagrin : « J'ai revu ma patrie sans pouvoir y rentrer » ne cessait-il de répéter. Quelque temps après, Mohammed obtint l'autorisation de résider à Alger.

Mort du bey Bou-Hanek. — Ses créations à Constantine.
Ainsi, Bou-Hanek était arrivé à ses fins; il restait bien seul maître de l'autorité et pouvait se livrer à ses goûts d'organisateur et de bâtisseur. Il s'éteignit paisiblement après un règne de dix-sept années, en 1167 de l'égire (1753-54) et fut enterré dans la mosquée de Sidi-Lakhdar, qu'il avait fait construire et où son tombeau se trouve au fond d'une petite cour.

Nous avons déjà dit qu'on lui doit de nombreuses améliorations dans la ville de Constantine qui ne présentait auparavant qu'un amas de masures entassées. Il s'attacha à y ouvrir ou rectifier le tracé des rues et nous ne serions pas éloigné de lui attribuer la prolongation du Souk-El-Kebir que nous avons appelé la rue Combes et sur laquelle il éleva la mosquée de Sidi-Lakhdar et son minaret de vingt-cinq mètres de hauteur. Une belle inscription arabe placée dans la paroi qui donne sur la galerie du premier étage de cet intéressant édifice, demeuré intact, en retrace le souvenir.

Il attira dans le pays des artisans habiles et chercha à y propager le goût des belles constructions.

Comme administration générale, on a vu qu'il s'appliqua à diminuer la puissance des grandes familles féodales, et à détruire ce qui pouvait rester de l'autorité des Oulad-Saoula.

Il jugea, en outre, nécessaire de déplacer les gens des Zemoul dont le domaine était devenu trop étroit,

par suite de l'extension de cette tribu et les établit dans la région de Tigmert, aux environs d'Aïn-Melila; ce qui avait, en outre l'avantage de bien couvrir la ville au sud.

Ainsi Bou-Hanek compléta l'œuvre de son prédécesseur et tous deux peuvent être considérés comme les véritables fondateurs de la puissance des beys de Constantine, qui allait devenir si grande dans la seconde moitié du XVIII^me siècle.

Du reste, le soin des affaires publiques ne l'empêcha pas de s'occuper de ses intérêts privés et du goût de la grande propriété. On possède, en effet, des titres établissant qu'il avait acquis le vaste et beau domaine d'Aïn-Guedjaou, sur le plateau d'Aïn-El-Bey, et les terres de Chaab-Er-Reças, sur la rive gauche du Bou-Merzoug.

Citons, enfin, le diplôme par lui accordé à une famille de légistes, les Ben-Ouadfel (dont le chef est actuellement Mufti maleki), les autorisant à ouvrir une école à Aïn-Foua, sur le plateau de Sera, au sud-est de Mila.

Règne de Hassein-Bey dit Azreg-Aïnou. — Le gendre de Bou-Henak nommé Hassein-Bey, qui exerçait déjà les fonctions de Khalifa, le remplaça comme bey de Constantine. Turc de naissance, il s'était d'abord distingué dans les rangs de la milice; il avait les yeux bleus, ce qui l'a fait désigner par le surnom de Azreg-Aïnou. Il aurait, dit-on, rempli les fonctions de cuisinier ce qui lui mérita, le nom de Ahtchi-Hassein. C'était un homme intelligent, ayant le goût de l'ordre et aimant la régularité dans l'administration. Constantine traversait donc une période heureuse, tandis qu'Alger continuait à être livrée aux luttes des factions, ne laissant jamais à ses deys le temps nécessaire de faire rien de durable. Hassein était tout dévoué à Baba-Ali, futur dey d'Alger.

Révolte de Younos à Tunis, contre son père Ali-Pacha. — A Tunis, les choses n'allèrent pas mieux. Ainsi qu'il arrive trop souvent, les éléments unis pour la lutte, alors que l'existence même est en jeu, s'étaient discociés

après le succès. Ali-Pacha, arrivé au pouvoir grâce à une usurpation, ne justifiait pas sa réussite par ses talents; protégeant deux de ses fils au détriment de Younos, à qui il devait tout, il provoqua la révolte de celui-ci (1752). Vaincu après une lutte acharnée, Younos parvint à gagner la région de Tébessa où il espérait trouver des amis; mais il tomba précisément entre les mains de Sedira qui voulait le mettre à mort, lorsqu'il parvint à se faire réclamer par le bey de Constantine. Il fut amené dans cette ville où il trouva d'abord un peu de repos.

Rupture du dey d'Alger avec Tunis. — Expédition de Hassein-Bey. — A la fin de l'année 1754, le dey d'Alger ayant été assassiné, fut remplacé par Baba-Ali (Ali-Nekcis), ennemi personnel d'Ali-Pacha. Aussitôt, le nouveau dey se disposa à envahir la Tunisie. Son représentant de Constantine, étant venu à Alger, reçut l'ordre de commencer les opérations, tandis que Younos était retenu dans son domicile. Mais, il fallait un prétexte : des voyageurs Tunisiens venant à Constantine, furent traités durement par le bey (1755). Les forces groupées étaient considérables; on ne pouvait trouver une occasion plus favorable, en raison de l'état de la Tunisie, et tous ne demandaient qu'à combattre. Le bey Hassein écrivit donc à son suzerain, pour le prier d'agir et sut faire valoir de très bonnes raisons. Il lui réclamait aussi les princes tunisiens.

La peste désolait Alger. Il décida enfin le dey à lui envoyer Ali-Bey à Constantine et son arrivée jeta un grand froid en Tunisie. Ce fut alors, qu'un ordre positif du dey au bey Azreg-Aïnou, interdit de commencer pour le moment.

Hassein-Bey s'empare de Tunis. — Il met à mort Ali-Pacha. — Pillage de la ville par les Constantinois. —

Le bey de Tunis avait perdu toute confiance; ses ordres contradictoires; ses dispositions peu précises, donnaient à tous l'assurance que la défense serait nulle. Dans les premiers mois de 1756, il donna l'ordre de

faire le vide devant l'armée, et une masse de gens isolés, mourant de faim, se réfugièrent auprès de lui.

Au mois d'avril, le bey de Constantine étant allé à Alger, décida le dey à le laisser faire. Bientôt les troupes se formèrent et les deux fils du bey furent expédiés en avant avec les cavaliers des Hanenecha, et autres. Le bey commandait les janissaires, les spahis, et même un gros canon amené d'Alger.

Il fallait d'abord attaquer le Kef, où Mohammed-Bey, de Tunis, avait réuni des forces. L'armée algérienne campa le 6 juin devant la place, et, quinze jours plus tard, elle en était maître.

Ces nouvelles portèrent la désolation à Tunis. Mohammed, cependant, y était revenu pour organiser la défense. Mais nous ne suivrons pas les détails de ce siège.

Hassein-Azreg-Aïnou parvint sans encombre sous les murs de la capitale et en commença vigoureusement le siège ; il y pénétra de vive force le 2 septembre 1756. Mohammed-Bey prit la fuite d'un côté et tomba sur les Hanenecha qui le tuèrent. Quant à Ali, fait prisonnier, il subissait à son tour le sort qu'il avait infligé à son oncle Hassein-Bey, fondateur de la dynastie beylicale de Tunisie.

Enfin, le prince Mohammed rentrait en possession de l'héritage de son père. Le bey de Constantine écrivit au dey d'Alger qui lui ordonna de tuer son prisonnier et d'élever Mohammed-Bey au beylicat (1). Arrivé avec son frère Ali, il fut proclamé bey dans une séance solennelle ; mais, son bonheur fut de courte durée ; tenant son pouvoir, de l'intervention étrangère, il lui restait à se débarrasser de ses hôtes. Or, les exigences du bey de Constantine étaient de plus en plus grandes et, après de longs et irritants débats, une rupture violente éclata entre eux. On raconte même que Mohammed-Bey, outré de l'insolence d'Hassein, qui avait voulu pénétrer dans son harem, pour s'assurer que tous les bijoux des femmes avaient été livrés, saisit un pistolet et tira sur son

(1) En Tunisie, le chef est devenu le bey, non le dey, qui a fini par être oublié.

hôte. L'amorce seule avait brûlé. Mohammed-Bey se retrancha dans le palais du Bardo, tandis que son frère Ali courait vers le sud chercher des adhérents (1).

Maîtres de la ville, les soldats de Hassein-Bey la mirent au pillage et ne respectèrent ni les consulats des puissances chrétiennes, ni leurs églises, ni les fondations religieuses.

Hassein-Bey se retire après avoir fait signer un traité de vasselage à Mohammed, fils de Hassein, bey de Tunis. — Assailli et bloqué par eux, Mohammed-Bey semblait perdu, lorsque son frère Ali arriva avec des forces sérieuses et parvint à expulser, de la ville, les Constantinois. Alors, seulement, il fut possible à Mohammed-Bey de traiter. Il s'obligea à démolir les fortifications de Tunis et à servir au dey une lourde redevance, en nature et argent.

Grand succès, en apparence, mais qui allait augmenter les causes de difficultés et d'inimitié entre les deux provinces et faire renaître une période de luttes, plus ou moins fatales à Constantine.

Hassein-Bey, qui avait expédié, à Alger, de La Goulette, trois navires chargés de butin et de soldats, reprit alors la route de l'ouest et rentra à Constantine, traînant à sa suite un riche butin. Ses succès lui assuraient une situation prépondérante et furent célébrés, à Alger, par des réjouissances publiques.

Mort de Hassein-Bey-Azreg-Aïnou. — Mais il n'eut pas le temps de profiter de sa gloire. Atteint, en route, d'une maladie infectieuse, il vit son état s'aggraver rapidement et succomba, à Constantine, à la fin de l'année 1756.

Le bey Hassein-Azreg-Aïnou n'avait régné que deux ans, sur lesquels dix-huit mois s'étaient passés en expédition.

Il avait, néanmoins, eu le temps de s'occuper, ainsi

(1) Correspondance des beys, T. II, p. 546. — « Soixante ans de l'Histoire de la Tunisie ». — Vayssette, « Histoire des beys. »

que nous l'avons dit, de l'administration de sa province, surtout au point de vue de la régularité de la répartition et de la perception des impôts. On lui doit aussi l'organisation des artisans en corps de métiers, avec un amine ou syndic, à leur tête, chargé de défendre leurs intérêts et de juger leurs contestations particulières. Enfin, il édicta des dispositions pour régler les rapports des propriétaires avec leurs tenanciers ou colons partiaires.

Règne du bey Ahmed-El-Kolli. — Ahmed ben Ali, surnommé El-Kolli, parce qu'il avait résidé longtemps, comme agha, dans la ville de Kollo, succéda au bey Hassein-Azreg-Aïnou.

C'était un officier de la Milice qui avait trouvé l'occasion de se distinguer particulièrement dans la dernière campagne de Tunisie. Durant les péripéties de sa vie militaire, il s'était lié avec une famille de marabouts établie à Redjas, les Ben-Gana, et avait même épousé une de leurs filles. Selon un usage assez répandu en Kabilie, autrefois, ces marabouts ne dédaignaient pas de travailler le fer, aussi leurs rivaux affectèrent-ils, plus d'une fois, de les appeler par mépris : « les forgerons ». Nous allons voir cette famille entrer en scène et jouer un grand rôle dans notre province.

Expédition du bey Ahmed dans la Grande Kabilie. — Le nouveau bey avait à peine pris en main la direction des affaires, que son suzerain, le dey, réclama son concours. Les montagnes du Djerdjera venaient d'être le théâtre d'une nouvelle révolte. En juillet 1757, les Kabiles avaient poussé l'audace jusqu'à venir s'emparer du poste turc de Bordj-bou-R'eni, après un sanglant combat, dans lequel le caïd de Sebaou avait trouvé la mort. Ahmed-Bey conduisit une colonne dans cette région, et combina ses efforts avec les troupes amenées de Médéa par son collègue, et celles envoyées d'Alger. Après une rude campagne, le terrain fut reconquis et le poste de Bourni réoccupé.

Mohammed-Bey meurt après avoir rétabli son autorité en Tunisie. — Son frère Ali-Bey le remplace. — Ahmed-Bey évita, autant que possible, toute cause de difficultés avec la Tunisie, où Mohammed-Bey s'appliquait de son mieux à panser les plaies de la guerre civile. Un capidji de la Porte était venu à Tunis, pour faire une enquête sur les derniers événements. Or, la rumeur publique répandait que Younos, fils du bey déchu, avait dans sa fuite, emporté des trésors considérables sur lesquels son hôte de Constantine avait fait main basse. Pour couper court à ces histoires, Ahmed-Bey fit arrêter Younos et le jeta dans un cachot, sorte d'impasse, où personne n'était admis à lui parler. Il fit même répandre le bruit de sa mort.

Le 11 février 1759, Mohammed-Bey qui s'était décidé à conduire malgré son état de santé, une colonne dans la montagne des Ousselatia, mourut, en laissant deux enfants en bas-âge. Son frère, Ali-Bey, prit alors en main l'autorité après s'être engagé solennellement à remettre le pouvoir à l'aîné de ses neveux, dès qu'il serait en âge de gouverner. En attendant, il dirigea les affaires avec intelligence et fermeté.

Alliance d'Ahmed-El-Kolli avec les grandes familles. — Élévation des Ben-Gana. — Le bey de Constantine, conciliant par caractère, chercha à entretenir de bonnes relations avec plusieurs grandes familles indigènes qui se tenaient à l'écart depuis quelque temps. Comme sa femme préférée, la fille des Ben-Gana, ne lui avait pas donné d'enfants, il épousa une fille des Mokrani, seigneurs de la Medjana. Puis, il réussit à se rapprocher des Daouaouida et fit épouser sa belle-sœur, Mebarka, à Farhate, neveu du cheikh El-Arab Ali-Bou-Aokkaz. Ce dernier avait succédé à son père Farhate en 1736, et vivait, en quelque sorte, indépendant, dans les Hauts-Plateaux et les régions sahariennes situées au sud-ouest de Constantine. Les tribus qui avaient autrefois soutenu le parti d'Oum-Hani (Ahel ben Ali, Chorfa, R'amra) étaient l'objet de la haine du cheikh El-Arab,

qui se vengeait d'elles par une dure oppression. Les Arabes trouvèrent une sorte de protection auprès du jeune Gana, frère de Mebarka, qui allait souvent visiter sa sœur dans les steppes du sud et acquit ainsi une certaine popularité.

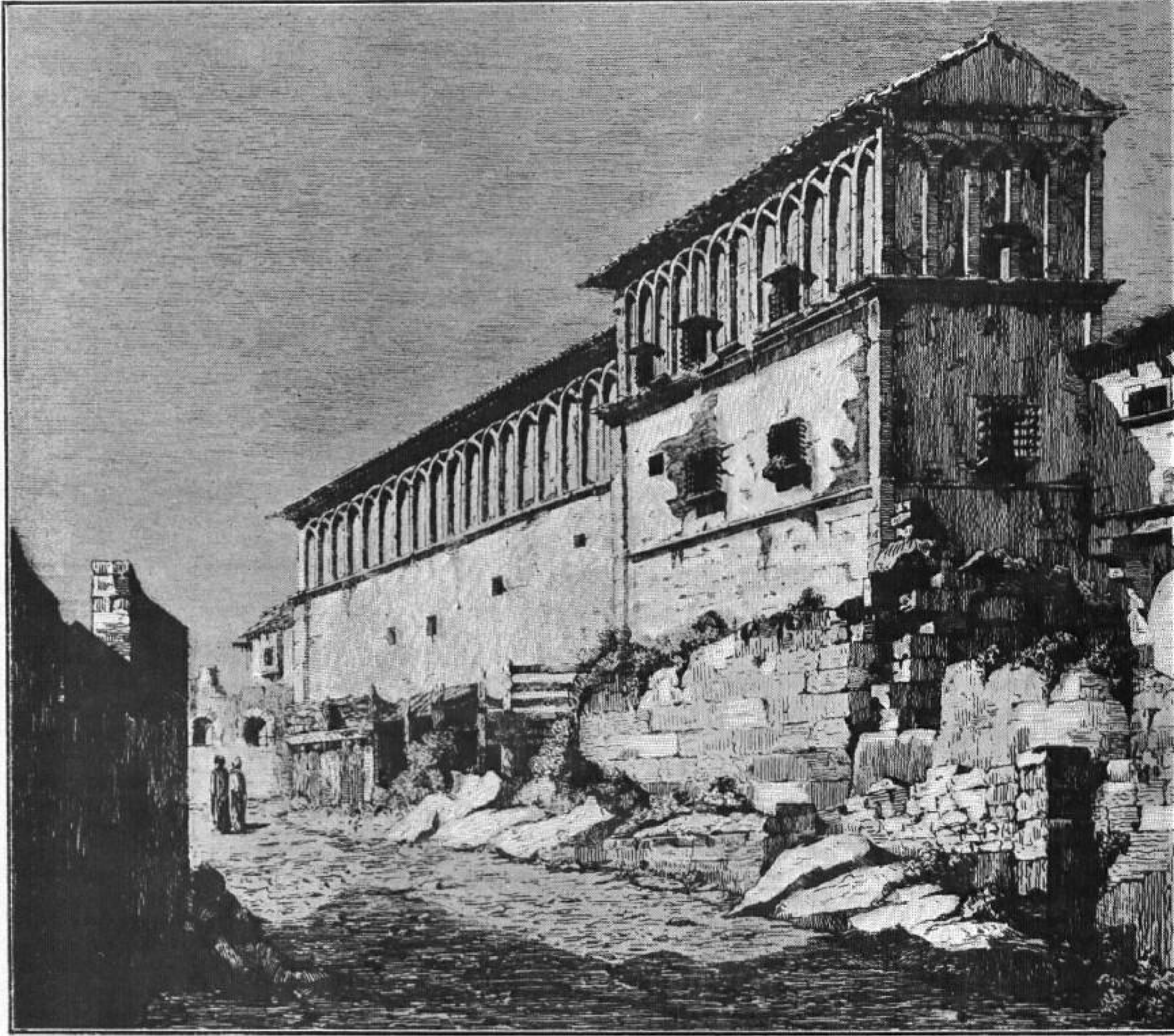
Lors de l'organisation de la grande caravane du pèlerinage, Gana décida un certain nombre de ces gens à l'accompagner en Orient. Les Sahariens se joignirent au groupe des Marocains et effectuèrent ensemble le saint voyage. A l'occasion des difficultés que rencontraient alors les pèlerins, Gana sut faire preuve d'autant d'habileté que de courage et mériter la reconnaissance de ses compagnons. A peine de retour dans leurs cantonnements, ces Sahariens députèrent au bey un groupe des leurs pour le solliciter de nommer El-Hadj-Gana, Cheikh-El-Arab.

Ahmed-Bey saisit cette occasion — s'il ne l'avait pas fait naître — pour contrebalancer l'autorité vraiment trop grande des Daouaouida et de leurs chefs, les descendants des Ben-Sakheri, dont la famille s'appelait le Bit Bou-Aokkaz. Il conféra à El-Hadj-Gana le titre de cheikh-El-Arab et créa ainsi entre les deux maisons, une rivalité qui devait se perpétuer jusque sous l'autorité française.

Tel était bien le caractère de la politique turque, et si la famille Ben-Sakheri n'avait mérité, par son indiscipline, une sévère leçon, il est probable que le bey espérait par cette sorte de menace rendre Ali-Bou-Aokkaz plus souple ; mais le résultat fut tout autre.

El-Hadj-Gana dut être accompagné par des forces turques pour aller à Biskra prendre possession de son commandement. Il s'installa auprès de cette oasis ; mais son rival le guettait et bientôt, il le surprit et enleva toute sa zemala. Ben-Gana réussit à se sauver presque seul, et, protégé par les Oulad-Zian, rentra à Constantine. Dès lors, il résida dans cette ville, conservant le titre de Cheikh-El-Arab, sans en exercer la fonction.





UNE VUE EN VILLE

Expéditions d'Ahmed-El-Kolli dans l'Aourès et la Kabylie. — Ahmed-Bey avait un caractère guerrier et actif ; il fit diverses expéditions, notamment chez les Chafia et chez les Oulad-Soultan de l'Aourès occidental, montagnards indociles qu'il poursuivit et traqua jusqu'à ce qu'il les eut amenés à composition. Dans cette campagne, un de ses plus dévoués serviteurs, Kermiche ben Selama, caïd de la zemala, étant tombé entre les mains des rebelles, fut lié par eux à un arbre et brûlé vif. Cependant le bey obtint, grâce à son énergie, une pacification générale et la rentrée régulière des impôts.

En 1767, une nouvelle révolte éclata chez les Flissa de la Grande Kabylie et se propagea rapidement dans les régions environnantes. Un premier corps expéditionnaire, envoyé d'Alger, fut entièrement défait ; le dey requit le concours des beys de Médéa et de Constantine. L'année suivante (1768), Ahmed-Bey conduisit toutes ses forces dans le pays insurgé, tandis que deux autres colonnes l'attaquaient par le sud et par l'ouest. Mais les Kabiles obtinrent encore la victoire, et l'armée de Constantine fut écrasée. El-Hadj-Gana et les principaux caïds du Makhzen y périrent ; tandis que le bey ramenait les débris de ses troupes vers sa capitale, les Kabiles descendaient comme une avalanche sur la Mitidja. La situation fut un instant très critique ; si les Turcs reprirent le dessus, ils le durent surtout à la discorde qui, comme toujours, avait éclaté chez les vainqueurs.

Travaux d'Ahmed-El-Kolli à Constantine. — Sa mort. — Dans les moments de répit que lui laissaient ses campagnes, Ahmed-El-Kolli s'appliquait, comme ses prédécesseurs, à embellir Constantine.

« Grand amateur de constructions, — dit Vayssettes, « d'après une chronique indigène (1) — il fit bâtir la « Caserne des Janissaires, place des Chameaux (2), la « maison où se trouve actuellement le Trésor, celle

(1) P. 325.

(2) Démolie lors de la construction du théâtre qui occupe son emplacement.

« occupée par la subdivision (1) et d'autres encore. Il
« augmenta les plantations du Hamma et chercha à
« encourager l'agriculture. »

La zemala qui constituait la principale force des beys fut aussi l'objet de sa sollicitude. Etablie à Tigmert par son prédécesseur, elle se trouvait encore à l'étroit, car le nombre des Zemoul augmentait chaque jour. Il lui accorda le vaste territoire situé entre Medalsou (au sud du Guettar) et l'Ouad-Bou-Merzoug.

Il fit aussi commencer la construction du Bordj-de-Fesguia.

Après un règne de quinze années, fertile en résultats politiques et économiques, Ahmed-El-Kolli mourut de maladie, dans le premier semestre de l'année 1771.

(1) Démolie dernièrement pour la construction d'un bâtiment derrière le Cercle des Officiers.

CHAPITRE VII

Constantine sous les beys turcs. — Deuxième période. — 1771-1826

Règne de Salah-Bey. — Dans le courant de l'été 1771 eut lieu l'élévation de Salah ben Moustafa, au beylik de Constantine.

Ce bey, le plus remarquable de ceux qui ont régné sur cette province, était né à Smyrne et avait dû, encore enfant, fuir son pays pour éviter les conséquences d'un meurtre qu'il avait commis par imprudence, dit-on. Débarqué à Alger, à peine âgé de seize ans, il se vit forcé, pour vivre, de faire l'humble service de garçon du cafetier de l'Odjak, chez lequel se réunissaient les janissaires. De là à s'engager sous leur bannière, il n'y avait qu'un pas. Il le franchit et ne tarda pas à se distinguer par ses qualités militaires; c'est ainsi que dans l'expédition de Tunis, il attira l'attention d'Ahmed-El-Kolli et conquit bientôt son amitié. Dès que celui-ci fut au pouvoir, il lui confia l'importante charge de caïd des Harakta, puis, lui donna sa fille en mariage; trois ans plus tard, il l'attachait à sa personne avec le titre de khalifa (1765).

Salah s'initia ainsi à la pratique du commandement et à la direction des affaires. Lors du décès de son beau-frère, il était, depuis six ans, khalifa et donnait au bey le concours le plus actif. Son élévation au beylicat ne fut, pour lui, que la consécration de son pouvoir et la marche des affaires du pays n'en ressentit aucune secousse.

Fuite de Hassen, fils du bey Hassein. — Cependant, cette nomination renversait les espérances d'un homme, Hassen (dit Hassen-Pacha), fils de l'ancien bey Hassein-Bou-Henak, qui avait espéré monter sur le trône beylical. Il dut ronger son frein en silence et attendre l'occasion de gratifier son ambition en cherchant à grouper autour de lui les mécontents. Mais Salah-Bey le surveillait et, bien qu'ils eussent été, dans leur jeunesse, liés par une étroite amitié, il donna l'ordre de l'arrêter. Prévenu à temps, Hassen put fuir et, après avoir erré en proscrit, atteindre la province d'Oran et trouver un refuge auprès du bey de l'ouest.

Expédition de Salah-Bey contre des Oulad-Naïl. — Salah-Bey était doué d'une activité infatigable et il tenait surtout à ne pas laisser l'esprit de révolte gagner ses sujets. Or, la grande tribu des Oulad-Naïl, établie entre Bouçâada et Djelfa, mettait en échec, depuis plusieurs années, l'autorité turque, franchissait souvent la frontière occidentale et inquiétait les habitants des populations méridionales. Ayant préparé une colonne légère, le bey de Constantine se porta rapidement contre eux, surprit la majeure partie de leurs campements au lieu dit Malah-Ou-Mecif, enleva leurs troupeaux et envoya à Alger 60 têtes et 400 paires d'oreilles. Après ce châtement exemplaire, il leur accorda l'aman et rentra à Constantine (octobre 1773).

Rivalité de Mohammed Debbah, chef des Daouaouida et de Mohammed Ben Gana. — Quelque temps auparavant, Ali ben Bou-Aokkaz, chef des Daouaouida, était mort et avait été remplacé par son neveu Farhate; mais celui-ci ne tarda pas à être tué dans une rixe, et le commandement échut à son parent Mohammed, surnommé Debbah (l'égorgeur), fils de Bou-Aokkaz, auquel une carrière longue et agitée était réservée.

Après la mort d'El-Hadj Gana, son fils Mohammed avait hérité du titre honoraire de cheikh El-Arab. Salah-Bey s'empressa de l'envoyer, avec quelques forces, à

Biskra, mais il ne tarda pas à être expulsé du Sahara par les Daouaouida, comme son père l'avait été, et, n'osant pas rentrer à Constantine, il alla s'établir dans l'Ahmar-Khaddou, sur le versant méridional de l'Aourès, où il attendit les événements.

Ainsi, les régions sahariennes demeurèrent pour le moment soumises à l'autorité indépendante des Daouaouida et à celle des Ben-Djellab, souverains de Touggourt et de l'Ouad-R'ir.

Expéditions de Salah-Bey dans la province. — Ses succès. — En attendant qu'il put intervenir dans ces contrées éloignées, Salah-Bey continuait à parcourir ses provinces, afin d'y maintenir l'ordre et l'obéissance. La tradition a conservé, à cet égard, divers souvenirs de sa sévérité. On raconte, notamment, qu'il fit empâler un homme des Oulad-Ziad, tribu des Berrania, qui s'était introduit dans son camp, à El-Henchir, tribu des Zemoul, pour y voler.

Il châtia également les Oulad-Amor, et, s'étant emparé de leur village de Nemila, fit décapiter cent hommes valides de cette tribu, dont les têtes furent expédiées à Constantine et exposées sur les remparts. De là, il alla r'azier les Seguenia qui refusaient de payer l'impôt et fit massacrer par ses soldats tous ceux qu'ils purent atteindre.

Ce fut, sans doute, vers cette époque qu'il déplaça encore le campement des Zemoul et établit définitivement cette tribu dans la plaine d'Aïn-M'lila.

Salah-Bey concourt à repousser l'attaque des Espagnols contre Alger. — Mais un grave événement vint l'amener à exercer sur un autre théâtre ses qualités guerrières. Au commencement de l'année 1775, l'Espagne préparait une grande expédition contre Alger. Dans le mois de mai, Salah-Bey étant allé y porter le denouche, reçut du dey Mohammed, l'ordre de préparer toutes ses forces et d'accourir au premier appel. Il s'empressa donc de réunir, en outre des troupes régulières, une quantité considérable de cavaliers musulmans accourus pour

prendre part à la Guerre Sainte, qu'il concentra à Hamza (Bouira), et, à la fin de ce même mois de mai, il amena à Alger vingt mille combattants, suivis d'une nuée de chameaux et de mulets de transports. Son immense campement fut installé sur la côte, entre le Hamiz et l'embouchure de l'Harrache.

Moustafa-El-Ouznadji, bey de Médéa, était établi avec ses contingents arabes et kabiles au cap Matifou.

Enfin, Mohammed ben Osmane, lieutenant du bey de l'ouest, était campé avec environ 4.000 cavaliers près du ruisseau (Ouat-Khemis).

La ville d'Alger, hérissée de canons, entourée de batteries, était défendue par de nombreux janissaires et des auxiliaires arabes.

C'était, contre de telles forces, que l'Espagne allait se mesurer.

Le 30 juin, la flotte chrétienne jeta l'ancre dans la baie d'Alger. Elle se composait de 400 voiles, portant environ 24.500 hommes de débarquement, sous le commandement du général O'Reilly, militaire éprouvé et ayant pris part aux grandes guerres d'Europe.

Après avoir hésité pendant plusieurs jours sur le point où il effectuerait son débarquement, il réunit un dernier conseil de guerre qui se prononça pour la plage située à gauche de l'embouchure de l'Harrache. Enfin, le 8 juillet, au point du jour, le débarquement commença sous la protection des canons de la flotte. Plus de 8.000 hommes prirent terre sans trop de difficulté et se portèrent en avant pour faciliter la descente de l'armée.

Mais ils se virent aussitôt chargés avec furie sur leur droite par les cavaliers du bey d'Oran et, sur leur gauche, par les contingents de Constantine, entraînés par Salah-Bey, en personne. Ce dernier, pour mieux garantir ses guerriers, déploya sur son front plusieurs rangs de chameaux, derrière lesquels les tireurs s'abritaient, en s'approchant de la palissade qui protégeait le camp. Son attaque devenait des plus gênantes et il était sur le point de pénétrer dans le camp, où deux de ses hommes étaient déjà entrés, lorsque le régiment de Savoie le prit

à revers, et, par un effort désespéré, le contraignit à la retraite.

La situation des Espagnols n'en était pas moins critique. Leur premier soin avait été de construire à la hâte un camp retranché, mais cette position, dominée de partout, était, en outre, prise en écharpe par une pièce de la batterie turque du Khemis, qui y faisait les plus grands ravages. Presque tous les ingénieurs avaient été tués ou mis hors de combat. Cependant, grâce au courage des Espagnols, le retranchement put être terminé vers les dix heures et armé d'une forte artillerie.

Les volontaires d'Aragon et de Catalogne, lancés en avant pour occuper les pentes et les mamelons, en face du camp, s'étaient laissés entraîner par leur ardeur beaucoup trop loin ; puis, ils avaient trouvé devant eux des forces considérables les criblant de balles de tous les côtés ; forcés de se mettre en retraite, ils furent bientôt en déroute, et les survivants se jetèrent sur le retranchement. Peu après, on vit des indigènes hissant des canons et les mettant en batterie sur les pentes que les Espagnols venaient d'abandonner et qui dominaient le camp.

La position n'était plus tenable ; un conseil de guerre décida qu'il y avait lieu de l'évacuer. Toute la nuit fut employée au rembarquement des troupes et au transport des blessés et du matériel qu'on put enlever. Les Musulmans avaient, de leur côté, organisé les attaques du lendemain ; mais leur surprise fut grande, le neuf au matin, de trouver le camp abandonné. Ils s'y précipitèrent en foule, pour le livrer au pillage et profaner les cadavres (1). O'Reilly chercha ensuite, mais inutilement, une position d'où il put bombarder Alger ; la flotte commença, le 12, à mettre à la voile ; le 16, partirent les derniers vaisseaux. La perte des Espagnols était de 17 officiers et 500 soldats tués ; ils emportaient 191 officiers et 2.088 soldats blessés. Les pertes matérielles étaient considérables.

(1) Les Juifs d'Alger se distinguèrent dans l'infamie de ces violences. Voir ce qu'en dit le Rabbín Cahen (Revue de la Société archéologique, 1868).

Retour de Salah-Bey à Constantine. — Les Musulmans célébrèrent leur victoire avec un enthousiasme exubérant, et Salah-Bey fut un des héros de ce triomphe. Après avoir renvoyé successivement tous ses contingents, il reprit, à la fin de juillet, la route de Constantine, comblé de cadeaux et d'honneurs par le dey.

De retour dans sa province, Salah-Bey eut le loisir de s'occuper de ses travaux à Constantine et des cultures qu'il s'était plu à entreprendre sur différents points.

Politique de Salah-Bey à l'égard des grandes tribus du sud-est. — Nouvelles expéditions. — Mais il ne perdit pas de vue les faits et gestes des grands chefs indigènes, et, notamment, de ceux de la frontière du sud-est, dont la situation était singulièrement compliquée. Les Hena-necha étaient demeurés, de fait, tributaires de la Tunisie ; mais, après la mort de Sedira, un fils de Bou-Aziz, nommé Brahim, devenu le chef des Harrar, avait pris le commandement de cette tribu ; puis il avait cherché à se soustraire au protectorat tunisien ; mais Salah-Bey, jugeant l'affaire mal engagée, imposa son *veto*, et Brahim reporta son ardeur contre les Nemamcha, Oulad-Ali ben Taleb et autres habitants de l'Aourès oriental. Ces guerres se poursuivirent avec des alternatives diverses pendant plusieurs années, jusqu'au moment où Salah-Bey trouva opportun d'intervenir.

Dans la région d'Aïn-Beïda, la grande tribu des Harakta était devenue, en quelque sorte, Makhzen, et constituait un commandement important attribué à un officier du beylik, qui recevait le titre de caïd El-Aouassia. Nous avons vu que Salah-Bey avait rempli cette fonction. Sur le vaste domaine de Chemorra, à l'est de Batna, une famille indigène, celle des Oulad-Bel-Gassem, avait pris, depuis quelques années, la prépondérance, au détriment de celle des Ben-Merad, refoulée vers le sud de la région de Guelma. Salah s'attacha à refréner l'indépendance des Oulad-Bel-Gassem.

Tournées de Salah-Bey dans les Zibans. — La situation du sud attirait vivement l'attention du bey de Constantine; mais, avant de se lancer dans ces régions éloignées, il tenait à se rendre un compte exact des hommes et des choses. C'est pourquoi, il fit plusieurs séjours dans les oasis du Zab et en profita pour régler de nombreuses questions en litige. Il s'appliqua, avec son goût ordinaire de l'ordre, à y fixer le partage des eaux d'irrigation, véritable richesse des oasis. Dans ces voyages, il tentait de ramener à lui Mohammed-Debbah, chef des Daouaouida; mais toute sa diplomatie échouait contre la méfiance du cheikh arabe.

Mort d'Ali-Bey de Tunis. — *Difficultés avec Hammouda.* — *Il se soumet aux exigences de Salah-Bey.* — Le 26 mai 1782 eut lieu à Tunis, le décès d'Ali-Bey, dernier fils de Hassein, qui avait administré la régence depuis la mort de son frère. Instruit par les malheurs de sa jeunesse, il avait évité toute cause de froissement avec les Algériens, et avait maintenu la paix dans ses provinces. En mourant, il désigna, pour lui succéder, son fils Hammouda, déjà associé à la direction des affaires. Mais, on se rappelle que son frère avait laissé deux fils en bas-âge, et que c'est en qualité de tuteur qu'Ali-Bey avait pris le pouvoir. Or, ces enfants étaient devenus des hommes.

L'année suivante, Salah-Bey envoya à Tunis un délégué, chargé de réclamer, au nom d'une tribu tunisienne, passée sur le territoire constantinois et établie au sud de Tébessa, une indemnité importante comme réparation des pertes éprouvées par ces indigènes, à la suite d'une r'azia faite sur eux par l'armée tunisienne, ce qui avait motivé leur émigration. Hammouda ayant repoussé cette demande assez étrange, on se prépara de part et d'autre à la guerre, et Salah-Bey conduisit, dans l'hiver 1783-84, sa colonne au sud de Tébessa, vers la frontière. Hammouda s'y étant transporté de son côté, les deux beys, au moment d'en venir aux mains, jugèrent préférable de s'entendre, et celui de Tunis se décida, bien à regret, à

verser l'indemnité réclamée; il est vrai qu'il venait de rompre avec Venise, et se trouvait dans la nécessité de ne pas diviser ses forces.

Ce succès était fort encourageant pour Salah-Bey; aussi, en 1787, jugea-t-il profitable d'adresser de nouvelles réclamations au bey de Tunis. Cette fois, le prétexte était d'un ordre opposé : il reprochait à Hammouda d'avoir entraîné chez lui l'émigration de tribus algériennes des mêmes régions, ce qui, d'après lui, devait nécessiter le paiement d'une indemnité. Le bey de Tunis ayant refusé net, Salah obtint de son suzerain l'autorisation de préparer une expédition et s'occupait, avec activité, à réunir ses contingents, qui atteignirent, bientôt, un effectif de 6.000 hommes. A Tunis, un camp avait été également formé; mais le prestige de Salah-Bey était grand; on commençait seulement à se remettre des transes causées par les attaques des Vénitiens et, de plus, le souvenir du sac de Tunis par l'armée de Constantine, était resté vivace. Hammouda se vit donc forcé de céder devant l'opinion publique et de souscrire, encore une fois, aux exigences de son voisin. Mais le ressentiment fut vif en Tunisie et Constantine devait expier, plus tard, sa mauvaise foi.

Expédition de Salah-Bey contre les Oulad-Achour du Ferdjioua. — Nous avons parlé, ci-devant, de la famille indigène des Oulad-Achour, qui s'était emparée de l'autorité dans le Ferdjioua et y vivait dans une quasi indépendance. Son chef, Mohammed-Chelr'oum, sans répudier absolument la suzeraineté du bey, se tenait à l'écart et ne négligeait aucune occasion de le blesser. Lors de la fuite de Hassen, fils de Hassein-Bey, il lui avait offert asile et avait pu le soustraire à la poursuite des sbires de Salah-Bey, auxquels il refusa préemptoirement de le livrer, ce qui permit au fugitif de gagner la province d'Oran.

Salah-Bey n'était pas homme à tolérer de semblables choses et, entre les années 1776 et 1781 (car nous ignorons absolument la date exacte), il envahit le Ferdjioua,

bien résolu à se venger de Ben-Achour (1). Son armée, divisée en trois corps, aborda de trois côtés, cette région reculée. Chelr'oum avait fait appel à ses sujets kabiles, qui lui avaient envoyé des contingents considérables, groupés à Aïn-El-Beïda, position centrale et d'un accès difficile. Salah-Bey vint camper en face de l'ennemi, mais il ne put obtenir aucun succès et, pour éviter un désastre, dut se résigner à la retraite. Avant de partir, il sut attirer, à son camp, un oncle de Chelr'oum, (branche cadette) nommé Maggoura ben Achour, dit Bou-Tar'ane (l'homme au poignard) et l'investit officiellement, du caïdat de la région. Sa retraite s'effectua, alors, dans des conditions assez fâcheuses pour les Turcs; mais Chelr'oum n'eut pas le temps de jouir de son succès, plus apparent que réel, car son oncle ne tarda pas à lui enlever une grande partie de ses adhérents.

Dès lors, la famille des Ben-Achour, divisée par ses rivalités intestines, cessa, durant de longues années, d'inquiéter le gouvernement turc. C'était, encore une fois, l'application de la politique beylicale consistant à opposer les uns aux autres, les chefs qu'on ne pouvait dompter par la force.

Expédition de Salah-Bey à Touggourt. — En 1788, Salah-Bey jugea le moment venu d'étendre son autorité sur les régions de l'extrême-sud, qui lui échappaient entièrement. En effet, Mohammed-Debbah, du bit Bou-Aokkaz, s'y tenait toujours en état de demi-hostilité contre lui, et à Touggourt, capitale de l'Oued-Rir', un principule de la famille Ben-Djellab, nommé Farhate, prenait le titre de sultan et prétendait traiter avec lui de puissance à puissance, sans lui servir le moindre tribut.

Vers la fin d'octobre, une colonne imposante, bien approvisionnée et munie de canons, fut envoyée dans le Zab, comme pour exécuter la campagne annuelle. Elle devait se concentrer et attendre le bey sur l'Ouad-Djedi.

(1) Féraud, « Revue africaine », n° 127, p. 7 et suiv.

Quant à Salah, il se rendit à Biskra et, de là, entama des pourparlers avec Farhate ben Djellab, dans l'espoir d'endormir sa vigilance. En même temps, il cherchait à ramener à lui le chef des Daouaouida; mais, celui-ci était gonflé d'orgueil par l'alliance qu'il venait de contracter avec El-Yezid, fils rebelle et héritier présomptif du sultan de Maroc; non content, en effet, de lui offrir l'hospitalité, il lui avait donné sa fille en mariage; de plus, il exerçait une grande influence dans la région de Touggourt et poussait Farhate à la résistance.

La politique de Salah-Bey échoua donc des deux côtés et ce prince se décida à tenter le sort des armes. S'étant porté rapidement sur l'Ouad-Djedi, il prit le commandement de la colonne et s'avança, à marches forcées, vers Touggourt. Malheureusement, l'hiver 1788-1789 fut de ceux qui, deux ou trois fois par siècle, sont d'un froid excessif, rappelant les rigueurs du nord de l'Europe. Assaillie par des tourmentes de neige, l'armée atteignit, au prix des plus grandes difficultés et de souffrances excessives, l'oasis de Sidi-Khelil. Elle ne se trouva en présence de Touggourt que dix-huit jours après son départ de l'Ouad-Djedi et y arriva dans les plus tristes dispositions physiques et morales, car rien n'est pénible comme le froid prolongé dans le Sahara.

Siège de Touggourt par Salah-Bey. — Mais, l'énergie de Salah-Bey était au-dessus de telles épreuves; il fit aussitôt placer en batterie les quatre canons de cuivre qu'il avait apportés à dos de chameaux, espérant terrifier ainsi les défenseurs de l'oasis. Le feu ayant été ouvert, plusieurs boulets atteignirent des maisons et même le minaret de la mosquée, mais l'effet réel, dans les murailles de terre fut à peu près nul. L'attaque principale était dirigée contre la porte Bab-El-Khadra, celle de Sidi-Abd-Es-Selam, le quartier d'Et-Tellis et la Kasba, qu'un large fossé plein d'eau protégeait. Les gens de Ben-Djellab, embusqués derrière leurs petits murs séparant les jardins, répondaient par une fusillade nourrie et meurtrière. En même temps, les cavaliers des

Ismaïl ben Djellab et ses trois frères à Zeribet-El-Ouad, les fit arrêter et les expédia à Constantine, où ils furent incarcérés. Puis, il alla prendre possession de Touggourt, où il ne réussit guère à apaiser l'opposition et la méfiance générales. Jugeant sans doute la situation bien peu sûre, il y laissa son frère Ibrahim et rentra à Constantine.

Luttes de Salah-Bey contre les marabouts. — Déclin de son influence. — Les déboires de l'expédition de Touggourt semble avoir marqué le terme des succès de Salah; dès lors, il va connaître les échecs et les revers, cet homme qui a toujours été heureux dans ses entreprises. En même temps, la tourbe des courtisans, voyant son étoile pâlir, commencera à perdre confiance et, conséquence logique, les ambitieux, et les jaloux organiseront l'opposition autour de lui. Mais un homme de la nature de Salah-Bey, habitué à l'autorité absolue, n'accepte pas sans lutte un amoindrissement quelconque de situation, à un âge où le caractère, dans toute sa force, a perdu la souplesse et la patience des gens plus jeunes, dont la position reste à conquérir. Il voulut donc se maintenir, malgré tout, par la violence et ne fit que hâter sa chute. Tout d'abord, il s'attaqua à la caste des marabouts, qu'il avait, en général, protégée, comme tous ses prédécesseurs, mais dont il exigeait la même obéissance que de ses autres sujets. Gorgées de faveurs, les familles maraboutiques anciennes ne lui faisaient pas d'opposition ouverte, mais la masse des Khouan, humble milice de la religion, n'avait pas les mêmes motifs pour le ménager. Un des principaux mokaddem de ces confréries, Sidi-M'hammed, l'irritait surtout par son orgueil indomptable et son opposition ouverte, encouragée par une popularité grandissante. Le bey qui l'avait menacé plusieurs fois, répondit à une dernière provocation en le faisant arrêter et, pour braver la réprobation que cet acte soulevait, il ordonna son supplice.

Devant tout le peuple assemblé, le marabout fut décapité, mais la tradition populaire a voulu qu'un tel sacri-

Daouaouida et autres tribus sahariennes tourbillonnaient autour du camp turc et empêchaient tout mouvement sur les flancs. Les oasis voisines et même celles de l'Ouad-Souf, selon le rapport de Féraud, avaient envoyé des guerriers pour participer à la défense de Touggourt.

Levée du siège et retraite de l'armée. — Le bey de Constantine essaya de se frayer un chemin dans les jardins en armant de haches des groupes de sapeurs ; mais tout fut inutile, et, après vingt-deux jours d'efforts inouïs et de souffrances, car le mauvais temps durait encore, il se décida à opérer la retraite. Certaines traditions prétendent que Farhate ben Djellab avait hissé le drapeau blanc et qu'un traité intervint entre lui et son agresseur ; mais ce fait, contredit par d'autres, est opposé à la logique. En effet, le départ de l'armée assiégeante fut encore l'occasion de nouveaux désastres. Elle s'embourba dans les marais de Meggarine et eut beaucoup de peine à s'en tirer, en abandonnant une partie de ses bagages et deux canons. Selon une tradition locale, ces canons fondus plus tard par un Juif, du nom de Ben-Berika, servirent à faire des bracelets commémoratifs du siège.

Succès politiques de Salah-Bey dans le Sahara. — L'échec de Salah-Bey fut donc complet pour le moment ; mais ce prince ne tarda pas à prendre sa revanche, favorisé, cette fois, par les circonstances. Peu après, en effet, une révolte ayant éclaté dans l'Ouad-Rir', Farhate alla en personne la combattre et succomba, soit à la maladie, soit au poison.

Puis, El-Hadj-Mohammed ben Zekri, bach-seïar du bey, allié à la famille Ben-Sakheri, parvint à rapprocher Mohammed-Debbah de son maître et même de Ben-Gana. Salah-Bey se transporta à Biskra pour régler les conséquences de cette réconciliation. Le titre de Cheikh-El-Arab fut maintenu à Debbah, et on accorda à Ben-Gana le commandement de Touggourt et de Biskra. Trois membres de la famille Ben-Djellab s'y disputaient le pouvoir. Par ses intrigues, Ben-Gana parvint à attirer

lège donnât lieu à une manifestation de la volonté divine. Le corps mutilé du marabout se serait alors transformé en corbeau, et cet oiseau volant à tire d'aile serait allé se poser sur les thermes qui dominant le beau jardin de Salah-Bey, sur le flanc du Chettaba, qu'on a appelé depuis lors : « Sidi-M'hammed-El-R'orab (du corbeau) » présage de malheur pour l'auteur du crime.

Un autre marabout, le cheikh Si Ahmed Zouaoui, dont la famille s'était établie dans le Chettaba, au lieu dit Ouazg'ar, depuis une époque relativement récente, avait acquis une très grande réputation. En rapports d'amitié avec les Oulad-Achour du Ferdjious, il étendait son influence sur toute la région située à l'ouest de Constantine et sa zaouia était devenue un foyer d'opposition contre le bey. Celui-ci, suivant sa politique, résolut d'enlever et de détruire ce nid d'adversaires. Il réunit à cet effet, une petite colonne composée exclusivement de Turcs, à lui dévoués, et les fit partir en secret pour Ouazg'ar. Mais, le marabout était sur ses gardes et parfaitement renseigné par ses adeptes et ses khouan. Il prit la fuite et les soldats trouvèrent la zaouia vide ; ils durent se contenter de la mettre au pillage et de l'incendier, ainsi que tout l'établissement du cheikh. Lorsqu'on décide de semblables expéditions, il faut, à tout prix, réussir ; celle-ci était manquée et l'échec du bey augmenta encore la puissance du cheikh qui eut soin de faire répandre dans le pays une légende merveilleuse, prouvant que Dieu même l'avait protégé. Voulant effacer l'effet produit, Salah laissa le marabout reconstruire une zaouia plus belle et plus orgueilleuse et tenta de le ramener vers lui par des présents. Mais Sidi-Zouaoui sentait sa force : il repoussa dédaigneusement ses offres et prononça une malédiction solennelle contre lui et contre la famille Ben-Zekri, qu'il accusait d'avoir poussé à son agression. En attendant, ce marabout fondait une Société nouvelle, celle des *Hansala*, dont les adhérents sont nombreux.

Salah-Bey jouait de malheur. Cependant, il se laissa entraîner à frapper d'autres marabouts. Il s'agissait, cette fois, de la zaouia de Sidi-Obeïd, située dans le pays des

Henanecha. Son bach-seïar, Bou-Rennane ben Zekri, fut chargé de l'exécution qui consistait à enlever les chameaux de ces marabouts, que des gens des Nemamcha avaient conduits dans le Tell, au nombre de deux mille, pour y chercher du grain. S'étant transporté chez Brahim ben Bou-Aziz, cheikh des Henanecha, qui était peut-être l'instigateur de l'affaire, Ben-Zekri s'entendit avec lui pour faire le coup. L'immense convoi fut razié et amené à Constantine sous la direction des deux capteurs. Le bey alla au-devant d'eux jusqu'au Bardo et les combla de félicitations. Mais derrière eux arrivaient les Oulad-Sidi-Obeïd, réclamant avec instance contre cette spoliation, prenant Dieu à témoin de la violence qui leur était faite, en démontrant que si les Nemamcha vivaient à l'état de rébellion, les chameaux étaient aux marabouts, lesquels ne méritaient pas d'être traités de cette façon. N'ayant pu obtenir justice, ils allèrent à Alger porter leurs doléances.

Cette opération, plus digne de pirates sahariens que d'un bey dont le règne glorieux le distingue de tous ceux qui ont occupé le trône de Constantine, avait probablement été décidée sur les conseils de Brahim ben Bou-Aziz, dont toute la vie s'était passée à lutter contre les Nemamcha et leurs alliés.

Nouvelles expéditions de Salah-Bey. — Une tradition rapporte, sans préciser de date, que Salah-Bey aurait demandé en mariage une fille de ce Brahim ; que cette union était conclue, mais qu'au moment où la fiancée allait être conduite en grande pompe à Constantine, elle aurait refusé de partir, et que son père, cédant à ses larmes, consentit à ce qu'elle restât chez lui. Furieux de cette injure, le bey, après avoir destitué Brahim, aurait conduit lui-même une colonne contre lui, et, aidé de Bou-Hafs, fils de Brahim, qu'il avait nommé à sa place, aurait forcé ce dernier à se réfugier à Kalâat-Sinane. Contraint de se rendre, le vieux cheikh fut incarcéré à Constantine. Si ces faits sont exacts, nous pensons qu'ils ne peuvent

être placés qu'après la r'azia des Oulad-Sidi-Obeïd, sans doute vers 1790 ou 1791.

C'est également vers cette époque que le bey fit une expédition dans le Hodna et la région de Barika. Pour punir les indigènes, il ordonna de couper, sous ses yeux, les oliviers et les arbres des beaux jardins de Magra et de Sidi-Lekhal.

Salah-Bey, desservi à Alger, suscite la jalousie des deys. — Malgré son énergie et sa puissance, Salah-Bey ne pouvait se dissimuler la gravité de la situation. Son long règne, sa sévérité lui avaient créé beaucoup d'ennemis, dont l'action s'exerçait, surtout à Alger, auprès du dey. On ne cessait de faire ressortir la puissance dont il disposait et on ne manquait pas de donner à entendre qu'il se préparait à s'en servir pour le supplanter ou, tout au moins, se déclarer indépendant. Le nouveau dey, Hassen, était bienveillant, mais il ne pouvait s'empêcher de reconnaître que Salah était à même de faire l'un, ou l'autre.

De plus, le bey de Constantine avait acquis une fortune personnelle considérable, consistant en domaines dans diverses parties de la province, vastes constructions urbaines, valeurs mobilières de toute sorte et, tout en servant régulièrement son tribut, il avait un trésor bien garni. Pendant ce temps, les deys se succédaient à Alger, luttant contre des difficultés gouvernementales incessantes et manquant de ressources fixes pour subvenir aux dépenses de l'Etat.

Cette inégalité de situation entre le vassal et le suzerain, toute justifiée qu'elle fut à différents points de vue, avait quelque chose de choquant pour les gens de l'Odjak et ne pouvait durer.

Leurs sentiments, à l'égard du bey de l'est, se manifestèrent, encore une fois, à l'occasion de la plainte portée par les Oulad-Sidi-Obéïd. Des représentations furent adressées à Salah-Bey au sujet de la violence dont des hommes, revêtus d'un caractère religieux, avaient

été victimes et ordre lui fut donné de mettre à mort le bach-seïar qui avait été l'agent actif de cette r'azia.

Derniers actes de Salah-Bey. — Une telle sévérité était grave, étant donnée l'amitié qui unissait Ben-Zekri à son maître. Salah-Bey ne s'y trompa pas, il sacrifia, sans hésiter, le bach-seïar. En exécution des ordres du dey, Bou-Rennane ben Zekri eut les membres rompus sur la place publique et, en même temps, son frère, entraîné dans sa chute, fut décapité.

Un des derniers actes de l'administration de Salah-Bey fut de rendre la liberté à Ibrahim ben Djellab et de l'envoyer reprendre possession du royaume de Touggourt. Les Ben-Gana n'avaient pu s'y maintenir; le titre cheikh El-Arab leur avait été retiré et une véritable rupture avait éclaté entre cette famille et le bey; enfin, Debbah se préparait à se lancer dans la révolte. En lui rendant sa principauté, le bey imposa comme condition à Ibrahim de repousser les Daouaouida et de n'entretenir aucune relation avec Debbah.

Destitution de Salah-Bey. — Il est remplacé par Ibrahim-Bou-Seba. — Dans le mois d'août 1792, Hassen, dey d'Alger, se décida à retirer aux beys de Médéa et de Constantine leur autorité. Pour le premier, la difficulté était nulle, mais à l'égard de Salah-Bey, il jugea utile de procéder plus prudemment.

Ibrahim, dit Bou-Sebâ, alors caïd du Sebaou, choisi par le dey pour occuper le poste de Constantine, partit avec une escorte de soixante-dix cavaliers et arrive dans cette ville sans se faire annoncer. Seul, le caïd de la Kasba était prévenu et avait pris les dispositions nécessaires. Salah-Bey n'eut donc pas le temps de préparer la résistance; il tenta de fuir; mais les abords de la ville étaient gardés et il n'eut d'autre ressource que de se réfugier dans la tente des soldats turcs célibataires (zebantôt), à lui tout dévoués, qui le protégèrent et le conduisirent à Dar-El-Bey (17 août).

Ibrahim y avait convoqué les notables pour leur donner connaissance du firman qui le nommait bey. Il reçut avec bienveillance son prédécesseur, le fit asseoir auprès de lui et s'efforça de le rassurer en l'autorisant même à rester dans sa demeure. Il ne crut pas devoir lui cacher qu'il avait reçu du dey l'ordre de le mettre à mort. Mais il lui promit d'user de toute son influence, afin d'obtenir son pardon.

Selon certaines versions, Salah, après avoir témoigné au nouveau bey toute sa reconnaissance, aurait profité de ses offres et serait rentré dans sa demeure; d'autres affirment qu'il préféra rester à Dar-el-Bey, se jugeant plus en sûreté dans le palais et sous la protection de son successeur. Nous ne saurions nous prononcer à cet égard d'une manière absolue, mais nous pencherions plutôt pour la dernière.

Assassinat d'Ibrahim.— *Salah-Bey s'empare de l'autorité.*— Ce qui est certain, c'est que Salah revenu de son alerte, dut réfléchir à sa situation qui n'était rien moins qu'assurée. Le dey consentirait-il à rapporter sa sentence ? Lui, le maître absolu dans cette ville, tomberait-il au dernier degré de la misère et de l'abaissement ? On devine sans peine, le flot de projets qui devaient traverser cet esprit ardent en présence d'une telle alternative.

D'autre part, quelques amis et serviteurs fidèles se rapprochèrent de lui en reprenant courage et, sans doute, ils échangeaient ensemble leurs réflexions et se communiquaient leurs projets. Cela dura trois jours, après lesquels tous les détails de la conspiration furent réglés.

Ibrahim, le nouveau bey, s'était couché pour la quatrième fois dans son palais, ayant sa porte gardée par un esclave chrétien, à lui tout dévoué. Vers le milieu de la nuit, des conjurés, mamlouks et zebantout, pénétrèrent à Dar-el-Bey et se précipitèrent vers l'appartement du chef. Tuer le fidèle esclave, forcer la porte et massacrer le trop confiant, Ibrahim, fut l'affaire d'un instant. Puis, tandis qu'une partie des assassins, dont le nombre augmentait rapidement, recherchait et poursuivait les gardes

amenés d'Alger par le bey, les autres allaient prévenir Salah qu'il était de nouveau maître — *ipso facto* — du pouvoir.

On dit qu'il reprocha à ses partisans le meurtre de celui qui n'avait pas voulu attenter à ses jours; mais, si cela est vrai, son attitude fut une lâcheté de plus, car il n'est pas douteux qu'il avait été l'âme de la conspiration et que tout avait été fait par lui. Du reste, personne ne conteste qu'il prescrivit de mettre à mort tous les serviteurs et cavaliers qui avaient accompagné Ibrahim et dont pas un n'échappa. Cette boucherie dura pendant les journées des 20 et 21 aout, et eut pour principal théâtre la petite place qui existait à l'entrée de Souk-Es-Serradjine, au bas de la rue du 3 Mai actuelle.

Après ce succès inespéré et dont il n'avait, sans doute, pas mesuré les conséquences, Salah-Bey dut réfléchir à la gravité de l'acte qui avait été commise. Il se trouvait en révolte ouverte contre son suzerain, avait repris le pouvoir par une odieuse violence et ne pouvait se maintenir que par des violences nouvelles. Il n'hésita pas.

Salah-Bey se prépare à la résistance. — Attitude des troupes et de la population. — Violences du bey. — Tout d'abord, il réunit autour de lui les Zebantôt (1) qui lui avaient déjà donné de si grandes preuves d'attachement, et choisit parmi eux cinquante des plus dévoués qui s'engagèrent, par serment, à mourir pour lui et auxquels il distribua de riches cadeaux. Après s'être assuré cette garde du corps, Salah, payant d'audace, fit battre les tambours, déployer les étendards et se rendit en grande pompe à Dar-El-Bey où il tint une audience solennelle. Ses partisans dévoués, tous ceux qui s'étaient compromis pour lui et qui croyaient encore à son avenir, y assistèrent. Pendant ce temps, ses sicaires parcouraient les quartiers et mettaient à mort quiconque était désigné comme adversaire ou redouté à un titre quelconque. Une véritable terreur régna sur la ville. Quel-

(1) Les Zebantôt étaient des cavaliers célibataires et vivant à la caserne.

ques citoyens essayèrent de résister ; la poudre parla dans les rues ; néanmoins, les opposants furent bientôt réduits au silence, malgré la réprobation de la majorité de la population.

Quant aux troupes de la milice turque, elles ne s'inclinèrent nullement devant l'usurpateur.

Sans se prononcer pour ou contre Salah, les janissaires s'étaient groupés à leur camp de l'Ouad-Remel et y attendaient l'arrivée de leur seul chef, le dey d'Alger. Les Zebantôt formaient donc l'unique force du bey révolté ; il recruta, en outre, tous les gens sans aveu et forma un corps de zouaoua (Kabiles), auxquels il confia la garde des portes.

Stupeur causée à Alger par la révolte de Salah-Bey. — Hassen, fils de Hassein-Bey, se charge de le réduire et reçoit sa succession. — Les nouvelles des événements dont Constantine venait d'être le théâtre, causa à Alger une profonde stupeur, car le nom de Salah-Bey était entouré d'un grand prestige, et on le savait capable de tout pour conserver le pouvoir. Cependant, le dey reçut une déclaration de notables de Constantine désavouant la rébellion de Salah, protestant de leur fidélité au gouvernement du dey et réclamant son intervention. C'était un grand point, et il ne restait plus qu'à trouver l'homme capable de mettre fin à la tyrannie de l'usurpateur.

Cet homme se présenta de lui-même au dey et le tira d'embarras. C'était Hassen, dit le Pacha, fils du bey Hassein-Bou-Hanek, échappé, non sans peine, à la fureur de Salah-Bey, et qui, durant de longues années, poursuivi par sa haine, avait erré en proscrit. Depuis quelque temps, il vivait retiré à Alger et brûlait du désir de se venger de son persécuteur. Il avait, en outre, l'avantage de connaître le pays, et était en relations avec plus d'une famille influente. « Si vous consentez à me nommer bey de Constantine — dit-il à Hassan — je me charge de Salah, et il ne se passera pas beaucoup de jours avant que vous ne receviez la nouvelle de sa mort. »

Trop heureux de rencontrer, en un pareil moment, un

agent aussi précieux, le dey lui délivra sur l'heure un firman de nomination, et bientôt Hassen se mit en route, accompagné de divers hauts fonctionnaires et appuyé par des forces sérieuses. Parvenu à Hamza, il reçut, sans doute, des nouvelles de Constantine lui donnant à craindre que le concours des janissaires de cette ville ne fût douteux, car il écrivit au dey pour le prier d'expédier, sans retard, un hamba (officier supérieur), chargé d'en prendre le commandement avec des instructions précises, avant son arrivée.

Hassan-Dey s'empressa d'accéder à ce désir et le hamba partit, accompagné d'un janissaire, nommé Atchi..., porteur de proclamations invitant l'aga, les yoldach, les notables de Constantine et tous les sujets fidèles à arrêter Salah, l'usurpateur. Les envoyés passèrent par Sour-El-R'ozlan (Aumale) et la montagne de Ouennour'a, et faisant diligence, arrivèrent sans encombre au camp de l'Ouad-Remel.

Les yoldach, porteurs des ordres du dey, se font ouvrir les portes de Constantine. — Chute de Salah-Bey. — A la réception du message à eux adressé, les yoldach se mirent en marche et se présentèrent devant les portes de Constantine qui étaient gardées par les zouaoua. On parlementa, et, lorsque la population connut les nouvelles d'Alger, quand les proclamations du dey se furent répandues, les gens arrivèrent en masse à la porte Bab-El-Oued et l'ouvrirent aux Turcs, malgré l'opposition des Kabiles.

Aussitôt, une foule en délire se rue vers Dar-El-Bey, où Salah, entouré de quelques fidèles, tente une résistance inutile. Il doit se décider à fuir et se réfugier dans sa maison de Sidi-El-Kettani, au bout de la rue Caraman, où il s'enferme. Mais il sait qu'il est poursuivi et comprend qu'il est perdu. On dit qu'il tua alors, de sa propre main, une esclave chrétienne à laquelle il tenait beaucoup, afin qu'elle ne tombât pas au pouvoir de ses ennemis. Nous savons cependant que trois de ses femmes lui survécurent et une, ou même plusieurs de ses veuves,

étaient d'origine chrétienne; mais le fait du meurtre n'est pas pour cela impossible.

La maison de Salah-Bey était cernée et les portes cédaient sous l'effort des assaillants. Sommé de se rendre, il réclame le cheikh El-Islam, Abd-Er-Rahmane ben El-Feggoun, dont la protection couvrait les gens voués à la mort. Celui-ci est amené, il pénètre dans la maison et, aussitôt, les portes en sont ouvertes; il se présente suivi de Salah, tenant un pan de son burnous; mais la foule se jette sur lui et le sépare du cheikh El-Islam, qui, en même temps, arrache de sa main le pan de son vêtement. On le charge de chaînes « au cou et aux mains » et on le conduit à la Kasba, où il est jeté dans un cachot en attendant la décision du nouveau bey.

Entrée de Hassen-Bey à Constantine. — Salah est mis à mort. — Peu après, c'est-à-dire à la fin du mois d'août, Hassen-Bey fit son entrée à Constantine, aux acclamations du peuple. Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, des chaouchs, munis du lacet traditionnel, se présentèrent à la Kasba et, s'étant fait ouvrir le cachot, étranglèrent Salah. Son corps, rendu à sa famille, fut inhumé dans la cour de la medraça qu'il avait fondée sous le vocable de Sidi-El-Kettani, où son tombeau existe encore, entouré de ceux des membres de sa famille.

Telle fut la fin de cet homme remarquable, dont les travaux et les fondations ont laissé, à Constantine, un souvenir impérissable.

Malgré les crimes qui ont terni la fin de sa carrière et justifié son exécution, il reste sympathique. Son malheur est d'avoir trop vécu. Si une balle de Ben-Djellab l'avait tué à Touggourt, sa mémoire serait restée pure et sans tâche.

Travaux et fondations de Salah-Bey. — Avant de continuer l'histoire de Constantine sous ses successeurs, il nous reste à passer en revue ses actes particuliers d'administration et nous ne pouvons mieux faire, pour

cela, que de suivre, en grande partie, l'exposé si complet de Vayssettes (1).

Salah-Bey s'appliqua à continuer l'œuvre entreprise par ses prédécesseurs, pour rectifier la viabilité de Constantine et doter cette ville de constructions dignes du chef-lieu d'une province importante.

Quartier de Sidi-El-Kettani. — Un quartier était demeuré dans son état primitif, couvert de masures habitées, en grande partie, par des Juifs; c'est celui de la place Négrier actuelle et des maisons qui l'environnent. Salah-Bey le choisit pour y construire sa demeure particulière et le doter d'établissements divers. Il racheta, à cet effet, les propriétés particulières, soit aux Juifs, soit aux Musulmans, auxquels elles appartenaient et cela au moyen d'actes réguliers qui existent encore sur les vieux registres.

Au centre de ce pâté informe de maisons, se trouvait le tombeau d'un saint personnage, Sidi-El-Kettani. Le bey commença par lui édifier une fort belle mosquée, dont le corps subsiste, mais dont la façade sur la place, et celle formant l'angle de la rue Guignard, ont été reconstruites par nous. A la mosquée, il adjoignit une medraça, ou école supérieure, placée, également, sous le vocable de Sidi-El-Kettani et qui a conservé son affectation jusqu'à ce jour. Au fond de la cour de la medraça, se trouve le catafalque du saint, richement orné, et, sur une petite plate-forme, sont les tombeaux de Salah-Bey et des membres de sa famille.

La place était, autrefois, beaucoup moins large. En face de la mosquée, et sur la partie latérale de droite, il établit un grand nombre de boutiques entourant l'emplacement libre, qui devint un marché appelé Souk-El-Djemâa (du vendredi), actuellement Souk-El-Acer.

On voit encore quelques-unes de ces boutiques dans la façade de la maison qui donne sur la place, entre les

(1) Recueil de la Société archéologique de Constantine, 1868, p. 353 et suiv.

rues Négrier et Caraman ; mais, comme le niveau a été baissé, on y accède par des marches.

A l'angle de la rue Caraman actuelle, il construisit sa « grande maison », prenant entrée sous la voûte. A côté, était sa « petite maison » (le Mont de Piété actuel). Par derrière, de vastes écuries et un jardin (parties occupées, naguère, par la justice de paix et les écuries du général, sur la rue Négrier).

Peu à peu, il aggloméra, autour de ce noyau, les constructions comprises dans le pâté englobé, depuis, par les rues Richepanse, Caraman (des deux côtés), de la Fontaine et Négrier.

La construction de la medraça fut terminée en 1775, celle de la Mosquée, l'année suivante, ainsi que l'indiquent deux inscriptions placées dans ces édifices. Il fit venir d'Italie, pour la Mosquée, des matériaux précieux et le minbar, ou chaire en marbre polychrome, qui fut préparé à Livourne et monté sur place par des ouvriers venus dans ce but. De belles faïences, des colonnes de marbre, sans doute de même origine, furent aussi placées dans sa grande maison.

Les Juifs parqués dans le quartier de Chara. — Le déplacement des habitants de cet îlot, l'amena à régler la question du quartier juif. Jusqu'alors, ils étaient établis un peu partout dans la ville, gênant les Musulmans et gênés par eux. La partie de la ville, traversée actuellement par la rue Thiers, formait un ravin coupé par des trous et des fondrières et tout encombré de ruines, avec quelques misérables masures. Salah-Bey le fit quelque peu niveler et l'assigna comme quartier spécial aux Juifs. Ceux-ci y construisirent une rue principale, qui a formé la rue Grand, telle qu'elle était dans son état primitif, et les ruelles adjacentes. Le tout constitua le quartier dit de Charâ, affecté aux Juifs et il leur fut défendu de se loger ailleurs.

Les Medraça de Sidi-El-Kettani et de Sidi-Lakhdar.
— La medraça de Sidi-El-Kettani n'étant pas suffisante

pour le nombre des étudiants, Salah en fit construire et approprier, en 1789, une autre, annexée à la mosquée de Sidi-Lakhdar et ayant son entrée sous la voûte menant à Rahbet-Es-Souf. C'est dans ce dernier local que s'est fait le cours d'arabe, depuis l'institution de la chaire publique de cette langue, jusqu'à la mort de M. Martin, en 1893.

L'école de Sidi-El-Kettani contenait un certain nombre de cellules pour le logement des étudiants et des chambres servant aux professeurs. Les professeurs logés étaient au nombre de quatre; huit étudiants pensionnaires couchaient dans quatre cellules, à raison de deux par pièce. Un oukil, ou économiste, était chargé de la partie administrative et avait, sous ses ordres, un garçon ou chaouch. Le rôle de chacun, ses droits et ses devoirs étaient fixés par un règlement clair et précis. Les professeurs recevaient, comme traitement, trente réaux par an et les élèves six. Trois cours étaient faits chaque jour; les élèves devaient, en outre, réciter quatre hizb (fractions du Coran) et faire des prières en commun, se terminant par une invocation en faveur du fondateur. Tout pensionnaire devait être célibataire et ne pouvait coucher hors de la medraça; ils avaient droit à des congés déterminés et d'une durée restreinte. L'élève qui, après dix années de séjour dans la medraça, n'avait pas fait de progrès suffisants, était renvoyé. Tout un système de punitions, pour les infractions au règlement, était prévu et aboutissait à l'exclusion. Enfin, bien d'autres prescriptions relatives au régime particulier, à la nourriture étaient édictées.

Il fut intelligemment aidé, dans ses fondations et son organisation de l'enseignement, par deux savants fort instruits, le cheikh El-Abbassi et le cheikh Rachedi.

Recensement et règlement de l'administration des hobous.

— La sollicitude de Salah-Bey s'étendit également aux autres édifices religieux ou d'intérêt public de Constantine et de la province. Ces très nombreuses fondations avaient reçu, dans l'origine ou postérieurement, des

dotations consistant en immeubles dont les revenus étaient affectés à leur entretien. C'est ce qu'on nomme des hobous, c'est-à-dire que des biens déterminés avaient été immobilisés (hobousés) par leurs propriétaires au profit de tel ou tel établissement public. Mais un grand nombre de ces hobous remontaient à une époque reculée; leur entretien avait été plus ou moins négligé; certains étaient tombés en ruines ou avaient été réédifiés par des particuliers, de sorte que la tradition du hobous s'était perdue et que les établissements bénéficiaires n'ayant plus de revenus fixes, s'étaient écroulés ou ne pouvaient servir.

Salah-Bey fit procéder à une longue et minutieuse enquête, à l'effet de rechercher et de remettre en vigueur ces fondations. Les cadis, muftis et administrateurs des mosquées en furent spécialement chargés et le résultat de ce grand et utile travail fut consigné dans quatre registres identiques, dont l'un fut déposé chez le cheikh El-Blad, un autre au beït El-Mal et chacun des deux autres, chez les cadis des deux rites.

L'arrêté prescrivant le récollement des hobous date du mois d'avril 1776, et les opérations se continuèrent pendant un certain nombre d'années. Ces documents ont été retrouvés par nous et ont permis de reconstituer cette fortune publique, dont l'administration a été confiée au Service des Domaines.

Restauration du pont d'El-Kantara. — Parmi les travaux d'utilité publique dus à Salah-Bey, citons encore la restauration du grand pont d'El-Kantara, seule voie faisant communiquer la rive droite du Remel avec la ville, vers le sud et vers l'est. Ce pont, d'origine romaine, se composait de quatre arches superposés en deux rangs de deux. Depuis longtemps, deux arches s'étaient écroulées ou avaient été démolies à l'occasion des sièges et le passage était interrompu depuis cinq siècles. La réparation d'un ouvrage de cette nature était au-dessus des facultés des artisans locaux et le bey chercha longtemps un architecte capable de l'exécuter. Grâce à ses

relations avec l'Europe, il put enfin s'entendre avec un ingénieur de Mahon, que les chroniques indigènes désignent sous le nom de don Bartolomeo.

Le travail commença en 1792 ; on devait y employer des pierres venant des Baléares ; mais, en présence des retards qui résultèrent de leur apport, à Stora, et des difficultés du transport à Constantine, Salah se décida à utiliser des matériaux se trouvant sur place, c'est-à-dire de l'autre côté du ravin (sur l'emplacement du faubourg actuel.) On démolit, à cette occasion, une construction romaine, avec arc de triomphe, encore intact, donnant, sans doute, accès à l'ancien amphithéâtre et que les indigènes appelaient Kçar-El-Roula (le château de la Goule) ; enfin, on descendit du plateau du Mansoura de grosses pierres ayant servi à la construction d'un ouvrage qu'on appelait la Batterie Tunisienne.

Malgré les difficultés qu'il dut rencontrer pour l'exécution de son travail, l'habile architecte, secondé par la volonté énergique du bey, effectua sa restauration dans des conditions satisfaisantes ; ainsi, les communications, depuis si longtemps interrompues, purent être rétablies peu après la mort du bey. Le pont était encore en état lors de l'occupation française et nous servit jusqu'en 1857, époque où il s'écroula en partie et nécessita la construction du beau pont actuel.

Ajoutons que le bey fit rétablir, sur le pont, la conduite qui, déjà à l'époque romaine, amenait en ville l'eau du Djebel-Ouahch.

Selon une tradition locale, la réussite de cette entreprise, si utile au pays, aurait suscité, contre Salah, de nouvelles jalousies dont l'expression fut portée au dey. Le rétablissement de la conduite d'eau n'était-il pas la preuve que le bey voulait se déclarer indépendant ?

Développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. — Le commerce, l'industrie et l'agriculture furent aussi l'objet de la sollicitude de Salah-Bey et les soins qu'il donna à leur développement complètent bien la

physionomie de cet homme digne d'une autre époque et d'un autre milieu.

Pour faciliter les relations commerciales, assurer leur sécurité et, aussi, pour éviter les fraudes dans la perception des droits de douane, il plaça, près des comptoirs gérés par des négociants français et italiens, à Kollo, Bône, Stora et La Calle, des agents, ou oukils, munis de pleins pouvoirs et que les Européens appelèrent les merkantis.

Les industries locales : tannerie, cordonnerie, tissage, etc., furent encouragées et soutenues par lui ; de plus, il poussa partout à la construction de moulins à eau et concéda des chutes d'eau à quiconque s'engageait à construire une usine.

Mais l'agriculture et l'aménagement des eaux avaient toutes ses prédilections. Les magnifiques jardins de sa maison de campagne à Sidi-M'hammed-El-R'orab, sur le flanc septentrional du Chettaba, furent étendus et aménagés par lui. Il y effectua de vastes plantations d'oliviers qui ont formé les bosquets actuels. La plantation et le greffage de cet arbre si utile furent propagées par lui dans la région inférieure du Hamma. Il essaya d'y introduire la culture du riz.

Aux environs de Bône, il acheta les terres qui ont constitué, notamment, le beau domaine de Zerizer, transformé actuellement en village européen. Il fit faire, dans la plaine de Bône, des travaux de dessèchement, ainsi que des conduites d'adduction des eaux à Bône. Il constitua même des hobous dont les revenus étaient affectés à l'entretien de ces travaux.

Immeubles particuliers de Salah-Bey. — Au milieu de ces occupations si nombreuses, Salah n'oubliait pas le soin de sa propre fortune. A Constantine, il avait acquis et reconstruit, en outre du groupe de Souk-El-Acer, de nombreux immeubles, notamment le bain de Hammam-Soultan (actuellement affecté à la Crèche, rue Desmoyen), et ses dépendances. Il fit édifier, en dehors de la Porte-

Neuve, toute une ligne de boutiques et de fondouks jusqu'au pied du Coudiat.

Dans les environs de la ville : au nord, au sud et à l'est, les plus beaux domaines étaient devenus régulièrement sa propriété (Sidi-M'hammed-El-R'orab et dépendances, Ouldjet-El-Kadi, Saguiet-Er-Roum, Aïn-Guedjaou, Aïn ben Baba, Oullaza, etc., etc.).

On est surpris de l'activité et de l'intelligente initiative de cet homme et on se demande comment, au milieu des complications et des difficultés de la politique turque, malgré les absences fréquentes nécessitées par ses tournées et ses expéditions, il pouvait suffire à tout et veiller à tant de soins divers.

Mais aussi, il est facile de se rendre compte de l'ombrage que devait causer aux deys une puissance semblable et de l'envie qu'excitait une pareille fortune.

Cependant, Salah-Bey n'était pas un ambitieux vulgaire, sinon, il aurait pu, au moment de sa grande puissance, se déclarer indépendant, braver l'autorité de son dey. Sa révolte et les violences odieuses de la fin de son règne, ont été, en quelque sorte, amenées par les circonstances. Déchu de sa puissance, menacé dans sa vie, il n'a pu se soumettre à son sort et le sauvage, qui dormait tout au fond de son être, s'est réveillé, terrible et féroce.

Salah laissait, à sa mort, trois veuves et dix enfants (trois garçons et sept filles), dont plusieurs en bas âge. Deux de ses fils, Mohammed-El-Khalifa et Hassein étaient destinés à jouer un certain rôle dans le beylik.

Règne de Hassen-Bey. — Ses vengeances. — Revenons, maintenant, aux faits historiques qui suivirent la mort de Salah-Bey.

Le premier soin de Hassen-Bey, après s'être emparé de l'autorité et avoir savouré la volupté de la vengeance contre celui qui l'avait poursuivi de sa haine pendant plus de vingt ans, fut de procéder à des exécutions jugées nécessaires : les chaouchs de l'ancien bey, son

aga, Ibrahim, le caïd de la Kasba, celui de Bône, un grand nombre de zebantôt et d'autres personnes périrent étranglés ou décapités.

En même temps, les fonctionnaires algériens, qui l'avaient accompagné, faisaient main basse sur la fortune et les papiers de Salah-Bey et sur toutes les valeurs trouvées chez le bach-kateb et le bach-seïar. Le butin fut considérable. Quant aux immeubles, placés sous la sauvegarde de fondations hobous, ils échappèrent à leur avidité.

Lorsqu'il ne resta plus rien à saisir, les délégués du dey reprirent la route d'Alger, en emmenant 250 mulets chargés d'or et d'objets de toute nature. On a évalué le montant total de ce butin à une douzaine de millions, ce qui nous semble exagéré.

Certes, le dey d'Alger avait fait là une bonne affaire ; il se débarassait d'un rival dangereux et, en même temps, emplissait ses coffres. L'enseignement qui devait en résulter, selon la logique de ces Turcs vulgaires, était qu'à l'avenir, il serait opportun de ne pas attendre si longtemps pour se procurer de si bons bénéfices. C'était, pour les beys des provinces, la fin de l'ère des longs et fertiles règnes.

Organisation du Makhezen par Hassen-Bey. — Hassen rentré en quelque sorte dans son héritage, tacha de s'organiser pour en jouir de son mieux. Il confia la charge de khalifa à Mohammed-Cherif, fils du bey Ahmed-El-Kolli et maintint, comme caïd Ed-Dar, un brave homme du nom de Redouane, qui occupait cette charge à la satisfaction de tous. Mais la fortune est jalouse et, en attendant un sort plus funeste, Hassen ne tarda pas à être atteint d'une maladie qui le cloua sur son fauteuil, lui enlevant, pour ainsi dire, l'usage de ses jambes.

Les Ben-Gana recouvrent leurs prérogatives. — L'élévation du nouveau bey était un retour de fortune pour Ben-Gana. Il avait, en effet, épousé une sœur de

Mohammed-Bel-Hadj ; de plus, son khalifa, fils d'Ahmed-El-Kolli, était le mari d'El-Hadja-Rokeïa, appartenant à cette famille.

Le clan des Ben-Gana, qui avait été mis à l'écart par Salah-Bey, dans les derniers temps de son règne, — on dit même qu'il effectua une r'azia sur leur zemala, près d'Aïn-Beïda —, reprit, avec le nouveau bey, un des premiers rangs. Son chef, Mohammed, fut rétabli dans ses fonctions de cheikh El-Arab ; mais son influence personnelle, dans le sud, était nulle et, pour lui trouver des adhérents, le khalifa fit appel aux Arabes de la tribu des Sehari, dont il forma une force makhezen, en plaçant à sa tête Bou-Diaf ben Chennouf, descendant des cheikhs des Oulad-Saoula, dont l'autorité était restreinte au Zab-Chergui. Le frère aîné de Bou-Diaf, nommé Bou-Abd-Allah, resta fidèle aux Daouaouida. Un autre Ben-Gana, Bou-l'Akheras, fut nommé caïd du Hodna. Mohammed ben Gana mourut à Alger, où il avait accompagné le bey dans le seul voyage qu'il fit pour porter le denouche et, dès lors, la discorde divisa les nombreux membres de sa famille, rendant inutiles les mesures prises pour annuler l'influence du cheikh Debbah.

Chute de Hassen-Bey. — Sa mort. — Cependant, Hassen, bey de Constantine, languissait en proie à la souffrance, lorsqu'au commencement de 1795, arriva, d'Alger, l'ordre subit de le mettre à mort. Il fut jeté dans la prison de la Kasba et étranglé le 30 janvier. Selon Cherbonneau, il avait irrité son suzerain en accueillant, avec peu de déférence, un de ses envoyés ; mais nous pensons que la cause réelle fut tout autre. On l'enterra à côté de son père, dans la mosquée de Sidi-Lakhdar.

On attribue à Hassen la restauration et le remaniement de la vaste construction nommée Dar-El-Bey, logement bien maussade et sans luxe, du gouverneur de la province et dont il ne reste aucune trace maintenant.

Il laissa un fils nommé Hassouna, jeune homme insignifiant et adonné à des vices qui devaient causer sa

mort. Revenant d'une orgie faite dans sa petite maison de Sidi-Mabrouk (en 1798), il fut entraîné dans le ravin par sa jument qu'il avait jugé plaisant d'enivrer (1).

Règne du bey Moustafa-El-Ouznadji. — Le nouveau bey, nommé Moustafa ben Slimane El-Ouznadji, avait commandé, pendant vingt ans, le beylik de Titeri, à Médéa. Il avait coopéré brillamment, en cette qualité, avec Salah-Bey, à la défense d'Alger, en 1775, et contribué à la défaite des Espagnols. Destitué, en même temps que son collègue, il avait échappé à la mort en se réfugiant dans la mosquée de Sidi-Abd-Er-Rahmane, près d'Alger. Puis, il avait obtenu son pardon, grâce à l'intervention des Juifs Bakri et Busnach (Boudjenah), alors tout puissants à Alger et exerçant, sur le dey, une influence absolue.

Moustafa était un Turc, natif d'Alger et ne manquant pas de qualités guerrières et administratives; mais il était déjà avancé en âge et arrivait au pouvoir comme créature des Bakri et Busnach et muni de leurs instructions. Il amena, avec lui, un vieux Turc, nommé Hadj-Hameida, en qualité de bach-Kateb, et confia la haute fonction de khalifa à un de ses compatriotes, Hadj-Moustafa, connu sous le nom d'Engliz (2).

Le bey interdit le commerce avec la Compagnie Française. — Abandon du comptoir de Kollo. — Un de ses premiers actes, dicté évidemment par ses protecteurs juifs, consista à gêner les opérations commerciales de la Compagnie Française qui venait de prendre le titre d'Agence d'Afrique; il interdit même, en dépit des traités en vigueur, de lui livrer des blés dont la France avait le plus grand besoin. Ces grains provenaient des impôts

(1) Vayssettes, « Histoire des beys » (Société archéologique, 1869, p. 453 et suiv.). — Cherbonneau, « Inscriptions arabes de Constantine » (Recueil de la Société archéologique de Constantine, 1856-57).

(2) Féraud, « Ephémérides d'un secrétaire » (Revue africaine, n° 106, p. 313 et suiv.). — De Grammont, « Histoire d'Alger », p. 337. — Berbrugger, « Documents nos 90, 91 ».

en nature dont l'excédent, après prélèvement de ce qui était nécessaire pour la nourriture des troupes, était livré aux commerçants européens par les mercantis ou oukils du beylik à Kollo, à Bône et à La Calle. Contrariés systématiquement de toute part, les agents français se trouvèrent bientôt dans la situation la plus critique. En 1795, les quatre Français gérant le comptoir de Kollo se décidèrent à l'abandonner. Mais les habitants de la localité, qui ne faisaient pas cause commune avec les agents du bey et se rendaient un compte exact des pertes qui en résulteraient pour eux, retinrent de force les Français et adressèrent à Constantine et à Alger une protestation énergique, qui n'eut aucun résultat. Le directeur de l'agence de Kollo parvint alors à s'échapper et ce comptoir fut abandonné.

Cédant à la pression de son entourage, le dey d'Alger était entré en lutte contre la République française et le prétexte aurait lieu de surprendre si on n'y retrouvait la main d'intrigants sans patrie. Il avait refusé de livrer le sieur Meïfrun, beau-frère du consul de France, condamné pour avoir accepté une fonction des Anglais, pendant qu'ils étaient maîtres de Toulon. Ce conflit prit de graves proportions et le bey prescrivit à son représentant à Constantine de cesser toute relation avec l'agence d'Afrique. Le gouvernement de la République se décida alors à baisser pavillon devant les exigences du despote africain et consentit à verser, à Meïfrun, une indemnité de cent mille francs. Il obtint, à cette occasion, le concours des Bakri et Busnach qui y trouvèrent largement leur intérêt, et l'Agence d'Afrique vit se modifier les dispositions du gouvernement local à son égard (1).

Expéditions du bey Moustafa dans la province. — Moustafa-El-Ouznadji, malgré son grand âge, parcourait la province et châtiât rigoureusement toute manifesta-

Berbrugger. — Documents sur Alger à l'époque du Consulat et de l'Empire (*Revue Africaine*, nos 32, 38, 89, 90). — De Voulx. Le reis Hamidou, p. 35 et suivantes.

tion hostile. En 1797, il fondit, avec une légère colonne, sur les Nehed et Khoumir, tribus indisciplinées, à cheval sur la frontière tunisienne, à l'est de La Calle, leur enleva des troupeaux et revint sur le village de La Calle, dont il punit les habitants, accusés de complicité avec les Tunisiens.

Passant ensuite par Bône, il envahit les montagnes des Zardeza, tribu berbère, établie au sud-est d'El-Arrouch, adonnée au brigandage et refusant de payer les impôts. Il les punit durement et plaça, à leur tête, le cheikh El-Akehal.

La région de l'Aourès septentrional était, depuis longtemps, en pleine anarchie; les Harakta, malgré leur caractère de tribu Makhzen, avaient fait cause commune avec les Nemamcha. Divisés toujours par leurs luttes intestines, les Harrar avaient vu les confédérés Henecha les abandonner, l'un après l'autre. Les Ben-Merad, chef des Garfa, voulant se venger des Oulad-Daoud, opérèrent sur eux une r'azia, dont ceux-ci prirent une éclatante vengeance. Les Achache, Oulad-Saïd, Oulad-Moussa, étaient en révolte, et, partout, les fonctionnaires ou collecteurs d'impôts, avaient été molestés ou assassinés.

Moustafa-El-Ouznadji marcha, en personne, contre les rebelles qui se retranchèrent sur le plateau du Djebel-Mestaoua. Etabli dans la plaine de Zana, le bey entreprit contre eux une série d'opérations qui ne furent pas toujours couronnées de succès. Cependant, après une pénible campagne, il finit par obtenir une sorte de pacification et put rentrer à Constantine.

Moustafa-El-Ouznadji est mis à mort. — Mais le dey Hassan semblait décidé à laisser ses beys de moins en moins longtemps en place. En 1796, il avait fait arrêter celui de Titeri et s'était approprié sa fortune. Moustafa-El-Ouznadji était fort riche et ne pouvait priver plus longtemps l'odjak de ressources tendant à devenir régulières. A la fin de décembre 1797, des agents à mine

suspecte arrivèrent à Constantine : c'étaient les chaouchs du dey et ils apportaient le fatal lacet. Moustafa fut étranglé le 25 et, aussitôt, on apposa le séquestre sur tous ses biens, au profit du dey. Son fidèle bach-kateb, El-Hadj-Hameida, après avoir été torturé de toutes les façons, fut crucifié contre le rempart de la ville. Quant à la famille du bey, on voulut bien se contenter de l'expulser, après l'avoir entièrement dépouillée.

Règne de Moustafa-Engliz-Bey. — Hadj-Moustafa, dit Engliz, khalifa du précédent bey lui succéda (janvier 1798). D'origine turque, il avait, paraît-il, dans sa jeunesse, été capturé par des navires chrétiens, et aurait passé un certain temps en Angleterre : de là son surnom d'Engliz. D'autres l'expliquent d'une manière différente et, en somme, on ne sait rien sur ses antécédents. C'était un aventurier turc, comme la plupart de ceux qui composaient la Milice. Il avait su se rendre assez sympathique à Constantine et sa nomination fut bien accueillie. Il prit, comme khalifa, le fils aîné de Salah-Bey, nommé Mohamed, et maintint, de même que ses prédécesseurs, la fonction de caïd Ed-Dar au vieux Redouane (1).

Influence des Ben-Zekri. — *Mesures contre les Ben-Gana.* — *Rétablissement de Debbah, comme cheikh El-Arab.* -- Lié par une étroite amitié à Dahmane ben Zekri, il ne tarda pas à subir entièrement son influence. Or, nous l'avons vu, les Ben-Zekri étaient alliés, depuis longtemps, aux Ben-Aokkaz, chefs des Daouaouida, rivaux des Ben-Gana. Debbah ne demandait qu'à reprendre son rang comme grand feudataire du beylik, mais il voulait des gages. Voici le moyen ingénieux employé par Ben-Zekri, de concert avec le bey, pour arriver à ce résultat : Invités par le propre fils du bey à une chasse au sanglier; Bou-l'Akheras et Ali ben Guidoum; qui

(1) Berbrugger, Documents intéressants, Lettres de Napoléon (109, 110, *Revue Africaine*). — Vayssettes, Histoire des Beys de Constantine, p. 469 et suiv.

vivaient à Redjas, dans une propriété de la famille Bengana, allèrent sans défiance au rendez-vous, dans la vallée de l'Oued-El-Kebir, où on les arrêta sans peine. En même temps, Brahim-Bel-Hadj, qui avait conservé le titre de cheikh El-Arab, était saisi dans sa maison, à Constantine. Tous trois se trouvèrent réunis dans la prison où Bou-l'Akheras et Brahim ne tardèrent pas à être étranglés. Ali obtint la liberté et se réfugia dans la montagne de Metlili (Zab), où il se mit en révolte ouverte.

Debbah arriva peu après à Constantine, et, dans une imposante cérémonie, reçut, d'Ingliz-Bey, le burnous d'investiture, la confirmation du titre de cheikh El-Arab et le renouvellement de ses prérogatives.

Fermeture du Bastion de La Calle. — Les agents sont arrêtés. — Une nouvelle rupture ayant éclaté entre le dey et la France, ordre fut donné à Ingliz-Bey d'agir contre les établissements du Bastion. Une colonne alla à La Calle, pilla le comptoir, le ferma et arrêta tous les agents, y compris le directeur Peïron.

Le 14 mai 1798 eut lieu, à Alger, la mort du vieux dey Baba-Hassan. Il fut remplacé par son neveu, le khaznadji Moustafa, homme vulgaire, brutal et cupide. Son favori, le Juif Busnach, devint le factotum du gouvernement d'Alger et c'est, sans doute, grâce à son intervention que le bey de Constantine, venu pour saluer son nouveau suzerain, reçut l'ordre de mettre en liberté Peïron et ses compagnons et de les laisser rouvrir le Bastion.

Rupture de la Régence d'Alger avec la France. — Destruction du Bastion. — Mais, les événements extérieurs suivaient leur cours et avaient une répercussion en Afrique. Napoléon faisant voile pour l'Égypte, s'était arrêté à Malte où il avait mis fin à l'ordre des chevaliers de Saint-Jean, ennemis traditionnels des Barbaresques et rendu à la liberté 2.000 esclaves musulmans. L'Afrique avait applaudi à ces succès, mais bientôt on apprit son débarquement en Égypte, la prise d'Alexandrie, puis

du Caire. En octobre, arriva à Alger un firman de Selim II, ordonnant au dey de traiter les Français en ennemis. Notre consul, nos nationaux furent mis aux fers et des ordres très sévères adressés à Engliz-Bey, lui prescrivirent d'agir contre le Bastion.

Braham-Chaouche, envoyé à cet effet à Bône, avec des forces, se transporta de nouveau à La Calle et arrêta le directeur du Bastion avec tout son personnel composé de quatre-vingt-dix-huit personnes qui furent expédiées à Constantine et détenues dans la maison dite Dar-Toumi, attenante à la caserne des spahis. Les marchandises furent saisies, puis on procéda à la destruction complète des établissements français. Et, comme les indigènes du territoire voisin, appelé « La Mazoule », donnaient des signes non équivoques de mécontentement, on mit leur campement au pillage.

Le personnel des établissements français fut ensuite expédié à Alger où on l'envoya travailler aux mines.

Rétablissement des comptoirs. — Enfin, au mois de septembre 1800, Dubois-Thainville arriva à Alger, muni de pleins pouvoirs, pour conclure avec la Régence un arrangement, et, bien que la Porte refusât de le ratifier, la situation de nos nationaux devint supportable, puis, les relations reprirent peu à peu leurs cours. Dans le mois de juin 1801, la Compagnie d'Afrique fut rétablie dans ses privilèges.

Cependant, Engliz-Bey continuait à gouverner la province de Constantine ; mais, sans cesse malade, il ne quittait guère le palais. Le khalifa Mohammed, fils de Salah-Bey, était mort en 1798, empoisonné ; dit-on, au moyen d'une tasse de café, et avait été remplacé par Ali, fils d'Engliz, jeune homme violent et débauché, pour lequel son père avait une faiblesse sans bornes. La tradition a conservé le souvenir de ses excentricités, souvent lugubres.

Révolte des Henanecha. — Défaites des Turcs. — Younés reste maître de la situation. — Une révolte s'était

produite chez les Oulad-Ali ben Yahia, fraction des Henanecha, qui avaient tué leur cheikh El-Mihoub ben Soultan. Ce meurtre avait été provoqué par Mansour ben Rezgui, parent du précédent et qui se prétendait spolié par lui. Le bey fit marcher contre ces indigènes son ag'a de la Deïra, Belkassem ben El-Okki, avec un corps de troupes. Mais le combat qui fut livré se termina par la victoire des rebelles ; l'ag'a y trouva la mort. Une seconde colonne, envoyée contre eux, n'eut guère plus de succès. Renonçant à les vaincre directement, le bey jugea préférable d'exploiter les haines et les rivalités qui divisaient depuis si longtemps les Harrar et leurs confédérés. La fraction des Oulad-Ali ben Taleb avait alors comme chef un homme vigoureux et énergique, nommé Younés ; on le décida à attaquer les Henanecha. Les ayant surpris, Younés leur infligea une défaite et tua un de leurs chefs, Ahmed ben Bou-Aziz. Mansour ben Rezgui, ayant été arrêté ensuite, fut expédié à Constantine où le bey le fit décapiter.

Satisfactions exigées du dey par Napoléon. — Moustafa, dey d'Alger, avait, en 1802, soulevé la colère de Napoléon, par ses exigences et son refus de donner des réparations pour les actes de piraterie des r'eïs. L'adjutant du palais, Hulin, était même venu dans le courant du mois d'août, avec une division française, signifier au dey une sommation devant laquelle il n'avait eu qu'à s'incliner (1).

Cela lui avait coûté cher. De plus, les revenus de la course se trouvaient gravement atteints. Pour rentrer dans ses dépenses, il songea naturellement à destituer un bey, et comme celui de Constantine était en fonctions depuis plus de cinq années, son choix porta sur lui.

Destitution d'Engliz-Bey. — Dans le mois de mai 1803, le caïd El-Hadj-Kouïder ben Sahnoun, arriva à Constantine muni d'un ordre du dey, et procéda à l'arresta-

(1) Napoléon le menaçait, en cas de refus, d'envoyer immédiatement à Alger une armée de débarquement de 80,000 hommes. (Voir les lettres si curieuses de Napoléon, *Revue Africaine*, n° 32, p. 128 et 109, 110 et suiv.).

tion de Moustafa-Engliz et de son fils Ali. Tous deux furent expédiés à Alger ; grâce à l'intervention des amis qu'il possédait dans cette ville, il évita la mort ; mais, craignant les effets d'un caprice du maître, il ne tarda pas à s'enfuir et alla chercher un refuge à Tunis, auprès du bey Hammouda, qui refusa de le livrer à Moustafa.

Règne d'Osman-Bey. — Il châtie les tribus de l'est. — Engliz fut remplacé à Constantine, par Osman-Bey, fils de Mohammed-El-Kebir, conquérant d'Oran. Il avait, d'abord, succédé à son père, comme bey de cette ville et y avait commandé pendant cinq années. Destitué en 1799, il avait vécu, depuis lors, interné à Blida. C'était un koulour'li de naissance, son père l'ayant eu de son commerce avec une femme indigène. Très grand et très gros, il avait le teint excessivement brun et avait perdu un œil, ce qui le faisait surnommer « le borgne ».

Rentré en grâce auprès de Moustafa, il vint prendre le commandement de la province de Constantine et se montra, aussitôt, ferme, actif et expérimenté. Les Nemamcha et Henanecha s'étant mis, de nouveau, en état de rébellion, il conduisit, contre eux, une colonne, les châtia sévèrement et les contraignit, encore une fois, à la soumission. Il rapporta, à Constantine, un butin considérable.

Commencement de la révolte de Bel-Ahrech. — Mais, bientôt, il eut à lutter contre une formidable révolte et nous devons reculer de quelques années pour suivre les prodrômes et le développement de cette levée de boucliers.

Un cherif marocain, nommé El-Hadj-Mohammed ben El-Ahrech (1), avait, vers le commencement du siècle, accompagné, en Orient, la grande caravane des pèlerins,

(1) Nous avons trouvé les détails sur ce cheikh dans : Féraud, « Zebouchi et Osman-Bey. — Le même, « Nouveau document » (Société archéologique, 1873-1874). — Berbrugger, « Un cherif kabile en 1804 » — Vayssettes, « Histoire des beys ». — D. Luciani, « Les Oulad-Athia de l'Ouad-Zehour ». — Les diverses histoires locales de Féraud, etc., etc.

dont le commandement lui était échu, de concert avec plusieurs autres persounages, ce qui lui avait valu le titre de Bou-Dali, parce qu'ils l'exerçaient à tour de rôle. Parvenus en Egypte, les pèlerins avaient trouvé le pays occupé par l'armée française et la plupart d'entre eux s'étaient joints aux champions de la Guerre Sainte contre l'étranger. Notre cherif y acquit un grand renom par son courage et ses prouesses et fut employé par les généraux anglais. Comblé de cadeaux par eux, il reçut notamment, un fusil à trois coups, grande nouveauté pour l'époque, et il devait en tirer un grand parti.

En 1803, il est embarqué, avec une partie de ses compagnons, sur des navires anglais, afin de rentrer en Mag'reb; mais ses protecteurs le déposent, avec quelques-uns de ses hommes à Tunis ou à Bône, et il n'est pas téméraire de penser qu'il était porteur d'une mission plus ou moins déterminée des officiers anglais. Il vint d'abord incognito à Constantine, afin de se bien renseigner sur les hommes et sur les choses du pays; puis, il se lança dans les montagnes kabiles, atteignit Djidjeli, après avoir sondé le terrain sur sa route, et s'établit dans l'oratoire de Sidi-Zitouni.

Bel-Ahrech, le Bou-Dali, était un homme de haute taille, alors dans la force de l'âge, à la figure énergique, ornée d'une barbe rousse. Il portait la livrée des Derkaoua, c'est-à-dire des vêtements en loques, affectant des allures d'ascète. Doué d'une éloquence persuasive, il daignait faire le récit de ses prouesses en Egypte, et enflammait l'imagination des Kabiles en leur annonçant de graves événements. Il se disait l'ami des Anglais qui avaient chassé le Français de l'Egypte et donnait à entendre que la Berbérie ne tarderait pas à être purgée de la tyrannie du Turc. En peu de temps, il acquit une influence énorme et se prépara ouvertement à la lutte, si bien que la petite garnison turque de Djidjeli, ne se sentant plus en sûreté, s'embarqua une belle nuit, abandonnant son poste, en quoi elle fut imitée par la nouba de Kollo (1804).

Bel-Ahrech, maître de Djidjeli, entreprend la course; puis s'établit près de Kollo.— Devenu maître de Djidjeli, sans avoir eu la peine de combattre, le cherif leva le masque. Il se revêtit d'un magnifique burnous vert et entra en campagne. Il se fit céder par un koulour'li, nommé Ahmed ben Dernali, un petit bateau armé et équipé et, laissant la ville sous le commandement du précédent, il s'embarqua pour donner la course aux navires français. Près de La Calle, il rencontra de malheureux corailleurs de l'île d'Elbe, qui étaient venus se réfugier dans une anse, afin d'échapper à un corsaire anglais. Faire main-basse sur ce qu'ils possédaient et se saisir de ces malheureux, ce fut, pour le Bou-Dali, l'affaire d'un instant. Puis, il remit à la voile et aborda sous le cap Seba-Rous (Bougaroun) où il débarqua avec ses prisonniers, au nombre de cinquante-cinq. Remontant la vallée de l'Ouad-Zehour, il déposa ses prises au lieu dit Djerab (ou Djerrah, selon M. Luciani), se fit construire un village dans cette retraite pour ainsi dire inaccessible, et s'y établit avec une belle Kabile du pays qu'il avait enlevée. Ses prisonniers, traités avec la plus grande barbarie, manquant de nourriture et d'abri, décimés par lui à plaisir, furent les principaux artisans de ses travaux (juin-septembre).

Un vent de révolte soufflait alors sur la Kabilie, car un autre marabout, nommé Abd-Allah-Zebbouchi, mokkadem de la confrérie de Sidi-Abd-Er-Rahmane, dont le centre était à Redjas, non loin de Mila, s'était mis, en même temps, à prédire la fin de la domination-turque, et avait provoqué des troubles dans cette région.

Sans trop s'émouvoir de ces manifestations et sachant qu'on n'a rien à gagner en sévissant contre des gens qui se disent illuminés par la grâce divine, Osmane-Bey tenta de rappeler Zebbouchi à des sentiments plus calmes, en lui adressant des messagers de paix. Ceux-ci ayant échoué, il lui supprima les prérogatives et avantages dont les beys l'avaient comblé.

Bel-Ahrech, allié au marabout Zebbouchi, lève l'étendard de la révolte, — Aussitôt, Zebbouchi se transporta

dans les montagnes des Arrès, sur la rive gauche de l'Oued-El-Kebir, où il possédait beaucoup d'adhérents, et, de là, fit proposer au Bou-Dali de joindre ses adhérents aux siens et de marcher sur Constantine pour en expulser le Turc infâme. Le cherif accepta avec empressement et les Kabiles furent convoqués pour la guerre, dans la plaine de Meredj-Souker. Les deux grandes tribus des Beni-Fergane et Beni-Amrane y envoyèrent tous leurs contingents auxquels se joignirent des volontaires des régions voisines. Les deux marabouts les passèrent en revue, et le Bou-Dali déploya, à cette occasion, les ressources de son esprit inventif.

Monté sur une magnifique jument, il exécuta une grande fantasia et remplit d'étonnement les sauvages montagnards en faisant partir, trois fois de suite, le même fusil. Quand les esprits eurent été ainsi préparés, on entendit soudain la voix d'un compère, caché dans un trou, s'écriant : « *Levez-vous ! Mohammed-Bel-Ahrech sera votre libérateur, et Dieu vous livrera Bône, Constantine et même Alger !* »

Les rebelles marchent sur Constantine et l'attaquent. — L'effet produit fut indescriptible, et, de toutes les poitrines, s'échappa le cri : « *Marchons sur Constantine !* » répercuté par les échos de la vallée. Aussitôt cette tourbe fanatisée s'ébranle, se précipite vers le sud, grossie à chaque pas par de nouveaux adhérents et arrive d'une seule traite au pied du Chettaba. Un rassemblement, dont le chiffre a été évalué à 60.000 personnes, campe sur le versant de la montagne et en garnit toutes les pentes, à l'entour de Sidi-M'hammed-El-R'orab (Salah-Bey). Constantine est en face de ces gens, et, à leurs pieds, s'étendent les jardins du Hamma et de la vallée qui descend de la ville. Un grand nombre de Kabiles se répandent dans cette fertile campagne et la mettent au pillage, sans écouter la voix sacrée des marabouts impuissants, à empêcher leur dispersion.

L'attaque avait été si soudaine, que personne n'était préparé à la résistance à Constantine. Le bey Osmane

se trouvait en voyage du côté de Setif, dans la tribu des Righa, avec une colonne légère pour faire rentrer les impôts. La ville était restée sous le commandement du cheikh El-Blad, Ahmed ben El-Abiod. De concert avec le cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun, il prit énergiquement les mesures nécessaires, c'est-à-dire qu'on ferma et barricada les portes et que tous les hommes valides furent appelés sur les remparts.

Indiscipline des assiégeants. — Leur fuite désordonnée. — Cependant, le désordre était à son comble dans le camp des rebelles et les marabouts cherchaient en vain à les rallier, pour les entraîner à l'assaut. Tout à coup, un cri s'élève et se propage dans cette tourbe : « Voilà le bey qui nous charge ! » et, aussitôt, la déroute commence : chacun veut être le premier dans cette course. On se bouscule, on tombe, on se relève et une nouvelle poussée fait rouler à terre les fuyards. La panique est à son comble et ne peut être arrêtée qu'à Ouldjet-El-Kadi (1). Les rebelles ont été victimes d'une erreur inexplicable, car personne ne les a attaqués.

Bou-Dali en profite pour sermoner ces lâches ; il leur fait honte de leur folie et, afin de leur donner une leçon salutaire, il ordonne d'apporter tout le butin produit par le pillage : « C'est l'amour des biens de la terre qui vous a tourné la tête ! » leur dit-il, et, aussitôt, il prescrit que tout soit détruit par le feu.

Bel-Ahrech ramène les Kabiles et donne l'assaut. — Débarrassés de ces viles préoccupations et brûlant du désir de faire oublier leur lâcheté, les Kabiles reprennent, pleins d'ardeur, la route de Constantine, où ils ont juré d'entrer. Cette fois, c'est un torrent irrésistible qui s'avance. Les rebelles franchissent le ravin de l'Ouad-El-Malah, gravissent les pentes du Koudiat et, bientôt, couronnent ce mamelon. Puis, ils en descen-

(1) A trois kilomètres au-delà du pont de la route de Mila.

dent comme une avalanche, entraînés par le cherif et viennent se ruer sur la porte Bab-El-Ouad. Bou-Dali, qui a traîné à sa suite les survivants de ses prisonniers chrétiens, les arme de haches et leur ordonne de défoncer la porte, au pied de laquelle il les conduit en personne.

Mais, les citadins et les soldats, qui défendent la place, sont à leur poste, pleins de résolution. Les canons et les fusils, braqués sur cette masse humaine, y font des trouées profondes. Néanmoins, le cherif est toujours au premier rang; il a promis la victoire et annoncé qu'il était invulnérable; aussi, les vides se comblent-ils sans cesse.

Déroute des Kabiles. — Fuite de Bel-Ahrech. — Arrivée du bey. — Tout à coup, le cherif chancelle : on n'en peut croire ses yeux.... cependant, il tombe et ses hommes le relèvent et l'emportent; il a été frappé d'une balle à la cuisse. Aussitôt, l'enthousiasme qui animait cette foule, s'évanouit pour faire place à la terreur et au découragement, car il n'est que trop certain que le Bou-Dali a menti en annonçant son invulnérabilité. La retraite commence, mais se change bientôt en déroute, car le bey accourt est, cette fois, la nouvelle est vraie. Ses cavaliers couronnent les hauteurs et fondent sur la masse des fuyards, tuant et renversant tout ceux qu'ils atteignent.

La cavalerie d'Osmane-Bey rejoignit le gros des insurgés à Bou-Keceïba, sur l'Ouad-El-Ketone et en fit un épouvantable carnage. Le terrain resta jonché de cadavres et les Kabiles demeurèrent cachés dans leurs montagnes pendant plus d'un mois, avant d'oser relever et enterrer les restes de leurs parents.

Quant à Bel-Ahrech, il avait été transporté dans sa retraite de Djerab, où il faisait soigner sa blessure, fort grave, et dont il devait rester estropié.

Grâce à la fermeté et au courage de ses habitants, Constantine avait échappé à un grand danger. Ben-Labiod, secondé par le cheikh El-Islam, bien que pris au

dépourvu, avait su tirer parti des ressources locales ; enfin, le bey Osmane, par sa diligence et sa vigueur, eut le bonheur de dégager sa capitale, en saisissant, avec opportunité, le moment de stupeur qui s'était produit parmi les Kabiles, et en écrasant avec une poignée d'hommes la masse des agresseurs (1).

Félicitations du dey aux Constantinois. — La nouvelle de ces événements causa à Alger une terreur d'autant plus grande, que le parti anglais faisait courir le bruit que la révolte du Bou-Dali était provoquée par la France et que des Français étaient à sa tête. Aussi, le dey envoya-t-il à Constantine, sans retard, une communication dans laquelle, après avoir félicité les habitants de leur courage et le bey de son activité, il prescrivait à celui-ci de se mettre en campagne et de ne pas rentrer avant d'avoir saisi le cherif, mort ou vivant, et détruit tout germe de révolte.

Expédition d'Osmane-Bey dans la région de l'Ouad-el-Kébir. — Dans le courant du mois d'août 1804, Osmane-Bey quitta Constantine, à la tête d'une colonne composée de 4.000 fantassins turcs et zouaoua, avec quatre pièces de canon et 3,500 cavaliers auxiliaires, parmi lesquels se trouvait le goum de Ferdjioua, commandé par son cheikh, Ahmed, petit-fils de Chelr'oum (2). Le bey arriva sans encombre à El-Milia et y établit son camp. Il procéda alors à une sévère enquête et fit exécuter les gens les plus compromis de la tribu des Oulad-Aïdoun. Sur ces entrefaites, un marabout du nom de

(1) Féraud, « Zebbouchi et Osmane-Bey » (Revue Africaine, n° 32 p. 120). — Le même, « Les Harrars » (Revue Africaine, n° 107 p. 358, — Le même, « Nouveau Document » (Société Archéologique, 1873-74). — Berbrugger, « Un Chérif Kabile en 1804, n° 15 p. 209 et suiv.). — Vayssettes, « Histoire des beys » p. 460 et suiv. — Luciani, « Les Oulad-Athia de l'Oued-Zehour » (Revue Africaine, nos 195, 196 et suiv.)

(2) Après avoir été évincé par son oncle, Chelr'oum n'avait pas tardé à mourir ; puis Maggoura l'avait suivi dans le tombeau. Derradji, second fils de Chelr'oum, s'étant débarrassé de son frère aîné, El-Mebarek par l'assassinat, avait reçu l'investiture du Ferdjioua, mais il avait été, à son tour, tué par son neveu Ahmed, fils de Mebarek, qui l'avait remplacé.

Ben-Bagheriche (1), établi aux Beni-Sebih, se présenta à Osmane, comme pacificateur, entre lui et les Kabiles, affirmant, que par son intermédiaire, tous étaient rentrés dans le devoir; il obtint ainsi leur pardon.

Cependant, le bey réclama le cherif comme condition de l'aman et il lui fut promis, par le marabout et ses amis, qu'on le lui livrerait.

Mais les jours s'écoulèrent sans qu'on le vit paraître et, effrayé par la colère et les menaces du bey, Bén-Bagheriche lui annonça que le Bou-Dali se trouvait alors chez les Mechate qui n'osaient l'arrêter. « Une manifestation militaire serait nécessaire », ajouta-t-il.

Une partie de la colonne est attirée dans une embuscade.— Aussitôt, Osmane désigne à cet effet un corps de troupes et en confie le commandement à l'ag'a Ben-Tchanderli Braham. C'est Bagheriche qui servira de guide. Les soldats partent et s'enfoncent dans les ravins profonds de cette région, forcés bientôt de se séparer et de marcher à la file, par des sentiers, au milieu de massifs forestiers. Tandis que la colonne a ainsi perdu la cohésion qui fait sa force, un groupe de gens, des Oulad-Atéïa apprennent à ceux qui la conduisent que le cherif est bien loin de là. Cette nouvelle augmente la confusion, chacun se rendant compte qu'on est tombé dans un piège; mais l'incertitude est de courte durée, derrière chaque broussaille paraissent des fusils et les coups de feu retentissent dans le ravin. Les balles pleuvent sur les Turcs qui reçoivent la mort de la main d'ennemis invisibles et roulent au fond du ravin. Ben-Bagheriche est tué un des premiers, ce qui tendrait à faire croire qu'il n'était pas complice de la trahison.

Osmane-Bey se porte au secours de ses soldats. — Il est défait et tué. — Désastre de la colonne. — Cependant, après le premier effet de la surprise, un groupe important de soldats turcs avait pu se rallier, se retrans-

(1) Ses descendants habitent maintenant aux Beni-Ouelbane.

cher et résister, tout en envoyant prévenir le bey de la situation critique où ils se trouvaient. A cette nouvelle, Osmane, laissant ses bagages au camp d'El-Milia, se porta au secours de son lieutenant. Il divisa ses forces en trois corps et, après avoir dispersé, lui-même, les Beni-Habibi à coups de canons, dégagea les survivants de la malheureuse colonne, qui depuis quatre jours étaient bloqués et luttaient en désespérés, sous le commandement de l'ag'a.

Cette satisfaction obtenue, le bey fit commencer la retraite, mais il ne tarda pas à se heurter à des rassemblements hostiles formés par les contingents des tribus qui l'avaient laissé passer en allant. Après avoir en vain essayé de forcer le passage, il se décide à tourner la difficulté en se lançant dans une gorge profonde et encaissée qui porte pour cela le nom de Kheneg, près du passage faisant communiquer le pays des Beni-Fergane avec celui des Beni-Bel-Aïd. Fatale détermination ! car les Kabiles l'y attendaient, et cette voie par laquelle il avait espéré leur échapper, allait le conduire à sa perte.

Lorsqu'il se trouve bien engagé dans ce ravin, une fusillade nourrie éclate de toutes parts ; il veut former son monde pour résister et s'ouvrir un passage ; mais, il est assailli par une grêle de pierres et de quartiers de rocs qui descendent en bondissant du haut de la crête. Le fond du ravin est formé par une énorme fondrière, dans laquelle viennent rouler morts et blessés. En vain, Osmane-Bey se multiplie pour sauver la situation. Tout à coup, son cheval, frappé d'une balle, se cabre et l'entraîne en tombant dans le borbier. De partout les agresseurs se précipitent avec des cris horribles ; chaque soldat se voit entouré de dix assaillants ; ce n'est plus une bataille, c'est une tuerie où périt toute la colonne.

On dit que le marabout Zebbouchi, présent à l'action, acheva de sa propre main Osmane-Bey et lui coupa la tête, qu'il envoya à Bel-Ahrech. En même temps, le camp d'El-Milia était attaqué, enlevé et pillé par les Kabiles. De toute cette colonne, il ne rentra à Constantine que

quelques fuyards isolés, terrifiés par les horreurs auxquelles ils avaient assisté. Parmi les victimes se trouvaient Ahmed ben Mebarek, cheikh du Ferdjioua, frappé d'une balle aux côtés du bey. L'émotion fut profonde dans la ville, chacun s'attendit à voir reparaître les rebelles et se prépara à la lutte (1).

Inaction de Bel-Ahrech. — Mais, le Bou-Dali restait dans sa retraite et occupait ses loisirs à torturer ses prisonniers. On ne comprend pas qu'après le désastre du bey, les marabouts ne soient pas venus entraîner de nouveau les Kabiles à l'assaut de Constantine. Peut-être se rendirent-ils compte qu'ils ne seraient pas suivis, car ces montagnards hardis et opiniâtres chez eux semblent perdre leurs vertus guerrières, lorsqu'il s'agit de combattre loin de leurs foyers.

Règne d'Abd-Allah-Bey. — Dans cette conjoncture, le dey d'Alger s'empressa d'envoyer, pour remplacer Osmane à Constantine, un Turc nommé Abd-Allah ben Ismaïl, en le chargeant d'en finir le plus tôt possible avec le cherif. Le nouveau bey arriva, en novembre 1804, dans son chef-lieu, où il fut accueilli par la population comme un libérateur. Il apporta une lettre du dey félicitant la population et lui promettant qu'elle ne serait pas abandonnée.

Rupture entre Bel-Ahrech et Zebbouchi. — *Défaite et fuite de Bel-Ahrech.* — Pendant ce temps, une rupture éclatait entre les deux marabouts — ce qui était inévitable — et Zebbouchi se retirait en emmenant ses contingents.

Resté seul, le Bou-Dali chercha à organiser la résistance ; mais, il était toujours souffrant et se faisait porter en litière par ceux de ses captifs qui avaient échappé à sa fureur. Vers la fin de décembre, une colonne était partie de Constantine à sa recherche ; il essaya de l'éviter

(1) Voir la liste précédente des auteurs indiqués.

ou de l'attirer dans un terrain favorable; mais, ayant été rejoint sur le territoire des Beni-Fergane, il parvint à s'échapper en abandonnant ses bagages et neuf de ses prisonniers qui recouvrèrent ainsi la liberté (janvier 1805). Le cherif gagna la région de Bougie où nous ne tarderons pas à le retrouver. Il est probable qu'il avait espéré rencontrer un asile à Djidjeli, berceau de sa puissance. Mais, vers le même moment, le reïs Hamidou, célèbre corsaire, se présentait devant cette ville, afin de s'emparer de Ben-Dernali, lieutenant de Bel-Ahrech. Malgré les quatre navires de guerre qu'il avait amenés, il ne put déterminer la population à lui livrer Ben-Dernali et se borna à brûler, dans le port, le bateau du pirate.

Révolte des Derkaoua dans les provinces d'Oran et d'Alger.— Bel-Ahrech attaque Bougie.— Il est repoussé de partout. — Le 25 juin 1805, une révolte éclata à Alger à la suite du meurtre de Busnach, commis par un janissaire. Pendant plusieurs jours, les Juifs furent massacrés et leurs maisons mises au pillage. Le 30, Ahmed, khodja-el-kheil, était élu dey, et Moustafa périssait sous le fer de ses soldats. Depuis le printemps, la province d'Oran était le théâtre de la révolte des Derkaoua, qui avaient poussé l'audace jusqu'à venir assiéger le chef-lieu. L'insurrection gagna jusqu'à la région de Sour-El-Rozlane.

Bel-Ahrech, qui appartenait à la confrérie des Derkaoua, jugea le moment favorable pour recommencer la lutte, et, dans le mois de février 1806, il vint, à la tête d'une bande de partisans, attaquer audacieusement Bougie. N'ayant pu surprendre cette ville ainsi qu'il espérait, il se retira; puis, avec le concours des Beni-Zoundaï, Oulad-Salem, Oulad-Aziz et Oulad-Salah, il envahit et ravagea le fertile territoire des Dehamcha. Mais le bey envoya, en toute hâte, de Constantine, une colonne qui surprit le cherif dans son camp à Bou-Redine, chez les Richïa, et le força à la fuite, après avoir tué un grand nombre de ses partisans. Le Bou-Dali, qui avait trouvé un refuge dans le massif du Babor, contracta alliance

avec Ben-Barkate, marabout des Oulad-Derradj, et, soutenu par lui, fit une incursion dans la Medjana. Les Mokrani le mirent en déroute à Mag'ris, et, peu après, il essuyait une nouvelle et décisive défaite chez les Rahta, à la suite de laquelle il passa pour mort. Cependant, on considère comme probable qu'il put rejoindre le cherif des Derkaoua, dans la province d'Oran, et qu'il y fut tué en 1807 (1).

Rupture avec la Tunisie. — Abd-Allah-Bey prépare une expédition. — Pendant que les provinces d'Oran et d'Alger étaient en proie à la révolte, celle de Constantine, débarrassée du cherif, avait recouvré une certaine tranquillité. Le dey Ahmed en profita pour ordonner à Abd-Allah-Bey de se préparer à agir contre la Tunisie. Depuis quelques années, en effet, les relations étaient très tendues entre les deux Régences, car le bey Hammouda refusait d'exécuter les clauses du traité de 1756, imposé par le bey de Constantine, après la prise de Tunis. Non seulement, il devait fournir, à Alger, une redevance en huile et un navire chargé d'objets manufacturés, mais encore, exécuter une foule de dispositions humiliantes, relatives à la hauteur du mat de pavillon et choses de même importance, dont le but était de bien caractériser son infériorité par rapport à Alger. Au printemps de l'année 1806, Hammouda, irrité des exigences du dey, auquel il avait proposé de transiger, moyennant une somme d'argent, refusa, péremptoirement l'envoi du moindre tribut.

Les difficultés survenues en Algérie, avaient empêché l'ouverture des hostilités; mais, après cette rupture, on s'y prépara de part et d'autre. Cependant, un nouvel agitateur, nommé Mohammed ben Abd-Allah, avait soulevé les tribus de l'intérieur et le bey de Constantine dut passer le printemps et l'été en expéditions, pour rétablir la tranquillité.

(1) Delpech, Résumé sur le soulèvement des Derkaoua (*Revue Africaine*, 103 p. 36 et suiv.). — L. Fey, histoire d'Oran, p. 292 et suiv. — Valsin-Esterhazy, Domination turque, p. 202 et suiv.

Rupture de la Régence avec la France. — Les comptoirs sont cédés aux Anglais. — Sur ces entrefaites, une contestation s'étant élevée entre Alger et la France, au sujet d'actes de piraterie dont des protégés avaient été victimes, l'empereur Napoléon donna l'ordre d'incarcérer les nombreux Algériens établis ou de passage à Marseille. A titre de représailles, le dey Ahmed céda, les comptoirs et pêcheries de l'est, aux Anglais, qui les sollicitaient depuis longtemps et, ainsi, les établissements de La Calle, de Bône, etc., durent, encore une fois, être abandonnés par la Compagnie française, pour être livrés à nos rivaux. Mais, nous avons vu, en maintes circonstances, combien les populations de la partie orientale de la province étaient attachées à nos comptoirs et quel immense intérêt chacun avait à leur maintien. Ces gens vinrent, assaillir le bey de leurs réclamations et, dans l'intérêt de la sécurité générale, Abd-Allah crut devoir en transmettre l'expression à Alger.

Destitution et supplice d'Abd-Allah-Bey. — Il ne réussit qu'à provoquer la colère du dey qui, sans tenir compte de ses loyaux services, le destitua et envoya, à Constantine, ses chaouchs, avec mission de le faire périr sous le bâton. Arrêté dans son palais, Abd-Allah fut frappé de mille (certains disent deux mille) coups de bâton; après quoi on lui coupa la tête. Sa femme, Daïka, fille de Hassein-Bey, qui exerçait, sur lui, une grande et salutaire influence, fut horriblement torturée, puis, mise à mort (décembre 1806).

Hassein, fils de Salah, est nommé bey. — Hassein, second fils de Salah-Bey, fut nommé, à Constantine, en remplacement d'Abd-Allah. C'était un jeune homme insignifiant et tout à fait dépourvu des qualités nécessaires au chef de la province, dans les conjonctures présentes. Cependant, ce choix fut accueilli avec joie à Constantine, à cause des souvenirs laissés par son père et des nombreux amis que cette famille y possédait.

Hassein attaque les Tunisiens. — Dès les premiers jours de l'année 1307, Hassein-Bey reçut l'ordre de commencer les hostilités contre la Tunisie, en exécutant des r'azias sur la frontière. Surprises par cette attaque, les tribus tunisiennes se virent enlever un grand nombre de troupeaux. En même temps deux frégates algériennes furent envoyées à La Goulette pour bloquer le port.

L'armée tunisienne envahit la province. — Le mauvais temps la force à la retraite. — Mais Hammouda était prêt depuis longtemps. Il chargea son général Slimane Kahia, dit El-Kebir, d'envahir la province de Constantine, à la tête des troupes régulières, soutenues par un nombre considérable de cavaliers arabes.

L'effectif de l'armée d'invasion s'élevait, dit-on, à cinquante mille hommes; elle était largement pourvue de matériel, de pièces de siège et de munitions. On se trouvait alors au cœur de l'hiver et les intempéries retardèrent la marche des Tunisiens; arrivés près de la frontière, ils se virent en outre abandonnés par des tribus sur le concours desquelles ils comptaient; Slimane fut donc forcé de rétrograder, afin d'attendre un temps plus favorable et de reformer son armée.

Hassein concentre ses troupes à Constantine. — Pour résister à cette invasion dont la renommée augmentait encore la puissance, le dey s'empessa d'expédier, à Hassein-Bey, des renforts de troupes régulières, s'élevant à plus de trois mille hommes. Le bey se trouva alors à la tête d'environ sept mille janissaires ou Zouaoua, concentrés à Constantine, et d'un grand nombre de cavaliers indigènes qu'il y avait appelés. Il se crut ainsi en mesure de résister à toutes les forces de la Tunisie; mais au lieu de se porter en avant pour entraver les envahisseurs dans leur marche, il se borna à occuper le plateau de Mansoura et à faire garder les points y donnant accès. Peut-être, ainsi que certaines chroniques le laissent entendre, ne luttait-il qu'avec répugnance, contre Hammouda, ancien ami de son père.

L'armée tunisienne reprend sa marche, défait Hassein-Bey et assiège Constantine. — Dès la cessation des grands mauvais temps de l'hiver, le général tunisien Slimane se remit en route, traversa les défilés des montagnes, pénétra sans encombre sur le territoire de la province et, après quinze jours de marche, sans avoir rencontré de difficultés sérieuses, arriva en vue de Constantine. Ayant reconnu les positions de l'ennemi, il les fit attaquer le 3 avril 1807, selon le récit de Ben-El-Guedj publié par M. Fagnan (1), par la partie inférieure de l'Ouad-bi-el-Brarite (Rivière des Chiens); la lutte fut vive et, s'il faut en croire El-Guedj, les assaillants furent d'abord refoulés vers le Meridj. Mais ils revinrent à la charge et mirent en déroute les Constantinois. Cependant, il ne fallut pas moins de sept combats meurtriers pour que les pentes du plateau fussent enlevées. Slimane avait dû se mettre à la tête de la colonne d'assaut; une fois sur le plateau, les Tunisiens le balayèrent rapidement et s'établirent en face de la ville. Ce combat avait coûté, aux Constantinois, trois cents hommes tués ou prisonniers.

Les auxiliaires s'enfuirent dans tous les sens, tandis qu'une partie des troupes régulières rentrait dans la ville.

Quant au bey, il courut sans se retourner, dans la direction de l'Ouest, jusqu'à Sera (près Mila), puis à Djemila, d'où il gagna, dit-on, Kçar-Et-Teïr, vers Sétif.

Résistance de Constantine. — Cependant, à Constantine, aucune disposition n'avait été prise par l'étrange bey Hassein, en vue d'un siège; mais, la population n'avait pas besoin de lui pour se défendre; ses portes étaient fermées, celle d'El-Kantara murée et les remparts garnis de défenseurs, prêts à repousser les attaques des Tunisiens.

Le vainqueur connaissait bien cette situation, et c'est, sans doute, ce qui explique qu'il ne tenta pas de profiter du désarroi de la défaite, pour entrer à la suite des

(1) Revue Africaine, n.° 217, 218, p. 165 et suiv.

fuyards. C'était, peut-être, sa seule chance de succès; mais, il commit la faute de laisser aux assiégés le temps de revenir de leur surprise et de recevoir la nouvelle qu'une armée de secours leur était envoyée d'Alger et s'avantait à marches forcées.

Dès le lendemain matin, Slimane-Kahia put se convaincre qu'il ne rentrerait à Constantine que par la force. Il prit alors ses dispositions pour investir la ville et en commencer le siège. La principale batterie fut placée sur la pente du Mecid, où se trouve actuellement la grande carrière, et, pendant plusieurs jours, le canon tonna. Des projectiles tombèrent sur la ville, sans y causer de sérieux dégâts; beaucoup de boulets, mal dirigés, allaient frapper au-delà. L'effort des assiégeants se reporta alors sur la porte Bab-El-Ouad et le front sud-ouest du rempart; après une canonnade assez vive, les Tunisiens tentèrent un grand assaut; accueillis par un feu terrible, ils se virent repoussés.

Selon une chronique indigène, ils auraient même tenté l'escalade par le quartier de Tabia (boulevard du nord) sans plus de succès. Les assiégés possédaient deux ou trois pièces qu'ils traînaient successivement sur les points menacés.

Les Tunisiens reçoivent des renforts commandés par Moustafa-Engliz. — Le découragement commençait à se répandre dans le camp des assiégeants, constamment tenus en haleine et forcés de garder une ligne d'investissement considérable, si bien que le général Slimane jugea nécessaire de demander des renforts à Tunis. Le bey Hammouda lui envoya un corps de troupes important, dont il confia le commandement à Moustafa-Engliz, l'ancien bey de Constantine, qui passait pour l'avoir poussé à cette campagne. A son arrivée, il alla s'établir, avec sa colonne, sur le Koudiat-Ati et se vanta d'être bientôt maître de la place. Il en résulta une rivalité entre lui et Slimane et, bientôt, entre les premiers assiégeants et les nouveaux arrivés : « *Ces gens qui n'ont pas parti-*

cipé à nos travaux, — disaient-ils, — vont s'attribuer tout le mérite du succès ! »

Dès lors, il n'y eut plus d'unité dans le commandement, ni de confiance parmi les troupes et le siège ne fit aucun progrès.

Arrivée de l'armée de secours. — Combats de l'Ouad-Remel. — Les Tunisiens repoussés, se mettent en retraite et abandonnent leur camp. — Cependant, l'armée de secours annoncée d'Alger, s'était enfin mise en route, sous le commandement du bach-ag'a ; elle se composait de quatre-vingt tentes et établit son camp à l'Ouad-Remel, comme d'habitude, et s'y retrancha. On apprit, en même temps, qu'un autre corps algérien, fort de quarante tentes, venant de Bône, s'avancait, à marches forcées. Le siège durait depuis un long mois.

Il n'y avait pas de temps à perdre, Slimane fit attaquer le camp de l'Ouad-Remel, par la division des cavaliers de l'Arad, sous les ordres de Hameïda-ben-Aïad. On se battit de part et d'autre avec acharnement ; mais après de brillantes passes d'armes, les Tunisiens, définitivement repoussés, durent rentrer dans leurs lignes. Peu après, arriva de Bône, le second corps de secours qui opéra sa jonction avec l'autre et s'établit sur les pentes de la rive droite du Remel, près des Arcades-Romaines. Le général tunisien fit de nouveau attaquer les Turcs d'Alger, mais on le reçut à coups de canon ; quelques janissaires de Tunis parvinrent cependant à franchir le Bou-Merzoug au-dessus de son confluent, entraînant par leur exemple 150 des leurs. Ceux d'Alger dirigèrent sur eux une fusillade nourrie, puis se précipitèrent à la charge, et après une lutte acharnée à l'arme blanche, les repoussèrent et les poursuivirent jusque sur le plateau occupé actuellement par la pépinière.

Ce dernier échec acheva de démoraliser les Tunisiens et Slimane se décida à ordonner la retraite pendant la nuit qui suivit. Aussitôt qu'on vit lever les premières tentes, il se produisit un désordre inexprimable, chacun voulant prendre les devants, et la déroute commença

avant l'attaque. En vain, les officiers essayaient de faire enlever le matériel et les canons de siège; lorsque le jour éclaira le plateau de Mansoura, les Turcs d'Alger se rendant compte de la situation, se précipitèrent comme des furieux sur le camp tunisien, l'enlevèrent avec tout ce qu'il contenait et poursuivirent leurs adversaires dont ils firent un grand carnage. Les cavaliers arabes qui attendaient à distance l'issue du siège, donnèrent la chasse aux fuyards, pris en écharpe par les gens sortis de la ville, et achevèrent l'œuvre des soldats (4 mai 1807).

Constantine débloquée. — Trophées des vainqueurs. — Constantine était délivrée. Les Turcs d'Alger y firent leur entrée triomphale aux acclamations de tous, traînant comme trophées de leur victoire, les canons tunisiens, un butin considérable et de nombreux prisonniers, parmi lesquels des femmes et des enfants, qui avaient suivi l'armée et qui étaient restés dans le camp. Selon Ben-El-Guedj, on coupa six cent têtes aux environs de la ville; mais il mourut un grand nombre de Tunisiens dans la retraite; les prisonniers étaient au nombre de 1167 hommes. Les canons pris devaient servir contre nous, en 1836 et 1837.

Quarante mulets chargés d'oreilles coupées aux prisonniers et, aussi aux morts, furent expédiées au dey, ainsi que des trophées d'une nature plus noble. Les prisonniers suivaient, presque nus, en lamentables files. Le bach-ag'a proposa en même temps à son suzerain, de profiter de l'effet produit par sa victoire pour envahir la Tunisie et tirer une éclatante vengeance du bey Hamouda.

Quant à Hassein-Bey, il n'hésita pas à rentrer à Constantine, après le départ des Tunisiens, pour reprendre la direction des affaires. Peut-être même, ainsi que l'affirme El-Guedj, arriva-t-il à la suite des Turcs. Nous possédons de lui une pièce en date du derniers tiers de juin 1807, par laquelle il fait le vœu de construire une maison à la zaouïa de Sidi-Ali-el-Ariane, sise aux Oulad-Kebbab,

si l'expédition de Tunis avait lieu et qu'elle réussit (1). Ce fait nous donne une idée des ressources que le fils de Salah-Bey attendait de lui-même.

Cependant, les débris de l'armée expéditionnaire étaient rentrés, en désordre à Tunis, où leur défaite avait répandu la stupeur. Aux reproches adressés par Hammouda-Bey à Slimane-Kahia, celui-ci répondit que la position de Constantine était inexpugnable et que ses habitants, très hardis derrière leurs fortifications, n'osaient pas se mesurer en plaine avec leurs ennemis. La tradition rapporte même qu'il prononça, à cette occasion, le distique suivant, resté célèbre :

« *Bénissez (O Constantinois !) la mémoire de vos aïeux qui ont construit votre ville sur un piton inaccessible : ailleurs, les corbeaux fientent sur les gens ; là, vous fientez sur les corbeaux !* »

Quant à Engliz-Bey et à son fils, qui avaient entraîné Hammouda dans cette aventure et étaient en partie cause de son échec, il furent accablés de reproches et honteusement chassés par ce prince. On dit qu'Ali, fils de Moustafa, en fut tellement affecté qu'il se pendit de désespoir (2).

L'armée algérienne envahit la Tunisie. — La proposition du bach-ag'a d'employer les troupes à une expédition en Tunisie pour faire expier au bey son audace, ayant été agréée par Ahmed-Dey, une armée pleine d'ardeur quitta Constantine dans les premiers jours de juin et prit la route de l'est. De nombreux contingents arabes l'accompagnaient, avec le bey Hassein, ayant à ses côtés le nouveau cheikh du Ferdjioua, Moustapha ben Derradji, qui avait remplacé son cousin Ahmed, tué avec Osmane-Bey, par la balle d'un de ses parents, s'il faut en croire la tradition.

(1) Féraud (*Revue Africaine*), nos 37, 38, p. 92. La différence des dates nous fait douter de l'authenticité de la pièce.

(2) Rousseau, « *Annales Tunisiennes* », p. 243 et suiv. — Vayssettes, « *Histoire des beys de Constantine* », p. 80 et suiv. — Féraud, les Harrar (*Revue Africaine*, n° 101, p. 358 et suiv.). — De Grammont, *Histoire d'Alger*, p. 365 et suiv. — Marcel, Tunis, loc. cit., p. 199 et suiv.

Les Algériens franchirent, sans encombre, la frontière et, en avant de la ville du Kef, rencontrèrent l'armée tunisienne campée sur les bords de l'Ouad-Serate, affluent du Mellag (juillet).

Hammouda, ayant réuni toutes ses forces, les avait envoyées, sous le commandement de Youssef, *Sahab-Et-Taba*, à la rencontre des envahisseurs. 18.000 hommes, parmi lesquels un grand nombre de fuyards de Constantine, brûlant de prendre leur revanche, se trouvaient concentrés dans cette position.

Désastre des Algériens à l'Ouad-Serate. — Pleins de confiance, les Algériens se ruèrent à l'assaut et se rendirent maîtres d'une partie du camp; mais, au lieu de poursuivre l'ennemi afin d'assurer leur victoire, les soldats se débandèrent pour piller. Revenus de leur panique, les Tunisiens, ramenés par leurs chefs, attaquèrent alors les Algériens, en faisant pleuvoir sur eux une grêle de projectiles. Le désordre fut bientôt à son comble parmi les vainqueurs du moment précédent et l'on vit plusieurs goums de Constantine tourner bride et prendre la fuite. Les cavaliers du Ferdjioua, commandés par Moustafa ben Achour, avaient commencé le sauve-qui-peut en entraînant le malheureux Hassein-Bey, démoralisé comme toujours. Le goum des Harakta, dont le caïd fut arrêté et décapité ultérieurement, et celui des Henecha firent de même. Selon une version qui paraît mériter quelque créance, Ben-Achour se serait laissé gagner par l'or tunisien; mais, ses descendants prétendent qu'il avait été blessé par l'arrogance de l'ag'a, lui reprochant de ne savoir faire la guerre qu'aux chacals, et que, pour cette cause, il s'était tenu à l'écart.

Cependant, les yoldach, sous le commandement du bach-ag'a, luttèrent avec le courage du désespoir; mais, ils finirent par être écrasés sous le nombre de leurs adversaires, et durent, à leur tour, céder la place et prendre la fuite. Le camp des Algériens, tout leur matériel, dix pièces d'artillerie, de nombreux chameaux et mulets tombèrent au pouvoir des Tunisiens, qui rame-

nèrent, en outre, un grand nombre de prisonniers faits, sur-le-champ, et les jours suivants. Sept cents cadavres algériens étaient restés sur le terrain.

Chute et exécution de Hassein-Bey. — Cette éclatante victoire, qui consacrait l'affranchissement de la Tunisie du joug algérien, fut célébrée avec enthousiasme à Tunis, tandis que les débris des yoldach rentraient à Alger et racontaient au dey la conduite honteuse de son représentant à Constantine, qu'ils rendaient, non sans raison, responsable du désastre. Aussitôt, les chaouchs partirent pour Constantine, et, s'étant saisis du malheureux bey, l'étranglèrent, selon l'usage. En vérité, on ne peut s'empêcher de reconnaître que sa lâcheté méritait une punition et, qu'étant données les mœurs du temps, il ne pouvait s'attendre à un autre traitement. Plusieurs exécutions eurent lieu, notamment celle du caïd des Harakta; quant à Ben Achour, il se tint prudemment à distance; il fut destitué et remplacé par son cousin Ismaïl ben Chelr'oum qui le contraignit, non sans luttes, à se réfugier dans les Babors.

Règne d'Ali-Bey. — Un janissaire d'Alger nommé Ali, qui s'était distingué par sa bravoure dans les dernières campagnes, et se trouvait encore sous les murs de Constantine, fut nommé bey de la province en remplacement de Hassein (août 1807).

Le dey d'Alger avait été profondément irrité de la défaite de l'Ouad-Serate, et dans sa fureur, il avait fait pendre, aux créneaux de Bab-Azzoun, tous les fuyards rentrant isolément. De plus, il ordonna à Ali, nouveau bey de Constantine, de se mettre immédiatement en route afin de recommencer la campagne de Tunisie, à la condition de réussir.

Ali-Bey prépare une nouvelle expédition en Tunisie. — Le premier soin d'Ali-Bey fut donc de concentrer ses forces régulières, au camp de l'Ouad-Remel, et d'y convoquer les contingents de toutes les tribus de la province.

Mais l'organisation d'une expédition de ce genre ne pouvait se faire en quelques jours et ce ne fut qu'au printemps de l'année 1808, qu'il se trouva en mesure de partir. L'ordre de marche fut minutieusement réglé et la colonne devait s'ébranler le lendemain, lorsqu'arriva au camp la nouvelle que le bach-ag'a Hassein venait le rejoindre avec un renfort, et l'injonction du dey d'avoir à l'attendre, car il prendrait le commandement de l'expédition (juin).

Révolte d'Ahmed-Chaouch. — Ce retard eut les plus grandes conséquences ; en effet, un Turc, nommé Ahmed-Chaouch, qui avait été autrefois attaché, avec le titre de Bou-Tartoura (1), à la maison du dey d'Alger, et s'était réfugié à Constantine après l'assassinat de son maître Moustafa, auquel il avait pris part, s'appliqua à fomenter une rébellion parmi les Yoldach. Il leur distribua des cadeaux, au moyen de fonds qu'il avait reçus, dit-on, de Tunis, et les excita à la désobéissance, en leur représentant les dangers de l'expédition, où ils couraient à une perte certaine. Bientôt, la mutinerie fut complète au camp de l'Ouad-Remel, que les soldats abandonnaient pendant le jour, pour aller marauder dans la campagne ou piller en ville. Enfin, le bach-ag'a arriva d'Alger, et le bey alla au devant de lui pour le recevoir à Aïn-Fesguïa, où il dressa son camp. Puis les deux chefs vinrent ensemble à Constantine, afin de prendre les dernières dispositions, et ils jugèrent indispensable de hâter le plus possible le départ. Les contingents arabes achevaient d'arriver de tous côtés ; ils purent donc bientôt en fixer le jour.

Moustafa ben Achour, réfugié dans les montagnes des Babor depuis sa trahison, avait obtenu son pardon du bach-ag'a, lors de son passage et l'avait suivi à Constantine. Mais, le bey sans rien vouloir entendre, le fit arrêter et conduire, les mains liées derrière le dos, au cachot de la Kasba. Le dey approuva cette décision.

(1) Chaouch portant un bonnet pointu en feutre (Tartoura).

Il assassine Ali-Bey et le bach-ag'a. — Il n'y avait plus à reculer, et Ahmed-Chaouch se décida à jouer le dernier acte du drame. Le vendredi, veille du départ, Ali-Bey et le bach-ag'a se rendirent à la mosquée de Souk-El-R'ezel, afin d'appeler les bénédictions de Dieu sur leur entreprise.

A peine avaient-ils pris place dans le temple et tandis que l'Imam, après avoir fait la prière, allait commencer la khotba, ou prône, le saint lieu est envahi par un grand nombre de conjurés armés. Des coups de feu éclatent, semant la mort dans l'assistance et chacun se rue, affolé, vers la porte; le bach-ag'a, frappé d'une balle, est massacré et dépouillé sur place. Quant au bey, il n'est pas touché et s'ouvre un passage, le yatagan à la main. Sorti de la mosquée, il se réfugie dans une maison, celle de Sidi-El-Abbadi, (1) près de Redir-bel-R'arate. Il se cache dans un réduit obscur, mais les rebelles sont sur ses traces; un certain Ahmed ben El-Atrech le découvre, l'arrête et le conduit devant le chef de la révolte qui le fait aussitôt décapiter. Selon Cherbonneau, l'assassinat du bey aurait eu lieu d'une manière différente. Après sa sortie de la mosquée, Ali-Bey aurait fui vers le bas de la ville et serait entré dans la maison dite: Dar ben Namoun. Les ennemis ayant cerné la maison, un certain Moustafa-Khoudja l'invita à en sortir, mais une fois dans le corridor, il reçut une décharge qui le blessa. Néanmoins il put encore forcer le passage et se sauver dans la boulangerie d'un certain Messaoud, c'est là qu'il aurait été tué, presque à bout portant, par un kabyle nommé Ahmed ben El-Atreche, qui, étant monté sur le toit du réduit où il s'était retiré, passa son fusil par un trou de la toiture. Au demeurant le résultat est le même (septembre 1808).

Ahmed-Chaouch s'empare de l'autorité. — Cependant Ahmed-Chaouch, surnommé El-Kebaïli (le kabile) en raison des longs séjours par lui faits en Kabilie, était

(1) Au coin de la rue d'Orléans actuelle, elle a été englobée dans la maison Azoulay.

monté sur la jument d'Ali-Bey, pendant que ses affidés transformaient la mosquée en boucherie, puis il se rendait à Dar-el-Bey et prenait possession du trône. C'est là que ses complices vinrent lui rendre compte du massacre de ses adversaires, suivis bientôt de la foule des ambitieux et des flatteurs.

Tandis que le palais était le théâtre de cette cérémonie, les rebelles, dont le groupe s'était augmenté de tous les malandrins sortis de leurs repaires et même des criminels, auxquels on avait ouvert la porte des prisons, se répandaient dans la ville, massacraient les citoyens paisibles et mettaient tout au pillage. Dans cette bagarre, Moustafa ben Achour et plusieurs autres chefs compromis avaient recouvré la liberté.

Cette orgie ensanglanta la ville pendant plusieurs heures, après quoi, Ahmed-Chaouch, cédant aux conseils de quelques Turcs plus raisonnables, prit des mesures pour rétablir l'ordre et fit annoncer son élévation par le crieur public, pendant que le canon tonnait sur les remparts en signe d'allégresse. Puis, il alla lui-même s'emparer du trésor qui avait été apporté par le bach-ag'a, pour les dépenses de la campagne; de retour à Dar-El-Bey, il fit défoncer les coffres et donna aux soldats qui l'avaient soutenu, de pleines poignées d'or. Après les troupes, ce fut le tour du peuple, et quiconque se présenta au palais fut comblé de cadeaux : armes, chevaux, espèces, vêtements, étaient distribués sans compter.

L'usurpateur se mit ensuite en devoir d'organiser son gouvernement et distribua les emplois à ses amis de la milice et à des notables du pays qu'il força, en quelque sorte, de recevoir son investiture. Le cheikh, Fatah-Allah, qui avait été nommé mufti-maleki, ayant osé lui faire des représentations, fut exilé, séance tenante, et mis à mort en chemin, par l'ordre du maître. Parmi ceux qui se rallièrent ouvertement à l'usurpateur, se trouvait le jeune Rahmani ben Achour, dont le père, échappé au supplice par l'ouverture des prisons de la Kasba, avait gagné rapidement le Ferdjioua et expulsé

son cousin Bou-Renane. Il présenta au bey de riches présents de la part de son père et obtint la promesse de son rétablissement dans ses honneurs.

Ahmed-Chaouch fait la paix avec la Tunisie et se prépare à marcher sur Alger. — Après avoir écrit à Hammouda-Bey, à Tunis, pour renouer avec lui des relations d'amitié, tout en le priant de tenir, sur la frontière, un corps de troupes destiné à l'appuyer au besoin, Ahmed-Chaouch, qui prenait le titre de pacha, annonça son intention de marcher sur Alger et prépara l'organisation de sa colonne.

Ces nouvelles, confirmées par le khalifa de l'ancien bey, réfugié à Alger, causèrent une grande inquiétude à Ahmed-Dey, car on lui affirmait que les yoldach étaient tout dévoués à Ahmed-Chaouch, et prêts à le soutenir jusqu'à la mort. Il fit aussitôt armer le fort Bab-Azzoun et donna au bey de Titeri, l'ordre d'aller occuper les Portes-de-Fer, afin d'empêcher le passage de l'usurpateur. En même temps, il écrivait à Constantine aux notables et aux fonctionnaires, pour leur annoncer qu'il avait nommé bey Ahmed-Tobbal, établi depuis longtemps dans la ville, et inviter ses sujets fidèles à le soutenir. Il écrivit aussi aux yoldach pour les conjurer de rentrer dans le devoir, leur promettant un pardon absolu. En cas de refus, il menaçait les uns et les autres du poids de sa colère. Cette diplomatie produisit le plus grand effet et changea, en un jour, les dispositions des plus chauds partisans de l'usurpateur, que l'incohérence de ses actes commençait à effrayer.

Ahmed-Chaouch s'avance au-delà de Mila. — Hostilité générale. — Cependant, Ahmed-Chaouch s'était mis en route, après avoir fait tomber plusieurs têtes d'anciens fonctionnaires et était venu camper à Bir-El-Beguirate, au-delà de Mila, où il avait convoqué les contingents des Telarma, Abd-En-Nour, Zemoul et autres.

Ayant passé la nuit dans ce gîte d'étape, Ahmed-Chaouch se disposa à continuer sa route, et, au point du jour, les rangs se formèrent au son des tambours et des

ffres. Les hauteurs environnantes étaient couvertes de cavaliers arabes : c'étaient les goums convoqués. Ils exécutèrent de brillantes charges sur la colonne, drapeaux déployés, et firent feu de leurs armes, dont un grand nombre contenaient des balles. Bien qu'habitué à ce genre de fête, le bey finit par se rendre compte qu'il se passait quelque chose d'anormal.

Les soldats turcs comprirent fort bien que les goums refusaient d'obéir à l'usurpateur, et avaient reçu des ordres d'Alger, ce qui les confirma dans leur résolution d'abandonner Ahmed-Chaouch. Mais, les Arabes n'étaient pas fixés sur leurs intentions. Un certain nombre d'entre eux, après avoir évolué, cherchant une occasion d'entrer en matière, étaient allés se placer à une certaine distance, comme s'ils se préparaient à disputer le passage à la colonne. Les yoldach leur dépêchèrent des messagers qui les mirent au courant de la situation et les invitèrent à se joindre à la colonne, en attendant le moment favorable pour agir, ce qui fut fait.

Ahmed-Chaouch se retire au camp de l'Ouad-Remel.
— Cependant, toutes ces anomalies n'avaient pas échappé au bey. Il réunit ses officiers pour leur exposer ses craintes et demander leur avis. Ceux-ci saisirent cette occasion pour l'engager à rétrograder, car on ne pouvait douter que les intentions des goums ne fussent peu amicales. Ahmed-Chaouch, se rendant à l'évidence, fit alors reprendre à ces troupes le chemin du bivouac de l'Ouad-Remel, où elles arrivèrent sans encombre, suivies, à distance, par les Arabes.

L'usurpateur y apprit qu'à la suite de son départ, une réaction s'était produite, contre lui, à Constantine et que la population ne le laisserait certainement pas rentrer dans la ville. Comprenant que c'en était fait de son pouvoir, il chercha à sauver sa vie en se retirant dans la tente dite de refuge (1).

(1) On sait que dans les camps turcs, deux tentes semblables étaient dressées : l'une, dite de *refuge*, était un asile inviolable pour celui qui y pénétrait, l'autre, entraînant la mort pour quiconque s'y réfugiait ; rien ne les différenciait l'une de l'autre.

Ahmed-Chaouch est mis à mort. — En même temps, l'ag'a conduisait une partie des goum à Constantine, pour y saluer le nouveau bey, Ahmed-Tobbal. Sans laisser à l'opinion publique le loisir de changer d'orientation, celui-ci expédia au camp, de l'Ouad-Remel, des chaouchs, porteurs du firman du dey, avec un ordre de s'emparer de l'usurpateur. Malgré tout, Ahmed-Chaouch avait conservé des sympathies parmi les yoldach, qui refusèrent d'abord de le livrer, sous le prétexte qu'on ne pouvait violer l'asile de la tente de refuge. Il fallut de longs pourparlers et des prodiges de diplomatie à l'usage des janissaires, pour forcer la consigne. Enfin, les chaouch pénétrèrent dans la tente, se saisirent d'Ahmed-Chaouch, le traînèrent au-dehors et le décapitèrent aussitôt. Sa tête, apportée à Constantine, fut promenée dans les rues, afin que la population se convainquit qu'elle était délivrée du tyran. Il avait gardé le pouvoir pendant quinze jours (octobre 1808). La nouvelle de sa chute fut accueillie à Alger par des démonstrations publiques de joie.

Règne d'Ahmed-Tobbal-Bey. — Résultats de la brièveté des commandements. — Ahmed-Tobbal était le huitième bey nommé à Constantine (sans compter l'usurpateur Ahmed-Chaouch) depuis la mort de Salah, c'est-à-dire de 1792 à 1808. La moyenne durée de leur commandement avait donc été de deux ans ! Certes, ils ne se trouvaient plus en mesure de porter ombrage aux deys et n'avaient pas le temps de réaliser de scandaleuses fortunes. Mais si les deys d'Alger étaient satisfaits dans leur amour propre, ils devaient reconnaître qu'ils n'y avaient pas gagné matériellement et qu'il en était résulté pour eux de graves embarras et de cruelles inquiétudes.

La révolte du Bou-Dali, poussant l'audace jusqu'à venir attaquer Constantine ; l'invasion tunisienne ; le siège de cette ville par l'armée de Hammouda ; le désastre de ses meilleures troupes à l'Oued-Serate ; l'usurpation d'Ahmed-Chaouch, avec la dilapidation des finances qui en avait été la conséquence, et enfin, l'affranchissement de la

Tunisie, cessant d'être vassale d'Alger, tels étaient les fruits du nouveau régime.

Constantine en avait souffert de la manière la plus cruelle. L'opulence, la sécurité, les travaux d'utilité et d'embellissements qu'elle devait aux longs règnes des beys du XVIII^e siècle, avaient fait place à un régime de violences. Le meurtre, le vol, la délation, les vengeances, l'insécurité, l'indiscipline des soldats, l'esprit de révolte des chefs, tel était le tableau de la situation de ce malheureux pays, expiant les fautes de ses maîtres. De plus, le trésor était vide.

Représailles exercées sur l'ordre du dey. — Ahmed-Tobbal avait donc à lutter contre des difficultés de nature diverse. Son suzerain, le dey, dans le premier moment de joie, l'avait chargé de faire des largesses en son nom ; mais son esprit vindicatif ne tarda pas à prendre le dessus, et il lui expédia l'ordre de sévir avec la dernière rigueur contre les yoldach et les fonctionnaires compromis, oubliant ainsi les promesses de pardon absolu qu'il avait données. Il s'en prit ensuite aux Constantinois et leur écrivit une lettre dans laquelle il leur reprocha durement d'avoir eu la faiblesse de s'incliner devant l'usurpateur. Il leur infligeait, en outre, une amende de deux cent mille sultanis (pièces d'or) en sus des quatre cent mille à leur charge pour le denouche.

Telle était la justice turque, et ce nouveau malheur vint s'ajouter à tous ceux que les habitants avaient déjà supportés. Cependant, le cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun, qui avait été nommé Cheikh-El-Blad, écrivit au dey une lettre pour implorer le pardon de ses concitoyens, en faisant ressortir les motifs qui pouvaient atténuer leur faute ; les notables y joignirent une humble supplique et le dey finit par se laisser fléchir et rapporter la mesure édictée.

Quant à Ahmed-Tobbal, il exécuta ponctuellement les instructions de son maître : tous les yoldach compromis dans la dernière révolte furent impitoyablement exécutés. Plusieurs fonctionnaires subirent le même traitement.

Cependant, il rétablit Moustafa ben Achour, comme cheikh du Ferdjioua, malgré ses fautes antérieures et son adhésion à Ahmed-Chaouch, qu'il sut présenter comme une légèreté de son fils. Le bey ne pouvait pas, du reste, l'atteindre pour le moment. Ben-Abd-Allah-El-Mokrani fut confirmé dans le commandement de la Medjana, alors ravagée par les divisions de famille.

Révolte des yoldach à Alger. — Meurtre du dey. — La nouvelle des exécutions de Constantine, parvenue à Alger, provoqua, chez les yoldach, une explosion de rage. Ils étaient déjà fort irrités contre le dey, en raison de la dureté avec laquelle il les traitait; la violation de sa parole, à l'égard de leurs frères de Constantine, fit éclater l'orage. Le 7 novembre 1808, le palais fut envahi par une troupe de 600 hommes armés. Ahmed-Dey, ayant échappé à leur fureur, s'enfuyait par la terrasse de la maison de sa femme, lorsqu'il fut abattu d'un coup de feu, tiré d'une maison voisine. Son corps, décapité, fut traîné dans les rues; puis les janissaires élurent, pour le remplacer, un des leurs, le nommé Ali, vieux fou qu'on appelait *El-R'assal*, parce qu'il avait été laveur de morts.

Son premier soin fut d'ordonner le supplice des ministres de son prédécesseur: l'anarchie atteignit son comble et dura trois mois, après lesquels le dey fut étranglé par ceux qui l'avaient élevé au pouvoir.

Après diverses péripéties, le choix de la Milice se porta sur le khodjet-el-kheil, El-Hadj-Ali, vieillard cruel, adonné à l'opium, et Alger fut de nouveau ensanglantée par les supplices de ses victimes; les Juifs Bakri et Busnach, frappés des premiers, expièrent la faveur dont ils avaient joui naguère.

Ahmed-Tobbal est mis à mort. — Cependant, à Constantine, le nouveau bey était parvenu à remettre tout en ordre. C'était un homme actif, ferme et prudent, sous l'autorité duquel les honnêtes gens reprenaient confiance. Les tributs étaient, en outre, régulièrement fournis à Alger. Mais, dans le mois de février 1811, le dey Hadj-

Ali le fit étrangler. Son crime était d'avoir fourni, à David Bacri, trois chargements de blé.

Règne de Mohammed-N'amine-Bey. — Son successeur, Mohammed-Nâmane, nommé à Constantine, était allié à des familles ayant exercé le pouvoir beylical. Il était sage, connaissant bien les affaires du pays, et digne de succéder à Ahmed-Tobbal. Un de ses premiers actes fut de destituer Moustafa ben Achour et de le remplacer par Maggoura ben Bou-Rennane, dont il avait épousé la sœur. Les Mokrani luttèrent toujours dans la Medjana ; cependant, le bey crut devoir maintenir la prépondérance à la branche des Oulad-El-Hadj, avec Ben-Abd-Allah, comme chef.

Rupture entre Alger et Tunis. — Mais, de nouvelles difficultés avec la Tunisie vinrent réclamer tous ses soins. Dans les derniers mois du règne d'Ahmed-Dey, Hammouda, bey de Tunis, lui avait fait proposer la paix, en lui donnant satisfaction sur quelques points de détails. Bien que très médiocrement content, le bey se trouvait alors aux prises avec tant de difficultés qu'il avait dû se décider à accepter le traité proposé. Hadj-Ali, son successeur, considéra comme non avenue cette transaction et fit présenter au bey de Tunis de nouvelles et blessantes réclamations. Hammouda les repoussa dédaigneusement et, de part et d'autre, on se prépara à la guerre.

Le dey d'Alger ayant résolu d'envahir la Tunisie, convoqua, à cet effet, tous les contingents du centre et de l'ouest ; en même temps, Nâmane-Bey recevait l'ordre de réunir à Constantine, toutes les forces disponibles qui devaient se joindre à l'armée d'Alger. En attendant, le reis Hamidou, avec une flotte de six gros navires et quatre canonnières, alla croiser sur les côtes de Tunisie et livra à la flotte de son adversaire un grand combat, qui se termina par la dispersion des Tunisiens et la prise d'une frégate montée par l'amiral (mai 1811).

Malgré ce succès, célébré avec pompe à Alger, le dey

ne pouvant se mettre en route, car le chemin de l'est était coupé par une grande révolte des Kabiles, qui venaient faire des r'azias jusque dans la plaine ; et, d'autre part, le bey d'Oran, après quelques tergiversations, avait refusé péremptoirement de conduire ses troupes à Alger. Pour masquer ses embarras, Hadj-Ali envoya, à Tunis, un officier porteur d'un ultimatum se résumant à ceci : l'ancien tribut sera servi par la Tunisie au dey d'Alger ; la forteresse du Kef sera démolie et, enfin, le drapeau tunisien ne pourra être arboré qu'à mi-mât. Ces conditions furent repoussées énergiquement par le bey qui venait, lui aussi, de triompher d'une grave insurrection de ses janissaires et mamlouks (août 1811).

Pendant ce temps, Hadj-Ali avait entamé la campagne contre son bey d'Oran, Mohammed-Bou-Kabous. Mais, ce ne fut qu'à la fin de l'année 1812, qu'il fut maître de cette révolte. Le rebelle, ayant été livré, expira dans les tourments.

Les Tunisiens envahissent la province de Constantine. — Ils sont repoussés par Nâmane-Bey, qui entre en Tunisie, avec les troupes d'Alger. — En juillet 1813, Hamidou retourna avec la flotte devant Tunis ; mais il fut reçu par le feu terrible des batteries de La Goulette, et dut se retirer sans avoir obtenu le moindre succès. Peu après, le premier ministre du bey, Youssof, Sahab-Et-Taba, qui se tenait avec des troupes sur la frontière pour garder le territoire tunisien, reçut l'ordre d'envahir la province de Constantine. Mais Nâmane-Bey faisait bonne garde et le força à rentrer dans ses lignes. Sur ces entrefaites, Omar-Ag'a étant arrivé d'Alger avec un renfort, prit le commandement des troupes et fit irruption en Tunisie. Après plusieurs engagements assez vifs et dans lesquels la résistance des Tunisiens fit supposer à leurs adversaires qu'ils étaient commandés par des officiers français, Omar-Ag'a vint s'établir en face du Kef, avec l'intention d'en commencer le siège. Mais les approches étaient gardées par un corps d'élite, qui

repoussa avec pertes les Algériens. Leurs principaux chefs furent tués dans cette affaire.

Retraite des troupes d'Alger. — Elles sont attaquées aux Bibane. — Omar-Ag'a se décida alors à la retraite et quitta Nâmane en très mauvais termes, car il l'accusait, ainsi que ses auxiliaires, d'avoir causé sa défaite. Pour comble de malheur, l'ag'a fut attaqué au passage des Bibane par les Kabiles et soupçonna le bey d'avoir fait préparer cette embuscade. Comme représailles il fit décapiter sur place 260 Kabiles qu'il avait faits prisonniers. Il semble cependant certain, que l'armée algérienne avait, dans cette circonstance, été victime des haines qui divisaient alors la famille féodale des Mokrani de la Medjana. En 1808, la branche des Ben-Guendouz-Mokrani avait été victime d'un guet-apens à elle tendu par les deux autres (Oulad-El-Hadj et Bou-Rennane), de concert avec le commandant turc du poste de Bordj-Medjana. Après le massacre des Oulad-Guendouz, les Oulad-El-Hadj conservèrent seuls la suprématie, et Ben-Abd-Allah, leur chef, fut confirmé dans son commandement par Nâmane-Bey, en février 1811. Ce fut dans le but de le compromettre vis-à-vis des Turcs, que les Bou-Rennane, soutenus par les Hachem et les Mezita, ne cessèrent d'inquiéter le poste de Bordj-Medjana et poussèrent les Kabiles à attaquer le bach-ag'a. Nous verrons qu'ils ne réussirent que trop bien. Selon certaines versions, le futur bey, M'hamed-Tchaker, les aurait incités à cet acte, pour perdre Nâmane.

Révolte de la région kabile. — L'esprit de révolte qui, nous l'avons vu, avait gagné la province d'Alger et la Kabilie méridionale, s'étendit alors jusqu'à la vallée de l'Ouad-Sahel. Un corps de troupes envoyé de Constantine dans ces régions, à la fin de 1813, se laissa attirer par des marabouts de la branche de Sidi-Betteka (des Mokrani) dans un défilé où il perdit 195 hommes.

Dès lors, la rébellion se propagea dans le Hodna, et jusqu'à Bordj-Bou-Aréridj. Nâmane-Bey reçut de son

suzerain l'ordre de se porter au plus vite, sur les lieux, tandis que Omar-Ag'a quittait Alger, afin de le rejoindre aux environs de Bouçaâda.

Nâmane-Bey se porte dans le Hodna. — Il est mis à mort à Mecila, par Omar-Ag'a. — Ayant quitté Constantine, Nâmane s'avança en maître jusqu'à Mecila, après avoir châtié les Oulad-Madi; il apprit alors que l'ag'a Omar avait eu son avant-garde attaquée par les Flissa, au passage du col des Beni-Aïcha et que les survivants s'étaient réfugiés à Bordj-Menaïel, qu'il avait dû se porter au secours de ses hommes, mais qu'il allait arriver. Il envoya, au-devant de lui, son fils avec le bach-seïar, porteurs de présents, mais ceux-ci tombèrent dans une embuscade tendue par les rebelles et furent massacrés. Les deux colonnes se rencontrèrent ensuite et leurs chefs se témoignèrent réciproquement une amitié bien éloignée de leur cœur, puis ils se séparèrent et marchèrent parallèlement vers Bouçaâda, mais ils furent assaillis par des tourmentes de neige dans la région montagneuse et Nâmane se décida à ramener sa troupe à Mecila, pour y attendre le beau temps. Le lendemain de son arrivée, ayant voulu sortir de sa tente, il fut arrêté et étranglé, au moyen de son propre turban, par les sbires de l'ag'a Omar. Celui-ci, en effet, avait conservé une haine profonde contre lui, depuis ses déboires de l'expédition de Tunisie et c'était certainement dans le but de trouver l'occasion de s'en défaire, qu'il l'avait attiré vers le Hodna. L'infortuné bey fut enterré dans la mosquée de Sidi-Bou-Djemline, mais, nulle inscription n'indiqua la place de ce tombeau (mars 1814).

Règne de M'hammed-Tchaker-Bey. — Sa cruauté. — Un officier turc, originaire de Smyrne, nommé M'hammed-Tchaker, avait, par ses calomnies auprès d'Omar-Ag'a, contribué, pour une bonne part à la chute de Nâmane. Il recueillit naturellement sa succession. L'ag'a vint en personne à Mecila, lui remettre le caftan d'investiture et des fêtes furent données en son honneur;

puis, on se sépara : Omar reprit, avec sa colonne, la route d'Alger, tandis que Tchaker-Bey partait pour Constantine.

Le nouveau maître de la province était un homme d'une soixantaine d'années, d'un caractère sombre et farouche, se reflétant sur sa figure ; il affectait une grande négligence de tenue et n'avait conservé, des passions de sa jeunesse, qu'un besoin arrivé à l'état de manie, celui de verser le sang. Méprisant profondément quiconque n'était pas d'origine turque, il haïssait surtout les Arabes. Son premier soin consista à adresser, à Constantine, au caïd Ed-Dar, l'ordre d'arrêter les parents et clients de Nâmane-Bey et de séquestrer leurs biens. Ce prélude, joint à la réputation du nouveau bey, jeta la consternation dans la ville. Il y était, en effet, très connu, allié à diverses familles locales et ayant rempli des fonctions dans le makhezen, après quoi, il s'était fixé à Constantine. On répétait qu'il avait juré que, s'il devenait bey, il ne se passerait pas de jour, sans qu'il fit tomber des têtes.

Tchaker-Bey parvint en trois étapes à Sétif, où il séjourna, terrifiant les gens par ses actes et ses menaces. Puis, il continua sa route et arriva à Constantine. La population était sortie à sa rencontre et garnissait les pentes du Koudiat et les rues jusqu'à Dar-el-Bey. Mais, une impression de crainte pesait sur tous les visages, et la foule restait muette. Il en ressentit une vive colère qui se manifesta tout d'abord par deux exécutions. Un malheureux palfrenier eut les yeux crevés, par son ordre, et fut précipité de la terrasse dans la cour du palais ; quelques jours après, on pendait au rempart de Bab-el-Ouad, un ancien officier des Zouaoua, chargé de famille, nommé Ben-Azzouz.

Composition du Makhzen de Tchaker-Bey. — Il s'entoura d'hommes qu'il jugea capables de lui obéir passivement et distribua comme suit les principales fonctions :

Khalifa : Osmane-Khodja ;

Caïd-Ed-Dar : Youssef, affranchi de Salah-Bey ;

Ag'a de la Deïra : Tahar ben Aoun;
 Bach-Serradj : Mammarr-Bel-Ahreche;
 Bach-Kateb : Mohammed ben Sassi;
 Caïd de la Zemala : Slimane ben Dali;
 Bach-Seïar : Ahmed ben Zekri;

Aucun élément pris dans la population indigène proprement dite, à l'exception de Ben-Sassi, n'y figurait.

Exécution de Moustafa ben Achour. — Ayant appris l'avènement de Tchaker et la mort de Nâmane, Moustafa ben Achour, jugea le moment venu de rentrer en scène. Il écrivit à cet effet au nouveau bey, pour lui demander une audience : « Vous pouvez venir, lui fut-il répondu; votre affaire est réglée ». Sur cette invitation ambiguë le cheikh du Ferdjioua se décida néanmoins à se présenter, mais à peine était-il entré dans la salle pour offrir ses hommages au bey, que celui ci donnait au Caïd-Kasba l'ordre de le saisir et de l'étrangler sur la place publique, devant le makhezen assemblé; ce qui fut fait aussitôt.

Moustafa ben Achour était un véritable colosse, d'un courage indomptable, insensible à la fatigue et aux privations, et ces facultés étaient au service d'un caractère violent, sauvage et astucieux, véritable type du baron, détrousseur de grands chemins, au moyen âge; il laissa deux fils : Rahmani et Ahmed Bou-Aokkaz, dont nous aurons à parler plus d'une fois.

Bou-Rennane ben Derradji, frère de Moustafa, reçut l'investiture du Ferdjioua, au détriment de *Maggoura*, écarté par Tchaker. La lutte recommença donc entre les Ben-Achour.

Anarchie à Alger. — Pendant que la province de Constantine était le théâtre de ces événements, l'anarchie causait de graves désordres à Alger, menacée, en outre, de l'attaque des puissances chrétiennes, y compris les Etats-Unis d'Amérique. Le vieux dey, El-Hadj-Ali, parvenu au comble de la folie, était le digne chef d'un tel

gouvernement. La révolte continuait à ravager les provinces et sévissait dans la Medjana.

Tchaker se porte dans la Medjana. — Massacre des Mokrani. — Tchaker-Bey, qui avait déjà fait plusieurs r'azia, se mit en campagne à la fin de l'automne 1814, pour se porter dans la Medjana, en suivant, comme toujours, la route de la montagne. A chaque étape, il laissait, comme souvenir, quelques malheureux, le ventre ouvert ou mutilés, auxquels il était défendu de porter secours. Il est probable qu'à son passage dans le Ferdjioua, il donna la chasse à Maggoura ben Achour, alors en révolte ouverte. Après un séjour à Sétif, il s'avança jusqu'à Aïn-Tagrout, où il invita les Mokrani à venir à son camp, près de Bordj-bou-Arréridj; il passa, en effet, près de cette localité et alla s'établir à la Koubba de Sidi-Betteka. Ce fut là que les trois branches des Mokrani se trouvèrent réunies. Celle des Bou-Rennane investie de l'autorité, s'approcha la première; neuf de ses membres se présentèrent sans défiance et s'avancèrent vers le bey pour la cérémonie du baise-main; aussitôt, sur un signe du tyran, les sicaires se jetèrent sur eux et huit têtes roulèrent sur la place; un seul membre de ce groupe avait pu fuir sur un cheval sans bride. Les huit têtes furent expédiées à Constantine et promenées dans les rues par le crieur public. Ainsi, leur trahison contre les Turcs, dont Tchaker, mieux que personne, connaissait les causes, était punie.

Cela ne lui suffisait pas encore; ne pouvant plus espérer que les membres des autres branches se laisseraient attirer, il voulut les surprendre en tombant sur leur campement. Mais ils avaient rapidement plié les tentes et, oubliant leurs rivalités, s'étaient mis en défense à Drâ-el-Metnane, pendant que leurs femmes, avec le bagage, fuyaient vers les montagnes. Les Turcs furent reçus par des gens désespérés, défendant leur vie et celle de leurs familles. Tchaker ne put rien contre eux et dut se décider à rentrer à Constantine, laissant

la Medjana livrée à la fureur des factions. Peu après, les Oulad-El-Hadj rentrèrent en grâce auprès du bey, et Ben-Abd-Allah obtint le titre de cheikh de la Medjana.

Omar-Ag'a, dey d'Alger. — Mahmoud, bey de Tunis.
— Le 15 mars 1815, le dey Hadj-Ali était étranglé à Alger par un de ses favoris et remplacé par son khalifa, Mohammed ; mais, un mois plus tard, celui-ci périssait de la même façon, et Omar-Ag'a se décidait à accepter le titre de dey, qu'il avait, déjà plusieurs fois, refusé.

Hammouda-Bey, mort à Tunis le 15 novembre 1814, avait été momentanément remplacé par son frère, Othmane ; mais, dans la nuit du 20 au 21 décembre suivant, il fut assassiné par les Mamlouks et, enfin, Mahmoud, fils aîné d'Ali-Bey, qui était privé depuis longtemps du pouvoir, devint bey de Tunis.

Rupture entre Alger et les puissances chrétiennes. — Destruction des établissements anglais de La Calle. — Dans les premiers mois de l'année 1816, lord Exmouth vint, au nom de l'Angleterre, chargée par le Congrès de Vienne de faire cesser la piraterie dans la Méditerranée, afin d'exiger du dey d'Alger des satisfactions et des garanties. Celles qu'il obtint d'Omar-Ag'a, furent absolument dérisoires et, à peine était-il parti, que le dey, pour se venger, envoyait à Tchaker l'ordre de détruire les établissements de La Calle concédés aux Anglais par ses prédécesseurs (mai 1816). Le bey de Constantine exécuta scrupuleusement ses instructions, saisissant cette occasion de donner carrière à sa cruauté. En même temps, d'inoffensifs corailleurs, descendus à terre le jour de l'Ascension, étaient massacrés à Bône par les Turcs. La Compagnie Française fut alors autorisée à reprendre la direction du Bastion, à charge de servir une redevance de 200.000 fr. par an.

Mais, dans le mois de juillet, lord Exmouth, envoyé de nouveau par l'Angleterre afin de châtier les Barbaresques, se présentait devant Alger, et, sans laisser au dey le temps de le mystifier une seconde fois par des

attermoiements, bombardait, de concert avec la flotte hollandaise, la ville et détruisait ses batteries. Cette fois, la leçon était sévère, et le dey se voyait forcé de signer un humiliant traité par lequel il s'engageait à supprimer la course et l'esclavage (26-30 août 1816).

Excès et meurtres de Tchaker-Bey.— Pendant qu'Alger était le théâtre de ces graves événements, Tchaker-Bey continuait à Constantine de mettre en pratique son système gouvernemental, caractérisé par ces deux termes : r'azias, exécutions capitales.

Son fils, Mahmoud, non moins féroce que lui, le complétait dignement. Nous nous bornerons à citer quelques-uns de ses crimes, reproduits en détail par Vayssettes (1).

Un vieillard, Si Ammar ben El-Hamlaoui, était depuis longtemps fonctionnaire du beylik. Le bey, feignant d'avoir pour lui une véritable considération, l'invita avec instance à venir le voir dans la soirée. Forcé d'obéir au despote, le caïd alla lui rendre visite, un certain soir, et le trouva en nombreuse compagnie ; après avoir causé amicalement avec lui, le bey le congédia ; mais à peine le malheureux vieillard était-il sorti de l'appartement, qu'il se voyait arrêté par le caïd Kasba, assisté de deux exécuteurs juifs, qui l'étranglèrent et le suspendirent à la grille d'une fenêtre, afin que le public pût l'apercevoir le lendemain. En même temps, des agents se rendaient à sa demeure, arrêtaient ses parents et saisissaient tous ses biens ; enfin, une troupe allait rapidement piller les douars soumis à son autorité.

Puis ce fut au tour du bach-kateb, Mohammed ben El-Mekki ben Sassi, vieillard instruit et vénéré. Il descendait de Sidi-Ali-El-Adjal, dont le tombeau encore vénéré se voit (2) dans les jardins au-dessus de l'abattoir. Non content de le faire périr et de séquestrer sa fortune, le bey fit jeter en prison ses deux fils, dont l'un devait

(1) Recueil de la Société archéologique 1871-1872, p. 523 et suivantes.

(2) Il faut dire : se voyait.

être cadi sous notre autorité et dont le petit-fils remplit encore cette charge.

Le cadi Hanafi-Ahmed ben El-Euchi, subit le même sort.

Par une bizarrerie de son caractère, Tchaker-Bey se montrait quelquefois d'une générosité sans borne, particulièrement pour les marabouts et les plus humbles fakirs, comme s'il avait voulu racheter ses crimes en favorisant des gens voués au service de Dieu.

Nouvelle campagne infructueuse de Tchaker dans le Hodna. — Cependant, le Hodna était toujours en proie à la révolte. La branche des Ben-Guendouz-Mokrani, réunie à celle des Oulad-El-Hadj, y tenait la campagne avec l'appui de la grande tribu des Oulad-Madi. A la fin de l'année 1816, Tchaker-Bey se porta contre eux avec une colonne, mais il les rencontra en nombre considérable, décidés à vaincre ou à mourir.

Sans attendre l'attaque des Turcs, ils se précipitèrent sur ceux-ci et les mirent en déroute, en les forçant d'abandonner leurs tentes et leurs bagages. Tchaker-Bey rentra fort humilié à Constantine, et cependant il allait avoir à subir d'autres échecs, car la période des succès était passée pour lui.

Expédition malheureuse de Tchaker-Bey. — Voulant prendre sa revanche, il conduisit une autre expédition contre les Nemamcha, qu'il comptait surprendre à Fedj-Terrad, sur les versants orientaux de l'Aurès (février 1817). Mais, ces indigènes avaient fui à son approche, en faisant disparaître tout ce qu'ils possédaient et le bey essaya inutilement de les atteindre. Pour se dédommager de cette déconvenue, il r'azia à son tour les chameaux et autres troupeaux des Oulad-Sidi-Obeïd, tribu maraboute contre laquelle il n'avait aucun grief. Après cet exploit, étant allé camper dans la plaine avec toutes ses prises, il fut surpris, de nuit, par une tempête de vent suivie d'une avalanche de neige. Les tentes furent arrachées, et

bêtes et gens se trouvèrent ensevelis sous des amas de neige. Cela dura quarante-huit heures, et, lorsque la tourmente s'apaisa, le bey restait seul entouré de quelques serviteurs fidèles : tout le reste était dispersé. Comment ne pas voir dans ce désastre, l'effet de la colère de Dieu ? Aussi Tchaker s'empressa-t-il d'indemniser largement les Oulad-Sidi-Obeïd afin de l'apaiser.

Nous sommes lês de toutes ces infâmies et passons sur d'autres faits identiques et ayant suivi les précédents.

Le bey, absolument démoralisé, rapporta à Constantine, en guise de trophées, les corps de ses principaux officiers. Pour conjurer son mauvais sort, il multiplia les dons aux misérables et fit faire à leur intention de grands sacrifices de bœufs sur le Koudiat. Enfin, il combla de cadeaux la Zaouïa de Sidi-Slimane-El-Medjdoub, établie sur le flanc du Chettaba, en vue de la ville.

Assassinat du dey d'Alger. — Massacre des Yoldach.
— Le 8 octobre 1817, Omar, dey d'Alger, fut mis à mort dans une sédition et remplacé par Ali-Khoudja, inspirateur du meurtre. Le nouveau dey en prenant le pouvoir, jugea indispensable de se débarrasser des Yoldach dont il avait exploité, plus d'une fois, l'indiscipline. Il s'entoura de Koulour'lis et d'une garde de deux mille Zouaoua, expulsa les janissaires de la ville et s'organisa pour la défense, avec le concours de son général Yahia-Ag'a.

Sur ces entrefaites, Tchaker-Bey avait envoyé à Alger le dénouche, avec la colonne des Yoldach ayant accompli leur temps de service dans la province, sous le commandement de son khalifa Osmane-Khodja. En approchant d'Alger, cette troupe rencontra des bandes de janissaires expulsés allant vers l'est, qui se joignirent à ceux de Constantine et revinrent avec eux vers la ville (29 novembre). Les portes étant fermées, on voulut parlementer; mais tout à coup, Yahia-Ag'a fit ouvrir le feu sur cette masse, bientôt fauchée et dispersée par la

mitraille; puis on se lança à la poursuite des fuyards et tous ceux qui furent pris expirèrent dans les tourments.

Prodrômes de la disgrâce de Tchaker-Bey. — Après le triomphe du dey sur les Yoldach, celui qui en représentait l'esprit et particulièrement les défauts, Tchaker, bey de Constantine, ne pouvait rester en fonctions. Mais, il fallait lui trouver un remplaçant convenable, et, tout d'abord, le dey se borna à lui adresser, sur un ton fort sec, l'ordre de révoquer son khalifa, Osmane; puis, de le faire périr, et, l'avis qu'il lui adressait, un de ses officiers pour le remplacer.

Dès lors, Tchaker se sentit perdu, d'autant plus que chacun s'éloignait de lui. Un jour, la nouvelle ayant couru qu'un certain Kara-Moustafa, caïd de Mecila, était nommé bey de l'est, il se répandit en menaces contre lui, si bien que ce fonctionnaire, alors à Constantine, jugea prudent de prendre la fuite. Il se réfugia chez le marabout de Moulai-Chekfa, en Kabilie, et put échapper à la poursuite des cavaliers que Tchaker avait lancés après lui. De là, il gagna Djidjeli et s'embarqua pour Alger. S'étant présenté au dey, il lui raconta la tyrannie de Tchaker, lui retraça tous ses crimes et lui fit connaître de quelle façon il avait échappé à sa fureur. Fort impressionné par ces détails, Ali-Khoudja lui proposa le beylik de Constantine en lui demandant s'il se sentait capable de porter un tel fardeau. Sur sa réponse affirmative, il lui remit le caftan d'investiture et l'invita à partir sans retard, muni de lettres pour les notables de la ville.

Destitution de Tchaker. — Cette nouvelle parvint bientôt à Tchaker et le plongea dans la plus grande perplexité. Il n'osait fuir, car il n'avait partout que des ennemis; il ne voulait pas davantage se laisser arrêter, et, comme il n'avait conservé de sympathies, que parmi les yoldach, il se décida à s'enfermer à Dar-El-Bey, avec les soldats de la garnison d'hiver, vivant avec eux en camarade. En même temps, il fit venir son fils, Mahmoud,

qu'il avait nommé caïd des Harakta et le chargea d'aller, avec ses cavaliers, à Bir-El-Beguirat, tendre une embuscade à Kara-Moustafa, afin de l'arrêter, s'il le pouvait, de le lui expédier vivant, où, à défaut, de lui envoyer sa tête.

Mais, Kara-Moustafa, à son arrivée dans le Ferdjioua, y avait convoqué tous les goum des tribus de la région et ce fut avec une véritable armée qu'il s'avança. Songer à l'attaquer était impossible ; aussi, Mahmoud se décida-t-il à fuir au plus vite et à se réfugier à Dar-El-Bey, auprès de son père.

Chute et exécution de Tchaker. — Lorsque le nouveau bey fut en vue de Constantine, les yoldach, pris de terreur, abandonnèrent Tchaker et rentrèrent à la Kasba, tandis que la population se portait au devant de Kara-Moustafa et le saluait de ses acclamations. Celui-ci fit alors camper son monde, partie à El-Karia (la pépinière), et partie à l'Ouad-Remel, les tentes s'avancant jusqu'au Camp des Oliviers. Quant à Tchaker, qui était resté seul à Dar-El-Bey, avec un serviteur fidèle, il fit demander au cheikh El-Islam ben El-Feggoun, de lui offrir un refuge dans sa maison, qui jouissait du privilège de droit d'asile. Celui-ci accepta sans s'engager, et dès que Tchaker fut sous son toit, il fit prévenir le nouveau bey que le palais était libre. Kara-Moustafa fit alors son entrée à Constantine, tandis que des chaouch allaient arrêter Tchaker, et le menaient chargé de chaînes au cachot de la Kasba. Le jour même il fut étranglé et expia ainsi une vie de crimes (janvier 1818) (1).

Règne de Kara-Moustafa. — Ses excès. — Un soupir de satisfaction avait accueilli à Constantine, la chute de Tchaker ; mais quelle ne fut pas la stupeur générale, lorsqu'on s'aperçut que le nouveau bey ne valait guère mieux que l'ancien. Négligeant tous ses devoirs gouvernementaux, pour se livrer aux vices les plus honteux ; Kara-Moustafa passait son temps dans la débauche,

(1) 14 décembre 1817, selon El-Guedj.

entouré de gens sans mœurs, presque tous juifs et juives de la plus basse extraction, qui servaient ses passions pour en tirer profit. A peine, dans l'intervalle de ses orgies, faisait-il acte d'autorité, pour ordonner une spoliation ou quelque supplice raffiné. Ce fut ainsi qu'ayant fait arrêter les fils Ben-El-Attar, appartenant à une bonne famille de fonctionnaires du Makhezen, il ordonna de les empâler sur la place du marché. Depuis de longues années, la population n'avait assisté à cet horrible supplice.

Enquête ordonnée par le dey, sur les actes de Tchaker. — Découverte de ses trésors. — Mais ce scandale ne fut pas de longue durée, Si-Mohammed ben Malek, beau-frère du dey d'Alger, arriva, en effet, avec le bach-ag'a à Constantine, pour faire une enquête sur la question de Tchaker et rechercher où il avait pu cacher les fonds du trésor public, car on n'y avait pas trouvé un fels. Mahmoud, fils du bey, était désigné par la rumeur publique, comme l'auteur du détournement. On l'arrêta, mais les instances les plus pressantes ne purent lui arracher un aveu ; le bâton lui délia la langue, et vaincu par la douleur, il déclara que douze jarres pleines d'or, étaient cachées dans sa maison (1).

Après avoir pris possession de ces fonds, les délégués du bey, jugeant, non sans fondement, que tout ne leur avait pas été livré, recommencèrent à soumettre Mahmoud à la bastonnade, puisque l'efficacité de ce moyen était démontrée ; le fils de Tchaker supporta pendant plusieurs jours ses souffrances, après quoi il se décida à donner de nouvelles indications qui permirent encore de retrouver un sac de pièces d'or et d'argent caché dans un ravin ; mais ce fut tout et les corrections demeurèrent inefficaces, si bien qu'on se décida à rendre à la liberté le patient dont le corps n'était qu'une plaie.

(1) Cette maison, connue sous le nom de Dar-Tchaker-Bey, est située au fond du carrefour de la rue de Mila. Elle a été acquise, depuis quelques années, par El-Hadj-Ismaïl ben Charif, mais, avant de la quitter, les petits-fils de Tchaker l'ont bouleversée dans l'espoir d'y retrouver encore des trésors enfouis.

Tout en se livrant à leur enquête, les commissaires, qui ne recevaient du bey aucun concours, apprirent les scandales de sa conduite privée et publique et s'empresèrent de le faire savoir au dey, en insistant sur la réprobation causée par l'arrogance des Juifs sans mœurs, constituant la seule société de Kara-Moustafa. En apprenant ces nouvelles, Ali-Koudja prononça, aussitôt, la destitution de son indigne bey et envoya à ses délégués des ordres sévères pour mettre fin au scandale.

Destitution et mise à mort de Kara-Moustafa. — Punition des juifs. — Ces instructions furent ponctuellement exécutées : une troupe de soldats ayant pénétré dans le palais pour se saisir du bey, on le chercha de chambre en chambre, et on finit par le découvrir caché dans les combles. Arraché de son refuge, Kara-Moustafa fut aussitôt mis à mort (février 1818). (1)

Son triste règne, si on peut lui donner ce nom, avait duré juste un mois. On procéda ensuite à l'arrestation d'un grand nombre de juifs et de juives compromis par leurs relations avec le bey, et leurs demeures furent livrées au pillage.

Premier règne d'Ahmed-Bey le Mamlouk. — Le dey avait nommé au beylick de Constantine, un renégat d'origine italienne, nommé Ahmed-Bey, le Mamlouk, en déclarant dans sa colère que, si Constantine n'en était pas satisfaite, il ferait venir un nègre du Soudan pour commander la province de l'Est.

Le nouveau bey s'était cassé la jambe à Alger en tombant de cheval au retour de la séance d'investiture ; il ne put pour cette cause, venir immédiatement prendre possession de son commandement. A peine rétabli, il arriva à Constantine et ne tarda pas à se montrer homme de gouvernement, sage et ferme. Il s'entoura d'hommes éclairés auxquels il confia les principales fonctions et dont il exigea un service effectif.

(1) Janvier 1818, selon El-Guedj.

Après qu'Ahmed-Bey eut pris possession de l'autorité, les délégués du dey rentrèrent à Alger. Ils emportaient les fonds recouvrés par eux et emmenaient dix-sept jeunes filles juives enlevées à la communauté de Constantine, pour punir cette population de son ingérence dans les affaires du dernier bey et des scandales qu'elle avait provoqués. On peut se représenter les cris et les pleurs de leurs parents lorsqu'ils les virent conduites par des soldats comme esclaves. Elles furent offertes au dey.

Houssein-Dey prend le pouvoir à Alger. — Mais, Ali-Khoudja n'eut pas le temps de disposer de ce butin. Atteint de la peste qui ravageait le pays, il mourut dans les premiers jours de mars 1819.

Il fut remplacé par le khodjet-el-kheil, Houssein, homme énergique. Prenant le pouvoir dans les conditions les plus fâcheuses, il sut bientôt, avec le concours de son excellent général, Yahïa-A'ga, apaiser les révoltes et faire respecter son autorité. Un de ses premiers actes fut de renvoyer à Constantine les jeunes Juives qui avaient été amenées en ôtage.

Destitution de Ben-Zekri. — La situation de Constantine l'intéressait particulièrement, et jugeant, sans doute, sur des rapports reçus, que certains personnages du makhzen, pouvaient avoir une influence fâcheuse sur le bey, il ordonna à celui-ci de retirer leurs emplois à Belkassem ben Zekri, bach-serradj et Abd-Allah ben Zekri, bach-seïar, et de les faire partir, sans retard, pour La Mekke, en compagnie du bach-kateb, Abd-Er-Rahmane ben Nâmoun et du légiste Mohammed ben Bou-Dirhem, ces deux derniers chargés de porter, en son nom, au grand cherif, les revenus des biens hobous affectés aux villes saintes. Ils s'embarquèrent ensemble à Bône.

Abaissement des Ben-Gana. — Ahmed-Bey commençait à s'occuper des affaires de l'intérieur. Un Ben-Gana, du nom d'Ali ben El-Guidoum, ayant causé des troubles dans le sud et mis à mort son neveu, Moham-

med-Sreïr, le bey le fit tuer. Un autre Ben-Gana, nommé Farhat, fut attaqué par les Daouaouida et contraint de se réfugier à Menâ, dans l'Aourès. Ainsi, le çof des Bou-Akkaz, famille alliée aux Ben-Zekri et dont le chef était Debbah, reprit la suprématie dans le Sahara.

Destitution d'Ahmed le Mamlouk. — Dans le mois d'août de la même année, Ahmed le Mamlouk s'était mis en marche à la tête d'une colonne pour aller châtier la grande tribu des Beni-Ameur, lorsque des cavaliers arrivèrent d'Alger porteurs de lettres du dey. C'était l'ordre pur et simple d'arrêter le bey Ahmed. L'ag'a, qui en était chargé, fit aussitôt saisir son chef et le remit, garroté, aux émissaires chargés de le conduire à Alger.

Houssein-Dey tenait à avoir comme agents, dans ses provinces, des hommes absolument soumis à ses vues; mais, comme il n'avait pas de reproches sérieux à faire à Ahmed le Mamlouk, il se contenta de l'interner à Mazouna.

Règne de M'hammed-Bey-El-Mili, dit Bou-Chattabia. — M'hammed-El-Mili (le Milien), qui venait d'être nommé caïd El-Aouassi, reçut presque aussitôt l'investiture du beylik de Constantine.

C'était un Turc, violent et cruel, méprisant quiconque n'était pas levantin d'origine, et n'ayant aucun scrupule dans ses procédés de gouvernement. Il s'acquit une sorte de célébrité en faisant employer, pour les exécutions, au lieu du sabre traditionnel, une sorte d'herminette, ce qui lui valut le surnom de Bou-Chattabia (l'homme à la pioche).

El-Hadj-Ahmed, khalifa du bey. — Mohammed ben Gana, cheikh El-Arab. — Comme khalifa, il prit El-Hadj-Ahmed-Cherif, Koulourli, petit-fils d'Ahmed-Bey-El-Kolli, et allié par sa mère El-Hadja-Rokeïa, aux Ben-Gana, homme énergique destiné à être le dernier bey de Constantine. Il exerça, dès lors, une grande influence

sur la direction des affaires de la province ; elle se manifesta, d'abord, par la destitution définitive des Bou-Aokkaz, en possession de l'autorité, et la nomination de Mohammed-Bel-Hadj, fils du premier Bou-l'Akheras ben Gana, comme cheikh El-Arab.

Révolte de Debbah. — Campagne dans le Sahara. — C'était mécontenter le çof des Bou-Aokkaz et la branche évincée des Ben-Gana. Debbah leva bientôt l'étendard de la révolte et groupa ses adhérents dans l'oasis d'Ourlal. Ainsi, à peine arrivé, le nouveau bey jugea la situation assez grave pour se mettre en campagne. Il se servit, sans doute, de la colonne préparée par son prédécesseur, et, à la fin de l'été 1818, marcha sur l'oasis. Mais, les défenseurs étaient nombreux, et la résistance y avait été bien organisée ; l'attaque des troupes beylicales fut repoussée avec pertes. M'hammed-El-Mili se vit donc forcé de se replier, et, en attendant des renforts et du canon réclamés avec instance, il dut protéger son camp par des retranchements. Dès que de nouvelles troupes furent arrivées, il donna un nouvel assaut, et, après avoir éprouvé des pertes sérieuses, resta maître du terrain. Sans chercher à obtenir une satisfaction plus complète, le bey rentra à Constantine, suivi par le cheikh El-Arab, qui estimait la situation intenable pour lui.

Cruautés de M'hammed-El-Mili. — Dans le cours de l'hiver suivant, le bey ne s'occupa guère qu'à expérimenter son nouvel instrument destiné à couper les têtes. Tous les jours quelque malheureux était conduit à Bab-El-Oued et supplicié. Bientôt le tyran ne se contenta plus de prendre comme victimes de vulgaires bédouins et la Chattabia s'abattit sur le cou du caïd Ed-Driba, préposé à la garde du harem, du nègre Mordjane, puis de Si-Tahar-Zemmouri, secrétaire du caïd Ed-Dar, et enfin de Sliman ben Dali, bach-seïar et ag'a de la deïra. On semblait être revenu à l'époque sanglante de Tchaker-Bey. Dans l'intervalle de ces exécutions, M'hammed s'appliquait avec ingéniosité, à extorquer de l'argent à

ses administrés ; les Juifs souffrirent cruellement de son avidité. La tradition rapporte qu'il se plaisait à réunir de vieilles pièces de monnaies rognées ou fausses, et qu'ensuite, il faisait venir un marchand ou un propriétaire riche et le contraignait à les lui changer contre des pièces de bon aloi ; de plus, s'il avait à toucher une somme, il en faisait disparaître une partie et, feignant une grande colère, obligeait le malheureux contribuable à compléter ce qui manquait.

Massacre des Mokrani encouragé par le bey. — Au printemps de l'année 1819, M'hammed-le-Milien se disposa à porter lui-même le denouche à Alger. Mais au préalable, il reçut la visite de deux membres de la famille Mokrani : Dahman, du groupe des Oulad-Guendouz et El-Hadj-Mohammed ben Abd-Es-Selam, des Oulad-El-Hadj. Tous deux, voulant gratifier sa cupidité, lui proposèrent, isolément, de massacrer les gens de l'autre branche, afin de partager avec lui leurs richesses, et tous deux furent encouragés à réaliser leurs desseins par le bey, sûr d'y gagner d'un côté comme de l'autre, et laissant au destin le choix des victimes.

Rentrés chez eux, les Mokrani s'observèrent pendant quelque temps, et enfin, le groupe des Guendouz se laissa attirer chez le vieux Ben Abd-Allah, chef de la famille qui les avait invités, au sud de Bou-Aréridj. Vingt-deux membres de cette branche furent ainsi égorgés par leurs hôtes ; quelques enfants en bas-âge échappèrent seuls à ce guet-apens.

Destitution de M'hammed-Bey-El-Mili. — M'hammed-Bey se trouvait alors à Alger, et se sentant menacé, distribuait force cadeaux aux principaux fonctionnaires. On le laissa partir ; mais parvenu au gîte de la première étape, il fut arrêté par des chaouch du dey, et conduit en captif à Miliana ou à Cherchell (juillet 1819).

Règne de Braham-Bey-El-R'arbi. — Braham-El-R'arbi, bey de Médéa, se trouvait alors à Alger, et c'est

sur lui que le dey Houssein avait porté son choix pour remplacer M'hammed-El-Mili; mais il fallait ménager ses nombreux amis et on se dispensa de la cérémonie habituelle de remise du caftan. Braham-Bey partit à la tête d'un corps de soixante tentes et rejoignit la colonne de l'est. En arrivant dans la région de Sétif, il parcourut les tribus, en percevant l'impôt d'été, de sorte qu'il ne fit son entrée à Constantine que deux mois après le départ d'Alger.

Il amenait avec lui quelques amis qu'il plaça dans le makhezen; mais les principaux fonctionnaires conservèrent leur poste, notamment, El-Hadj-Ahmed qui fut maintenu comme khalifa. Le nouveau bey ne manquait pas d'intelligence, mais, ami de son bien être, il préférait les douceurs de son palais à la vie des camps.

Fuite du khalifa El-Hadj-Ahmed. — Le khalifa, El-Hadj-Ahmed, continua à administrer, en maître, la province; cependant, il ne tarda pas à aller trop loin, car, on ne sait à la suite de quelle affaire, le bey donna l'ordre de l'arrêter. Mais le khalifa, doué d'une énergie indomptable, n'était pas homme à se laisser prendre; il échappa à ceux qui le recherchaient et, escaladant le rempart du nord, se laissa glisser, au moyen d'une corde, au bas des escarpements qui bordent la ville de ce côté. Il gagna ensuite la région du Zouar'a et trouva un refuge chez un chef, nommé Azz-Ed-Dine, fils de Sâad-Saoud, qui commençait à faire parler de lui. Avec son appui, il atteignit le Ferdjiousa et fut bien reçu par son parent, Bou-Rennane ben Derradji, allié, comme lui, aux Ben-Gana. Celui-ci lui fournit les moyens de se rendre à Alger, où il comptait sur la bienveillance du dey, qui lui avait témoigné, jusque là, une grande sympathie.

Mais, Houssein jugea qu'il ne pouvait désavouer son représentant et se borna à faire interner El-Hadj-Ahmed à Blida.

Mauvaise administration de Braham-Bey. — Destitution des Ben-Gana. — Farhate cheikh El-Arab. — Braham le remplaça par ce Mahmoud, fils de Tchaker, si fâcheusement compromis, par ses détournements, lors de la chute de son père et qui avait failli expirer sous le bâton des chaouchs. Choix plus qu'étrange, car cet homme était dépourvu de toutes les qualités nécessaires à l'importante fonction de khalifa, sous un bey indolent. Le désordre, sous toutes ses formes, la prévarication, l'injustice, régnèrent, dès lors, à Constantine et l'on ne tarda pas à regretter El-Hadj-Ahmed, dont l'intelligence excusait, en quelque sorte, la dureté de caractère.

La chute d'El-Hadj-Ahmed eut pour conséquence la disgrâce du cheikh El-Arab, Mohammed-Bel-Hadj ben Gana, qui se démit, plus ou moins volontairement, de cette charge. Mais, au lieu de rétablir le vieux Debbah dans ses prérogatives, le bey, soit à dessein, soit sans se rendre compte des conséquences de cet acte, nomma cheikh El-Arab, son neveu, Farhate, suscitant ainsi, dans la famille Bou-Aokkaz, une rivalité qui devait avoir de graves conséquences pour elle.

Destitution de Braham-Bey. — Cependant, le système administratif suivi par Braham-Bey ne pouvait durer longtemps; l'époque de verser le denouche du printemps approchait et les caisses étaient vides. Il frappa diverses contributions, fit procéder à des saisies et extorsions et, ayant réuni quelques fonds, les expédia à Alger, par son khalifa, Mahmoud. Mais le dey, déjà irrité par les rapports reçus contre Braham, n'accepta nullement cette diminution du denouche, que rien ne justifiait. Il écrivit, aussitôt, au bey d'avoir à compléter, immédiatement, la somme ordinaire et, comme il ne recevait aucune réponse, il prononça sa destitution (été 1820.)

Dans le courant du mois d'août 1820, Braham-El-R'arbi, qui se trouvait en campagne dans la région des Seguenia, où il venait de châtier durement cette tribu, vit arriver, à son camp, les chaouch du dey. On l'arrêta,

il fut expédié enchaîné à Constantine et jeté dans la prison de la Kasba.

Ahmed-El-Mamlouk, bey pour la deuxième fois. — Ahmed-Bey, le Mamlouk, précédemment interné à Mazouna, avait reçu, pour la deuxième fois, le commandement de la province de l'est et s'était mis en route avec quelques forces; il détacha de sa colonne, les chaouchs qui étaient allés arrêter son prédécesseur, de sorte qu'on apprit, en même temps, à Constantine, la chute de Braham et le retour d'Ahmed.

Une tente d'honneur lui fut dressée à la Meçolla, sur le versant sud du Koudiat et les fonctionnaires et notables allèrent l'y attendre pour lui offrir leurs hommages. Le bey arriva le même jour et lecture fut donnée du firman de nomination, à la foule réunie, qui fit retentir l'air de ses hurrahs, interrompus par les salves de l'artillerie.

Vengeances d'Ahmed-El-Mamlouk. — *Composition de son makhezen.* — Ahmed le Mamlouk entra, ensuite, à Constantine et s'installa à Dar-El-Bey. Son premier acte fut d'envoyer le chaouch à la prison de la Kasba, pour en retirer le malheureux Braham et le décapiter sur place; puis le bey savoura la volupté de la vengeance, en faisant arrêter ceux qui avaient applaudi à sa chute et en séquestrant leurs biens. Mahmoud ben Tchaker fut destitué et remplacé, comme khalifa, par Amine-Khou-dja. Le makhezen, ayant été complètement renouvelé, Abd-Allah ben Zekri y rentra en qualité de bach-seïar. Les autres principaux fonctionnaires furent :

Ahmed ben El-Hamlaoui, ag'a de la deïra;
Moustafa ben El-Abiod, kaïd Ed-Dar;
Et Braham-El-Gritli, kaïd El-Aouassi.

Expéditions contre les Henanecha et dans la région des Babor. — Après avoir pris ces dispositions, Ahmed-Bey dut s'occuper de la situation des Henanecha, qui étaient en état de révolte depuis plusieurs années. Zeïn ben

Younès, alors chef de cette tribu, avait même poussé l'audace jusqu'à aller à Tunis offrir au bey la soumission de ses compatriotes.

Ahmed-El-Mamlouk marcha contre eux, à la tête d'une colonne; mais, à son approche, les Henanecha franchirent la frontière et se réfugièrent sur le territoire tunisien. A peine le bey réussit-il, par la ruse, à faire quelques arrestations. Il se porta alors vers le sud, r'azia les Henanecha et revint par l'Aourès septentrional, en châtiant partout les populations rebelles. A peine de retour à Constantine, il se remit en campagne, marchant vers l'ouest, atteignit les Rig'ha, et, de là, pénétrant dans les montagnes kabiles, parcourut en maître la région des Babor, où les soldats turcs ne s'étaient pas montrés depuis longtemps; puis, il revint par les Oulad-Abd-En-Nour qui s'étaient soulevés contre leur caïd et les fit rentrer dans le devoir.

Evènements de l'extrême-sud. — Farhate pousse le bey à y faire une expédition. — Mais, Ahmed-Bey était un véritable guerrier; il rêvait de campagnes plus glorieuses et ce fut vers l'extrême-sud qu'il tourna ses regards.

Nous avons vu que Farhate ben Saïd avait reçu le titre de cheikh El-Arab au détriment de son oncle Debbah, véritable chef de la famille, surtout après le désistement forcé des Ben-Gana. Ce Farhate, jeune homme ambitieux et brouillon, avait précédemment passé de longues années dans l'Ouad-Rir' jouant le rôle de chef de partisans, à la tête des Troud; il s'était uni par le mariage à une branche de la famille des Ben-Djellab, princes de Touggourt, et avait, en 1814, aidé son beau-frère, El-Khazen, à s'emparer de cette ville et à en expulser son parent. Mais, El-Khazen n'avait pas tardé à périr dans un guet-apens à lui tendu par son cousin Mohammed ben Djellab, qui avait conservé la souveraineté de Touggourt.

Farhate, brûlant du désir de la vengeance, vint exposer la situation à Ahmed-Bey, et lui fit remarquer que les régions de l'Ouad-Rir' et du Souf avaient échappé à son action, bien que les victoires de ses prédécesseurs les

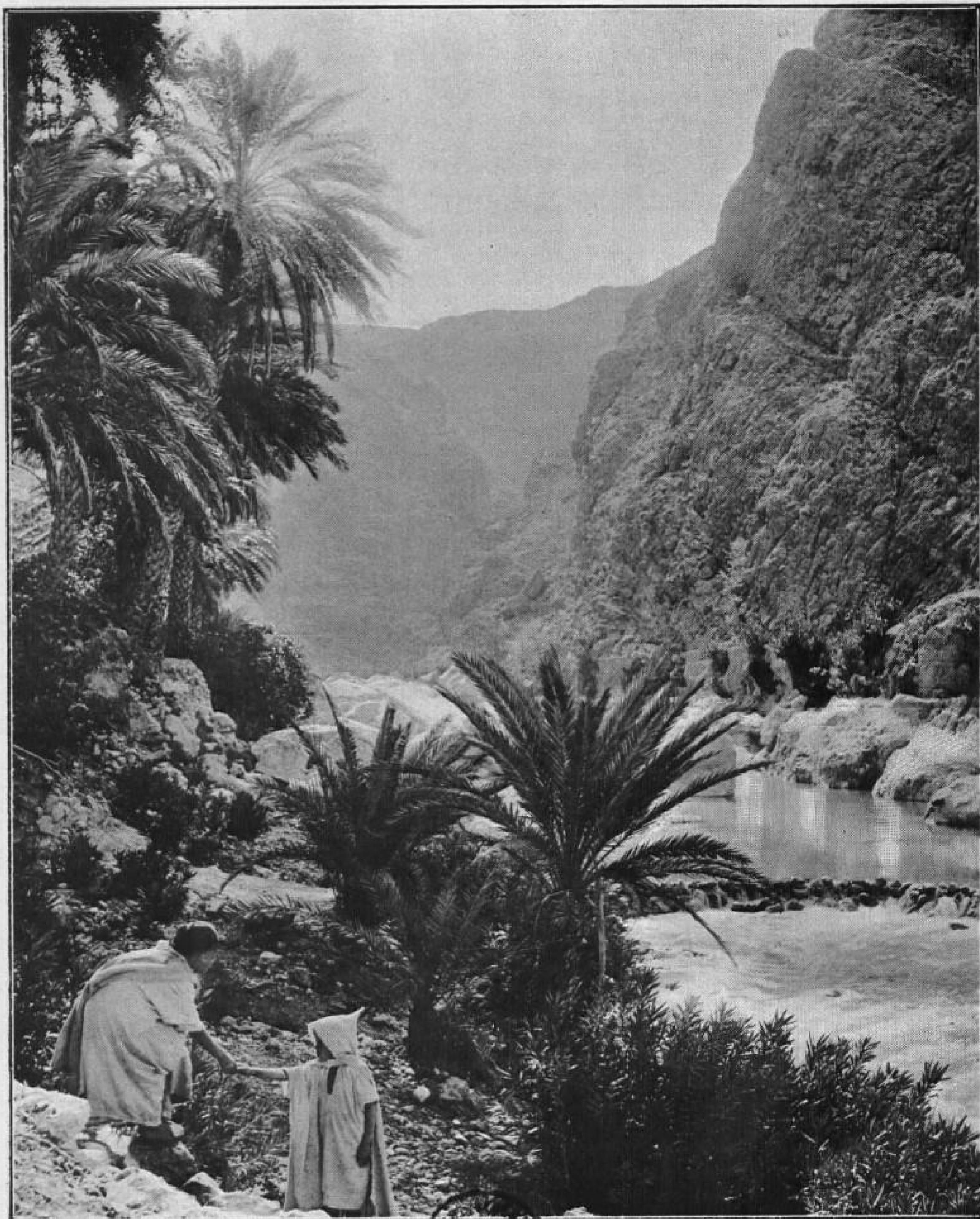
eussent placées sous sa suzeraineté. Il le poussa donc à entreprendre la conquête, lui promit le concours de ses fidèles Troud et d'autres adhérents et s'engagea à lui verser 50.000 réaux bacita (150.000 fr.) pour prix de sa coopération (fin 1820). Malgré ces belles promesses, Ahmed-Bey n'osa pas encore prendre l'affaire en mains et se borna à lui donner des lettres pour Abd-Allah ben Zekri, nommé khalifa du Sahara, qui recouvrait alors les impôts dans le Zab, avec la colonne d'hiver.

Expédition d'Ahmed-Bey à Touggourt. — Soumission de Ben-Djellab. — Mais Ben Zekri ne jugea pas devoir assumer une telle responsabilité. Sans se décourager, Farhate revint à Constantine, et, à force d'instances, finit par décider le bey à entreprendre cette expédition. Dans le courant de l'été 1821, Ahmed se mit en route à la tête de forces sérieuses. Farhate et Debbah lui-même le rejoignirent avec leurs contingents et le guidèrent dans le sud. A son approche, Mohammed ben Djellab avait fait le vide devant lui et s'était retranché dans l'oasis de Touggourt, résolu à une résistance désespérée. Arrivé sans encombre sous les murs de cette ville, Ahmed-Bey prit ses dispositions pour commencer le siège et y préluda en faisant couper les palmiers.

Sur ces entrefaites, Debbah qui avait conservé de bonnes relations avec Mohammed ben Djellab, amena celui-ci à proposer une capitulation qui fut acceptée. Il versa au bey une indemnité s'élevant dit-on, à 100.000 bacita, le combla en outre de présents et se reconnut son vassal.

Révolte de Farhate. — *Il est repoussé dans l'extrême sud.* — Debbah trouvait ainsi le moyen de reprendre son influence auprès du beylik et de se venger de son neveu Farhate dont tous les plans étaient renversés par cet arrangement. Aussi ce dernier, avec sa fougue ordinaire, rompit-il en visière avec son oncle, et avec le bey, et partit en entraînant ses partisans; puis, lorsque l'armée reprit le chemin du nord, il l'attaqua et chercha à lui





MAISON DE FRÉCHON
NATIONALE

Cliché Fréchon.

couper la route. Mais Ahmed-el-Mamlouk n'était pas homme à se laisser insulter ainsi par un chef de partisans; il forma aussitôt une colonne légère et revenant sur ses pas donna la chasse à Farhate dont les adhérents s'égrenaient à mesure que la poursuite devenait plus vive, pénétra dans le Souf et entra en maître à El-Oued, tandis que le rebelle cherchait un refuge à R'adamès.

Retour d'Ahmed-El-Mamlouk à Constantine, où il fait une entrée triomphale. — Après ce coup de vigueur, Ahmed-El-Mamlouk conduisit, de nouveau, son armée à Touggourt et, ayant reçu, encore une fois, l'hommage de Ben-Djellab, il reprit, en toute sécurité, la route de Constantine. Les soldats et leur chef rapportaient un butin considérable : étoffes du sud, poudre d'or, plumes d'autruche, dattes, argent monnayé et trainaient à leur suite, des autruches, des gazelles, des antilopes et autres animaux du désert, ainsi que deux mehara (chameaux de selle). Lorsqu'on fut près de Constantine, le bey monta sur un mahri, richement caparaçonné, et chacun s'arma de son mieux des trophées de la campagne.

La population de Constantine se porta en foule au devant de l'armée victorieuse dont la renommée avait apporté la gloire, et ce fut au milieu de masses enthousiasmées, frappant l'air de leurs vivats, et au bruit de salves de tous les canons, que le bey fit son entrée dans sa bonne ville. Sur les flancs de la colonne, de brillantes fantasias étaient exécutées par les meilleurs cavaliers (fin 1821). Le gros du butin avait été laissé dans d'immenses campements établis sur les bords du Remel et il fallut plusieurs jours pour tout apporter et loger dans les magasins.

Excès du bey Ahmed et de son khalifa Mahmoud ben Tchaker. — Le dey félicita chaudement Ahmed-El-Mamlouk de son succès, et celui-ci, se sentant l'objet de la faveur du maître, se livra sans retenue, à ces instincts de violence qui formaient toujours le fond du caractère des Turcs d'Afrique. De nouvelles exécutions

ensanglantèrent les places de la ville. Ajoutons qu'à la suite d'événements demeurés inconnus, Mahmoud ben Tchaker-Bey, avait repris les fonctions de khalifa, bien que son concours eût été fatal à plusieurs beys ; du reste, loin de s'amender et de profiter des leçons de l'expérience, il devenait, avec l'âge, de plus en plus cruel et nul.

Le fait suivant en donne la preuve : en l'absence du bey, alors dans le Sahara, Mahmoud, se trouvant campé aux Oulad-Braham, près de Smendou, manda auprès de lui les notables de cette tribu et de celle des Beni-Ouelbane et autres groupes de la région, sous le prétexte de prendre part à une r'azia. Quarante délégués répondirent à son appel et il les logea deux par deux dans les vingt tentes qui formaient son camp, après leur avoir témoigné de grands égards. Mais le lendemain matin, ces quarante hommes, garrottés, étaient rangés sur une ligne et successivement décapités. On n'avait du reste, rien à leur reprocher et le khalifa avait voulu simplement s'accorder une distraction.

Destitution du khalifa Mahmoud. — Grande disette. — Après son retour, le bey craignant pour lui les conséquences de cette équipée, crut nécessaire d'en rendre compte au dey, en l'atténuant le plus possible, et Mahmoud s'en tira par une simple destitution. Cela aurait lieu de surprendre, si l'on ne connaissait l'étendue des privilèges dont jouissaient les Turcs, à l'égard des indigènes.

Pour comble de malheur, l'hiver 1821-22, fut marqué par une disette qui fit périr bien des gens dans les campagnes et en ville. Comme remède, le bey n'avait rien trouvé de mieux que d'envoyer des chaouch parcourir la banlieue avec ordre de saisir et d'apporter tous les grains qu'ils trouveraient ; mais, comme la disette provenait précisément du manque de récolte, ce moyen fut inefficace et le représentant de l'autorité jugea qu'on ne pouvait rien demander de plus.

Echec d'Ahmed le Mamlouk, chez les Amamra. — Pour faire diversion, Ahmed-Bey partit en campagne, dans les premiers jours du printemps de 1822, contre la grande tribu des Amamra de l'Aourès; mais, le sort lui fut contraire, et il se vit repoussé avec pertes par ces montagnards. Pour achever sa déconvenue, son cheval se renversa sur lui, tandis qu'il rentrait vers Constantine, et lui brisa une jambe. On le transporta à son palais, non sans souffrances, et il resta de longs jours étendu sur son lit.

Le bey va porter le denouche à Alger. — Accidents de son voyage. — Lorsque l'été approcha, le bey encore souffrant, dut se mettre en route pour porter, en personne, le denouche à Alger.

Mais il fut assailli, dans la région kabile, par des tempêtes de neige et des torrents de pluie, qui gâtèrent une partie des présents et contraignirent le bey à attendre qu'on lui en envoyât d'autres de Constantine.

Puis, à son passage dans la Medjana, les Oulad-Mokrani lui offrirent une fantasia dans laquelle il fut frappé d'une balle qui lui fracassa la main. Ahmed jouait de malheur; cependant, dominant ses souffrances, il continua sa route et finit par arriver à Alger.

Destitution d'Ahmed-El-Mamlouk. — Sans tenir compte des motifs qui avaient retardé son arrivée, le dey, mécontent de lui, en raison des rapports qu'il avait reçus de Constantine, se décida à lui retirer son commandement. Après avoir passé huit jours à Alger, selon l'usage, Ahmed-El-Mamlouk se disposait à partir, lorsqu'il reçut la notification qu'il était destitué, et de nouveau interné à Mazouna, où il devait finir ses jours.

Règne de Braham-El-Gritli. — Braham-El-Gritli (le Crétois), qui, nous l'avons vu, était nommé caïd El-Aouassi, et continuant à faire partie du Makhezen, comme ag'a, fut nommé bey de Constantine. Il était établi, depuis

longtemps dans cette ville et s'était allié à la famille Ben-Kara-Ali. Bien que Turc d'origine, il s'était créé des amitiés par son caractère bienveillant; aussi, sa nomination fut-elle accueillie avec faveur.

Le nouveau bey se trouvait en opérations dans les montagnes de Kabilie, lorsque la nouvelle de sa nomination lui parvint. Il partit aussitôt pour Alger et y reçut, du dey, le Caftan d'investiture (juillet 1822).

Puis, il reprit la route de Constantine, emmenant avec lui les Ben-Zekri et autres favoris de son prédécesseur, entraînés dans sa chute et qu'il avait reçu l'ordre de retenir en prison. Parvenu à Kçar-et-Tir, il envoya sous bonne escorte les captifs au chef-lieu et alla faire une tournée dans les provinces de l'ouest. Après avoir assuré l'ordre et perçu les impôts, il reprit la route de Constantine où il fut reçu aux acclamations du peuple.

Tranquillité du sud et de l'ouest. — Persistence de la révolte des Henanecha. — Expéditions contre eux et contre les Amamra. — Ses actes répondirent, dans une certaine mesure, à la confiance qu'il inspirait et la ville, si maltraitée par ses prédécesseurs, respira un peu. Les provinces de l'ouest et du sud étaient tranquilles. Dans le Sahara, la mort de Debbah survenue en 1821, laissa le champ libre à Farhate ben Saïd, qui, ayant fait sa soumission aux Turcs de Constantine, fut confirmé par eux dans le titre de cheikh El-Arab, et exerça, sans conteste, son autorité sur le sud.

Les régions de l'est, au contraire, demeuraient livrées à l'anarchie, par suite de la révolte permanente des Henanecha et Nemamcha. Le nouveau bey fit, contre les premiers, une expédition qui n'eut pas plus de succès que les précédentes; il se porta alors contre les seconds et réussit à leur enlever une quantité considérable de bétail, soixante mille têtes, dit-on, qui furent en partie vendues, et en partie attribuées aux membres du makhezen. Une somme de deux cent mille francs, environ, resta au trésor.

Les Amamra et Beni-Oudjana de l'Aurès expièrent

ensuite, leurs précédents succès par un châtement sévère ; puis, ce fut le tour des Harakta, surpris dans la montagne de Gheris, ils subirent un grave échec. Le bey leur donna alors pour chef, son fils, nommé Ismaïl, avec le titre de caïd El-Aouassi et, comme il était encore très jeune, on lui adjoignit, comme conseiller, le cheikh Ahmed-El-Maïli, homme sérieux, dont la direction sage fut très appréciée par ces tribus.

Violences de Braham-Bey. — Jusque là, le gouvernement de Braham-El-Gritli avait été aussi heureux pour lui que favorable à ses administrés ; mais il devait connaître aussi de mauvais jours et le bey ne pouvait échapper à la fatalité qui semblait pousser ces fonctionnaires à des violences.

Il y succomba et la tradition rapporte ce fait, qu'un jour le bey, se trouvant près de Batna, et étant l'objet d'un manque de politesse, peut-être même d'une injure de la part d'un Saharien nommé Er-Rebati, qui était venu se plaindre à lui, il le poursuivit le sabre à la main et le tua sur place.

Expédition contre les Oulad-Si-Ali-Tahammant. — *Désastre des Turcs.* — Mais, au commencement de l'année 1823, un événement qui devait avoir des conséquences plus fâcheuses, se produisit. Une tribu des environs de Batna, celle des Oulad-Si-Ali-Tahammant, s'étant mise en état de révolte, le caïd de la zemala, Ahmed ben El-Hamlaoui, dont elle bravait, depuis longtemps l'autorité, écrivit au bey et lui démontra la nécessité de châtier sévèrement ces montagnards, pour enlever à leurs voisins l'envie de les imiter.

Braham-El-Gritli se décida alors à faire marcher, contre lui, son khalifa, El-Hadj-Hosseïn et le caïd Ed-Dar, son beau-père, Braham ben Kara-Ali, avec quelques troupes régulières et des goum. Parvenue sur le territoire de la tribu rebelle, la colonne ne trouva personne dans la plaine, tous les Oulad-Ali s'étant réfugiés au

cœur de la montagne avec leurs troupeaux. Au mépris de toutes les précautions, en présence de cette tactique bien connue, les Turcs et leurs adhérents se lancèrent dans les défilés pour donner la chasse aux fuyards. Mais bientôt ils se virent assaillis par une fusillade partant de tous les côtés et ne purent, ni se déployer, ni charger. Le khalifa fut abattu un des premiers et achevé à coups de sabre, plusieurs autres chefs tombèrent, et ce fut à grand peine que Ben-Hamlaoui et Ben-Kara-Ali, parvinrent à se sauver avec les débris de la colonne. Ils rentrèrent fort piteusement à Constantine rapportant les cadavres des chefs que les marabouts des Oulad-Ali leur avaient rendus. Cet échec fut douloureusement ressenti par le bey et ses ennemis l'exploitèrent pour le desservir auprès du dey. Il faut reconnaître cependant qu'il n'était pas d'une importance considérable.

Visite du frère du bey. — Les Ben-Zekri rentrent en grâce. — Quelque temps après, Braham-el-Gritli reçut, à Constantine, la visite de son frère Moustafa, arrivé d'Orient, et donna de grandes fêtes à cette occasion. Les Ben-Zekri qui s'étaient échappés de la prison et avaient trouvé un refuge dans le Ferdjioua, auprès de Maggoura ben Achour, en profitèrent pour venir se présenter au bey, en suppliants, et obtinrent de lui leur pardon, sur les instances de son frère Moustafa; Ben-Kara-Ali, emprisonné à la suite de sa défaite, rentra en grâce en même temps qu'eux.

Braham-El-Gritli est desservi auprès du dey. — Cependant à Alger, les intrigues se multipliaient autour du dey, pour amener la chute de deux personnages, Yahïa-Ag'a, excellent général, qui avait tant contribué à apaiser les révoltes et Braham-El-Gritli, bey de Constantine, auquel on ne pouvait reprocher grand'chose. Un des principaux meneurs de ces intrigues était El-Hadj-Ahmed, l'ancien khalifa de Constantine, interné à Blida et qui avait fort habilement su capter la confiance du maître. L'échec de l'expédition de l'Aourès, démesuré-

ment grossi dans ses conséquences, fut suffisant pour perdre Braham, et lorsque, dans l'automne de 1824, le khalifa alla à Alger, porter le dénouche, il se rendit facilement compte que la puissance de son maître touchait à sa fin.

Destitution et arrestation de Braham.— En effet, dans le courant du mois de décembre, deux cavaliers s'arrêtaient, à la tombée de la nuit, à la porte du palais et demandaient à voir le bey. Le caïd Ed-Dar leur répondit qu'il était à la mosquée de Souk-El-R'ezel (actuellement la cathédrale) et, sur leurs instances, se décida à aller le chercher. Pendant ce temps, un des émissaires avait remis à l'ag'a de la nouba, chef des janissaires de la garnison, un ordre du dey, et, aussitôt, une compagnie était conduite en dessous de la mosquée et rangée de façon à barrer la route. A sa sortie de l'édifice, Braham se disposait à monter sur sa jument, lorsqu'il fut arrêté, garroté et conduit à la prison de la Kasba (décembre 1824).

Règne de M'hammed-Manamanni. — Un des principaux auteurs de cette destitution, El-Hadj-Ahmed, ancien khalifa de Constantine, ne recueillit pas, cette fois encore, le bénéfice de ses intrigues. Le choix du bey se porta, on ne sait pourquoi, sur un vieux Turc, établi à Constantine depuis longtemps, nommé M'hammed ben Manamanni. Il avait rempli fort mal, dans le cours de sa vie, quelques fonctions peu importantes, et n'avait d'autre titre à l'élévation dont il était l'objet, et à laquelle, du reste, il ne s'attendait pas, que d'être resté aussi Turc, qu'avant son arrivée en Algérie.

Après avoir arrêté Braham, les émissaires d'Alger se firent conduire chez Manamanni, lui présentèrent son firman de nomination, et, le plaçant sur la jument de son prédécesseur, le conduisirent, séance tenante, à Dar-El-Bey. Cette fortune inespérée acheva de tourner la tête au pauvre vieillard, et, lors de la séance solennelle d'inauguration, il donna à tous le spectacle d'un homme à peine revenu de son étonnement, qui tient à ce que

chacun le partage et lui persuade que c'est bien lui, l'obscur Manamanni de la ville, le bey du jour.

Incapacité du nouveau bey. — Composition de son makhezen. — Il fit entrer dans son makhezen avec les Ben-Zekri, Ben-Labiod et Ben-Námoun, plusieurs Turcs de son genre et l'inévitable Mahmoud ben Tchaker, comme caïd El-Aouassi, titre qu'il échangea bientôt pour celui de khalifa. Ce que devait être l'administration avec un tel chef, on le devine ; aussi, la population de la ville ne tarda-t-elle pas à gémir et à adresser ses doléances à Alger.

Démonstration contre les Henanecha. — Les Henanecha étaient toujours en état de révolte et le dey tenait beaucoup à ce qu'on les fit rentrer dans l'obéissance. Dès le commencement de 1825, Manamanni se vit donc forcé de marcher contre eux, en personne ; mais, parvenu dans la région de Sedrata, au sud-est de Guelma, il ne jugea pas devoir pousser plus loin et, rebroussant chemin, vint camper sur la Seybouse. Il ordonna, alors, l'arrestation d'Ahmed ben El-Hamlaoui et, après avoir fait décapiter un de ses officiers, rentra à Constantine. Ce fut sa seule expédition.

Dans le courant de l'automne, il envoya le denouche à Alger, par son khalifa Ben-Tchaker. Féraud a publié, dans la *Revue Africaine* (1), la lettre adressée à cette occasion au dey par Manamanni et son texte peint bien l'état d'esprit de ce pauvre homme.

Excès et scandales du khalifa Mahmoud-Tchaker — A son retour d'Alger, Mahmoud-Tchaker se livra, sans retenue, à tous les excès de son mauvais caractère. Spoliations, séquestrations arbitraires, violence de toute nature à l'égard des personnages les plus respectés, répandirent la terreur dans le pays. Pour mettre le comble au scandale, Mahmoud, adonné à la boisson,

(1) N^o 108, novembre 1874.

affichait hautement son mépris pour la religion musulmane. A toutes les réclamations que lui apportaient ses administrés, le faible bey répondait : « Je ne puis rien contre ce Mahmoud, il est fou ! »

Les notables de la ville, dont les plaintes n'avaient pu obtenir une simple réponse du dey, se décidèrent alors à envoyer une députation à Alger, pour lui exposer leurs griefs. Ils furent admis à s'expliquer en présence du diwan, mais Houssein ne voulut pas prendre de décision sans entendre le coupable et donna l'ordre de le faire venir. Dans cette conjecture, Manamanni n'hésita pas à joindre ses réclamations à celles des Constantinois. Par une lettre du 13 avril 1826, également publiée par Féraud, il fait ressortir que Mahmoud a osé se présenter devant lui en temps de Ramadan, sentant l'odeur du vin et que lui ayant adressé ce reproche : « Mais vous ne craignez donc pas d'offenser Dieu, en buvant du vin pendant le mois sacré, sans parler du scandale donné à la population par un membre du makhezen, s'enivrant en Ramadan ? », il reçut, de lui, cette réponse : « Non, je ne crains pas Dieu ! » ajoutant, sur l'interpellation à lui faite par le bey : « Non, je ne suis pas Musulman ! »

Destitution de Mahmoud. — *Le bey est sévèrement blâmé.* — Cette fois, le dey, après avoir entendu le khalifa, prononça sa révocation immédiate et le remplaça par le caïd Slimane. Puis, il écrivit à Manamanni, une lettre des plus sévères, dans laquelle il blâmait énergiquement sa faiblesse : « Je vous ai investi, lui dit-il, d'une autorité égale à la mienne dans la province de l'est, et vous avez lâchement abdiqué le pouvoir, en le laissant aux mains d'un insensé !... Vous avez manqué à tous vos devoirs ! »

Folies de Manamanni. — *Anarchie complète.* — Dès lors, Manamanni fut perdu et le peu d'autorité qu'il conservait encore, s'évanouit. Ecrasé par les reproches du maître, il ne fit plus rien et le pays se trouva abandonné à la plus complète anarchie. On volait, on arrê-

tait les gens, en plein jour, dans les rues de la ville et, chaque matin, on relevait des cadavres sur divers points. De véritables bandes de voleurs tenaient la campagne et coupaient les routes. Confiné dans son palais, où le retenait la crainte, le bey ne faisait parler de lui que par les nouveaux traits de folie sénile dont il donnait des exemples. Un jour, siégeant au milieu de son tribunal, il jette au loin son yatagan et court, pieds nus dans une salle voisine, où les criminels condamnés étaient réunis, avant d'être emmenés, se place au milieu d'eux et c'est à grand peine qu'on peut lui faire réintégrer ses appartements ; là, il fit venir les *fekirat*, ces sorcières qu'on appelait auprès des malades, leur ordonne de danser devant lui, puis se dépouille de ses vêtements, s'habille en femme et se mêle à leurs danses, en se livrant à toutes sortes d'excentricités.

Manamanni va porter le denouche à Alger. — Il est destitué. — Ce régime, on le comprend, n'était pas fait pour faciliter la rentrée des impôts et remplir les coffres. Cependant, avec le printemps 1826, arrivait l'époque du denouche et, cette fois, le bey devait le porter lui-même. Manamanni écrivit au dey pour solliciter un délai, promettant de verser, en personne, l'arriéré, l'année suivante. Mais le dey ne l'entendait pas ainsi ; il écrivit à son représentant de venir quand même et lui fit mander, par des membres du diwan, qu'on lui avancerait ce qui pouvait manquer.

Sans soupçonner le piège à lui tendu, Manamanni se décida à partir dans le courant de juillet ; à Alger, tout le monde lui tourna le dos, et après avoir passé ses huit jours réglementaires, il reprit tout heureux le chemin de l'est. Mais parvenu à Hamza il fut rejoint par trois officiers qui l'arrêtèrent et le conduisirent enchaîné à Koléa, lieu de son internement (fin juillet 1826).

CHAPITRE VIII

Le dernier bey

Prise et occupation de Constantine par la France
(1826 - 1837)

El-Hadj-Ahmed est nommé bey. — La triste expérience que le dey venait de faire avec Manamanniïle décida à chercher un homme sérieux et capable, pour lui confier le beylik de l'est. Cédant aux instances de son gendre Brahim-Khaznadji, il fit venir de Blida, El-Hadj-Ahmed et le questionna longuement sur les affaires de la province de Constantine.

L'ancien khalifa les connaissait fort bien ; son courage et son énergie n'étaient pas contestables ; il venait d'en donner de nouvelles preuves à l'occasion du tremblement de terre de Blida (en 1825) ; enfin, il s'était insinué dans les bonnes grâces du dey, qui se décida à le nommer bey de Constantine (août 1826).

Mais comme les renseignements reçus de l'est, depuis quelque temps, étaient alarmants et contradictoires, Houssein décida que le général Yahïa-Ag'a irait avec lui à Constantine, après avoir parcouru les tribus, afin de se rendre un compte exact de la situation.

Biographie d'El-Hadj-Ahmed. — *Ses alliances dans la province.* — Avant de suivre le nouveau bey dans son voyage, il est bon de nous arrêter un instant sur la physionomie et les antécédents de cet homme, qui, en dépit d'une violence extrême de caractère, ne manquait pas de

qualités de gouvernement. Il devait être le dernier bey de Constantine et conserver le pouvoir pendant plus de dix ans.

El-Hadj-Ahmed, petit-fils du bey turc, Ahmed-El-Kolli, était né à Constantine, et par conséquent Koulour'li. Son père Mohammed-Chérif avait été khalifa, sous le bey Hassein, successeur de Salah, et il avait lui-même rempli cette charge, à l'époque de Braham-el-R'arbi et de M'hammed-el-Kolli.

Le nouveau bey ne manquait pas d'amis à Constantine, et était allié aux plus puissantes familles de la province.

C'étaient d'abord les Ben-Gana qui devaient leur élévation à son aïeul, El-Kolli. Il était fils d'El-Hadja-Rokéïa, et par conséquent, neveu et cousin de Mohammed-bel-Hadj, chef de la famille Ben-Gana.

Des liens aussi intimes l'unissaient à la famille Mokrani, de même que son aïeul, car il avait épousé sa cousine par alliance, Aïchouch, fille de Ben-Abd-Es-Selam.

Il était l'ami intime et le parent de Bou-Rennane ben Derradji ben Achour, du Ferdjioua, qui l'avait recueilli lors de sa fuite de Constantine et lui avait fourni des secours pécuniaires durant son exil à Blida ; dans le Zouar'a, il s'appuyait sur Azz-Ed-Dine, son partisan dévoué, dont la puissance s'étendait de jour en jour.

Enfin, il avait eu des relations très intimes avec Rezgui et Zeïn ben Younès, promoteurs de l'insurrection des Henanecha, et avait promis au bey, très irrité de la prolongation de cette révolte, d'y mettre fin sans retard.

L'avantage résultant pour El-Hadj-Ahmed de ces amitiés, avait nécessairement sa contre-partie. Allié des Ben-Gana, il était l'adversaire de Farhate ben Saïd, et du clan des Bou-Aokkaz, seuls maîtres du sud, depuis quelques années. Dans le Ferdjioua et le Zouara, il avait contre lui les Ben-Achour et les Ben-Azz-Ed-Dine, rivaux de ses amis, et son alliance avec une branche des Mokrani, le mettait dans la nécessité de choisir entre elle et les deux autres. Enfin, à Constantine même, un

parti puissant, ayant à sa tête les Ben-Zekri, Ben-Labiod et Ben-Nâmoun, lui était opposé.

La mauvaise administration des derniers beys avait eu pour conséquence de répandre partout l'indiscipline et l'anarchie ; mais, El-Hadj, était homme à bientôt rétablir l'ordre.

Quant à Houssein-Dey, il se maintenait à Alger, relevait ce pays, et par la longue durée de son deylicat, semblait disposé à mener à bien son œuvre. Ainsi, des deux côtés, un homme actif était maître du pouvoir.

El-Hadj-Ahmed-Bey, accompagné de Yahïa-Ag'a, part pour Constantine en visitant les tribus. — Après ce coup-d'œil sur les conditions dans lesquelles le nouveau bey allait se trouver, reprenons le récit des faits. Vers la fin d'août, ou au commencement de septembre 1826, il quitta Alger en compagnie de Yahïa-Ag'a, homme d'une réelle intelligence et dont les grands services devaient être bien mal récompensés par le dey. Une colonne légère les appuyait ; après être passés à la Zemala des Koulour'lis de l'Ouad-Zitoun, ils se portèrent dans la direction de Sour-El-R'ozlane (Aumale) et atteignirent la Montagne du Ouennour'a, à l'est de ce poste ; ils y firent un séjour employé à régler les affaires et à tout remettre en ordre. Continuant leur route, vers l'est, ils s'arrêtèrent successivement à Zemoura, puis, dans la tribu des Rig'a, de Sétif, et, enfin, dans celle des Abd-En-Nour.

Yahïa-Ag'a, aidé par Ben-Gana, châtie les Oulad-Soltane. — Les Ben-Gana, parents d'El-Hadj-Ahmed, vinrent à sa rencontre dans les parages où il s'était établi, tandis que Yahïa-Ag'a, qui l'avait quitté, à Sétif, se portait contre les Oulad-Soultane, du Bellezma, en état de révolte, et refusant de payer l'impôt depuis plusieurs années. Mohammed-Bel-Hadj, auquel le bey avait restitué le titre de cheikh El-Arab, lui fit remarquer, en termes énergiques, qu'il ne saurait reprendre aucune

autorité, si les Bou-Aokkaz et leurs soutiens, les Ben-Zekri, n'étaient, au préalable, mis à mort. Mais une telle mesure ne pouvait être prise par El-Hadj-Ahmed, tant que Yahïa-Ag'a serait présent et il conseilla à son oncle d'aller le rejoindre dans le Bellezma et de trouver le moyen de se concilier avec lui.

Sans perdre de temps, Ben-Gana partit pour le sud, et, avec l'aide des Sahari, fondit sur les Oulad-Soultane, les r'azia et leur coupa un grand nombre de têtes, qu'il vint présenter à Yahïa-Ag'a, avec de fort beaux présents. Terrifiés, les Oulad-Soultane, se rendirent à discrétion et le délégué du dey s'empressa de ratifier la nomination de Ben-Gana, tandis que Farhate ben Saïd se retranchait dans les oasis des Zibane.

El-Hadj-Ahmed et Yahïa-Ag'a s'avancent jusqu'à Bône, puis rentrent à Constantine. — Après l'affaire de Bellezma, El-Hadj-Ahmed aurait fait son entrée à Constantine, d'après Vayssettes, le consciencieux historien des beys. Mais l'étude de tous les documents nous a décidé à adopter une autre version. Selon nous, il dut rejoindre Yahïa-Ag'a vers le poste de Fesguia et de là l'accompagner à Bône. Après avoir ainsi parcouru toute la province, à l'ouest, au sud et à l'est, et s'être rendu un compte exact de l'état des choses, le délégué du dey prit, avec El-Hadj-Ahmed, la route de Constantine, où ils firent une entrée triomphale, sans doute, dans le mois de novembre. Yahïa-Ag'a partit ensuite vers Alger laissant le champ libre au nouveau bey.

Premiers actes du gouvernement d'El-Hadj-Ahmed. — Fuite des Ben-Zekri et de leurs partisans. — El-Hadj-Ahmed s'appliqua, tout d'abord, à bien asseoir son autorité à Constantine et sévit avec rigueur contre ce qu'on appelait le parti turc, dont les chefs, les Ben-Zekri, Ben-Labiod et Ben-Nâmoun, avaient fui à son approche et s'étaient réfugiés à la zaouïa du cheikh Zouaoui, dans le Chettaba.

Les principaux chefs de l'intérieur furent ensuite convoqués au chef-lieu.

Il convoque des chefs de l'intérieur et s'entend avec eux. — Mohammed ben Gaña, qui était parvenu à se faire reconnaître dans le sud par des tribus, jusqu'alors fidèles aux Daouaouida ; El-Hadj-Ahmed-Bou-Aokkaz ben Achour, du Ferdjioua, et Azz-Ed-Dine, cheikh du Zouar'a, conclurent avec lui un pacte dont nous verrons les effets se produire plus tard. Maggoura ben Achour, cheikh du Ferdjioua, soupçonné de connivence avec les adversaires du bey, fut alors révoqué et, à la demande de Bou-Aokkaz, remplacé comme cheikh par son cousin et ami dévoué, Bou-Rennane ben Derradji. Maggoura continua néanmoins à tenir sous son autorité indépendante une partie du pays.

Arrestation des chefs des Oulad-Mokrane. — Quant aux Mokrani, le bey, qui voulait mettre un terme à leurs luttes intestines, n'hésita pas à faire arrêter les meneurs de chaque groupe, sans tenir compte des liens de parenté les unissant à lui. Hadj-Mohammed ben Abd-Es-Selam, son beau père, Si-El-Bey, de la branche des Bou-Rennane et Salah ben El-Guendouz furent incarcérés à la Kasba, et comme, par cette mesure, toutes les branches étaient frappées, il en résulta des plaintes générales, auxquelles sa femme joignit son action directe. Revenant alors sur sa décision, El-Hadj-Ahmed fit mettre en liberté Ben-Abd-Es-Selam, et trancher la tête à Salah. Quant à El-Bey, qui devait être aussi exécuté, il évita, on ne sait trop comment, le glaive du chaouch.

Expédition chez les Henanecha. — Il sévit contre leurs chefs. — Après avoir pris ces premières dispositions, El-Hadj-Ahmed s'empressa de marcher contre les Henanecha, afin d'exécuter la promesse par lui faite au dey. Etant parvenu dans la montagne du Dir, près de Tébessa, il obtint de Rezgui, son ancien compagnon de chasse, une entrevue dans laquelle il le décida à lui amener Zeïn ben

Younès. Ce fut à Medaourouch, où le bey avait établi son camp, que Zeïn, comptant sur les bonnes relations d'autrefois et sur les promesses à lui faites par Rezgui, se décida à se rendre. Aussitôt, il fut garrotté et expédié à Alger, où le dey Houssein le fit pendre à un canon de la Kasba, châtiment réservé aux rebelles.

Puis, avec le concours de Rezgui, le bey s'empara du cheikh Ali, chef de la branche des Harrar ben Nacer, l'interna à Constantine, et, pour récompenser le traître, lui donna le commandement des Henanecha. Mais, cette tribu, qui avait une grande vénération pour le cheikh Ali, protesta, en même temps, contre son arrestation arbitraire et contre la prétention d'un traître, sans aucun droit, à les commander. Le bey les attaqua dans le Djebel-Frina, les mit en déroute et leur enleva de nombreux troupeaux (février 1827).

El-Hadj-Ahmed va verser, par anticipation, le denouche à Alger et obtient la faveur du dey. — De retour à Constantine, El-Hadj-Ahmed obtint l'autorisation de se rendre à Alger, pour y verser, par anticipation, le denouche du printemps. Après la satisfaction causée au dey par la leçon donnée aux Henanecha, rien ne pouvait lui être plus agréable que cette attention. Aussi, le bey de l'est obtint-il de lui l'autorisation, plus ou moins explicite, d'agir avec rigueur contre certains personnages de la province qu'il lui présenta comme d'incorrigibles fauteurs de troubles. De retour à Constantine, il prévint Ben-Gana, Ben-Achour et Azz-Ed-Dine, que le moment de mettre à exécution leur plan était arrivé, et comme la révolte des Henanecha ayant à sa tête les chefs des Harrar s'étant aggravée, il se porta de nouveau contre eux, dès les premiers jours de septembre, afin de laisser, en quelque sorte, le champ libre à ses affidés.

Massacre des Ben-Zekri et de leurs partisans au marabout de Sidi-Zouaoui. — Tandis qu'il opérait ainsi dans l'est, Mohamed ben Gana se portait, avec un fort contingent de nomades du sud, vers le Djebel-Chettaba,

en même temps que Bou-Aokkaz ben Achour, y amenait ses partisans du Ferdjioua et Azz-Ed-Dine, ceux du Zouar'a.

A un signal convenu, l'assaut fut donné de trois côtés à la montagne où est établie la zaouïa du cheikh Zouaoui, au sud-ouest de notre village des Beni-Ziad (Rouffach). Là, se trouvaient rassemblés, avec les khoddam du marabout, les réfugiés de Constantine ; ils se défendirent avec le courage du désespoir, mais ils durent céder le terrain pied à pied, et ceux qui n'avaient pas succombé, finirent par se réfugier dans la zaouïa, autour du tombeau du saint. Sans respect pour cet asile, les assaillants les y massacrèrent sans pitié. Les Ben-Zekri, Ben-Labiod et bien d'autres y trouvèrent la mort ; un seul, Mohammed-Larbi ben Nâmoun, parvint à échapper à cette tuerie. Seize têtes des principales victimes furent aussitôt expédiées au bey alors en opérations chez les Henanecha, et la tradition rapporte qu'El-Hadj-Ahmed reçut, avec un vif plaisir, ce sanglant trophée et s'amusa, après avoir reconnu chaque tête, à adresser à celui auquel elle avait appartenu les plus odieuses injures.

Rapport mensonger du bey sur cette affaire. — Il écrivit ensuite au dey pour lui raconter les faits à sa manière. D'après lui, les trois chefs, ses complices, étaient allés au Djebel-Zouaoui, dans le but de ramener, par la persuasion, les rebelles à l'obéissance. Mais, au lieu d'accueillir amicalement cette démarche, ces hommes sans foi, avaient fait feu sur eux, leur avaient tué du monde, et il en était résulté une bataille dans laquelle ils avaient succombé (septembre 1827).

Ce guet-apens et les circonstances qui l'avaient accompagné, causèrent, dans le pays, une pénible émotion et soulevèrent une réprobation générale. El-Hadj-Ahmed ne s'en détourna guère ; il voulait être craint, et comme les masses sont lâches, en temps ordinaire, la terreur fit tenir chacun tranquille et muet.

Le consul de France est insulté par le dey d'Alger. — Rupture avec la Régence. — Quant au dey, il n'avait guère le loisir de s'occuper des affaires de l'est, car le 30 avril 1827, recevant à la Kasba, à l'occasion de la fête de la fin du ramadan, le consul de France, Deval, il avait eu avec lui une violente querelle, et, plein de fureur, l'avait chassé de sa présence, en le frappant à la main de l'éventail qu'il tenait. Le règlement de la fameuse créance de Bakri, cessionnaire plus ou moins réel des droits de la Régence, ayant pour origine des prêts d'argent et de grains consentis au Directoire, était la cause de dissensions toujours renouvelés entre la Régence et la France. Le chiffre avait enfin été fixé à sept millions ; mais, en dépit des efforts du dey, cinq millions cinq cent mille francs avaient été versés à Bakri, et il restait un million cinq cent mille francs frappés de séquestre. Or, les droits de Bakri étaient peu établis et facilement contradictoires. A ce grief, se joignit une question de piraterie au préjudice d'un bateau navigant sous pavillon français. Selon M. Deval, le dey se serait laissé emporter à prononcer à l'encontre de notre nation des paroles injurieuses, qu'il aurait relevées avec indignation. Mais cette conversation eut lieu en turc, et, comme personne dans l'assistance ne comprenait cette langue, en dehors d'eux, on ne put en saisir le sens ni la portée. Or, le bey prétendit qu'il avait été grossièrement insulté par le consul et qu'il s'était borné à l'inviter à sortir, en lui disant qu'il était trop heureux de ne pas expier plus durement sa témérité.

Le 11 juin suivant, arriva à Alger, le capitaine de vaisseau Collet, accompagné d'une division navale, afin d'exiger, de concert avec Deval, une réparation de l'injure faite à la France ; mais le dey persista à ne voir dans cette affaire qu'une querelle personnelle entre lui et le consul et refusa toute satisfaction.

Blocus des côtes. — Rapatriement du personnel des concessions. — Le 15, l'escadre se retirait avec le consul en dénonçant la rupture avec la France et le blocus des

côtes. Des navires de guerre furent laissés comme croiseurs dans la rade; et un autre, le *Volcan*, se rendit à La Calle et à Bône pour y embarquer le personnel des concessions; le 20 Juin, tout le monde avait quitté l'Afrique. Dès lors, la période de guerre était ouverte et Houssein dut appliquer tous ses soins à la préparation de la défense.

El-Hadj-Ahmed-Bey laissé à lui-même, entreprend la construction du Palais. — Rien ne pouvait mieux seconder les projets ambitieux d'El-Hadj-Ahmed, qui demeurait ainsi à l'abri de tout contrôle. Il commença donc à agir en prince indépendant et s'appliqua à se construire une résidence plus agréable que le maussade Dar-El-Bey, dont ses prédécesseurs s'étaient contentés, amas de lourdes bâtisses entassées sans grâce, dépourvues du moindre luxe et manquant de tout confort. Ce fut vers le pâté de constructions bordant au nord-est la place du palais et s'étendant jusqu'à notre rue Desmoyen, qu'il jeta ses vues, emplacement fort bien situé du reste, et dont le choix fait honneur à son goût.

Durant son long séjour à Blida et ses voyages à Alger et en Orient, il avait vu de beaux palais et c'est en s'inspirant de ces souvenirs qu'il prépara la nouvelle habitation beylicale. Il possédait déjà dans ce quartier une maison dite dar Oum-en-Noun, où il était né. Cet immeuble s'avancait sur la place, devant la façade actuelle du palais, jusqu'auprès des escaliers descendant vers la mosquée de Souk-El-Rezel (la Cathédrale). Sur le côté, en arrière étaient de vieux magasins à peu près en ruine qu'on appelait dar El-Mouna (la maison des vivres). Il en prit possession; puis, se fit céder, de gré ou de force, les immeubles contigus par en haut et par derrière. On raconte même, à ce sujet, qu'une pauvre vieille femme, qui refusait de céder sa maison, ou elle voulait mourir, fut durement incarcérée par le bey, jusqu'à ce qu'elle eut accédé à ses désirs; puis, il l'exila en Kabylie, où elle ne tarda pas à expirer.

Il fait venir des matériaux d'Italie. — Après avoir déblayé le terrain et, sans doute, tracé le plan, il fallut trouver des matériaux convenables. A cet effet, El-Hadj-Ahmed appela, de Bône, un certain Schiaffino, qui faisait, dans cette ville, le commerce des grains, et le chargea d'aller, en Italie, lui acheter des colonnes, plaques de marbre, carreaux de faïence et autres fournitures. Bientôt, ces matériaux arrivèrent à Bône et furent transportés, non sans peine, au moyen de corvées indigènes, à Constantine. La tradition rapporte que les colonnes, emballées dans des caisses, furent attachées à deux grandes perches dont les extrémités étaient fixées, en avant et en arrière, sur le bât des mulets. On se rend compte des difficultés et des pertes causées par de telles corvées, pour les malheureux sur lesquels elles tombaient.

Réclamations infructueuses des Constantinois au sujet des agissements du bey. — Schiaffiano fut largement payé au moyen de grains, qui ne coûtèrent, sans doute, pas cher au bey. Bientôt, les ouvriers se mirent à l'œuvre et élevèrent les constructions et les galeries qui entourent le jardins, dit des orangers. Sur ces entre-faites, El-Hadj-Ahmed recut, du dey, des représentations motivées par une plainte collective que des habitants de Constantine lui avaient adressée au sujet des agissements de leur bey et de ses procédés pour la construction du palais, mais celui-ci ne s'en détourna guère et se borna à fournir à son suzerain des justifications banales.

Nouvelles exécutions des chefs du parti turc. — *Le bey confisque leurs biens.* — Trop occupé de ses préparatifs de défense contre l'expédition française, le dey abandonnant l'entière direction des affaires de l'est à El-Hadj-Ahmed, et celui-ci régnait à Constantine en maître absolu. En 1829, il fit de nouvelles coupes sombres dans le parti turc; Moustafa-Stanbouli, gendre de Salah-Bey, Djamedj-Ali, époux d'une petite fille du grand bey et

plusieurs autres furent mis à mort. Sous couleur de nécessités politiques, il se vengeait contre ceux qui avaient osé porter leurs doléances au dey. Il confisquait en même temps, une partie des propriétés laissées par Salah-Bey, sans tenir compte des hobous sous lesquels celui-ci avait eu le soin de les placer; en même temps, il dépouillait la belle maison de Salah-Bey, près de Sidi-El-Kettani, d'une partie de ses colonnes de marbre et de ses carreaux de faïence; celle de Sidi-M'hammed-El-R'orab fut absolument saccagée. Il manquait, en effet, de matériaux pour son palais et s'en procurait gratuitement chez ses administrés. Malheur à quiconque possédait de beaux marbres, des colonnes et des faïences rares et refusait de s'en débarrasser de bonne grâce au profit du bey !

Réquisition générale pour le transport des matériaux.
— Toute la province était requisitionnée : des environs de Batna, on apportait les planches de cèdre et les perches ; de la Kabilie, les poutrelles de chêne zen; du Hamma, les roseaux, et tout autour de la ville, les fours cuisaient briques et tuiles. Une nouvelle commande était faite à Schiaffino, mais comme les croiseurs empêchaient d'aborder en Algérie, c'est à Tunis qu'on déchargea les matériaux, et de nouvelles corvées de mulets allèrent les chercher dans cette ville. Le palais absorbait tout; les objets apportés avec tant de peine y disparaissaient comme dans un gouffre, et il manquait toujours quelque chose. El-Hadj-El-Djabri, chef des maçons qui avait conduit les travaux avec une réelle habileté, fut un jour écrasé par l'écroulement d'une charpente.

R'azias sur les Henanecha.— Le bey arme les côtes.— Pour se distraire de ses soins, le bey allait de temps à autre, faire des r'azias sur les Henanecha et autres tribus de l'est. Dans le sud, la rivalité entre Ben-Gana et Farhate ben Saïd se traduisait par des luttes incessantes et des pillages dont les oasis supportaient tout le poids.

Après l'évacuation des établissements français de Bône et de La Calle, El-Hadj-Ahmed, qui avait en vain tenté d'empêcher le départ du personnel, fit incendier les charpentes et raser les murailles. Sur l'ordre du dey, il dut, en outre, faire réparer et armer les fortifications des côtes; des canonnières y furent placés avec ordre de tirer sur les navires français.

Continuation du blocus par la France. — Le dey repousse l'ultimatum et fait tirer sur le vaisseau de l'envoyé de Charles X. — Depuis la rupture de 1827, le blocus des côtes algériennes avait été rigoureusement maintenu. Au commencement de 1829, des délégués de La Porte arrivèrent à Alger, avec mission de décider le dey à accepter une transaction; mais, toute leur diplomatie vint se briser contre l'obstination de Houssein. Enfin, le 30 juillet, M. de La Bretonnière, envoyé du gouvernement de Charles X, monté sur le vaisseau *La Provence*, jeta l'ancre devant le port d'Alger, et, ayant demandé une audience au dey, lui présenta l'ultimatum de la France. Après avoir été amusé pendant trois jours par Houssein pour n'obtenir de lui que cette réponse : « *J'ai de la poudre et des canons !* » Notre amiral mit à la voile le 3 août; en passant devant les batteries de la ville qui, au mépris du droit des gens, ouvrirent le feu de tous leurs canons, sur le vaisseau français et le couvrirent de projectiles.

La France organise l'expédition d'Alger. — Le dey prépare la résistance. — Cette dernière insulte souleva l'indignation publique en France et, dès lors, le gouvernement s'appliqua avec activité à préparer l'expédition. Une immense flotte fut réunie dans la rade de Toulon, et, le 11 mai 1830, commença l'opération de l'embarquement.

Tenu au courant de ces préparatifs, le dey Houssein, qui voyait depuis trois ans les menaces de la France non suivies d'effet, et se flattait, sans doute, qu'elle n'oserait pas l'attaquer, dut se convaincre que le moment de

combattre était arrivé. Avec courage et activité, il organisa la résistance, et invita ses trois bey à proclamer la guerre sainte et à amener, sans retard, leurs contingents à Alger; il tâcha aussi, mais en vain, d'obtenir le concours du bey de Tunis.

El-Hadj-Ahmed-Bey appelle les Musulmans à la guerre sainte et conduit ses contingents à Alger. — El-Hadj-Ahmed adressa un appel à toutes les tribus et à tous les chefs, les sommant, au nom de la religion menacée, d'oublier leurs rivalités et de conduire leurs contingents sur Alger. Bientôt, des troupes de cavaliers arrivant du sud, de l'est et du nord se mirent en route vers la capitale. Les Ben-Achour donnèrent le bon exemple, et, Maggoura, qui était resté jusqu'alors en état de révolte, consentit à marcher sous la bannière de son cousin Bou-Rennane. Seul, Farhate ben Saïd, profondément blessé de la protection accordée par le gouvernement turc à son rival Ben-Gana, demeura à l'écart avec ses partisans.

Vers la fin de mai, le bey de Constantine rallia ses guerriers à Bouïra, puis vint établir son camp au fond du golfe d'Alger.

Débarquement des Français à Sidi-Feredj. — La flotte française avait mis à la voile le 25 mai; elle arrivait en vue des côtes d'Afrique le 30, devant l'anse de Sidi-Fer-ruch (Sidi-Feredj), choisie comme point de débarquement. Mais, les chalands n'étaient pas encore là et l'amiral craignant les mauvais temps et l'inhospitalité du rivage, fit remettre à la voile et cingler sur Palma, au grand désappointement de l'armée. Cette manifestation avait un autre inconvénient, c'était d'indiquer aux Turcs l'objectif de l'expédition.

Houssein-Dey, croyant que les Chrétiens, comme leurs prédécesseurs l'avaient fait, attaqueraient la ville sur son front de mer, y avait concentré toutes ses forces, et l'avait armé d'une manière formidable. Sans perdre de temps, il ordonna de former un vaste camp retranché sur

le plateau de Staoueli et y fit partir toutes ses forces. Le bey de Constantine occupait le flanc droit; au centre, étaient les contingents d'Oran avec une partie des troupes régulières; le reste des Turcs et les Arabes formaient la gauche. 60.000 hommes s'y trouvèrent ainsi concentrés sous le commandement d'Ibrahim, gendre du dey, qui avait remplacé le brave Yahïa-Ag'a (1) odieusement mis à mort par Houssein.

Le 13 juin, la flotte française reparut dans la rade, et opéra, le lendemain, son débarquement sans difficultés. On dit qu'El-Hadj-Ahmed voulait s'y opposer, mais que son avis ne prévalut pas. L'armée expéditionnaire eut donc tout le temps de s'établir à Sidi-Ferruch, et ce ne fut que le 19 au matin qu'une attaque générale de son camp fut exécutée par les Musulmans.

Attaque du camp français le 19. — Belle conduite d'El-Hadj-Ahmed. — Le bey de Constantine et ses contingents se conduisirent avec courage; mais, la tactique et la fermeté des troupes françaises triomphèrent de leurs efforts tumultueux; bientôt, prenant l'offensive, nos soldats refoulèrent les Constantinois, au-delà de l'Ouad-Bridja. Au centre, le désordre était complet et l'aile gauche ayant obtenu un succès, avait ensuite été mise en déroute. En un seul jour, cet immense rassemblement s'était fondu et les champions de l'Islam fuyaient dans tous les sens.

Chute du fort l'Empereur. — Capitulation d'Alger. — Le 30, l'armée expéditionnaire couronnait les hauteurs dominant Alger, commençait le siège du Fort-l'Empereur et le 4 juillet s'en rendait maîtresse. Le 5, Houssein, abandonné par tous ses adhérents, remettait au maréchal de Bourmont, la capitulation qui lui livrait Alger et, par voie de conséquence, toute l'Algérie. C'était, pour ce pays, le commencement d'une ère nouvelle.

(1) Robin. Note sur Yahïa-Ag'a, *Revue Africaine*, n° 103, p. 62 et suiv., — voir ses notes, id.

Retraite d'El-Hadj-Ahmed vers Constantine. — Après la défaite de Staoueli, El-Hadj-Ahmed jugeant la partie perdue, ne paraît pas avoir pris part à la tentative de ralliement des goum, de son collègue de Titeri, le bey Bou-Mezrag, successeur de l'incapable Ibrahim. Peut-être, fut-il blessé de ce choix ; peut-être, aussi, ses contingents avaient-ils pris la fuite. Dans tous les cas, le bey de l'est s'empressa de rentrer dans sa province, d'autant mieux qu'il craignait que son absence et l'effet de la victoire des Français ne poussassent ses sujets à la révolte.

Ces prévisions n'étaient que trop fondées. La nouvelle de la chute d'Alger provoqua une grande agitation à Constantine et l'inévitable Mahmoud ben Tchaker en profita pour exciter les yoldach à la révolte. Suivi du plus grand nombre d'entre eux, il alla camper sur le plateau du Mansoura, avec la résolution d'attaquer le bey, lorsqu'il arriverait d'Alger.

Les habitants décident d'ouvrir les portes à El-Hadj-Ahmed-Bey. — Une fois débarrassé de ces brouillons, les gens sages de Constantine se réunirent chez le cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun, qui était aussi cheikh El-Blad, et examinèrent froidement la situation. Tout d'abord, on décida qu'il n'y avait pas lieu de se soumettre à la France. On délibéra, ensuite, sur le point de savoir s'il fallait ouvrir les portes à El-Hadj-Ahmed, dont l'arrivée était annoncée et, après mûr examen, l'assemblée décida qu'il était préférable de recevoir le bey, mais qu'il y aurait lieu de lui poser des conditions, afin de réfréner sa tyrannie. Cependant, les portes demeurèrent fermées.

Arrivée d'El-Hadj-Ahmed. — Il campe à l'Ouad-Remel. — Sur ces entrefaites, le bey, qui était passé par la plaine des Abd-En-Nour, où il avait été attaqué par les partisans de Ben-Guendouz-Mokrani, voulant venger son arrestation. Il n'avait dû son salut qu'à l'intervention de Ben-Gana, de Bou-Aokkaz et de leurs

contingents ; il arriva, enfin, à Constantine ; mais, apprenant les dispositions peu favorables des habitants, il dressa son camp à l'Ouad-Remel. De là, il entra en pourparlers avec ses amis, tandis que Ben-Gana faisait agir les nombreux partisans dont il disposait.

Les légistes et les citadins lui adressent une fetoua le reconnaissant seul chef légitime. — De nouvelles délibérations eurent lieu en ville, et l'horreur que causaient Mahmoud ben Tchaker et ses Turcs, décida les hésitants à se soumettre à El-Hadj-Ahmed. Les légistes rédigèrent, à ce sujet, une fetoua, ou consultation, le reconnaissant seul chef légal du pays. Cette pièce constate la chute de l'autorité turque, et il n'est pas douteux que sa qualité de Koulour'li n'eut contribué à faire pencher la balance en sa faveur. C'était, en quelque sorte, une reprise de possession du pays par ses nationaux. Le cheikh El-Islam, les Ben-Zagouta et un énergique artisan d'origine kabile, nommé Ali ben Aïça, chef des forgerons, avaient beaucoup contribué à ce résultat.

Une délégation des notables alla présenter la fetoua à El-Hadj-Ahmed et l'on échangea, de part et d'autre, des protestations d'amitié et de dévouement, puis on prit ensemble le chemin de la ville, tandis que Ben-Tchaker décampait avec les Yoldach et allait s'établir à Ras-El-Hamma, avec un rassemblement de près de 2.000 hommes.

Entrée d'El-Hadj-Ahmed à Constantine. — Il organise un corps de Zouaoua avec lesquels il disperse les Yoldach. — Le premier soin d'El-Hadj-Ahmed, après sa rentrée à Constantine, fut d'organiser un corps de Zouaoua, dans lequel il enrôla des Kabiles et autres éléments ; puis, il se mit à la poursuite des Yoldach rebelles, appuyé par la cavalerie de Ben-Gana, les défit et obtint leur soumission. Les promoteurs de la révolte furent mis à mort, et les moins compromis, exilés d'abord, furent tués à distance. Mahmoud ben Tchaker s'étant empoisonné, on se contenta d'exposer sa tête.

Révolte des Mokrani.— Ils appellent Braham-El-Gritli.
— Mais l'esprit de révolte s'était répandu partout, dans la province. Les Ben-Mokrane de la Medjana, divisés par leurs rivalités séculaires, rebelles à toute autorité, étaient arrivés à soulever le Hodna et une partie des montagnes de la Kabilie, avec le concours de Salah ben Illès, caïd des Amer, époux d'une sœur de Ben-El-Guendouz, qui avait juré de venger le meurtre de son frère. Mais il fallait un chef à cette révolte, et ses promoteurs envoyèrent une députation à Braham-El-Gritli, ancien bey de Constantine, qui était demeuré interné à Médéa, pour lui offrir de le replacer à la tête de son beylicat. Bou-Mezrag, bey de cette ville, s'était, après la chute d'Alger, proclamé pacha et avait sommé El-Hadj-Ahmed de lui fournir son concours, que ce dernier lui avait dédaigneusement refusé. Il soutint, s'il ne la provoqua pas, cette démarche.

Braham s'empressa d'accepter leur offres, envoya des lettres à tous ses amis de la province, et arriva bientôt chez Ben-Illès. Autour de lui se groupèrent tous les mécontents, tous les adversaires d'El-Hadj-Ahmed et parmi eux, Farhate ben Saïd, avec ses adhérents et Maggoura ben Achour, qui, à son retour d'Alger, où il s'était vaillamment battu, avait failli être assassiné par son cousin Bou-Aokkaz; n'ayant pu obtenir justice contre lui, s'était lancé de nouveau dans la révolte.

El-Hadj-Ahmed marche contre les rebelles et les défait à Mechira. — La situation devenait fort grave pour le bey; un premier corps de troupes envoyé contre les rebelles fut détruit et augmenta leur confiance. El-Hadj-Ahmed se mit alors en route à la tête de ses forces, particulièrement de ses fantassins kabiles, commandés par Ben-Aïça, qu'il avait nommé bach Hanba, et rejoignit à Oum-El-Asnab, Ben-Gana et les nomades du sud. Les rebelles, déjà sûrs du succès, s'avançaient de leur côté et vinrent camper à Biar-El-Djeded, au sud de Mechira, dans la plaine de Telarma.

Les deux armées se trouvèrent en présence à la fin du

jour, et, la nuit, fut habilement employée par Ben-Gana, pour détacher secrètement une partie des contingents de ses adversaires, particulièrement les Oulad-Sahnoun. Aussi, lorsque l'action s'engagea le lendemain, vit-on des groupes nombreux de cavaliers passer du côté d'El-Hadj-Ahmed, tandis que celui-ci et Ben-Gana attaquaient leurs ennemis avec furie. Bientôt, les goum, restés fidèles à ceux-ci, tournaient bride, entraînant dans leur fuite Brahim et abandonnant leur camp. La révolte avait été domptée en un seul jour.

Le bey rentra triomphant à Constantine, traînant à sa suite un butin considérable. Quelques expéditions effectuées ensuite dans cette région, et au cours desquelles il sévit avec la dernière rigueur, achevèrent d'éteindre toute velléité d'opposition.

El-Hadj-Ahmed reste seul maître de la province de Constantine. — Sa déchéance est proclamée par Clauzel. — Ainsi, El-Hadj-Ahmed restait maître incontesté de la province. La France semblait décidée à conserver Alger et avait pris possession d'Oran. Une brigade, sous le commandement du général Damrémont, avait occupé Bône, vers la fin de juillet, mais le gouverneur la rappela à Alger, un mois plus tard, lorsqu'il se disposa à résigner la direction des affaires, après la chute de Charles X. Puis, le général Clauzel avait cherché à étendre, à l'est, comme il l'avait fait à l'ouest, une sorte de protectorat en affermant à Sidi-Moustafa, frère du bey de Tunis, le gouvernement de Constantine; mais il avait oublié de fournir à ce locataire, le moyen d'entrer en jouissance, et le contrat était resté lettre-morte; le gouvernement, du reste, ne l'avait pas ratifié. Par arrêté, en date du 15 décembre 1830, Clauzel avait proclamé la déchéance du bey de Constantine et délié les populations de toute obéissance à son égard.

El-Hadj-Ahmed prend le titre de pacha, confirmé ensuite par la Porte. — El-Hadj-Ahmed conçut alors l'ambition de recueillir les débris de l'autorité turque en

Algérie. Il prit le titre de pacha, se fit faire à cette occasion un nouveau cachet, et, pour donner plus d'importance à son usurpation, écrivit au sultan, afin d'obtenir de lui le titre officiel de représentant de la Porte, ce qui lui fut accordé avec empressement. Telle fut sa réponse à l'arrêté de déchéance.

Expédition d'El-Hadj-Ahmed contre Farhate. — Celui-ci reste maître du sud. — Ben-Gana avait rendu de trop grands services au bey pour qu'il ne cherchât pas à profiter de l'occasion afin d'écraser son rival, et, du reste, Farhate s'était compromis de telle sorte avec Braham, qu'une punition était nécessaire. Au commencement de 1831, El-Hadj-Ahmed rejoignit le cheikh El-Arab à El-Outaïa et livra, au chef des Bou-Aokkaz, un combat dans lequel celui-ci fut blessé, et ses adhérents éprouvèrent un rude échec. Le bey entra ensuite en maître à Biskra, puis alla assiéger l'oasis de Lichana, où s'était concentrée la résistance, pendant que Farhate requérait le concours de ses alliés, les Oulad-Naïl. Après une lutte meurtrière de part et d'autre, El-Hadj-Ahmed dut se décider à la retraite et, il était à peine à El-Kantara, que Farhate, avec de nombreux contingents, rentrait en possession de Biskra et des Zibane. Encore une fois, les Ben-Gana durent lui abandonner le terrain.

El-Hadj-Ahmed défait à Aïn-Zana Braham-El-Gritli, qui se réfugie à Bône. — A peine de retour à Constantine, El-Hadj-Ahmed marcha contre Braham-El-Gritli, qui avait reparu dans les régions méridionales. Il lui infligea une nouvelle défaite, à Aïn-Zana, et fit un véritable massacre de ses adhérents. Après ces campagnes, le pacha put, de nouveau, s'occuper de la construction de son palais; mais, un souverain doit frapper monnaie et il organisa, lui aussi, une fabrique où il fit battre quantité de pièces d'argent et de cuivre.

Sur ces entrefaites, on apprit que Braham-El-Gritli, après avoir erré en proscrit, s'était dirigé vers l'est, était entré en relations avec les Bônois, avait été reçu par

eux et s'était installé en maître à Bône. Aussitôt, le bey forma une colonne avec de l'artillerie, en confia le commandement à El-Hadj-Ammar ben Zagouta, ancien merkanti de Bône, et le fit marcher contre cette ville. A son approche, les Bônois prirent peur et écrivirent à Constantine, afin de protester de leur dévouement et d'excuser leur conduite.

Les Bônois appellent les Français. — Massacre de la garnison. — Les troupes du pacha ne peuvent cependant y entrer. — Mais, pendant ce temps, ils adressaient, sans doute, d'après le conseil de Braham, une demande au gouverneur général à Alger, pour être placés sous le protectorat de la France. On sait que le général Berthezène, prenant trop au sérieux une protestation de commande, envoya à Bône une compagnie de zouaves avec le commandant Houder, et que cette petite garnison se laissa surprendre et fut massacrée (septembre 1831).

Quant à El-Hadj-Ahmed, il répondit aux Bônois en faisant marcher contre eux un nouveau corps d'armée sous le commandement de Ben-Aïssa, ennemi mortel de Ben-Zagouta, qui se laissait jouer par les habitants et se bornait à maintenir une sorte de blocus. Son premier soin fut de l'arrêter et de l'expédier à Constantine, mais les cavaliers de l'est étaient accourus au secours de Bône, et le bach Hanba n'y put y rentrer.

Nouvelle expédition dans le sud. — Le pacha s'empare de Biskra. — Défaite de Farhate. — Sur ces entrefaites, le bey ayant appris que Farhate avait envahi le Zab-Chergui et battu les gens de la Khenga, jugea indispensable d'employer le printemps de 1832 à une nouvelle campagne dans le sud. Il accompagna les Ben-Gana et les Ben-Chennouf, en leur recommandant de réunir le plus de mulets possible pour monter ses asker, rappela Ben-Aïssa et partit avec lui pour le Sahara. Biskra fut surprise et enlevée, tandis que Farhate était occupé à couper les têtes de ses adversaires descendus imprudemment en plaine. La garnison de l'oasis fut massacrée,

puis le bey, ayant fait monter ses soldats sur des mulets, se porta rapidement sur Badis, et y surprit le campement de Farhate. Ce fut à grand'peine et au prix d'une lutte corps à corps que celui-ci parvint à s'échapper et à gagner le Souf, en abandonnant sa zemala, et même sa femme et sa mère. Pour se venger, Farhate écrivit en mars 1832, au duc de Rovigo, gouverneur général, en lui offrant son concours et lui promettant de le faire entrer à Constantine.

L'arrogance des chefs de l'armée éloigne Ben-Gana. — Prise et pillage de Bône par Ben-Aïssa. — Les capitaines d'Armandy et Yusuf pénètrent à la Kasba et chassent les vainqueurs de Bône. — Le succès d'El-Hadj-Ahmed dans le sud, l'arrogance de ses officiers, Ben-Aïssa et Ahmed ben El-Hamlaoui, avaient eu une conséquence assez inattendue : Ben-Gana, blessé dans son amour-propre, s'éloignait du bey et menaçait hautement d'abandonner son parti, en donnant comme prétexte l'arrestation du respectable Ben-Zagouta. Pour toute réponse, El-Hadj-Ahmed ordonna l'exécution du vieillard. Sur ces entrefaites, Ben-Aïssa, qui était retourné à Bône, s'empara de cette ville et la mit au pillage (5 mars). Mais la Kasba résistait toujours, et, le 27 du même mois, deux jeunes capitaines, d'Armandy et Yusuf, réussirent à y pénétrer, audacieusement, par le front de mer, avec une trentaine de marins, ce qui décida les Constantinois à évacuer la ville. La France était définitivement installée à Bône, et le général d'Uzer vint en prendre le commandement.

Farhate et Ben-Djellab écrivent au gouverneur pour le presser d'occuper Constantine. — Peu après, les émissaires de Farhate, revenus d'Alger, répandaient dans les tribus la nouvelle que le gouverneur avait bien accueilli les ouvertures de Farhate et ne tarderait pas à venir prendre possession de Constantine. Enfin, le petit sultan de Touggourt, agissant sans doute à l'instigation du chef des Daouaouida, adressait à Alger, sa soumission, par

l'intermédiaire d'El-Hadj-Messaoud ben Zekri, échappé à la fureur du bey et devenu caïd des Aribes pour la France. Il poussait naturellement le gouverneur à détrôner le tyran de Constantine.

Campagnes contre Bône. — Violences d'El-Hadj-Ahmed. — Élévation de Ben-Aïssa. — En présence de toutes ces complications, El-Hadj-Ahmed, se laissa dit-on, envahir un instant par la crainte. Mais bientôt son énergique nature reprit le dessus. Il fit partir des troupes pour la région de Bône et alla, plus d'une fois, se mettre à la tête de ses cavaliers; mais le général d'Uzer, qui faisait bonne garde, lui infligea de sévères leçons, notamment au combat du 26 juin. Il s'en vengea sur les Henecha dont il attira et fit massacrer les chefs.

Dans l'intervalle de ces guerres incessantes, El-Hadj-Ahmed s'appliquait, avec soin, à l'achèvement de son palais. Les difficultés qui l'assaillaient de toute part augmentaient la violence de son caractère; il sévissait contre tous, au moindre soupçon, et comblait de faveurs ses amis. Soit qu'il subit, comme on l'a prétendu, la domination de Ben-Aïssa, soit pour braver l'opinion, il donna à ce chef de nouveaux témoignages de son amitié, et le nomma khalifa, et même bey, car il continuait à se parer du titre de pacha et il lui fallait au moins un bey.

Ben-Gana rompt avec le pacha. — Mais, Ben-Gana, voyant dans l'élévation de son ennemi, une nouvelle injure, écrivit à El-Hadj-Ahmed, pour lui signifier que tout était rompu entre eux. Peut-être tombait-il dans un piège à lui tendu par son neveu, car c'était pour El-Hadj-Ahmed un système, de pousser ses adversaires à se compromettre, afin de lui fournir le prétexte de sévir contre eux.

Bougie est occupée par les Français. — Dégoûté de ses échecs dans la région de Bône, le pacha, nous le désignerons ainsi à l'avenir, tourna ses regards vers Bougie.

Après la chute d'Alger, cette ville avait été envahie par les gens de la tribu des Mezaïa, qui l'avaient conservé sous leur domination. Opprimés par eux, les citadins, appelaient depuis longtemps le bey à leur secours. Dans le courant de l'année 1833, El-Hadj-Ahmed réunit une armée et se mit en marche vers cette ville. Mais les Bougiotes, las d'attendre, s'étaient aussi adressés au Gouverneur général, et le 29 septembre, un petit corps expéditionnaire, envoyé de Toulon, sous le commandement du général Trézel, débarquait devant la ville et s'en emparait à la suite d'un brillant fait d'armes.

El-Hadj-Ahmed, appelé par Bou-Mezrag, se rend à Meçila. — C'était jouer de malheur. Mais, nous l'avons dit, El-Hadj-Ahmed, n'était pas homme à se laisser abattre et il songea à employer ses forces sur un autre théâtre. Moustafa-Bou-Mezrag, chassé enfin de Médéa par nos troupes, lui avait adressé des propositions d'alliance et le pressait de venir le rencontrer, afin de s'entendre avec lui sur tous les points. Prêtant l'oreille à ces ouvertures, le pacha se mit en route dans les premiers jours de 1834, marchant à petites journées, par les régions situées au sud des Telar'ma et des Abd-En-Nour, d'où il rentra en relations avec des tribus sahariennes, afin de les détacher du parti de son oncle Ben-Gana. En même temps, il écrivit à Farhate ben Saïd, pour l'engager à faire la paix avec lui et à venir à son camp, puisque son adversaire, Ben-Gana, était aussi devenu le sien.

En dépit de sa légèreté ordinaire, Farhate flaira un piège et résista aux instances de ses parents qui le poussaient à répondre aux avances du pacha : « Jamais, je ne verrai ce bey de mes yeux ! » dit-il. Cependant, son frère, El-Hadj-El-Bey, accompagné de quelques hommes dévoués et d'environ deux cents cavaliers du sud, se mit en route pour rejoindre la colonne d'El-Hadj-Ahmed et l'atteignit à Ras-El-Ouad, près de Sétif. Mais, au lieu de la réception amicale qu'ils attendaient, les chefs furent brutalement arrêtés et chargés de chai-

nes, tandis que les têtes de ceux de leurs serviteurs qui n'avaient pu fuir, roulaient sous le sabre du chaouch.

Ben-Gana rejoint le pacha à Meçila. — Continuant sa route, le pacha traversa le Hodna, et, parvenu à Meçila, reçut une députation des gens de cette ville, lui offrant leur soumission et le priant de leur donner un bey. Pour sceller son entente avec Moustafa-Bou-Mezrag, il conféra, au fils de celui-ci, le titre de bey de Meçila. Pendant qu'il résidait dans cette localité, où il donna de nouveaux exemples de sa barbarie, et de sa duplicité, il adressa, à son oncle Ben-Gana, une députation de ses fidèles Sahari, porteurs d'un message, dans lequel il lui affirmait que ses ouvertures, auprès de Farhate, n'avaient eu d'autre objet que de le faire tomber dans un piège, ainsi que le prouvait la façon dont il avait traité El-Hadj-El-Bey et ses compagnons. Il protestait que, malgré tout, il lui avait conservé son amitié et qu'il n'oubliait ni les services qu'il lui avait rendus, ni les liens du sang coulant dans leurs veines; enfin, il le conjurait de venir le rejoindre, afin de renouer leur vieille amitié et d'effacer jusqu'au souvenir de leur brouille.

Mort de Ben-Gana. — *Bou-Azis ben Gana est nommé Cheikh-El-Arab.* — Mais les procédés du pacha commençaient à être trop connus, et Mohammed-Bel-Hadj refusa d'abord de se rendre à son invitation. Les Sahari redoublèrent d'instances et le décidèrent enfin à partir pour Meçila. Le pacha vint à sa rencontre avec la musique; on lui offrit les plus brillantes fantasias, suivies de plantureux festins. Mais, peu de jours plus tard, à la suite d'une longue course au soleil, Ben-Gana tomba malade et malgré les soins à lui prodigués, par le propre chirurgien de son neveu, il ne tarda pas à mourir. Ses parents et la voix publique accusèrent El-Hadj-Ahmed de l'avoir fait empoisonner, ce qui, après tout, n'est pas impossible. Son corps, rapporté à Constantine, fut enterré sur le Koudiat. Selon certaines versions, il aurait expiré dans cette ville.

Le pacha témoigna une grande douleur de cette mort; il adopta les enfants du défunt et nomma son frère Bou-Aziz ben Bou-l'Akheras, Cheikh-El-Arab.

De tous côtés on appelle les Français. — Cette nouvelle campagne n'avait rapporté à El-Hadj-Ahmed que de médiocres résultats. Tout le littoral lui échappait et, dans l'intérieur, ses violences et ses cruautés lui avaient aliéné, non seulement un grand nombre de personnages, mais des tribus entières. Farhate ben Saïd renouvelait ses appels au gouvernement français, et pouvait dire, non sans raison, que de tous les côtés, on était las de la tyrannie du bey de Constantine. Les Ben-Guendouz-Mokrani, Ben-Illès, Derradji ben Achour et bien d'autres, corroboraient ses dires, et, même à Constantine, un parti écrivait à Farhate pour réclamer l'intervention de la France. Les cheikhs des Henanecha et autres tribus de l'est faisaient une démarche à Bône. Malheureusement, toutes les forces françaises, étaient alors absorbées par la guerre contre Abd-El-Kader, dans la province d'Oran (1834).

Réconciliation des Ben-Achour. — Bou-Aokkaz assassine Derradji et reste seul maître du Ferdjioua. — Cependant, El-Hadj-Ahmed, avait encore des partisans dévoués et puissants. Le principal était Bou-Aokkaz ben Achour, qui avait pris le commandement du Ferdjioua, après avoir décidé le vieux Bou-Rennane à se démettre de cet emploi. Quant à Maggoura, le poison l'en avait débarrassé; mais, comme il avait de nombreux partisans, le pacha crut devoir investir son fils Derradji, d'une partie du commandement de la région. Il invita ce dernier à une séance solennelle tenue à Constantine et dans laquelle Bou-Aokkaz se réconcilia avec lui. Puis, ils partirent pour le Ferdjioua, au milieu d'une grande pompe et de fêtes brillantes. Dans le cours d'une chasse, Bou-Aokkaz ayant entraîné Derradji dans un endroit écarté, appelé Merdjet-el-Beïda, derrière Aïn-Tine, descendit de cheval sous un prétexte quelconque, puis s'appro-

chant de Derradji, dont il détourna l'attention, en lui criant qu'il venait de faire lever un lièvre, il le saisit par la jambe, le jeta en bas de son cheval, et l'ayant renversé après une courte lutte lui coupa la gorge avec son couteau. Le massacre de son escorte suivit le meurtre du chef (1834).

Cette fois, Bou-Aokkaz restait bien maître du terrain. En vain, les partisans et amis de Derradji vinrent-ils à Constantine réclamer justice; le pacha resta sourd à leurs plaintes. Pendant ce temps, Bou-Aokkaz étendait son autorité bien au delà du Ferdjioua, exerçant le droit de haute et basse justice à sa façon, répandant partout la terreur et menant la vie d'un brigand. On montre encore derrière Mila, le rocher appelé Kef-El-Hammam, d'où il faisait précipiter ceux dont il avait décidé la mort et qu'il dédaignait d'abattre lui-même d'un coup de pistolet ou de sabre. Tel était le plus puissant ami du pacha.

Les Ben-Azz-Ed-Dine, maîtres du Zouar'a. — Dans la même région, les Ben-Azz-Ed-Dine lui étaient non moins dévoués. L'un d'eux, M'hammed, exerçait une autorité indépendante au nord de Mila, sur toute la rive gauche de l'Ouad-El-Kebir et, de là, jusqu'au Zouar'a. L'autre chef de cette famille, Bou-Rennane, fut nommé caïd de Mila.

Puissance des Ben-Aïssa et des Kabiles. — A Constantine, Ben-Aïssa, jouissait toujours de la faveur du maître et usait et abusait brutalement du pouvoir. Le parti turc était abaissé, et les anciennes familles du pays se tenaient à l'écart, n'osant rien dire, mais profondément scandalisées de l'arrogance du parvenu kabile. En somme, le pays avait échappé aux Turcs pour tomber sous l'oppression des Kabiles. Comme représentant des grands chefs, Bou-Aziz-Ben-Gana ne donnait d'autre exemple que celui d'une vulgaire servilité.

El-Hadj-Ahmed termine le palais et s'y installe. — Sa tyrannie. — Quant à El-Hadj-Ahmed, il avait repris confiance en voyant l'inertie prolongée des Français, sans se rendre compte des causes qui la produisaient. Ses loisirs étaient absorbés par l'achèvement de son palais. Les Juifs fournissaient, sur réquisition, les couleurs et les carreaux de vitre et étaient tenus de les mettre en œuvre, ainsi que d'effectuer les travaux de ferblanterie. Quand une partie était terminée, il fallait en entreprendre une autre, et, de nouveau, maçons et charpentiers, démolissaient et construisaient. Le pacha se plaisait, du reste, avec une naïve vanité d'auteur et de propriétaire, à faire admirer à tous son palais. Malheur à quiconque hasardait la moindre critique !

Il s'était installé dans sa nouvelle demeure, et la tradition a conservé le souvenir des fantaisies sanguinaires dont ces belles galeries furent trop souvent le théâtre (1).

Pour faire diversion à ces soins El-Hadj-Ahmed ordonnait, tour à tour, supplices et massacres, ou s'attachait à prononcer des confiscations sur les biens des personnes qui s'étaient éloignées pour échapper à sa fureur, et ces spoliations devaient, peu de temps après, être ratifiées par la France, et inscrites sur les sommiers des Domaines.

Nouvelles tentatives contre Bône. — Ben-Aïssa est déjàit par le général d'Uzer. — Vers la fin de l'été, ayant appris que la garnison de Bône était décimée par la maladie, le pacha alla, à la tête de 3,000 cavaliers, pousser une pointe jusque dans la plaine de Bône et reçut la soumission des Merdès. Dans le courant de novembre, il envoya Ben-Aïssa, avec 900 réguliers et des auxiliaires nombreux, exécuter une r'azia sur les Eulma, à neuf lieues de Bône ; mais, le général d'Uzer sortit avec ses forces, surprit Ben-Aïssa à Souk-El-Had, lui tua 450 hommes, lui reprit les troupeaux enlevés et s'empara de

(1) Féraud, dans sa Monographie du Palais, en a reproduit un grand nombre. — F. Mornaud et Vayssettes (Histoire des Beys), les retracent également.

son camp. Ben-Aïssa rentra presque seul à Constantine. L'effet fut considérable dans toute la région, et les indigènes poussèrent le général à marcher, au printemps, sur Constantine.

Constantine en proie à la peste. — En 1835, le pacha se trouva en présence d'une calamité nouvelle. La peste ou une épidémie très meurtrière, qui sévissait déjà dans la province, pénétra en ville et y fit de nombreuses victimes. On dit, qu'au moment de sa plus grande intensité, cette affreuse maladie enleva 1.500 victimes en trois jours, dans la ville. Les cadavres, sans sépulture, gisaient partout, empestant l'air et augmentant la contagion. Il fallut former une corporation d'ensevelisseurs, au nombre de quatre-vingts, payés par le bit El-Mal et chargés d'enlever les morts qu'on entassa dans de vieilles citernes entre la ville et le Koudiat.

R'azia sur les Oulad-Saïd. — Pour se distraire, El-Hadj-Hamed alla faire une r'azia sur les Oulad-Saïd, de l'Aurès; il leur enleva des troupeaux, et, ayant pris une soixantaine de prisonniers, ordonna de couper la main droite à chacun d'eux; ce lugubre trophée fut expédié à Constantine.

Première expédition de Constantine. — Cependant, quelle que fut la confiance où plutôt l'aveuglement du pacha, des signes non équivoques annonçaient qu'il aurait bientôt à subir l'attaque des Français. Bien que la paix fut loin de régner dans la province d'Oran, la guerre avec Abd-El-Kader était moins active. Et dire, pourtant, que cette guerre, n'aurait pas eu lieu si, un général n'avait fait naître « L'Emir el Moumenin » ou Prince des Croyants!

Le maréchal Clauzel, pour la deuxième fois, gouverneur de l'Algérie, était entré en vainqueur à Maskara et à Tlemcen, aussitôt abandonnées, et annonçait son intention de marcher sur Constantine. Au mois de mars 1836,

le commandant Yusuf, nommé bey de l'est, *sans traitement*, vint remplacer à Bône le général d'Uzer.

Yusuf, bey de l'est, étend l'occupation française. — Les adversaires du pacha lui envoyèrent aussitôt leur adhésion, et tous les cheiks de la région du sud-est accoururent à Bône lui offrir leur concours, promettant d'amener des nuées de cavaliers pour marcher sur Constantine. Depuis quelque temps, un camp retranché avait été établi au lieu dit Dréan (Derâane), à une trentaine de kilomètres de Bône; Yusuf s'y transporta en grande pompe et y concentra des troupes et du matériel. Cette redoute devint le centre d'une véritable cour, où les intrigues de tous les chefs de la province, sans parler d'une tourbe d'ambitieux vulgaires, ne tardèrent pas à s'exercer sur une grande échelle. Le 14 avril, s'embarqua, à Alger, le maréchal Clauzel, en annonçant aux populations qu'il allait demander au Parlement les renforts nécessaires pour entreprendre la conquête de Constantine.

El-Hadj-Ahmed attaque le camp de Dréan. — Il est repoussé. — Plus touché par les manifestations de Yusuf que par la menace du gouverneur, El-Hadj-Ahmed réunit une colonne et, s'étant mis à sa tête, s'avança jusqu'à Ras-El-Akba, puis, il alla poser son camp à El-Hammam, près de Guelma. De là, il envoya un corps important en reconnaissance sur Dréan. Mais, Yusuf faisait bonne garde; sortant de ses lignes, il se jeta impétueusement sur l'ennemi, le mit en déroute et lui tua vingt hommes. Le pacha rentra alors à Constantine, en laissant un poste d'observation aux environs de Guelma.

Yusuf pousse une reconnaissance à Guelma. — Dans la nuit du 23 au 24 juin, Yusuf quitta le camp avec une colonne légère, commandée par le colonel Duverger, et fit une reconnaissance jusqu'aux ruines de Calama, où nous avons construit la ville de Guelma. Il reçut, sur

sa route, l'adhésion des tribus et des postes jalonnant les étapes que la colonne expéditionnaire devait suivre.

Clauzel concentre, à Bône, des troupes pour l'expédition de Constantine. — Cependant, Clauzel était rentré à Alger, sans avoir obtenu les renforts qu'il sollicitait, ni même l'autorisation formelle d'entreprendre l'expédition. Mais, suivant son ardeur naturelle et trompé par les rapports trop optimistes de Yusuf, il était décidé à agir, quand même il resterait livré à ses propres ressources. Il s'occupait donc activement de réunir, à Bône, tous les moyens matériels dont il disposait et de recueillir le plus de renseignements possibles sur Constantine et ses ressources. Dans cette ville, était établi, depuis longtemps, un Génois, du nom de Paolo di Palma, ami de jeunesse d'El-Hadj-Ahmed, qui le retenait auprès de lui, tout en l'accablant de faveurs. Mais Paolo, comme on l'appelait généralement, était fixé sur le compte de son hôte et ne cherchait qu'à se soustraire à sa dangereuse amitié. Il avait déjà entretenu une correspondance secrète avec le dernier directeur du Bastion de La Calle, Raimbert, et tous deux échangeaient des lettres que les messagers emportaient cousues entre les semelles de leurs chaussures. Yusuf avait pu entrer en relations avec lui et obtenir des renseignements précis sur l'état des esprits à Constantine.

Clausel, ne pouvant obtenir de renforts, se décide à marcher avec ses seules forces. — Dans le mois de septembre eut lieu la chute du cabinet Thiers; qui avait été favorable à l'expédition de Constantine; en même temps, parvenait le refus formel de fournir les nouvelles troupes réclamées par le maréchal, sous la menace de donner sa démission. Le général Damrémont arriva même à Alger pour le remplacer; mais Clauzel déclara qu'il ne voulait pas quitter la place et, le 27 septembre, le ministre de la guerre lui écrivit que le gouvernement le laissait libre d'entreprendre la campagne de Constantine, dont il promettait la réussite, au moyen de ses

propres ressources. Il ajoutait que le roi, afin de témoigner sa sympathie, enverrait son fils, le duc de Nemours, pour l'y représenter. Le gouverneur, qui en avait déjà pris son parti, se hâta de diriger sur Bône, toutes ses forces disponibles.

Préparatifs d'El-Hadj-Ahmed. — Il attaque, sans succès, le camp de Dréan. — El-Hadj-Ahmed, de son côté, ne restait pas inactif; il avait appelé à la guerre sainte, tous ses sujets fidèles et prescrit quelques dispositions pour la défense de Constantine. Afin d'occuper ses cavaliers, le pacha se mit à la tête d'une colonne légère et, vers la fin de septembre, alla audacieusement attaquer le camp de Dréan; il fut repoussé avec pertes, mais porta le ravage et la terreur jusqu'aux portes de Bône.

Inconséquences du bey Yusuf. — Cependant, le général Trézel, qui était venu prendre le commandement de la subdivision de Bône, ne tarda pas à se rendre compte de la façon de procéder du bey Yusuf, ses violences et son naïf orgueil lui avaient déjà aliéné de nombreuses populations indigènes. « *Si nous sommes aussi durement traités par votre bey que par celui des Turcs, il est inutile d'en changer* » disait-on. De plus, connaissant mal les hommes qui se présentaient à lui, comme des personnages influents, il avait favorisé des intrigants et blessé de véritables chefs. Le commandant de Bône prévint donc le maréchal qu'il ne fallait pas trop compter sur les promesses de Yusuf et, notamment, que, pour la question des transports, on ne réunirait jamais les 1500 mulets qu'il avait été chargé de réquisitionner.

Ordre de départ de l'armée. — Proclamation aux Constantinois. — Mais il était trop tard pour reculer. Les troupes se trouvaient déjà concentrées et les dispositions prises. Le prince royal débarqua à Bône, le 29 octobre. Arrivé le surlendemain, le maréchal Clauzel fit connaître, le 2 novembre, par la voie de l'ordre, la

composition de la colonne. Le 4, il adressa aux habitants de Constantine, une proclamation inspirée par la pensée que tous se sont déjà séparés d'El-Hadj-Ahmed. Il leur annonce que l'armée sera logée dans leurs maisons et que toutes les mesures sont prises pour que leurs biens, leurs croyances et leurs personnes soient respectés, sous l'égide de la France.

Nous ignorons si cet étrange factum parvint à destination, et en cas d'affirmative, de quelle façon il fut accueilli.

Composition de l'armée expéditionnaire. — Le commencement du mois de novembre fut très pluvieux, et la première partie de la colonne ne put quitter le camp de Dréan, que le 9 novembre. L'armée expéditionnaire se composait de :

Infanterie régulière : 59 ^e , 62 ^e , 63 ^e de Ligne. —	
2 ^e , 17 ^e Léger. — 1 ^{er} bataillon d'Afrique. — 2 ^e compagnie franche.....	5.300
Génie : 17 ^e Compagnie.....	650
Ouvriers d'Administration et Train.....	250
Artillerie.....	545
Cavalerie régulière : 3 ^e Chasseurs, Spahis et Gendarmerie.....	895
Troupes indigènes : Bataillon turc.....	300
Spahis irréguliers.....	200
	8.040
Total.....	8.040

Plus, trente officiers formant l'état-major général.

L'effectif des chevaux était d'environ 1600. Le convoi était complété par 400 mulets de réquisition.

L'armée fut divisée en quatre brigades, sous le commandement en chef du maréchal Clauzel, assisté du duc de Nemours et ayant dans son état-major, les généraux de Rigny et Trézel, le colonel Lemercier, commandant le Génie et le colonel de Tournemine, commandant l'artillerie.

Départ de l'armée. — Occupation de Guelma. — Marche sur Constantine. — Après divers incidents sans importance, l'armée se trouva réunie le 15 novembre à Guelma, dont l'avant-garde avait déjà pris possession ; on y plaça un dépôt de vivres et de munitions sous la garde d'un bataillon d'infanterie, dans une sorte de redoute formée en utilisant les ruines romaines. Quant aux contingents promis par Yusuf, on les attendit en vain. Les goums des Henanecha et d'autres tribus du sud-est, étaient bien partis, mais ils se tenaient à distance, et l'on ne cessa de voir jusqu'à Constantine des groupes de cavaliers, refusant de s'approcher et gardant l'expectative. Le 16, l'armée se remit en route. A partir de l'Oued-Zenati, la pluie ne cessa de tomber et, sur les sommets, un froid intense fit des victimes. Enfin, dans la soirée du 20, l'armée, rangée autour du monument antique, appelé la Soumâ (derrière le Kroub) aperçut entre deux ondées, la ville et la salua de longues acclamations. Le passage de l'Oued-Hamimim, démesurément grossi par les pluies, donna lieu le lendemain, à de graves accidents, néanmoins le gros de la colonne atteignit sans encombre le plateau du Mansoura, dans l'après-midi du 21.

Occupation du plateau de Mansoura. — Le général en chef attendit en vain, la députation des notables lui apportant les clés de la ville, fait qu'on lui avait annoncé comme probable. Un grand silence régnait à Constantine ; les portes étaient fermées, et deux immenses drapeaux rouges flottaient sur les remparts. Plusieurs coups de canon, dont les boulets bien dirigés, vinrent ricocher auprès de l'état-major, indiquèrent enfin les dispositions réelles des habitants.

El-Hadj-Ahmed tient la campagne avec la cavalerie et les Kabiles. — Comment s'expliquer l'inaction d'El-Hadj-Ahmed pendant la marche de l'armée française ? Il est incontestable qu'il dut croire la partie perdue et que la haine des habitants de la ville et de la campagne à son

égard, se manifestait d'une manière caractéristique. Le pacha choisit alors le parti le plus prudent; il expédia à Mila, chez son ami Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine, ses femmes et ses trésors et se tint lui-même dans la vallée du Remel, avec les cavaliers de Ben-Gana et de Ben-Achour, ou sur les pentes du Chettaba, avec les fantassins des montagnes kabiles.

Ben-Aïssa défend la place. — Ben-Aïssa avait pris le commandement de Constantine avec Mohammed ben El-Bedjaoui, kaïd Ed-Dar, et sous la direction de ces deux hommes énergiques, la défense était en bonnes mains. Ils n'avaient cependant comme forces que 1.200 soldats kabiles ou koulour'lis et les volontaires de la population. De plus, les vivres et les munitions n'étaient pas en quantité suffisante pour soutenir un long siège.

Abstention de Farhate et des ennemis du pacha. — Quant à Farhate ben Saïd, qui, depuis si longtemps, poussait à la guerre, il ne parut pas et cette abstention ne put s'expliquer que par la nature de son caractère dont il avait donné et devait donner tant de preuves. Il prétendit, pour se justifier, qu'il n'avait pas été prévenu à temps de la marche de la colonne; qu'il se trouvait dans le Hodna lorsqu'on lui avait appris son arrivée sous les murs de Constantine, et qu'il n'avait pas eu le temps matériel de réunir ses contingents et de faire le chemin. Mais ces prétextes ne sont pas admissibles et il est beaucoup plus probable que, jugeant la cause du pacha perdue, il voulut se réserver pour obtenir davantage. C'est ainsi, du reste, qu'il devait agir l'année suivante.

Occupation du Koudiat par les première et deuxième brigades. — *Grandes pluies.* — Mais, revenons au quartier général. Après s'être enfin convaincu qu'il ne restait qu'à entreprendre vigoureusement le siège, le maréchal envoya la première et deuxième brigade, sous le commandement du général de Rigny et du duc de Nemours,

occuper le Koudiat ; puis, il s'installa lui-même à Sidi-Mabrouk, dans un mauvais gourbi, édifié alors sur le tombeau du marabout.

Cependant, les deux premières brigades, après avoir franchi le Remel, sans doute, vers l'emplacement du pont actuel du Bardo, commencèrent à escalader les pentes qui donnent accès au Koudiat. A cette vue, un millier de fantassins sortirent de la ville, par les portes Bab-El-Oued et Bab-El-Djedid, et s'avancèrent, en tirillant, le long des boutiques qui s'étendaient alors sur l'avenue actuelle des squares, jusqu'au pied du Koudiat ; un grand nombre de femmes et d'enfants les suivaient en poussant des cris. Ainsi attaquée, la 8^{me} compagnie du bataillon d'Afrique qui était en tête et s'était déjà établie dans un poste, se porta audacieusement en avant ; mais, entourée d'une nuée d'ennemis, elle fut bientôt dans une situation critique et perdit plusieurs hommes. Aussitôt, les autres compagnies de ce bataillon coururent à son secours, la dégagèrent et poussèrent en avant la tourbe des indigènes ; une charge à la baïonnette du 17^{me} léger mit en déroute les assaillants qui se précipitèrent dans un désordre inexprimable contre les portes de la ville. Les chasseurs d'Afrique, accourus au galop, en sabrèrent un grand nombre et s'avancèrent jusque sous les murs de la place ; deux coups de canon, tirés contre eux, arrêtaient leur élan. Un témoin, digne de foi, affirme, qu'avec un peu d'audace, on aurait pu pénétrer dans la place à la suite des fuyards, en profitant du désordre qu'ils avaient causé et de la terreur qu'ils répandaient partout.

Le convoi, embourbé à l'Ouad-Bi-El-Brarite, est pillé.
— Les deux premières brigades s'installèrent donc, le soir du 21, sur le Koudiat-Ati, tandis que les deux autres occupaient le front du Mansoura. Le convoi était resté embourbé au-delà de l'Ouad-Bi-El-Brarite (Rivière des Chiens) ; aussi, les vivres manquaient ; mais, à cet inconvénient, s'en ajouta un autre : la neige ne cessa de tomber pendant toute la nuit, et causa plusieurs décès

et de nombreux cas de congélation. Mais, le plus grand désastre se passa autour du convoi. Un bataillon du 62^e avait été chargé de le garder, et, lorsque la nuit fut venue, ces malheureux soldats, exténués, en présence de ces chariots chargés de vin et d'eau-de-vie, refusèrent d'écouter la voix de leurs chefs, défoncèrent les tonneaux et s'enivrèrent honteusement ; les plus sages allèrent chercher un abri dans les ravins ou au pied des rochers. Les indigènes, qui les surveillaient, se jetèrent alors sur eux et massacrèrent la plupart de ces hommes déjà étendus ivres-morts dans la boue. Puis, ils pillèrent le convoi et détruisirent ce qu'ils ne purent emporter.

Etablissement des batteries. — Canonade de la porte d'El-Kantara. — Ce fut un bien triste spectacle que celui qu'éclaira l'aurore du 22, autour de Constantine. Cependant, le directeur de l'artillerie, colonel de Tournemine, essaya, dès le matin, de hisser un canon de 8 sur le Koudiat ; mais, après des efforts surhumains, il fallut y renoncer, la terre étant trop détremée et les chevaux, épuisés, pouvant à peine retirer leurs pieds de cette glaise. On dut se contenter d'établir une batterie de pièces de campagne sur la pente du Mansoura, et, pendant le reste de la journée, on canonna la porte d'El-Kantara. La pluie et la grêle ne cessèrent de faire rage ; mais, une double distribution de viande avait été faite aux troupes et le moral était bon.

Essai infructueux de faire sauter la porte d'El-Kantara. — Malheureusement, le manque de munitions et la perte du convoi imposaient au maréchal l'obligation d'en finir. Dans la soirée, on fit placer cinq compagnies du 63^e dans le petit ravin qui longe l'usine à gaz, et, au milieu de la nuit, des sous-officiers et soldats du génie se glissèrent, en rampant, sur le pont d'El-Kantara et reconnuèrent la porte qui, de loin, semblait endommagée. Elle était, en effet, renversée et reposait, en partie, sur une seconde porte établie en arrière. Les assiégés les ayant alors découverts, dirigèrent sur eux un feu nourri, et les

contraignirent à se retirer. On jugea inutile de tenter l'assaut dans ces conditions et on s'y prépara pour le lendemain.

El-Hadj-Ahmed attaque les camps. — Il est repoussé.
— Dans la nuit, le temps s'était remis au beau. Le 23, El-Hadj-Ahmed, à la tête des cavaliers arabes et des fantassins kabiles vint attaquer, par derrière, les troupes établies sur le Koudiat et fut repoussé sur toute la ligne; nos cavaliers sabrèrent un grand nombre de piétons. Le bey, après avoir rallié sa cavalerie, franchit la rivière et l'entraîna à l'assaut du Mansoura. Attaqué sur son flanc gauche, l'armée eut bientôt fait face à l'ennemi qui ne tarda pas à être culbuté.

Préparatifs de la double attaque de la nuit du 22 au 23.
— Cependant, à l'état-major, on préparait tout pour l'assaut de la nuit suivante et il était indispensable, afin de partager les forces des assiégés, qu'on attaquât simultanément des deux côtés. Mais, la rivière était tellement grossie par la fonte des neiges, qu'on ne pouvait la franchir pour transmettre l'ordre au général de Rigny sur le Koudiat. Ce fut alors que, sur plusieurs volontaires qui s'étaient offerts, on choisit un carabinier nommé Mouramble. Ce brave soldat se dépouilla de ses vêtements et ayant attaché la lettre sur sa tête, au moyen d'un mouchoir, se lança dans le torrent de neige fondue, le traversa et courut, tout nu, pendant près de deux kilomètres, salué par les balles des postes avancés, jusqu'au Koudiat, où il put remettre son message.

Toute la journée, la porte fut canonnée sans grand succès, par la batterie d'El-Kantara, qu'on avait avancée jusqu'à portée de fusil de la ville. Vers le soir, on fit placer, dans le petit ravin, la compagnie franche du capitaine Blangini, destinée à s'avancer la première, le reste de la colonne d'assaut, composée d'une compagnie de carabiniers du 2^e léger et de deux bataillons du 63^e, sous les ordres du général Trézel, fut embusquée

à portée du pont. Le colonel Lemercier, du génie, dirigeait les opérations de siège.

Les deux attaques sont repoussées. — Les nuits précédentes avaient été sombres et pluvieuses ; mais, par une véritable fatalité, celle-ci était claire et la lune brillait dans un ciel pur. De plus, les défenseurs faisaient bonne garde et entretenaient un feu nourri et incessant.

Lorsque l'heure fixée fut arrivée, le colonel Lemercier donna le signal de marcher et, aussitôt, un détachement du génie, sous les ordres du commandant Morin et des capitaines Hackett et Revy, s'élança sur le pont, en traînant ou portant le matériel nécessaire au milieu d'une grêle de projectiles, qui fit de nombreuses victimes dont plusieurs tombèrent en bas du ravin. Ceux qui atteignirent la porte se mirent, aussitôt en devoir d'y établir un fourneau de mine. En même temps, une attaque fut entreprise sur Bab-El-Ouad et le canon tonna de toute part.

Le colonel Lemercier, ayant demandé au général Trézel, des soldats pour protéger ses travailleurs, celui-ci crut que la compagnie franche était déjà dans la ville et ordonna au 63^e d'avancer. Mais, les hommes de Blangini, n'entendaient pas céder leur place ; ils se précipitent sur le pont, bousculant ce qui s'y trouve et atteignent la porte ; là ils se heurtent, tombent dans l'eau écrasent les sacs à poudre, bousculent les sapeurs du génie. Le désordre est inexprimable et le plomb des assiégés frappe à coup sûr, dans cette masse. Le général est atteint d'une balle à la figure pendant qu'il s'efforce de rétablir l'ordre en retenant les troupes de seconde ligne.

Cependant, le maréchal, suivi de son état-major, était monté à cheval, pour se rendre compte de la situation. En approchant du pont, il rencontra le colonel Lemercier qui lui annonça, avec un profond désespoir, l'échec de la tentative. S'adressant alors au directeur de l'artillerie, Clauzel, lui demanda s'il restait suffisamment de munitions pour recommencer l'attaque le lendemain. Sur sa réponse, qu'il ne possédait que juste la quantité

nécessaire à la retraite, le maréchal décida, aussitôt, qu'elle commencerait le lendemain et donna l'ordre de rappeler les braves qui luttaient sur le pont d'El-Kantara.

L'attaque de Bab-El-Ouad n'avait pas été plus heureuse. Le lieutenant-colonel Duvivier s'y était porté avec le bataillon d'Afrique, deux obusiers de montagnes et une section du génie. Mais, il y eut un moment de fâcheuse confusion. Le sous-officier qui portait le sac à poudre, ayant été tué, on chercha, en vain, ce sac, et on essaya d'enfoncer la porte à coups de canons, puis à la hache ; mais les assiégés couvraient les Français de projectiles et la position n'était pas tenable. Il fallut se retirer ; cette attaque avait coûté des pertes sensibles. Le capitaine du génie, Grand, et le commandant Richepanse y avait été blessés mortellement.

Préparatifs de la retraite, tandis que les assiégés se décident à capituler. — Pendant que le maréchal, avec une sérénité admirable, donnait ses ordres pour la retraite, la ville était plongée dans la stupeur. Réunis chez le cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun, les principaux citoyens et fonctionnaires, délibéraient sur le parti à prendre et se décidaient à ouvrir les portes le lendemain à huit heures, si le chef de l'armée leur garantissait la sécurité des personnes et des biens. Une déclaration dans ce sens fut rédigée et signée par Ben-El-Feggoun, Mohammed ben El-Bedjaoui, caïd Ed-Dar ; El-Hadj-El-Mekki ben Zagouta et plusieurs autres, parmi lesquels un certain Merabet-El-Arbi. Le rédacteur était Si-Mohammed ben El-Antri ; on dit que Ben-Aïssa sanctionna par sa présence cette délibération.

Quelle fatalité était donc attachée à cette expédition entreprise avec trop de confiance, mais que le courage de tous allait faire réussir ? Pourquoi fallait-il que le sacrifice de tant d'existences précieuses fut perdu, tout en exposant les survivants à de nouvelles épreuves ? Quels sentiments durent naître dans l'esprit des vaincus en voyant la précipitation de leurs vainqueurs fuyant

devant eux ! Encore une fois, le maréchal, habitué aux grandes guerres, se trompait sur le caractère de ses adversaires; ignorant que, dans leur versatilité, les indigènes ne sont jamais plus près de céder, que quand ils semblent le plus décidés à la résistance, et il s'en allait, après avoir passé trois nuits devant Constantine, sans regarder derrière lui, sans tenter la moindre démarche, directe ou indirecte, pour se rendre compte de l'esprit des assiégés !

Commencement de la retraite. — Abandon des blessés. — Lutte héroïque de l'arrière-garde. — Pendant le reste de la nuit, on avait hissé, au prix des plus grandes difficultés, les canons de la batterie de siège, sur le plateau du Mansoura; puis le matériel qu'on ne pouvait emporter avait été détruit. Le 24, au point du jour, les deux brigades campées au Mansoura se mirent en marche; celles du Koudiat ayant fait les mêmes préparatifs s'était ébranlées, au petit jour, sous le commandement du général de Rigny. L'extrême arrière-garde fut formée par un bataillon du 2^me léger, commandé par Changarnier.

Mais on avait fini par se rendre compte en ville du mouvement qui s'opérait. « Ils fuient, ils fuient, » répétait-on. Une grande rumeur s'éleva de Constantine, les actions de grâces se mêlant aux cris de vengeance, et bientôt, une foule en délire sortit de la porte de Bab-El-Ouad. L'arrière garde, ayant vu toute la division de l'autre côté de la rivière, commençait à descendre à son tour, lorsque Changarnier s'aperçut qu'une quarantaine de zéphirs, oubliés sans doute dans un avant poste, étaient aux prises avec les Indigènes; commander demi-tour et fondre à la baïonnette sur les Musulmans, fut l'affaire d'un instant, et le brave officier eut la consolation d'arracher les deux tiers de la petite troupe à une mort horrible. Puis, il se remit en marche et passa le Remel sous la protection du colonel Duvivier qui avait déployé un bataillon sur la rive droite.

L'armée était en marche; mais des nuées de cavaliers arabes étaient accourus et harcelaient les flancs et sur-

tout la queue de la colonne. Les deux derniers bataillons quittaient le camp du Mansoura, lorsqu'on s'aperçut qu'un certain nombre de blessés étaient abandonnés à l'ambulance. On les avait placés, pour qu'ils fussent à l'abri, dans les grottes du Mansoura; mais, soit que la place manquât pour tous dans les voitures, soit qu'on en eut oublié un certain nombre, ces malheureux furent bientôt découverts, d'autant plus que deux canons, abandonnés auprès d'eux, attirèrent l'attention des Indigènes; le massacre commença aussitôt. Quelques-uns se réfugièrent dans les voitures sans attelage; ils poussaient des cris de désespoir, à la vue des Arabes qui accouraient pour les égorger. L'arrière-garde fit tous ses efforts pour les éloigner; mais, elle ne pouvait se séparer indéfiniment de la colonne, et il fallut les abandonner à leur sort.

Le bataillon du 2^e léger, dont l'effectif atteignait à peine 300 hommes, était déjà coupé de la queue et entouré de cavaliers arabes tourbillonnant autour de lui. Ce fut alors que Changarnier déploya ce sang-froid qui fit l'admiration de tous : « *Allons, mes amis, dit-il à ses hommes, voyons ces gens-là en face. Ils sont 6.000, vous êtes 300; vous voyez bien que la partie est égale!* » Depuis le gué du Bardo jusqu'au sommet de la montée du plateau, il dut, plusieurs fois, former le carré. En présence de cette tactique, les cavaliers arabes s'arrêtaient un instant. « *Commencez le feu!* » criait le commandant. Aussitôt, le feu de deux rangs, régulier et tranquille, couchait dans la poussière les premiers assaillants et éloignait les autres. Le bataillon reprenait sa marche; il avança ainsi sans se laisser entamer, et en infligeant à l'ennemi des pertes énormes qui arrêtaient son ardeur et permirent à la colonne de gagner du terrain. Sur le plateau, un bataillon du 63^e écartait en même temps, par une charge à la baïonnette, une tourbe d'Indigènes accourus à la poursuite de l'armée.

La retraite s'achève en bon ordre. — Le soir même, la colonne campa à la Soumâ, où elle était passée quatre

jours auparavant, pleine de confiance et d'espoir. Le lendemain, 25, les premières lueurs du jour montrèrent qu'on était entouré de masses d'Arabes. Cependant, l'armée se remit en route, harcelée pendant presque toute la journée, mais sans avoir à subir d'attaque sérieuse. Les 26 et 27, elle soutint plusieurs combats d'avant-garde ou d'arrière-garde, car les Indigènes qui l'entouraient devenaient de plus en plus nombreux ; mais ils reçurent de sévères leçons sur tous les points, sans obtenir d'autre satisfaction que d'enlever quelques traînards et de mutiler les cadavres.

Le 28, elle atteignit Guelma et, le 1^{er} décembre, rentra à Bône, après une campagne de quinze jours, dans laquelle elle avait perdu 443 hommes tués ou disparus et 11 officiers et ramenait 304 blessés. A côté de quelques tristes défaillances, soldats et officiers avaient rivalisé de courage, de patience et de dévouement. On ne doit pas oublier notamment la conduite du vieux général, duc de Caraman, qui avait suivi l'expédition, en volontaire, et qui, pendant la retraite, conduisait par la bride son cheval, sur lequel il avait placé des blessés.

Conséquences de cet échec. — Ce déplorable échec procurait au moins l'avantage de mieux connaître la vraie situation du théâtre de nos opérations futures ; de plus, il imposait à la France l'obligation de tirer une éclatante vengeance de cette défaite. Mais il avait aussi pour conséquence de donner aux Constantinois une nouvelle confiance en eux-mêmes, et d'indiquer à leurs chefs les points faibles de la défense. Ces enseignements ne devaient pas être perdus : on allait en faire l'épreuve l'année suivante.

Enthousiasme des Constantinois. — Représailles d'El-Hadj-Ahmed. — Revenons à Constantine. Le départ de l'armée assiégeante y avait causé un grand enthousiasme ; mais cette joie fut bientôt tempérée par la crainte des représailles d'El-Hadj-Ahmed, contre le parti, très nombreux, de ceux qui avait voulu rendre la

place. Et, en effet, à peine de retour dans sa capitale, le pacha fit saisir le malheureux Merabot-El-Arbi; on le promena dans les carrefours et, le crieur public annonça qu'il allait être puni du supplice des traîtres. Après avoir subi mille avanies, il fut pendu. Une autre victime fut un brave commerçant, nommé El-Houssein ben Si Slimane, qui avait eu le tort de présenter la déclaration à divers notables, pour la faire signer. Les hommes chargés de l'arrêter ne le trouvèrent pas chez lui, car il était au dehors; il eut le malheur de rentrer en ville et fut aussitôt saisi et pendu à côté du marabout. Cette rigueur, contre des gens de rang inférieur, était un avertissement aux personnages plus élevés. Dans cette conjecture, Si-M'hammed ben El-Feggoun, cheikh El-Islam, vint courageusement affronter le tyran et l'inviter à la modération. En dépit de la violence de son caractère, El-Hadj-Ahmed n'osa pas sévir contre lui et dut réfréner ses sentiments intimes.

Le pacha reporta alors ses regards vers l'extérieur. Les Indigènes des régions du sud-est n'avaient pas répondu à son appel, à l'exception des Harakta de la région d'Aïn-Beïda, dont les cavaliers n'avaient cessé d'inquiéter la colonne à son retour; leur chef avait même été tué dans un engagement. Mais, les Henanecha n'avaient pas bougé et le pacha en voulut particulièrement à leur cheikh, son ami Redjeb, maintenu par lui à la tête de la tribu. Mandé à Constantine, il refusa de venir et alla rejoindre, avec ses partisans, les autres fractions toujours en révolte.

El-Hadj-Ahmed fait attaquer sans succès le camp de Guelma.— L'occupation de Guelma ou un camp retranché avait été établi par les Français, était une menace permanente pour Constantine. Abusé par sa victoire, El-Hadj-Ahmed se flatta d'en expulser nos troupes, et, ayant réuni de nombreux contingents, il les plaça sous le commandement de Ben-El-Hamlaoui et de Bou-Ziane ben El-Eulmi, et les lança contre Guelma. Mais leurs charges désordonnées furent repoussées facilement par

les soldats français, qui opérèrent même plusieurs sorties meurtrières pour les assiégeants, surtout le 16 juillet. Ces goums se bornèrent, dès lors, à porter le ravage et la dévastation dans les environs et après avoir opéré ainsi durant un mois, sans obtenir aucun succès, tout en perdant beaucoup de monde, leurs chefs les licencièrent et rentrèrent à Constantine.

Tentatives du général Damrémont, pour traiter avec El-Hadj-Ahmed. — Cependant, à Alger, le général de Damrémont, qui avait remplacé, comme gouverneur, le maréchal Clauzel, avec la mission de venger le désastre de Constantine, si, toutefois, il ne pouvait conclure une paix honorable, cherchait à nouer des négociations avec le pacha, déclaré déchu de ses droits par son prédécesseur, au nom de la France. Deux négociateurs, le capitaine Foltz et l'interprète Rousseau, envoyés à Tunis dans ce but, n'avaient pu trouver d'autre intermédiaire qu'un Juif de Constantine, nommé Badjou. Pendant ce temps, un autre Israélite, appartenant à une famille qui avait joué un rôle politique à Alger et s'était même trouvée mêlée à l'affaire de Bakri, Busnach (Bou-Djenah), offrait de porter, à Constantine, le message du gouverneur et son intervention fut acceptée.

Busnach vint donc remettre au pacha, de la part du général Damrémont, un projet de traité par lequel El-Hadj-Ahmed reconnaîtrait notre suzeraineté et s'engagerait à servir à la France un tribut annuel. Les profonds politiques, qui avaient conçu cette idée, estimaient contrebalancer ainsi la puissance d'Abd-El-Kader, avec lequel Bugeaud venait de signer (le 30 mai) le fatal traité de la Tafna, en dehors du gouverneur. Il aurait eu aussi le sien et cette idée ne lui était pas absolument personnelle, car le duc d'Orléans lui écrivait le 19 juillet : « On ne peut, à la rigueur, vous demander de faire mieux que le général Bugeaud. » (1) Il n'y avait pas assez d'un Abd-El-Kader à l'ouest, il fallait en créer un

(1) *Lettres du duc d'Orléans*, p. 339.

autre à l'est ! Heureusement pour nous, le pacha, justifiant, une fois de plus, l'axiome : *quos vult perdere*, traîna les choses en longueur et ne sut prendre aucune décision.

Deuxième expédition de Constantine. — Revenu, enfin, de ses illusions, le gouverneur se décida à entreprendre une nouvelle expédition sur Constantine ; mais il aurait fallu profiter de la leçon de l'année précédente et se mettre en route avant l'automne ; or, le 3 septembre, le ministère prescrivait encore de tout faire pour obtenir un traité.

L'armée est concentrée à Medjez-Ammar. — En Algérie, on se rendait mieux compte de la nécessité urgente d'une action militaire. Un vaste camp retranché avait été établi à Medjez-Ammar, au-delà du gué de la Seybouse, et on y concentrait le matériel et les approvisionnements. Le gouverneur s'y était rendu en personne, dès les premiers jours d'août, et présidait à l'organisation. Le 7 septembre, il annonça, par un ordre du jour, à l'armée, que le duc de Nemours prendrait, de même que l'année précédente, part à la campagne ; le 13, il poussa une reconnaissance jusqu'à l'Ouad-Zenati.

Préparatifs sérieux de défense à Constantine. — El-Hadj-Ahmed, de son côté, employait tout son temps. Secondé intelligemment par Ben-Aïssa, il avait complété et réparé les fortifications de la ville, qui furent armées de 63 bouches à feu. La porte d'El-Kantara avait été bouchée, à l'intérieur, par un gros mur en pierres de taille ; des mortiers, installés dans la Kasba, permettaient de lancer des bombes dans tous les sens. Tout le front ouest, surtout aux abords des deux portes, était protégé par de fortes batteries. De plus, la muraille était crénelée sur tout son parcours et, en certains endroits, sur plusieurs étages. Les boutiques s'étendant en avant de Bab-El-Djedid, avaient été rasées et tous les

abords des murailles soigneusement applanis. Des murs en pierre sèche, protégeaient les portes.

D'excellents canonniers turcs avaient été enrolés dans le levant, au nombre de 500, et le bataillon régulier de Zouaoua était porté à 1500 hommes. Enfin, on avait armé une milice urbaine, dont l'effectif montait à près de 2,000 combattants. Ben-El-Bedjaoui, Koulcur'li énergique, les commandait; enfin, d'immenses approvisionnements avaient été entassés dans la ville. La situation, on le voit, était bien différente et l'esprit des assiégés tout autre qu'en novembre 1836.

Dès le mois de juin, le pacha avait parcouru les régions avoisinantes, pour convoquer les goum, et adresser partout l'appel à la guerre sainte. De nombreux contingents étaient campés aux abords de la ville. Cavaliers du sud, sous le commandement de Ben-Gana; du Ferdjioua, avec le cheikh Bou-Aokkaz; de la Medjana, amenés par Ahmed ben Mohammed-Mokrani. Les fantassins kabiles s'établirent sur les mêmes campements que l'année précédente.

El-Hadj-Ahmed envoie des propositions de paix au camp de Medjez-Ammar. Elles sont repoussées. — Dans la première quinzaine de septembre, El-Hadj-Ahmed envoya au gouverneur, à son camp de Medjez-Ammar, le kateb, Si Mohammed ben El-Antri (1) porteur de ses propositions. Il offrait la paix, mais à la condition que son autorité serait reconnue par la France et que nous évacuerions Bône et Guelma. Ces insolentes prétentions furent rejetées comme elles le méritaient, et, après le retour de l'envoyé, une réunion des notables fut convoquée, pour délibérer sur la situation. Bel-Antri avait été très frappé de l'appareil militaire trouvé par lui au camp français; aussi, la plupart des assistants furent-ils d'avis qu'il fallait, à tout prix, éviter les horreurs d'un nouveau siège; mais, Ben-Aïssa se prononça avec énergie pour

(1) Son fils Salah, devenu khodja de la division, écrivit, sur l'ordre du duc d'Aumale, un petit précis historique de Constantine, en 1844.

la résistance et finit par imposer son opinion. Le malheureux Bel-Antri, accusé de trahison, faillit être écharpé par la foule et, quelques jours après, il expirait au fond d'un cachot.

Ahmed-Bey, laissant le commandement à Ben-Aïssa, va attaquer infructueusement le camp de Medjez-Ammar. — Dès lors, on ne pense plus qu'à la lutte. Le pacha qui avait, comme la première fois, envoyé ses femmes préférées et beaucoup d'objets précieux à Mila, remit le commandement de la ville à Ben-Aïssa, et, se plaçant à la tête des goum, alla audacieusement attaquer, les 22 et 23 septembre, avec un corps nombreux de cavaliers et d'infanterie, le camp de Medjez-Ammar. Il fut reçu avec la plus vigoureuse énergie par le lieutenant-colonel Lamoricière et dut bientôt se retirer, après avoir éprouvé de grandes pertes.

Cependant, la concentration des troupes ne s'était pas faite sans mécomptes. Le 12^e de Ligne avait apporté le choléra, et, au dernier moment, le général ne voulut pas mettre en ligne les fractions atteintes.

Composition de la colonne expéditionnaire. — Elle se met en route. — Enfin le 1^{er} octobre, l'armée se mit en route. Elle se composait de :

Infanterie : Zouaves.— 11 ^e , 12 ^e , 23 ^e , 26 ^e de Ligne. — 2 ^e , 17 ^e Léger.— 3 ^e Bataillon d'Afrique. — Bataillon turc. — Compagnie franche. — Tirailleurs et Légion étrangère	9.500
Cavalerie : 3 ^{me} Chasseurs d'Afrique. — 1 ^{er} Chasseurs, Spahis.....	1.100
Artillerie.....	1.000
Génie : (Sapeurs des 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e régiment)....	700

En outre du parc de siège, 12 obusiers de montagne, et six pièces de campagne étaient jointes aux brigades. Tous les services accessoires étaient pourvus et bien organisés.

L'armée expéditionnaire présentait un effectif d'envi-

ron 13.000 hommes, sans compter les cavaliers auxiliaires. Elle avait, pour traîner les voitures et l'artillerie, 580 bêtes, plus 483 mulets de charge.

Le commandement en chef appartenait au général, marquis de Damrémont, ayant comme chef d'état-major, le général Perrégaux. Le général comte Valée, commandait l'artillerie, avec le général de Caraman (fils), commandant en second. Le général baron Rohault-de-Fleury, était directeur du génie.

L'armée formait quatre brigades commandées par :

Première, le duc de Nemours ;

Deuxième, le général Trézel, à peine remis de sa blessure ;

Troisième, le général Rulhières.

Quatrième, colonel Combes.

Marche sur Constantine. — Intempéries. — Les deux premières brigades prirent les devants. Les deux dernières, auxquelles était confiée la garde de l'immense convoi, demeurèrent en arrière et ne rejoignirent la tête de la colonne que sous les murs de Constantine, et encore, au dernier moment, les moyens de transport manquant, on dut laisser beaucoup de matériel et de munitions. Par une fâcheuse coïncidence, l'hiver fut précocé, et dès le premier jour, la pluie rendit la marche pénible. Le transport de la grosse artillerie occasionna de sérieuses difficultés. Le 5, à onze heures du matin, l'avant-garde arrivait à la Soumâa par un beau soleil, et l'armée saluait Constantine de ses hurrahs. Les cavaliers arabes s'étaient tenus à distance, se bornant à incendier les meules de paille et les gourbis pour faire le vide devant nous. Mais nos Chasseurs d'Afrique, galopant sur les flancs, les empêchèrent en maints endroits, de faire leur œuvre. De la Soumâa, on apercevait le camp des arabes sur les pentes et les plateaux descendant vers le Remel.

Des groupes de cavaliers s'avançaient en paradant, mais sans trop s'approcher de la colonne et il suffit de quelques charges de nos Chasseurs pour les tenir à dis-

tance. Cependant, une ligne de tirailleurs garnissant les hauteurs faisait feu, de loin, sur le flanc des troupes. L'armée campa le soir des deux côtés de l'Ouad-Hamimim, et, toute la nuit, il plut à torrents. Le 6, au point du jour, on se remit en route, par un beau temps, et, à huit heures, l'avant-garde débouchait sur le plateau du Mansoura ; puis, l'armée arriva ; le duc de Nemours était en tête avec sa brigade.

Installation du quartier général à Sidi-Mabrouk. — Les deux dernières brigades occupent le Koudiat. — Le quartier général s'installa à Sidi-Mabrouk ; et, quelques bombes bien dirigées, le saluèrent. De grands drapeaux rouges flottaient sur différents points, et des gens, en grand nombre, montés sur les toits ou sur les remparts, faisaient retentir l'air de leurs cris. Un groupe d'Indigènes s'était placé en avant du pont d'El-Kantara, pour en empêcher l'accès ; il en fut délogé par le 2^e léger et les zouaves, sous le commandement de Lamoricière. Les directeurs du génie et de l'artillerie, étant allés reconnaître la place, se rendirent compte des travaux qui avaient été faits pour empêcher l'attaque par El-Kantara, et il fut décidé que tout l'effort serait porté sur Bab-El-Oued.

Vers dix heures, arrivèrent les deux dernières brigades avec le convoi ; la deuxième brigade en prit la garde et les troisième et quatrième, sous le commandement du général Rulhière, occupèrent le Koudiat, avec toute la cavalerie régulière. Celle-ci fut placée à l'extrême-gauche pour repousser et contenir les goum d'El-Hadj-Ahmed, au-delà de la crête. Le centre fut formé d'un bataillon du 47^e et d'un autre du 26^e, sous le commandement du général Combes, et la colonne de droite, qui devait enlever la position, se composa du 3^e bataillon d'Afrique, de celui de la légion étrangère et d'un bataillon du 26^e de ligne. Une partie des troupes traversa le Remel, au-dessous de son confluent avec le Bou-Merzoug. Les autres passèrent cette dernière rivière à la hauteur de la pépinière et traversèrent le

Remel au-delà des Arcades. Toutes s'avancèrent en ordre admirable, le fusil sur l'épaule, malgré le feu de la place qui fit plusieurs victimes, notamment le capitaine Rabier, aide-de-camp du général Rohault-de-Fleury. La position du Koudiat ne fut pas défendue et les troupes s'y installèrent sans peine ; durant la nuit, on éleva des parapets et fortifications passagères, sur le front de l'extrême-gauche, au moyen de briques enlevées aux tombeaux, en formant trois enceintes, se superposant, car il était évident qu'on serait attaqué par les Arabes du dehors (1).

Etablissement des batteries de siège.— En même temps, on préparait sur le Mansoura les plates-formes de trois batteries, l'une à mi-côte, au-dessus et en arrière du Rocher des Martyrs, destinée à prendre à revers et à enfler celles du front ouest de la place, fut armée d'une pièce de 24, de deux de 16 et de deux obusiers de 6 ; on l'appela la Batterie du Roi ; la seconde et la troisième, situées au bord du plateau supérieur, eurent pour objectif d'éteindre les batteries de la Kasba et d'El-Kantara ; la deuxième était armée de deux pièces de 16 et de deux obusiers de 8 ; la troisième avait trois mortiers de 8. Tous ces préparatifs s'exécutèrent dans la nuit du 6 au 7, sous une pluie battante ; mais, la Batterie du Roi, ne fut achevée que dans la journée, vers quatre heures.

Puis, on choisit l'emplacement de deux batteries au Koudiat, dont une d'obusiers et une destinée à battre en brèche ; elles étaient placées sur la pente orientale, en avant et à droite de la Pyramide, élevée depuis à la mémoire de Damrémont. On commença à y travailler dans la nuit ; mais, le temps devint tellement mauvais, qu'il fallut y renoncer. Le commandement du siège fut confié au duc de Nemours.

Attaques des camps par les Indigènes. — Ils sont repoussés. — Ouverture du feu. — Durant toute la journée

(1) Il ne faut pas perdre de vue que les fronts nord et sud du Koudiat ne se terminaient pas par les escarpements qu'ils présentent maintenant, mais par des pentes plus ou moins déclives s'étendant sur les terrains que nous avons déblayés et garnis de maisons.

du 7, des attaques furent tentées contre les différents camps par les Arabes de l'extérieur, et même par ceux de la ville ; mais ils furent repoussés sur tous les points. Le capitaine Béraud, du 26^e, fut tué dans une de ces affaires ; les assiégés entretenrent, en outre, une canonnade nourrie tout le reste du jour. La journée du 8 fut employée à l'achèvement et à l'armement des batteries, malgré une pluie glaciale qui se prolongea la nuit suivante et trempa jusqu'aux os les malheureux soldats. Les ambulances regorgeaient de malades. Trois pièces destinées à la Batterie du Roi, avaient roulé dans le ravin ; grâce au dévouement des zouaves, elles furent relevées dans la journée du 8 et la matinée du 9, sous le feu de la place.

Enfin, le 9 au matin, les batteries du Mansoura ouvrirent le feu sur la ville, et, vers midi, celles de la Kasba et celles des abords d'El-Kantara parurent assez endommagées pour ne plus pouvoir tirer. On reporta alors tous les efforts vers le front ouest et sur divers points de la ville. Quelques bombes produisirent des dégâts auprès de Bab-El-Djedid ; cependant, les canons établis au-dessus, ne cessèrent de tirer jusqu'au soir. Le général en chef avait beaucoup compté sur l'effet moral de ce bombardement, et il n'est pas douteux qu'il répandit la terreur chez les habitants ; mais la défense était entre les mains d'hommes trop énergiques pour se laisser abattre par un peu de tapage. Quant aux assiégeants, écrasés par la fatigue des journées et des nuits précédentes, souffrant du froid, inondés par une pluie incessante, inquiets devant un avenir assez sombre, ils virent, avec une certaine joie, qu'on entraît dans la période de l'action.

Sortie infructueuse des assiégés. — Armement des batteries de brèche. — Une sortie des assiégés combinée avec un mouvement des goum contre le camp du Mansoura, dans la journée du 9, fut vigoureusement repoussée par le 2^e léger, qui poursuivit les agresseurs, la baïonnette dans les reins, jusque sur les bords du ravin. Dans

la soirée, le général se décida enfin à achever d'armer les batteries de brèche; mais il fallait transporter les pièces du Mansoura, au Koudiat, et l'opération n'était pas facile. On avait déjà amené les pièces les plus légères en passant sur deux passerelles établies au-dessus du confluent, c'est-à-dire sur le Bou-Merzoug et le Remel; il s'agissait de faire passer encore 2 canons de 24 et 2 de 16. On construisit, à cet effet, un pont de chevalet sur le Remel, au-dessous du confluent, et pour couvrir l'opération, le général Rulhières fit occuper le Bardo et une maison encore plus rapprochée de la ville, par le 47^e. Au milieu de la nuit, on procéda au transport des dernières pièces, au prix de difficultés inouïes. Le 11, à cinq heures du matin, les pièces étaient enfin sur la rive gauche et il fallut commencer à les hisser sur les pentes; mais les assiégés, s'en étant aperçus, dirigèrent sur nos gens un feu nourri. Après des efforts inouïs auxquels chacun participa, elles atteignirent le sommet, vers sept heures, sous une pluie battante.

Le général Damrémont s'était rendu au Koudiat, dans la matinée du 10, pour tout inspecter et prendre les dernières dispositions. La batterie de brèche, dite de Nemours, était à quatre cent cinquante mètres de la place. On en prépara trois autres sur la pente faisant face à la ville, et on détermina un emplacement à cent soixante mètres de la muraille pour y établir une dernière batterie; c'était à l'extrémité du square Valée actuel, à l'endroit où le terrain s'infléchissant permettait de construire un épaulement et de communiquer à peu près à couvert avec la route venant du Bardo. Les batteries du Mansoura furent dégarnies pour armer celles du Koudiat, et il ne resta que trois pièces à la Batterie du Roi.

Nouvelle attaque combinée des Arabes contre le Koudiat. — A onze heures, les assiégés effectuèrent une nouvelle sortie générale contre le front du Koudiat, tandis que cette position était attaquée, en arrière, sur le flanc gauche, par les fantassins kabiles et les goum. Le duc de Nemours, l'épée à la main, entraîna la Légion

étrangère contre les agresseurs, qui furent culbutés et chassés de partout. Le général Damrémont, lui-même, s'était lancé dans la mêlée, car l'affaire fut chaude; le capitaine Morland y trouva la mort et plusieurs officiers furent blessés. Pendant tout le reste de la journée, la place ne cessa de tirer et d'inquiéter nos soldats par des attaques partielles.

Ouverture du feu des batteries de brèche. — Dernière sommation aux habitants. — Le 11, au matin, la batterie de Nemours, au Koudiat, était enfin armée; la seconde fut bientôt prête, à côté, et, à neuf heures, le feu commença. A deux heures, les mortiers étaient en place; mais, au moment d'entamer l'action décisive, le général Damrémont voulut faire une dernière tentative de conciliation. Il adressa, aux habitants de la ville, une proclamation les engageant à réfléchir, c'est-à-dire à lui envoyer des gens sages pour traiter, avec la promesse formelle que leurs personnes et leurs biens seraient respectés. Un jeune indigène, du bataillon turc, accepta la mission périlleuse de porter ce message. Il fut hissé, par les assiégés, sur la muraille et ne subit aucune avanie; on n'eut la réponse que le lendemain. Elle avait été dictée par Ben-Aïssa et contenait, en substance, ce qui suit: « *Si vous manquez de poudre, nous vous en enverrons; si vous n'avez plus de biscuit, nous partagerons le nôtre avec vous; mais vous n'entrerez pas dans la ville. Les Français ne seront maîtres de Constantine, que quand nous aurons tous été tués.* » C'est bien, dit le général, ils ont du cœur; l'affaire n'en sera que plus glorieuse pour nous!

Armement de la batterie à 160 mètres du mur. — Le général Damrémont est tué par un boulet. — La canonnade de la journée avait démontré le peu d'efficacité de notre artillerie, à distance, car les dégâts, dans cette solide muraille, étaient médiocres; or, la quantité de munitions apportée était restreinte et il fallut se mettre, sans retard, à établir la batterie de brèche, au sommet de la montée du Bardo. On y employa toute la

nuit du 11 au 12. Les zouaves ayant été désignés pour le service de tranchée, s'y attelèrent avec leur entrain habituel, sous le feu incessant de la ville. A six heures du matin, les pièces étaient placées; il restait à y apporter les gargousses et, pour cela, il fallait traverser un espace de trois cents mètres, battu par les projectiles de l'ennemi. Cette mission fut confiée à 200 hommes d'infanterie, qui parcoururent intrépidement la zone dangereuse au pas de course, et transportèrent ainsi toutes les munitions. La nouvelle batterie était prête à ouvrir le feu décisif.

Le 12, vers huit heures du matin, le général Damrémont, accompagné de tout l'état-major, vint examiner la situation. Après avoir mis pied à terre, il s'avança, malgré la pluie de projectiles qui balayait le terrain et sans tenir compte des avertissements du général Rulhières. De la batterie Nemours, il regardait, avec une longue-vue, les remparts de la place et faisait remarquer que les assiégés avaient fort habilement réparé, pendant la nuit, les dégâts de la veille, lorsqu'un boulet l'atteignit en plein corps. Le coup avait été pointé par les canoniers turcs; il paraît certain, que le boulet ricocha, d'abord, contre la paroi du mamelon.

Le général en chef était mort sur place et le général Perrégaux s'étant penché sur lui, reçut dans la figure, une balle qui lui traversa le nez et se logea dans le palais, affreuse blessure, dont il devait mourir quelques jours plus tard. Le général Rulhières fut, en même temps, blessé à la joue et le duc de Nemours eut sa capote traversée de plusieurs balles.

Le général Valée prend le commandement du siège. — Accouru de la batterie de brèche, où il se trouvait, le général Valée fit éloigner le groupe de ce lieu funeste, et emporter le cadavre du chef. Aussitôt, un conseil de guerre se réunit et le commandement en chef fut décerné au général Valée, comme plus ancien en grade. C'était un homme de soixante-quatre ans, déjà général, à la chute de l'empire. On le savait plein de vigueur, décidé et

énergique, et l'impression de stupeur causée dans l'armée par la mort de son chef, fit bientôt place à la confiance et au désir de la vengeance.

Derniers efforts de l'artillerie. — La brèche est ouverte le 12 au soir. — Les petites batteries qu'on avait placées sur le front du Koudiat ouvrirent leur feu à neuf heures et s'attachèrent à détruire les embrasures qui leur faisaient face. A deux heures de l'après-midi, la nouvelle batterie de brèche, à cent soixante mètres de distance, commença à battre le rempart déjà endommagé par les boulets tirés depuis le matin de la batterie Nemours et bientôt détermina des écroulements. A cinq heures, l'artillerie de la place était à peu près démontée et ses logements détruits; enfin, la brèche semblait praticable.

El-Hadj-Ahmed propose une suspension d'armes. — El-Hadj-Ahmed, qui n'avait pas encore donné signe de vie, envoya alors au général en chef un parlementaire, porteur d'une lettre dans laquelle il lui proposait la paix, à condition qu'il cessât le feu pendant vingt-quatre heures, afin d'avoir le temps de réunir une conférence. Il ajoutait que son messenger de la veille était en sécurité, ce qui prouvait que, pendant la nuit, les gens de Constantine l'avaient mis au courant de cette démarche.

Le commandant en chef lui répondit que s'il faisait ouvrir immédiatement les portes de la ville, on appliquerait les conditions précédemment offertes. Mais, qu'il ne pouvait interrompre les opérations du siège, et que, s'il entraît par la force, toutes les propositions antérieures étaient nulles et non avenues. Ici, on ne peut s'empêcher de se demander si le général Damrémont aurait été aussi énergique, et il faut se féliciter que son successeur ait éventé le piège que lui tendait son ennemi aux abois, pour enlever à l'armée la gloire et le profit de ses travaux.

Les contingents du dehors commencent la retraite. — Préparatifs de l'assaut. — Dans cette même journée, il

avait été facile de se rendre compte que les contingents du dehors considéraient la partie comme perdue, car on voyait successivement, cavaliers et fantassins, lever le camp et prendre le chemin de la montagne. A six heures du soir, le général fit connaître à l'armée que l'assaut serait donné le lendemain, et cette nouvelle fut accueillie par les acclamations de tous. C'était, pour ces braves gens, le couronnement naturel de leurs efforts, et, aussi, la fin de souffrances intolérables, car ils manquaient de tout; les chevaux, qui n'avaient pas mangé depuis trois jours, mouraient sur place, et il ne fallait pas penser à une retraite dans ces conditions. Ajoutons que les munitions de l'artillerie étaient épuisées. En un mot, la prise de la ville, qu'on savait remplie de vivres, comblait tous les vœux et s'imposait d'une manière absolue.

Pour empêcher les assiégés de réparer la brèche, on chargea les canons à mitraille, et la consigne fut de la couvrir de projectiles aussitôt que quelqu'un s'y montrerait. A trois heures et demie du matin, deux capitaines, MM. Boutault, du génie, et de Garderens, des zouaves, allèrent, malgré la mousqueterie des assiégés, la reconnaître et constatèrent qu'elle était praticable. Ils eurent le bonheur de revenir sains et saufs.

Composition des colonnes d'assaut. — Pendant la nuit, on avait achevé de prendre les dispositions pour l'assaut; à cet effet, trois colonnes d'attaque furent formées.

La première, composée de 40 sapeurs du génie, 300 zouaves et deux compagnies d'élite du 2^e léger, sous le commandement du lieutenant-colonel Lamoricière.

La deuxième, de 80 sapeurs, la compagnie franche du 2^e bataillon d'Afrique, 100 hommes du 3^e bataillon d'Afrique, 100 hommes de la légion étrangère et 300 hommes du 47^e de ligne, sous le commandement du colonel Combes.

Enfin, la troisième, de deux bataillons formés de détachements pris en nombre égal dans tous les corps

des quatre brigades, sous le commandement du colonel Corbin.

Ce soin de faire participer tous les corps à la gloire et au danger de l'assaut, a quelque chose de touchant; c'est, en outre, l'indice de la liaison intime existant entre les chefs et le soldat, excellente condition à la guerre. Mais, ce qui montre encore mieux l'état des esprits à ce moment suprême, c'est la célèbre conversation entre le colonel Lamoricière, commandant la tête de colonne d'assaut et le général en chef. Nous nous en voudrions de ne pas la reproduire, bien que ce genre de discours soit souvent apocryphe, mais nous le croyons absolument exact, sinon comme termes, au moins comme sens.

Le général en chef, mesurant les conséquences du grand acte qui allait s'accomplir et la terrible responsabilité qui pèserait sur lui, en cas d'échec, fit appeler, au point du jour, le lieutenant-colonel, lui donna ses dernières instructions, et, avant de le quitter, lui demanda s'il espérait pouvoir, en tout état de cause, se maintenir sur la brèche, jusqu'à l'arrivée de la deuxième colonne d'assaut.

« Mon général, répondit Lamoricière, les trois quarts seraient-ils tués, fussé-je tué moi-même, tant qu'il restera un officier debout, la poignée d'hommes qui ne seront pas tombés pénétrera dans la ville et saura s'y maintenir.

« En êtes-vous sûr, colonel?

« Oui, mon général.

« Réfléchissez! colonel.

« J'ai réfléchi, mon général, et je réponds de l'affaire sur ma tête.

« C'est bien, colonel! Rappelez-vous, et faites comprendre à vos officiers que, si nous ne sommes pas maîtres de la ville à dix heures, à midi nous sommes en retraite.

« Mon général, à dix heures, nous serons maîtres de la ville ou nous serons morts. La retraite est impossible. La première colonne d'assaut, du moins, n'y sera pas! »

Avec des hommes de cette trempe, à ce point convain-

cus, et ennemis d'une vulgaire jactance, le succès était assuré.

Pendant que les assaillants étaient aussi fermement décidés, que disaient et que pensaient les assiégés ? Nous l'ignorons ; mais ils s'étaient jusqu'alors vaillamment conduits, et ils devaient se conduire tout aussi bien le lendemain. Ben-Aïssa et Ben-El-Bedjaoui n'étaient pas indignes de leurs adversaires.

L'assaut du 13. — Prise de la ville. Péripéties de cette lutte héroïque. — Le 13, au matin, le soleil se leva dans un ciel sans nuage. Les colonnes d'assaut étaient disposées : la première, dans la place d'armes, à droite de la batterie ; la seconde, dans la dépression en arrière, et la troisième, en avant du Bardo. Les murailles étaient garnies de défenseurs et, vers Bab-El-Djebia, de curieux. Dans nos camps, tous les hommes suivaient les péripéties de l'assaut.

Le duc de Nemours s'était rendu à la batterie de brèche, accompagné des généraux Rohault-de-Fleury et Carman. Le commandant en chef était présent, ainsi que le général Perrégaux, qui s'était fait porter à la tranchée, malgré sa blessure. A sept heures précises, le prince, s'adressant au commandant de la tête de colonne, lui dit : « *Colonel Lamoricière, quand vous voudrez !* » Et comme si les assiégés eussent compris ce qui allait se passer, un feu terrible, partant des remparts, accompagna ces paroles.

Le colonel se dresse dans la tranchée, tire son sabre, regarde ses braves Zouaves et leur dit d'une voix forte : « *Vive le roi ! Zouaves à mon commandement..... en avant !* » Aussitôt, chacun escalade le parapet, traverse l'espace libre comme une trombe, en laissant plus d'un camarade en route et arrive au pied de l'éboulement. Le chemin n'est guère aplani ; c'est un amas de décombres écroulés, remplis de trous, où l'on s'enfonce et où l'on se heurte aux blocs sur lesquels il faut se hisser à la force des poignets ; mais il semble, vraiment, que les

difficultés sont nulles. En un instant, la brèche est escaladée, le grand drapeau rouge abattu et les trois couleurs flottent sur le rempart. C'est le capitaine de Garderens qui le plante de ses mains. Des acclamations partant de tous les points du camp, saluent ces braves.

La brèche avait été faite dans la muraille qui domine actuellement le marché au charbon, en avant du théâtre; mais, l'état des lieux a bien changé. Alors, les maisons aboutissaient à l'enceinte; de partout, un ennemi invisible tirait sur les vainqueurs, qui voyaient devant eux, quelques ruelles tortueuses et ne savaient où se diriger.

Lamoricière a bientôt pris son parti: après avoir fait démolir et déblayer les barricades et obstacles de toute sorte, entassés aux abords du rempart, il divisa ses hommes en trois colonnes: l'une s'engagera vers la droite, dans la direction de la rue Béraud actuelle; une autre prendra à gauche, en cherchant une issue vers le haut, quant à lui, il s'avance au centre, par la rue Rouaud, qui commençait, alors, devant le théâtre actuel, traversait notre rue Nationale, puis se prolongeait en dessous de Dar-El-Bey, pour rejoindre la rue Combes. C'était la rue des souk, le quartier marchand, dont ce qui reste de cette voie, en dessous de la rue de France, peut nous donner une idée.

La colonne de droite, sous les ordres du capitaine Sauzai, et celle de gauche, sous les ordres du commandant de Serigny, doivent, d'abord, s'emparer de ce qui reste des batteries du rempart, où des combats acharnés s'engagent; puis, c'est la hache et la pioche à la main qu'il faut cheminer, à travers les maisons et les barricades; dans cette lutte, contre les hommes et contre les choses, le commandant de Sérigny, du 2^e Léger, est écrasé par la chute d'un pan de mur; enseveli, il continue, jusqu'au dernier souffle, d'exciter ses hommes. Sauzai avait été tué à l'assaut d'une barricade. Pendant ce temps, Lamoricière avance dans la rue centrale et sa colonne reçoit, à bout portant, les décharges de gens cachés dans les boutiques. Nos soldats délogent et repoussent leurs ennemis à la baïon-

nette et avancent jusqu'à la quadruple arcade romaine, qui se trouvait alors près de l'angle de la rue Caraman, derrière l'immeuble de l'hôtel de Paris, au lieu dit El-Moukaf (1).

Cette porte est solidement barricadée, et, tandis que groupés devant l'obstacle, ils se préparent à le renverser, une explosion formidable retentit et ébranle tout autour d'eux. C'est une mine ou magasin de poudre qui vient d'éclater sous leurs pas, ensevelissant, brûlant ou écrasant les vainqueurs; des sacs de poudre, que portaient les sapeurs, ont éclaté en même temps et augmenté le désastre. Lorsque la fumée et la poussière se dissipent, les survivants sont dans un état pitoyable et presque tous aveuglés. Les cris de douleur et de rage s'élèvent de toute part et les assiégés, une fois remis de la secousse, car ils ont eu aussi de nombreuses victimes, reviennent, par toutes les ruelles, sur ce théâtre de désolation. Déjà, les yatagans et les couteaux frappent ces chairs meurtries.

Cependant, quelques hommes ont fui vers la brèche; ils y trouvent le colonel Combes, qui vient d'arriver avec la deuxième colonne, et le mettent au courant du danger. Aussitôt, le brave officier entraîne le 47^e dans la direction indiquée, dégage les victimes de l'explosion et repousse l'ennemi. Lamoricière est trouvé dans les décombres; il n'est qu'à demi écrasé, mais ses yeux sont brûlés par l'explosion et il devra rester bien des jours aveugle; on emporte les blessés; le colonel Combes, poussant en avant, s'engage dans la rue qui recevra son nom. Il ne tarde pas à être arrêté par une puissante barricade derrière laquelle des Kabiles font un feu terrible. Mais, partout, la charge sonne et, encouragés par la voix de leur chef, les soldats se précipitent à la baïonnette et enlèvent l'obstacle. Malheureusement, le brave colonel, déjà blessé à la figure, reçoit dans cet engagement, deux balles dans la poitrine. Les soldats s'empres- sent autour de lui; mais il les rassure : « *Je vais me*

(1) Le Tetrapyle d'Avitianus.

faire soigner, leur dit-il, et ne tarderai pas à me retrouver à votre tête. »

Revenu sur ses pas, le colonel Combes descendit la brèche, et avant de gagner l'ambulance s'avança devant le prince royal, qui, de la batterie dirigeait l'envoi successif des renforts : « *La ville va être prise, lui dit-il, car le feu ne tardera pas à cesser ; je suis heureux d'être le premier à vous l'annoncer* ». Personne n'aurait pu croire, en entendant cet officier parler avec calme, bien que d'une voix saccadée et par un effort surhumain de volonté, qu'il était blessé à mort, s'il n'avait ajouté : « *Ceux qui ne sont pas blessés mortellement pourront se réjouir d'un pareil succès* ». Il s'éloigne, mais son énergie est enfin vaincue, et à peine a-t-il fait quelques pas, qu'il tombe sans connaissance. Deux jours plus tard, il expirait.

Arrivé avec la troisième colonne, le général Rulhière s'était trouvé fort embarrassé. Tenant compte de la topographie de la ville, il voulait se porter sur la Kasba, clé de la position, mais la direction de la mousquetterie indiquait que la lutte était concentrée vers le centre. La caserne des janissaires, que le théâtre a remplacé, avait servi de refuge à de nombreux askar, qui de ses trois étages, ne cessaient d'entretenir un feu nourri. On en fait le siège ; on l'entoure, on y pénètre de tous les côtés, et lorsqu'elle est prise, les soldats, zéphirs, 47^e, 17^e léger, légion étrangère, poussent en avant et atteignent la place des Chameaux ; ils sont accueillis par un feu terrible des Mozabites retranchés dans le fondouk à arcades du fond.

Le corps de droite de la première colonne a essayé, en vain, de forcer cette barricade. Le capitaine de Saint-Arnaud ramène les soldats. Il faut enlever la barricade, lorsque, tout à coup, on voit à l'angle d'un mur un bras qui s'agite tenant un papier ; le feu cesse et le porteur se montre : C'est Ben-Azzouz, chargé d'une lettre des notables. Le général fait conduire le parlementaire à son chef. La pièce contenait la soumission de la population et la demande de cessation de la lutte ; on y faisait

remarquer que les combattants étaient des Kabiles ou des mercenaires étrangers.

Soumission de la ville. — Prise de possession. — Le général Rulhières jugea tout d'abord indispensable d'occuper la Kasba, tandis que d'autres officiers, guidés par les citadins, allaient prendre possession des points importants. On s'attendait à une lutte dans la citadelle, mais on la trouva à peu près déserte, tout encombrée de ruines et de débris. S'étant approchés avec précaution du bord septentrional, nos officiers se rendirent enfin compte de ce qui s'était passé : au moyen de cordes fixées au sommet de la paroi, un grand nombre de gens, hommes, femmes et enfants, ont tenté de fuir ; quelques-uns ont réussi, mais le nombre augmentant et les derniers arrivés poussant ceux qui étaient en avant, les ont précipités dans le vide, ou ont fait rompre les cordes auxquelles trop de gens se suspendaient et, alors, tous ont roulé dans l'abîme. Au bas du rocher, on aperçoit un amas informe de cadavres mutilés et, sur toutes les anfractuosités, gémissent des malheureux, les membres brisés.

Le capitaine de Saint-Arnaud, qui s'était rendu à El-Kantara, avec quelques hommes, appela les postes établis au-delà du pont et nos soldats pénétrèrent alors par ce point, et commencèrent à en déblayer l'accès.

Actes de pillage. — Lamoricière avait promis qu'à dix heures la ville serait prise ; à neuf heures, la résistance avait cessé et tous les points étaient occupés. Notre drapeau flottait sur les principaux édifices et les soldats, montés sur les toits, poussaient un formidable cri de : « Vive le Roi ! » auquel répondaient les acclamations des camps. Dès que la lutte avait cessé, le pillage avait commencé sur différents points ; ce qui était inévitable ; les soldats cherchaient, du reste, et avant tout, à manger ; d'autres s'empressaient de détacher de leurs corps, les horribles chemises trempées de pluie et de boue, pourries et remplies de vermine, qu'ils portaient depuis tant de jours et de les remplacer par des gandouras indi-

gènes. Mais, les officiers se répandirent sur tous les points et firent, du mieux qu'ils purent, cesser ce désordre qui n'eut, du reste, aucun caractère de violences (1).

Un autre fait de pillage officiel, nous a été retracé d'une façon incontestable. Nous y viendrons tout à l'heure.

Fuite de Ben-Aïssa.— Mort de Ben-Bedjaoui.— Mais qu'étaient devenus les chefs de la défense ? Ben-Aïssa et Ben-El-Bedjaoui luttèrent courageusement sur le rempart pour repousser les assaillants. Lorsque tout espoir fut perdu, Ben-Aïssa se vit entraîné par son fils, qui avait courageusement lutté à ses côtés et avait reçu quatre blessures. On l'emmena vers le quartier de Tabia et il sortit avec quelques serviteurs dévoués par une dépression qui se trouvait alors vis-à-vis de notre rue Salluste. Il descendit ainsi la paroi rocheuse et gagna la campagne. Quant à Ben-El-Bedjaoui qui avait en vain cherché la mort en combattant, il se fit sauter la cervelle à quelques pas de ce rempart si bien défendu par lui. Certains affirment qu'il succomba à ses blessures.

Fuite d'El-Hadj-Ahmed vers le sud.— El-Hadj-Ahmed avait assisté, de loin, aux péripéties de l'assaut. En entendant l'explosion du magasin à poudre et en voyant le désordre qui l'avait suivie, il avait repris quelque espoir ; mais, bientôt, il avait dû se convaincre que la ville était conquise et que son royaume lui échappait. Tournant bride, il prit, avec un groupe de cavaliers fidèles, c'est-à-dire Ben-Gana et autres, la route du sud. En quelques instants, les derniers contingents, qui

(1) Ce fait de pillage a été contesté par plusieurs auteurs. Mais, les relations si précises de La Tour du Pin et de Berbrugger, les dépositions recueillies par nous de la bouche de nombreux témoins indigènes et français, et la mention incidente que nous en avons rencontrée sur divers actes arabes de l'époque, ne nous laissent aucun doute à cet égard : « On nous avait donné deux heures de pillage » a écrit un vieux soldat, Tarissan, qui avait fait la campagne et dont nous avons publié le récit à l'occasion du cinquantenaire de la prise (13 octobre 1887). Saint-Arnaud dit, dans ses lettres, que le pillage dura trois jours et que plus d'un officier en profita. Enfin, le général Cadart raconte que le pillage fut certain.

occupaient, en si grand nombre, les environs, avaient disparu.

Premières mesures prises par le général en chef. — Pertes de l'armée. — Le général en chef et le duc de Nemours, appelés par les vainqueurs, pénétrèrent par la brèche et furent frappés de l'aspect horrible que présentait la ville : ce n'était que débris, cadavres défigurés, blessés se tordant dans la souffrance, au milieu d'une atmosphère étouffante de fumée et de poussière, et de clameurs partant de tous côtés : chants de gloire, cris de victoire ou de douleur, imprécations, râles du désespoir. Il fallut, d'abord, débarrasser les rues des obstacles de toute sorte les encombrant et des malheureux vivant encore ou tués qui y étaient entassés.

Le général dut, ensuite, s'occuper des blessés, dont le nombre était considérable. Ayant fait venir le médecin en chef Baudens, il lui donna l'ordre de choisir la plus belle et la plus vaste maison et d'y installer, de son mieux, blessés et malades. La maison Ben-Aïssa, qui se trouvait à l'entrée de notre rue Béraud, fut transformée en ambulance.

Les pertes de l'armée expéditionnaire étaient de :

OFFICIERS :	
Morts	19
Blessés.....	38
Total.....	<u>57</u>
SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS :	
Morts	129
Blessés.....	468
Total.....	<u>597</u>

Le général Rulhière fut nommé commandant de la place ; les troupes qui avaient pris part à l'assaut, eurent, seules, l'autorisation de résider, provisoirement, à Constantine. Toutes les autres reçurent l'ordre de rentrer dans leurs camps respectifs.

Ordre du jour. — Le 14 octobre, le général en chef adressa, à l'armée, l'ordre du jour suivant :

Soldats !

« Le drapeau tricolore flotte sur les murs de Constantine. Honneur soit rendu à votre constance et à votre bravoure ! La défense de l'ennemi a été rude et opiniâtre ; vos attaques ont été plus opiniâtres encore ! L'artillerie, par des efforts inouïs étant parvenue à établir ses batteries de brèche et à détruire la muraille, un assaut dirigé avec beaucoup d'intelligence et exécuté avec la plus grande valeur, nous a enfin rendus maîtres de la place. Vous avez par le succès, vengé la mort de vos braves camarades tombés à vos côtés, et réparé glorieusement l'échec de l'année dernière. Vous avez bien mérité de la France et du roi, ils sauront récompenser vos efforts.

« Maintenant, épargnez la ville, respectez les propriétés et les habitants, et ménagez les ressources qu'elle renferme pour les besoins futurs de l'armée. »

« *Le lieutenant-général,*
commandant en chef de l'expédition de Constantine,
« Comte VALÉE »

Le général avait raison, le désastre de la triste expédition de 1836, était réparé et les fastes de l'armée française s'enrichissaient d'une de ses plus glorieuses victoires. La moindre faiblesse, une hésitation dans les deux derniers jours, aurait entraîné un désastre plus grand encore que le premier, et dont les conséquences pour la conquête de l'Algérie par la France, eussent été peut-être bien graves. N'oublions donc jamais, nous qui occupons maintenant Constantine, les glorieux travaux de ceux qui ont forcé ses remparts. Le souvenir de ces héros doit toujours être présent dans nos cœurs, et leurs noms enseignés à nos enfants doivent se transmettre de génération en génération, comme le symbole du patriotisme de l'honneur et du devoir.

Pour Constantine, c'est un cycle nouveau qui commence ; le passé est mort ; Cirta, la vieille cité des rois

Berbères, la métropole de la République des quatre colonies cirtéennes, la Kosantina des Hafsides et des Turcs, devient le chef-lieu de la plus grande province de l'Algérie française.

APPENDICE AU CHAPITRE VIII

Situation de Constantine en 1837

Avant d'entreprendre la dernière partie de ce travail, il convient d'examiner la situation de Constantine, au moment de l'occupation française. Le plan ci-joint permettra de s'en faire une idée.

Ni la rue de France, ni la rue Nationale, ni la rue Thiers n'existaient. La place de la Brèche (Valée), celle du Caravansérail (Négrier), et celle du Palais, étaient fort petites et tout envahies par les constructions. Un grand nombre de rues secondaires ; (Desmoyen, des Cigognes, d'Aumale, Cahoreau, etc.), ont été complétées ou rectifiées ; le palais de Dar-El-Bey, entièrement détruit, a été remplacé par de belles rues rejoignant les voies inférieures.

La ville était divisée en quatre quartiers principaux :

1° La Kasba, au nord, sur le sommet du plateau ;

2° Tabia, divisé en Tabia-El-Kebira (la grande), et Tabia-El-Berrania (des étrangers), comprenait toute la partie située à droite en montant dans la rue Damrémont jusqu'à la Kasba ;

3° El-Kantara, toute la partie sud-est, en dessous de la rue Vieu, jusqu'au pont ;

CONSTANTINE

en 1837



4° Et Bab-El-Djabia, la partie sud-ouest, en dessous de la place Bab-El-Oued, jusqu'à la pointe de Sidi-Rached.

Au milieu, de Bab-El-Oued à Souk-El-Acer (place Négrier) et à Rahbet-Es-Souf, se trouvaient les Souk et quartiers marchands.

Au-delà de Rahbet-Es-Souf, en dessous de Souk-El-Acer, et en suivant le bord du ravin, jusqu'à El-Kantara, était le quartier juif, nommé Chara.

Un grand nombre d'appellations locales désignaient, en outre, de petits carrefours.

En réalité, le vieux Constantine n'avait que quatre rues principales :

1° Une rue supérieure. Elle montait depuis Bab-El-Djedid (en dessous du Trésor actuel), tournait à demi vers la droite et se dirigeait sur la Kasba, c'est-à-dire suivait, à peu près, le tracé de nos rue Basse-Damrémont et Damrémont actuelles ;

2° Une rue partant de l'entrée de la rue Caraman actuelle, passait devant Dar-El-Bey, puis, en dessous de la mosquée de Souk-El-Rezel (la cathédrale), traversant le marché de la laine filée (Souk-El-Rezel), remontait un peu en côtoyant les écuries du palais (Derb), traversant le carrefour d'El-Blate (entre la rue du 26° et celle des Cigognes), passait devant la mosquée d'El-Djouza (extrémité de la cour de l'école) et traversant la voûte (Sabate) de Salah-Bey, débouchait sur la place de Souk-El-Acer, appelée autrefois Souk-El-Djemâa (du vendredi), devant la mosquée et la medersa de Sidi-El-Kettani ;

3° Une rue, bordée de boutiques, partant de Bab-El-Ouad (devant le théâtre), passant à El-Moufok (angle des rues Cahoreau et Nationale) et se prolongeant par la rue Combes actuelle, jusqu'à la place Rahbet-Es-Souf :

Dans cette rue, étaient groupées les professions de la manière suivante :

Attarine (les droguistes), place Bab-El-Ouad ;

Serradjine (les selliers), à la suite, jusqu'en dessous de Dar-El-Bey ;

Kharrazine (les cordonniers), de Ras-El-Kharrazine (mosquée des Ben-Lefggoun), jusqu'à Sar'a (les orfèvres), au bas de la rue du 23^e de Ligne ;

Souk-El-Khelek (le marché populeux), magasins d'étoffes et objets divers ; de là, jusqu'à un carrefour ;

Kazzazine (les passementiers), à la rencontre de la rue Sérigny ;

Haddadine (les forgerons), de là, jusqu'à la rue Sidi-Lakdar ;

Souk-El-Kebir (le grand bazar), de là, à Rahbet-Es-Souf ;

De Ras-El-Kharrazine partait un autre souk, rejoignant notre rue Vieux actuelle, pour atteindre Rahbet-Es-Souf par le bas.

On y trouvait successivement, les Rerabliïne (fabricants de tamis), Kezadriïne (chaudronniers), Nedjarine (menuisiers) et Rekkakine (parchemineurs).

Dans les ruelles intermédiaires, entre les deux précédentes étaient les bouchers (Djezzarine), les teinturiers (Sebbarine) etc.

4^e Enfin, une rue partant de Bab-El-Djabia et allant aboutir à Bab-El-Kantara, la seule, qui traversât entièrement la ville. C'est notre rue Perrégaux actuelle, qui, à partir de l'angle de la rue Nationale, passe au-dessus de celle-ci, car cette partie de la ville formait une sorte de bosse qui a été percée par notre grande voie, et l'on peut juger de sa hauteur par la différence de niveau entre son sol et la rue Perrégaux, au-dessus du grand escalier.

Des ruelles irrégulières réunissaient entre elles ces voies principales et descendaient jusqu'au bord du ravin qui était garni de tanneries.

Quatre portes donnaient accès dans la ville ; trois sur le front sud-ouest :

Bab-El-Djedid, à côté du trésor actuel, servant maintenant de magasin à la commune.

Bab-El-Ouad, a été maintenue longtemps. Elle est actuellement ouverte, ainsi que la partie correspondante du rempart.

Et Bab-El-Djabia, sur la pente, en descendant.

Et à l'extrémité sud-est, Bab-El-Kantara ; cette porte était à un niveau plus bas que le nôtre ; on l'a refait à son niveau actuel, lors de la reconstruction du pont d'El-Kantara.

Une muraille, plus ou moins irrégulière, enserrait la ville.

La Kasba formant un véritable quartier clos, avec mosquée, magasins, casernes et maisons particulières.

De nombreuses mosquées et zaouia étaient établies dans tous les quartiers et aux abords de la ville. Voici les principales :

Djama-Souk-El-Rezel (la cathédrale actuelle). Le sol en a été baissé pour donner plus d'élévation aux colonnes. Le mur qui longe la place, l'entrée, le chœur et le clocher ont été construits par nous.

El-Djama-El-Kebir (la grande mosquée de la rue Nationale) dont la façade, entamée par cette voie, a été entièrement refaite par nous.

Djama-Sidi-El-Kettani (place Négrier), également réédifiée en grande partie par nous.

Et Djama-Sidi-Lakhdar, au bas de la rue de ce nom, demeurée à peu près intacte.

Ces trois mosquées étaient dites à khotba, c'est-à-dire où l'on prononce le prône du vendredi et la prière en faveur du prince.

Parmi les principales zaouia, citons :

Celle des Ben-Lefggoun, à Ras-El-Kharrazine (entrée par la rue Combes) ;

Sidi-Abd-El-Moumen (rue Perrégaux, à l'angle de la rue des Tanneurs) ;

Sidi-Abd-Er-Rahmane, zaouia de la secte des Rahmania (au bout de la rue Vieu, près de la rue des Amendes) ;

Arbaïn-Cherif (rue Perrégaux), où se tient la mahakma du cadî de la ville ;

Sidi-M'hammed ben Meïmoun (rue Vieu), où se tient la mahakma de la banlieue ;

Zaouïet Ben-Nâmoun (rue Perrégaux), en-dessous du bain de Ben-Charif. Est affectée aux khouan Tidjiana ;

Zaouïet Moulaï-Taïeb, servant aux khouan de cet ordre (rue Damon, près de la rue des Zouaves);

Sidi-Bou-Annaba (rue des Zouaves), affectée aux Aïssaoua;

Sidi-El-Djelis. Sert à l'école de ce nom;

Sidi-Offane (rue Morland);

Et Sidi-Rached, sur la pointe inférieure de la ville.

Nous en passons, nécessairement, plus d'une.

Administration indigène. — Le cheihh El-Blad, véritable maire de la ville, chargé des intérêts municipaux et de la police des mœurs, manquait par suite de la mort de Mohammed ben Bedjaoui. Il avait sous son autorité un certain nombre d'agents et exerçait une surveillance sur les corporations d'artisans, ayant chacune à sa tête un amine ou syndic.

Le titre et les prérogatives du cheikh El-Islam ou chef de la religion appartenaient depuis trois siècles à la famille Ben-El-Feggoun et Sidi-M'hammed en était titulaire.

Les muftis des deux rites (maleki et hanafi), les deux cadis et les professeurs des mederça, formaient le corps des Eulama (ou légistes) et constituaient le medjelès ou tribunal supérieur.

L'administration du beït El-Mal recevait les dépôts, recueillait les successions en déshérence, administrait les biens hobous, contribuait à l'entretien des mosquées et secourait les pauvres et les pèlerins.

Après la chute du gouvernement beylical, voilà, à peu près, tout ce qui resta de l'administration de Constantine.

CHAPITRE IX

**Constantine sous la domination française
(première période) 1837-1845**

Premières dispositions prises par le commandement. — Nous avons vu que le premier soin du général Valée, à son entrée à Constantine, après avoir fait cesser le pillage, fut de secourir et d'installer le mieux possible les blessés.

Ajoutons que les indigènes, profitèrent aussi des soins de nos médecins et que nos soldats eux-mêmes fournirent, à cette population qu'ils venaient de vaincre, leur aide, pour tout remettre en ordre dans la ville. Aussi, les citadins furent-ils promptement rassurés. Le général en chef fit du reste proclamer que leurs vies et leurs propriétés seraient rigoureusement respectées et qu'ils pourraient pratiquer librement leur culte.

Défense fut faite à l'armée de pénétrer dans les mosquées.

L'enterrement des morts dura plusieurs jours, car, on découvrait, à chaque instant, de nouveaux cadavres sous les décombres. Les Juifs, préposés à ce service, les entassaient en dehors de la porte Bab-El-Ouad, en deux catégories, selon la nationalité ; on les jetait ensuite dans deux énormes fosses creusées sur l'esplanade. Ils étaient si nombreux qu'ils furent à peine recouverts d'une mince couche de terre.

Mesures prises pour la conservation des approvisionnements, des fonds et des monuments. — Constantine avait

des magasins remplis d'approvisionnements de toute sorte et dont l'intendance prit possession, afin d'éviter le gaspillage. Ainsi, nos soldats virent leur subsistance largement assurée et ne tardèrent pas à oublier leurs privations, au sein d'une véritable abondance.

Le Trésor contenait des sommes importantes. Une commission composée de :

MM. Lyauten, sous-intendant ;
De Bellot, payeur de l'armée ;
Et Maumet, chef d'escadron d'état-major,

En dressa l'inventaire et en opéra le dépôt dans la caisse de l'armée.

Berbrugger, qui, de même qu'en 1836, avait suivi l'expédition, s'appliqua à empêcher les dévastations inutiles. Il recueillit aussi de nombreux ouvrages arabes et turcs, qui ont formé le noyau du précieux fond de la bibliothèque d'Alger.

Les femmes du harem. — On trouva, dans le beau palais d'El-Hadj-Ahmed, — dont le commandement prit possession, — un grand nombre de femmes (plusieurs centaines, d'après Mornaud) (1), formant le personnel du sérail, car, le pacha n'avait emmené que des membres de sa famille et quelques personnes préférées. L'une d'elles, Aïcha, d'origine grecque, amenée autrefois comme esclave, avait joui, pendant un certain temps, de la faveur du maître ; aussi, exerçait-elle, sur les autres, un grand ascendant. Sa beauté et une sorte de dignité extérieure, lui firent obtenir des égards que sa conduite ne justifia guère ; elle fut ultérieurement baptisée chrétienne et épousa un Français. Une matrone, qui avait le titre de Caïd En-Neça (Caïd des femmes), gouvernait cette communauté. Des chambres étaient remplies d'étoffes destinées à leur habillement.

Le général ordonna d'abord de les laisser dans leurs logements. Mais, bientôt, on s'en trouva fort embarrassé

(1) Notice sur le bey Ahmed.

et, comme la plupart d'entre elles réclamaient la liberté, on en laissa partir un certain nombre ; quant à celles qui n'avaient pas de parents dans le pays, elles furent placées chez le mufti qui s'en débarrassa peu à peu, non sans les avoir dépouillées et exploitées de toutes les façons, s'il faut en croire Baudens (1).

Désarmement des indigènes. — Le 15, un ordre fut donné aux indigènes de livrer leurs armés et, pour compléter l'effet de cette mesure, des officiers d'artillerie parcoururent les différents quartiers et visitèrent les maisons afin d'y découvrir la poudre et les munitions déposées ou cachées un peu partout. Le 17, 2,000 fusils et 700 sabres étaient réunis à la Kasba. Le service de l'artillerie prit, en outre, possession de 63 pièces de canon, 12,000 kilogrammes de poudre et 4 ou 5,000 projectiles.

Hammouda ben Cheikh est nommé caïd de la ville. — Il fallait donner, à la population indigène, un représentant autorisé et l'on pensa, naturellement, au cheikh El-Islam, M'hammed-El-Feggoun, qui paraissait jouir d'une grande considération ; mais il refusa de se présenter, en alléguant son grand âge et sa fatigue, et envoya, à sa place, son fils préféré, Hammouda. C'était, alors, un jeune homme de 25 ans à peine, d'aspect distingué, montrant une certaine ouverture d'esprit, qui éveillait la sympathie, tandis qu'en réalité, son intelligence, médiocre, était livrée aux caprices d'un caractère flottant, dépourvu de principes, et d'une duplicité complète. Sans hésiter, le général lui conféra le titre de Caïd, qui en faisait le premier fonctionnaire de la ville. Il le chargea d'organiser une sorte de conseil municipal, composé de notables indigènes (2).

Revue des troupes. — *Arrivée du prince de Joinville avec une colonne.* — Le 16 octobre, l'armée expédition-

(1) Souvenirs de Constantine.

(2) Péliissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, T. II, dit, à tort, qu'El-Mekki ben Zagouta fut nommé cheikh El-Blad.

naire fut passée en revue, sur l'esplanade Bab-El-Ouad, par le duc de Nemours : ce fut un beau et saisissant spectacle que celui de ces braves, portant encore, sur leurs visages, les traces des souffrances endurées et ayant leurs vêtements troués par les balles ou déchirés dans les combats. Le même jour, arriva une colonne de 3,000 hommes, partie de Bône, sous le commandement du colonel Bernelle, avec le prince de Joinville, et composée du 61^e de Ligne et d'un bataillon du 26^e. C'était une précaution ordonnée par Damrémont pour soutenir l'armée, en cas d'échec, et qui, heureusement, resta inutile. Hélas ! elle fut nuisible, car ces troupes apportèrent, avec elles, le choléra, qui fit de nombreuses victimes dans l'armée.

Commencement de l'évacuation. — Ravages du choléra.
— Dès le 20 octobre, l'évacuation commença par le départ d'une colonne de 1.500 hommes, emportant avec elle la dépouille du général Damrémont. Une touchante cérémonie eut lieu à cette occasion, sur l'esplanade Valée, auprès de l'emplacement où devait s'élever le "Tombeau des braves" (1). Le 26, on fit partir les malades et blessés en état d'être transportés ; une nouvelle colonne les escorta, sous le commandement du général Trézel.

Sur ces entrefaites, le général de Caraman, dont le père avait, malgré son grand âge, assisté à la campagne, de 1836, fut atteint de l'épidémie et succomba.

Le gouverneur prit alors ses dispositions pour l'évacuation définitive, de façon à ne laisser, dans la ville, que le nombre de troupes nécessaires, et à éviter l'encombrement, toujours fâcheux en temps d'épidémie. Mais il restait à régler l'importante question des relations avec les indigènes de l'extérieur et leurs chefs.

Arrivée de Farhate ben Saïd. — Il reçoit le titre de khalifa du sud. — Nominations d'autres chefs indigènes.
— Le 27, on vit arriver, par la route qui descend d'Aïn-

(1) Le premier Tombeau des braves fut installé sur l'emplacement où ils étaient enterrés.

El-Bey, un corps d'un millier de cavaliers arabes, suivi d'un long convoi de bagages. En tête, marchaient des cheikhs, richement vêtus et bien montés. On fit camper ces gens au-delà du Remel, et leurs chefs vinrent se présenter au général Valée. C'était le fameux Farhate ben Saïd, chef du bit Bou-Aokkaz, cheikh des Daouaouida, ou mieux encore, cheikh El-Arab, que nos soldats appelèrent on ne sait pourquoi, « le Serpent du désert ». Il était accompagné de son parent, Ahmed-Bey ben Chennouf et d'autres notabilités.

Le général, lui ayant reproché son silence et son inaction, Farhate s'excusa à la manière arabe, en protestant qu'il n'avait pas douté un instant du succès des armes françaises, mais, qu'il avait tenu à leur en laisser toute la gloire, sans permettre à El-Hadj-Ahmed de prétendre qu'il avait succombé à une coalition. « *Votre victoire, ajouta-t-il, va retentir jusqu'au fond du désert !* ».

Cette justification, dont l'audace, se dissimulait sous des protestations de respect et un accent de profonde sincérité, satisfit complètement le gouverneur ; pour répondre à tant d'amabilité, il nomma Farhate khalifa des régions du sud, traversées par l'Ouad-Djedi. Son ami, Ben-Zekri, reçut le caïdat des Abd-En-Nour. Un autre chef, qui avait été pris sous la protection des deux précédents, fut présenté par eux au général : C'était Bou-Rennane Ben Maggoura, des Oulad-Achour, frère de ce Derradji, égorgé par Bou-Aokkaz. Il était demeuré détenu à Constantine, par le pacha, ennuyé de ses réclamations. On le nomma cheikh du Ferdjioua. Enfin, un vaillant cavalier, Ali ben Ba-Ahmed, reçut le commandement des Zemoul, tribu bien connue, établie au sud de la ville.

Ces chefs, et quelques autres moins importants, furent réunis au Palais, dans la journée du 28, et y reçurent solennellement leur investiture. Le gouverneur leur recommanda de regagner, au plus vite, leurs territoires et de combattre, sans cesse, El-Hadj-Ahmed, dont on craignait le retour, après le départ des troupes.

Départ du général Valée et des dernières troupes. — Le colonel Bernelle est laissé avec 2,500 hommes à Constantine. — Le 29 octobre, le général Valée quitta Constantine ; il emmenait le reste du corps expéditionnaire et laissait la place sous le commandement du colonel Bernelle, avec une garnison de 2,500 hommes.

A midi, l'armée sortit de la ville par Bab-El-Djedid. Le caïd Hammouda et Farhate ben Saïd, accompagnés d'une suite nombreuse, vinrent prendre congé et remirent, aux princes, une lettre pour le roi, dans laquelle ils protestaient de leur dévouement à la France. Puis, les troupes s'ébranlèrent, au son de joyeuses fanfares et ils reçurent les adieux et acclamations de leurs camarades restés à Constantine. Le choléra fit encore des victimes dans la colonne, pendant les deux premiers jours ; mais, bientôt, il disparut absolument et l'armée rejoignit Bône, n'ayant pas eu à tirer un coup de fusil durant le trajet (1).

Composition de l'état-major du colonel Bernelle et de la garnison. — Le colonel Bernelle, commandant Constantine, était investi de tous les pouvoirs civils et militaires, la ville restant sous le régime de l'état de siège. Voici la composition de son état-major :

Chef d'état-major : capitaine Reynard, du corps d'état-major ;

Commandant l'artillerie : capitaine Huet ;

Commandant le génie : capitaine Niel (2) ;

Le service médical fut confié au chirurgien Ducas et au médecin-major Mestre, assistés de huit sous-aides ;

Le service du trésor et des postes fut placé sous la direction de M. Falcon ;

L'intendant militaire Rothe, adjoint, fut chargé de la direction de tous les services administratifs.

(1) A son arrivée à Bône, Valée trouva sa nomination à titre de gouverneur *intérimaire*. Il répondit par un refus et adressa, au duc de Nemours et à divers personnages, des lettres dans lesquelles il déclare être trop vieux et trop fatigué pour accepter une si lourde charge. V. Péliissier de Reynaud, *Annales Algériennes*, T. II, p. 247 et suiv. — C. Rousset, « L'Algérie », T. II, p. 246 et suiv.

(2) Le futur maréchal qui avait pris une part active au siège.

Quant à la garnison, elle se composait des troupes suivantes :

61^e régiment de ligne ;
3^e bataillon d'Afrique ;
Compagnie franche ;
Deux compagnies de sapeurs du génie ;
Deux batteries d'artillerie ;
Un escadron de chasseurs ;
Et un détachement de spahis.

Ces militaires furent installés en partie au Bardo ; le reste, un peu partout en ville ; nous pensons que l'artillerie, seule, fut d'abord casernée à la Kasba.

Lettres du général Valée à Hammouda.— *Sa confiance en lui et les missions dont il le charge.* — En quittant Constantine, le gouverneur laissait le commandement de la nouvelle conquête au colonel Bernelle ; mais, il est évident que le rôle de cet officier était restreint en quelque sorte aux choses militaires et à la police de la ville. Défense lui était faite d'en sortir. Quant aux affaires politiques indigènes, si importantes, Valée s'en réserva la direction, par l'intermédiaire du caïd Hammouda, dans l'intelligence et le dévouement duquel il avait une confiance absolue. De plus, il lui attribuait une influence sans limites sur tous les indigènes de la province, alors que sa notoriété personnelle était nulle et que l'autorité de sa famille ne dépassait guère les murailles de la ville et quelques points de sa banlieue. Les Ben-Cheikh-El-Feggoun avaient du renom comme légistes ; une certaine puissance, récompense de leur fidélité antérieure, aux Turcs ; des relations avec quelques grandes familles ; mais, c'était tout.

Entraîné par son engouement, le gouverneur par intérim conféra, au jeune Ben-El-Feggoun, des pouvoirs exorbitants aux yeux des indigènes, et soustraits à l'action du commandant français, puisqu'il correspondait directement avec lui et recevait ses instructions. Les faits qui vont suivre le démontreront ; on s'en était,

douté, mais on n'en avait pas encore la preuve matérielle. Un heureux hasard a mis entre nos mains une dizaine de lettres du gouverneur, justifiant cette conjecture (1).

La première est du 28 octobre, veille du départ du gouverneur. Elle est écrite, comme les suivantes, de la main de l'interprète principal, le père Zacar; sa rédaction est incorrecte, avec des formules peu usitées dans le pays, et il n'est pas douteux que l'obscurité de nombreux passages, rend assez mal, le texte *peu clair*, du général, se croyant devenu un profond politique. En tête et à la fin, est apposé un gros cachet arabe, où se lit : (en cercle) « Le comte Valée, chef des troupes françaises », et (au centre), « Sultan d'Alger, 1253 »



On a, sans doute, ignoré qu'il se fut ainsi désigné comme « sultan d'Alger », car le titre de gouverneur, qu'il est censé prendre, ne lui a été donné qu'après son départ de la ville, et, il en résulte qu'il a fait fabriquer d'avance, à Constantine, ce cachet si curieux. Aucun gouverneur, croyons-nous, n'a eu l'audace de se dire sultan, même aux yeux des indigènes, et, si nous relevons cette faiblesse, c'est qu'elle montre l'état d'âme de Valée (2).

(1) Ces documents de premier ordre nous ont été confiés par le fils de Hammouda et nous en avons pris copie.

(2) Nous avons publié ces lettres dans le XXXIV^e volume de la Société archéologique.

Dans la lettre en question, il donne à Hammouda la qualité de « Caïd de l'Outon de Constantine » ; or, l'Outon, c'est la province et il eût pu aussi bien l'appeler « bey ».

Il lui annonce qu'il quitte la ville, le lendemain, en y laissant « une armée importante, sous les ordres du colonel *Youssof* » et ajoute qu'il devra lui demander ce qu'il lui faudra et lui donner ce dont il aura besoin ; et, qu'il en sera de même pour tout ce qui intéressera la ville et ses habitants.

Personne n'avait entendu dire qu'il eût été question de laisser le commandement de Constantine à Yusuf, et cela est d'autant plus surprenant, qu'à la fin de la même lettre, il parle du colonel Bernelle comme étant le chef des troupes, commandant la place. On se demande, véritablement, si Valée n'a pas l'intention d'être un habile homme, en agissant ainsi, peut-être parce que le caïd lui aura manifesté le désir d'avoir Yusuf comme chef ? Un tel lapsus, involontaire, ne serait pas passé inaperçu : Or, l'ancien bey de l'est avait été envoyé en disgrâce à Oran, comme chef d'escadrons de spahis, après l'échec de Clauzel devant Constantine, dont la responsabilité lui incombait en partie ; de plus, on avait tenu à l'éloigner d'Algérie pendant la seconde expédition et il se trouvait alors à Paris, où il avait été appelé, sous un prétexte, et où il fut retenu de longs mois (1).

Après lui avoir dit « qu'il ne changera et ne modifiera rien sans ses ordres » (de Yusuf), le gouverneur ajoute : « Vous m'avez prié de vous faire connaître la nature et la quotité de ce que vous percevrez dans l'Outon et de ce que vous recouvrirez en fait d'impositions, d'achour, etc. — Vous agirez à cet égard de la même façon qu'Ahmed-Bey, c'est-à-dire que vous imposerez sur l'Outon, l'achour et le hokor : vous recouvrirez l'achour sur les tribus soumises et sur celles qui se soumettront à la France. »

Voilà qui est clair : en quittant Constantine, Valée charge Hammouda de frapper les tribus soumises et celles qui se soumettront, d'impôts « comme du temps

(1) Voir les « Souvenirs » du général du Barail, T. I., ch. II.

des Turcs » et de les recouvrer! Cela était encore resté dans l'ombre et, en vérité, on ne pouvait le deviner.

Il recommande ensuite à son caïd de s'entendre avec le cheikh Farhate, « qui est venu se soumettre à la France. Ce cheikh devra se tenir entre la ville et l'armée d'Ahmed-Bey, en s'appuyant sur les tribus soumises. »

Puis, il le charge d'inviter toutes les tribus à se tenir en paix, à veiller à la sécurité des routes et à engager les indigènes à approvisionner les marchés, où ils recevront des prix avantageux.

Nous arrivons, enfin à ce passage : « *Vous m'avez demandé un certain délai pour verser l'amende de 200.000 francs, imposée aux gens de la ville. Or, elle devait être payée immédiatement et il faudra faire tous vos efforts pour que le versement ait lieu, sans retard, ni délai...* ».

Voilà un point dont les documents officiels ne parlent pas. Il est donc vrai que les assiégés avaient été frappés d'une amende de 200.000 francs. Nous serions curieux de savoir si le caïd Hammouda, chargé de recouvrer cette somme l'a versée, en totalité ou en partie. (1).

Le gouverneur ajoute : « Il est conforme à la tradition, relativement aux gens en fuite, parents ou adhérents du bey, qu'ils soient contraints de payer, leur part dans cette amende et *qu'au besoin on s'en prenne à leurs biens pour la recouvrer : cela vous regarde et vous êtes le maître de décider !* ».

Telles sont les missions nombreuses et complexes dont Valée, en partant, investissait le caïd, cette confiance plus ou moins réelle, difficile à justifier par qui ce fut, reposait sur la tête de ce pitoyable Hammouda. Le vainqueur de Constantine, qui laissait dans cette ville d'honorables officiers et des fonctionnaires français, leur préférerait ce jeune inconnu si peu digne de tant d'honneur.

(1) Pellissier, dans ses annales (T. II p. 219), dit qu'on se borna à « exiger le paiement des fournitures faites à l'armée? ». Tous les autres auteurs affirment, qu'on n'exigea rien de la population. Le général Cadart, dans ses « Souvenirs de Constantine », (1 vol. Didot 1894), fixe le chiffre à 240.000 francs.

Ces faits donneront la clé de bien des actes de Valée, brave militaire, que les circonstances avaient appelé inopinément au gouvernement de l'Algérie. Une telle fortune et la confiance, vraiment incroyable, qu'il attribuait à son esprit, lui firent perdre en un jour, sinon la saine raison, au moins toute rectitude de jugement.

Quant à Hammouda, si sa conduite fut déplorable, il mérite une certaine indulgence, car on ne doit pas exposer ainsi, de pauvres têtes, à la tentation.

Avant même d'arriver à Bône, le gouverneur lui écrit, (le 4 novembre), pour lui annoncer l'envoi du Caftan, promis et s'excuser de ne pas y joindre « les belles armes de France » qui ont été, par erreur, expédiées de Medjez-Ammar à Alger (1).

Dispositions ordonnées par le colonel Bernelle. — Les documents manquent, d'une manière presque absolue, sur les premiers temps de notre occupation et, pour y remédier, il faut recueillir, un peu partout, de maigres détails et de sèches notes. En prenant possession de son commandement, le colonel Bernelle, adressa à la population une proclamation, afin de l'inviter à travailler en paix et à reprendre les affaires. Peu de jours après, il faisait publier l'ordre de ne conserver aucune arme, sous peine de mort. L'insécurité était grande; aux abords même de la ville, plusieurs soldats, qui s'étaient un peu écartés, furent assassinés. Le choléra sévissait, du reste, avec intensité dans nos ambulances.

Le 12 novembre, arrivèrent de Bône, onze cantiniers, apportant des provisions et venant s'établir à Constantine. Ils avaient fait le voyage seuls, sans encombre, ni incidents.

El-Hadj-Ahmed, établi à Oum-El-Asnab, essaye d'agiter le pays. — Après la chute de Constantine, El-Hadj-Ahmed avait pris, ainsi que nous l'avons dit, la

(1) Deuxième lettre.

route du sud avec Ben-Gana et un groupe de cavaliers fidèles ; ils s'arrêtèrent à Oum-El-Asnab (au nord de Batna), et s'y établirent en observation.

Averti de ces faits, Farhate ben Saïd, qui était resté à Constantine, malgré les ordres du général, demanda instamment, avec Ben-Zekri, au colonel Bernelle, un corps de soldats réguliers, avec lesquels ils se faisaient forts de r'azier l'ancien bey et même de s'emparer de lui.

On voit que Hammouda ne se conformait nullement aux instructions de Valée, le chargeant de s'interposer entre la ville et le bey, en s'appuyant sur les tribus soumises. Mais, le commandement supérieur, selon ses instructions, refusa d'accéder à ces requêtes, et, comme le colonel avait plusieurs fois rappelé ces chefs à leur devoir, il adressa, le 16 novembre, à Farhate et à Ben-Zekri, une note de service très dure, les sommant de se montrer dignes de la confiance du gouvernement français, ou, « s'ils étaient trop lâches », les invitant à rentrer chez eux pour y vivre à la façon des femmes (1).

En même temps, El-Hadj-Ahmed mettait à prix la tête de Farhate et détachait de lui un certain nombre de partisans. Ce fut alors que Ben-Ba-Ahmed, caïd des Zemoul, ayant marché contre lui à la tête de ses goum et de ceux des Seguenia, déterminait l'ancien bey à lever le camp.

Ainsi, ce que le khalifa n'avait osé faire, était obtenu par l'initiative d'un simple caïd, suivi d'une poignée de cavaliers arabes.

El-Hadj-Ahmed et Ben-Gana, après avoir envoyé tous leurs bagages à Menâ, dans l'Aourès, prirent la route de Biskra.

Intrigues du caïd Hammouda. — Dès les premiers jours, l'administration du caïd Hammouda, fut caractérisée par des exactions et des intrigues de toute sorte. Il commença par exiger, des chefs nouvellement investis, les indemnités et cadeaux qui étaient autrefois perçus

(1) Cet ordre de service est une des rares pièces conservées à l'état-major.

par le beylik, sous le nom de hak-el-beurnous. « Assisté, dans ses opérations, par un groupe d'hommes de son espèce, il forma un çof plus puissant que celui du commandant supérieur, disposant des emplois, et pratiquant une politique à lui, qui ne s'inspirait que de son intérêt et de ses liaisons (1).

On peut en juger à l'occasion du cheïkhat du Ferdjioua. Après la fuite du bey déchu, Bou-Aokkaz ben Achour, qui l'avait servi dans le cours des deux sièges, avec courage et fidélité, refusa de continuer d'associer son sort à celui d'El-Hadj-Ahmed. Il le quitta et reprit la route du Ferdjioua, pour attendre les événements.

Peu après, il recevait la nouvelle de la nomination de Bou-Rennane ben Maggoura; aussitôt, il écrivit à son ami dévoué, Ben-Zaggouta, en le chargeant d'agir auprès du caïd. Le pauvre Bou-Rennane n'avait pu verser à celui-ci que 1,200 réaux (francs). Bou-Aokkaz lui en promit 12,000. Peu après, il expédia, à Constantine, son neveu Ahmed-Khoudja, fils de Rahmani, porteur de présents : moutons, légumes, miel, poules, œufs, pour les malades, argent pour le caïd; plus une somme de 10,000 francs à distribuer, au nom de Bou-Aokkaz, à la population. Enfin, deux beaux chevaux étaient offerts, en gage de soumission, au colonel (2).

Bou-Aokkaz reste cheikh du Ferdjioua.— De sa propre autorité, Hammouda révoqua la nomination de Bou-Rennane, sans rendre l'argent reçu. Ce fut ainsi que le cheikh Bou-Aokkaz conserva l'autorité suprême dans le Ferdjioua, autorité indépendante, avec reconnaissance tacite de sa suzeraineté. Il faut reconnaître, du reste, que les prérogatives sans limite, octroyées à Hammouda par le gouverneur, l'autorisaient à agir sans scrupule.

Quant au commandant supérieur, il accepta les faits,

(1) Féraud, « Zouar'a et Ferdjioua ». — « Les Daouaouida » (*Revue africaine*) pass.

(2) Les prévarications de Hammouda sont reconnues par Péllissier de Reynaud et C. Rousset, dans leurs Annales. — Le général Cadart entre, à cet égard, dans de curieux détails; nous y reviendrons plus loin.

ne pouvant les juger et n'ayant pas, du reste, le moyen de s'y opposer.

Le 11 novembre, Hammouda fut solennellement reconnu comme caïd, devant le front des troupes assemblées.

Dans quelques notes laissées par le colonel Bernelle (1) on trouve la mention de la découverte d'une somme de 17.000 francs en or, le 28 novembre, dans la maison de Ben-Aïssa, « sur les indications du kaïd Ed-Dar » (ou plutôt de ses parents, si c'est de Ben-El-Bedjaoui qu'il est question). Or, il a été établi récemment, par des pièces officielles, qu'un contrat avait été passé à ce sujet entre l'administration militaire et le Juif Narboni ; celui-ci devait faire découvrir le trésor et recevoir pour sa part la moitié des sommes trouvées ; ce qui eut lieu. Les 17.000 fr. ci-dessus, ne représentent guère que la moitié du trésor.

Farhate quitte Constantine et s'empare de Biskra. — Vers la fin de novembre, Farhate ben Saïd se décida à quitter Constantine, affectant d'être très blessé de l'attitude du colonel à son égard. Il ne manqua pas de s'en plaindre au gouverneur et, naturellement, le commandant de Constantine fut blâmé. Accompagné par son ami Ben-Zekri, Farhate passe par les Abd-En-Nour, de là, se porte dans le Zab, rallie les Chéraga, et enlève Biskra, qui n'oppose qu'une faible résistance. Il se fit livrer des otages dont il annonça l'envoi au caïd Hammouda ; mais ce fut au maréchal Valée qu'il apprit son succès, dont il exagéra l'importance.

Le 11 novembre le gouverneur avait été élevé au maréchalat, en récompense de la victoire de Constantine. En arrivant à Alger, le 20 novembre, Valée trouva son brevet et n'hésita pas à rester gouverneur, certain, dès lors qu'on ne le traiterait plus en simple général. C'est ce qui fit dire qu'il avait, à Bône, joué le rôle de Sixte-Quint. Nos lettres en donnent la confirmation.

(1) A l'Etat-major de la Division.

L'émir Abd-El-Kader cherche à étendre son action vers le sud-ouest de Constantine. — Abd-El-Kader avait été fort contrarié de l'occupation de Constantine par les Français. Pour en atténuer l'effet, il s'avança vers l'est, afin de prendre possession des territoires qu'il prétendait lui avoir été cédés, en vertu du traité de la Tafna. Après avoir parcouru le centre de la province d'Alger et la vallée de l'Isser, il poussa une pointe jusqu'à Bouçaada, puis se porta dans l'Ouennour'a, où il investit Ben-Abd-Es-Selam-Mokrani, du khalifa de la Medjana. De là, il entra en relations avec Farhate, et lui offrit de l'aider à écraser son ennemi, El-Hadj-Ahmed; notre khalifa prêta l'oreille à ses propositions.

El-Hadj-Ahmed et Ben-Gana délogent Farhate de Biskra, et restent maîtres du Sud. — Pendant ce temps El-Hadj-Ahmed et Ben-Gana avaient continué leur marche sur Biskra, que Farhate s'était empressé d'évacuer, pour se retrancher à Lichana. L'ancien bey et ses alliés l'y poursuivirent, l'en délogèrent et lui tuèrent beaucoup de monde (fin décembre 1837).

Ainsi, les Ben-Gana et El-Hadj-Ahmed restaient maîtres de tout le Zab, tandis que Farhate, notre khalifa, battu et fugitif, se répandait en plaintes et en réclamations auprès du gouverneur et demandait « seulement » deux ou trois bataillons, avec lesquels il promettait d'expulser des Zibane les ennemis de la France. Il accusait le çof de Constantine de tout le mal, et le maréchal Valée n'était pas éloigné de le croire, si l'on en juge par sa correspondance avec le ministre; après la prise de Biskra, il avait même proposé d'augmenter encore les pouvoirs et le commandement du khalifa.

Instructions du gouverneur à Hammouda. — *Farhate traite avec Abd-El-Kader.* — Pendant que Farhate obtenait dans le sud ces tristes résultats, Hammouda recevait de son ami Valée une lettre d'Alger, datée du 20 décembre (1).

(1) Lettre n° 3.

Un cachet nouveau, de même dimension que le premier, la décore, avec le titre de maréchal en plus et la même mention de « sultan d'Alger » dans un rond au sommet.

Après de longues phrases de compliments et d'encouragement, le maréchal dit avoir reçu ses lettres et celles des cheikhs dont il a obtenu la soumission (sans doute Bou-Aokkaz et consorts); mais, il faut davantage. « Dites-leur, ajoute-il, que tous doivent se concerter pour apporter leur soumission, et qu'ils ont tout intérêt à vous prouver le respect dont ils vous entourent et à vous honorer, car c'est le meilleur moyen d'obtenir l'appui et la protection de la France, dans leurs personnes, leurs biens, etc., etc. »

Il le félicite, ensuite, de l'appel qu'il a adressé aux commerçants indigènes; de l'envoi de deux chargements du côté de Bône; et de la tranquillité des routes, ainsi que de son intention de lui expédier un courrier, par terre, à Alger : rien ne peut lui être plus agréable.

Puis, il dit : « Je vous annonce une nouvelle importante, sur laquelle j'appelle toute votre attention : c'est l'approche d'Abd-El-Kader ben Mahi-Ed-Dine, qui s'est avancé vers l'est, et se trouve maintenant dans la région du Hodna, proche de la limite de *votre province*. Je suppose que son intention est de détacher de vous les tribus de cette contrée pour détruire votre influence et annihiler votre autorité. »

Il l'invite, en conséquence, à faire tous ses efforts pour retenir dans le devoir ses « khoddam (serviteurs religieux) et ses sujets », et à maintenir leur soumission à la France.

En lisant cette lettre, on se demande si, réellement, le maréchal pouvait croire que l'influence de Hammouda s'étendait jusqu'aux populations d'origine diverse établies sur la limite de la province d'Alger, et s'il disposait de moyens pratiques pour les retenir dans l'obéissance à la cause française, alors qu'elles ne s'étaient pas encore soumises à notre autorité ?

Cela n'est pas admissible; l'aveuglement du gouver-

neur ne pouvait aller jusque-là, par conséquent, nous sommes obligés de reconnaître qu'il voulait finasser, chose grave, avec un homme tel que Hammouda.

Ce fut alors qu'on apprit la fuite de Farhate, sa défaite... et l'envoi d'une ambassade à Abd-El-Kader, conduite par son frère El-Hadj-El-Bey. Ce triste personnage était enfin démasqué et avait à jamais perdu son avenir. Chose curieuse, ce fut Abd-El-Kader lui-même qui s'attacha à disculper Farhate, auprès du maréchal, en lui persuadant qu'ils ne réunissaient leur concours que pour chasser de Biskra l'ennemi de la France (1).

Mais, il est temps de revenir à Constantine. L'épidémie cholérique n'avait cessé d'aller en décroissant, plusieurs convois étaient arrivés de Bône, apportant une foule de choses nécessaires, sans avoir été inquiétés. Un marché sur la place Bab-El-Ouad était régulièrement approvisionné, beaucoup de citadins, qui avaient fui avant le siège, étaient rentrés. Enfin, on avait réparé la brèche et remis en état quelques locaux dans la Kasba.

Le colonel Bernelle, promu général, est remplacé par le général Négrier. — Expéditions aux Mouïa et à Mila. — Le colonel Bernelle, ayant été promu au généralat, fut remplacé, comme commandant supérieur de Constantine, par le général Négrier, qui arriva le 9 décembre, et prit aussitôt possession de l'autorité.

C'était un homme d'une rare énergie ; il sut bientôt imposer son autorité en ville et dans les environs, et y rétablir la sécurité. Elle en avait le plus grand besoin. La garnison, ayant été augmentée, un de ses premiers soins fut de former une colonne légère et de l'envoyer opérer au nord de la ville, dans la région des Mouïa, où Ben-Aïssa se trouvait réfugié. Les tribus n'opposèrent aucune résistance et s'empressèrent, au contraire, d'offrir leur soumission (19 janvier). Quant à Ben-Aïssa, il prit la route de Bône et se présenta au général Castellane,

(1) Féraud, *Les Daouaouda*, *Revue Africaine*.

qui y commandait, en sollicitant la bonté de la France et offrant de la servir.

A la tête de cette colonne, renforcée par de la cavalerie, Négrier se porta sur Mila (10 février) et y fut bien accueilli par la population. Ben-El-Attar, qui avait déjà le titre de Caïd de Mila, fut confirmé dans sa fonction par le général. Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine profita de sa présence pour venir lui présenter ses hommages de soumission et fut maintenu comme cheikh du Zouara. Ben-Hamlaoui, ancien ag'a du bey, se rendit également à la France. Quant à Bou-Aokkaz ben Achour, il envoya des compliments et des cadeaux, mais se garda de se présenter ; de sorte qu'il continua à rester vassal présumé, au Ferdjioua, et souverain de fait.

Expéditions à Fesguia et dans les Abd-En-Nour.
— Rentré, le 13, à Constantine, le général Négrier en repartit le 17, parcourut la vallée du Bou-Merzoug et s'avança jusqu'au pied du Guerioun. Il y reçut la soumission des tribus de cette région, sur laquelle Ben-Ba-Ahmed avait déjà su imposer son autorité et qui fournissait de bestiaux et de grains le marché de Constantine. Il accueillit, en outre, la réclamation des Oulad-Sellam, se plaignant que les Abd-En-Nour les avaient attaqués sans motif et leur avaient enlevé des troupeaux. Jugeant que cette tribu méritait une leçon, le général partit, le 26, avec sa colonne légère et de la cavalerie, surprit les Abd-En-Nour, leur tua beaucoup de monde et fit restituer les bestiaux enlevés. Ben-Zekri, notre « caïd », s'était empressé de prendre la fuite et de se réfugier à Alger, où il se plaignit amèrement des procédés du commandant de Constantine.

En deux mois, Négrier avait nettoyé les environs de Constantine, des pillards qui les infestaient, étendu, dans tous les sens, le rayon de son autorité, rassuré nos partisans et placé, sur divers points, des chefs responsables. C'était une excellente politique.

Politique du maréchal Valée dans la province de Constantine. — Sa confiance en Hammouda. — Cependant, les procédés d'administration du caïd Hammouda avaient fini par provoquer de nombreuses réclamations. Nous en trouvons la preuve dans une lettre du maréchal, adressée, le 8 janvier 1838, à son fidèle caïd (1), « J'ai écrit, — dit-il — au général qui commande à Constantine, en lui donnant l'ordre d'expédier, à Alger, El-Hadj ben Zekri, parce que cet homme vous a fait du tort. Quant aux gens qui ont des sujets de réclamation, ils doivent m'adresser leurs plaintes, en exposant leurs griefs, et non diffamer leur chef, le caïd, que j'ai institué, car personne ne peut se placer au-dessus de lui, et moi, seul, ai le droit de lui retirer sa charge. »

On devine, sans peine, à travers ces étranges déclarations, ce qui a dû se passer. Non seulement, des plaintes graves ont été portées, mais le commandement local a menacé le caïd de révocation. Or, le maréchal ne l'entend pas ainsi et il rassure, de son mieux, Hammouda ; quant aux indiscrets réclamants, ils doivent s'adresser à lui directement, au lieu de calomnier leur caïd !

Il n'est pas sans intérêt, non plus, de constater que le gouverneur avait donné ordre « de lui expédier Ben-Zekri », dès le 8 janvier. Pourquoi donc est-il resté dans sa tribu jusqu'à la fin de février, de sorte que le général Négrier a été obligé d'aller l'y relancer ? Quoi que pense le maréchal, c'était un ami du caïd Hammouda ; d'autre part, l'action du général contre lui, dont les causes étaient restées vagues, se trouvent ainsi expliquées.

Dans la même lettre, Valée recommande expressément au caïd de « s'entendre avec le général qui commande à Constantine, sur toutes les affaires de l'Outon ». Négrier, en effet, n'était pas homme à se laisser imposer par un Hammouda ; son opinion, fut bientôt faite et les conséquences ne devaient pas tarder à se manifester.

Pendant ce temps, le maréchal écrivait, vers la mi-

(1) Quatrième lettre.

février, à son ami Hammouda, une de ses lettres les plus étonnantes. (1) Après lui avoir appris qu'il a reçu des mains de Mohammed ben Guendouz-Mokrani, les livres envoyés par l'intermédiaire du caïd Ben-Henni, il lui affirme : « le général Négrier est un homme sage, ayant toute ma confiance. Entendez-vous avec lui sur chaque chose; *il vous aime* et m'écrit que vous êtes honorable et que vous possédez toute sa confiance ! ».

En vérité, cela dépasse les bornes, car, Négrier n'a pu lui écrire de semblables choses, au contraire; et puis, il est humiliant de voir ce vieux maréchal français parler toujours à ce jeune homme de s'entendre avec le général et l'on a envie de s'écrier : Mais, dites-lui donc une bonne fois de lui obéir sans réserve !

D'autres surprises nous sont réservées. Après ce prélude, complété par la promesse *d'écraser les ennemis du caïd*, le maréchal lui parle du jeune Ben-Guendouz et d'Abd-Es-Selam, tous deux de la famille Mokrani, et lui demande son avis : « Dites-moi ce qu'il faut que je fasse à son égard (de Ben-Guendouz) et si la France peut lui rendre son commandement, *à la condition que vous le vouliez, car vous êtes le chef suprême des Arabes de la province de Constantine!*.... Dites-moi aussi ce que vous pensez d'Abd-Es-Selam, cheikh des Bibane. Est-il, ou non, votre serviteur? Comment le jugez-vous et que faut-il que je fasse à son égard ? »

Ce n'est pas tout. Après avoir réservé sa décision à l'égard d'El-Hamlaoui, que le caïd lui a, certainement, recommandé, mais que notre maréchal déclare suspect, comme tous les adhérents fidèles d'El-Hadj-Ahmed; il le rassure contre les intrigues d'El-Hadj-Slimane, le khalifa, qui est surveillé, il lui dit :

« Ecrivez au cheikh Farhate, que j'aime beaucoup, *et qui est votre ami*, et dites-lui que je lui ai adressé beaucoup de lettres, mais qu'il n'a répondu à aucune ! J'ai envoyé des armes, pour vous et pour lui, au général

(1) Cinquième lettre.

Négrier; il faut absolument qu'il vous les remette. *Sachez que le gouvernement français veut que vous partagiez avec le cheikh Farhate, le commandement suprême de tous les chefs de la pravince de Constantine.* »

Or, vous avez vu que ce cheikh Farhate venait de se faire expulser du Zab par Ahmed-Bey et les Ben-Gana, et que, perdant la tête, il s'était jeté dans les bras d'Abd-El-Kader !

On croit rêver en lisant de semblables choses et il serait curieux de connaître la correspondance particulière du maréchal avec Abd-El-Kader, pour être fixé sur sa politique, qui a abouti à la levée de boucliers de 1839 et la guerre de sept ans qui l'a suivie.

Le général Négrier découvre la trahison de Hammouda et le suspend de ses fonctions. — Dès son retour à Constantine, le général Négrier, qui avait recueilli de nombreux renseignements sur les procédés du caïd Hammouda, écrivit au maréchal un long rapport dans lequel il lui démontrait ses prévarications, sa conduite cauteleuse et ses véritables trahisons. Il concluait en réclamant sa révocation et même des poursuites.

Etant donnés les sentiments du gouverneur, il est facile de présumer dans quel esprit fut accueillie la demande du commandant de Constantine ; mais, nous ne possédons aucun document pour l'attester. On sait que, dès lors, il résolut d'augmenter l'autorité de Hammouda en lui conférant le titre de « hakem ». Il est probable, qu'en même temps, il décida le remplacement du général Négrier à Constantine.

Dans les lettres à Hammouda, il s'en trouve une sans date (qui paraît être une copie), (1) adressée au caïd Ben-Henni ben Illès. Le maréchal lui apprend qu'il a écrit au général Négrier pour le lui recommander, ainsi que Ben-Guendouz.

Il ajoute : « Je me suis occupé de l'affaire du hakem

(1) Sixième lettre.

Si-Hammouda. Il est sous ma protection : personne ne peut lui nuire, etc. ».

On voit par là que Ben-Ilès avait écrit dans l'intérêt de son ami le hakem, au gouverneur qui tient à le rassurer par de vagues déclarations.

Mais pendant ces tristes négociations, Négrier, ayant acquis la certitude que le hakem avait soustrait ou dénaturé des lettres de chefs indigènes, le suspendait de ses fonctions, le consignait chez lui et plaçait un factionnaire à sa porte. Cette énergique fermeté devait achever de le perdre dans l'esprit du gouverneur, « ensorselé », comme le dit un témoin oculaire (1), par Hammouda.

Négrier pousse une reconnaissance jusqu'à Skikda et fait commencer la route. — Sans attacher à cet incident plus d'importance qu'il n'en méritait, le général Négrier, continuait à déployer une activité incessante pour étendre sur tous les points l'autorité française et ouvrir les communications normales de Constantine à la mer. Le 7 avril, il partit à la tête d'une colonne de 1.200 hommes d'infanterie, 250 chasseurs ou spahis et 300 cavaliers du goum, commandés par Ben-Ba-Ahmed, se dirigeant vers le nord ; le 10, il campa sur les ruines de Skikda, où devait s'élever Philippeville, et, après diverses opérations, il était de retour à Constantine ; le 13, à la suite de cette course rapide, l'armée commença l'exécution de la route qui devait relier Constantine à son port naturel. Le 28 avril, il sortit de nouveau et se porta dans la tribu des Harakta, que les agents du bey déchu cherchaient à soulever, campa, les 2 et 3 mai, à Temlouka, puis, ramena ses troupes à Constantine, le 8.

El-Berkani, lieutenant d'Abd-El-Kader, et Farhate, chassent El-Hadj-Ahmed, des Zibane. — Pendant que le centre de la province était le théâtre de ces événements,

(1) Le général Cadart ((Souvenirs p. 143)).

les choses avaient suivi leur cours dans l'extrême-sud. El-Berkani, lieutenant d'Abd-El-Kader, étant arrivé dans le Zab, y avait été rejoint par Farhate ben Saïd, et, tous deux, s'étaient portés à la tête de forces considérables sur Biskra. A leur arrivée, l'ancien bey et son parent Ben-Gana, évacuèrent l'oasis et se rapprochèrent de Batna. Leurs adversaires essayèrent, en vain, de les atteindre à El-Kantara ; El-Berkani poussa alors une pointe au sud-est jusqu'auprès de la Khenga de Sidi-Nadji, en rapporta deux canons, abandonnés précédemment par le bey, puis, reprit la route de l'ouest ; parvenu à Meçila, il laissa comme représentant de l'émir, dans les Zibane, un certain Hassen ben Azzouz, ancien secrétaire de Farhate, homme sans valeur reconnue, avec quelques réguliers et des armes.

Négrier marche contre El-Hadj-Ahmed et le repousse vers l'est. — De retour à Constantine, Négrier apprit qu'El-Hadj-Ahmed s'était avancé vers les régions situées au nord de Batna et intriguait pour soulever les tribus. Il quitta aussitôt Constantine avec la colonne mobile, composée de la cavalerie, de deux bataillons d'infanterie et d'un peu d'artillerie (15 mai), et se porta à Aïn-Seggane, chez les Telar'ma. Il y reçut un message de l'ancien bey, disant qu'on ne devait pas le traiter en ennemi, attendu qu'il était sur le point de conclure une entente avec le gouverneur, lequel, — suivant son habitude, — correspondait directement avec lui. Pour toute réponse, le général porta son camp à Aïn-Fourchi, au-delà de Melila, puis à Mor'niate. Pendant plusieurs jours, El-Hadj-Ahmed fut serré de près, et vit ses cavaliers l'abandonner, un à un ; cependant il parvint à échapper et à gagner le territoire des Henanecha, suivi seulement de quelques adhérents fidèles. Négrier rentra le 30 mai à Constantine.

Ayant constaté, dans cette campagne, que la région de Fesguia avait de forts beaux foins, le général y envoya un petit corps de troupes chargé de protéger les faucheurs, et fit ainsi récolter ce fourrage qu'on apporta au chef-lieu.

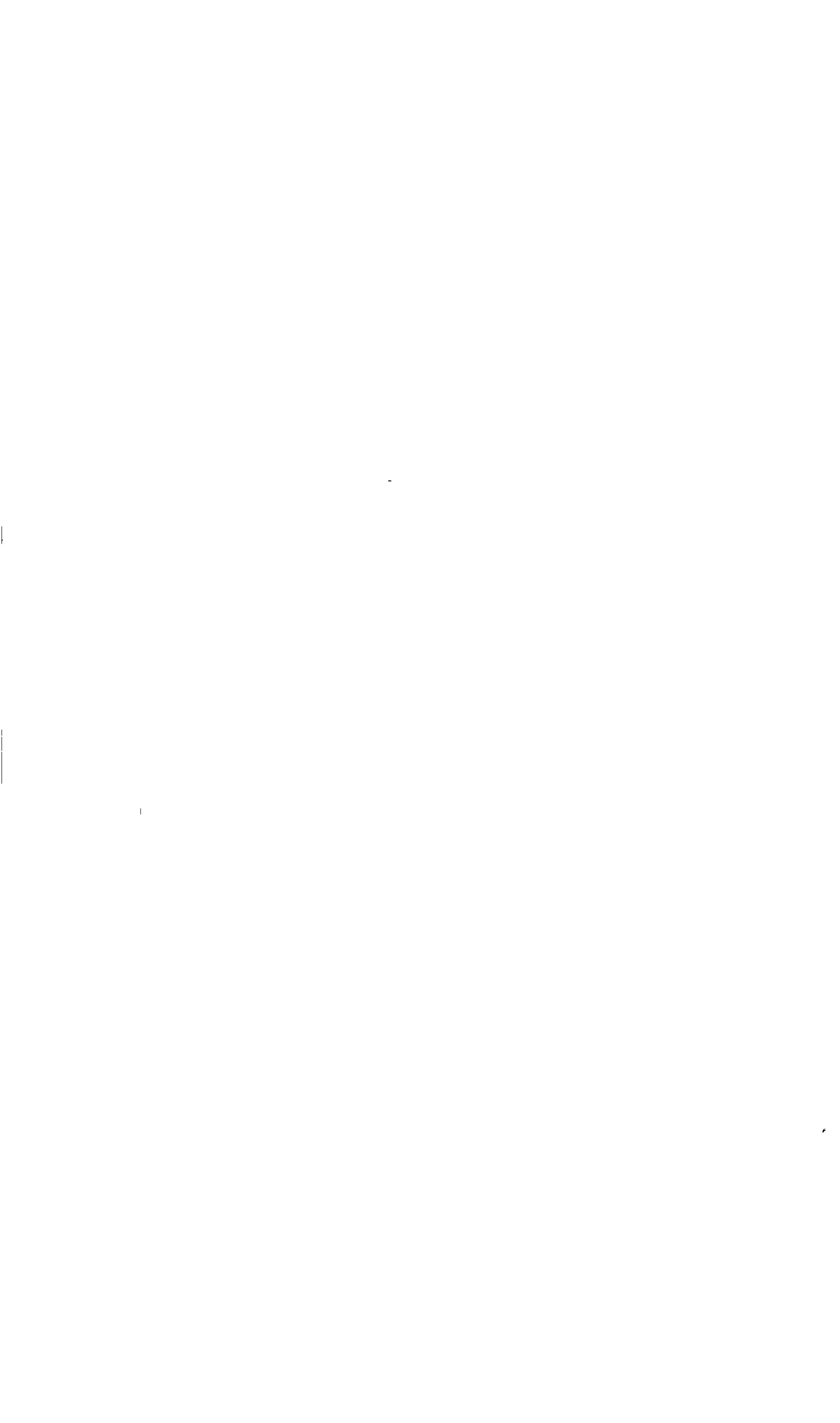
Pour la première fois, le courrier parti de Constantine pour Bône, le 13 juillet, fut attaqué à une distance de deux heures de la ville, par un groupe de cavaliers des Harakta. Le convoi se composait d'une douzaine de spahis, de sept Français et de quatre Juifs. Deux spahis et quatre voyageurs furent tués par les maraudeurs, qui enlevèrent les dépêches (1). Ainsi s'affirmait cette sécurité des routes dont Hammouda se faisait tant d'honneur auprès du maréchal.

Négrier est remplacé par Galbois. — Le gouverneur rétablit Hammouda dans ses fonctions. — Dans le courant de juillet, le maréchal Valée put réaliser ses intentions, en nommant le général Galbois, à Constantine, pour remplacer l'honnête Négrier. Il s'empessa d'annoncer cette nouvelle à son fidèle Hammouda, hakem de Constantine et de toute la province, en ces termes.

« La présente lettre vous sera remise par le général Galbois qui va, dans votre ville de Constantine, prendre le commandement, à la place du général Négrier. Dès son arrivée il faudra absolument vous rendre auprès de lui, et aussitôt vous rentrerez dans vos fonctions, comme précédemment. Dès lors, vous administrerez les affaires de la ville et des provinces, avec les deux commissions que je viens d'instituer. Il faudra liquider avec elles, vos comptes antérieurs, afin de confondre les discours des gens, véritables démons qui ont porté contre vous des accusations, parce que vous ignorez nos procédés et notre système de régler les comptes : vous avez commandé la ville, comme le faisaient les Kebar des provinces et des villes, lesquels opprimaient les gens et s'emparaient de leurs biens contre tout droit.. »

Quel singulier langage tient le représentant de la France ? Il commence par apprendre au hakem que son ennemi est écarté et que le général Galbois vient pour le rétablir dans toutes ses prérogatives, à la condition

(1) Voir le Moniteur Algérien, et les « Souvenirs » du général Cadart, p. 128 et suiv.





UNE VUE EN VILLE

qu'il aille le voir tout de suite. Mais, il faudra qu'il rende ses comptes aux deux commissions, pour confondre ses calomniateurs, de vrais démons !

Il en ressort qu'il n'est pas en règle sous ce rapport (1) ; mais, le maréchal lui fournit lui-même son excuse : il n'était pas au courant de nos procédés et administrait à la façon de ceux qui oppriment les autres et les dépouillent ! Veut-il rire, ou parle-t-il sérieusement ?

En vérité, ses plaisanteries sont de mauvais goût. Dans tous les cas, le gouverneur constate la faute, ce qui justifie Négrier et démontre son honnêteté et sa droiture.

Après cette étonnante entrée en matière, le maréchal donne au hakem les conseils ordinaires, puis il l'engage à écrire partout aux chefs et notables des districts, afin de leur annoncer sa rentrée en fonctions ; il écrira aussi dans la région de Sétif, pour qu'on tienne les engagements pris. Il faut établir un courrier, par terre, de Constantine à Alger ; bientôt, la route sera sûre de cette ville jusqu'aux Bibane (1)

Puis, il lui répète qu'il l'institue hakem de la ville de Constantine et des Outon, comme il l'était précédemment, mais à condition qu'il n'opprime pas les Musulmans qui nous sont soumis et qu'il n'exerce ni vengeances, ni mauvais procédés. C'est ainsi qu'il justifiera sa confiance.

Enfin, il conclut, pour la première fois, en disant qu'une seule autorité doit régner, celle de la France.

Cette curieuse épître démontre que le maréchal a été mis au courant de la conduite indigne de son protégé ; aveuglé par le parti-pris, il ne veut pas le reconnaître ; il préfère sacrifier l'homme qui a fait son devoir et rendre au traître, au prévaricateur, avec tous ses pouvoirs, les honneurs qu'il ne mérite pas. Ce défi à la morale est, en outre, une faute politique, car Hammouda n'est bon à rien et ne l'a que trop prouvé. Il déconsidère la France

(1) Voir ce que disent à ce sujet : Pellissier (Annales, T. II, p. 291) et Rousset (Algérie, T. II, p. 324.

aux yeux des Indigènes ; le chef suprême encourage les plus mauvais sentiments et s'abaisse lui-même, au niveau des misérables qu'il devrait frapper. Pour s'en consoler il semble chercher à faire sentir au hakem qu'il n'est pas tout à fait sa dupe et entremêle ses plates flatteries, de critiques détournées et ses conseils, de menaces indirectes.

La commission, ou les deux commissions, dont parle le gouverneur, chargées de l'enquête sur les actes d'Hammouda, étaient composées du chef d'état-major, de l'intendant, du commandant Niel, du Génie, de M. Falcon, payeur, de l'ag'a, du khalifa et d'autres chefs indigènes. Elles avaient opéré avec énergie et activité et découvert des faits incroyables. Combien le hakem s'était-il fait verser par les habitants ? On a parlé de 210,000 francs, sur lesquels il s'en attribuait 100,000 ; mais, c'est une simple présomption. Il prétendait, pour se défendre, avoir distribué 300,000 francs aux Français, bien que les notes, retrouvées chez lui, ne portassent que 17,000, versés à ce titre (1). Il est donc probable qu'il avait encaissé au moins 300,000 francs.

Ce misérable eut l'audace de prétendre qu'il avait, notamment, donné un cadeau de 4,000 francs au brave colonel Bernelle et un de 1,800 francs, à son aide de camp !

Une quantité considérable d'objets précieux de toute sorte, soustraits au pillage, après la prise de la ville, avaient été déposés chez lui. On eut beaucoup de peine à lui en faire restituer quelques-uns et encore, eut-il l'audace d'essayer de soustraire une très belle bague qui venait d'être inventoriée par M. Falcon. Celui-ci, s'en étant aperçu, fit fermer la porte de la chambre et Hammouda, voyant qu'on allait le fouiller, se décida à la rendre.

En outre de la grande entreprise des droits de nomination exigés par notre hakem, on découvrit qu'il avait encore trafiqué en vendant des blés destinés à l'admi-

(1) C'est évidemment l'argent retrouvé chez Ben-Aïssa.

nistration. Mais il serait trop long de relever toutes ces vilenies, sur lesquels des renseignements précis sont fournis par le général Cadart, et nous ne pouvons que renvoyer à son livre (1).

Tel était le scandale couvert par le maréchal Valée.

Arrivée du général Galbois. — Départ de Négrier. — Le général Galbois arriva le 31 juillet à Constantine, accompagné d'un homme appelé à jouer un certain rôle dans l'histoire du pays, Ismaël Urbain, attaché à la division comme interprète militaire. Ancien Saint-Simonien émigré en Egypte avec les principaux chefs de la secte, Urbain y avait embrassé l'islamisme et était devenu fervent admirateur des Arabes et de leurs idées.

Négrier quitta alors ce pays, où il avait rendu les plus grands services, en six mois, et déployé des qualités de premier ordre. Il emporta les regrets de tous ; et l'estime de l'armée et des indigènes. Il devait, du reste, reprendre ce commandement quelques années plus tard et s'y montrer digne de cette réparation..... mais se heurter encore aux mêmes basses intrigues.

Quant à Galbois, c'était un brave militaire, dépourvu d'individualité et tout prêt à servir les conceptions du gouverneur, sans chercher à les comprendre, encore moins à les juger. A son arrivée à Constantine, le nouveau commandant déclara qu'il ne voulait rien changer aux errements de son prédécesseur. Mais son premier soin fut de mettre en liberté Hammouda, de l'entourer de prévenances et de l'emmener, vêtu du plus riche costume, passer avec lui la revue des troupes sur le Kou-diat, ce fut un véritable scandale.

Peu après, le chef d'état-major, l'intendant et M. Falcon, coupables d'avoir fait honnêtement leur devoir, recevaient leur changement (2).

(1) Souvenirs de Constantine, p. 144 et suiv.

(2) Souvenirs du général Cadart (p. 146, 150).

Expédition du général Galbois contre les Harakta. — Visite du maréchal Valée. — Il organise l'administration de la province. — Au commencement de septembre, le général Galbois, ayant appris qu'El-Hadj-Ahmed s'était rendu chez les Harakta, toujours bien disposés pour lui, se porta dans leur pays avec une colonne et empêcha le mouvement qui avait été préparé. Il y reçut la nouvelle que le maréchal Valée était débarqué à Bône et s'était mis en route pour Constantine.

Revenant vers le nord, de façon à le rencontrer, il le rejoignit à Mehiris, près de Bou-Nouara, et ils arrivèrent ensemble à Constantine, le 23.

Le gouverneur, qui paraissait avoir renoncé à céder Constantine à un feudataire indigène, était venu sur les lieux afin d'organiser la nouvelle province. Il y travailla avec activité, mais les mesures prises démontrèrent, chez lui, l'intention bien arrêtée de conserver à ce pays un régime spécial : c'est-à-dire une administration indigène, sous l'autorité militaire, arche sainte où le colon français ne devait pas pénétrer. Le 30 septembre, il édicta trois arrêtés à cet effet (1).

Le premier, institue un commandant supérieur de la province, officier général centralisant tous les pouvoirs, militaires et administratifs, à Constantine.

Le second, divise le territoire en trois grands commandements, confiés à des khalifa, ayant sous leurs ordres des caïd et des cheikh, savoir :

1° Celui du Sahel, comprenant toutes les tribus kabiles, ou autres, établies au nord de Constantine, jusqu'à la région de Bône, à l'est, et à celle de Djidjeli, à l'ouest;

2° Celui du Ferdjioua, embrassant la région de Mila à Sétif, s'avançant, à l'ouest dans la vallée de l'Ouad-Bou-Slah;

3° Celui de la Medjana, à l'ouest de Sétif.

Les tribus des régions du sud-est formèrent diffé-

(1) Voir le texte de ces arrêtés dans Ménerville. T. I.

rents groupes, à la tête desquels, des caïds, relevant directement de Constantine, furent placés.

Enfin, les tribus arabes du sud furent réservées à un cheikh El-Arab.

Ben-Aïssa, devenu notre agent, fut nommé khalifa du Sahel; Ahmed ben El-Hamlaoui, reçut le Ferdjioua, où Bou-Aokkaz ne le toléra que comme une sorte de cheikh honoraire. On a vu que le maréchal n'avait aucune sympathie pour El-Hamlaoui et il ne serait pas surprenant qu'il eut cherché à le compromettre, en s'entendant secrètement avec Bou-Aokkaz, par l'intermédiaire de Hammouda, ainsi que nous le verrons plus tard.

Quant à la Medjana, elle était alors le théâtre de luttes sanglantes et on se contenta d'investir Ahmed ben Mohammed-Mokrani du titre de caïd des Amer. Le jeune Abd-Es-Selam, sacrifié, se jeta dans le parti d'Abd-El-Kader.

Ben-Ba-Ahmed fut nommé caïd des Harakta, auxquels deux tribus furent adjointes.

Enfin, Resgui, qui avait reçu l'investiture des Henanecha, se vit repoussé par son compétiteur, El-Hasnaoui.

La ville de Constantine est placée sous l'autorité d'un hakem. — Le conseil d'administration. — Un paragraphe de l'article 1^{er} dispose : « La ville de Constantine sera placée sous l'autorité d'un hakem, qui aura le rang de khalifa, et relèvera directement du commandant supérieur ».

Les articles suivants précisent les conditions dans lesquelles les chefs exerceront leurs pouvoirs, recouvreront et verseront les contributions. Il est dit, à l'art. 4 : « Il sera pourvu, par une disposition spéciale, au traitement du hakem de la ville de Constantine. »

Le troisième arrêté constituait, au chef-lieu de la province, un conseil d'administration composé de khalifa et principaux chefs de la province, sous la présidence du commandant supérieur; le hakem de la ville et l'in-

tendant militaire en faisaient partie, et le payeur de la division en était le secrétaire.

L'article 2 dispose que le conseil d'administration sera spécialement chargé de surveiller la rentrée des impôts et de dresser procès-verbal des versements faits par les chefs arabes.

Il se termine par un article 4, ainsi conçu : « Le conseil municipal de la ville de Constantine est maintenu ; sa composition et ses attributions ne subiront aucune modification. »

Ce « conseil municipal », qu'on ne s'y trompe pas, n'est composé que d'Indigènes musulmans, plus ou moins notables, *choisis par le hakem*.

Valée entend conserver Constantine à l'état de ville arabe. — Aucune disposition n'est prise pour les Européens. — Tels sont les traits généraux de la première organisation administrative de Constantine et de sa province. Comme on le voit, c'est proprement un royaume arabe que le gouverneur a organisé ici. Aucune disposition n'est prise à l'égard des Européens et il est facile de comprendre qu'on n'en veut pas.

Nous verrons plus loin que, par une décision demeurée secrète, le maréchal interdit aux Européens la faculté de s'installer à Constantine. Par exception, on pouvait permettre à certains industriels, nécessaires à l'armée, de s'y établir ; mais, l'autorité conservait le droit de les expulser, *hic et nunc*, si bon lui semblait.

Le vrai chef de la ville, chargé de son administration, est le hakem entre les mains duquel sont concentrés tous les pouvoirs, tous les services.

Quant au conseil municipal dont parle le troisième arrêté, nous n'avons pu trouver de documents sur sa constitution ; mais, il est certain qu'il s'agit d'un conseil indigène dont aucun Européen ne fait partie.

Rien, non plus, à l'égard de la population juive, qui continue à vivre dans les mêmes conditions que sous l'autorité turque ; elle relève du hakem pour toutes les

affaires civiles et de ses rabbins, pour son statut personnel.

Le maréchal Valée veut conserver à Constantine une organisation à part et ne lui accorder aucune des libertés dont les autres villes, précédemment occupées, ont joui depuis longtemps; elle continuera à être exceptée des mesures édictées ailleurs dans l'intérêt des Français.

Dans une séance solennelle tenue au palais, le 4 octobre, le maréchal remit, « en présence des Oulama et des notables, aux quatre grands chefs indigènes par lui nommés, la robe d'investiture, après leur avoir fait jurer, *sur le Koran*, fidélité au roi et obéissance au commandant supérieur (1).

Farhate écrit pour rentrer au service de la France. — Abd-El-Kader le fait arrêter. — Cependant, Farhate ben Saïd avait été fort déçu par l'exclusion dont Abd-El-Kader l'avait frappé, relativement au commandement des Zibane, confié à un homme de rien, son ancien secrétaire, et, avec sa versatilité ordinaire, il s'était empressé d'écrire au maréchal et au nouveau commandant de Constantine, afin de protester de son dévouement à la France. Malheureusement pour lui, ses lettres tombèrent aux mains des agents d'Abd-El-Kader, qui les adressèrent à leur maître. En même temps, El-Berkani, jugeant nécessaire de s'assurer de la personne de Farhate, lui écrivit de venir le rejoindre afin qu'il l'accompagnât à Médéa auprès de l'émir, décidé à réparer une injustice involontaire et à le replacer à la tête des régions du Sud; il lui envoie de riches présents, et cet homme qui vient de correspondre avec les Chrétiens dans les termes que l'on sait, et qui croit ses lettres parvenues à destination, n'hésite pas à répondre aux avances d'El-Berkani, et accourt se livrer à lui! Aussitôt, on l'arrête et on l'expédie, en captif étroitement garrotté, à Médéa.

(1) Voir le *Moniteur Algérien* de 1838.

En vérité, ceux qui ont essayé de justifier la conduite de Farhate par les mauvais procédés qu'il aurait eu à supporter du commandement de Constantine, ont entrepris une tâche bien ingrate, car ce personnage n'était qu'un brouillon, sans cervelle et sans foi. Ces faits se passèrent dans le courant du mois d'août. Un peu auparavant, Ben-Zekri, tombé aux mains des sbires d'Abd-El-Kader, avait été également envoyé à l'émir, de sorte que les deux amis se retrouvèrent dans les prisons de Takdemt.

Le maréchal Valée fonde Philippeville. — Ouverture des relations avec Constantine. — Après avoir pris les dispositions administratives ci-dessus relatées, le maréchal s'occupa de l'ouverture des communications avec le littoral; il envoya le colonel du génie Vaillant achever de reconnaître le tracé de la voie, déjà commencée par Négrier, premier occupant de Skikda; puis, il fit partir le général Galbois, afin d'occuper le poste d'El-Arrouch. Il se mit lui-même en route, le 4 octobre, avec des forces imposantes, visita les chantiers établis et dont le plus avancé était déjà au col d'El-Kantour; laissa le bataillon turc au camp d'El-Arrouch et atteignit les ruines de Skikda, le 7 octobre. Il en prit possession, ainsi que du port de Stora, traça le périmètre de la nouvelle cité et de ses principaux établissements et l'appela le « Fort de France »; mais, le ministre de la guerre proposa au roi de donner son nom à la cité romaine ressuscitée : *Philippeville* (31 octobre).

Par l'occupation de ce point et la construction de la route, Constantine a cessé d'être, pour ses relations, tributaire de Bône; elle vit se rouvrir son débouché naturel sur la mer et renouer la tradition antique qui unissait si intimement Cirta à Russicada.

L'extension de l'autorité française, au nord de Constantine, était l'œuvre personnelle de Négrier, agissant *proprio motu*, sinon à l'encontre des ordres de son chef. Néanmoins, Valée s'en attribua tout le mérite, ce qui est assez ordinaire en pareil cas. Il annonça si ferme-

ment que la province était soumise, qu'il finit par le croire. Aussi se garda-t-il de parler des combats d'arrière-garde, soutenus en approchant du littoral, non plus que de l'enlèvement d'un convoi par les Kabiles. Son rapport déclare que l'expédition se fit « sans coup férir » et cette manie s'accroissant, les soldats donnèrent au maréchal, le sobriquet de « sans coup férir » (1)

Laissant le 61^e de Ligne et le 3^e Bataillon d'Afrique à Philippeville, le maréchal reprit, avec le général Galbois, la route de Constantine, où il arriva le 17 octobre. Après avoir réglé encore différentes affaires et investi Ahmed ben Mohammed-Mokrani, du commandement des tribus situées à l'est de Sétif, en renouvelant la cérémonie des jours précédents, le gouverneur partit, le 23, pour Bône. Il s'y embarqua, relâcha à Philippeville le 30, et y promulgua de nouveaux arrêtés sur l'administration de ce poste, notamment, l'institution d'un commissaire civil.

Le général Galbois occupe Mila. — Les instructions laissées au général Galbois, lui prescrivaient d'étendre son action vers l'ouest « afin d'arrêter les empiètements d'Abd-El-Kader, de ce côté », mais plutôt pour assurer la poste sur Alger. C'est pourquoi, dès le 21 octobre, le commandant de Constantine se mit en route avec une petite colonne, atteignit Mila et y plaça une garnison d'un bataillon, reliée au chef-lieu par une série de postes. Peu après son retour il jugea nécessaire de se porter vers le sud, où une certaine agitation se produisait, et sortit de la ville (le 24 novembre); il passa à Fesguia et opéra divers mouvements dans cette région. Mais, le 1^{er} décembre, il reçut des dépêches du gouverneur, l'invitant à se rendre, sans retard, à la Medjana et, de là, jusqu'aux Bibane, afin de combiner son mouvement avec une colonne qui allait partir d'Alger, pour Hamza.

Expédition du général Galbois. — Rentré à Constantine, le général Galbois prépara sa colonne et partit le 5,

(1) Souvenirs du général Cadart, p, 224.

à la tête de toutes les forces disponibles. De nouveaux ordres lui prescrivaient de se borner à aller à Sétif, afin d'y soutenir le khalifa Ahmed-El-Mokrani.

En effet, ces chefs indigènes, sur lesquels le gouverneur comptait tant, n'avaient ni autorité, ni influence sur leurs compatriotes et ne pouvaient se maintenir qu'avec la protection de nos baïonnettes. Un hiver particulièrement pluvieux, avait amené le maréchal à ajourner son projet; peut-être voulait-il attendre le duc d'Orléans pour le réaliser avec lui (1).

Bien que contrarié par de grands mauvais temps, le général Galbois arriva à Sétif le 15. Le khalifa, qui l'y attendait, le renseigna sur la situation des tribus. Mais, le général n'avait pas l'ordre de s'établir sur ce point; après y avoir passé une nuit, il reprit la route de Constantine, où il était de retour le 19. Il s'était borné, pour jalonner la route, à faire occuper les ruines de Djemila, par le 3^e Bataillon d'Afrique (670 hommes), sous les ordres du commandant Chadeysson. Dans le cours de cette campagne, le général avait pu se rendre compte de l'impuissance du khalifa du Ferdjioua, El-Hamlaoui; en revanche, Bou-Aokkaz ben Achour avait puissamment aidé la colonne et montré qu'il était le seul maître du pays. On continua à le traiter comme tel.

Belle défense de Djemila par le bataillon d'Afrique.— Tandis que l'armée rentrait à Constantine, le 3^{me} bataillon d'Afrique était attaqué par des nuées de kabiles et résistait avec un courage et une constance admirables. Deux indigènes alliés, étant parvenus à s'échapper, arrivèrent à Constantine porteurs de cette grave nouvelle, et le général s'empressa de faire partir à marches forcées, le 26^{mo} de Ligne, sous les ordres du colonel d'Arbouville, au secours de Djemila. Depuis quatre jours, le bataillon d'Afrique n'avait pas eu un instant de repos; jour et nuit, la fusillade n'avait été interrompue que par

(1) Voir Duc d'Orléans « Récits de campagne », lettres XXII, p. 394, XXIII et suivantes.

des assauts, et pour comble de malheur, les assiégés manquaient absolument d'eau. Le 22, les attaques cessèrent brusquement et les agresseurs se retirèrent, peu à peu. C'est que la colonne de secours approchait : Bou-Aokkaz se présenta le même jour, avec une trentaine de cavaliers, au colonel, et lui apprit que les soldats français n'étaient plus en danger. Le 26^m de Ligne ayant atteint Djemila le lendemain, son colonel fit évacuer ce poste et ramena ces braves défenseurs à Constantine, suivi d'un long convoi de malades et de blessés. La défense de Djemila, est un des plus glorieux faits d'arme des guerres d'Afrique ; cependant, il est resté peu connu ; le gouverneur s'abstint de le faire valoir comme il le méritait, car il avait une idée fixe : prouver à la France que l'Algérie était soumise (1). Quant à Bou-Aokkaz, il joua, dans cette circonstance, un rôle fort louche.

Soumission des Ben-Gana. — Bou-Aziz est nommé cheikh El-Arab. — Cependant, la chute définitive de Farhate, avait eu comme conséquence naturelle de rapprocher de nous les Ben-Gana, car ils jugeaient la cause d'El-Hadj-Ahmed perdue. Après avoir fait tâter le terrain par ses nombreux amis, Bou-Azziz-Ben-Gana arriva à Constantine, suivi d'une trentaine de personnages du Sahara et des Zibane, vers la fin de décembre de 1838, pour offrir sa soumission au général Galbois. Comme garantie, il proposa d'établir sa famille dans la ville même, ce qui fut accepté. Il demanda à être nommé cheikh El-Arab, promettant d'établir notre autorité dans le sud et de faire rentrer les contributions.

C'était un moyen de prendre pied dans le Sahara, et, du reste, il n'y avait aucun motif pour repousser Ben-Gana, qui était resté fidèle à l'ancien bey, son parent, et n'avait pas donné les exemples d'inconstance de son rival

(1) Voir, à ce sujet, la façon par trop succincte dont les faits sont racontés dans le *Moniteur Algérien* (organe du gouverneur) du 19 janvier 1839, la belle protestation de Pellissier de Reynaud, dans ses *Annales*, T. II, p. 311 et suiv., et le récit du général Cadart, alors lieutenant du Génie, l'un des héros de ce beau fait d'arme, p. 249 et suiv.

Farhate. Ses ouvertures furent donc acceptées à Alger et, le 14 janvier 1839, il reçut du général Galbois l'investiture de la fonction de cheikh El-Arab, avec le commandement des régions du sud. Mais il ne pu prendre possession que d'une faible partie de son territoire, car Ben-Azzouz tenait le reste, au nom d'Abd-El-Kader.

Le conseil de guerre arabe. — Situation de Constantine à la fin de 1838. — Population civile. — L'abbé Suchet. — Le 24 janvier, un conseil de guerre, composé des grands chefs de la province, sous la présidence de Ben-Aïssa, condamna à mort six indigènes, inculpés d'assassinats aux environs d'El-Arrouch. C'était, on le voit, la mise en pratique du gouvernement par les Arabes.

Par ordonnance du 13 mars, le baron Hubert fut nommé, à Bône, sous-directeur de l'intérieur de la province, mais sans aucune action sur la ville de Constantine, qui demeura soumise à l'administration de l'autorité militaire et des chefs indigènes. La population européenne était, à la fin de 1838, selon les documents officiels (*Moniteur Algérien* du 20 avril 1839), de 185 individus, non compris les femmes et les enfants, fort peu nombreux alors.

L'abbé Suchet, qui avait pris part à l'expédition comme aumônier, fut nommé curé de Constantine et l'on affecta la mosquée de Souk-El-Rezel au culte catholique. Ce prêtre respectable sut se créer de grandes sympathies parmi les indigènes qui lui offrirent la belle chaire à prêcher décorant encore l'église (1).

Expédition du général Galbois vers Fezara. — Occupation de Djidjeli et de Sétif par les Français. — Dans le mois d'avril 1839, le général Galbois poussa une reconnaissance à El-Arrouch, et, de là, s'enfonçant à l'est, s'avança jusqu'au lac Fezara. A peine de retour de cette course, il reçut l'ordre de se porter du côté de Djidjeli dont on préparait l'occupation par mer. Le 13 mai, un

(1) Voir *Souvenirs de l'abbé Suchet*.

bataillon, sous les ordres du commandant de Salles, débarquait, en effet, à Djidjeli et en prenait possession. Pendant ce temps; le général Galbois, qui s'était porté à Mila, avait dû renoncer à se lancer vers le nord, au milieu des montagnes kabiles, continua sa route jusqu'à Djemila, où il apprit l'occupation de Djidjeli; il se rendit alors à Sétif, car la Medjana venait-d'être le théâtre d'événements importants: le çof des Ben-Abd-Es-Selam-Mokrani, qui y représentait Abd-El-Kader, avait été vaincu par le çof d'Ahmed ben Mohammed, notre caïd. Le général lança sa cavalerie à la poursuite des adhérents de Ben-Abd-Es-Selam, qui se réfugièrent dans les montagnes. Après être resté à Sétif jusqu'au milieu de juin, il y laissa le bataillon turc et quelques compagnies du 23^e et rentra à Constantine par les Abd-En-Nour, route inusitée jusqu'alors.

Les années 1838 et 1839 étaient fécondes pour l'extension de notre autorité et il faut reconnaître que le commandement déployait une grande activité.

Condamnation des chefs indigènes pour trahison. — Dans le mois de juin, on découvrit que certains chefs étaient restés en rapport avec El-Hadj-Ahmed; aussitôt, ils furent déférés au conseil de guerre de Constantine, qui condama à mort Ben-Attar, caïd de Mila; Ben-Zerguin, caïd du Sahel, et plusieurs autres moins importants (2 juillet). Ils ne furent pas exécutés et obtinrent ultérieurement leur grâce.

En dehors des rapports officiels et des textes de lois et ordonnances, nous ne possédons guère de renseignements sur la vie civile de Constantine à cette époque. Les lettres du duc d'Orléans, récemment publiées, vont nous fournir quelques indications précieuses.

Voyage du duc d'Orléans en Algérie. — Ferdinand Philippe d'Orléans, héritier présomptif, avait désiré ardemment faire partie de l'expédition de Constantine; il devait même prendre le commandement de la pre-

mière brigade. Mais, la crainte des dangers qu'il aurait pu courir et l'intérêt dynastique, s'opposèrent à son départ, et il dut céder, à regret, sa place au duc de Nemours. Il tenait beaucoup à voir le théâtre de ce grand drame, où il avait failli jouer un rôle et, dans l'été de 1839, il obtint, enfin, la permission de faire un voyage et un séjour en Algérie. Ses lettres, au maréchal, démontrent qu'il avait fondé des espérances politiques et militaires sur cette campagne (1). Parti de Port-Vendres, le 19 septembre, il débarqua à Oran, le 23, se rembarqua à Mers-El-Kébir et arriva à Alger le 27.

Passons sur les détails assez piquants de ses entretiens avec le maréchal Valée. Le gouverneur avait ses idées à lui, le prince avait les siennes et, entre les promenades et les fêtes, on discutait avec une ardeur égale. Valée proposait de faire le voyage de Constantine par Hamza, mais le duc d'Orléans lui objectait qu'étant données les dispositions d'Abd-El-Kader, il en résulterait une rupture inévitable et qu'il n'était pas venu pour cela; il refusait donc, obstinément, d'entrer dans ses vues, bien qu'il les eût, en partie, provoquées.

En réalité, ils jouaient, l'un et l'autre, au plus fin.

Cependant, il fallait trouver le moyen d'occuper l'activité du fils du roi qui ne voulait pas être venu inutilement. Pour en finir, le 6 octobre, le prince s'embarqua, avec le maréchal, sur le *Phare*, et, le 8, débarqua à Stora, où il fut reçu par le général Galbois, entouré de Ben-Aïssa, Ben-El-Hamlaoui, Ben-Ba-Ahmed, Ben-Gana et autres.

Le prince arrive à Constantine. — Fêtes en son honneur. — Il trouva à Philippeville une agglomération européenne dont le chiffre atteignait déjà 1.700 âmes (2), car ce centre se développait rapidement. Les chefs indigènes locaux lui sont présentés et lui affirment que, pour la bonne marche du pays, il leur faut des chefs français. Le géné-

(1) *Récits de campagne*, par le duc d'Orléans, Paris 1893.

(2) Et pourtant Philippeville n'était ouvert que depuis un an, à peine; mais c'était le littoral, où les gens débarquaient sans difficultés.

ral Galbois lui parle ensuite de nous ne savons quelle entente avec El-Hadj-Ahmed, mais il refuse toute communication leur disant de faire ce qui leur plaira à leurs risques et périls. Il trouve les malades à l'abandon ; il en envoie à Alger, et fait venir du matériel pour les autres.

Le 10, il se met en route avec le brave 2^{me} léger, que le gouverneur a eu le soin d'envoyer d'avance à Philippeville, passe à El-Arrouch et arrive, le samedi, 12, dans l'après-midi, au pied de la montée de Constantine. Ici, le prince, qui est un bon observateur, examine et admire la situation de la ville, mais une constatation le frappe et, s'adressant au gouverneur, il lui demande pourquoi on a fait descendre la route dans la vallée de Remel. « C'est là-haut qu'il fallait passer et non ici au fond », dit-il, en montrant le tracé actuel de la route de la Corniche. Le maréchal le reconnaît et se répand en récriminations violentes contre le service du génie, prenant même à partie le colonel Vaillant, qui essayait, en vain, de justifier l'honneur de son arme.

A mi-côte, le prince rencontre toute la population, garnissant les pentes. « Vingt mille personnes, dit-il, toutes indigènes, — car il n'y a pas, ici, deux cents Européens — » et des députations venues au-devant de lui ; chacun le salue, tandis que le canon tonne, que l'ancienne nouba du bey joue de toutes ses forces, alternant avec la musique militaire et les vivats de la foule.

Les députations sont présentées au prince, sans doute, dans la partie plane, au-dessus de la poudrière actuelle.

En tête, sont les chefs de la province ; puis, vient le corps des Oulamas, avec le vieux cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun, âgé de quatre-vingt-quinze ans, soutenu par deux taleb ; un mufti porte, à côté de lui, le drapeau tricolore, puis, le « corps municipal indigène », présenté par le hakem Hammouda, les corporations de métiers avec leur amin, au nombre de deux mille personnes, forment la haie des deux côtés de la route. Enfin, près du sommet de la montée sont groupés les Juifs. A mesure qu'il passe, le prince reçoit les com-

pliments de chacun et des protestations de dévouement à la France.

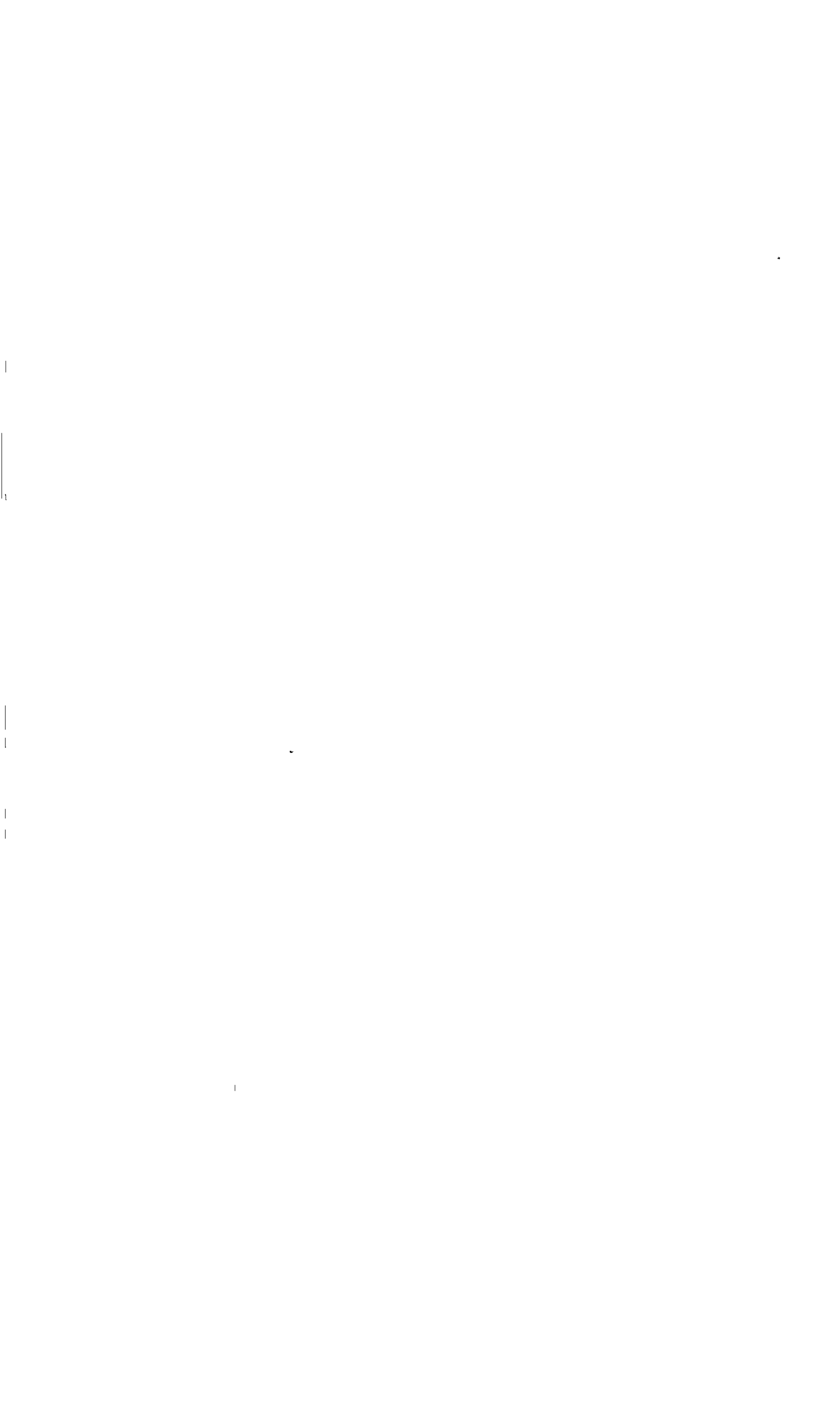
Sur l'esplanade, sont formés, en carré, les 17^e, 22^e et 23^e léger, un escadron de chasseurs et des détachements du génie et de l'artillerie ; en arrière, les goum venus de tous les points.

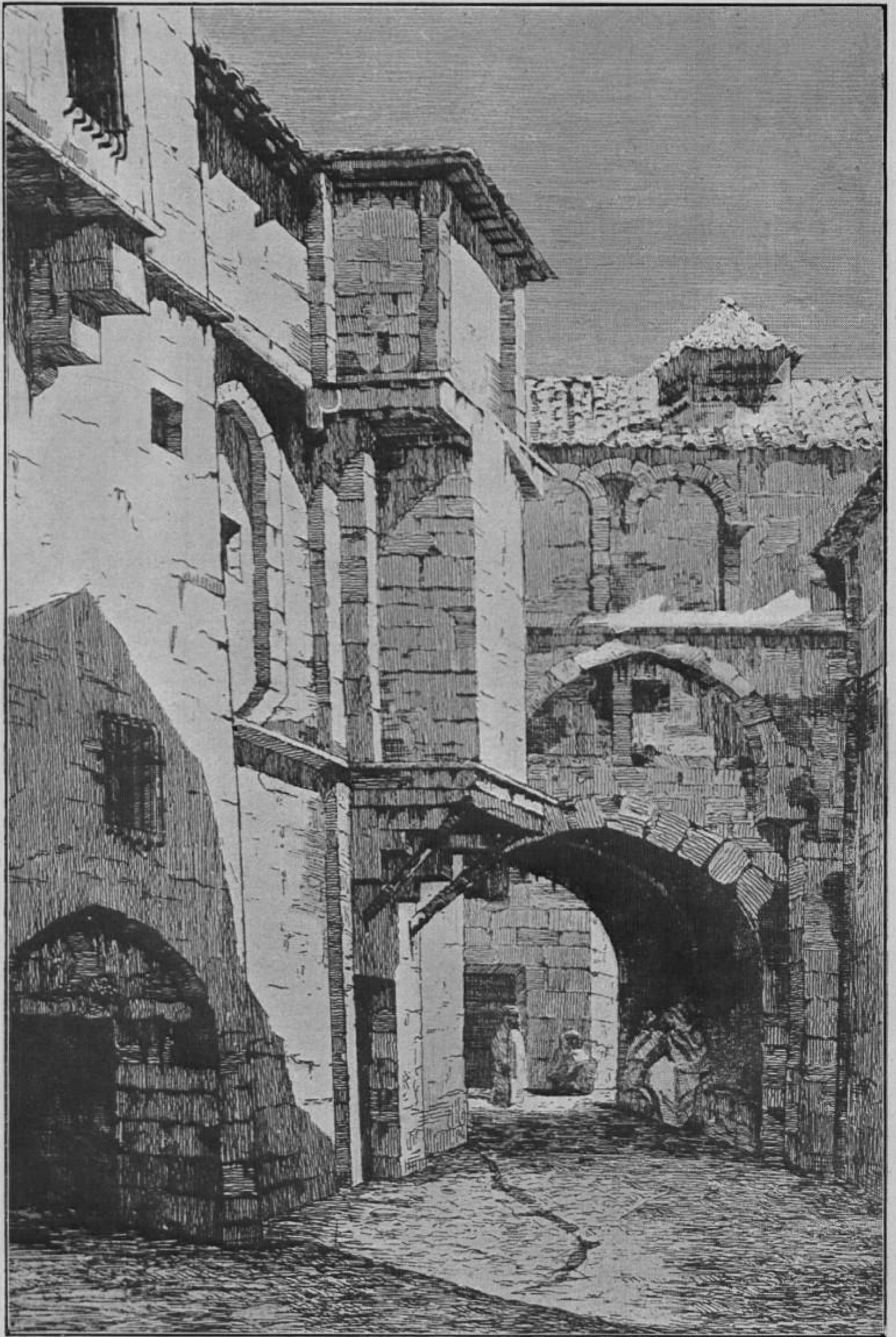
Le prince salue, en passant, le petit monument élevé aux « Braves de l'armée française », morts devant Constantine en 1836 et 1837, qui se trouvait alors à côté du minaret, dans la partie moyenne de l'emplacement du square de la République. Le prince examine la brèche et la position des batteries de siège. Puis il fait son entrée par Bab-El-Djedid et visite la ville, parlant à chacun et encourageant les uns et les autres. Il parcourut ensuite les environs et fit un pèlerinage à tous les lieux témoins des glorieuses luttes des années précédentes.

Fête de l'anniversaire du 13 octobre. — Le lendemain 13, était l'anniversaire de la prise.

On la célébra avec le plus d'éclat possible. Après une messe solennelle, le prince passa la revue des troupes, puis il distribua des décorations à l'armée et remit la légion d'honneur à Ben-Aïssa, Bel-Hamlaoui et Ben-Gana, ainsi qu'au cheikh El-Islam, M'hammed ben El-Feggoun. Une brillante fantasia termina la fête. Parmi les cavaliers qui se firent le plus admirer, était un spahi, d'origine française, Moustafa Bonnemain, venu depuis peu d'Alger, et dont la carrière devait se terminer à Constantine.

Visite et organisation des casernements. — Le lundi, 14, fut consacré spécialement à la visite des casernements et des ambulances. Avec une pénible surprise, le prince constata que les soldats étaient logés en ville, sur tous les points et qu'ils couchaient par terre, personne n'ayant de lit. Les malades étaient dans la plus déplorable situation et il n'hésita pas à en installer un certain nombre dans les appartements du palais. « Rien n'a été fait,





UNE VUE EN VILLE

depuis deux ans, s'écrie-t-il, pour améliorer la situation ! » Le génie avait préparé les plans d'aménagement de la Kasba, et le duc d'Orléans tint à honneur de poser la première pierre de l'hôpital « sur l'emplacement de ce grand temple romain dont les colonnes de soixante-douze pieds de haut, devaient faire un effet si grandiose, vues de la campagne, à l'extrémité d'une falaise de neuf cents pieds. » (1). La raison de ces retards est bien simple : Pourquoi le gouverneur correspondait-il avec Ahmed-Pacha ? Pour lui rendre Constantine.

Préparation de la colonne. — Cependant, les discussions avaient recommencé entre le prince et le maréchal pour décider ce qu'il fallait faire ; après bien des pourparlers, une entente finit par être conclue : on partirait avec une colonne « pour ouvrir les communications entre Sétif et Bougie et, s'il était possible, entre Mila et Djidjeli ». Dès le 15, les troupes commencèrent à se mettre en marche. Tout un programme de routes à construire, dans cette région kabyle, fut arrêté avec beaucoup d'intelligence et ceux qui l'avaient conçu eussent été bien surpris, s'ils avaient pu savoir qu'on ne le réaliserait qu'après tant d'années.

Pour faire diversion à ces soins, le prince tint à visiter entièrement le fond du ravin et le parcourut d'un bout à l'autre, ce qui, alors, n'était pas aussi facile que maintenant. Il en fut émerveillé : « Je n'ai rien vu de plus beau » écrit-il à la princesse.

Départ du duc d'Orléans et du gouverneur. — Le duc d'Orléans partit le 16 octobre pour Mila, persuadé — il le dit du moins, — qu'il allait simplement ouvrir la route de Sétif à Bougie et établir des postes sur son trajet. Le général Galbois l'accompagnait avec les troupes disponibles. Constantine resta sous le commandement du colonel Levasseur, du 22^e de Ligne. Certes, il n'avait

(1) « Récits de campagne » p. 165 et suiv.

pas à se plaindre de Constantine. On lui avait organisé une réception grandiose et bien faite pour flatter l'imagination d'un jeune homme, fut-il héritier présomptif. Mais, il faut lui rendre cette justice, qu'au milieu de toute cette fantasmagorie, il avait su voir beaucoup de choses qui ne le satisfirent pas. On en trouve l'écho dans la dernière lettre écrite par lui, de Constantine, et qui se termine ainsi qu'il suit.

Remarques critiques du duc sur la situation de Constantine. — « Je crains que les chefs indigènes ne commettent des exactions et ne fassent beaucoup d'argent. Le bon général Galbois, zélé et probe, est peu clairvoyant et, *malgré la répugnance du maréchal pour les civils*, je lui persuade d'envoyer un bon agent des finances, qu'on nommera membre du conseil d'administration (1), afin qu'il surveille la rentrée des contributions. *Il est indispensable d'obtenir du maréchal de porter à neuf ans les concessions qu'il a faites aux Européens, de manière qu'ils puissent entreprendre quelques constructions ; il est sage, aussi, qu'il renouvelle sa défense de faire aucune vente de terrains ou de maisons. Il me promet, enfin, de laisser arriver quelques Européens de plus, pour relever une partie des ruines de la ville, que les Arabes ne rebâtiront guère. Celle-ci s'enrichit, du reste (2) ».*

Tous les renseignements fournis par les lettres du duc d'Orléans sont à retenir; ils éclairent d'une vive lumière, les premiers temps de l'occupation de Constantine, sur lesquels on ne trouve rien, pas même dans les documents officiels. Résumons-les, en essayant d'en tirer les conséquences.

Constantine à la fin de 1839. — Mesures prises pour écarter les Européens. — Tout d'abord, nous voyons que depuis deux ans, on n'a rien fait à Constantine qui est

(1) Cette disposition du décret de 1838 n'avait donc pas été exécutée.

(2) « Récits de campagne », p. 185 et suiv.

restée un camp et une ville indigène. Les soldats sont encore répartis dans les maisons où ils couchent sur la dure ; les malades manquent de tout, aucun aménagement n'a été fait, pour eux, dans la Kasba. Les plans en sont à peine terminés, et ce n'est qu'au mois d'octobre 1839, qu'on pose la première pierre de l'hôpital. Il est vrai que, comme on a pu le voir, les commandants supérieurs n'ont guère eu le loisir de s'occuper de la ville, ayant passé la majeure partie de leur temps en expédition, et il ne fallait pas demander cela à la municipalité indigène. C'est le gouvernement général qui est dans son tort.

Quant à la population civile, elle est à peine de deux cents européens, alors que Philippeville, créée depuis dix mois, en compte mille sept cents. Mais on découvre facilement la cause de cette anomalie. Le maréchal Valée veut que Constantine reste une ville arabe ; ses mesures administratives le prouvent ; les lettres du prince le priant de laisser enfin arriver quelques européens pour « relever les ruines » établissent qu'il leur a simplement interdit de s'installer. Quant à ceux qui y sont, on leur a concédé, au prix de combien de difficultés, quelques lopins, quelques masures en démolition, pour un an ; aussi, le fils du roi trouve-t-il qu'en vérité c'est trop peu et voudrait-il voir porter à neuf ans ces concessions... temporaires. Cela explique que les bénéficiaires n'ont rien fait aux maisons où ils s'étaient logés.

Qui aurait pu soupçonner que le vainqueur de Constantine avait pris de semblables mesures, édicté de telles restrictions à l'encontre des Français ? Notre armée avait donc répandu le meilleur de son sang pour que sa conquête fût soustraite à ses compatriotes ? Reconnaissons, du reste, qu'elles étaient assez conformes au sentiment des officiers généraux d'alors et que ces préventions devaient durer longtemps. Il fallait que les colons eussent beaucoup de courage et de persévérance pour venir « relever les ruines » sous l'autorité du bon Hammouda et l'égide paternelle du gouverneur !

Interdiction des transactions immobilières. — Un arrêté du maréchal Clauzel, en date du 28 octobre 1836, avait interdit toute transaction immobilière avec les indigènes dans la province de Constantine.

Cette restriction devait être maintenue longtemps, par exception, à l'égard de notre ville; mais, comme toutes les mesures illégales et mal comprises, elle eût des conséquences tout autres que celles qu'on attendait.

Ne pouvant vendre leurs maisons, les indigènes de la ville tournèrent la difficulté en consentant des locations à long terme: trente, cinquante, quatre-vingt-dix ans, ils touchaient sur le champ le montant de plusieurs annuités, deux ou trois cents francs, et se trouvaient avoir parfaitement aliéné leurs immeubles; beaucoup plus tard, les locataires forcèrent leurs bailleurs à recevoir le capital de ces rentes et en restèrent propriétaires à bon compte. Telle fut la source des fortunes réalisées par les premiers occupants de Constantine.

Irrégularité de l'administration. — Mais, ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est, qu'en dépit de l'organisation administrative édictée par le gouverneur lui-même, l'année précédente, la commission par lui instituée, n'était pas encore pourvue, en 1839, du fonctionnaire des finances qui devait en faire partie. Il est vrai que le prince nous apprend, — ce dont on pouvait se douter, — que le maréchal avait une grande « répugnance » pour les civils.

Et cependant, Valée ne manquait, ni d'initiative, ni d'intelligence, et il serait injuste de méconnaître les résultats obtenus par lui et ses lieutenants, dans notre province, pendant les années 1838 et 1839. C'était malheureusement, un homme à systèmes et à préjugés, fâcheux défauts pour administrer un pays neuf, et son entêtement était proverbial.

Premiers habitants notables de Constantine. — Il serait bien intéressant pour nous de connaître la composition

du premier noyau de la population de Constantine. Nos recherches à cet égard n'ont guère été satisfaisantes, car, nous le répétons, il n'existe pas d'archives de cette époque. Le hakem ne tenait pas de registres d'état-civil; il n'y avait ni officiers publics, ni administrations, en un mot, la vie civile était celle d'un camp, et il n'est pas surprenant que rien ne soit resté. Voici tout ce que nous avons pu recueillir à ce sujet, et encore ne garantissons-nous pas, que les personnes que nous allons citer étaient toutes présentes à la fin de 1839.

Dès le commencement de 1838, M. Lavie, qui avait fait de la colonisation à Bône, sous la protection du général d'Uzer, vint s'établir à Constantine et y appela sa nombreuse famille. Il ne devait pas tarder à aménager les moulins indigènes qui existaient en face des cascades et à les transformer, avec l'appui de l'autorité militaire, heureuse de voir s'établir une industrie de ce genre.

Un M. Charles vint aussi de bonne heure et fit de nombreuses transactions immobilières avec les Indigènes, car son nom se retrouve dans beaucoup d'actes anciens.

M. Chaume agit dans les mêmes conditions.

M. Félix Cauro, commerçant.

M. Guende, qui fonda une librairie et, ensuite, installa la première imprimerie.

M. Ginet Léger, ancien militaire.

C'est encore aux premiers temps qu'appartiennent les noms de Carrus, de Narboni et de plusieurs Israélites d'Alger.

M. Paolo di Palma, qui était établi avant la conquête, continua d'y résider.

Des militaires y prirent leur congé; des ouvriers, appelés pour les travaux du génie, s'y fixèrent, et, enfin, les débitants de toute catégorie achevèrent de former ce premier groupe de population.

Le voyage du duc d'Orléans à Constantine eut des conséquences heureuses pour cette ville et sa garnison, ce qui n'arrive pas toujours après les visites de souve-

rains. Le voile épais, qui couvrait les choses de cette ville, fut en partie soulevé. On se mit au travail pour les installations définitives de l'armée, et les prohibitions qui s'opposaient à l'introduction de l'élément européen furent atténuées, de fait, sinon légalement. Il est vrai qu'on avait définitivement renoncé à se débarrasser d'une conquête si chèrement achetée.

Promenade militaire du duc d'Orléans par les Portes de Fer jusqu'à Alger. — Nous ne suivrons pas en détail le curieux et théâtral voyage du duc d'Orléans. Rappelons seulement qu'on était persuadé qu'il se rendait à Bougie; que la nouvelle en fut habilement répandue, et que toutes les forces de la résistance indigène se portèrent dans la partie supérieure de la vallée de l'Ouad-Sahel. Partie de Sétif, la colonne s'avança dans la Medjana jusqu'à Zammora; mais, au lieu de tourner au nord, elle prit subitement la direction sud pour chasser les indigènes et s'enfila par la route des Bibane, où elle ne rencontra personne; après avoir renvoyé la garnison de Constantine, elle continua sa route, atteignit le plateau de Hamza, y échangea quelques coups de fusil avec les postes d'Abd-El-Kader, continua sa marche, harcelée dès lors par les Kabiles de la région, jusqu'à la plaine. Le duc fit une entrée triomphale à Alger, où l'enthousiasme se manifesta bruyamment. On se persuadait que l'Algérie était définitivement conquise! Qu'en pensait le prince qui avait, jusqu'alors, si bien jugé la situation? Comment s'était-il enfin soumis à la réalisation du plan du maréchal? Etaient-ils d'accord et avaient-ils l'un et l'autre joué la comédie? Autant de questions que nous n'avons pas à résoudre (1).

Mais, ce qui ne pouvait faire l'ombre d'un doute, c'est que la guerre allait en sortir. Le prince l'avait fort bien prévu, et, en réalité, il valait mieux rompre définitivement avec Abd-El-Kader que de continuer à subir ses

(1) Voir ses lettres dans les « Récits de Campagne », p. 300 et suiv., et « Annales Algériennes », T. II, p. 336 et suiv.

exigences et à fortifier son pouvoir. Le fils du roi s'embarqua, le 8 novembre ; c'était ce qu'il pouvait faire de mieux, pour ne pas être témoin des premiers et tristes effets de son romantique voyage.

Retour du général Galbois à Constantine.— Le général Galbois, qui avait accompagné son hôte royal jusqu'à l'extrémité de la Medjana, le quitta aux Bibane pour rentrer avec sa colonne, le 28 octobre. Il laissait, dans cette région, Ahmed ben Mohammed-Mokrani, comme khalifa de la France. Après un combat contre les adhérents d'Abd-El-Kader, il arriva à Sétif, y installa une garnison et, enfin, rentra à Constantine pour s'occuper de l'exécution des mesures prescrites.

L'hiver 1839-40 se passa assez bien aux environs de la ville ; mais, divers incidents se produisirent dans les régions de Philippeville et de Guelma et absorbèrent les soins du commandant supérieur.

Abd-El-Kader dévaste la Mitidja. — *La guerre recommence.* — Pendant ce temps, la guerre avait éclaté dans les provinces de l'ouest. Dès le 10 novembre, les Hadjoutes recommencèrent leurs courses hardies. Le 20, 2,000 cavaliers, commandés par Ben-Salem, envahirent la Mitidja, 1.500 autres venant du côté de La Chiffa ; ils attaquèrent nos postes, pillèrent les fermes et tuèrent les colons. Ce ne fut, pendant plusieurs jours, que massacres et surprises, et la colonisation, qui s'était grandement développée au sud-est de la plaine, fut détruite. Les survivants se sauvèrent à Alger et y répandirent la terreur, tandis que Valée recevait la déclaration de guerre de l'émir, pour lequel il avait eu tant de complaisances et dont il s'était plu à organiser les forces militaires.

Après le premier moment de stupeur, le maréchal dut se convaincre que la conquête des provinces du centre et de l'ouest était à refaire, dans des conditions bien plus sérieuses, bien plus difficiles qu'autrefois. Nous ne sui-

vrons pas les détails de cette guerre, qui nécessita l'envoi de renforts importants de la Métropole, mais qui n'affecta en rien la province de Constantine.

Victoire de Ben-Gana sur le khalifa d'Abd-El-Kader, à l'Ouad-Salson. — Dans celle-ci, au contraire, un grand succès fut obtenu par Bou-Aziz ben Gana, son fils Mohammed, et son neveu, Si Ahmed-Bel-Hadj. Vers la fin de mars, ils livrèrent, à l'Ouad-Salson, au nord de la plaine d'El-Outaïa, un rude combat à Ben-Azzouz, khalifa d'Abd-El-Kader. Les Ben-Gana avaient, avec eux, les forces de cinq grandes tribus du sud, formant un effectif de 1,200 cavaliers et de 900 fantassins. Quant à Ben-Azzouz, il disposait d'un bataillon de 500 réguliers, avec du canon, de 1,000 cavaliers et de 800 fantassins des régions du Zab et du Hodna. La victoire de Ben-Gana fut complète. Ben-Azzouz ne dut son salut qu'à la fuite; ses askar furent détruits; deux canons, trois drapeaux et tout le bagage de l'ennemi restèrent aux mains des vainqueurs, qui, de leur côté, supportèrent des pertes.

Ce succès avait la plus grande importance pour notre domination dans les régions du sud et tout l'honneur en revint aux Ben-Gana. Nous ne comprenons pas pourquoi des écrivains, se sont attachés à le diminuer, allant même jusqu'à contester la participation de ces chefs au combat. Cela est ridicule, et il ne faut y voir que le résultat des intrigues du çof de Farhate, complété par la jalousie des indigènes, tendant à se rabaisser les uns les autres; comment de telles histoires ont-elles rencontré quelque créance? Comment des officiers ont-ils pu admettre que les forces sérieuses de Ben-Azzouz eussent ainsi été détruites par des Indigènes isolés et sans chefs?

Les trophées de l'Ouad-Salson sont apportées à Constantine. — La nouvelle de la victoire de l'Ouad-Salson fut apportée, à Constantine, par un membre de la famille Ben-Gana, Khaled, qui s'était vaillamment conduit dans

cette affaire. Il présenta, au général, comme pièces justificatives, deux drapeaux (le troisième avait été déchiré) et des sacs contenant 900 oreilles coupées aux cadavres. Le commandant de Constantine envoya, au gouverneur, un rapport spécial sur cette affaire, par un de ses officiers chargé de lui remettre les drapeaux.

Peu après, les Ben-Gana arrivèrent et campèrent sur le Koudiat. A l'occasion de la fête du roi (premier mai), le général Galbois se rendit auprès d'eux et fut reçu au bruit de salves tirées avec les canons de l'Ouad-Salson, qui lui furent ensuite remis. On déploya une pompe et une mise en scène, quelque peu exagérées, dont l'organisation fut attribuée à M. Urbain. Ben-Gana reçut à cette occasion, la croix d'officier et une gratification de 45.000 francs, comme remboursement des sommes par lui distribuées à ses adhérents. Cette affaire de gros sous fit mauvais effet et donna lieu à bien des commentaires. Cependant on ne fait pas la guerre avec des paroles.

Au demeurant, le succès était très-beau, et l'on aurait pu glisser sur ces détails. Un Ben-Gana avait pris possession de Biskra, et de nombreuses tribus envoyaient leur soumission ; cependant, les choses n'étaient pas encore aussi avancées dans le sud, qu'on aurait pu le croire.

R'azia du général Galbois sur les Harakta. — Abd-El-Kader envoie Farhate dans les Zibane. — Peu de jours après, le général Galbois allait faire une expédition dans la région des Harakta et s'avancait jusqu'à la Meskiana, où une immense r'azia fut effectuée. Cette leçon devait calmer pour longtemps les remuantes tribus des environs d'Aïn-Beïda.

La défaite de Ben-Azzouz, à l'Ouad-Salson, avait causé la plus grande irritation à Abd-El-Kader, qui, contrairement à d'autres, en saisit toute la portée. Elle eut pour conséquence inattendue, de rendre la liberté à Farhate ben Saïd, toujours détenu à Takdemt. L'ayant fait amener devant lui, l'Emir lui demanda s'il était homme à aller mettre à mort Ben-Azzouz, et à rétablir

son autorité dans les Zibane. La réponse ne pouvait être douteuse ; Farhate promit tout, et ne tarda pas à se mettre en route, laissant sa femme et ses enfants en ôtage auprès d'Abd-El-Kader. Il rejoignit El-Hadj Moustafa, frère et lieutenant de l'émir, et, pendant l'été de 1840, alla avec lui attaquer Sétif. Puis, il revint dans le Zab et suscita plus d'une difficulté aux Ben-Gana.

Le général Galbois était accouru au secours de Sétif, où toutes les forces durent être concentrées, car la guerre devint active dans cette région. A l'automne, l'ennemi était définitivement repoussé. Les efforts de l'émir pour s'implanter dans la province s'étaient brisés devant le courage et la résistance de nos soldats.

Le maréchal Valée est remplacé comme gouverneur par le général Bugeaud. — Sa visite à Constantine. — Dans la province d'Alger, le maréchal Valée avait aussi obtenu des résultats, mais l'échec de sa politique était trop retentissant pour qu'il pût conserver le pouvoir. A la fin de l'année 1840, le général Bugeaud, nommé gouverneur de l'Algérie, vint prendre possession de son commandement (le 23 février 1841). Le premier soin du signataire du traité de la Tafna, fut de rassurer, militaires et civils sur le rôle qu'il avait accepté ; il le caractérisa ainsi : « *écraser la puissance d'Abd-El-Kader, développer l'occupation française.* » Sa parole devait être tenue.

Un de ses premiers soins consista à visiter rapidement la province de Constantine, afin d'avoir le champ libre de ce côté et de porter tous ses efforts à l'ouest. Parti le 7 mars, il se rendit à Bône et arriva à Constantine, par terre, visitant tous les points et supprimant les postes isolés ; car, son système, opposé à celui de son prédécesseur, consistait à fortifier les centres d'occupation, au lieu de les éparpiller. Nous ignorons les dispositions particulières qu'il put prescrire dans notre ville, où il ne fit que passer ; mais, il est probable qu'il ne s'occupa que des intérêts généraux de la province. Il regagna le littoral par Philippeville et était de retour à Alger, le 18.

Il se mit, ensuite, aux troupes d'Abd-El-Kader et fit bientôt changer la situation.

Le général Négrier, commandant la province pour la deuxième fois. — Il rétablit la sécurité. — Dans le mois de mars 1841, le général Négrier vint, pour la seconde fois, prendre le commandement de Constantine. Il connaissait les hommes et les choses du pays et son énergie était invincible. La tourbe des intrigants qui gravitaient autour du hakem Hammouda et avaient joui d'un pouvoir sans limite durant les dernières années, durent rentrer dans l'ombre. Le gouverneur ayant, par arrêté du 19 mars, placé sous le régime de l'état de siège les localités occupées par nos troupes, le général avait toute latitude.

Les environs de la ville étaient infestés de rôdeurs et de brigands qui portaient la terreur jusque sous les murailles, attaquant les sentinelles isolées, massacrant, dévalisant quiconque s'écartait des camps. La faiblesse du général Galbois et la complicité des fonctionnaires du hakem encourageant ces derniers, la situation était devenue intolérable. Un des premiers actes de Négrier fut la destitution du hakem Hammouda ; celle de Ben-Aïssa, dont les services laissaient trop à désirer, suivit la précédente. De hardis cavaliers indigènes, choisis par lui, furent chargés de la police rurale et ne tardèrent pas à saisir et à amener tous les rôdeurs.

Après une rapide enquête, s'ils ne pouvaient se justifier, on les conduisait sur l'esplanade Bab-El-Ouad, où le Chaouch leur tranchait la tête, qui était ensuite accrochée au rempart. En peu de temps la sécurité fut rétablie et le nom seul de Négrier fit trembler les malfaiteurs. Un Turc énergique, nommé Baba-Ali-Massarli, seconda fort bien le général dans cette campagne, moins brillante, mais plus utile que bien d'autres. On put enfin sortir de la ville et explorer les environs en toute sécurité.

Expéditions aux environs et à Meçila. — Etendant le rayon de son action pacificatrice, le général Négrier alla, dans le mois de mai, faire une expédition au sud-est de Constantine.

Sa vigueur et sa sévérité produisirent partout une profonde impression. Bientôt, il repartait à la tête d'une colonne de 1.700 hommes, passait à Sétif et marchait sur Meçila, où El-Hadj-Moustafa se trouvait encore. Mais, à son approche, ce dernier s'enfuit vers Bouçaada et put échapper à la poursuite des Français. Le général rentra à Sétif, par Bordj-Medjana, et reprit la route de Constantine. Dans les Abd-En-Nour, il reçut un courrier de Bou-Aokkaz ben Achour, qui avait rendu de réels services dans les derniers temps, lui transmettant une lettre qu'il déclarait avoir été soustraite à un courrier envoyé par Ben-El-Hamlaoui à Abd-Es-Selam-Mokrani, agent d'Abd-El-Kader.

Arrestation et condamnation de Ben-Hamlaoui et de Ben-Aïssa. — Aussitôt, le général fit arrêter le traître et le déféra à un conseil de guerre qui le condamna, le 14 juillet, à vingt ans de travaux forcés. Cette fois, Bou-Aokkaz restait seul maître du Ferdjioua.

Vers la même époque, Ben-Aïssa, inculpé du crime de fabrication de fausse monnaie, était condamné par le conseil de guerre à la même peine. Il avait, paraît-il, conservé les coins du bey, après la prise de Constantine, et s'en était servi pour fabriquer des quantités considérables de pièces à très bas titre, dont il avait inondé la province. Ces pièces furent désignées chez les indigènes sous le nom de Sekket ben-Aïssa.

Luttes entre Ben-Gana et Farhate dans le sud. — Pendant que le général était dans le Hodna, Farhate ben Saïd avait fait une r'azia dans le Zab et poussé une pointe jusqu'aux environs de Biskra. Mais les Ben-Gana, ayant marché contre lui, Farhate fut abandonné par ses adhérents et dut s'enfuir presque seul. Ben-Gana entra en

maître à Biskra et frappa la ville d'une contribution ; révoltés par ses procédés, les gens de l'oasis expulsèrent son agent. En somme, les affaires du sud étaient toujours bien troubles. Comme compensation, Ben-Azzouz fut arrêté sur ces entrefaites à Meçila par le khalifa Mokrani et expédié à Constantine. On l'interna aux îles Sainte-Marguerite.

Farhate est assassiné par les Bou-Azid — L'automne fut employé, par le général Négrier, à diverses courses, r'azia et reconnaissances dans la province. En novembre, Farhate ben Saïd, se trouvant aux Oulad-Djellal, se laissa attirer, presque seul, à un campement de gens des Bou-Azid, qui l'assassinèrent à coups de couteau et allèrent porter son cachet, ses oreilles et sa barbe à Ben-Gana ; celui-ci s'empressa d'envoyer ces preuves matérielles au général Négrier. Ainsi finit ce triste descendant d'une race glorieuse. Son fils, Ali-Bey, qui avait échappé aux coups des Bou-Azid, se rendit au général Sillègue, à Sétif. Nous le retrouverons plus tard.

Mesures administratives en 1841. — Une ordonnance, du 28 février 1841, avait fixé l'organisation nouvelle de la justice en Algérie. Une autre, du 18 mai suivant, institua la justice de paix de Philippeville (1) ; mais Constantine continua à demeurer en dehors du droit commun.

En exécution d'un arrêté du 3 février, rendu par le général Schramm, pendant son intérim comme gouverneur, des terrains furent attribués aux garnisons pour l'établissement de jardins et de fermes destinés à la troupe. C'est alors qu'on créa, à Constantine, les « Jardins Militaires » sur la rive gauche du Bou-Merzoug, et les fermes des régiments, route de Sétif.

Un arrêté, du 14 juillet 1841, remplaça dans le conseil d'administration de la province, le payeur de la division, par le chef du service des Domaines.

(1) Voir le texte de ces ordonnances dans Ménerville, T. Ier.

On relève, dans le *Moniteur Algérien*, du 25 juillet 1840, une annonce de M. Hausmann, sous-intendant militaire, « *vice-président de la municipalité de Constantine* », demandant un horloger pour cette ville. Ainsi, ce sous-intendant était vice-président de la municipalité et, sans doute, chargé, comme tel, de l'état-civil des Européens (?) Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous en sommes réduits aux conjectures ; car, aucun document ne subsiste de cette dernière période et toute trace des actes de l'état-civil a disparu : Constantine demeurerait hors la loi.

Expédition du général Négrier à Tébessa. — Attaque du camp d'El-Arrouch par Si-Zer'doud. — Dans les premiers jours de mai 1842, le général Négrier organisa une colonne et la conduisit vers le sud-est ; il parcourut le territoire des Harakta, et, ayant continué sa route, alla prendre possession de Tébessa ; le drapeau français fut planté sur les remparts byzantins de la vieille cité. Le général reçut alors la soumission des Nemamcha et de plusieurs autres tribus de la région ; puis, il rentra à Constantine. Pendant cette expédition, le camp d'El-Arrouch et celui d'Ed-Dis, avaient été attaqués par un chef de partisans, nommé Si-Zer'doud ; mais nos soldats repoussèrent les Kabiles. A peine de retour, le général alla châtier les tribus ayant pris part à ces agressions.

Fuite de Hammouda. — Disgrâce du général Négrier. — La fin de l'année 1842 vit le départ du général Négrier qui avait rendu de si grands services à Constantine, et à la province. Sa sévérité avait soulevé contre lui une fraction de l'opinion parisienne, si prompte à s'enflammer sur des objets qu'elle ignore. Mais un incident généralement peu connu, a peut-être contribué à cette disgrâce. Le voici tel que nous l'avons recueilli de la bouche de Hammouda lui-même : On a vu que lors de son premier commandement à Constantine, le général Négrier, convaincu des menées coupables de Hammouda, l'avait consigné chez lui avec un factionnaire à

sa porte. Il lui reprochait non seulement ses intrigues et ses concussions, mais encore l'accusait d'avoir fait disparaître ou falsifié sa correspondance. Dès son retour à Constantine, il commença par le destituer. Voulut-il, ainsi que le prétendit Hammouda, le faire mettre à mort? Cela semble peu probable, à moins que l'ancien hakem ne se soit lancé dans de nouvelles intrigues après sa destitution.

Quoi qu'il en soit, Hammouda a affirmé qu'il n'eut que le temps de fuir pour échapper aux sbires du général. Il gagna rapidement Philippeville, se fit admettre dans un bateau en partance, débarqua à Marseille et monta aussitôt dans la diligence de Paris. Arrivé là, il se fit conduire chez Guizot, alors ministre, lui exposa ses doléances et déclara qu'il ne quitterait pas son toit, tant que Négrier commanderait à Constantine. Rien ne put le décider à se retirer et il passa ainsi de longs mois au foyer du ministre qui s'ingéniait à le distraire, et devait être bien embarrassé d'un tel hôte. L'intervention de Guizot, contribua peut-être au remplacement du général.

Avant le départ de Négrier, l'armée lui exprima toute sa sympathie et protesta contre les accusations odieuses dont il avait été l'objet à Paris. Le corps des Oulama et des notables musulmans fit, auprès de lui, une démarche semblable et lui transmit les regrets causés à la population indigène, par la disgrâce imméritée qui le frappait.

Mesures administratives de 1842. — En l'année 1842, quelques décisions, favorables à Constantine, furent prises. Ce n'était qu'un commencement, mais il permettait d'entrevoir la fin du régime d'exception auquel cette ville se trouvait soumise.

Un arrêté, du 11 janvier 1842, leva l'interdiction de toute transaction immobilière à Constantine, entre indigènes musulmans; mais maintint, d'une manière formelle, cette défense pour toute vente entre eux et les Israélites indigènes, ou les Européens. La peine de



l'exclusion du territoire était édictée à l'égard des contrevenants.

Des arrêtés antérieurs, prohibant l'exportation des laines avaient causé un grand préjudice au commerce ; cette défense, rapportée le 12 juillet 1841, fut rétablie dans le mois d'août suivant.

Une ordonnance, du 26 septembre, modifia et compléta l'organisation du service judiciaire en Algérie et institua un tribunal de première instance à Philippeville.

Création d'une justice de paix. — Modifications administratives. — Par arrêté ministériel du 21 décembre, une justice de paix fut créée à Constantine. La juridiction civile, instituée par l'ordonnance du 10 août 1834, créant des tribunaux israélites, avait été retirée aux rabbins, par ordonnance du 22 février 1841. Dès lors, les contestations entre Européens et Israélites et entre eux et Indigènes relevèrent de la compétence du juge de paix.

Un arrêté gouvernemental, du 3 septembre, régla l'administration des villes de l'intérieur et fit disparaître, pour Constantine, le fameux conseil des chefs Arabes et l'autorité du hakem, établis par le maréchal Valée, sans, cependant, lui accorder de municipalité.

La commission administrative, établie auprès du commandant supérieur, vit ses attributions largement étendues, et se composa des membres suivants :

Le commandant supérieur ;

L'administrateur civil ;

Le sous-intendant militaire ;

L'officier chargé des affaires arabes ;

Et l'agent financier, chargé du service des contributions arabes.

Trois chefs indigènes, à la désignation du commandant supérieur, pouvaient y être adjoints, mais seulement avec voix consultative.

Enfin, une ordonnance du 10 décembre, créa une sous-direction de l'intérieur, c'est-à-dire une administration

civile à Philippeville (le commissariat civil y fut supprimé).

Création d'un commissariat civil.— *Les premiers fonctionnaires civils.*— L'art. 2 dispose : « La ville de Constantine ressortira, en tout ce qui a rapport à l'administration civile, de la sous-direction de l'intérieur à Philippeville. » Un arrêté du 23 novembre institua à Constantine, un commissariat civil, et le 12 décembre, M. Lapaine, secrétaire du commissariat de Philippeville, fut nommé titulaire de cet emploi. Un autre arrêté, du 14 décembre, créa un poste de commissaire de police à Constantine et y nomma le sieur Corbière.

Ainsi, cette ville n'était plus tout à fait une cité arabe et un camp français : elle avait une administration civile propre, relevant de la direction de Philippeville. Un officier était chargé du service des affaires arabes. Enfin, un juge de paix statuait sur les contestations et ses sentences étaient susceptibles d'appel devant le tribunal de Philippeville. M. Caylet, juge de paix à Philippeville, fut nommé titulaire de ce poste, et M. Tassin, secrétaire du commissariat civil, suppléant.

Tout cela indique que la population avait dû se développer. Les relations avec Philippeville étaient fréquentes, malheureusement l'insécurité était grande sur la route, et malgré de sévères leçons, les indigènes ne cessaient d'attaquer les voyageurs et les convois.

Situation de la ville et recensement de la population européenne à la fin de 1842. — Le régime civil à Constantine fut inauguré par M. Lapaine, commissaire civil, assisté comme secrétaire, de M. Tassin, et par M. Caylet, juge de paix, ayant comme auxiliaire (en outre de M. Tassin, 1^{er} suppléant), M. Corbière, commissaire de police. Un huissier de Philippeville était désigné pour opérer à Constantine ; mais un titulaire, M. Boulland y fut nommé le 23 décembre.

Inutile d'ajouter que l'état de siège avait pris fin. La

population civile, atteignait, selon le recensement de la fin de 1842, le chiffre de 615 personnes, savoir :

Hommes	428
Femmes.....	119
Enfants.....	68
	<hr/>
Total.....	615

Un sieur Olivier, nommé curateur aux successions vacantes, vint augmenter le nombre des fonctionnaires civils.

Le général Baraguay d'Hilliers commandant la province. — Ses expéditions dans les Zardeza, vers Kollo et chez les Henanecha. — Vers la fin de 1842, le général Baraguay d'Hilliers arriva à Constantine pour remplacer Négrier. C'était un officier de l'empire qui avait perdu un bras dans une des dernières batailles de Napoléon ; aussi, les indigènes ont-ils conservé son souvenir, sous le nom de Bou-Derâa (l'homme au bras (coupé)). Dès le 12 février 1843, le nouveau commandant supérieur alla faire une expédition dans la direction du nord, afin de rétablir définitivement la paix et la sécurité qui avaient été profondément troublées par la révolte de Sidi-Zer'doud. Le 14, il battait et r'aziait les Oulad-Djebara ; puis, combinant ses opérations avec une colonne partie de Philippeville, il parcourut les Zardeza et s'avança jusqu'auprès de l'Edough où Zer'doud fut tué. Ali ben Ba-Ahmed rendit de grands services durant cette campagne.

Peu après, le général se porta vers la région de Kollo et livra plusieurs combats aux Kabiles ; dans l'un d'eux, le jeune interprète Martin sauva la vie du commandant de la province, en tuant un Kabile qui allait faire feu sur lui (1).

Après avoir reçu la soumission de diverses tribus, la colonne rentra à Constantine ; mais, le général n'y resta pas longtemps ; il marcha contre les Henanecha qui se

(1) Féraud, Documents sur l'histoire de Philippeville (*Revue Africaine*, pass.).

livraient à des déprédations, sous la conduite de leur chef, El-Hasnaoui, força celui-ci à se réfugier en Tunisie et obtint la soumission de la tribu (juin).

Echecs de Ben-Gana à Biskra. — Dans le sud, la mort de Farhate n'avait pas éteint la résistance. Il avait été remplacé, comme khalifa d'Abd-El-Kader, par un homme énergique, Mohammed-Sreïr-Bel-Hadj, qui s'était emparé de Biskra et avait fait occuper la Kasba par 400 réguliers. Les Ben-Gana avaient été battus, dans plusieurs circonstances, et il était urgent d'intervenir ou de les appuyer.

Le duc d'Aumale prend le commandement de la province. — Ses premiers actes. — Le 4 décembre 1843, arriva à Constantine le duc d'Aumale, nommé au commandement de la province, en remplacement du général Baraguay d'Hillers. Il fut fort bien accueilli, et, quelques jours après son installation, une belle fantasia eut lieu à l'hippodrome, en l'honneur de la grande fête (El-Aid-El-Kebir) des Musulmans. Les chefs arabes, suivis de brillants cavaliers, s'empressèrent d'y venir de tous les points de la province. Un fait très remarquable, c'est qu'alors une réelle intimité existait entre les citadins de la ville et leurs hôtes européens. Des relations s'étaient nouées par le voisinage et les affaires; on échangeait des services mutuels et l'on s'efforçait d'apprendre la langue qu'on ne connaissait pas. Plus d'une union mixte fut la conséquence de ce rapprochement. Cette disposition n'a cessé d'aller en s'affaiblissant des deux côtés, chez les enfants et petits-enfants des concitoyens de cette époque.

Actuellement, tous rapports intimes ont cessé entre Français et Musulmans, sans qu'aucune antipathie soit née; au contraire, bien des préjugés sont tombés, mais chacun vit dans son milieu et l'on ne se rencontre que sur le terrain des affaires et des intérêts économiques.

Le caïd Ben-Ba-Ahmed qui avait rendu de réels services, était devenu khalifa des Harakta, c'est-à-dire,

un des principaux personnages de la province. Il en usait et abusait; son autorité réelle éclipsait celle du chef des affaires arabes. Le duc d'Aumale s'empressa de mettre chacun à sa place.

Affaires du sud. — Occupation de Batna et de Biskra. — Expédition des Oulad-Soultane. — La situation du sud réclama les premiers soins du nouveau commandant supérieur; non seulement, en effet, le lieutenant d'Abd-El-Kader était maître du Zab, mais El-Hadj-Ahmed avait reparu et occupait le défilé d'El-Kantara. Le 8 février 1844, une petite colonne, sous le commandement du colonel Buttafoco, alla occuper le poste de Batna. De Sétif, le général Sillègue vint attaquer et déloger l'ancien bey; le 21 février, le prince, accompagné de son jeune frère, le duc de Montpensier, quitta Constantine, à la tête de 2.400 hommes d'infanterie, 600 chevaux et 3 pièces de montagne. Il atteignit sans encombre Biskra, qui fut évacué par Mohammed Sr'eïr; il en prit possession le 4 mars. Il parcourut ensuite le Zab Chergui et s'avança jusqu'à Mechounech, au pied de l'Ahmar-Khaddou.

Laissant un corps de troupes dans le Zab et une garnison à Batna, le duc d'Aumale rentra à Constantine. Il en repartit, le 17 avril, pour châtier les Oulad-Soultane du Bellezma, qui avaient recueilli l'ancien bey. Après une rude campagne, toute cette région fut soumise; il revenait par le Zab, lorsqu'il apprit que Mohammed bel Hadj s'était de nouveau emparé de Biskra et avait massacré sa faible garnison. Il s'y porta aussitôt; à son approche, le rebelle prit la fuite et se réfugia dans l'Aourès. Cette fois, on se décida à occuper sérieusement Biskra; le commandant Thomas y fut placé, avec deux bataillons. Le prince rentra à Constantine, en passant par le Bellezma, d'où il ramena des otages (4 juin). (1).

(1) Pellisier, de Reynaud, « Annales algériennes ». T. III. — Rousset « Algérie ». T. III. — La collection du « Moniteur Algérien » complète les détails fournis par ces auteurs.

Activité du duc d'Aumale. — Reconnaissance des Indigènes. — Ainsi, tout marchait, pour le mieux, dans la province de Constantine et les Indigènes étaient à peu près soumis, depuis Souk-Ahras jusqu'à la Medjana. Le fils du roi s'occupait directement de l'administration des Arabes et s'assujétissait même à présider le medjelès, ou tribunal supérieur. Il était bien secondé par le capitaine Boissonnet, chef des affaires arabes, *Bou-Senna* (*l'homme à la dent*), comme l'appelaient les Indigènes, en faisant un mauvais calembour sur son nom. Le distique suivant resta même dans le pays, comme proverbe :

« Sous le fils du roi et Bou-Senna,
« Mange ton pain et sois sans soucis ! » (1)

Durant son commandement, le duc d'Aumale chargea le khodja de la division, Si-Salah ben El-Antri, fils du négociateur malheureux d'El-Hadj-Ahmed-Bey, de compiler les archives officielles et de dresser une monographie des beys de Constantine. Ce travail, plus que médiocre, fut exécuté, puis imprimé en français et en arabe, sous le titre : *Essai de l'histoire de Constantine, sous les beys*. (Imprimerie Guende).

Succès obtenus par le maréchal Bugeaud dans la guerre contre Abd-El-Kader. — Bataille d'Isly. — Bedeau remplace le duc d'Aumale à Constantine. — Pendant ce temps, le maréchal Bugeaud avait poursuivi son œuvre dans la province d'Oran et contraint Abd-El-Kader à se réfugier au Maroc ; celui-ci parvint à décider le sultan à envoyer un corps de troupe sur la frontière. Le 15 août, eut lieu, en plein territoire marocain, la bataille d'Isly, beau fait d'armes, qui valut à Bugeaud le titre de « duc d'Isly. » (2). Le 10 septembre, un traité de paix fut signé avec le Maroc, et l'émir se vit contraint de rentrer en proscrit dans cette province d'Oran, dont nous eûmes l'imprévoyance de le faire roi.

(1) مع ولد السلطان وبوسنة كل خبزتك وتهني (1)

(2) Il avait été élevé au maréchalat le 31 juillet 1843.

Dans l'automne de 1844, le duc d'Amale quitta le commandement de la province et fut remplacé par le général Bedeau, un des héros du siège.

Actes administratifs des années 1843 et 1844. — De nombreux actes administratifs furent promulgués dans le cours des années 1843 et 1844. Nous retiendrons les suivants. (1).

Un arrêté, en date du 21 décembre 1844, supprima l'octroi municipal perçu aux portes des villes de l'intérieur.

Le 2 janvier 1844, le maréchal adressa aux commandants militaires, la fameuse circulaire leur prescrivant de « rendre les ag'as, caïds et cheikhs responsables des vols et brigandages commis sur leurs territoires ou dont les auteurs auront trouvé un refuge dans leurs tribus, et d'appliquer des amendes collectives à ces tribus, lorsque, dans 60 jours, elles n'auront pas fait découvrir les malfaiteurs et le produit de leurs vols ». Ces dispositions excellentes pour l'époque où elles avaient été prescrites, surtout en ce qui concerne la responsabilité des agents, devaient obtenir et conserver une grande faveur dans l'opinion des Algériens.

Division de Constantine en quartier indigène et quartier français, avec administration différente. — La mesure la plus importante, pour Constantine, fut l'ordonnance du 9 juin 1844.

En voici les principales dispositions :

Article premier. — La ville de Constantine sera divisée en deux quartiers, un quartier indigène et un quartier européen, dont les limites sont déterminées par le plan ci-annexé.

Art. 2. — Le quartier européen sera administré suivant la législation qui régit les autres points de l'Algérie soumis à l'action de l'autorité civile.

(1) Voir Ménerville, T. I.

Art. 3. — Dans ce quartier, l'admission, le séjour et tous établissements, soit d'Européens, soit d'Israélites étrangers, de même que les transactions immobilières entre toutes personnes, Européens, Musulmans et Israélites indigènes, sont affranchis des prohibitions portées par les règlements antérieurs.

Art. 4. — Dans le quartier indigène, l'autorité civile française, administrative et judiciaire, conservera tous les pouvoirs et attributions qui lui sont dévolus par la législation spéciale de l'Algérie.

Les fonctionnaires administratifs indigènes, amine et chefs de corporations y relèveront directement de l'administration civile et exerceront, sous sa surveillance immédiate, les diverses attributions qui leur sont ou leur seront déléguées.

Le commandant supérieur et la commission administrative exerceront les pouvoirs qui leur sont conférés par la législation spéciale de l'Algérie.

Art. 5. — *Aucun européen ou israélite étranger ne pourra s'établir ni devenir locataire, propriétaire, ou détenteur d'immeuble, à quelque titre que ce soit, dans le quartier indigène.*

« Sont et demeurent prohibés dans ce quartier, toutes transactions immobilières, à titre définitif, ou temporaire, si ce n'est de Musulmans à Musulmans et d'Israélites indigènes à Israélites indigènes.

« Néanmoins, sont autorisées toutes transactions immobilières à titre définitif ou temporaire, de la part des Israélites indigènes en faveur des Musulmans, sans réciprocité.

« Les Israélites indigènes pourront recevoir des Musulmans, à titre de bail, pour un temps qui n'excèdera pas neuf ans, les immeubles nécessaires à leur logement ou à l'exploitation de leur commerce

« Ces dispositions ne sont applicables qu'au quartier indigène, les transactions devenant libres pour toutes personnes, dans le quartier européen de la ville.

« Art. 6. — *Toute transaction consentie contrairement*

aux dispositions de l'article précédent sera réputée nulle et non avenue. »

(Suivent les pénalités : de 500 à 5.000 fr. d'amende infligée à chacune des parties ; restitution de l'immeuble ou sa vente pour payer les condamnations ; le tout, poursuivi par le ministère public ; mêmes règles pour les baux).

« Art. 7. — (Division de la banlieue de Constantine, en quartier indigène et quartier européen, soumis respectivement aux mêmes règles). »

Les articles suivants disposent : 1° Que des établissements d'utilité publique pourront être établis dans les quartiers indigènes, intra ou extra-muros, avec l'approbation du ministre de la guerre ; 2° Que les bénéficiaires des transactions antérieures ne seront ni recherchés, ni inquiétés ; 3° Et qu'il sera dressé immédiatement un état des Européens et Israélites étrangers (1) établis dans les quartiers indigènes.

Appréciation de ces mesures. — L'ordonnance du 9 juin 1844 est, comme on le voit, une véritable constitution spéciale à Constantine. Une partie de la ville et de sa banlieue entre définitivement dans le droit commun, ce qui était logique, après l'institution d'une justice de paix et d'un commissaire civil. Mais, le gouvernement ne peut se résoudre à abandonner, d'un coup, ses idées, et maintient les restrictions inexécutables qui précèdent. Ajoutons qu'un arrêt de la Cour du 19 juin 1851, constate que l'administration a fait preuve de la plus grande tolérance, relativement aux transactions portant sur les immeubles frappés de ces restrictions. Il est même permis de douter qu'elles aient été sérieusement appliquées.

Ainsi, on trouvait que les tendances au mélange des deux éléments de la population que nous avons signa-

(1) Cette expression « d'Israélites étrangers », deux fois répétée, doit être retenue, car elle semble prouver qu'on s'était rendu compte du danger résultant de l'afflux des Juifs de Tunisie et du Maroc, accourus en Algérie après la conquête. — (Voir Ménerville, T. I^{er}).

lées étaient une mauvaise chose, et qu'il fallait les arrêter ; on n'alla pas, heureusement, jusqu'à ordonner l'expulsion des gens qui s'étaient déjà établis dans le territoire sacré de l'Islam.

En lisant ce curieux produit de la manie des réglementations, on demeura stupéfait devant cet entassement de dispositions illégales, vexatoires et inexécutables. Comment des esprits sérieux avaient-ils pu croire possible cette division, dans la même ville, et surtout dans une ville compacte comme Constantine, en deux parties distinctes soumises à des régimes différents ? Cette défense des idées de Valée, cette retraite pied à pied, est ridicule et par dessus tout inutile, inapplicable.

Le dernier paragraphe vise un article de l'arrêté du 3 septembre 1842, aux termes duquel, le service des Domaines est chargé de prendre possession des immeubles de l'Etat et des biens hobous. Ces propriétés représentaient une valeur considérable à Constantine. C'est là qu'est né un désordre fâcheux et qu'une foule de gens ont été dépouillés.

Arrêté du 15 avril 1845, fixant la division des provinces et des territoires. — Le 15 avril 1845, parut une nouvelle ordonnance modifiant l'organisation du 3 septembre 1842. Elle est précédée d'un long rapport au roi, exposant la nécessité de donner aux institutions plus de fixité, de légalité et de liberté, attendu que la sécurité règne partout en Algérie, et que l'occupation française s'y est développée et s'y étend chaque jour.

Après diverses dispositions, relatives à la promulgation des lois et arrêtés, cette ordonnance divise l'Algérie en trois provinces, et les provinces en arrondissements, cercles et communes et en khalifats, aghaliks, caïdats et cheikhats.

Les régions sont réparties en trois catégories ;

Le territoire civil, où se trouve une population européenne assez nombreuse pour que tous les services publics puissent y être assurés, c'est-à-dire jouissant du droit commun.

Le territoire mixte, sur lequel la population coloniale n'est pas encore assez nombreuse, soumis à un régime exceptionnel.

Et le territoire arabe, sous le commandement militaire, avec le concours des chefs Indigènes. Les Européens ne peuvent s'y établir qu'avec l'autorisation du gouverneur et en se soumettant au commandement militaire.

Les attributions du gouverneur et des directeurs des services administratifs, y sont déterminées et un conseil supérieur d'administration de l'Algérie est institué auprès de lui. L'administration des provinces est ensuite réglée et une commission consultative établie dans chaque arrondissement. Des notables civils, choisis par l'autorité, en font partie.

Des arrêtés ultérieurs devaient fixer les attributions budgétaires du gouvernement général, des départements et des communes.

Réorganisation du bureau arabe et des services administratifs. — Le service du bureau arabe fut réorganisé et une direction divisionnaire créée à Constantine. Son personnel se composait : d'un directeur, un officier de santé, un officier payeur du Makhzen, deux interprètes, un sous-officier copiste, un secrétaire arabe, un oukil Ed-Diaf et un chaouch. Les attributions de ce service furent précisées.

Plusieurs autres arrêtés réglèrent la marche des services, notamment :

1° Les conditions dans lesquelles les amendes arabes pouvaient être frappées, le mode de leur recouvrement et du versement au trésor.

2° L'inspection des finances en Algérie.

3° La vente de la poudre.

4° Le service télégraphique aérien.

5° L'instruction publique.

Un trésorier-payeur, chef du service de la province fut nommé.

Des courtiers maritimes, dans les ports et en mar-

chandises dans les villes de l'intérieur, furent institués et leur service réglementé.

Toutes ces mesures, qui faisaient peu à peu sortir l'Algérie du régime exceptionnel suivi depuis la conquête, avaient pour première conséquence de diminuer l'autorité absolue du gouverneur général et de soumettre à un contrôle, les actes de l'administration militaire.

Les officiers en furent blessés; beaucoup d'entre eux considéraient ce pays, qu'ils avaient conquis, comme leur domaine et affichaient à l'égard du « colon », un mépris blessant. Ces décrets annonçaient l'avènement d'un régime nouveau, reconnaissant des droits aux colons et, en quelque sorte, sonnait le glas du régime du bon plaisir. Dès lors, la résistance du parti militaire s'organisa, sous la direction plus ou moins apparente des officiers du bureau arabe.

Ainsi traités, les colons voyaient dans ces officiers de véritables ennemis, contre lesquels ils essayaient de lutter, rendant injustice pour injustice, calomnie pour calomnie. Cette hostilité fratricide devait aller en augmentant durant de longues années.

Enfin une ordonnance du 1^{er} octobre 1844, régla le régime de la propriété et des terres indigènes.

Ces mesures administratives ne furent pas toutes l'œuvre du maréchal Bugeaud; à partir de 1844, les ordonnances et arrêtés sont édictés, pour la majeure partie, en dehors de lui, souvent contre son gré. Il était absorbé, presque exclusivement, par les opérations de guerre qui le retenaient dans les deux provinces de l'ouest et, par la force des choses, amené à se désintéresser de Constantine et de son territoire.

Constantine territoire mixte. — Population à la fin de 1843. — Bien que Constantine eût reçu quelques fonctionnaires civils, elle avait jusqu'alors, conservé une administration spéciale, car elle faisait partie des « territoires mixtes », tandis que, à Bône, à Philippeville, à Djidjeli, à Bougie, des maires avaient été nommés. Aucune expropriation, aucune vente d'immeubles doma-

niaux n'est publiée, pour cette ville, dans le *Moniteur*, alors que, la mention des transactions de ce genre, dans les autres localités, remplit ses colonnes.

Sa population européenne, à la fin de 1843, était de 840 personnes (dont 618 françaises), se répartissant ainsi :

Hommes	638
Femmes.....	182
Enfants.....	143
Total.....	840
Musulmans.....	15.552
Israélites.....	3.105
Nègres.....	131
Total général....	19.638

Organisation et composition de la milice de Constantine. — Une mesure qui était, en quelque sorte, la consécration de la vie municipale, l'organisation de la milice, fut édictée le 24 mars 1844. Deux compagnies de milice, une de grenadiers et l'autre de voltigeurs, plus une section de pompiers, furent formées à Constantine.

Voici les noms des premiers officiers de ce corps :

COMPAGNIE DE GRENADIERS.	{	<i>Capitaine</i> : Louis Abdellal.
	{	<i>Lieutenant</i> : Guillaume Venard.
	{	<i>Sous-lieutenant</i> : Marius Garcin.
COMPAGNIE DE VOLTIGEURS.	{	<i>Capitaine</i> : François Abadie.
	{	<i>Lieutenant</i> : Henri Jost.
	{	<i>Sous-lieutenant</i> : Callot.
POMPIERS.....	{	<i>Lieutenant</i> : Joseph Roux.
	{	<i>Sous-lieutenant</i> : Pierre Reynier.

Lieutenant d'armement : Marmi.

Aide-major : Gadot.

Nous trouvons, un arrêté du même mois de juin fixant la composition des conseils de ladite milice ; nous relevons les noms suivants :

Cauro, grenadier ;
Guende, voltigeur ;
Maréchal, sergent ;

Battandier, caporal ;

Charles, grenadier ;

Hirsché, grenadier.

Ce sont, évidemment, des notables de l'époque, que les anciens reconnaîtront.

M. Millochin est, dans l'été 1844, vérificateur, chef des services financiers.

Dénombrement de 1844. — Le dénombrement de la population civile, au 30 juin, donne le chiffre de 1478 (dont 1083 français), se décomposant en :

Hommes	940
Femmes.....	354
Enfants.....	184
	1478
Total.....	1478

En moins d'un an, l'augmentation atteint 640 personnes, c'est-à-dire que la population européenne a presque doublé, fait très remarquable, dû évidemment à la suppression d'une partie des interdictions d'autrefois et à l'entrée dans le régime de droit commun.

CHAPITRE X

**Constantine sous la domination française
(2^{me} période). — 1845-1854**

Constantine entre dans une nouvelle période. — Avec l'année 1845, Constantine douée d'une partie des institutions civiles, et ayant une population européenne de près de 1,500 âmes, entre dans une nouvelle période.

La route de Philippeville à Constantine était à peu près achevée. Dix bataillons d'infanterie y mirent la dernière main, dans le cours de l'année 1844. Des centres de population créés à El-Arouch, à Smendou, facilitèrent la circulation et constituèrent les gîtes des deux principales étapes. A l'abri de leurs fortifications, les convois civils et militaires, trouvaient une sécurité qui avait manqué jusqu'alors.

Expéditions du général Bedeau. — Révolte de Bouderbala. — La soumission complète des régions voisines de Constantine laissait les commandants militaires libres d'entreprendre des expéditions éloignées. A la fin d'avril, le général Bedeau quitta son chef-lieu pour se rendre à Batna, où des troupes avaient été réunies. Formant deux colonnes, il parcourut toute la région de l'Aourès, y livra de nombreux combats et contraignit les tribus à la soumission.

Dans le mois de septembre, le général Galbois chargé de l'inspection de la province, fut reçu avec sympathie à Constantine et visita son ancien commandement, au

milieu des fêtes données par les Indigènes qui l'escortaient, d'étape en étape, pour lui faire honneur.

Rentré de France, par Alger, le 27 octobre, Bedeau se rendit à Médéa, afin de prendre le commandement d'une colonne qui devait opérer dans l'est de cette province.

Sur ces entrefaites, un cherif, se faisant appeler Bou-Derbala (l'homme à la loque), provoqua des troubles dans le Bellezma et voulut enlever le caïd Ben-Djennane; mais, celui-ci put lui résister jusqu'à l'arrivée du colonel Herbillon, accouru de Batna à son secours. Les Indigènes s'étaient retirés, mais, comme ils conservaient une attitude menaçante, le général Levasseur, commandant intérimaire de la province, partit de Constantine à la tête d'une colonne, le 9 décembre, et parcourut, en maître, le Bellezma. Puis, il alla expédier dans le Hodna et le Bou-Taleb.

Développement du commerce de Constantine. — Relations avec le Sahara. — Recensement de 1845. — Dans le courant de l'année 1845, le développement de Constantine s'accrut. Des maisons de commerce sérieuses s'y établirent et tâchèrent d'étendre leurs relations avec le sud. En automne, une caravane de gens du Souf, apporta des productions du pays, et remporta pour vingt mille francs de tissus français.

Le recensement du 31 décembre donna, pour les Européens, les chiffres suivants :

Nombre total : 1.722 personnes (dont 1.189 françaises), se répartissant comme suit :

Hommes	1.088
Femmes.....	426
Enfants.....	208
Total.....	<hr/> 1.722

Les sauterelles, malheureusement, firent leur apparition et causèrent des dégâts dans l'intérieur.

Création d'un office de notaire. — L'administration, s'étant décidée à instituer des offices de notaires dans

certaines villes des territoires mixtes, parmi lesquelles Constantine, M. Caylet, juge de paix, y fut nommé notaire, par arrêté du 24 septembre, et remplacé à la justice de paix par M. Labbé de Glatigny.

Une ordonnance du 9 novembre, réorganisa le culte israélite et fixa les attributions des consistoires (1).

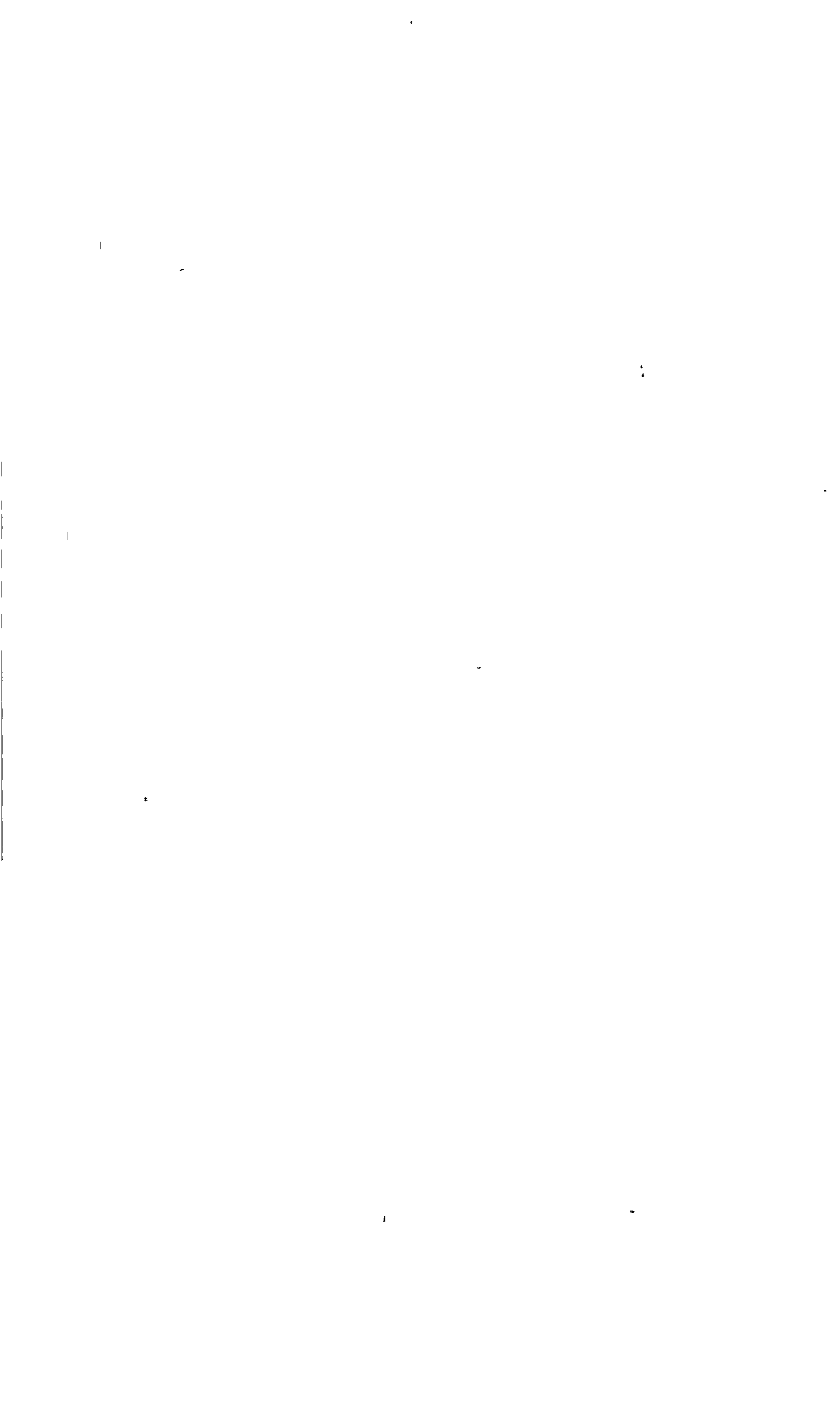
Difficultés rencontrées par le maréchal Bugeaud. — Le maréchal Bugeaud était toujours très occupé par la guerre contre Abd-El-Kader et le rétablissement de l'autorité française, au sud et à l'ouest d'Alger. Mais, malgré les résultats obtenus, il se voyait l'objet de violentes attaques au Parlement et dans la presse parisienne. On lui reprochait, non sans injustice, de faire durer les opérations militaires pour se rendre indispensable, et on lui opposait la facilité relative avec laquelle s'était faite l'occupation de la province de Constantine, sans tenir compte des motifs de cette différence.

Désastre de la colonne de Constantine dans le Bou-Taleb. — Le 14 janvier 1846, eut lieu le retour du général Levasseur à Constantine; il venait d'éprouver un véritable désastre dans le Bou-Taleb, où sa colonne, assaillie par une tempête de neige, avait été dispersée en perdant 150 hommes morts de froid. Le reste n'avait été sauvé que par le dévouement de la population de Sétif et des villages environnants, avec le concours des Indigènes de la région. Très affecté de ce déplorable accident, le général éprouva une certaine compensation en trouvant à Constantine les délégués des Rechaïch de l'Aourès et des Nemamcha venus pour poser les bases d'une soumission plus durable que les précédentes.

Peu après, arriva le général Bedeau qui venait d'effectuer une heureuse campagne dans les Beni-Djaad et la région située à l'est d'Aumale.

L'occupation définitive de ce poste stratégique eut lieu à la fin de cette même année 1846.

(1) V. Ménerville, T. I.





M. Lapaine, sous-directeur de l'intérieur. — Nouvelles créations administratives. — Le 17 février, M. Lapaine, élevé à la première classe de son grade, fut nommé sous-directeur de l'intérieur et des travaux publics à Constantine; le commissariat civil ayant été transformé en sous-direction.

Un arrêté du 28 février avait créé des inspecteurs de colonisation dans les trois provinces. Un autre, du 15 avril, institua une direction des ponts et chaussées, par province, sous l'autorité d'un ingénieur en chef. Enfin, par décision ministérielle du 9 mars, une chaire publique d'Arabe dut être établie dans chaque chef-lieu et un concours fut ouvert à cet effet.

Visite du duc d'Aumale. — Vers la fin du mois de juin, le duc d'Aumale, qui avait prit une part active à la campagne du printemps contre Abd-El-Kader, voulut, avant de rentrer en France, visiter son ancien commandement. Débarqué à Philippeville, il se rendit à Constantine où il fut reçu avec enthousiasme; plus de deux mille chefs et notables indigènes y accoururent pour le saluer. Peu après, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, vint aussi visiter la vieille cité classique de Jugurtha et de Sifax.

Retard de la colonisation. — Fermes militaires. — La pépinière. — Depuis plusieurs années, des essais sérieux de colonisation avaient été tentés aux environs d'Alger, d'Oran, de Bône et de Philippeville, par la création de nombreux villages. A Constantine, aucun essai de ce genre; il est évident, qu'on ne voulait pas y faire de colonisation; aussi, en dehors de quelques maisons isolées, on ne voyait, dans sa banlieue, que les fermes militaires créées sur la rive gauche du Remel, savoir :

Celle du 3^e Chasseurs d'Afrique, au tournant de la route de Sétif, où soixante-dix hectares environ lui avaient été concédés, entre ce chemin et le Remel. Un très beau jardin y était fait, ainsi qu'à des travaux pour la distribution de l'eau et de vastes constructions.

Un peu plus loin, on rencontrait celle du 31^e de ligne (à 2 kil. 1/2 de la ville), sa superficie était de quatre-vingt-quatre hectares; une grande construction y était élevée, avec des bergeries; les ruines en subsistent encore.

Entre le quatrième et le cinquième kilomètre, se trouvaient les fermes de l'artillerie, du train et de la gendarmerie, dont les bâtiments forment ce qu'on appelle maintenant le Polygone.

Enfin, la pépinière, créée depuis plusieurs années, pouvait, selon les documents officiels, fournir à la fin de 1846, 25,000 arbres à la colonisation.

Sur la rive gauche du Bou-Merzoug, se trouvaient les « Jardins Militaires », des autres corps.

Etude pour la création de villages. — L'administration voulant enfin trouver l'emplacement de villages, jeta les yeux sur les plateaux d'Aïn-El-Bey, Ouarghats et la vallée de l'Ouad-Yagoub, au sud; et, dans la direction opposée, sur la vallée de l'Ouad-Hadjar, qui domine le village de Bizot.

Par arrêté du 30 juillet, une commission fut chargée de rechercher les localités dans lesquelles des centres pourraient être établis. Elle se composait de :

MM.

Brincart, commandant du génie.

Sadde, capitaine du génie, adjoint au bureau arabe.

Villevalaix, inspecteur de colonisation.

Docteur Vital, médecin principal.

Et Millochin, vérificateur des domaines (secrétaire).

Le 9 octobre, M. Laborie, ingénieur de ponts et chaussées, fut adjoint à la commission, et M. Lavaud, y remplaça son collègue Villevalaix.

Troubles dans les régions Kabiles. — *Bou-Maza paraît dans le sud.* — Cependant, des troubles agitaient les régions kabiles, au nord et à l'ouest de la ville; le cherif Mouley-Mohammed, ancien adhérent d'Abd-El-Kader, était venu dans la vallée de l'Ouad Bou-Slah, et avait

réuni des partisans. Bou-Aokkaz ben Achour le contint jusqu'à l'arrivée d'une colonne de 2.000 hommes, partie de Sétif ; puis, il l'attaqua d'un autre côté, le mit en déroute, lui enleva son drapeau et ses bagages et l'expulsa du pays. Quelque temps auparavant, la région des Beni-Ouelbane et Beni-Toufout, située au nord-ouest de Smendou et d'El-Arrouch, avait été le théâtre de la révolte d'un autre marabout : Ben-Bagheriche, dont l'aïeul joua un rôle assez louche dans l'affaire où le bey Osmane trouva la mort. Plusieurs meurtres, commis aux environs d'El-Arrouch et de Philippeville, avaient été la conséquence de ces désordres. Le commandant supérieur de Philippeville soutenu par les goum du caïd Saoudi, se porta contre les tribus rebelles et leur infligea une sévère leçon. Le général Bedeau alla, vers la fin d'août, faire une tournée dans ces tribus.

A part ces incidents, le pays fut tranquille ; mais les sauterelles avaient reparu et causèrent de grands dégâts.

En automne, Bou-Maza, chassé de la région d'Orléansville par nos colonnes, abandonné de ses adhérents et blessé, se réfugia dans le Zab, et y provoqua des troubles qui nécessitèrent l'envoi de colonnes de Batna et de Sétif.

Développement du commerce à Constantine. — Institutions de courtiers. — Mais le théâtre de ces événements était trop éloigné de Constantine pour entraver le développement de son commerce. L'exercice de la profession de courtier en marchandises ayant été réglé par l'administration, MM. Coën Lazare et Alby Tranquille, furent nommés en cette qualité à Constantine, par arrêté du 19 septembre.

Le 10 décembre, M. Marius Garcin prit la route du sud avec un convoi important de marchandises, qu'il alla vendre à Touggourt. Cette oasis obéissait toujours aux Ben-Djellab ; mais, nos relations étaient bonnes avec ces « sultans », car, le commandant supérieur de Biskra n'avait cessé d'étendre son action dans le Sahara. Cependant, il fallait, à de simples particuliers, une initiative

audacieuse pour se lancer ainsi dans l'inconnu, à une époque où le mot « désert » n'avait rien perdu de sa renommée sinistre et redoutable.

Plan de Constantine. — Dénombrement de 1846. — A la fin de l'année, c'est-à-dire le 22 décembre, un arrêté forma une commission chargée d'arrêter le plan de nivellement et d'alignement de Constantine ; elle était composée du directeur de l'intérieur, président, et des fonctionnaires suivants : le chef du Génie, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, le receveur des Domaines et l'inspecteur des bâtiments civils, plus, deux propriétaires français : MM. Roux (Joseph) et Abadie ; plus un indigène, l'inévitable Hammouda ben Cheikh.

Voici le tableau de la population européenne à la fin de 1846 :

Français.....	1.274
Maltais.....	215
Espagnols.....	83
Italiens.....	107
Allemands.....	106
Suisses.....	26
Divers.....	104
	Total..... 1.915

dont 1,202 hommes, 476 femmes et 237 enfants.

Voyage d'Alexandre Dumas à Constantine. — A la fin du mois de décembre 1846, Alexandre Dumas effectua à Constantine un voyage dont il a retracé, avec son humour habituelle, les détails, dans un de ses romans « le Veloce », nom du navire de guerre mis à sa disposition. Arrivé de Tunis, il débarqua à Stora, et, après un court repos à Philippeville, où il eut un procès avec le directeur de l'Hôtel de la Régence (1), il prit la route de Constantine, dans un omnibus loué à cet effet pour lui et ses compagnons qui étaient : son fils Alexandre, les peintres

(1) Il lui réclamait 240 fr. pour le souper et le coucher de sept personnes.

Boulangier et Giraud, et, enfin, Desbarolles, de Chancel et Maquet.

Ils couchèrent à El-Arrouch et le lendemain, vers quatre heures, ils atteignaient le Hamma, qui les intéressa vivement; mais il fallait arriver et le conducteur dut les arracher à leur contemplation; parvenus à un endroit qui doit être le sommet de la petite côte du Poirier, où se trouvait une auberge portant comme enseigne : « *A la Courtille, tenue par Jérôme Pommier* » (1), ils découvrirent le panorama de Constantine et furent saisis d'admiration à l'aspect de cette ville aérienne, dont les fauves assises étaient dorées par les derniers reflets du soleil couchant. Ils furent alors accostés par un Polonais, montant un fort beau cheval, venu, au nom du maître de l'hôtel du « Palais Royal », le meilleur de la ville, pour leur annoncer que de bonnes chambres et un souper les attendaient.

Intéressés par ce messager, qui était excellent cavalier, ils mirent pied à terre et suivirent le guide, en marchant à flanc de coteau, « par un chemin des plus pittoresques ». Mais, ils n'atteignirent Constantine qu'à la nuit et trouvèrent la ville couverte de neige. L'hôtel du Palais-Royal était bon; on les entoura de soins et ils s'intéressèrent vivement aux habitants du pays et à son histoire. Le général Bedeau les reçut avec distinction et mit à leur disposition les capitaines Boissonnet et de Sadde, qui dirigeaient les affaires arabes. Le grand romancier recueillit ainsi de nombreux détails, qu'il a relatés dans le « Véloce » et dont plusieurs ne manquent pas de prix (2). Le 22 décembre, la petite caravane quitta Constantine, pour aller s'embarquer à Philippeville.

Expédition aux Oulad-Djellal. — Nous avons vu que l'apparition de Bou-Maza, dans les Zibane, avait néces-

(1) Nous nous sommes demandé si le nom de l'aubergiste n'a pas d'abord été appliqué à la petite côte en question : le pommier serait devenu poirier, par confusion.

(2) Notamment des détails sur la défense de Djemila en 1838.

sité l'envoi de troupes. La résistance se concentra dans le groupe d'oasis des Oulad-Djellal, et l'on apprit, bientôt, que le général Herbillon, appuyé par le commandant Saint-Germain, de Biskra, avait, le 10 janvier 1847, enlevé ces oasis, après plusieurs combats qui nous coûtèrent des pertes sérieuses. Le calme étant rétabli, Bou-Maza dut émigrer vers l'ouest et ne tarda pas à être forcé de se rendre à nos officiers, après avoir été repoussé par l'émir, qui le traita en ennemi (1).

Limbéry, interprète-traducteur. — Le 30 janvier, M. Limbéry, fut nommé interprète-traducteur assermenté, à Constantine. C'était un personnage fort original, levantin d'origine, ayant vécu longtemps à Tunis, où il avait pris le costume indigène, et même, disait-on, la religion musulmane. Esprit assez ouvert, mais manquant d'instruction, il avait étudié superficiellement bien des choses et se croyait passé maître en tout. Il devait laisser quelques notes sur Constantine et divers travaux de calligraphie comparée, le tout, sans grande valeur.

Cherbonneau, professeur de la chaire d'Arabe. — De la même époque date, l'arrivée à Constantine de Cherbonneau, comme professeur de la chaire d'arabe. A la suite du concours de l'année précédente, M. Vignard, interprète, avait été nommé à ce poste ; mais il n'en prit pas possession, et entra plus tard dans l'administration civile. Cherbonneau, élève de l'école des langues orientales de Paris, le remplaça (par arrêté du 21 décembre 1846). Il ouvrit son cours en février 1847, dans l'ancienne Médersa de Salah-Bey, à côté de la mosquée de Sidi-Lakhdar rue Combes. Nous aurons l'occasion de reparler de cet érudit, qui étudia avec fruit l'histoire locale et donna un certain lustre à la chaire de Constantine.

Adduction des eaux de Sidi-Mabrouk. — Depuis quelques temps, le travail d'adduction des eaux de Sidi-Ma-

(1) Voir les « Annales », de Pélissier de Reynaud T. III.

brouk avait été entrepris par le service du génie, sous la direction du capitaine Corbin, afin d'augmenter le volume fourni par Djebel-Ouahch. Le 20 mars, eut lieu l'inauguration de cette nouvelle conduite et une grande fête fut donnée à cette occasion. Les indigènes avaient montré, paraît-il, une certaine incrédulité au sujet de la réussite de cette entreprise; ils furent émerveillés en voyant l'effet du siphon. Le général Bedeau prononça un grand discours dans cette circonstance.

Expédition vers la Grande Kabilie. — Cependant, le maréchal Bugeaud avait entrepris une expédition dont le but était de contourner le massif de la Kabilie et de le resserrer de toute part, afin de contraindre ses intraitables habitants à la soumission. Le général Bedeau partit avec une colonne, dès la fin d'avril, pour combiner ses opérations avec celles du gouverneur qu'il rejoignit dans la vallée de l'Ouad-Sahel. Mais les résultats ne furent pas aussi décisifs qu'on s'y attendait, et les troupes rentrèrent dans leurs cantonnements respectifs, sans avoir, il est vrai, éprouvé de pertes sérieuses.

Expédition du général Bedeau à l'Ouad-el-Kebir et Kollo. — A peine de retour de l'expédition de l'Ouad-Sahel, le général Bedeau forma, à Mila, une colonne de 8 bataillons, 3 escadrons et une batterie d'artillerie, et, se mettant à sa tête, le 14 juin, la conduisit dans la vallée de l'Ouad-el-Kebir, contraignit à la soumission les Beni-Kaïd et Oulad-Aïdoun et s'avança jusqu'à la mer, puis il se porta par l'Ouad-el-Guebli sur Kollo, où il séjourna. La colonne y fut disloquée, et vers la mi-juillet, Bedeau alla prendre la direction du gouvernement par intérim.

Démission du maréchal Bugeaud. — *Services rendus par lui.* — Le gouverneur avait, en effet, adressé sa démission au roi, quelque temps auparavant. Par une proclamation, en date du 30 mai, il annonça sa décision aux Algériens. « L'état de ma santé, dit-il, et l'opposition

qu'éprouvent mes idées, m'obligent à me séparer de vous.... »

Il était profondément blessé des attaques injustes qui se renouvelaient, à chaque session parlementaire, contre sa personne et ses actes. Sachant l'importance des services qu'il avait rendus, il ne pouvait supporter qu'on les méconnût à ce point.

Après avoir fait à la colonie le plus grand mal, par la conclusion du traité de la Tafna, Bugeaud racheta, dans la limite du possible, cette faute de lèse-patrie ; il laissait l'Algérie entièrement conquise, et Abd-El-Kader réduit à la dernière extrémité. Il avait su, en outre, donner une grande impulsion à la colonisation et si, quelques-unes de ses idées sont discutables, il faut reconnaître qu'il aimait profondément ce pays et voulait son développement. Par malheur, la région de Constantine, loin de laquelle il fut retenu par la lutte contre Abd-El-Kader, échappa presque complètement à son active sollicitude.

Le général Herbillon vint alors prendre le commandement intérimaire de Constantine.

Par ordonnance du premier septembre, M. Chauvy, sous-préfet de Mauriac, fut nommé directeur des affaires civiles de la province de Constantine.

Le duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie. — Ce fut le duc d'Aumale qui recueillit la succession du maréchal Bugeaud. Nommé gouverneur de l'Algérie le 11 septembre, il arriva à Alger dans la première quinzaine d'octobre, et fut accueilli avec confiance par l'armée et la population, car il était bien connu et sympathique à tous. Le 15 octobre, Bedeau s'embarqua pour rentrer à Constantine avec M. Chauvy, le nouveau directeur de la province.

Résultats de l'année 1847. — Chute d'Abd-El-Kader. — L'année 1847 fut mauvaise pour la récolte : sauterelles et sécheresse avaient à peu près tout détruit, et la situation économique résultant de trois campagnes infertiles, laissait beaucoup à désirer.

Dans les provinces d'Alger et d'Oran, de grands succès politiques étaient obtenus. Ce fut, d'abord, la soumission de Bou-Maza, qui se rendit au colonel de Saint-Arnaud, dans le Dahra ; peu après, Abd-El-Kader, repoussé par les Marocains, serré de près par le général Lamoricière, sur la frontière, au-delà de Nemours, abandonné de tous, se décida à renoncer à une lutte devenue impossible ; il se rendit, le 21 décembre, au colonel de Montauban et fut reçu, à Nemours, par le duc d'Aumale, sous la protection duquel il se plaça. La période des grandes guerres était enfin close et le pays allait entrer dans une nouvelle vie.

Une ordonnance du 28 septembre 1847 avait édicté, pour l'Algérie, toute une organisation municipale ; mais Constantine en était exceptée, comme toujours.

Recensement de 1847. — Le recensement de la population européenne de la ville à la fin de 1847, donne les chiffres suivants :

Hommes	1.234
Femmes.....	581
Enfants	375
	2.190
Total.....	2.190

Révolution de février 1848. — *Départ du duc d'Aumale.* — C'était à bon droit que la population avait accueilli favorablement la nomination du duc d'Aumale. Sa haute intelligence, l'expérience qu'il avait acquise dans le pays, son ardent désir de lui donner une grande impulsion, étaient, pour l'Algérie, autant de motifs d'espoir et de confiance. La chute d'Abd-El-Kader, suivant de près celle de Bou-Maza, sembla confirmer ces prévisions et donna au prince le plus beau cadeau de bienvenue qu'il pût désirer.

Malheureusement, — à ce point de vue du moins, — Louis-Philippe fut renversé le 24 février 1848 et remplacé par un gouvernement provisoire. Le duc d'Aumale annonça cette nouvelle aux Algériens et à l'armée, par

une proclamation très digne, en date du 28 février ; le 3 mars, ayant remis ses pouvoirs entre les mains du général Changarnier, il partit pour l'exil. Nommé gouverneur général, Cavaignac débarqua à Alger, le 10 mars, et prit la direction des affaires.

Mais il était bientôt appelé à Paris. Changarnier, qui avait repris l'intérim, ne tarda à l'y rejoindre et fut remplacé par le général Marey-Monge.

La République saluée par les Algériens. — Promesses d'émancipation. — Malgré l'attachement réel que les Algériens professaient pour les princes d'Orléans, la proclamation de la République fut accueillie partout, notamment à Constantine, comme l'avènement du régime préféré, qui devait, dans la pratique, entraîner la suppression des mesures arbitraires et exceptionnelles sous lesquelles la ville était depuis trop longtemps maintenue. La proclamation du gouvernement provisoire, en date du 15 mars, n'oublia pas l'Algérie et lui promit formellement l'assimilation à la France.

Les droits politiques et le suffrage universel donnés aux Algériens, éveillèrent dans la population des aspirations jusqu'alors comprimées, et qui se manifestèrent librement. Un journal fut alors créé, sous le titre de *Journal de Constantine*. Mais nous n'avons pu en trouver un exemplaire, ni savoir par qui il était dirigé et imprimé.

Election des députés. — Quatre représentants ayant été attribués à l'Algérie, les élections eurent lieu au scrutin de liste le 2 mai ; furent élus :

MM. Didier ;
de Rancé ;
Commandant Leblanc de Prébois ;
Et Ledru-Rollin.

Ce dernier, élu dans d'autres départements, opta pour la France, et fut remplacé, le 15 juin, par M. Ferdinand Barrot.

Le capitaine Gasselin, nommé cheikh El-Blad. — En dépit des promesses du gouvernement, l'administration de Constantine restait la même. Cependant, un arrêté du 29 avril, nomma comme cheikh El-Blad, M. Gasselin, capitaine de chasseurs en retraite, à la place de Si Ammar ben El-Guechi. C'était, en réalité, le maire des Indigènes et des Européens et, pour la première fois, il n'était pas musulman.

Cette nomination fut la conséquence de la découverte d'une sorte de complot, fomenté à Constantine par plusieurs notables indigènes, qui étaient en relations avec l'ancien bey, El-Hadj-Ahmed, et lui faisaient passer des subsides. Les meneurs, Abd-El-Kader ben Ouataf, directeur du Bit-el-Mal, et Mohammed ben Koutchouk Ali, furent arrêtés, puis internés en France. D'autres, c'est-à-dire, Ali Ouchfoun, oukil du Bit-el-Mal et les deux muftis Mohammed ben Fatah Allah et El-Hadj El-Mebarek, se virent simplement révoqués.

Soumission d'El-Hadj-Ahmed-Bey. — Sur ces entrefaites, on apprit que l'ancien bey venait de se rendre. Pourchassé, dans l'Aourès, par le colonel Canrobert, il voulut gagner le sud, mais se heurta au commandant de Saint-Germain qui gardait les issues. L'arrestation de ses amis à Constantine, lui ayant enlevé son dernier espoir, il écrivit, le 2 juin, au commandant pour lui proposer de se livrer entre ses mains, sous certaines conditions. Cet officier répondit de la façon la plus courtoise et s'avança, avec son goum, au devant de lui. Au dernier moment, El-Hadj-Ahmed eut une minute d'hésitation; mais, il n'y avait plus à reculer; il monta à cheval et marcha à la rencontre du commandant de Saint-Germain. Lorsqu'ils furent en présence, l'officier mit pied à terre et s'approcha de l'ancien bey; mais, celui-ci, apercevant Ben-Gana dans le groupe de cavaliers qui accompagnaient le commandant, fit un pas en arrière et rappela, avec amertume, à Saint-Germain, qu'il lui avait demandé de ne pas le livrer aux chefs

indigènes qui l'avaient trahi. « Celui-ci m'a abandonné lâchement, enlevez-le de devant mes yeux ! » dit-il.

Le commandant fit aussitôt retirer les chefs et conduisit son prisonnier à Biskra, avec une simple escorte de 30 spahis. Bientôt, arriva le colonel Canrobert qui prit possession du captif et l'envoya à Batna, où il parvint le 12. Il fut ensuite dirigé sur Constantine et y séjourna quelques jours dans ce palais qu'il avait à peine eu le temps de terminer et qui servait maintenant à d'autres ; il y passait la journée et allait, le soir, coucher au milieu de sa famille, dans la maison qui a été longtemps occupée par le secrétaire général de la préfecture et a été remplacée par l'immeuble du Crédit Foncier (1). On l'expédia à Alger, où il fut interné et ne tarda pas à finir ses jours.

Troubles en Kabilie. — Expéditions contre Ben-Azz-Ed-Dine. — La chute du Gouvernement de Juillet eut un contre-coup incontestable chez les Indigènes de la province de Constantine et l'émotion produite se manifesta par des troubles en diverses localités. Le 17 avril, notre caïd de Mila, Moustafa ben Raïs, fut assassiné par le çof des Koulour'lis de cette ville. Dans cette direction, les Ben-Azz-Ed-Dine, du Zouar'a, dont l'autorité s'étendait jusqu'au cours inférieur de l'Ouad-El-Kebir, s'étaient, peu à peu, détachés de nous et multipliaient les attaques contre les Indigènes qui prétendaient rester fidèles. Ils poussèrent même l'audace jusqu'à établir leur zemala à Sidi-Merouan (où se trouve actuellement le village de ce nom), et à faire des r'azzia en avant de Mila.

Vers la fin de juillet, une petite colonne composée de deux bataillons d'infanterie et de deux escadrons, sous le commandement du colonel de Fortou, marcha contre eux et les poursuivit jusqu'à l'Ouad-Endja. Mais cet officier, ne pouvant s'engager davantage, se borna à infliger

(1) Féraud, « *Monographie du Palais de Constantine* »,

une amende de 15,000 fr. aux Ben-Azz-Ed-Dine, et rentra à Constantine, suivi de deux membres de cette famille, Farhate et Bou-l'Akheras. Ils y furent bien accueillis, malgré leur conduite équivoque et reçurent l'investiture du commandement de la même région.

Il n'en fallut pas davantage pour déterminer Bou-Rennane à jeter le masque et à se livrer à de nouvelles déprédations. Le général Herbillon fit alors marcher contre lui une colonne sous l'autorité du colonel Jamin ; vers le milieu d'août, il alla s'établir à Sidi-Merouane, d'où il entreprit une série d'opérations contre les rebelles. Mais ceux-ci étaient nombreux et hardis, et, dans les premiers jours de septembre, le général Herbillon jugea nécessaire de se rendre lui-même sur les lieux avec du renfort.

Le 8 et le 9, il battit les insurgés, refoula les Ben-Azz-Ed-Dine dans le Zouar'a, après leur avoir tué beaucoup de monde, et contraignit Bou-Rennane et M'hammed, chefs de la révolte, à une soumission qui ne devait pas être plus sérieuse que les précédentes. Le 9, la colonne reprit le chemin de Constantine ; elle avait eu six tués et soixante blessés.

Révolution de juin. — Quelque temps auparavant, la terrible révolution de juin avait éclaté à Paris. Après huit jours de luttes acharnées, elle fut domptée, grâce au courage et à l'énergie du général Cavaignac et de ses collègues d'Afrique ; plusieurs y périrent. L'insurrection vaincue, la réaction commença et les beaux rêves de février s'évanouirent. Les promesses libérales faites à l'Algérie devaient subir, par contre-coup, un nouvel ajournement.

Cependant, un arrêté du pouvoir exécutif, du 16 août, modifiant l'organisation de 1847, ordonna la formation des communes algériennes et fut complété par ceux des 9 octobre et 4 novembre, fixant longuement la composition et les attributions des conseils municipaux de certaines grandes villes de l'Algérie ; mais Constantine,

maintenue hors la loi, demeura soumise à l'administration quasi burlesque du cheikh El-Blad, Gasselin.

Le général Charon est nommé gouverneur. — Modifications administratives. — Par décret du 9 novembre, le général Charon fut nommé gouverneur de l'Algérie. Il appartenait au corps du génie et connaissait le pays depuis longtemps. Prenant au sérieux sa mission, devenue plus particulièrement administrative, puisque la période de la conquête, proprement dite, était close; il s'occupa avec activité des nombreuses questions en suspens, et des mesures à prendre pour développer la colonisation.

La constitution, votée par l'Assemblée Nationale, le 4 novembre 1848, contenait ce qui suit, relativement à l'Algérie : « Art. 109. — Le territoire de l'Algérie et des Colonies est déclaré territoire français, et sera régi par des lois particulières, jusqu'à ce qu'une loi spéciale les place sous le régime de la présente constitution. »

Cette vague formule, qui consacrait le maintien du *statu quo*, fut cependant accueillie avec faveur par la population européenne.

Les élections de décembre avaient nommé à la présidence de la République, le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Avant de résigner le pouvoir entre ses mains, le général Cavaignac promulga (le 16 décembre 1848), un arrêté portant organisation de l'administration générale de l'Algérie. Le pays forma trois provinces, divisées elles-mêmes en territoire civil, avec un préfet à sa tête, et territoire militaire, administré par le général commandant la division. Des conseils généraux complétaient, en principe, l'organisation.

Ainsi, se termina l'année 1848.

Création de la préfecture de Constantine. — Premier personnel. — Milice. — Les dispositions législatives édictées en 1848 avaient posé les principes; il s'agissait de passer à l'application; ce fut l'œuvre de 1849.

Un arrêté du 2 février forma, à Constantine, un bataillon de milice ; conformément aux lois édictées l'année précédente, le corps d'officiers devait être élu par les miliciens : M. Millochin, directeur des Domaines, en fut nommé commandant.

Un peloton de cavalerie en faisait partie, sous le commandement de M. Joly de Brésillon, lieutenant.

Un autre arrêté du 8 février, créa la Préfecture de Constantine, dont le personnel fut constitué comme suit :

Préfet : M. Carette, officier du génie, directeur des affaires civiles, déjà à Constantine.

Secrétaire général : M. Deloche ;

Conseillers de préfecture : MM. 1° Deloche ; 2° de Lamothe Langon, déjà conseillers de direction, à Constantine, et 3° Mornand, avocat.

Par arrêté du 20 mars 1842, les transactions immobilières avec les Indigènes furent permises dans le territoire de Constantine ; mais on maintint la restriction à l'égard de ceux qui auraient fait reconnaître leurs droits de propriété, selon les dispositions de l'arrêté de 1844, — ce qui est vraiment peu logique.

Création du tribunal civil. — Personnel. — Un décret du 9 juillet 1849, créa un tribunal civil à Constantine. Son personnel fut composé comme suit :

Président : M. Labbé de Glatigny, alors juge de paix à Constantine.

<i>Juges</i> :	{	MM. Guernet.
		Bossu-Picat.
		Desbarres.
		Doudard de la Grée.

Procureur : M. Chevillote ;

Substitut : M. Haramboure ;

Greffier : M. Michau, greffier de la justice de paix ;

Interprète : M. C. Joly (nommé plus tard).

<i>Avoués</i> :	{	MM. Luc.
		Artur.
		Maynard.
		Paturel.

<i>Huissiers :</i>	}	MM. Martin. Beaurin. Boulard. Charnay.
--------------------	---	---

Le tribunal fut installé provisoirement dans la rue Desmoyen ; son domaine est actuellement échu à l'évêque.

Enfin, le 30 novembre. M. de Soubeyran, sous-préfet de Blida, fut nommé préfet de Constantine, en remplacement de M. Carette, rentré dans le service actif du génie.

Nouvel aspect de Constantine devenue préfecture et siège d'un tribunal. — Tels furent les fonctionnaires chargés d'organiser la nouvelle administration de Constantine. Nous avons tenu à donner les noms de ces représentants du régime civil. M. Carette, notre premier préfet, était un érudit et un travailleur. Membre de la commission scientifique, il s'était attaché avec passion à l'étude des questions historiques, ethnographiques et géographiques, et avait fourni à l'œuvre de cette compagnie d'importants travaux. Plusieurs fonctionnaires et magistrats ont atteint de hautes positions, en Algérie et en France. Enfin, l'avoué, M. Luc, devait être un jour, maire de la ville.

Constantine cessa ainsi d'être une cité bizarre et commença à prendre la physionomie particulière qu'elle a conservée durant de longues années. Les Européens s'étaient surtout établis dans la partie supérieure, délimitée en quelque sorte par la rue Caraman, voie centrale ; les maisons y avaient été, plus ou moins heureusement, appropriées et transformées ; mais le quartier indigène, bien que des Chrétiens, en assez grand nombre, y résidassent, restait encore compact et ne devait être modifié et morcelé que par l'ouverture de la rue de France et de la rue Nationale.

Révoltes dans la Kabilie. — Dès les premiers jours de l'année 1849, un nouveau marabout, se faisant appeler

Mohammed-Ould-Raçoul-Allah (le fils du prophète de Dieu), vint s'établir au nord de Constantine, dans la tribu des Oulad-Aïdoum, et y prêcha la guerre sainte; puis, un derouich, nommé Ben-Yamena, vêtu de sordides guenilles, qui était passé à Constantine et dans les Babor, se mit à parcourir, en prophète, les montagnes des environs de Kollo. Le général Herbillon, qui se trouvait à El-Arrouch, à la fin d'avril, pour surveiller l'installation des colons, dans cette localité et à Robertville, fit partir le caïd Saoudi, avec son goum, pour surveiller les menées du cherif; puis, il rentra à Constantine, afin d'envoyer des troupes de renfort.

Attaque infructueuse d'El-Arrouch par Ben Yamena.

— Pendant ce temps, Ben-Yamena s'était mis en marche sur Constantine, suivi de 2 à 3.000 fanatiques persuadés de son invulnérabilité et auxquels il avait promis le pillage de la ville, dont les portes s'ouvriraient devant eux. Le caïd Saoudi suivait à distance cette horde, qu'on se préparait à bien recevoir à Constantine, lorsque, des cavaliers de son goum, ayant tiré sur des traînants, attirèrent l'attention du cherif. Aussitôt, celui-ci arrête sa troupe, fait volte-face et lance ses adhérents contre les rênégats qui osaient les attaquer; à cette vue, le goum prend peur et se débande.

En vain, Saoudi, entouré de quelques cavaliers fidèles, essaie de contenir les Kabiles; il est obligé de battre en retraite et se réfugie à El-Arrouch, suivi par la tourbe des fanatiques.

Ce village était alors occupé par un certain nombre de colons, organisés en milice. Le capitaine D'Aubuisson, du 8^e de Ligne, commandait le poste, avec un petit détachement d'infanterie; il eut le temps de prendre quelques dispositions pour la défense et de placer un canon à l'angle sud-ouest du camp, tandis que les Kabiles couvraient la montagne située à l'ouest du village.

Le cherif adressa au capitaine une sommation, lui enjoignant de se rendre et de faire profession de l'Isla-

même, moyennant quoi, il aurait la vie sauve. N'ayant reçu aucune réponse, les fanatiques se précipitèrent, le 29, à quatre heures du soir, à l'assaut. Les défenseurs essaient, en vain, de mettre le feu à leur pièce. Des cris de joie et de triomphe sont poussés, à cette vue, par les Bedouins. Mais, miliciens et soldats dirigent sur les agresseurs une fusillade nourrie qui en couche bon nombre dans la poussière ; puis, ils chargent à la baïonnette ces fanatiques dont plusieurs avaient déjà franchi le fossé et les repoussent dans le ruisseau ; le canon les accompagne enfin de ses décharges. Les plus acharnés reviennent et se font tuer ; mais, au bout d'une demi-heure de combat, les Kabiles prennent la fuite. Le village était sauvé, et sa défense, par une poignée d'hommes, fit le plus grand honneur aux miliciens et aux soldats. Le capitaine Pelletier, ancien sous-officier de chasseurs d'Afrique, qui commandait la milice, fut décoré à cette occasion.

La nouvelle de cette audacieuse agression causa une grande émotion à Constantine ; le général de Salles partit aussitôt avec les troupes disponibles, mais, il ne trouva plus d'ennemis à El-Arrouch, le cherif étant rentré dans la montagne.

Ben-Yamena est tué à Sidi-Dris. — Une petite colonne, sous les ordres du capitaine de Tourville, fut alors expédiée vers l'Ouad-Guebli, tandis que les troupes de Philippeville, appuyées par la milice, s'avançaient d'un autre côté. Ben-Yamena, qui se préparait à marcher vers le littoral, se réfugia sur le Sidi-Dris, à l'ouest de Smendou et y rallia ses adhérents. Mais, le caïd des Eulmas, Brahim ben Abd-Allah, soutenu par un peloton de trente chasseurs et spahis, commandé par le sous-lieutenant Lamothe, détaché à la garde de Smendou, alla courageusement l'y attaquer, le 5 juin. Abandonné de ses partisans, Ben-Yamena fut tué par le cavalier Ali ben El-Ferdi ; on lui coupa la tête, qui fut expédiée à Constantine et exposée sur le rempart.

Expédition du général Herbillon contre les Ben-Azz-Ed-Dine. — Il revient par Kollo. — Le général Herbillon était parti, le 18 mai, avec une colonne de 4,000 hommes ; il se porta d'abord dans la région du Zouar'a, attaqua Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine, retranché dans les montagnes des Beni-Mimoun (21 mai), le battit et le contraignit à la fuite. Après avoir pacifié le pays, le général, laissant Bou-l'Akheras ben Azz-Ed-Dine, comme caïd au Zouar'a, se dirigea vers le cours inférieur de l'Ouad-El-Kebir, où Bou-Rennane avait trouvé un refuge. Il fut rejoint, dans le pays des Oulad-El-Hadj, par le colonel de Tourville, et les forces réunies se trouvaient, le 14 juin, chez les Beni-Salah, au sud de Kollo ; après avoir châtié les rebelles, Herbillon rentra à Constantine, le 26 juin. Cette fois, la pacification paraissait complète, au nord et à l'ouest de la ville.

Révolte de Zâatcha. — De graves événements se produisirent alors dans les Zibane. A la suite d'une difficulté survenue à Zâatcha, pour la répartition des eaux, M. Seroka, officier du bureau arabe de Biskra, qui s'était rendu sur les lieux, se trouva en présence d'un certain Bou-Ziane, naguère cheikh de l'oasis, pour Abd-El-Kader, et dont l'hostilité à l'égard de la France se manifesta par des menaces. Seroka voulut le faire arrêter, mais la population l'arracha des mains de ses spahis, et, après une bagarre, l'officier dut se réfugier à Bou-Chagroun, d'où il fit prévenir son chef de bureau. Celui-ci, étant accouru, se rendit compte de l'état de rébellion de ce groupe d'oasis et en avertit ses chefs, à Batna.

Parti de cette ville, avec les troupes disponibles, le colonel Carbuccia arriva en trois jours, malgré une horrible chaleur, à Zâatcha. Mais il se heurta, le 16 juillet, à des masses de rebelles accourus de divers côtés et qui poussèrent l'audace jusqu'à l'attaquer dans son camp. Après plusieurs engagements, la colonne dut rentrer à Biskra, en rapportant trente-deux cadavres et cent quinze blessés.

Le général Herbillon se porte à Zâatcha, avec les troupes de Constantine. — Après ce succès, Bou-Ziane vit accourir à lui de nombreux partisans, notamment Ben-Ahmed ben El-Hadj, sorti de sa retraite. Le général Herbillon, commandant la province, jugea indispensable de préparer une expédition que les chaleurs excessives de cette année retardèrent. Cependant, la situation s'aggravait dans le sud. Le commandant de Saint-Germain, de Biskra, réunit ses contingents et veut dégager le caïd Ben-Chennouf, établi à Sidi-Okba, pour couvrir Biskra où il est entouré de nombreux ennemis. Le succès couronne son audace ; les rebelles, qui avaient paru d'abord accepter le combat fuient, de toute la vitesse de leurs montures vers le camp ; malheureusement, cette rencontre coûta la vie au commandant qui tomba frappé de deux balles. Sa mort fut aussitôt vengée ; le campement des rebelles fut enlevé et ceux-ci l'abandonnèrent, en laissant 280 cadavres sur le terrain. Néanmoins, la situation devint de plus en plus grave ; le colonel Carbuccia alla prendre le commandement des Zibane et, dans les premiers jours d'octobre, le général Herbillon arrivait à Zâatcha avec toutes les troupes disponibles.

Siège meurtrier de Zâatcha. — On sait combien les oasis, défendues par des hommes résolus, sont difficiles à prendre ; ces jardins, coupés de canaux et de haies, ces murs en terre où le boulet fait un simple trou, offrent à l'assiégé des avantages inappréciables. Le général se convainquit bientôt qu'il n'avait pas assez de monde et réclama des renforts. De Sétif, d'Alger, d'Aumale, de Constantine, partirent des colonnes vers Zâatcha ; elles y apportèrent le choléra, et ce fut dans de bien tristes conditions que nos troupes restèrent durant près de deux mois, devant les bicoques de l'oasis. Ce siège mémorable se termina par le brillant assaut du 24 novembre, qui nous rendit maîtres de Zâatcha. Bou-Ziane ayant été pris, fut immédiatement fusillé. Sept mille hommes avaient été employés à l'opération et, sur ce chiffre, quinze cents officiers ou soldats, furent tués

ou blessés, sans parler des victimes du choléra. Les officiers, seuls, comptaient trente tués et cinquante blessés. Ce fut le dernier acte de résistance sérieux dans les régions du sud. Après avoir parcouru le Zab et le Hodna, pour assurer la pacification, le général Herbillon rentra à Constantine. Canrobert, nommé commandant supérieur de Batna, alla ensuite opérer dans l'Aourès et fut, à son retour, promu au généralat.

Extension de la colonisation aux environs de Constantine. — Dans le cours de cette année 1849, on mit en vente les fermes militaires de la route de Sétif, mais une partie seulement, trouva acquéreur. On distribua, en outre, des concessions dans la vallée du Bou-Merzoug, qui fut ouverte à la colonisation. D'autres terres furent concédées dans la région de Bizot. Des prêts de semences et de bestiaux, des dons d'instruments aratoires et même de vêtements, étaient faits à ces colons. Déjà le docteur Vital avait obtenu, en 1848, la concession du beau domaine de Bâraouia, divisé en neuf lots contigus de 99 hectares. Un officier, M. Quinemant, avait établi une ferme à l'Ouad-Yacoub, à l'est d'Aïn-El-Bey. D'autres grandes exploitations agricoles furent entreprises et des moulins construits aux environs de Constantine.

De petites concessions furent, en outre, données, en février 1848, aux environs de la ville et à Sidi-Mabrouk, mais la superficie moyenne fut d'un hectare et demi. Au Hamma, on distribua, en mai, des terres et des jardins, jusqu'à un maximum de 14 hectares par personne.

Attirés par ces nouveaux champs d'exploitation, des colons, des industriels, des commerçants affluèrent à Constantine, dont la banlieue commença à se peupler. Anciens et nouveaux habitants rivalisaient d'ardeur, comme s'ils voulaient rattrapper le temps perdu. L'esprit d'initiative entraîna plus d'un de ces pionniers trop loin dans le domaine des utopies; c'était inévitable, et leurs descendants auraient mauvaise grâce de les en blâmer. Nous leur rendrons, plus loin, pleine justice.

Mais, ce qui demeure inexplicable, c'est que Cons-

tantine, ayant reçu toutes les administrations civiles ordinaires, continuait à être privée d'une municipalité; c'est que les soins divers qui incombent à un maire de grande ville, demeuraient confiés à un brave capitaine, décoré du titre de cheikh El-Blad, et assisté de quelques Indigènes!

Le général Saint-Arnaud est nommé commandant de la province. — Le 30 janvier 1850, le général de brigade de Saint-Arnaud, fut nommé au commandement de la division de Constantine, en remplacement du général Herbillon, qui rentra en France, après douze années consécutives de service en Algérie, dont la majeure partie en campagne.

De Saint-Arnaud, on s'en rappelle, avait pris part, comme capitaine, au siège de 1837. Tous les chefs indigènes de la province vinrent le saluer, et parmi eux, M'hammed ben Azz-Ed-Dine qui, après sa soumission, avait été nommé caïd des Zouar'a, tandis que son parent, Bou-L'akheras, conservait le commandement de la rive gauche de l'Ouad-el-Kebir.

Expéditions dans le sud de la province. — Dans le courant de mars, le colonel Bouscaren, des spahis, parcourut, avec une colonne légère, la région des Haraktas, pour assurer le paiement des impôts et amendes, et, au commencement d'avril, Saint-Arnaud se mit en route, à la tête de forces sérieuses se dirigeant vers l'Aourès septentrional. Il reçut partout la soumission des tribus, visita Tebessa et, à son retour, fonda le poste de Khenchela; puis, il s'enfonça au sud, traversa le massif de l'Aourès et atteignit Biskra: Ayant repris la route du nord, il quitta, à El-Kantara, la partie lourde de sa colonne renvoyée à Constantine; quant à lui, il partit avec la cavalerie vers l'ouest, traversa le Zab-R'arbi, et atteignit Sétif, où il régla la marche des affaires. Après avoir effectué cette longue tournée, le général rentra à Constantine (23 juin).

Suppression du cheikh El-Blad. — Dans cette ville, un arrêté, du 21 février, avait rapporté la nomination du capitaine Gasselin, comme cheikh El-Blad. Nous avons des raisons de croire que l'administration indigène de la ville fut alors placée sous la direction de M. Brosselard, ancien interprète de l'armée, devenu fonctionnaire préfectoral. C'était un homme de grande valeur, qui a publié d'excellents travaux sur l'histoire du pays et les choses indigènes, et dont la carrière devait être couronnée par sa nomination à la préfecture d'Oran. Quant aux affaires arabes militaires, elles furent remises, vers cette époque, au capitaine de Neveu, qui a laissé aussi d'honorables travaux.

Travaux de rectification et d'ouverture des rues. — Un certain nombre d'arrêtés préfectoraux, pris dans les mois d'avril et de juin, consacrèrent le résultat des études de la commission d'alignement et de nivellement des rues de la ville, en ordonnant les expropriations nécessaires. C'est à cette époque que furent décidés et repris : 1° L'ouverture de la rue Desmoyen, autrefois consituée par deux impasses, l'une descendant de la rue Damrémont et l'autre montant de la rue Caraman, sur une sorte de butte, pour atteindre la mosquée de Sidi-Nar'r'ache. On démolit plusieurs immeubles qui la bouchaient au milieu et les deux amorces furent raccordées en ligne directe, par une voie, ce qui laissa en l'air l'entrée du palais par la cour du génie et nécessita la construction d'un escalier ; 2° Les rues Damrémont, du 26^e de Ligne et de la Tour furent rectifiées comme alignements et nivellements. Enfin, nous pensons qu'on commença alors le déblaiement de la place du Caravansérail (Négrier) et de sa rue d'accès.

Fondation des écoles arabes-françaises. — Un décret du 14 juillet 1850, ordonna la fondation d'écoles arabes-françaises, de garçons et de filles, dans diverses villes, notamment à Constantine. Celle des garçons fut installée à Sidi-El-Djélis, et, celle des filles, dans la petite mos-

quée de Sidi-Remmah, rue Dali-Moussa, sous la direction de M^{me} Aguiré. Le premier directeur de l'école des garçons, fut M. Machuel, père du chef actuel du Service de l'Enseignement public, en Tunisie.

Le choléra à Biskra. — Dans le cours de l'été, le choléra se répandit de nouveau dans la province et y fit de nombreuses victimes. Biskra eut particulièrement à en souffrir et perdit plusieurs officiers, notamment son commandant supérieur, le capitaine Sadde, qui avait passé de longues années à Constantine.

Le cheikh Bou-Aokkaz vient à Constantine. — Dans les premiers jours du mois d'octobre, le capitaine de Neveu, chef des affaires arabes, se rendit au Ferdjioua, auprès du cheikh Bou-Aokkaz, afin de le décider à venir à Constantine, ce qui n'avait pu être obtenu de lui. Cette négociation, basée sur une invitation aux courses, ayant été couronnée de succès, Bou-Aokkaz se mit en route avec le capitaine, suivi d'un brillant cortège, et fit son entrée en ville, le 12, à huit heures du soir. Il s'installa au campement des chefs et assista aux courses. Le général de Saint-Arnaud le reçut avec honneur, considérant cette démarche comme le gage d'une soumission définitive et sans réserve. Les courses eurent lieu le 13, sur l'hippodrome de Sidi-Mabrouk, et furent très brillantes.

Le général d'Hautpoul, gouverneur. — Lois restrictives. — Fondation du pénitencier de Lambèse. — Par décret du 22 octobre, le général d'Hautpoul, ancien ministre de la guerre, fut nommé gouverneur de l'Algérie, en remplacement du général Charon, qui, depuis deux ans, administrait le pays avec intelligence et activité.

Les lois restrictives à la liberté de réunion et de la presse, édictées dans les années 1849 et 1850, avaient reçu leur application en Algérie. Cependant, un journal avancé, qui avait remplacé la première feuille, *Le Progrès*, rédigé par Ch. Périer, vivait encore. Un décret, du

31 janvier, ordonnait la fondation de l'établissement disciplinaire de Lambèse pour recevoir les détenus de Belle-Isle, condamnés à la déportation. Mais, rien n'était prêt pour les recevoir, et il fallait organiser ou plutôt construire un vaste pénitencier. Il s'éleva assez rapidement, sous la direction du génie, avec le concours d'ouvriers civils et militaires.

Visite du général d'Hautpoul à Constantine. — Dans la première quinzaine d'avril, le général d'Hautpoul, gouverneur, fit une tournée rapide dans la province ; il arriva à Constantine, le 11, à cinq heures du matin, et reçut aussitôt les chefs de service, avec lesquels il s'entretint longuement ; dans l'après-midi, il visita les environs. Il trouva la ville pauvre en fait de bâtiments civils et conseilla aux autorités locales de combler cette lacune, promettant tout son concours. Il fut non moins surpris du peu de progrès de la colonisation au nord de la ville, sans se rendre compte, que les restrictions apportées à son développement, n'avaient été levées que depuis moins de deux ans.

Le lendemain 12, il reprit la route de Philippeville, après avoir passé en revue les troupes et la milice. Le général de Saint-Arnaud lui présenta un cheval de *gada*, au nom de Bou-Aokkaz, et tous les fonctionnaires l'accompagnèrent jusqu'au pont d'Aumale. (1).

Expédition du général de Saint-Arnaud en Kabylie. — Depuis plusieurs mois, les régions kabiles étaient en proie à de nouveaux troubles. Un aventurier, se disant chérif, surnommé Bou-Bar'la, appelait les fidèles à la guerre sainte et commettait de graves désordres dans la vallée de l'Ouad-Sahel ; Djidjeli était bloqué et tous les Kabiles, de Kollo à Bougie, se tenaient sous les armes.

En exécution des ordres du gouverneur, le général de Saint-Arnaud fit converger sur Mila les forces disponi-

(1) V. le « Moniteur Algérien » (juin-juillet 1851).

bles. Puis, s'étant transporté dans cette localité, pour tout organiser, il se mit, le 7 mai, à la tête d'une petite armée, dont l'effectif s'élevait à plus de 9,000 hommes, pour pénétrer dans le massif révolté. Plusieurs combats meurtriers furent livrés, et après une série d'opérations, Djidjeli fut délivré de ses agresseurs. Le général s'avança jusqu'à moitié chemin de Bougie, et rétablit partout la paix. Dans cette campagne, il eut fort à se louer du concours du cheikh Bou-Aokkaz, qui reçut, en récompense la croix d'officier.

A la fin de juin, le général ramena sa colonne vers l'est et parcourut la région voisine du littoral, jusqu'à Kollo. Le 18 juillet, les troupes se séparaient à l'Ouad-Guebli, et Saint-Arnaud rentrait à Constantine, après une longue et pénible campagne. Ce fut alors que le commandant Fornier, du 3^e spahis, marchant à la tête de son escadron, fut tué, d'un coup de feu tiré par un fanatique, caché dans la broussaille et qui parvint à fuir.

Réception des troupes par la milice et la population. — La milice de Constantine offrit à la colonne une charmante réception. Des tables avaient été dressées dans les jardins du Pont-d'Aumale : soldats et officiers y trouvèrent des rafraîchissements bien nécessaires, et, ce qui valait mieux, de bonnes paroles et l'étreinte de mains amies. Le préfet et toutes les autorités qui s'étaient portés au-devant des troupes, gravirent la côte avec elles. Le 3 août, à huit heures du soir, l'armée rendit cette politesse à la milice et à la population, en leur offrant un grand punch, sur la place du Palais, entourée de palissades et transformée en salle de banquet, sous la présidence du général. Le capitaine Roux, commandant les pompiers, représentait le chef de la milice et M. Mornand, conseiller de préfecture, la municipalité inexistante.

Pendant ce temps, le cherif Bou-Bar'la, ayant poussé l'audace jusqu'à attaquer Bougie, était repoussé par la petite garnison.

Départ de Saint-Arnaud. — *Le général de Salles prend le commandement.* — Dans le cours de la campagne de Kabilie, un officier supérieur, arrivé de France (le commandant Fleury), avait rejoint le général, pour lui remettre un message secret.

Peu après son retour, Saint-Arnaud, promu divisionnaire, partait pour France où il devait jouer un rôle important au profit du président Louis-Napoléon. Il fut accompagné, jusqu'au Pont-d'Aumale, par la population et les fonctionnaires. Le général de Salles prit alors le commandement.

Le gouverneur d'Hautpoul, rappelé à Paris, avait été remplacé temporairement par le général Pélissier.

Affaire des Nemamcha (question des laines). — Durant l'absence du général, la région des Nemamcha avait été le théâtre d'événements graves. Sous un prétexte quelconque, une petite colonne de cavalerie, en grande partie indigène, avait opéré sur les gens de cette tribu, une importante r'azia. Un officier de nos spahis, nommé Constantini (*El-Kosantini*), trouva la mort dans cette affaire, dont l'épilogue fut l'envoi d'un sac de têtes de Nemamcha à Constantine. Or, on ne tarda pas à reconnaître que les promoteurs de cette violence, El-Hasnaoui, devenu notre caïd de Nemamcha, et Ben-Ba-Ahmed, khalifa des Harakta, se trouvaient mêlés à un achat de laines que cette tribu devait fournir à une personne de Constantine, et ces découvertes causèrent un grand scandale. El-Hasnaoui avait été arrêté, chacun s'attendait à le voir déféré au conseil de guerre. Mais le commandement décida qu'il serait simplement destitué et interné aux îles Sainte-Marguerite, par mesure administrative.

Le journal d'opposition le *Progrès*, dirigé par Périer, mena grand bruit de cette affaire, et lança de graves accusations contre divers personnages locaux.

Fondation du journal l'Africain. — Les gens visés, connus de tous, ne pouvaient rester muets, en présence de semblables accusations.

Il en résulta la création d'un journal modéré, l'*Africain*, *Estafette de Constantine*, dont le propriétaire-gérant était M. Guende, imprimeur-libraire; il parut, pour la première fois à Constantine, le 8 juillet, ayant comme principal rédacteur un sieur Brucker. Il ne devait pas tarder à devenir l'organe du parti des Bureaux arabes, et se posa, tout d'abord, en défenseur de l'empire et de l'autel. De violentes polémiques éclatèrent entre l'*Africain* et le *Progrès*, d'abord, sur l'affaire des Nemamcha, puis sur les questions politiques. (1).

Une loi du 4 août 1851, institua la Banque de l'Algérie et ratifia les statuts de cette Société anonyme privilégiée, dont le siège était à Alger.

Décoration de chefs indigènes. — Trois chefs indigènes de la province reçurent, à l'occasion du 15 août, la croix de la Légion d'Honneur. Ce furent :

Ahmed-Bou-Aokkaz ben Achour, caïd du Ferdjioua, promu officier (ainsi que nous l'avons vu).

Saoudi ben Innal, caïd du Sahel de Philippeville, chevalier.

Et Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine, caïd de l'Ouad-el-Kebir.

On comprend, à la rigueur, que cette récompense eût été décernée aux deux premiers. Quant à Bou-Rennane, le rebelle du Zouar'a, qui venait de nous tenir en échec depuis trois ans, sa décoration était un scandale; n'était-ce pas déjà trop d'avoir accepté sa soumission forcée, en lui laissant un commandement important !

Première exposition agricole. — Une exposition agricole de la province eut lieu en automne, à Constantine, dans le local attenant à la Grande Mosquée; elle attira beaucoup d'étrangers, Européens et Indigènes. La distribution des récompenses, sous la présidence du préfet, M. de Soubeyran, fut faite avec solennité, le

(1) Voir la collection de ces journaux.

6 octobre; ces récompenses échurent, en général, à des cultivateurs des environs de Philippeville et de Bône, où la colonisation était beaucoup plus avancée. Nous relevons, pour Constantine, les noms suivants :

MM. Quinemand (taureaux et cultures fourragères);
 Jost (avoine et soie);
 Bienfait (pommes de terre);
 Lavie, père (fruits à pépins);
 Danjean id.
 Roux et Danjean (fruits à noyaux);
 Moreau (soie);
 Chirat (garance);
 Bienfait et Beauzeil (charrues).

M. Chirat avait été l'organisateur de l'exposition, qui ne pouvait être très brillante, mais qui constatait les tendances des gens du pays et les progrès de la colonisation.

Coup d'Etat de 1851. — L'Algérie en état de siège. — Les graves événements, dont la France fut le théâtre, vinrent imprimer un autre cours aux idées. Le 2 décembre 1851, Paris apprit, en se réveillant, qu'« Au Nom du Peuple Français », le Président de la République avait décrété : 1° que l'Assemblée Nationale était dissoute (ainsi que le conseil d'Etat); 2° et que le suffrage universel était rétabli et la loi du 31 mai abrogée ». C'était le dernier acte du drame qui se déroulait depuis les journées de juin 1848. En même temps, le peuple était convoqué « dans ses comices » et le gouverneur général de l'Algérie autorisé à modifier les articles 3, 5 et 6, en raison du régime « propre à l'Algérie ». Un arrêté du général Pélissier, du 7 décembre, remplaça les conseillers généraux par : « en territoire civil, deux conseillers de préfecture et un notable désigné par le préfet et, en territoire militaire, trois membres de la commission consultative, désignés par le général. »

On prit, en même temps, des dispositions pour l'opération du plébiscite et l'on mit l'Algérie en état de siège;

pendant ce temps, la lutte se terminait à Paris et dans les départements.

Plébiscite de décembre. — Le général Randon, nommé gouverneur. — Le 17 décembre, Pélissier annonça à l'Algérie, que le général Randon avait été nommé gouverneur, par décret du 11.

Le plébiscite des 20 et 21 décembre, donna : à Louis-Napoléon, 7.439.216 *oui*, contre 640.737 *non*. En Algérie, le vote des villes, fut généralement contraire, mais les « colonies agricoles » accordèrent la majorité au prince Napoléon et l'armée rétablit largement la balance en sa faveur.

Peu après, les milices des villes étaient désarmées. Le général Randon arriva à Alger, à la fin de décembre, et adressa, le 31, une proclamation aux Algériens.

Travaux à Constantine en 1851. — Colonisation. — Dans le courant de l'année 1851, des travaux de déblaiement furent entrepris en avant du Koudiat, pour l'établissement de la halle aux grains, selon le nivellement des voies latérales.

On avait, en outre, continué la rectification des rues et places et décidé l'ouverture de la rue de France. Enfin, on travaillait au rempart qui entoure la Kasba.

La colonisation s'était étendue dans la vallée du Bou-Merzoug et à Aïn-El-Bey ; plusieurs villages ou hameaux allaient être créés, à l'est du Khroub, notamment à El-Haria, à l'Oued-Hamimim et au Meridj. L'un d'eux reçut le nom du commandant Fornier, tué sur la route de Kollo.

Des moulins avaient été établis en aval de Constantine, au Khroub, près du pont du Bardo et à l'entrée de la Gorge du Remel.

Scandale de l'affaire des Henanecha. — Polémique des journaux. — La polémique engagée entre les deux journaux, au sujet de l'affaire El-Hasnaoui, continuait tou-

jours. Le *Progrès* demandait que la lumière fut faite sur la révolte des Nemamcha et l'accaparement des laines; l'*Africain*, qui avait, d'abord, réclamé un débat public, judiciaire, changea d'attitude et s'efforça de tourner en ridicule les révélations de son adversaire.

Mais une question plus grave les divisa : l'*Africain* soutint, à fond, le coup d'Etat, tandis que le *Progrès* défendait la République. Les lois restrictives et l'état de siège contraignirent, bientôt, le dernier au silence. Le premier rédacteur de l'*Africain*, étant parti, avait été remplacé par Th. Mercier, ancien ouvrier typographe parisien.

Conséquences des luttes politiques. — Avec l'année 1851, achevait de disparaître la République de 1848, sur laquelle les Algériens avaient fondé tant d'espoir, mais qui, pour eux, n'avait pas réalisé ses promesses. Constantine, surtout, ne devait obtenir son affranchissement et ses libertés que de l'Empire.

Faut-il en conclure que les colonies n'ont rien à attendre des périodes de luttes politiques et qu'elles ne peuvent que perdre en s'y mêlant ? Cela prête à la discussion ; mais, il est certain que l'homme ne peut abdiquer son individualité pour ne s'occuper que d'intérêts matériels et la part que l'Algérie a toujours prise aux luttes politiques de la Mère-Patrie prouve qu'elle est restée, avant tout, française.

Grandes rigueurs de l'hiver 1852. — M. de Lannoy, ingénieur, remplace M. Coumes. — L'hiver de 1851-52 fut très rigoureux et, du 21 au 24 février, Constantine et ses environs demeurèrent enfouis sous une épaisse couche de neige.

Dans la soirée du 21, quatorze indigènes conduisant quarante-sept chameaux chargés de marchandises, à destination de Batna, se mirent, néanmoins, en route par Bellevue, car ce chemin traversait alors le plateau d'Aïn-El-Bey ; mais, parvenus au-delà de l'emplacement occupé

par le Château-d'Eau, ils s'enfoncèrent avec leurs chameaux dans des fondrières où les neiges s'étaient amoncées et faillirent tous y périr. On se porta, avec des ouvriers, à leur secours, et, en ouvrant une tranchée dans la neige, on parvint à les retirer. Tous les Arabes, à moitié gelés, furent ainsi arrachés à une mort certaine et confiés aux soins du docteur Reboulleau, qui les rappela à la vie. Il fallut toute la journée du lendemain pour dégager de la neige les chameaux et les marchandises ; neuf bêtes étaient mortes et une partie du chargement perdu.

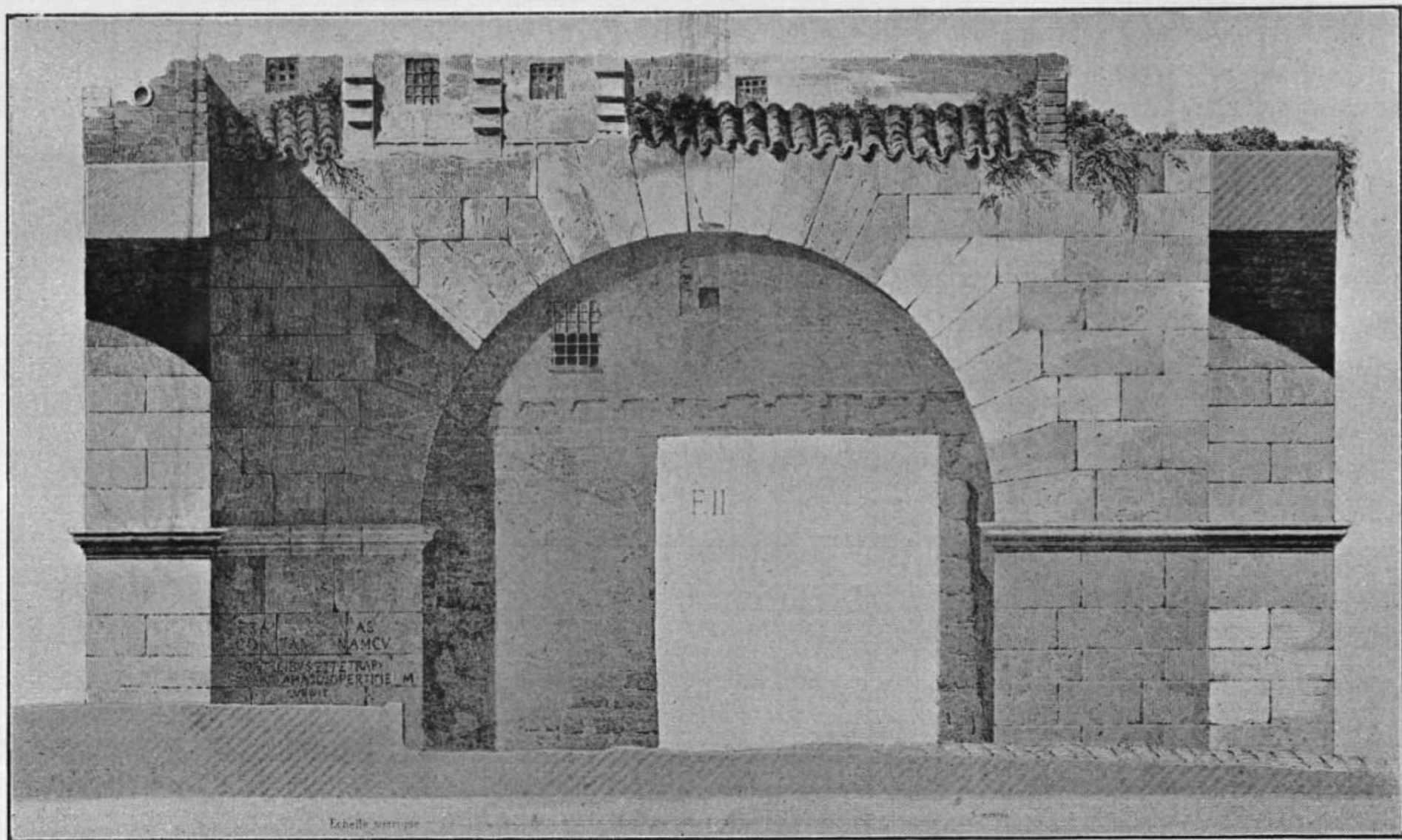
A la fin du mois de janvier, M. Coumes, ingénieur des Ponts et Chaussées, à Constantine depuis plus de deux ans, fut nommé à Alger. Chargé de la direction des travaux de la ville, on lui devait de très utiles créations et, notamment, un projet de nivellement complet du Koudiat pour l'extension de la ville, qu'il avait fait adopter, malgré une certaine opposition. Il fut remplacé par M. de Lannoy.

Constitution de 1852. — Ses conséquences. — Arrivée des premiers transportés politiques. — Bientôt, fut promulguée la Constitution du 14 janvier 1852, dont l'art. 27 dispose : « Le Sénat règle, par Sénatus-Consulte : 1° la Constitution de l'Algérie et des Colonies. »

Peu après le coup d'Etat, les conseils de guerre, jugeant les rebelles ou désignés comme tels, avaient infligé à un certain nombre d'entre eux, la peine de la transportation, en Algérie.

Le 25 mars, 285 transportés se trouvaient déjà à la Kasba de Bône et, à la suite d'un examen plus attentif de la culpabilité de chacun, des atténuations ne tardèrent pas à être accordées.

Le 21 avril, quatre bénéficiaires de ces mesures de clémence vinrent résider à Constantine. Ils n'étaient pas destinés à y laisser trace. Bientôt de nouvelles remises de peines augmentèrent le nombre des internés dans notre ville.



Un décret du 28 mars, sur la presse, en Algérie, supprima toutes les libertés dont elle avait joui depuis 1848, et qui avaient été déjà bien réduites, pour la placer sous l'autorité absolue du gouverneur général.

Le général de Mac-Mahon est nommé commandant de la province. — Visite du gouverneur. — Le 27 mars, le général de brigade de Mac-Mahon, fut nommé commandant de la division de Constantine, en remplacement du général de Salles, qui avait su mériter beaucoup de sympathies dans le pays. Le nouveau chef de la province arriva vers la mi-avril; c'était, pour la ville, une ancienne connaissance, car il avait pris part au grand siège et y avait été blessé.

Peu après, Constantine reçut la visite du nouveau gouverneur, le général Randon, naguère commandant de la région de Bône. Mac-Mahon se porta à sa rencontre avec les chefs indigènes, sur la route de Sétif, et se tint à sa droite, pendant le reste du chemin (4 mai). Il fut reçu par le général commandant la subdivision, à la porte de la ville à onze heures et demie. A trois heures et demie, les fonctionnaires firent, au palais, la visite officielle. Le 6, au matin, le gouverneur monta à cheval et parcourut la vallée du Bou-Merzoug et les environs, afin de se rendre compte des progrès de la colonisation et de ses besoins. Il quitta la ville le 7, se dirigeant sur Bône.

Expédition en Kabilie. — Arrêté approuvant le dérasement du Koudiat. — Le général de Mac-Mahon, s'étant rendu à Mila, où des troupes avaient été concentrées, en partit le 12, à la tête de 6.500 hommes, parcourut la vallée de l'Ouad-el-Kebir, soumit les tribus qui avaient échappé à notre action et s'avança jusqu'à Kollo, dont l'occupation était décidée. Il se trouvait, le 20 juin, dans la vallée de l'Ouad-Zohr, lorsqu'il reçut la nouvelle qu'une insurrection venait d'éclater aux environs d'Aïn-Beïda et reprit aussitôt la route de Constantine.

Le journal indépendant n'avait pu résister aux mesures prises contre la presse ; mais, son rédacteur, Périer, fut, en compensation, nommé courtier de commerce, ce qui semble indiquer qu'on ne lui gardait pas rancune.

Le général de Mac-Mahon rentra à Constantine, avec une partie de la colonne, le 1^{er} juillet. Il en repartit pour la région d'Aïn-Beïda, qu'il trouva pacifiée, par les commandants supérieurs de Batna et de Guelma. Avancé, alors vers l'est, il fit une r'azia sur la tribu des Hena-necha.

Un arrêté, du 14 juin, rendu par le ministre de la guerre, fixa définitivement le plan des quartiers du Kou-diat dérasé, en donnant à la rue centrale (rue Vallée), une largeur de quatorze mètres, avec obligation de la border d'arcades.

Réorganisation de la milice.— Nous avons vu qu'après le coup d'Etat, la milice avait été désarmée ; mais, pendant la colonne de Kabilie, lorsque toutes les troupes qui restaient furent expédiées vers Aïn-Beïda, l'autorité s'empressa d'armer les gens bien pensants et de leur confier le service de place.

Un nouveau décret, réorganisant les milices algériennes, parut le 12 juin et un arrêté, du 12 septembre suivant, rétablit le bataillon de Constantine et lui donna à peu près les mêmes cadres.

Le général Mac-Mahon, nommé divisionnaire le 24 juillet, conserva son commandement.

Deuxième plébiscite. — Rétablissement de l'empire. — Les événements dont la France fut alors le théâtre absorbèrent l'attention générale.

L'empire était rétabli de fait ; mais il fallait lui donner une sanction et, tout naturellement, on la trouva dans un nouveau plébiscite, auquel l'Algérie prit part.

La question, posée aux électeurs, était celle-ci : « Votez-vous pour le rétablissement de la dignité impé-

riale en la personne de Louis-Napoléon Bonaparte. » Le résultat fut :

Oui	8.000.000
Non.....	235.000

Dans ces chiffres, l'Algérie figurait pour 15,000 oui et 1,566 non. Quant à la ville de Constantine, qui, au plébiscite précédent, avait donné une majorité assez forte à la République, elle approuva l'empire par 744 oui contre 79 opposants.

Les sentiments avaient bien changé depuis un an. Le 2 décembre, l'empire fut officiellement rétabli, et la proclamation en fut faite, à Constantine, le 12.

Le 4 décembre eut lieu la prise de Laghouat, après un siège meurtrier ; plusieurs officiers y trouvèrent la mort et, parmi eux, le général Bouscaren, bien connu à Constantine, où il avait longtemps résidé.

Premières études d'un chemin de fer de Stora à Constantine. — Vers la fin de l'année, s'achevèrent les études d'un chemin de fer de Stora à Constantine, par une compagnie anglaise. Le tracé, sauf la partie de Stora à Philippeville, était à peu près le même que celui de la ligne actuelle ; mais, arrivé au-dessus des bains de Sidi-M'cid, il franchissait le Remel, passait en tunnel sous l'esplanade Bab-el-Ouad et débouchait au-dessus du Bardo, où devait se trouver le débarcadère ; à la suite de diverses critiques, on étudia une variante de cette partie du tracé, pour aboutir directement à El-Kantara, en suivant sensiblement le tracé de la route de la Corniche.

Mais ce grand travail ne devait être réalisé que bien des années plus tard.

Recensement de 1852.— Les chiffres de la population à la fin de 1852, étaient les suivants :

<i>Européens :</i>	
Ville.....	3.874
Banlieue.....	588
Total.....	<u>4.462</u>

Indigènes :

Ville (juifs compris).....	23.219
Banlieue.....	8.174
Total.....	<u>31.393</u>

Fondation de la Société Archéologique. — Un des premiers faits locaux de l'année 1853, fut la création de la « Société Archéologique de Constantine », sous le haut patronage de Léon Renier et de plusieurs autres savants. C'est, en réalité, le 5 décembre 1852, que le rapport instituant la Société fut accepté. Le bureau était ainsi composé :

MM.

- Colonel Creully, du génie, *Président* ;
- Docteur Ceccaldi, médecin en chef, *1^{er} Vice-Président* ;
- de Lannoy, ingénieur, *2^e Vice-Président* ;
- Cherbonneau, professeur, *Secrétaire* ;
- Auber, architecte, *Secrétaire-Adjoint* ;
- Millochin, directeur des Domaines, *Trésorier* ;

D'autres notabilités, militaires et civiles, contribuèrent à former le noyau de cette Société, qui devait rendre de grands services aux études historiques et archéologiques (1).

Grande activité des travaux et constructions. — Le commencement de l'année 1853, fut marqué par un redoublement d'activité dans les travaux de construction. Partout, dans les quartiers français, des maisons européennes s'élevèrent. La rue Basse-Damrémont fut raccordée avec la place Nemours, ce qui nécessita la reconstruction de la façade du Trésor actuel, qui servait aussi aux Postes. Les alignements de la rue Damrémont furent rectifiés, c'est-à-dire, mis en l'état où ils sont encore maintenant. La place des Chameaux fut aplanie et bordée de constructions, celle du Caravansérail, déga-

(1) Elle célèbre, le 30 avril, son cinquantenaire, et c'est à cette occasion, que le présent livre est fait.

gée, celle de Rahbet-Es-Souf, qui était occupée par une série de citernes, fut entièrement découverte, puis l'on construisit des voûtes destinées à soutenir le sol au-dessus, enfin, l'accès de la porte d'El-Kantara, par l'extrémité inférieure de la rue Grand, fut rendu plus facile. On pava les rues Damrémont, d'Aumale, Caraman et Vieux.

Un arrêté, du 28 avril, réforma la commission d'alignement et de nivellement et adjoignit aux fonctionnaires la composant : MM. Joly de Brésillon, Truc et Hamadou ben Aïssa. Le plan de la ville avait été déterminé par arrêté du 15 juin-2 septembre 1852.

Expédition du général de Mac-Mahon vers la Grande Kabylie. -- Les régions du sud avaient été quelque peu troublées par l'apparition du cherif Ben-Abd-Allah ; il devait en résulter pour la France un pas en avant dans le Sahara ; mais, à ce moment, le gouverneur voulait concentrer tous ses efforts contre la Kabylie et le commandant de Constantine avait reçu l'ordre de réunir une colonne, afin d'opérer du côté de l'est. Au commencement de mai, Mac-Mahon se mit à la tête des troupes et partit pour la Kabylie orientale ; en même temps, le général Bosquet quittait Sétif et marchait de façon à rejoindre la colonne de Constantine, entre Djidjeli et Bougie, tandis que le Gouverneur parcourait en maître la région du Babor et du Tababort, recevant partout des soumissions et se faisant donner des gages ; il se rabattit ensuite vers Bougie et opéra sa jonction avec les généraux de Constantine, près de l'embouchure de l'Ouad-Agrioun. Le 5 juin eut lieu, en présence des troupes réunies, la reconnaissance des nouveaux chefs indigènes de la Kabylie orientale. Puis, les colonnes parcoururent les régions environnant Djidjeli et s'occupèrent de l'ouverture de routes. Ce fut alors que la piste de celle de Djidjeli à Constantine, par le col de Fedoulès, fut tracé. Le 30 juin, le Gouverneur s'embarquait pour rentrer à Alger et les troupes se séparaient pour reprendre la route de leurs garnisons respectives.

Dans la première quinzaine de juillet, la colonne rentra à Constantine, sous la conduite des généraux de Mac-Mahon et d'Autemarre (1).

A l'occasion du 15 août, M. Chirat, propriétaire agricole, créateur de la belle ferme du Bou-Merzoug, fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Premiers travaux d'ouverture de la rue de France. — M. Zœpffel, nommé préfet de Constantine. — Dans le courant de l'automne, eurent lieu les premiers travaux d'ouverture de la rue de France, dont la direction devait, en principe, être beaucoup plus oblique et aboutir au-dessous du viaduc actuel de la rue Thiers, dans l'espoir de relier cette voie à El-Kantara, espoir peu justifié par suite de la différence de niveau. Cette percée, sur l'ouverture de laquelle on varia plusieurs fois, était destinée à marcher lentement.

Le 1^{er} novembre, M. Zœpffel, secrétaire général du gouvernement, fut nommé préfet de Constantine, en remplacement de M. de Soubeyran, appelé à la direction d'un département du midi. Il était connu à Constantine, où il avait rempli diverses fonctions; M. de Soubeyran et sa femme recueillirent, en partant, de nombreux témoignages de sympathie.

Vers le même temps, le commandant de Neveu fut nommé chef du bureau politique à Alger; il était très populaire, surtout chez les Indigènes de la ville, qui avaient su apprécier sa fermeté et sa bienveillance. Il avait épousé une femme musulmane du pays, suivant en cela l'exemple de plusieurs officiers et fonctionnaires de l'époque.

Création d'une Chambre départementale d'agriculture. — Troubles en Kabilie. — Par arrêté du 6 septembre, des chambres consultatives d'agriculture furent instituées

(1) Féraud, « Ferdjioua et Zouar'a » (*Revue Africaine*) et « Histoire de Djidjeli » (*Recueil de la Société Archéologique*).

au chef-lieu des trois provinces. M. Chirat, nommé président de celle de Constantine, se mit immédiatement à l'œuvre, avec un grand zèle et une parfaite entente des intérêts du pays.

Dans le courant de novembre, le général de MacMahon dut encore se porter, avec une colonne légère, dans la région située entre Mila et Djidjeli, où les marabouts de Moulaï-Chekfa avaient organisé un centre de résistance contre notre autorité.

Réclamations de l'opinion publique. — L'opinion publique attendait toujours le décret de concession du chemin de fer de Philippeville-Constantine et l'établissement d'une société de crédit, succursale de la Banque de l'Algérie ou du Crédit Foncier. On parlait déjà de la construction d'un chemin de fer de pénétration vers le Sahara, selon le projet présenté par un sieur Cabanis. Enfin, on demandait une municipalité. Mais les affaires d'Orient et l'imminence de la lutte qui allait s'engager, dominaient toutes les préoccupations et influaient déjà sur le commerce.

Résultats obtenus en quatre ans. — Hommage aux colons de cette époque. — C'était seulement depuis 1849 que Constantine était devenue le siège d'une préfecture et avait été dotée d'un tribunal et de diverses autres institutions civiles ; c'est à la même époque que son territoire fut ouvert à la colonisation et que les prohibitions, la mettant hors la loi commune, furent supprimées.

Lorsqu'on constate les progrès accomplis dans ces quatre années, on se convainc de l'urgence de ces mesures et l'on ne peut retenir un sentiment de réprobation contre ceux qui avaient voulu, dans l'étroitesse de leur esprit et leur manque de patriotisme, fermer Constantine à l'action civilisatrice de la France. Déjà, et malgré tout, l'occupation européenne s'était implantée, faisant naître des intérêts nouveaux, ou tirant parti de valeurs improductives. A peine les barrières furent-elles entre ouvertes

que des hommes hardis en profitèrent pour donner libre carrière à leur initiative, trop longtemps comprimée.

Aussitôt, la ville, demeurée, pendant seize ans, dans le même état qu'au moment de la prise, commença à se transformer : on rectifie l'alignement des rues, on déblaye les places, on pave les voies pour les rendre praticables ; sur tous les points, des maisons européennes s'élèvent, en attendant les édifices publics dont l'absence avait si vivement frappé le gouverneur précédent. Mais, les voies existantes ne pouvaient suffire aux besoins d'une grande ville commerçante et on commença le percement de la rue de France, dans l'espoir d'ouvrir par elle une communication avec la porte d'El-Kantara ; enfin, le déblaiement de l'emplacement d'une vaste halle, indispensable au commerce, fut entrepris et le dérasement total du Koudiat, destiné à la construction d'une nouvelle ville, décidé et ratifié par une ordonnance du ministre.

En même temps, les environs se couvraient de fermes ; partout, on plantait des arbres et l'on entreprenait des cultures diverses, tandis que les chutes d'eau étaient utilisées pour la mise en action de moulins et d'usines.

Tels étaient les fruits de la liberté et les Indigènes, qu'on avait prétendu maintenir dans leur triste situation économique, étaient les premiers à profiter de ce mouvement fécond.

Nous le répétons, une transformation semblable, opérée en quatre ans, est très remarquable et fait le plus grand honneur à l'initiative et à l'activité des colons et des fonctionnaires qui l'ont réalisée.

Ces résultats ont donné une telle impulsion que, déjà, les regards se portent au-delà de l'horizon : chacun comprend que, pour assurer l'avenir du pays et tirer parti de ses productions, les moyens de communication sont insuffisants et l'étude de la voie ferrée, destinée à relier Constantine au littoral, est faite ; mais, des esprits clairvoyants sentent que cela ne suffira pas et que la ville doit servir de base aux relations avec l'extrême sud ; il

faut aussi un chemin de fer saharien et le projet en est tracé.

On verra, à la suite de quelles circonstances, le mouvement a été enrayé; mais, nous avons tenu à rendre justice à ces ouvriers de la première heure: si leur initiative avait été soutenue, au lieu d'être enrayée par une administration, sinon mal intentionnée, tout au moins ignorante de ses devoirs, on se demande à quel degré de développement et de puissance économique serait arrivée Constantine.

Mais la semence funeste des idées du maréchal Valée, devait porter ses fruits, en pesant sur le pays tout entier. A côté de tant de courage et d'intelligence, ces théories étroites et anti-françaises font un triste contraste; ce qui déconcerte le moraliste, c'est de voir une fois de plus le triomphe de l'erreur, sur la vérité et l'idée libérale, féconde, étouffée par le préjugé stérile et la basse injustice. Ainsi devait, en effet, se terminer le conflit des deux principes.

CHAPITRE XI

**Constantine sous la domination française
(3^{me} période). — 1854-1861**

Guerre d'Orient. — Action indirecte sur l'Algérie. — L'année 1854 devait marquer dans les annales de Constantine, car on allait enfin donner à cette ville une organisation municipale et faire disparaître les dernières traces du régime d'exception sous lequel elle était maintenue, depuis dix-sept ans.

Mais la guerre avait éclaté entre la Russie et la Turquie et le concert de la France, de l'Angleterre et du Piémont, nous entraînait sur ce théâtre éloigné ; toutes les forces de la nation devaient y être retenues pendant deux longues années, au détriment de l'Algérie, ou du moins sans raison plausible. Dès la fin de mars, les troupes d'Afrique concentrées dans les ports, commençaient à s'embarquer pour l'Orient.

Transfert du cimetière européen. — Travaux aux lacs de Djebel-Ouahch. — Les travaux d'utilité publique suivaient régulièrement leur cours. Depuis longtemps, le cimetière, établi à l'origine, sur la pente du Mansoura, au-dessus du faubourg d'El-Kantara, était insuffisant et il fallait donner aux morts un champ de repos convenable, en rapport avec l'importance de la ville. Le choix se porta sur l'emplacement actuel et, le 5 mai, furent mis en adjudication les travaux d'aplanissement du terrain et de construction des murs du nouveau cimetière,

Quelques jours plus tard, le 10 mai, on adjugeait également les travaux à faire au grand lac du Djebel-Ouahch, de façon à augmenter, par un bon aménagement, la quantité d'eau potable amenée en ville, de plus en plus insuffisante, malgré la nouvelle conduite de Sidi-Mabrouk.

Nouvelle expédition du général de Mac-Mahon en Kabilie. — Cependant, le cherif Bou-Bar'la avait reparu dans la vallée de l'Ouad-Sahel et essayé d'exploiter à son profit, le départ des premières troupes pour l'Orient. Le général de Mac-Mahon dut partir dans le courant de mai, à la tête d'une colonne, vers la Kabilie, afin de combiner son action avec celle du gouverneur.

Le 4 juin, les troupes de Constantine livrèrent un combat à la tribu des Beni-Hoceïn, et lui infligèrent une sévère leçon. Le 16, le 20 et le 30, de nouveaux engagements eurent lieu et amenèrent la soumission de plusieurs tribus. Le général de Mac-Mahon reprit alors, avec ses troupes, la route de l'est et rentra à Constantine le 17 juillet.

Décret créant la municipalité de Constantine, selon les dispositions de l'ordonnance de 1847. — Un rapport à l'empereur du maréchal Vaillant, ministre de la guerre, en date du 26 avril, proposa la création de la municipalité de Constantine, et fut suivi d'un décret conforme, du même jour. Le rapport fait ressortir que « Constantine, chef-lieu de la province de l'est, est, par sa population, la seconde ville de l'Algérie. Son chiffre dépasse 31.000 âmes, sur lesquelles la population coloniale était de 4,500 âmes, à la fin de 1852, et devait atteindre alors 5,000 personnes. Quant à ses revenus assurés, ils dépassent 300.000 fr., dont plus des deux tiers sont produits par les droits de mesurage des céréales et sont susceptibles d'augmentation. » (1).

(1) On se demande à quoi servaient tous ces produits, alors que la municipalité n'existait pas. Ils payaient sans doute les travaux dont nous avons parlé.

Le ministre ajoute « qu'il est temps de doter cette ville d'une administration régulière, en faisant une part légitime à la population musulmane, sans la laisser dominer l'« élément français, qui doit avoir la prépondérance ; mais qu'il y a lieu de revenir aux sages dispositions de l'ordonnance constitutive des municipalités algériennes de 1847, qui réserve au gouvernement le choix des membres des municipalités. »

Ces principes furent consacrés par le décret, et peu après, les villes de Sétif, Guelma et Bougie, furent dotées de municipalités constituées sur les mêmes bases.

Composition de la première municipalité. — Par arrêté du 23 juin, furent nommés conseillers municipaux de Constantine :

Au titre français :

MM. Cauro, marchand de fer ;
 Truc, négociant ;
 Gueit, fils, négociant, propriétaire et colon ;
 Bonnet, maître-serrurier ;
 Chirat, propriétaire agricole ;
 Et D^r Vidal, chirurgien en chef de la division.

Au titre étranger :

Paolo di Palma, propriétaire.

Au titre indigène :

El-Mekki ben Badis, cadi de la division ;
 Si El-Hammouchi, propriétaire.

Au titre israélite :

Khalfa Attali, propriétaire.

Un décret du 1^{er} juillet nomma :

Maire : M. Seguy-Villevalaix, conseiller de préfecture.

Adjoints : 1^o M. Delacroix, propriétaire et négociant ;

— 2^o et M. Cordonnier, négociant.

Le 18 juillet, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux, réunis dans le grand salon de la préfecture, furent officiellement installés dans leurs fonctions, par

M. Zœpffel, préfet. Après le discours d'usage, ils allèrent, en corps, rendre visite aux autorités ; puis, ils commencèrent leurs délibérations, bien qu'aucun local n'eût encore été affecté à la nouvelle municipalité. Pourquoi avoir attendu dix-sept ans pour donner aux 5,000 Français et aux 31,000 habitants la direction d'une commune ? On a bien vu, dans cette occasion, les intentions des chefs militaires.

Par arrêté du 30 juillet, fut nommé receveur municipal de Constantine, avec cautionnement de 30,000 francs, M. Daumas, membre du conseil d'arrondissement de Châlons, maire d'Ivry.

Fête offerte à l'armée par la municipalité et la population. — Peu de jours après son installation, la nouvelle municipalité et la population offrirent un punch à l'armée. Des tables avaient été dressées sur la place du Palais, décorée pour la circonstance, et, à huit heures et demie du soir, les autorités vinrent s'asseoir au milieu de la population et de ses invités. Des toasts furent portés : par le préfet, à l'Empereur ; par le maire, au général de Mac-Mahon et à l'armée ; par celui-ci, au général Randon, avec des remerciements à la municipalité ; et, par le général de Salles, à la prospérité de la ville et à ses fonctionnaires (1).

Ce fut une belle fête qu'aucun incident fâcheux ne troubla et où l'enthousiasme de chacun se donna libre carrière. La population accueillit avec faveur l'institution de la municipalité qu'on lui avait refusée si longtemps. Depuis dix-sept ans, la ville manquait de chef et le droit des citoyens à prendre part à son administration était violé. Durant cette longue période, les environs furent englobés par les Arabes dans leurs prétendues propriétés. Mais, les progrès étaient réels et elle posséda, dès lors, des mandataires sérieux.

La colonisation se développait, peu à peu, aux environs.

(1) Voir le compte rendu dans le journal *l'Africain*, juillet-août 1854.

Un décret, du 5 août, crée un village de cinquante feux à Aïn-Smara.

Une société, sous le titre de « Crédit Foncier Algérien », avait, dans le courant du mois de mars, fait recevoir ses statuts par un notaire d'Alger. Elle s'adressa ensuite, par voie d'affiches, aux capitalistes, pour obtenir la souscription d'un fonds déterminé et recueillit de nombreux adhérents. Néanmoins, elle ne sortit pas de la période de préparation.

Philippeville prétend devenir le chef-lieu de la province. — Polémique avec Constantine. — Une curieuse polémique s'engagea alors entre les journaux de Philippeville et celui de Constantine. Les premiers prétendaient que le chef-lieu de la province devait être placé sur le littoral, comme dans les deux autres départements et que ce droit et cet honneur revenaient naturellement à Philippeville; de tels arguments, on le devine, n'étaient pas du goût des Constantinois; les raisons ne manquaient pas pour répondre et l'on ne négligea rien. Faire déchoir la vieille Cirta de son droit de capitale, dépassait la puissance des Philippevillains, dont le pays s'était développé largement.

Augmentation de la quantité d'eau amenée du Djebel-Ouahch. — A la fin de l'été, les travaux faits au Djebel-Ouahch étaient terminés et l'eau arrivait en plus grande quantité. On put même se dispenser de fermer les fontaines dans le milieu de la journée; mais, cette abondance fut de courte durée, l'eau était loin de suffire et l'on se disputait, sans cesse, autour des fontaines, si bien qu'un agent était obligé de se tenir à proximité et de faire ranger les bidons par ordre d'ancienneté, afin que chacun passât à son tour. Cela devait durer jusqu'en 1869 !

Trombe de la nuit du 28 au 29 octobre. — Le pont d'Aumale est rompu. — Dans la nuit du 28 au 29 octobre,

une véritable trombe s'abattit sur la ville et ses environs; la foudre frappa une meule de fourrage du Bardo et l'incendia; les efforts de l'armée et de la population, secondés par des torrents d'eau tombant du ciel, demeurèrent impuissants à arrêter le feu; puis, la rivière, extraordinairement grossie, déborda et causa de nombreux dégâts. Le pont d'Aumale fut à moitié enlevé et la circulation se trouva interrompue durant bien des jours. On se décida, alors, à préparer la reconstitution du pont, tel qu'il est maintenant. Une inondation, encore plus sérieuse, renouvela, le dernier jour de l'année, avec aggravation, les désastres précédents.

Le 3 décembre eut lieu la mort de M. Chirat, président de la Chambre d'agriculture, conseiller municipal, grand propriétaire aux environs. Ce fut une véritable perte pour le pays, car ce pionnier de la première heure avait contribué à son développement et aurait pu lui rendre encore des services signalés.

Prise et occupation de Touggourt. — Nous avons dit que le cherif Ben-Abd-Allah, battu par Si-Hamza ben Cheikh, avait été rejeté vers le sud constantinois, et y avait produit des troubles. Plusieurs expéditions furent faites, dans l'Ouad-R'ir et le Souf, durant l'hiver et le printemps précédents.

Dès que l'abaissement de la température le permit, on reprit les opérations et, comme Selman, dernier souverain de Touggourt, prêtait la main aux rebelles, une expédition fut organisée contre cette oasis. Le commandant Marmier partit, le 18 novembre, du bordj de Taïr-Rassou, à la tête des contingents de Biskra commandés par le capitaine Seroka et Ahmed-Bel-Hadj ben Gana, une compagnie de Tirailleurs et un escadron de Spahis. Un brillant combat, livré à Meggarine, détruisit la confiance de l'ennemi et, dans la nuit du 2 décembre, Selman et le cherif, abandonnèrent Touggourt. Le lendemain, le sous-lieutenant Rose y entra à la tête de quelques spahis et, peu après, le commandant Marmier en prenait possession au nom de la France.

Le 5, arriva le colonel Desvaux, commandant supérieur de Batna, avec sa colonne. L'Ouad-R'ir était définitivement à nous et la dynastie des Ben-Djellab avait vécu. Le Souf, qui avait soutenu plus ou moins ouvertement le cherif, s'empressa de se rendre et renonça, pour toujours, aux aventures (1).

Élévation d'Ali-Bey, fils de Farhate, au caïdat de Touggourt. — Après avoir passé une vingtaine de jours dans cette région d'oasis, le colonel Desvaux remit le commandement de la nouvelle conquête de la France, à un homme qu'il jugea digne de la représenter et, peut-être de contrebalancer la puissance des Ben-Gana, dans le sud. Il avait déjà appelé, auprès de lui, à Batna, ce personnage, et le 26 décembre, il lui remit, sur l'esplanade, en présence des troupes et des notables, le burnous d'investiture, avec le titre de caïd de Touggourt. Ce favori de la fortune, qui n'avait pris aucune part aux luttes terminées par l'occupation du pays, n'était autre que le fils du fameux serpent du désert, Farhate ben Saïd, dont nous avons retracé la triste carrière. Il se nommait Ali-Bey et devait se montrer peu digne de sa fortune. Singulière politique, que celle des officiers de Bureau arabe de cette époque, qui se croyaient, cependant, beaucoup plus forts que leurs devanciers !

Impression produite par ce succès et par les victoires d'Orient. — Ces succès eurent un grand retentissement à Constantine, car ils étendaient, au sud, le rayon d'action et d'influence politique et commerciale de notre ville.

L'année 1854 finissait bien, ; les premières victoires, remportées en Orient, avaient produit une profonde impression sur la population indigène ; peu à peu, les vieilles troupes d'Afrique partaient vers le théâtre de la guerre et les officiers, qui s'étaient fait un nom en Algé-

(1) Féraud, « Les Daouaouida » et « Les Ben-Djellab » *Revue Africainé*.

rie, y acquéraient une nouvelle gloire, souvent payée trop cher.

Le 20 décembre, Bou-Bar'la, ayant voulu exécuter une r'azia près de Tazmalt, fut repoussé et tué. Le caïd Lakhdar-Mokrani envoya sa tête à Bordj-bou-Aréridj et l'on fut, enfin, débarrassé de ce dangereux agitateur.

Première session de la Cour d'assises. — Parmi les mesures édictées en 1854, se trouve l'institution des cours d'assises au siège des tribunaux des provinces. Elles étaient composées de trois conseillers de la Cour d'Alger, délégués à cet effet, et de deux juges du tribunal; elles siégeaient sans l'assistance du jury. La première session eut lieu, à Constantine, le 13 février et jours suivants, sous la présidence de M. Solvet, conseiller

Départ du général de Mac-Mahon pour l'Orient. — Le général de Mac-Mahon, nommé commandant d'une division de l'armée d'Orient, quitta Constantine le 2 avril et fut remplacé par le général Maissiat. Le général et Madame de Mac-Mahon avaient conquis la sympathie de tous et furent universellement regrettés.

Par décret du 16 mai, le colonel du Génie, Creuly, depuis longtemps à Constantine, fut nommé général et rappelé en France. M. Creuly, un des fondateurs de la Société archéologique, était un véritable savant et un fort aimable homme; ses connaissances spéciales devaient l'appeler à la présidence de la Commission des Gaules; mais il n'oublia jamais l'Algérie, pour laquelle il professait un sincère attachement.

Ouverture de la ligne télégraphique sur Philippeville. — *Nouvelle exposition agricole provinciale.* — En juin, la ligne télégraphique, reliant Philippeville à Constantine, fut enfin ouverte.

Dans le même mois, M. Gillotte, avoué à Bône, fut nommé à Constantine, en remplacement de M. Paturel, décédé.

Un arrêté du gouverneur général, du 11 juillet, céda, à la commune de Constantine, un certain nombre d'immeubles domaniaux nécessaires à l'installation de ses divers services, notamment la vieille mosquée et une partie des maisons sur lesquelles la Mairie fut établie.

Une seconde exposition agricole de la province, eut lieu dans les premiers jours d'octobre; elle fut close par la distribution des récompenses dans le local attenant à la Grande Mosquée, sous la présidence de M. Peyre, conseiller de préfecture, en l'absence du Préfet. On put remarquer qu'un plus grand nombre de cultivateurs des environs de Constantine furent récompensés; cependant, de même que pour l'exposition précédente, les exposants de Bône, Philippeville, Sétif et Guelma obtinrent la majorité des prix.

Travaux publics effectués en 1855. — Voici le relevé des principaux travaux continués ou entrepris en ville :

L'enceinte de la Kasba et son appropriation;

L'ouverture de la rue Basse-Damrémont et son raccordement avec la place Nemours, d'un côté, et avec la rue Damrémont, de l'autre;

Le raccordement de la rue du 26^e de Ligne avec la rue Damrémont; son alignement et son nivellement;

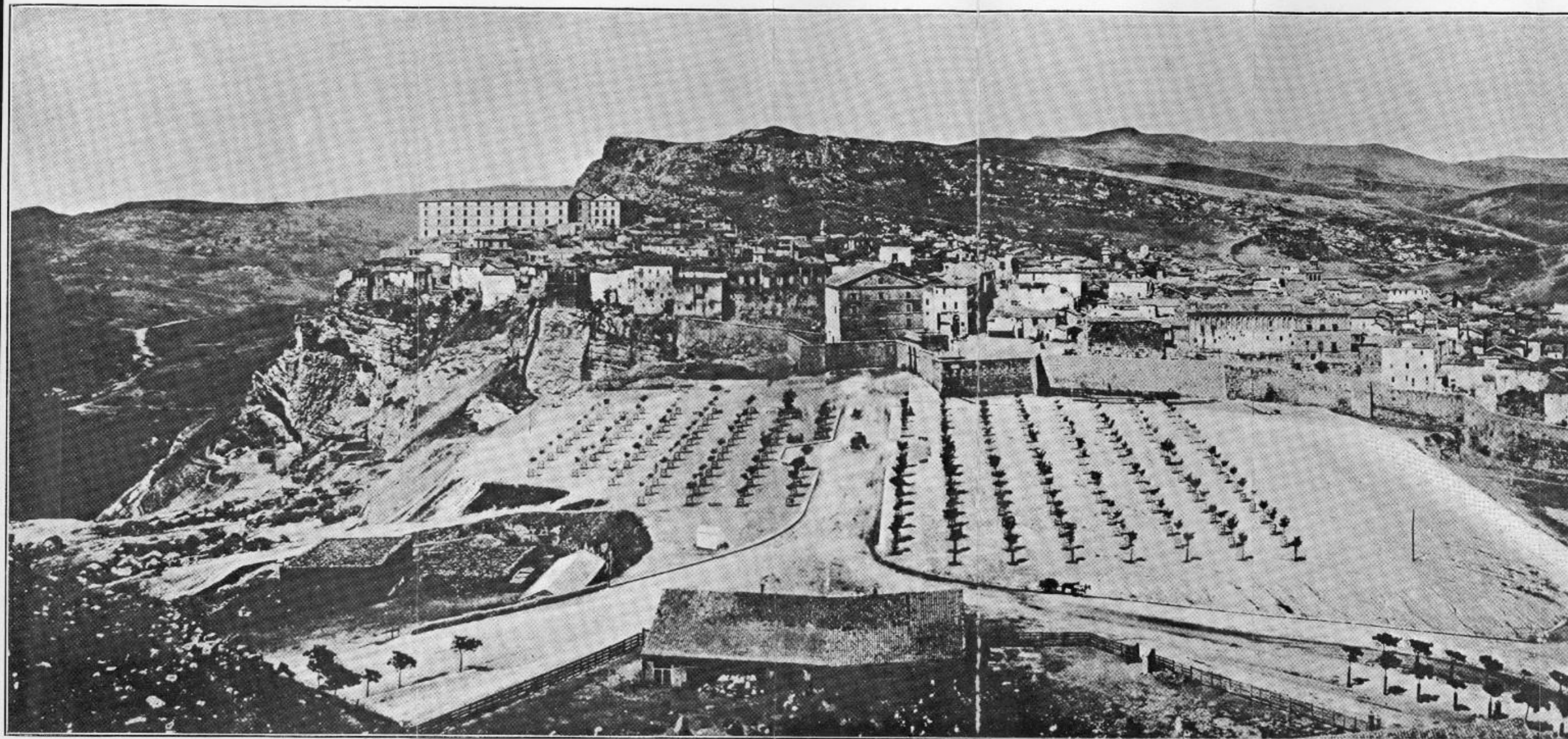
L'achèvement de la place Rahbet-Es-Souf et l'installation d'une fontaine dans la partie inférieure.

On commença, à cette époque, la construction du portail de l'Eglise, en-dessous de la place du Palais, et l'aménagement de la mosquée de Rahbet-Es-Souf, sur la place de ce nom, pour y installer l'hôpital civil.

Ce fut alors qu'on proposa d'établir, sur cette place, un marché aux fruits et aux légumes.

Dans le courant de l'automne, on commença à indiquer le nom des rues par des plaques, et à donner des numéros aux maisons, mesure réclamée depuis longtemps.

Retour des premières troupes d'Orient. — Le 8 septembre 1855, l'assaut était donné à la tour Malakoff,



PLAN DE LA VILLE EN 1855

clé de Sébastopol; Mac-Mahon, ancien commandant de Constantine, s'emparait, à la tête des troupes d'Afrique, de cette position et, bientôt, la ville était à nous. Ce beau succès fut accueilli avec une grande joie, car il annonçait la fin de la guerre.

Le 18 décembre, arriva un bataillon de Tirailleurs indigènes, retour d'Orient, destiné à former le noyau du 3^e régiment, récemment créé. Ces braves soldats furent reçus avec un véritable enthousiasme par la population, française et musulmane.

Ouverture du nouveau cimetière. — Création du village de Bizot. — Le premier fait important à noter, pour Constantine, en 1856, fut l'ouverture du nouveau cimetière (janvier).

Conformément à la loi, l'ancien cimetière du Mansoura demeura fermé et interdit pour une période de cinq années, par arrêté préfectoral du 15 septembre 1855.

Par décret du 15 janvier, un village de vingt feux fut créé au lieu dit El-Hadjar, à quinze kilomètres de Constantine, route de Philippeville. On l'appela « Bizot », nom d'un général du génie tué devant Sébastopol. Il avait fallu bien longtemps pour arriver à ce résultat, car dès 1847, la fondation de ce centre était résolue.

La question de l'eau. — Etudes et projets divers. — On appelle l'« hydroscope » Gautherot. — Le manque d'eau en ville, non seulement pendant l'été, mais même en hiver, causait des inconvénients tels, que cette question dominait toutes les autres. Pour les industries, telles que tanneries, bains maures, etc., les indigènes apportaient de la rivière, sur des ânes ou des mulets, de grandes oûtres d'eau, faites au moyen de peaux de bœuf entières; mais ce liquide de qualité inférieure revenait à plus de cinq centimes le litre. Aussi, le cri général, incessant de la population, était-il « donnez-nous de l'eau ». Un M. de Bourgoing proposa alors: 1^o d'ame-

ner à Constantine l'eau de la source du Bou-Merzoug, ainsi que l'avaient fait les Romains ; 2° d'établir une prise sur le Remel ; 3° et de faire une conduite d'adduction de l'eau de la Fontaine du Curé pour desservir le Bardo et les bas quartiers. Comme moyen d'exécution, il offrait d'organiser une grande loterie, dont les lots atteignaient jusqu'à cent mille francs ; sans apprécier le procédé offert pour se procurer les fonds, constatons qu'on commençait à entrevoir la vraie solution, en se tournant du bon côté ; mais l'eau de la source du Bou-Merzoug laisse beaucoup à désirer, sous le rapport de la qualité, et on l'écarta avec raison ; cependant, la direction était indiquée et devait conduire au captage des sources du Fesguia. Malheureusement, ce grand progrès n'était pas encore près de se réaliser et un ridicule incident vint le retarder. En effet, on jugea plus pratique d'appeler un prétendu hydroscope, du nom de Gautherot, qui vint examiner le pays et promit de faire jaillir de grandes quantités d'eau. Différents travaux furent entrepris sur ses indications, au Djebel-Ouahch et sur l'emplacement actuel de la halle aux grains. Pourquoi aller au loin chercher le précieux liquide, quand il se trouvait à notre porte ? Une convention fut même passée, entre le gouvernement et cet industriel, lui assurant de forts beaux bénéfices, en cas de succès.

Décret instituant la chambre de commerce. — Le 22 mars, parut un décret instituant la chambre de commerce de Constantine. Jusqu'alors, la région dépendait de la chambre de Philippeville. Elle se composa de neuf membres, dont un musulman, un israélite et un étranger. Celle de Philippeville fut maintenue pour les circonscriptions de cette ville, de Bougie et de Djidjeli. Les membres devaient être élus par un corps d'électeurs notables.

La paix avec la Russie ayant été signée à Paris, le 30 août, l'évacuation de la Crimée fut activement poussée et l'armée d'Afrique ne tarda pas à rentrer.

Installation de la succursale de la Banque. — Par décret du 3 décembre, une succursale de la Banque de l'Algérie fut créée à Constantine, et les travaux de l'hôtel actuel furent entrepris, sur la place du Palais.

Les guichets s'ouvrirent, le 2 février suivant, dans des bureaux provisoires, rue Cahoreau. Le premier directeur fut M. Lechène.

Elections de la Chambre de Commerce. — *Recensement de 1856.* — Les élections pour la Chambre de Commerce eurent lieu le 29 décembre.

En voici le résultat :

Membres français :

MM. Barnouin ;
Cauro ;
Deleuze ;
Charles ;
Sauvan ;
Beguet.

Membre étranger :

Scaparone.

Membre israélite :

Joseph Bensimon.

Membre musulman :

Ammar ben Belkassem.

Le recensement général, opéré à la fin de 1856, donna, pour Constantine, les chiffres suivants :

<i>Population urbaine :</i>	
Européens.....	5.549
Indigènes (Israélites compris).....	21.058
Total.....	26.607
<i>Banlieue communale :</i>	
Européens.....	204
Indigènes.....	6.782
Total.....	6.986
Total général.....	33.593

Création de la poudrerie. — Plantations du Djebel-Ouahch. — La création d'une fabrication de poudre à Constantine, avait été précédemment décidée et l'emplacement choisi, en aval du moulin Lavie, sur la rive gauche de la rivière. Les travaux d'installation et d'aménagement commencèrent au printemps de l'année 1856.

Dans le cours de l'automne de la même année, les plantations d'arbres forestiers, aux abords des étangs du Djebel-Ouahch, furent entreprises sous la direction du Service des Ponts et Chaussées, avec le concours de l'armée. C'est à l'ingénieur de Lannoy, que Constantine doit cette création qui offre maintenant aux citadins un sujet de promenade pendant les chaleurs de l'été. Chaque fois que l'occasion se présente, nous nous faisons un devoir de rappeler les noms de ceux qui ont fondé, pour leurs successeurs, une œuvre utile et contribué à améliorer et embellir le pays.

Echec de l'hydroscope Gautherot. — Nous avons parlé plus haut des conventions passées avec l'hydroscope Gautherot, pour arriver à la découverte de sources destinées à alimenter la ville.

Toutes les facilités furent données à cet industriel pour exécuter ses recherches; mais, après de longs mois, il fallut bien reconnaître qu'on s'était laissé berner et, par délibération du 25 février, le conseil municipal, usant des clauses résolutoires du contrat, émit l'avis qu'il y avait lieu d'en poursuivre la résiliation. C'était encore une année perdue et un procès à soutenir.

Voyage du capitaine Bonnemain à Radamès. — Dans le courant de l'hiver 1856-57, le capitaine de spahis Bonnemain, effectua un voyage à El-Oued, dans le Souf et à Radamès, oasis tripolitaine, à 560 kilomètres au sud. Nous avons déjà parlé de ce cavalier intrépide, qui dans sa jeunesse, vécut au milieu des indigènes et s'assimila leur langue et leurs mœurs.

Il portait, en général, le costume des officiers indigè-

nes de spahis et fit son voyage vêtu en arabe. Il rapporta de précieux renseignements qui devaient être utilisés pour la conclusion d'un traité avec les Touareg.

Chute du pont d'El-Kantara. — Le 18 mars, à 7 heures et demie du matin, un détachement d'infanterie venait de passer sur le pont d'El-Kantara, lorsque les deux premiers arceaux de ce pont, du côté de la ville, s'écroulèrent dans le ravin, laissant un trou béant de 21 mètres de longueur. Un cavalier qui suivait la troupe faillit être entraîné et dut abandonner le cheval qu'il tenait en main.

Cet accident interrompait les communications avec le faubourg et toute cette partie de la rive droite ; de plus, la ville se voyait privée d'eau, car le siphon de la conduite, qui passait sur le pont, avait été rompu en même temps.

Des mesures immédiates devaient être prises pour remédier à ces inconvénients ; mais, la partie du pont qui subsistait, ne présentant aucune solidité et constituant une véritable gêne pour les travaux à entreprendre, on se décida à l'abattre au moyen du canon. Le 29 mars, à midi, deux pièces, qui avaient été descendues et mises en batterie, sur le terre-plein au-dessus de la grande voûte naturelle, ouvrirent le feu contre les deux piles restées debout. Toute la population était rangée sur les pentes et les hauteurs environnantes pour assister à ce curieux spectacle. Quelques écroulements se produisirent sous les chocs répétés des boulets, et l'on put suivre l'ébranlement de plus en plus grand, causé à la ruine ; enfin, au quarantième coup, tout ce qui restait du tablier et de la partie supérieure du pont s'inclina vers la ville et s'effondra avec un vacarme épouvantable. Telle fut la fin de ce pont qui avait été réparé, en 1792, par l'architecte Don Bartoloméo, selon les ordres de Salah-Bey. Sa démolition fit retrouver les débris de l'inscription portant les mots « Hadriani filio », d'où résulte la preuve que le pont avait été primitivement construit ou réparé, sous le règne d'Antonin le Pieux (de 138 à 161).

On établit, ensuite, une voie de communication, sur

la voûte naturelle aboutissant en avant du premier tunnel de la route actuelle de la Corniche, et l'on installa un passage provisoire pour les tuyaux de la conduite.

Le seuil de la porte d'El-Kantara était primitivement à un niveau de beaucoup inférieur à celui qu'elle a maintenant; cela explique la facilité relative avec laquelle les communications furent rétablies. Le 8 juin, le siphon était réparé et en action.

Décret ordonnant l'établissement des chemins de fer algériens. — Faits locaux. — Le *Moniteur*, du 9 avril, contient un décret ordonnant la création d'un réseau de chemin de fer d'Oran à Constantine, avec raccordement sur le littoral par lignes perpendiculaires; mais, il n'est suivi d'aucune concession, bien que diverses sociétés fussent en instance, sans doute parce qu'elles n'offraient pas les garanties suffisantes. Peut-être, aussi, attendait-on la constitution d'une puissante Compagnie financière, jusqu'alors restée dans l'ombre. L'Algérie accueillit avec enthousiasme ce décret, sans s'apercevoir qu'il manquait de sanction et, de toutes parts, des adresses de remerciements furent envoyées à l'empereur. La Chambre de Commerce ajouta, à l'expression de sa gratitude, une requête pressante au souverain, l'invitant à visiter l'Algérie.

Pour la première fois, M. Lucet, avocat du barreau de Toulouse, vint plaider, à Constantine, le 18 avril, une affaire indigène.

Au commencement de l'année 1857, la pépinière du Méridj fut en partie achevée; cette création est due aux « planteurs militaires », travaillant sous la direction du Service des Forêts.

Conquête de la Grande Kabylie. — Reprenant les plans de son prédécesseur Bugeaud, le maréchal Randon voulait, depuis longtemps, soumettre la Grande Kabylie et en finir avec une situation devenue intolérable. La révolte de Bou-Bar'la, longue et acharnée, absorba, pen-

dant plusieurs années, toutes nos forces, réduites par la guerre qui tenait au loin les meilleures troupes africaines.

L'armée d'Orient rentra dans le courant de l'été, et le gouverneur effectua une campagne d'automne dans la région du haut Isser et du Sebaou ; mais, il mit à profit l'hiver pour organiser sa grande expédition, si longtemps ajournée et l'effectuer au printemps suivant. Jugeant, avec raison que, pour réussir, d'un seul coup, il fallait employer un effectif de troupes considérable, il ne négligea aucune précaution. Au mois de mars 1857, il alla à Paris, afin d'obtenir et d'assurer tous les moyens nécessaires et, vers la fin d'avril, il se trouvait en mesure de réaliser ses plans.

Plusieurs anciens généraux d'Afrique, encore couverts des lauriers de Crimée, sollicitèrent l'honneur de prendre part à l'expédition de Kabilie. La majeure partie de l'armée, fut concentrée à Alger et marcha directement sur Tizi-Ouzou ; une première colonne des troupes de la province de Constantine, sous le commandement du général Périgot, arriva sur les lieux en passant par Aumale, tandis que le général Maissiat, commandant la division, concentrait à Sétif, un corps de cinq mille hommes, avec lequel il s'avança vers le nord en débarrassant la route de Djidjeli, puis atteignit l'Ouad-Sahel, et occupa la région de Chellata.

Pendant ce temps, le gros de l'armée parvenait à Souk-El-Arba (depuis Fort l'Empereur) et se lançait à l'assaut des montagnes abruptes des Beni-Raten, où les Kabiles s'étaient retranchés et avaient concentré la résistance. Après une série de brillants et meurtriers combats, en mai et en juin, la conquête de la Kabilie se trouva terminée et les farouches berbères, contraints à la reddition, donnèrent comme gage de soumission, leurs principaux citoyens, et laissèrent les Français s'établir sur les points stratégiques et ouvrir des routes carrossables, sillonnant la contrée. (1).

(1) Si les Romains avaient procédé ainsi, sous la direction de Maximien Hercule, ils auraient mieux gardé le pays.

La coopération du corps d'armée de Constantine avait beaucoup contribué au succès. Par un mouvement hardi, dû à l'initiative du général Maissiat, et, grâce au courage et à l'entrain de ses troupes, les sommets et les cols de la région orientale se trouvaient occupés, lorsque la masse des Kabiles, fuyant devant nos colonnes, vint s'y ruer. Repoussés et poursuivis par le corps de Maissiat, ils se virent rejetés sur les baïonnettes des colonnes d'Alger et contraints de se rendre à merci.

Vers le 15 juillet, tout était terminé; le gouverneur rentra à Alger, l'armée fut dissoute le 17, et la plupart des troupes reprirent la route de leurs casernements. Dans les premiers jours d'août, les soldats de la colonne commencèrent à rentrer à Constantine, où le général arriva vers le 5. Tous furent reçus avec la plus grande sympathie.

Le général Gastu remplace Maissiat dans son commandement. — Par décision du 13 novembre, le général Gastu, nommé au commandement de la division de Constantine, en remplacement du général Maissiat, arriva et prit possession de son poste le 18 décembre; il fut reçu par le général Desvaux, commandant intérimaire.

Travaux et constructions en ville. — *Ouverture d'une institution d'instruction secondaire.* — Les principaux travaux entrepris en ville depuis quelque temps, et en cours d'exécution à la fin de l'année, étaient :

L'aménagement de la place Rahbet-Es-Souf, et la construction d'un marché aux légumes en occupant le centre.

L'ouverture de la partie inférieure de la rue des Cigognes y donnant accès, autrefois fermée par des maisons qu'il fallut exproprier.

La réfection de la façade de l'église était à peu près terminée, ainsi que la démolition d'un poste de police, sur la place du Palais. On fit disparaître, en outre,

quelques autres mesures, ce qui commença à régulariser cette place.

La Banque était terminée et allait être occupée.

Enfin, l'administration, qui avait étudié le remplacement de l'ancien pont d'El-Kantara par une arche et un tablier métalliques, prenait ses mesures pour effectuer ce beau et utile travail.

Quant à la question d'adduction de nouvelles eaux, elle restait en suspens; on se bornait pour le moment à capter celles de l'Oued-Bi-El-Brarite, et à raccorder leur conduite sur celle de Sidi-Mabrouk.

Le besoin d'une institution d'enseignement secondaire pour les garçons se faisait sentir depuis longtemps. Pour y remédier, un particulier, M. Ollivier, qui avait appartenu à l'enseignement public, ouvrit, dans une maison de la rue Caraman (n° 49), des cours secondaires de latin, de grec et autres matières, et reçut aussitôt de nombreux élèves (novembre 1857). Il dut s'adjoindre trois maîtres et prit le titre de Directeur.

Mais le local primitif était insuffisant, et, avec le concours de la municipalité, ce petit collège fut transféré le 1^{er} février suivant, dans un immeuble de la rue de la Fontaine, au-dessus du Lycée actuel.

Tels furent les commencements de notre grand établissement d'instruction secondaire de garçons. Il devait recevoir son installation définitive, en dessous du modeste local qui lui a servi de berceau.

Etudes diverses sur la question des chemins de fer. — Adoption de l'emplacement de la gare. — La question des chemins de fer algériens avait occupé l'opinion publique durant la fin de l'année précédente. Des études, des propositions, des vérifications furent faites, mais sans aboutir à un résultat pratique. Dans ses discours, à l'ouverture de la session du Corps législatif, le 10 janvier, l'empereur dit : « L'armée, n'ayant plus d'ennemis à combattre, aura à lutter contre des difficultés nouvelles, en ouvrant des voies ferrées, si nécessaires au développement de notre colonie. »

Cette solution avait été mise en avant, depuis quelque temps, et il faut convenir que le moyen proposé était bien peu pratique. On l'accueillit, néanmoins, avec faveur en Algérie, sans s'apercevoir que c'était un véritable leurre ou, tout au moins, un ajournement à long terme de la solution.

Après de longues discussions au sujet de l'emplacement que devait occuper la gare du chemin de fer, le terre-plein en avant d'El-Kantara, choisi par la Compagnie Lacroix, qui sollicitait la concession, finit par être adopté.

Il en résultait l'obligation d'ouvrir à travers les quartiers arabes une voie faisant communiquer El-Kantara avec Bab-El-Ouad.

Nouvelles déportations après l'attentat du 14 janvier. — Le 14 janvier 1858, eut lieu un nouvel attentat contre la vie de Napoléon III : trois bombes explosibles lancées sous sa voiture, au moment où il se rendait à l'Opéra avec l'impératrice, brisèrent le landeau et firent plusieurs victimes aux alentours, mais ne causèrent que des égratignures à ceux qu'on voulait atteindre.

Le résultat fut la promulgation de mesures exceptionnelles et, enfin, le vote de la loi dite « de sûreté générale », en vertu de laquelle un certain nombre de suspects furent déportés en Algérie.

Le portefeuille de l'intérieur avait été confié au général Espinasse ; quant aux questions algériennes, elles passèrent au second plan.

Écroulement de la halle de Rahbet-Es-Souf. — La construction du marché couvert de la place Rahbet-Es-Souf était fort avancée : tous les piliers étaient reliés entre eux par des travées en fer. On commençait à placer les cintres devant former la toiture, lorsque, le 22 avril, toute l'armature s'inclina dans le sens de la longueur et s'aplatit en heurtant une des maisons de la place. C'était un travail entièrement perdu ; il avait été entrepris par

une Société qui essaya, mais en vain, d'atténuer les conséquences de ce désastre.

Le 23 mai eut lieu, sous la présidence du préfet, M. Zoepffel, l'inauguration du petit village indigène de Bargli, au-delà du Hamma. Une grande fête fut donnée à cette occasion.

Polémiques sur l'administration de l'Algérie. — L'empereur institue « le ministère de l'Algérie » qu'il confie au prince Napoléon. — La prise de la Grande Kabylie, en 1857, avait clos l'ère de la conquête. Dès lors, fut remise sur le tapis, la question de l'organisation administrative de l'Algérie et, durant plusieurs mois, économistes, politiques et spécialistes, plus ou moins autorisés, proposèrent différents systèmes. Alger prit une part active à cette polémique, mais Constantine ne possédait qu'un seul journal l'*Africain*, dont les attaches officielles étaient exclusives de toute indépendance.

Par décret, daté du 24 juin, l'empereur trancha la question, en instituant à Paris, un *Ministère de l'Algérie et des Colonies*, formé de la direction des affaires de l'Algérie et de la direction des colonies, distraites, la première, du ministère de la guerre, et la seconde, de celui de la marine.

Par le même décret, il mit à la tête de ce ministère « son bien aimé cousin, le prince Napoléon. »

M. Alfred Blanche, conseiller d'état, en fut nommé secrétaire général.

Bien que les Algériens regrettassent, en majorité, la suppression du gouvernement général et la centralisation de leurs affaires à Paris, ils accueillirent favorablement cette modification, y voyant un pas vers l'assimilation à la France, réclamée par un parti, déjà assez nombreux, par opposition au régime militaire. De plus, le prince Napoléon était réputé pour ses idées libérales, ce qui le rendait sympathique. Enfin, sa haute situation permettait d'espérer qu'il saurait obtenir pour l'Algérie de grands services.

Rapport du prince Napoléon. — Modifications administratives. — A la suite de ce décret, une commission fut chargée d'étudier les conditions de fonctionnement du nouveau ministère et de déterminer l'étendue de ses prérogatives, au point de vue financier, ainsi que son action sur les divers services dépendant de ministères spéciaux, justice, instruction publique, armée etc. A la fin de juillet, le prince présenta à l'empereur le rapport de la commission, travail plus que médiocre, qui fut suivi de deux décrets, plaçant les services de l'instruction publique et de la justice, en Algérie, sous l'autorité du ministre.

Un autre rapport, proposa le remplacement du titulaire de la direction de l'Algérie, qui était alors le général Daumas, par un fonctionnaire algérien d'une expérience éprouvée. M. Zœpffel, préfet de Constantine, fut nommé à cet emploi.

Le général de Mac-Mahon reçut le commandement supérieur des forces de terre et de mer, en Algérie, « avec des pouvoirs militaires et politiques très étendus ».

En territoire civil, les attributions des préfets de chaque département, devinrent complètes. Ils eurent la correspondance directe avec le ministre.

Par décret du 27 octobre, M. Le Goaz de Toulgoët, sous-préfet en France, fut nommé préfet de Constantine, et M. Fenech, secrétaire général, en remplacement de M. Choisnet, nommé sous-préfet de Sétif.

Décret constituant les conseils généraux. — Selon décret du même jour, un conseil général fut donné à chaque département. Celui de Constantine était composé de 14 membres français et de deux membres indigènes, tous nommés par le gouvernement.

M. Lestibouois en fut le président.

M. le Dr Vital, vice-président, et M. Joffre, secrétaire.

Le 5 décembre, eut lieu la première réunion du Conseil général, qui fut installé par le préfet, et entra aussitôt en fonctions. Après une session laborieuse, ses

travaux furent clos le 17. Il émit un nombre considérable de vœux, sur toutes les questions intéressant le pays, qui furent traitées dans un sens réellement libéral.

Mesures diverses. — La presse, en Algérie, fut placée sous le régime du décret organique de 1852, le prince-ministre se réservant le droit d'accorder ou de révoquer les autorisations nécessaires et de donner les avertissements. C'était l'application du droit commun.

De nombreux décrets, ayant pour but de déterminer les droits et la compétence du ministère de l'Algérie et de régulariser la marche de l'administration algérienne, suivirent les précédents (1).

M. de Toulgoët vint prendre son poste, le 20 novembre.

Vers la fin d'octobre et dans le courant de novembre, la municipalité s'occupa de faire placer d'une manière définitive les plaques indiquant les noms des rues et les numéros des maisons.

Agitation en Kabilie. — Création du poste d'El-Milia.
— Depuis la fin de l'été, la région kabile, située au nord de Constantine, était de nouveau en proie à une vive agitation. En août et septembre, des incendies allumés à dessein, ravagèrent tout le pays compris entre Kollo et Bougie. Le 22 novembre, le général Gastu, partit de Constantine, avec une colonne de 4,000 hommes, et parcourut le territoire de ces tribus indociles, qui s'empressèrent de protester de leurs bons sentiments. Ce fut alors que le poste d'El-Milia fut créé, dans la vallée de l'Oued-El-Kebir, afin de surveiller de près ces incorrigibles montagnards, que le caïd Ben-Azz-Ed-Dine ne savait ou ne voulait maintenir dans le devoir. A quelques kilomètres, au nord de ce poste, MM. Kablé et Delacroix, de Constantine, avaient établi depuis peu, une belle exploitation forestière.

(1) Voir Ménerville, T. I et II.

Décret instituant le tribunal de commerce. — Suppression des interdictions relatives aux tribus. — Un décret du 27 décembre, ordonna la création d'un tribunal de commerce à Constantine.

Un certain nombre d'autres dispositions levèrent les interdictions qui avaient été édictées à l'égard des Indigènes des territoires militaires, relativement aux transactions, aux changements de domicile et à l'établissement d'étrangers dans les tribus.

Ainsi se termina l'année 1858, qui avait apporté, à l'Algérie, les plus grandes espérances et promis la réalisation des vœux les plus légitimes. L'autorité militaire voyait sa puissance bien réduite; ce régime semblait frappé à mort; mais il agissait de son mieux pour prendre sa revanche et resaisir le pouvoir.

Réveil de l'opinion publique. — Journaux et brochures. — Un grand mouvement, un véritable réveil de l'opinion publique en avaient été la conséquence; Alger, surtout, était devenue un centre d'action, où tous les actes du pouvoir étaient contrôlés: livres, brochures, journaux paraissaient chaque jour, discutant tous les points de la « question algérienne », proposant des solutions et offrant au prince des conseils. De tous les côtés, on lui criait: « Venez! voyez les choses par vous-même et défiez-vous du parti militaire! »

Les frères Duvernois, les deux de Fonvielle, H. Peut et bien d'autres étaient à la tête de ce mouvement. Ils fondèrent à la fin de 1858, un vaillant journal, sous le titre *l'Algérie Nouvelle*, dans lequel ils revendiquèrent les libertés nécessaires. Mais leur fougue les entraîna à dépasser le but, en devenant violents et injustes, ce qui leur attira de nombreuses difficultés. L'ennemi, c'était le régime militaire, et ils ne voulaient pas admettre qu'il eût jamais rien fait de bien.

Clément Duvernois, doué d'un véritable talent, polémiste émérite, dominait ce groupe. Il avait publié, dans l'été de 1858, un ouvrage sous le titre: *l'Algérie; ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, qui contenait le pro-

gramme des revendications du pays et devait, durant de longues années, être le crédo des Algériens.

Il édita, encore, sous formes de brochures, diverses lettres où les faits étaient présentés d'une manière saisissante (1).

A Constantine, la fermentation des idées était, peut-être, moins vive; cependant, elle existait; mais, il lui manquait un organe pour se produire. M. Gilotte, défenseur, fit paraître une brochure, sous le titre : « *Quelques mots sur la nécessité de soumettre tous les habitants de l'Algérie à la loi française.* » C'est, particulièrement, au point de vue de l'intérêt des Indigènes algériens, que l'auteur soutint cette thèse.

Mariage du prince Napoléon. — L'année 1859 s'annonçait sous les auspices les plus favorables. Le prince Napoléon, qui avait été retenu par le travail d'organisation de son ministère et l'étude des questions intéressant le pays, était toujours impatiemment attendu. Vers la fin de janvier, il annonça son mariage avec la princesse Clotilde et partit pour l'Italie. C'était un retard, mais trop légitime pour qu'on songeât à s'en plaindre : de partout, des adresses de félicitations furent envoyées au prince.

Révolte de Si Sadok. — *Il est conduit à Constantine.* — La colonne était à peine rentrée de la Kabilie orientale (le 19 décembre), qu'on apprit qu'un fanatique, du nom de Sadok, venait de lever l'étendard de la révolte dans l'Aourès méridional. Le général Gastu envoya aussitôt, vers le sud, trois bataillons, arrivés de Kabilie, afin de rejoindre le général Desvaux, commandant supérieur de Batna, déjà sur les lieux avec la cavalerie. Le marabout rebelle ne tarda pas à être arrêté, ainsi que ses principaux adhérents, grâce au concours du caïd El-Mihoub ben Chennouf; à la fin de janvier, la paix se

(1) « Réorganisation de l'Algérie. » — « Lettre au prince Napoléon. » — « L'Akhbar et les novateurs téméraires. » — « Lettre à M. Bourget », etc.

trouva rétablie dans ces régions éloignées. Au commencement de février, Si-Sadok et les personnages les plus compromis arrivèrent à Constantine, sous la conduite d'un détachement de chasseurs et furent enfermés dans la prison de la Kasba.

Inondation du 11 février. — Accidents divers. — Le 11 février, à la suite de pluies torrentielles, de nouveaux dégâts se produisirent aux environs de la ville et une partie du pont d'Aumale, provisoirement rétabli, fut emportée. L'usine Carbonnel se trouva, pour la seconde fois, couverte par l'eau jusqu'à la toiture. Le moulin Prud'homme, la Pépinière, furent également envahis.

Une prolonge, venant de Philippeville, chargée de 120,000 francs en argent, fut entraînée par les eaux, en traversant la rivière, près de Bizot, au lieu dit : « Les Deux-Ponts. » Deux grenadiers du 71^e se noyèrent. Une partie de l'argent fut retrouvée plus tard. On prépara l'installation d'une passerelle pour remplacer le pont d'Aumale; en attendant, la traversée se fit au moyen de bacs. Une grande augmentation, sur le prix de toutes les denrées, fut la conséquence de cette interruption. Quant au pont d'El-Kantara, il était toujours rompu et la communication avec l'autre rive n'avait lieu qu'avec difficulté.

Prodrômes de la guerre d'Italie. — Le prince Napoléon quitte le ministère de l'Algérie. — A ces calamités vinrent s'ajouter les menaces de la politique européenne. Une rupture était imminente entre l'Autriche et le Piémont, et l'empereur paraissait décidé à fournir son appui à l'Italie. Nouvellement allié à la famille de Victor Emmanuel, le prince Napoléon se détachait de plus en plus de l'Algérie, et la réaction, au profit du parti momentanément vaincu, se préparait.

Le *Moniteur* du 7 mars contenait le décret suivant ;

« Art. 1^{er}. — Notre bien aimé cousin, le prince Napoléon, cesse, d'après son désir, d'être chargé du ministère de l'Algérie et des Colonies. »

M. Rouher, ministre de l'agriculture, eut la direction de l'intérim.

Emotion produite sur cet évènement. — M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie. — Ainsi s'écroulèrent les espérances placées par les Algériens sur la tête du prince.

Le coup fut rude, et on s'en exagéra d'abord l'importance, car le ministère fut maintenu. Cependant ceux qui prédisaient un recul, une réaction, ne se trompaient pas, bien qu'elle ne dût se produire que plus tard. Les habitants de Constantine adressèrent au prince une lettre lui exprimant les regrets causés par sa retraite.

Par décret du 24 mars, M. le comte Prosper de Chasseloup-Laubat, fut nommé ministre de l'Algérie et des Colonies ; c'était un homme instruit et éclairé, déjà membre de la commission supérieure de l'Algérie et ayant pris une part active aux travaux élaborés depuis huit mois.

Les journaux d'Alger réclamaient la création d'une « lieutenance de l'empire » sorte de vice-royauté ; avec pouvoirs étendus dont le siège aurait été à Alger. Mais les autres provinces n'approuvaient nullement cette proposition, contraire au programme d'assimilation si imprudemment lancé.

Première élection du tribunal de commerce. — Le 14 mars, eut lieu l'élection du tribunal de commerce, par un groupe restreint de notables commerçants.

Furent élus : Président : M. Coopman ;

Juges : MM. Cauro, Cohen Ferdinand, Lalanne, Rivière, Battandier.

Juges suppléants : MM. Rieu (Simon), Lavie (Pierre) et Joly de Brésillon.

Ces élections ne furent ratifiées que par décret du 30 juillet et le 5 octobre, les membres de ce tribunal prêtèrent serment et furent installés. M. Cauro présida en l'absence de M. Coopman, retenu en France.

Le local des séances était situé rue de France n° 13, au premier étage.

Nouvelle inondation. — La fin du mois de mars fut marquée par de nouvelles pluies, d'une abondance extraordinaire, qui causèrent des inondations et des accidents. La passerelle établie pour remplacer le pont d'Aumale fut emportée et un ouvrier nommé Bonnet, qui travaillait à la consolidation de ses débris, fut entraîné par l'eau, cramponné à une pièce de bois, et ainsi flotté sur une longueur de plus d'un kilomètre, heurté par les blocs et les épaves ; il finit par échouer et prendre pied sur un atterrissement transformé en îlot, en face du bois d'oliviers qui précède les jardins de Salah-Bey.

On ne parvint que le soir, au moyen de cordes, à le retirer de cette fâcheuse position et à le ramener en ville. (1).

Guerre d'Italie. — Départ des troupes d'Algérie. — La guerre était devenue imminente entre le Piémont et l'Autriche. Napoléon III se disposait à soutenir les Italiens et, à cet effet, une nombreuse armée était concentrée près de la frontière de Savoie et sur les versants des Alpes.

Les corps d'Afrique s'embarquèrent successivement et furent remplacés par des régiments de France. Le 25 avril, le général de Mac-Mahon quitta l'Algérie, afin de prendre le commandement du 2^e corps et fut remplacé par le général Gués-Viller.

L'Autriche, après avoir refusé toutes les propositions de congrès et d'arrangement, envahit le territoire piémontais. L'empereur annonça à la France, le 3 mai, — sans aucune restriction — qu'il envoyait l'armée des Alpes au secours de son allié, le roi de Sardaigne et qu'il n'allait pas tarder à se mettre lui-même à la tête des troupes. C'était une nouvelle guerre dont les conséquences devaient être bien graves pour la France ; en

(1) Voir les détails de cette catastrophe dans l'« Africain » (mars-avril 1859).

attendant, elle arrêta, les réformes promises à l'Algérie et remettait tout en question.

Premier voyage de M. de Chasseloup-Laubat. — Révision de diverses mesures administratives. — Le premier mai, débarqua à Alger, M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des Colonies, venant étudier sur place la situation du pays et ses besoins. Mais le 12, il était rappelé par dépêche et s'embarquait à destination de Gênes. S'étant laissé absorber durant son court séjour, par le parti des Bureaux arabes, le ministre perdit la confiance des Algériens.

Diverses mesures, notamment le retrait du décret qui avait rendu les transactions libres dans les tribus du territoire militaire et les restrictions apportées au régime de la presse, semblèrent justifier ces appréhensions.

Campagnes et luttes des journaux. — Création de « l'Indépendant ». — Clément Duvernois avait dû quitter ostensiblement la direction de l'*Algérie Nouvelle* pour ne pas entraîner la perte de ce journal.

Cette feuille fit signer aux citoyens une adresse à M. Chasseloup-Laubat, pour le supplier de continuer et d'achever l'œuvre de son prédécesseur. Les deux autres provinces, qui avaient été mises en défiance contre celle d'Alger, par la pétition pour la « lieutenance de l'empire », se tinrent généralement sur la réserve.

Néanmoins, l'émotion était générale ; on avait entrevu la réalisation prochaine de désirs longtemps caressés et chacun sentait que, non seulement le pilote, mais aussi la direction étaient changés. Or, à Constantine, l'*Africain* était l'organe avéré du parti des Bureaux arabes et il fallait, à tout prix, un autre journal pour tenir le drapeau des revendications de la province de l'est. C'est sous l'empire de ces préoccupations et pour répondre à ce besoin, que l'*Indépendant* fut créé, par un groupe d'hommes de progrès, bien connus, mais qui essayèrent d'abord de s'abriter sous le voile de l'anonymat.

L'imprimeur, gérant responsable en même temps, fut Louis Marle, qui avait créé à Constantine une librairie et une imprimerie, avec le concours de son frère Jérôme, place d'Orléans. Un des principaux collaborateurs était Alexis Lambert, ancien secrétaire de Proudhon, déporté en Algérie, et devenu employé du Trésor, puis secrétaire général de la mairie de Constantine.

Le premier numéro parut le 10 mai ; la périodicité était de deux exemplaires par semaine. Il publia, aussitôt, une série d'articles fort remarquables sur la réforme municipale, les besoins locaux, les chemins de fer, la colonisation, etc..., et se posa en adversaire résolu du parti, dit des Bureaux arabes. Il ne tarda pas, du reste, à entrer en polémique avec l'*Africain*, et leurs discussions prirent un caractère de violence extrême.

Fin de la guerre d'Italie. — Polémiques ardentes sur les questions algériennes. — Réaction du parti militaire. — Mais les péripéties de la guerre d'Italie absorbaient l'attention générale, ne laissant place à aucune autre préoccupation.

Par bonheur, elle ne fut pas de longue durée : le 11 juillet, la paix était signée et l'armée reprenait la route de France. La discussion des questions algériennes s'imposait ; elle reprit ardente, acharnée ; des articles parurent de tous côtés et furent accompagnés de brochures de formats variés.

Clément Duvernois adressa au prince Napoléon, une lettre sous le titre *La Réaction*, dans laquelle il s'efforça de lui démontrer que son honneur lui imposait le devoir de reprendre son poste en Algérie. En même temps, une pétition, qui recueillit plus de six mille signatures, dans les trois provinces, supplia le prince de ne pas abandonner son œuvre.

Mais, il se garda d'accéder aux vœux des Algériens. Après avoir étudié la question avec ardeur et édicté certaines mesures un peu hâtives, il avait reconnu combien les choses d'Algérie étaient complexes ; son enthous-

siasme s'était calmé, en présence des renseignements si divers qu'il recueillait et qu'aucune expérience personnelle ne lui permettait d'apprécier à leur juste valeur. De plus, le parti militaire, ayant à sa tête, tous les anciens généraux d'Afrique, auxquels les succès d'Italie donnaient le premier rang dans l'entourage de l'Empereur, reprenait le dessus et préparait une revanche éclatante.

Un ouvrage assez bien fait : *le Gouvernement de l'Algérie*, par le colonel Ribourt, s'attachant à faire ressortir les services rendus au pays par l'armée, et à laver les Bureaux arabes des reproches à eux adressés, parut sur ces entrefaites.

Le manque d'eau à Constantine. — Projets divers. — En dehors de ces préoccupations, la question du manque d'eau dominait toutes les autres, à Constantine, vers la fin de l'été 1859. On accusait hautement l'inertie de la municipalité, qui répondait en s'excusant sur le procès Gautherot, gagné au Conseil d'Etat depuis le printemps. Deux propositions avaient été produites et examinées, l'une consistait à établir, à la pointe de Sidi-Rached, une machine élévatoire, qui aurait mis à la disposition de la ville l'eau du Remel, en quantité suffisante pour satisfaire les industries ; abreuver les bestiaux et laver les rues et les égouts. Elle aurait coûté 650,000 francs, comme achat et installation, et 20,000 francs de dépenses annuelles. La seconde proposait de faire monter au sommet de la ville l'eau de sources situées au-dessous des moulins Lavie, ce qui aurait été beaucoup moins coûteux, mais la quantité était faible et la qualité laissait à désirer. En somme, aucune de ces solutions n'était satisfaisante et l'on se battait toujours aux fontaines.

Le général de Martimprey commandant l'armée. — Rentrée des troupes. — A la fin d'août, le général de Martimprey fut nommé commandant supérieur des for-

ces de terre et de mer, en Algérie. Son nom seul était un programme, car on se rappelait qu'il avait autrefois demandé son rappel pour ne pas assister à l'extinction du régime civil.

Les troupes d'Afrique commençaient à rentrer; les premières que reçut Constantine y arrivèrent le 3 septembre. Elles se composaient de plusieurs escadrons de chasseurs du 3^m^e régiment et de troupes diverses, sous le commandement du colonel de Mézange. On leur fit une réception brillante et cordiale dont tous profitèrent : soldats et officiers.

Premières amnisties des déportés. — Les courses. — Par suite de l'amnistie accordée le 15 août aux condamnés politiques, un certain nombre de détenus de Lambèse appartenant à la catégorie de 1848 et quelques-uns à celle de 1851, furent mis en liberté et arrivèrent à Constantine, vers le 10 septembre.

Le premier octobre, les courses eurent lieu avec le cérémonial habituel, mais elles présentèrent un intérêt spécial, grâce à la présence d'un groupe important de Touareg arrivés depuis quelques jours et qui donnèrent le spectacle d'une course de Meharas.

Mort du général Gastu. — Le général Desvaux le remplace. — Le général Gastu mourut à Constantine, le 17 octobre, après une courte maladie. Il fut remplacé, le 30, par le général Desvaux qui venait de prendre une part active à la campagne sur la frontière marocaine. Il était très connu dans le pays, où il avait fait presque toute sa carrière; mais il passait pour un des coryphées du parti des Bureaux arabes. Entré dans l'armée en qualité de sous-lieutenant, à titre de récompense nationale, comme un des héros de la Révolution de Juillet (à laquelle on prétend qu'il n'avait pas prit part) (1), il s'était élevé par son intelligence et son habileté et avait atteint

(1) Souvenirs du général du Barail T. II.

en moins de vingt ans le généralat. C'était un travailleur et un politique, jugeant — paraît-il — que la fin justifie les moyens.

Ainsi finit l'année 1859, au milieu des préoccupations et de l'incertitude de l'avenir.

Travaux et état de la ville en 1859.— Questions locales.
— Les travaux, en ville et aux environs, n'avaient été, ni importants, ni fructueux.

La communication était toujours interrompue, par le pont, avec El-Kantara.

La question des chemins de fer n'avait pas fait un pas.

La place Rahbet-Es-Souf restait couverte des débris du marché et de ses piliers, si bien qu'on l'appelait la Place des Ruines. La Société qui en avait entrepris la construction plaidait contre le serrurier, fournisseur de la charpente.

Le pont d'Aumale n'était pas encore reconstruit. On avait établi, néanmoins, les culées actuelles, mais le tablier en fer venait seulement d'être mis en adjudication et, en attendant, on y avait placé un tablier en bois.

La construction du chœur de l'église et du petit clocher de la façade était enfin achevée, ainsi que celle du grand mur de la Kasba, longeant la rue du Rocher.

On avait continué l'ouverture de la rue de France jusque vers la rue Sidi-Lakhdar, achevé celle de la rue des Cigognes et commencé la rue de Varna.

Quant à la question de l'adduction des eaux, elle n'avait pas changé de face et l'on ne peut s'empêcher de trouver que la municipalité ne déployait pas une extraordinaire initiative. Cependant, il serait injuste de ne pas porter à l'actif du maire, Seguy-Villevalaix, l'obtention d'un grand nombre d'immeubles urbains, ainsi que du domaine de Tafrent, le tout ayant commencé la fortune immobilière de la commune. Il acquérait, en outre, les maisons particulières nécessaires pour former le pâtre constituant la mairie.

On réclamait, depuis quelque temps, la construction de marchés couverts, surtout d'une halle pour les grains.

Les particuliers avaient fait élever de nombreuses maisons sur tous les points, notamment des deux côtés du Koudiat, dont le dérasement, décidé en principe, était combattu par quelques personnes ayant des intérêts au faubourg d'El-Kantara et voulant que la ville s'étendit de ce côté. Une revue de fin d'année, — qui, du reste, n'obtint pas la permission d'être représentée, — mit en scène, avec esprit, toutes ces questions (1).

Le cheikh Bou-Aokkaz, du Ferdjioua, avait, sur le conseil des chefs militaires, acheté les deux maisons n^{os} 19 et 21 de la rue Desmoyen ; après les avoir spécialement aménagées, il en consentit la location au Bureau arabe qui s'y installa, au commencement de 1860. Il avait aussi acquis divers domaines aux environs et l'autorité militaire comptait certainement assurer, par ce moyen, sa fidélité à notre cause.

Par décret du 11 avril, le nombre des conseillers municipaux de Constantine avait été porté à douze, dont huit français, un étranger, deux musulmans, et un israélite indigène. L'administration conservait toujours le droit de les choisir et de les nommer. Ce conseil, par une délibération motivée, demanda la création d'un Mont-de-Piété à Constantine, et l'opinion s'intéressa beaucoup à cette affaire. On discuta sur l'opportunité et la moralité de l'institution, sur les voies et les moyens de l'exécuter, etc. ; on s'enflamma pour ou contre et les opinions les plus diverses furent longuement exposées dans les deux journaux.

Au commencement de l'année suivante, une décision du ministre de l'Algérie, sépara le service des Postes de celui du Trésor. Ce dernier conserva son installation dans l'immeuble qu'il occupe encore, rue Basse-Damrémont. Le bureau des Postes s'établit dans une maison particulière.

(1) Les auteurs étaient Loisillon Daniel et Emile Thuilier, ce dernier ancien transporté politique.

Mesures contre la Presse. — A Alger, la politique soutenue par l'*Algérie Nouvelle*, dans le sens de l'extention des libertés et de l'autorité civile, était devenue d'une violence extrême. C. Duvernois multipliait ses lettres, sous forme de brochures, adressées à diverses notabilités. Au commencement de mars, ce journal fut frappé de suspension. C. Duvernois et de Fonvielle partirent pour Paris. Peu après, l'*Algérie Nouvelle* était supprimée par décret.

A Constantine, les rigueurs n'avaient pas encore commencé, soit que l'autorité se montrât plus tolérante, soit que les journaux fussent plus prudents ; en effet, ils apportaient une certaine modération dans leurs articles politiques et réservaient les violences aux questions locales.

Vote de la loi sur les Chemins de fer Algériens. — Depuis longtemps, la question des Chemins de fer Algériens était pendante devant le Parlement. Elle avait motivé de longs rapports, suivis de modifications ; enfin, le projet de loi fut déposé par le général Allard, au nom du gouvernement. M. le comte Le Hon fut chargé de rapporter cette grave affaire et, le premier juin, la loi était votée à l'unanimité. Ce document fixait définitivement le tracé des lignes et les travaux qui en étaient la conséquence. La voie de Philippeville à Constantine et la construction d'un port à Philippeville, étaient compris parmi les premiers travaux à exécuter. Mais les conventions restaient à conclure ; il fallait choisir entre de nombreux postulants, et ce ne fut que par décret du 7 juillet suivant, que la construction des chemins de fer fut concédée à une société de capitalistes, devant faire appel au public au moyen d'actions. L'entrepreneur était sir Morton Peto, constructeur du boulevard de la République à Alger.

La population accueillit, avec joie, cette nouvelle, et ne ménagea pas les adresses de remerciement au ministre et à l'Empereur.

Troubles dans la province. — Expédition du général Desvaux dans la vallée de l'Ouad-El-Kebir. — Depuis assez longtemps, la situation des Indigènes de la province avait été fort calme, mais au commencement de l'année 1860, un chérif provoqua une insurrection partielle dans le Bou-Taleb, et le commandant supérieur de Sétif dut effectuer une expédition dans ces régions, avec le concours de la colonne de Batna.

Durant l'automne et l'hiver précédents, les turbulentes tribus de la région kabyle, comprises entre le cours inférieur et l'Ouad-El-Kebir et Djidjeli, s'étaient rendues coupables de nombreux actes de violence et d'indiscipline. Peu s'en fallait qu'elles se missent en révolte ouverte et l'autorité militaire jugea indispensable d'y agir vigoureusement. Ayant réuni une colonne de dix mille hommes, le général Desvaux, commandant la province, se mit à sa tête et arriva, à la fin de mai, à Fedj-El-Arba, chez les Oulad-Asker. Elle parcourut la région, châtia sévèrement les Beni-Khattab et autres fractions rebelles; puis, marchant vers l'Ouad-el-Kebir, elle campa, le 16 juin au Tafortas, après avoir mis en déroute une troupe de Kabiles qui avaient osé l'attaquer.

Attaque de l'établissement Bock et Delacroix près d'El-Milia. — Des bandes de Beni-Meslem et Oulad-Aouate, défaites au combat du 15, renforcées par des malandrins recueillis en route, allèrent, dans l'après-midi du 16, attaquer l'établissement forestier Bock et Delacroix, à quatre kilomètres au nord d'El-Milia. M. Delacroix et le fils Bock, qui se trouvaient sur les lieux, furent prévenus assez à temps pour se renfermer dans la fabrique et organiser la résistance. La horde des Kabiles put donc être contenue pendant quelques heures, mais rendus encore plus furieux par cette résistance, ces sauvages amassèrent des broussailles sèches contre la maison, y mirent le feu et l'incendie se propagea à tout le bâtiment. M. Delacroix se décida alors à sauter par une fenêtre; mais il se blessa dans sa chute, et fut atteint d'un coup de feu à l'épaule. M. Bock s'étant avancé à

son tour, reçut une balle dans la tête et retomba dans la maison, où son corps fut en partie consumé. Plusieurs serviteurs avaient été tués ou blessés. Quant à M. Delacroix, des Kabiles fidèles purent le secourir et le ramener à El-Milia, où il reçut les premiers soins. Les auteurs de ce lâche attentat ne tardèrent pas à être châtiés. Après quoi, ils durent livrer les plus coupables pour être déférés au Conseil de guerre.

Ce triste événement causa une profonde émotion à Constantine où les familles Delacroix, Bock et Kablé étaient estimées. M. Delacroix avait été adjoint de la ville pendant plusieurs années. Il fut ramené, quelque temps après, à Constantine et on put croire qu'il survivrait à ses blessures, mais il devait mourir subitement, alors qu'il semblait rétabli.

La colonne rentra à Constantine dans la deuxième quinzaine d'août, après avoir parcouru la région de Kollo.

Augmentation des conseillers généraux. — Décret approuvant la création du port de Philippeville. — Mesures diverses. — Un décret du 4 août porta le nombre des conseillers généraux d'Algérie à un chiffre maximum de vingt-cinq par province.

Un autre décret, du même jour, décida la création d'un port à Philippeville, avec prévision d'une dépense de 12.000.000 de francs.

Le 30 août, le préfet présida à la réinstallation de M. Seguy-Villevaleix, maintenu dans les fonctions de maire pour une nouvelle période, de M. Cordonnier, comme premier adjoint et de M. Gilotte, nommé deuxième adjoint. Peu de jours après, la même formalité eut lieu pour le conseil, dont la composition ne fut guère modifiée.

Voyage de l'Empereur à Alger. — Il annonce une orientation nouvelle. — Au commencement de septembre, l'Empereur, accompagné de l'Impératrice, fit un voyage

en Savoie et dans les Alpes-Maritimes, devenues départements français. De là, les souverains s'embarquèrent pour l'Afrique et arrivèrent à Alger le 17, pour assister aux courses qui promettaient d'être très brillantes. De tous les points de l'Algérie, fonctionnaires, délégués civils et militaires, goums richement harnachés se mirent en route vers Alger. Constantine envoya des groupes nombreux de toutes les catégories. Les colons, pleins de confiance, virent, dans le voyage de Napoléon III, l'occasion unique, inespérée, d'obtenir justice et de voir combler leur vœux les plus chers. Le ministre avait précédé en Afrique son souverain.

Le grand discours de l'Empereur au banquet qui lui fut offert, le 19, prouva que les espérances des Algériens étaient au moins prématurées et que le souverain semblait songer surtout à « s'occuper du bonheur de trois millions d'Arabes », car le Dieu des armées n'envoie aux peuples « le fléau de la guerre que comme châtiement, ou comme rédemption ». Or, notre conquête ne pouvait être qu'une rédemption. Quant aux colons français, il ne s'en occupa pas et n'eut pas l'air de se douter qu'ils existassent réellement. La mort subite de la duchesse d'Albe, sœur de l'impératrice, rappela les souverains, plus tôt que ne le comportait leur programme.

Les délégués rentrèrent peu satisfaits, à Constantine. De nombreuses décorations avaient été données aux fonctionnaires, mais l'élément civil n'avait pas eu de succès. Aussi, revenait-il fort désenchanté, apportant la menace d'une réaction imminente et du triomphe du parti militaire et des Bureaux arabes.

Visite de M. de Chasseloup-Laubat à Constantine. — Il étudie les questions locales. — Cependant, le ministre, après le départ de l'Empereur, s'était mis en route pour visiter l'Algérie, en commençant par la province de Constantine. Le général Desvaux alla le rejoindre, à Dellis, pour l'accompagner dans sa tournée. Après s'être arrêté dans toutes les stations du littoral, jusqu'à Bône, M. de Chasseloup-Laubat prit la route de Guelma et

arriva à Constantine le 20 octobre. Il fut reçu, sinon avec l'enthousiasme qu'il aurait trouvé l'année précédente, du moins avec sympathie. On lui tenait compte de ses travaux et de ses efforts et on voulait lui démontrer qu'on sentait qu'il n'était pour rien dans la réaction dont l'Algérie était menacée. Les discours du Ministre furent très réservés, comme ils devaient l'être; s'inspirant des idées de l'Empereur, il parla de la nécessité de donner des droits et des avantages au peuple indigène; mais il n'oublia pas, pour cela, les colons.

Le Ministre passa plusieurs jours à Constantine, pour étudier à fond les affaires locales; le conseil municipal, ayant discuté, quelques jours auparavant, la question du Koudiat, avait maintenu les décisions antérieures sur la nécessité du dérasement complet et était entré en relations avec un entrepreneur, nommé Ricardie, qui présentait un projet de contrat. Le Ministre se transporta lui-même sur le mamelon et voulut examiner tous les points du projet, afin de le soutenir de son mieux, en connaissance de cause. A la suite de ses études sur diverses questions, il promit de s'appliquer à faire obtenir à la ville, les mesures suivantes :

1° Mise en vente des terres domaniales des environs (Azels).

2° Crédit de 70.000 francs pour l'amélioration de la route de Philippeville à Constantine.

3° Achèvement de la route de Guelma, par l'Ouad-Zenati, et création de centres sur son parcours.

4° Erection du Hamma en commune indépendante.

5° Réfection du pont d'El-Kantara, au moyen d'une seule arche en fer.

6° Dérasement du Coudiat.

Excellent programme, dont la réalisation était destinée à subir bien des arrêts.

Le ministre quitta Constantine, le 6, se rendant à Batna et Biskra.

De retour à Alger, M. de Chasseloup Laubat allait partir pour Oran, lorsqu'il fut subitement rappelé à Paris.

Suppression du Ministère de l'Algérie. — Après deux longs mois d'attente anxieuse, de discussions passionnées entre les organes des deux partis et de combats à coups de brochures, parut un décret (le 26 novembre), supprimant le ministère de l'Algérie et des colonies. M. de Chasseloup Laubat fut nommé ministre de la marine. Quelques mesures complémentaires étaient édictées relativement au service de l'Algérie, « en attendant les dispositions qui seront adoptées pour l'organisation du gouvernement algérien ».

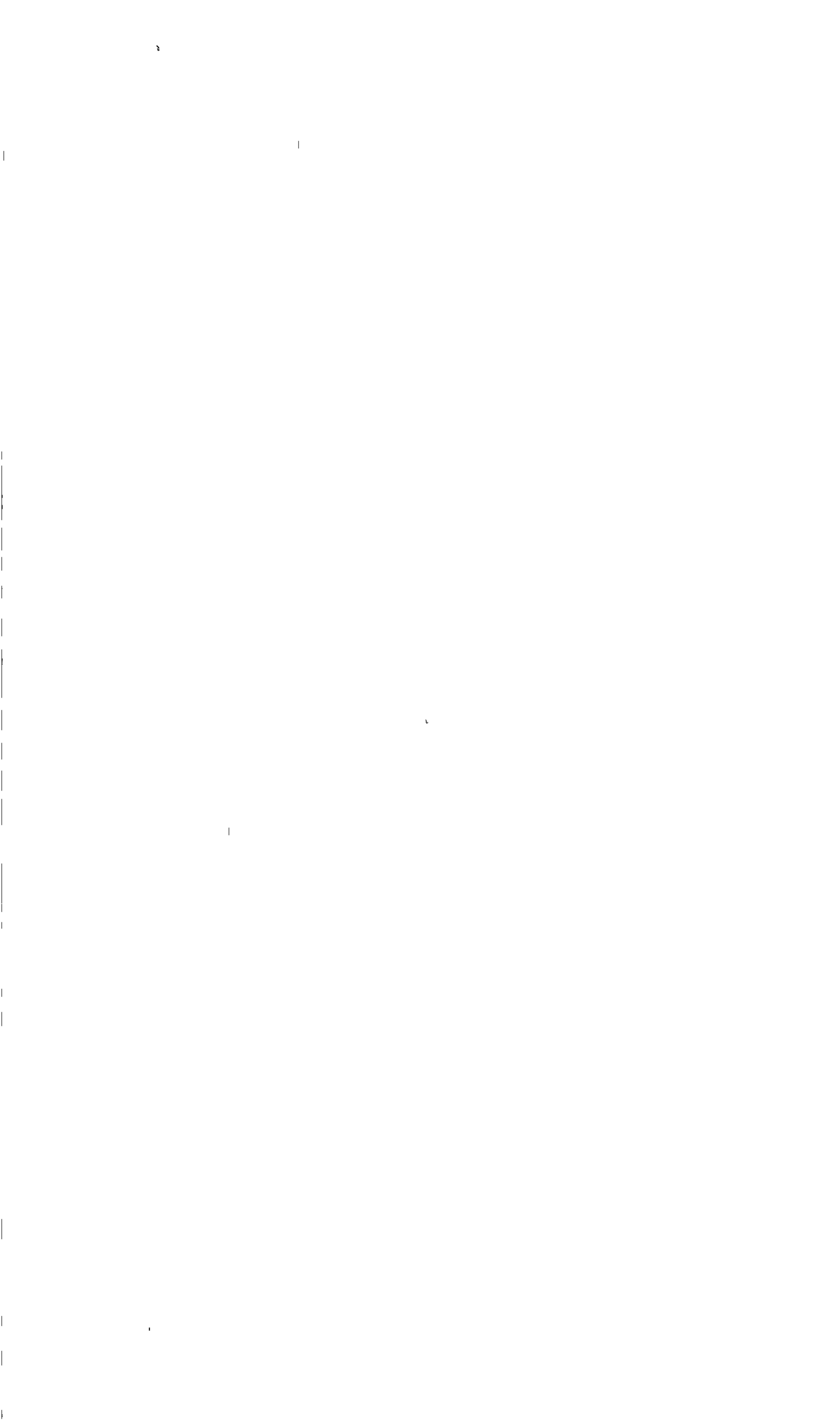
Voilà donc à quoi avait abouti plus de deux années de tâtonnements, d'essais et de travaux. Le gouvernement général allait être rétabli avec des pouvoirs plus forts que jadis et l'on annonçait que le Maréchal Pélissier serait le titulaire de ce grand commandement.

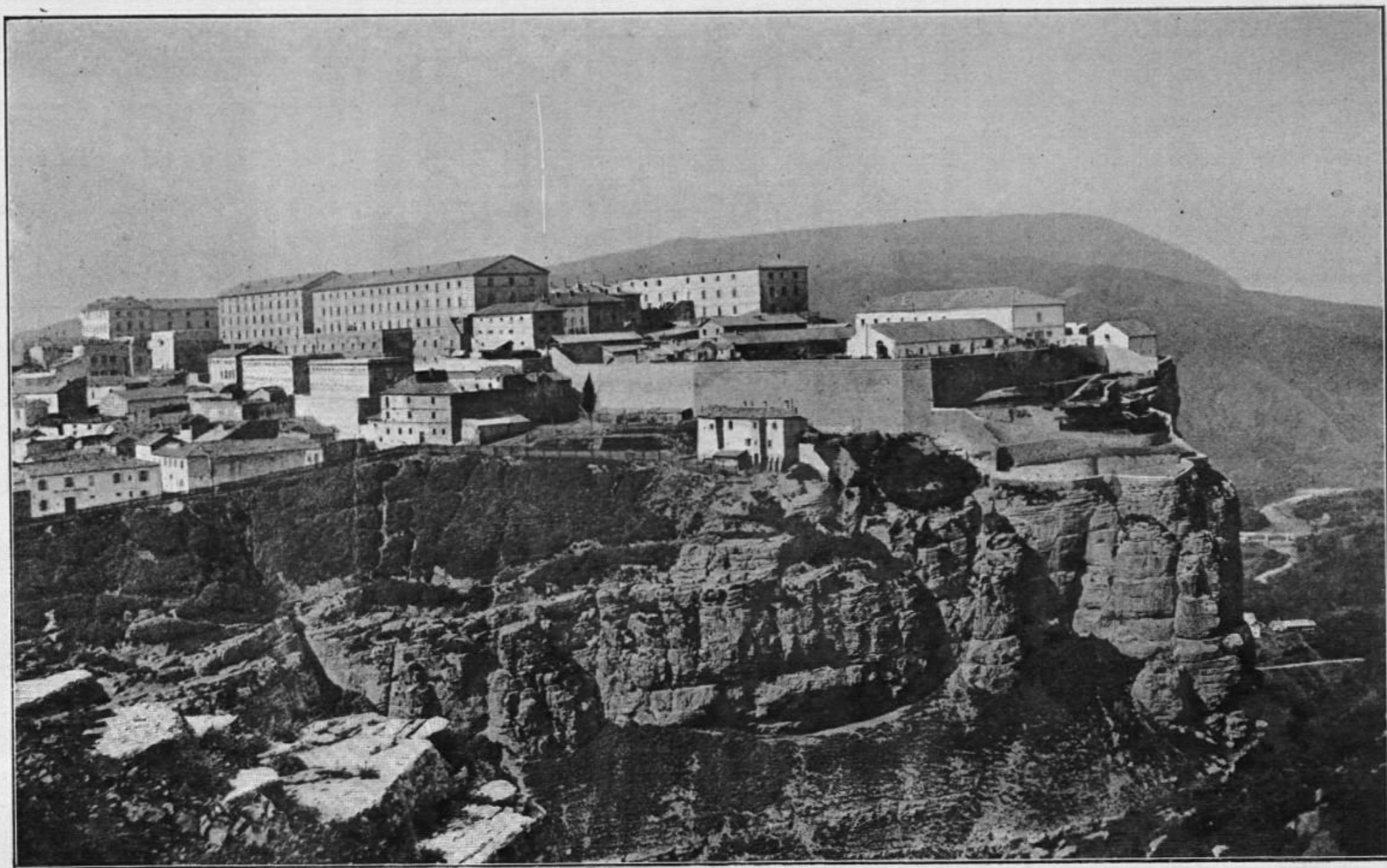
Tels étaient les fruits du voyage de l'Empereur ; dans les trois jours passés à Alger, entouré par les coryphées du régime militaire, il n'avait vu que les Indigènes et s'était pris de passion pour la transformation de l'Algérie en royaume arabe, destiné surtout à procurer à l'empire, une pépinière de soldats, et une école d'officiers.

Le coup était rude pour les Algériens, d'autant plus rude, qu'ils s'en exagérèrent peut-être l'importance et que la répercussion s'en fit durement sentir dans les affaires.

Rétablissement du gouvernement général, confié au maréchal Pélissier. — *M. Lapaine remplace M. de Toulgoët à la préfecture.* — Un décret du 16 décembre, régla la nouvelle organisation du gouvernement général de l'Algérie, centralisant toutes les affaires. Le gouverneur était aidé par un sous-gouverneur militaire et un directeur des affaires civiles et financières, assisté d'un conseil consultatif, formé de fonctionnaires spéciaux et d'un conseil supérieur, composé des chefs des services à Alger et de six délégués des conseils généraux (deux par province).

En même temps, M. de Toulgoët, préfet de Constantine, fut mis en non-activité et remplacé par M. Lapaine, bien connu dans le pays.





VUE D'UNE PARTIE DE CONSTANTINE

Le maréchal Pélissier fut nommé gouverneur, et le général de Martinprey sous-gouverneur; M. Mercier-Lacombe fut placé à la tête de la direction des affaires civiles et financières.

Travaux et constructions en 1860. — Voici les principaux travaux exécutés dans le cours de l'année 1860:

1° La construction de la halle aux grains avait été adjugée en janvier, et le vaisseau principal était presque terminé;

2° Le pont d'Aumale, avec son tablier métallique allait être livré à la circulation;

3° La conduite, en maçonnerie et partie en tuyaux de fonte, de l'Ouad-Bi-El-Brarite était achevée;

4° Le mur de soutènement de la place du palais, du côté de l'église et la démolition de la dernière maison en saillie à l'angle supérieur, près de l'entrée du palais;

5° L'enlèvement des matériaux encombrant Rahbet-Es-Souf et le nivellement de cette place;

6° L'achèvement des travaux accessoires de l'église.

En ajoutant à cela quelques expropriations et l'adjudication des travaux de l'école des Frères, en face de la prison militaire et de la façade de la mosquée de Sidi El-Kettani, sur la place Négrier, voilà à quoi se borne ce bilan.

On s'était cependant occupé, au Conseil municipal, de la question de l'adduction des eaux, et une commission spéciale était allée sur place examiner les sources de l'Ouad-Seggane (Séguin), dans le but de les amener en ville.

C'était peu, par rapport à ce qu'il était urgent de faire et l'opinion publique commençait à s'exprimer clairement à cet égard.

En 1860, un publiciste qui ne manquait pas de talent, M. Thuillier, parla de la naturalisation des Juifs, dans un article publié par l'*Indépendant*. Aussitôt des protestations énergiques s'élevèrent de partout; l'*Africain* les inséra et de longues polémiques s'ensuivirent. Parmi les

opposants les plus acharnés et les plus violents, on remarque surtout un M. Huvey.

Puis, l'ardeur des adversaires se calma, l'attention fut distraite par d'autres affaires et l'on n'y pensa plus. Mais la semence fatale était déposée ; elle devait germer lentement, pour s'épanouir à l'époque de nos désastres nationaux et donner sa récolte au bruit des canons prussiens !

CHAPITRE XII

**Constantine sous la domination française
(4^{me} période). — 1861-1870**

M. Lapaine, préfet de Constantine. — Le maréchal Pélissier, gouverneur général. — M. Lapaine, le nouveau préfet, arriva à Constantine le 7 janvier 1861. C'était un homme conciliant, lié d'amitié avec le général Desvaux et incapable de contester la prépondérance que la réaction allait donner au commandement militaire. Il avait déjà exercé des fonctions administratives à Constantine, lors de l'installation de l'autorité civile et connaissait les hommes et les choses de la province.

Après son entrée en fonctions, il reçut les fonctionnaires et les notables et en profita pour affirmer son attachement à ce pays où il avait fait une partie de sa carrière et son désir de se rendre utile et d'entretenir de bonnes relations avec tous. Au fond, il savait bien qu'il ne pouvait jouer qu'un rôle effacé ; mais, il est des choses qu'un fonctionnaire ne doit pas exprimer.

Le 2 du même mois, le maréchal Pélissier était débarqué à Alger et avait pris possession du gouvernement général. On s'attendait à des déclarations énergiques, conformes à son caractère bien connu ; mais il se montra sobre de paroles, impénétrable, même.

Période d'attente. — Visite du gouverneur général. — L'année 1861 ne devait pas donner la solution ; elle

s'écoula dans l'attente, sans autre événement politique que la visite de deux personnages.

Ce fut d'abord le prince Napoléon qu'on avait appelé naguère sans succès. Il parcourait en touriste, avec la princesse sa femme, cette Algérie qui avait mis en lui tant d'espérances et qu'il n'avait pas voulu visiter quand il la gouvernait. Il arriva à Constantine le 17 juin, comme un simple particulier, car il avait refusé expressément toute réception officielle. Néanmoins, il recueillit les témoignages de sympathie de la population; chacun avait pavoisé et une brillante illumination eut lieu dans la soirée.

La seconde visite fut celle du gouverneur. Arrivé le 15 septembre, le duc de Malakoff reçut les autorités et parcourut la ville. Un banquet lui fut offert par la municipalité; mais, cette réunion manqua de gaieté, le gouverneur affectant une réserve glaciale et chacun restant sur le qui-vive. Le lendemain, il partit pour Biskra, d'où il regagna Alger.

On se demande pourquoi le gouverneur était venu à Constantine. Il ne s'occupa d'aucune des questions intéressant la ville, et dont son prédécesseur avait promis la solution; il n'est pas douteux qu'il interdît de l'en entretenir. Que signifiait cette abstention voulue? Que préparait-on contre ce malheureux pays et quel crime avaient pu commettre ses habitants, pour être ainsi traités?

Mort de Ben-Gana. — Élévation d'Ali-Bey. — Dans le courant du mois d'août eut lieu le décès de Bou-Aziz ben Gana, dont nous avons vu naguère le triomphe après l'affaire de l'Ouad-Salson. Il vivait, depuis plusieurs années, retiré à Constantine, supportant avec chagrin la disgrâce qui avait frappé sa famille, tandis que son rival, Ali-Bey, était l'objet des faveurs du général Desvaux. Ce profond politique avait jugé nécessaire de diminuer l'importance de la famille Ben-Gana dans le sud, en quoi il avait peut-être raison; dans ce cas, il ne restait qu'à prendre des mesures en conséquence. Les fortes

têtes du Bureau arabe, jugeant cela trop simple, trouvèrent plus habile de lui opposer le représentant de la famille rivale, héritier des haines traditionnelles, sans s'inquiéter de savoir s'il avait une valeur quelconque et s'il était bien de tirer du néant cet homme, n'ayant aucun service à son actif, pour le combler d'honneurs, de prébendes et de puissance. Ali-Bey devait bien mal justifier les combinaisons profondes de ses protecteurs.

Affaires communales. — L'adduction des eaux de Fesguia est décidée. — Mais, revenons aux choses particulières de Constantine. En 1861, la municipalité parut enfin se décider à chercher la vraie solution de la question des eaux.

Un ingénieur des Ponts et Chaussées, M. Lebiez, chargé d'étudier toutes les eaux des environs, susceptibles d'être amenées en ville, examina la question avec le plus grand soin, au double point de vue de la qualité de l'eau, de la possibilité du captage et de l'adduction. Son rapport, très remarquable à tous les titres, fut présenté, dans la session de mai, au Conseil municipal, qui en adopta les conclusions, c'est-à-dire le choix des sources de Fesguia, pour l'alimentation de Constantine.

C'était un grand point ; malheureusement, ces sources sont situées à une distance de soixante-six kilomètres et il restait à trouver la somme nécessaire à la dépense d'une conduite à l'air libre, sur la plus grande partie du trajet, et des travaux d'art. Le devis s'élevait à 800.000 francs et le Conseil décida qu'il y avait lieu d'emprunter cette somme au Crédit Foncier.

Situation financière. — La situation financière de la commune était, du reste, fort belle, ainsi qu'on peut en juger par le compte administratif du Maire, présenté au Conseil municipal dans sa session de mai, et donnant les résultats suivants pour l'exercice 1860 :

Recettes effectuées en chiffres ronds 910.000 francs.

Sur quoi le produit de la halle aux grains entrerait pour 222.000 francs.

En 1855, les recettes ne s'étaient élevées qu'à 500.000 francs, de sorte qu'en cinq ans, elles avaient presque doublé (410.000fr.). Les prévisions du rapport à l'Empereur pour justifier la création de la Commune s'étaient donc largement réalisées.

Avec des ressources semblables, la ville n'ayant pas d'intérêts d'emprunt à servir, pouvait agir sans crainte; il y a même lieu d'être surpris que la municipalité eût encore fait si peu de chose.

Recensement de 1861. — Le recensement quinquennal eut lieu au printemps de l'année 1861 et donna, pour la commune de Constantine, les résultats suivants :

<i>Européens :</i>	
Ville.....	6.757
Banlieue.....	1.543
	8.300
<i>Musulmans :</i>	
Ville.....	17.052
Banlieue.....	7.446
	24.498
<i>Israélites.....</i>	4.093
	36.891
Total général.....	

Dans cette période de cinq années, l'augmentation totale dépassant 3,000 âmes, avait eu lieu, pour ainsi dire exclusivement, au profit des Européens, tandis que les autres éléments restaient stationnaires.

Travaux de 1861. — Depuis le mois d'avril la réfection du pont d'El-Kantara était commencée sous la direction du service des Ponts et Chaussées. On élevait les piles destinées à soutenir la travée et le tablier métallique commandés en France, ainsi que les culées et les voûtes les rejoignant.

Le niveau de la voie devait être d'environ dix mètres plus élevé que celui de l'ancien, et il en résultait l'obligation d'exhausser dans les mêmes proportions le seuil de la porte d'El-Kantara. Le Génie avait entrepris ce

travail en commençant par démolir cette vieille entrée qui reposait sur les blocs de la porte romaine.

L'aménagement de la Mairie était en partie terminée et on y avait installé les services municipaux.

Le maire, M. Seguy-Villevaleix, reçut, à la fin de l'année, la décoration de chevalier de la Légion d'honneur.

Quant au chemin de fer de Philippeville, il ne paraissait pas sur le point d'être construit, la Société qui s'était formée à cet effet n'ayant pu réunir le capital nécessaire et le Corps législatif ayant refusé tout fonds de concours. De nouvelles études du tracé de cette voie avaient, du reste, été entreprises par les ingénieurs de l'Etat.

Une deuxième Justice de paix venait d'être instituée et la ville se trouvait divisée en deux cantons, séparés par les rues du 26^e de Ligne, Serigny et le coude de la rue Perrégaux ; des audiences foraines étaient tenues par chacune d'elles dans les villages environnants.

Nécessité de donner une impulsion plus grande aux affaires de la ville. — La nécessité d'imprimer aux affaires de la commune une nouvelle impulsion était l'objet des préoccupations locales. M. Gilotte, adjoint, les traduisit dans une brochure publiée sous ce titre :

« *Observations soumises au Conseil municipal de Constantine, le 10 octobre 1861.* »

Après quelques considérations générales, bien présentées, l'auteur passe en revue les travaux à faire et les classe comme suit :

- 1^o Adduction des eaux de Fesguia ;
- 2^o Dérasement du Koudiat ;
- 3^o Construction du théâtre sur l'emplacement de la Caserne des Janissaires ;
- 4^o Etablissement de promenades et de squares ;
- 5^o Constructions d'utilité publique.

Il estime à quatre millions la somme nécessaire pour réaliser ce programme et conclut qu'il y a lieu de contracter un emprunt de ce chiffre au Crédit Foncier.

Pour justifier le dérasement du Koudiat, il fait très bien ressortir que la ville a tout intérêt à ne pas troubler,

ni chasser la population musulmane et que l'extension des habitations européennes doit se faire, dans les meilleures conditions, à l'ouest, sur l'emplacement du disgracieux mamelon qui occupe inutilement le terrain.

Le programme de M. Gilotte était l'expression de la logique et du bon sens, cependant il ne paraît pas avoir obtenu l'attention qu'il méritait. Il était réservé à l'avenir de l'exécuter de point en point, en oubliant celui qui en avait posé la formule, dès 1861. C'est pour nous un devoir de le mentionner ici.

Relations avec les Touareg. — Visite du cheikh Otsmane. — Traité de R'adamès. — En 1861, une caravane de Touareg, venant de R'adamès, avait apporté à Constantine des produits du Soudan — (poudre d'or, ivoire, plumes, peaux, séné, etc.), — et avaient remporté un chargement de grains et de marchandises diverses.

A la fin de mars 1862, le cheikh Otsmane, des Ifogha, arriva à Constantine, avec six de ses compagnons, apportant des produits de même nature ; il logea dans un fondouk et fut piloté en ville par les soins de l'autorité militaire ; puis on l'expédia à Bône, où il prit le bateau pour Alger. De là il partit pour la France et fut présenté à l'Empereur.

De retour à Alger, il arrêta, avec le gouverneur, les bases d'un traité de protection et de commerce qui devait être signé à R'adamès ; c'était le résultat pratique des voyages de Duveyrier, de Bonnemain et de Bou-Derba.

Le cheikh Otsmane rentra ensuite dans le Sahara pour y attendre les délégués de la France, et préparer ses amis à la conclusion du traité, qui fut signé à R'adamès le 26 novembre par le commandant de Mircher. En décembre cet officier, avec les membres de la mission, était de retour à Touggourt, d'où il regagna Alger.

Constantine paraissait devoir profiter de ces conventions pacifiques ; malheureusement les circonstances en décidèrent autrement et le traité demeura à l'état de lettre morte.

Travaux de 1862. — L'incertitude dans laquelle on vivait, sous la menace d'une réaction dont la portée demeurerait inconnue, pesait lourdement sur les affaires et semblait avoir découragé toutes les initiatives. Dans le courant du mois de novembre, M. Mercier-Lacombe, directeur des affaires civiles, vint visiter Constantine, s'occupa des questions pendantes et fit tous ses efforts pour relever les courages. Un bouquet lui fut offert par la municipalité.

Les travaux publics se bornèrent, en 1862, à l'achèvement du pont d'El-Kantara et à l'établissement d'une passerelle sur le Bou-Merzoug, près du moulin Drot, au moyen des matériaux rendus disponibles par la construction du pont d'Aumale.

L'ouverture de la rue de France se continuait cependant avec une certaine activité : Le service des Domaines, qui y possédait divers immeubles, fit construire son hôtel, sous la direction de M. Meurs, architecte des bâtiments civils. Au-delà du débouché de la rue des Cigognes cette voie était interceptée par un gros pâté de constructions reposant sur les murailles romaines de l'ancien bain et de la demeure de Pacatus. M. Crespin, entrepreneur, ayant acquis ces immeubles, commença leur démolition.

Un décret, du 20 août, approuva la délibération du Conseil municipal (du 14 août précédent), qui avait décidé l'érection d'une statue au maréchal Valée.

Modifications au régime de l'Algérie. — Inquiétude des colons. — Appréciation des causes et du but de la réaction de 1863. — Les décisions à prendre au sujet de l'Algérie demeurèrent en suspens, pendant toute l'année 1862. La discussion du budget, au Parlement, donna lieu à des joutes oratoires dans lesquelles les théories du parti des Bureaux arabes furent longuement exposées, par divers orateurs. On contesta tout progrès colonial en Algérie et les Européens établis dans ce pays furent présentés comme des tyrans exploi-

tant sans vergogne le peuple indigène. Plusieurs membres prirent, non sans éclat, la défense des Algériens ; mais on sentait que, dans les hautes sphères, la sympathie n'était pas pour eux.

Diverses brochures, ayant un caractère semi-officiel, furent publiées ; elles concluaient à la fondation d'un royaume arabe en Algérie et à la liquidation de la colonisation française. La plus importante et la plus soignée dans la forme, intitulée : « *Indigènes et Immigrants*, et dont la paternité fut attribuée à Ismaël Urbain, l'ancien interprète dont nous avons déjà parlé, causa une profonde émotion.

On savait, du reste, que des lois organiques, sur le régime de l'Algérie, étaient en préparation et qu'un groupe d'anciens officiers des Bureaux arabes, agissaient activement auprès de l'empereur, afin d'obtenir une éclatante revanche de la réforme de 1858.

Ainsi, l'extension de la colonisation, l'occupation et la mise en valeur de ce pays dont la conquête avait coûté si cher à la patrie, les résultats obtenus par l'initiative et le courage des colons, tout était menacé, remis en question et le progrès se trouva arrêté devant cette incertitude du lendemain.

L'Algérie française traversait une des crises les plus dangereuses de son histoire et, malgré leur énergie, colons, industriels, commerçants se sentaient envahis par le découragement.

Lorsque la pensée se reporte à cette époque et qu'on se souvient des angoisses subies par tant de braves gens qui avaient donné le meilleur d'eux-mêmes, leur cœur et leur âme, sacrifié fortune, santé, bien-être pour coopérer à cette œuvre française : la colonisation de l'Algérie, on ne peut s'expliquer que des compatriotes aient osé entreprendre d'arrêter, sinon de détruire la colonisation. Et pourtant, parmi les promoteurs de cette entreprise insensée, anti-nationale, se trouvaient des hommes convaincus et désintéressés, que le parti-pris aveuglait. Les autres n'y cherchaient qu'une triste satisfaction d'amour-propre, la réparation de calomnies et d'injus-

tices, plus ou moins sérieuses, ou la conservation d'un pouvoir arbitraire avec des avantages de diverse nature, dont le maintien ne se justifiait pas.

Après les erreurs, les tâtonnements inévitables du début et les échecs qu'ils avaient entraînés; après les arrêts causés au développement de notre extension par les guerres de Crimée et d'Italie, et par la folle entreprise du Mexique, retenant au loin nos meilleures troupes; après les désastres produits par la sécheresse, les sauterelles, les maladies, l'Algérie devait subir, en 1863, cette tentative criminelle: sa transformation en royaume arabe! En vérité, c'était trop et l'on se demande comment cette jeune colonie a pu résister à tant d'ennemis.

Heureusement pour l'honneur de la France, cette conception était irréalisable. Ses inventeurs, malgré leur audace, s'étaient fait une étrange illusion en pensant qu'ils pourraient empêcher, arrêter les conséquences logiques de la conquête de 1830, détruire les résultats acquis depuis trente-trois ans et replacer les choses dans l'état où les Turcs les avaient laissées. En se croyant de taille à le faire, ils montraient simplement que leur présomptueuse ignorance égalait leur manque de patriotisme.

En attendant, l'alarme des colons était naturelle, car on voulait, surtout, les atteindre: il ne leur restait qu'à se défendre et l'on allait assister à une lutte acharnée entre Français, lutte odieuse dans laquelle les ennemis des Algériens s'abritaient sous le burnous des Arabes pour frapper leurs compatriotes.

Lettre-programme de l'Empereur au maréchal. — Dans les premiers jours du mois de février 1863, le *Moniteur* publia une lettre-programme, adressée par l'Empereur au gouverneur de l'Algérie, et la renommée, c'est-à-dire le télégraphe, en répandit partout le texte.

Le Souverain y exposait les motifs et le but du sénatus-consulte qu'il allait présenter. Au milieu de théories humanitaires et d'appréciations inexactes sur la « race

arabe », il se laissait entraîner à des déclarations comme celle-ci : « *Je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français !* » puis : « *L'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe.* »

La conclusion de toutes ces belles phrases était celle-ci : Il faut restreindre l'action française en Algérie aux entreprises industrielles et laisser aux Indigènes la culture des terres et l'élevage des troupeaux. A cet effet, on doit les reconnaître propriétaires des terrains qu'ils occupent d'une manière permanente.

Mais les « Arabes » doivent, avant tout, fournir à la France... des soldats ; le pays est un véritable camp destiné à les préparer et à former nos officiers.

Tel était ce programme un peu vague et, par suite, indigne d'un grand souverain ; d'autant plus que les termes employés rendaient mal les intentions de l'Empereur et dépassaient son but.

Protestations des Algériens. — Fondation de comités pour la défense de leurs intérêts. — Il serait difficile, maintenant, de se rendre compte de l'effet produit par ce manifeste chez les Algériens. Ce fut un coup de foudre. On était atterré, humilié, confondu ; puis, la colère, chez les uns, la désespérance chez les autres, envahissaient les âmes et se manifestaient par des protestations ; chacun se demandait quels actes législatifs allaient sanctionner de semblables prémisses.

Le réveil de l'opinion publique fut général, spontané ; partout on se groupa, on s'organisa pour la résistance.

Constantine donna l'exemple en formant un « *Comité pour la défense des intérêts algériens* », composé de 19 membres, et les localités importantes eurent bientôt leur comité. Tous entrèrent en relations, même avec ceux des autres provinces et s'entendirent afin de combiner leurs efforts.

Parmi les membres du comité de Constantine, nous relevons les noms suivants : Battandier, Brunache aîné, Joly de Bresillon, Lambert (Alexis), Luc, Lucet, Rolland,

(avocat), Thuillier, etc. Ces hommes, intelligents et actifs, se mirent résolument à l'œuvre et ne tardèrent pas à adresser au Sénat, un mémoire où ils réfutaient la lettre de l'Empereur et les théories qu'elle avait posées. Ce travail, peut-être un peu surchargé d'arguments d'ordre sentimental — reproche qu'on pouvait adresser aussi au programme napoléonien, — ne manquait pas de mérite et parfois d'éloquence.

Il était bien naturel que les Algériens protestassent contre la théorie du royaume arabe, négation du principe de la conquête et abandon des efforts et des sacrifices faits depuis trente ans par la France, pour la justifier. Au point de vue de l'intérêt national, ce projet ne pouvait se soutenir; l'honneur même était sacrifié. Quant à l'intérêt particulier des colons, accourus sur la foi des promesses gouvernementales, pour s'établir dans la nouvelle France et la transformer au prix de tant d'efforts et d'épreuves, il était foulé aux pieds.

Les protestations auraient dû se concentrer sur ces deux points; car le manifeste de l'Empereur, dégagé des déclamations qui l'enveloppaient, contenait une idée juste : la nécessité de conférer, aux Indigènes, un droit certain de propriété sur leurs terres. C'était la vraie solution d'un problème qu'on cherchait, depuis si longtemps, à résoudre et ce moyen, strictement libéral, contenait, en lui-même, la destruction de la féodalité arabe et la suppression du régime anormal, auquel la population indigène était soumise.

L'avenir devait le prouver, mais il était difficile, au milieu de l'émotion causée par la lettre de Napoléon III, que les colons menacés pussent s'en rendre un compte exact. Ils s'attachèrent donc à combattre cette idée du souverain, ne voulant pas admettre que les Arabes fussent rendus propriétaires de domaines, que l'administration militaire, elle-même, avait toujours revendiqués comme appartenant à l'État. C'était un double tort, car on avait le droit d'en conclure à l'hostilité réelle des Algériens contre les Indigènes, et il eût été plus logique et plus habile de ne pas contredire le principe.

Quant à l'établissement d'un royaume arabe, il était plus facile de le promettre que de le faire ; ce grand épouvantail se réduisait, en réalité, à une fleur de rhétorique sans portée réelle.

Envoi de délégués à Paris. — Ils échouent. — Vote et promulgation du Sénatus-Consulte de 1863. — Les comités avaient organisé partout un vaste pétitionnement qui réunit en quelques jours, plus de 4,500 signatures dans la seule province de Constantine. MM. Lucet et Cauzon furent délégués à Paris, avec mission de présenter cette pétition au Parlement.

Le projet de sénatus-consulte avait été soumis au Sénat. Il se bornait à régler la question des terres en la tranchant définitivement par son article 1^{er}, ainsi conçu : « Les tribus (1) d'Algérie sont déclarées propriétaires des territoires dont elles ont la jouissance permanente et traditionnelle, à quelque titre que ce soit. » La loi ratifiait toutes les aliénations antérieures et décidait qu'il serait procédé, dans le plus bref délai, à la reconnaissance des limites des territoires, à leur répartition entre les groupes et à la constitution de la propriété individuelle.

Personne ne s'aperçut que l'idée rationnelle de l'Empereur était très mal rendue dans la loi, puisque l'article 1^{er}, qui devait en définir le principe, déclarait les « tribus » propriétaires, puis, ordonnait leur délimitation par douars, et la constitution de la propriété individuelle, dans le douar, au profit des possesseurs réels. La fin, au lieu de confirmer les prémisses, les anéantissait. Mais, de même que, dans la lettre-programme, on n'avait retenu que les mots : « *L'Algérie est un royaume Arabe* », on ne retint dans la loi que la première phrase : « *Les tribus sont déclarées propriétaires.* »

Les délégués de Constantine sollicitèrent, en vain, une audience de l'Empereur ; ils ne furent reçus que par la commission sénatoriale, et par des personnages auprès desquels ils multiplièrent leurs démarches, sans succès.

(1) Ce mot de tribus a certainement remplacé les mots : Les indigènes ».

La loi fut discutée, non sans éclat, à la tribune du sénat, et votée à une imposante majorité, après avoir subi quelques modifications de forme. La commission était composée, presque en entier, d'anciens officiers d'Afrique. Parmi eux, le baron J. David et les généraux Allard et Daumas se montrèrent les défenseurs les plus ardents du « royaume Arabe. » Le prince Napoléon combattit très faiblement leurs idées, M. F. Barrot, propriétaire en Algérie, approuva la loi, comme devant modifier profondément la société indigène. Seul, peut-être, il avait vu juste.

Bientôt le senatus-consulte fut promulgué ; les Algériens l'accueillirent fort mal, et des protestations s'élevèrent de tous cotés ; mais la presse avait été réduite au silence par des condamnations et des rigueurs administratives. Ce fut au moyen de brochures que les adversaires combattirent. Une des plus importantes fut celle de M. Lucet, écrite dans le but de réfuter le pamphlet intitulé : *Indigènes et Immigrants*. Elle porte le titre : *Colonisation européenne de l'Algérie ; légitime défense*.

Evénements divers de 1863. — Concession du Chemin de fer de la Compagnie du P.-L.-M. — Concours régional. — Départ de Cherbonneau. — En dépit de cette agitation, les affaires suivaient leur cours. Dans les premiers jours d'avril, le ministre signa, avec la Compagnie P.-L.-M., une convention lui concédant la construction et l'exploitation de deux lignes ferrées, l'une d'Oran à Alger, et l'autre de Philippeville à Constantine, avec une subvention de 60,500,000 francs pour la première, de 16,500,000 francs pour la seconde. Le traité fut ratifié par un vote unanime du corps législatif, le 6 mai.

Cette nouvelle, accueillie avec joie par les Algériens, fit une heureuse diversion à leurs inquiétudes. On allait donc entrer dans la voie du progrès. Les travaux de la section de Philippeville commencèrent, en effet, à la fin de l'année.

L'inauguration officielle du grand vaisseau de la halle

aux grains eut lieu le 19 juillet. Une fête fut donnée à cette occasion par la municipalité. Le commerce des grains, alors concentré à Constantine, était considérable et cette utile création devait favoriser son développement tout en assurant à la Commune de précieuses ressources.

Le chef-lieu avait été désigné comme siège du concours régional de 1863. Il eut lieu en septembre, et présenta un réel intérêt. Cependant, l'esplanade Valée et l'emplacement des squares actuels avaient été couverts de baraquements, où les animaux et les produits étaient exposés. La proclamation des lauréats fut faite, encore une fois, dans le local attenant à la Grande Mosquée, mais la distribution des prix eut lieu à la nouvelle halle, le 27. Une foire et les courses d'automne coïncidèrent avec cette solennité.

Dans le courant de décembre, M. Cherbonneau, professeur de la chaire d'arabe depuis sa création, fut nommé directeur du collège arabe-français d'Alger. Il avait consacré son temps à l'étude de l'histoire de Constantine et publié d'excellents travaux dans le *Recueil de la Société Archéologique* dont il était secrétaire. Il avait, en outre, édité divers ouvrages de philosophie arabe, et donné, par son enseignement, un certain lustre à la chaire de notre ville. Son remplaçant fut M. Richebé, jeune algérien, remarquablement doué pour l'étude des langues sémitiques et auquel on devait l'édition arabe de Sidi-Khelil, par l'Imprimerie Nationale.

Ainsi se termina cette année 1863, marquée par la promulgation du sénatus-consulte réglant la question des terres indigènes, un des actes les plus importants de l'histoire de l'Algérie française, et dont l'application pure et simple aurait liquidé une situation qu'on s'est plu à embrouiller et à compliquer. Peu de personnes en comprirent la vraie portée; les colons y voyaient la consécration du royaume arabe et le parti militaire prétendait s'en servir pour maintenir sa domination. En même temps, le régime civil perdait chaque jour de ses prérogatives et était forcé de restreindre son action sur les villes et leur banlieue.

Cependant, si les intéressés avaient pu juger sainement la question, ils auraient reconnu d'abord que le sénatus-consulte ne renforçait nullement la puissance des Bureaux arabes, tout au contraire; ensuite que les coryphées de la réaction avaient perdu de leur assurance et baissé considérablement de ton dans les discussions d'automne, au Parlement. Un événement imprévu devait bientôt achever leur déroute. En attendant, chacun était retourné à ses occupations et la situation du pays n'était guère modifiée.

Mort de M. Seguy-Villevaleix, maire. — Le premier fait important de l'année 1864 fut le décès du maire, M. Seguy-Villevaleix, qui remplissait cette fonction depuis la création de la municipalité (1854). Il mourut, le 1^{er} mars, à l'âge de 74 ans; très assidu à l'accomplissement de sa charge; connaissant bien les règles administratives, il avait certainement rendu des services, dans la période difficile de l'organisation communale. A peine lui reprochait-on un peu de brusquerie dans ses manières et un entêtement que rien ne pouvait vaincre. Depuis quelques années, le poids de l'âge et la fatigue physique annonçaient à tous qu'il ne pourrait conserver longtemps une magistrature réclamant la vigueur d'un homme en pleine possession de ses facultés. Dans un pays où tout était à créer, on n'employait même pas les ressources disponibles et rien d'important ne se faisait.

La population, ne se souvenant que des services rendus, regretta sincèrement son premier maire et le Conseil municipal vota une dotation de vingt mille francs aux demoiselles Villevaleix, comme témoignage de gratitude et de sympathie pour leur père.

Pont d'El-Kantara. — Les travaux du pont d'El-Kantara étant achevés, on procéda, dans les premiers jours de mars, aux essais réglementaires, en le chargeant d'un poids de 500 kilogr. par mètre carré. Il en résulta un

léger affaissement n'ayant rien d'anormal, et, par conséquent, on constata qu'il pouvait être livré à la circulation... Mais, comme il avait été surélevé d'une dizaine de mètres et qu'aucune voie carrossable ne le rejoignait à la ville, le public s'étonnait qu'on eut construit un si beau pont pour le service des piétons et des bêtes de somme. Cependant, les auteurs avaient été bien inspirés, car sa construction devait entraîner l'ouverture de la rue Nationale.

Révolte du Zouar'a, suscitée par Bou-Aokkaz et Ben-Azz-Ed-Dine. — Dans ce même mois de mars, des troubles sérieux éclatèrent chez les Zouar'a, à l'ouest de Mila. On ne tarda pas à se convaincre qu'ils étaient provoqués par nos anciennes connaissances, Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine et El-Hadj-Ahmed-Bou-Aokkaz ben Achour. Ce dernier, devenu trop gênant au Ferdjioua, avait été *invité* à se démettre de son cheïkhat et à résider à Constantine, où il avait acquis des immeubles importants; quant à Ben-Azz-Ed-Dine, interné en France, après sa dernière équipée de 1859, il n'avait pas tardé à obtenir de la faiblesse de nos généraux, sa libération et la permission d'effectuer le pèlerinage de La Mekke. De retour à Constantine, il avait retrouvé son parent Bou-Aokkaz, blessé de ce qu'il appelait la spoliation de son commandement par ses neveux et cousins. Ces deux hommes, unis dans le même sentiment de haine et d'ambition déçue, avaient fondé, au cœur de la ville, un foyer d'intrigues et l'autorité militaire avait, en vain, tenté de les calmer, en leur faisant obtenir des concessions de terre dans leur pays. C'était bien mal comprendre de tels caractères : ils reconnurent leur faiblesse, en lançant leurs anciens sujets dans la révolte.

Cette fois, on se décida à agir énergiquement : les deux compères furent arrêtés et expédiés en France, tandis qu'une colonne, partie de Sétif, sous le commandement du général Périgot, allait expédier dans les montagnes du Zouar'a.

Révolte des Oulad-Sidi-Cheikh. — Presque en même temps éclatait, dans le Djebel-Amour, la révolte des Oulad-Sidi-Cheikh ; elle débuta par la surprise et le massacre de la colonne Beauprêtre. Si Slimane ben Hamza, fils d'un des hôtes les plus brillants de la Cour napoléonienne, s'était mis à la tête du mouvement ; il périt dans le combat ; mais, ses frères relevèrent le drapeau et la révolte gagna rapidement les Hauts-Plateaux. C'était, en vérité, mal reconnaître les satisfactions données aux partisans du royaume arabe et les colons trouvaient des auxiliaires bien inattendus, en la personne de ces chefs qu'on avait paru leur préférer.

Celui qui en souffrait le plus était le maréchal Pélistier, qui avait été un des agents les plus énergiques de la conquête. Chaque dépêche lui annonçant les progrès de l'insurrection l'atteignait au cœur ; il ne pouvait comprendre que ses lieutenants n'eussent pas réduit, en quelques jours, les rebelles, à implorer la paix et ne tolérerait pas qu'on lui parlat de la « révolte ». Tout journal annonçant à mots couverts, la gravité de la situation, et les échecs de nos colonnes, était frappé des foudres administratives. Et cependant les affaires allaient très mal, dans les Hauts-Plateaux de la province d'Oran ; le vainqueur de Malakoff, ne put y résister : il mourut à Alger, le 22 mai.

M. de Contencin est nommé maire de Constantine. — Revenons à Constantine ; la révolte des Oulad-Sidi-Cheikh n'avait encore eu, dans la province, qu'un faible retentissement ; mais la région du Zouar'a continuait à être fort agitée.

Un décret du 18 mai nomma M. de Contencin, colonel du génie, directeur des fortifications, mis à la retraite en même temps, maire de Constantine. Le 4 juin, eut lieu son installation officielle, par le préfet ; M. Gilotte, deuxième adjoint, lui présenta le Conseil municipal.

M. de Contencin était un homme intelligent, ne manquant pas de vigueur, doué de connaissances précieuses

pour ses nouvelles fonctions et décidé à faire beaucoup pour ce pays qu'il aimait et comprenait. Aussi devait-il, dans son trop court passage à la mairie, donner une impulsion dont les effets se prolongèrent longtemps.

Compétition pour le gouvernement général. — Nouvelles mesures restrictives contre le régime civil. — La mort inopinée du gouverneur général avait fait naître de nombreuses convoitises parmi les hautes personnalités de l'armée, tandis que le développement de la révolte indigène offrait un nouvel aliment aux discussions sur l'Algérie. Les colons, dans la simplicité de leur jugement, se disaient, qu'en présence d'une semblable démonstration, le courant des idées changerait dans les hautes sphères gouvernementales et plusieurs organes importants de la presse métropolitaine commençaient à défendre leurs intérêts, en présentant des projets de réforme plus ou moins sérieux.

Mais cette illusion fut de courte durée. Un décret, du 7 juillet, supprima la direction des services civils, à Alger et subordonna absolument les préfets au commandement militaire. Les pouvoirs locaux du gouverneur furent augmentés, bien qu'il se vît placé sous l'autorité directe du ministre de la guerre. En même temps, le nombre des membres indigènes des Conseils généraux était porté au quart du chiffre total et l'on annonça que la délimitation des territoires militaires et civils allait être remaniée, en réduisant ces derniers au plus strict minimum.

C'était presque le retour au régime des premiers temps de la conquête ; et, chose curieuse, le prétexte donné pour justifier ces mesures fût précisément cette insurrection du sud qu'on déclarait due « à une autorité divisée et à une presse passionnée. » Or, elle avait éclaté et s'était propagée dans des régions exclusivement soumises à l'autorité militaire, où les journaux ne pénétraient, ni n'étaient lus ; du reste, les malheureuses feuilles se trouvaient depuis longtemps réduites au silence. Il fallait une certaine audace pour alléguer de

telles choses; cependant à Paris, on avait accepté favorablement l'explication; ce qui prouve que les éditeurs connaissaient bien leur terrain.

Un parti qui use d'un pareil moyen, brave la morale et prépare la protestation de la conscience publique; comment s'étonner ensuite que la haine des Algériens contre le régime militaire soit allée trop loin dans la voie des représailles et qu'ils aient oublié les services de l'armée, en englobant tous les officiers dans le même sentiment.

Le maréchal de Mac-Mahon est nommé gouverneur général, le général Desvaux, sous-gouverneur, M. Lapaine, secrétaire général et M. de Toustain, préfet de Constantine. — Quelque temps après, parut le décret nommant le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général de l'Algérie, avec le général Desvaux, comme sous-gouverneur; le 8 septembre, M. Lapaine, préfet de Constantine, fut appelé à Alger, comme secrétaire général du gouvernement, fonction qui remplaçait celle de l'ancien directeur général des affaires civiles.

Desvaux quitta alors Constantine; il était considéré, non sans raison, comme chef du parti des Bureaux arabes, et la haute fonction qu'on lui confiait caractérisait le triomphe de ce çof. Il fut remplacé, à la division, par le général Périgot.

Quant au nouveau préfet, ce fut M. de Toustain du Manoir, ancien fonctionnaire algérien.

Débarqué à Alger, le 7 septembre, pour prendre possession de son commandement, le duc de Magenta adressa, le même jour, aux « habitants Européens et Indigènes de l'Algérie », une proclamation dans laquelle il affirma son intention de tenir la balance de la justice égale entre tous, et l'espoir de concilier les intérêts des uns et des autres, il promettait, en outre, de dompter promptement la révolte des Hauts-Plateaux. Ce document conçu dans les termes ordinaires de la banalité officielle, ne contenait aucune allusion aux modifications administratives récentes.

Attaque de la voiture de nuit à El-Kantour. — Les communications postales et le transport des voyageurs, entre Constantine et Philippeville, s'effectuaient alors au moyen de diligences voyageant la nuit. De tout temps, le passage du col d'El-Kantour avait été marqué par les entreprises des voleurs indigènes de la contrée, qui poussaient l'audace jusqu'à couper les courroies des bâches et à dérober les marchandises, pendant que les lourdes voitures gravissaient, au pas, la côte. Encouragés par l'impunité, ces brigands se postèrent, dans la nuit du 7 au 8 septembre, au sommet du col, et, dès que le fourgon du courrier, précédant les diligences, parut, il fut salué de plusieurs coups de feu, dont un atteignit le conducteur, nommé Baudéon. Trois voyageurs se trouvaient dans l'intérieur, l'un d'eux, pris de peur, sortit et alla se cacher dans les broussailles voisines; mais les autres grimpèrent sur le siège, descendirent le malheureux cocher, mortellement blessé au ventre et l'étendirent dans le coupé; puis l'un d'eux, prenant les rênes, enleva l'attelage et conduisit au galop la voiture à Smendou. Cette audacieuse agression causa, naturellement, une grande émotion dans le pays, et des mesures furent prises pour protéger le service de nuit.

L'insurrection gagne le Hodna. — Succès partiels de nos colonnes. — En dépit des efforts de l'autorité militaire, la révolte des Hauts-Plateaux prit, en automne, une plus grande intensité, s'étendit vers l'est comme une tâche d'huile, et pénétra dans la province de Constantine. Tout le Hodna était en feu et les rebelles s'avançaient jusqu'aux environs de Sétif et d'Aumale.

Des renforts, envoyés de France, étaient sans cesse dirigés vers les points menacés, et les troupes de Constantine opéraient dans la région du Hodna. Après plusieurs combats, les rebelles furent dispersés, sans toutefois que le pays eût repris son calme antérieur. Dans les provinces d'Alger et d'Oran. Malgré les nombreux effectifs employés durant l'automne et la première partie de l'hiver, les résultats demeuraient médiocres,

incomplets. Cependant on n'avait pas revu de désastres comme ceux du printemps ; l'insurrection se lassait et il n'était pas téméraire de penser que le feu ne tarderait pas à s'éteindre.

Travaux et constructions. — Les événements du sud n'entravaient pas l'exécution des travaux du chemin de fer. A la fin de 1864, la voie était ouverte jusqu'auprès de St-Charles et de nouveaux chantiers se préparaient.

A Constantine, le tracé définitif de la rue de France avait été arrêté et l'expropriation des immeubles nécessaires à sa première partie, se poursuivait. Les démolitions commençaient avec activité, tandis que la construction du palais de Justice, place Négrier, s'achevait.

Sur d'autres points de la ville, des maisons particulières s'élevaient, en traçant de nouveaux alignements. Mais tout cela était insuffisant et déjà les propriétaires songaient à s'établir au dehors, soit à El-Kantara, soit au Koudiat.

Etat des esprits à la fin de 1864. — Tel fut le bilan de cette année 1864, qui n'avait apporté que des satisfactions médiocres, aux uns, et des déceptions, aux autres. La nomination de Mac-Mahon fut d'abord favorablement accueillie, surtout à Constantine, où son passage à la division avait laissé de bons souvenirs. Mais que de changements s'étaient opérés dans les esprits depuis lors ! Les idées, de même que les conditions générales s'étaient transformées ; et comme le maréchal ne s'en apercevait pas, le conflit était inévitable ; aussi devait-il rester beaucoup moins populaire que le général. A Constantine, les polémiques entre l'*Africain* et l'*Indépendant* étaient devenues de plus en plus aigües et violentes, le premier, défendant les actes du parti, dit des Bureaux arabes, et le second soutenant les revendications des colons. Poursuivi nombre de fois, comme tous les journaux d'opposition à cette époque, l'*Indépendant* avait rencontré des sympathies, même dans la magistra-

ture algérienne, et obtenu, avec le concours de messieurs Lucet, à Constantine et Wuillermöz, à Alger, des acquittements contre lesquels le ministère public se pourvut en cassation.

Mais en dépit des forces perdues dans ces luttes et du trouble causé dans les esprits par l'indécision de l'avenir, le pays continuait à progresser et l'occupation française à s'étendre, tandis que le fantôme du royaume arabe ne pouvait arriver à prendre corps.

A Constantine, la solution des questions municipales avait subi un temps d'arrêt inévitable, par suite de la mort du Maire et de l'entrée en fonctions de son successeur. Mais, il ne fallut pas longtemps à M. de Contencin pour se mettre au courant de tout et nous allons voir son intelligente initiative se manifester avec succès.

Discussions sur l'emplacement de la gare. — Construction du collège arabe-français. — Au début de l'année 1864, une enquête fut ouverte pour déterminer l'emplacement de la gare du chemin de fer, fixé à El-Kantara, par l'administration. Ainsi se rouvrirent les discussions précédentes et les journaux furent remplis de polémiques acharnées. De nombreux habitants protestèrent à l'enquête contre le choix d'El-Kantara ; la Chambre de Commerce et le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononcèrent également pour l'emplacement du Bardo, en s'appuyant sur la nécessité du dérasement du Koudiat, de telle sorte que la gare se serait trouvée au pied du quartier français. Les partisans de ce système avaient à leur tête M. Lucet et étaient défendus par l'*Indépendant*. Il ne faut pas oublier, qu'à cette époque, la rue Nationale n'était pas ouverte et qu'aucune communication n'existait entre la place Valée et El-Kantara ; la différence de niveau, l'entassement des maisons, l'élévation rocheuse qui faisait dévier la rue Perrégaux, semblaient exclure toute possibilité de raccordement entre les deux points et, par suite, rendre la gare d'El-Kantara inaccessible aux voitures.

Les ingénieurs du chemin de fer, ceux des Ponts et

Chaussées, l'administration préfectorale et les propriétaires ayant des intérêts sur la rive droite, réclamaient l'établissement de la gare au faubourg d'El-Kantara et déclaraient, indispensable et facile, l'ouverture d'une voie carrossable à travers la ville.

On discuta de part et d'autre avec acharnement et des flots d'encre coulèrent ; les partisans de la gare au Bardo restèrent de beaucoup les plus nombreux ; leurs adversaires, étant soutenus par l'*Africain*, supportèrent, du reste, le discrédit qui s'attachait à ce journal et à son parti, car les passions politiques avaient déjà une grande action sur les affaires d'intérêt purement local.

Dans les premiers jours de mai, commencèrent les travaux d'une vaste construction de style pseudo-mauresque sur le plateau du Meçid. C'était un collège destiné à instruire les jeunes indigènes et à les préparer à jouer un rôle dans le futur royaume arabe. Les fonds nécessaires étaient fournis par des centimes additionnels à l'impôt arabe ; le service du génie qui avait fait les plans, dirigeait le travail. L'emplacement était admirablement choisi... pour un hôpital.

Deuxième voyage de l'Empereur. — Son arrivée à Alger.
— Dès le commencement de l'année, l'Empereur avait fait connaître son intention de visiter en détail l'Algérie, au printemps. Peu après, on apprenait le rappel en France des généraux Deligny et Yusuf, considérés, l'un et l'autre, comme des champions du parti des Bureaux arabes.

Napoléon III arriva à Alger avec la flotte cuirassée, le 3 mai, et débarqua à dix heures du matin. Son premier soin fut d'adresser à la population coloniale une proclamation, assez courte, du reste, dont le but évident était de lui rendre confiance, sinon d'atténuer l'effet des paroles prononcées dans son premier voyage et des mesures qui les avaient suivies. On comprenait qu'il était décidé à voir les choses par lui-même, en visitant les trois provinces.

Il s'adressa aussi, par la même voie, au « peuple arabe », comme à une seule personne, et lui parla de sa révolte, sans se rendre compte que la grande majorité de nos indigènes n'était pour rien dans l'insurrection des Hauts-Plateaux. Citant des passages du Koran, il les engageait à se soumettre au plus vite à une nation de quarante millions d'âmes, forte et puissante, eux qui ne comptaient que deux millions cinq cent mille personnes. Il affirmait qu'il ne voulait que leur bonheur et leur promettait les avantages de sa mansuétude et de sa justice.

Révolte de la Kabylie orientale. — Avant de relater les incidents du voyage de l'Empereur à Constantine, il convient de rendre compte des événements dont les montagnes des Babor venaient d'être le théâtre. L'expédition du printemps de 1864 n'avait pas obtenu de résultats décisifs dans cette contrée ; aussi, le général Périgot y était-il retourné en automne ; mais, avant d'en achever la pacification, il fut contraint de se porter, à marches forcées, vers le Hodna, pour repousser la tentative des insurgés sur Sétif, et combiner ses mouvements avec les colonnes d'Alger et d'Oran.

Les Babor et leurs voisins semblaient, du reste, absolument domptés, et le général avait chargé le caïd Ben-Habilès de faire rentrer les amendes de guerre et de surveiller les chantiers occupés à l'ouverture de la route du Châbet. Mais nos Kabiles, ou demi-Kabiles, n'ont jamais pu voir les troupes venant d'opérer chez eux, se mettre en retraite, sans conclure qu'elles fuyaient en proie à la terreur. Dès le mois d'octobre, alors que les dernières baïonnettes avaient à peine disparu, ces Indigènes reprirent les armes et attaquèrent le bordj du caïd qui, abandonnant ses biens à leur fureur, n'eut que le temps de faire rentrer à Takitount, le personnel des chantiers. Les Kabiles, après avoir incendié leurs barraquements, poussèrent l'audace jusqu'à tenter une attaque tumultueuse contre Takitount. Dans le courant de l'hiver, la révolte s'étendit jusqu'au Ferdjioua et les

populations qui refusaient de se joindre aux rebelles, se virent l'objet d'agressions et de pillages incessants.

Un grand chantier, ayant son centre au cap Aokkaz, au fond du golfe de Bougie avait continué ses travaux durant tout l'hiver, protégé par une petite colonne sous le commandement du colonel Bonvalet. Dans les premiers jours d'avril, des bandes considérables de Kabiles descendirent des montagnes et l'attaquèrent audacieusement. Ils furent repoussés avec pertes ; mais l'insurrection devenait grave et il fallait agir énergiquement. Le général Périgot quitta Constantine avec des forces sérieuses et marcha contre les rebelles, tandis que le général Augereau amenait de Sétif une colonne destinée à les attaquer à revers. On ne tarda pas à apprendre le succès de ces opérations.

Préparatifs pour la réception de l'Empereur.— Tandis que la Kabilie orientale était le théâtre de ces événements on inaugurait, à Constantine, le palais de Justice. Puis l'attention fut absorbée par les préparatifs de la réception de l'Empereur, attendu dans les derniers jours du mois de mai. Trois arcs de triomphe s'élevèrent rapidement : l'un, en avant de la porte Valée, au moyen de souscriptions indigènes ; un autre, construit par la ville dans l'avenue des squares et le troisième, devant la halle aux grains. Ce dernier, dû à l'initiative des négociants, était fait au moyen de sacs de blé, de balles de laine et de divers autres produits locaux et présentait un aspect véritablement original. Le faubourg Saint-Jean, dont les premières maisons étaient construites depuis peu, voulut aussi avoir le sien ; un cinquième fut érigé sur la place Nemours par la communauté juive. La rue du Palais, transformée en galerie, couverte de berceaux de verdure par les soins de la Chambre de Commerce, donnait accès à la place du Palais, entièrement pavoisée et décorée ; enfin un dernier arc de triomphe dressé par les Maltais, place d'Orléans.

Une grande affluence de gens venus de l'intérieur ; se pressait dans les rues.

Réception de l'Empereur à Constantine. — Débarqué à Philippeville le dimanche, 28, Napoléon III monta en voiture à neuf heures du matin et, grâce à des relais nombreux, échelonnés sur la route, arriva à Constantine à quatre heures du soir.

Les goums indigènes, garnissant les pentes du Kou-diat, saluèrent son approche par des décharges répétées. L'État-Major de la place, les caïds et les spahis s'étaient portés à la rencontre du souverain et l'escortaient. L'artillerie et la milice formaient la haie, depuis l'avenue des squares, jusqu'à une certaine distance.

Le maire, entouré du Conseil municipal, attendait l'Empereur sous l'arc de triomphe de la ville. Selon l'usage, il présenta les clefs de la cité au souverain. Après l'avoir remercié, Napoléon III ajouta : « Conservez ces clefs dans une ville que nous avons conquise et que nous saurons bien garder. » Le cortège se mit alors en marche et fit son entrée à Constantine, au milieu d'une affluence considérable de population de toute origine. Sur les trottoirs de la rue Caraman et la place d'Aumale étaient rangés les enfants des écoles.

L'Empereur se rendit directement au Palais de la Division, où des appartements lui avaient été préparés. A cinq heures eut lieu la réception officielle des autorités et des corps constitués. Après le dîner, Napoléon III visita différents quartiers de la ville, pavoisés et illuminés.

Etude des questions locales. — Derniers incidents du voyage de l'Empereur. — Le lendemain, lundi, l'Empereur consacra la matinée à l'étude des questions locales, avec le maire et les principaux fonctionnaires. Dans l'après-midi, il alla visiter les Cascades et l'usine Lavie, puis le Bardo et rentra en ville par El-Kantara et les quartiers arabes. Il retourna ensuite à la halle aux grains, où il fut reçu par MM. Brunache aîné, Joly de Brésillon et Lucet, et s'entretint familièrement avec les commerçants.

Le mardi matin, il partit pour Batna et Biskra, et rentra à Constantine, le samedi 3 juin, à quatre heures. Une cavalcade d'habitants de la ville s'était portée au devant de l'Empereur, qui les remercia en invitant deux d'entre eux, MM. Battandier et Joly de Brésillon, à se placer aux portières de la voiture.

A peine arrivé au palais, Napoléon III ouvrit une nouvelle conférence avec le maire et les chefs de service, afin de trancher un certain nombre de questions locales. Après s'être reposé le dimanche, il partit le lundi 5, pour Philippeville et s'embarqua le soir même pour Bône. Mais il n'y fit qu'un court séjour et, ayant repris la mer, mit le cap directement sur Bougie, où il débarqua le 7 au matin. Des voitures qui l'attendaient le conduisirent au cap Aokkaz; les troupes qui venaient de soumettre la Kabilie orientale y étaient réunies au nombre de 12,000 hommes. Il les passa en revue dans la plaine, au pied de la montagne, distribua des croix et investit les nouveaux chefs indigènes (1). Rentré à Bougie dans la soirée, il coucha à son bord et rentra directement en France.

Solution donnée aux questions locales. — Dans l'intervalle des réceptions et des fêtes, Napoléon III avait sérieusement étudié diverses questions intéressant l'avenir de Constantine, et qu'il importait de trancher. Voici le résumé des solutions qui en résultèrent :

1° Adoption définitive de l'emplacement de la gare, au faubourg d'El-Kantara ;

2° Ouverture d'une rue de dix mètres de largeur, en ligne directe autant que possible, à travers le quartier indigène, afin de relier, par une voie carrossable la place Nemours à El-Kantara et la route de Philippeville à celle de Biskra ;

3° Nécessité de dégrader le mamelon du Koudiat pour développer la ville française sur son emplacement ;

4° Promesse de concessions de terrains ou de subventions pour l'agrandissement du collège ;

(1) Il renouvela, au cap Aokkaz, la grande scène du 5 juin 1853.

5° Concession à la ville de l'ancienne caserne des Janissaires pour y construire un théâtre municipal ;

6° Suppression ou modification de diverses obligations résultant des servitudes militaires.

D'autres affaires de moindre importance furent en outre réglées à la satisfaction de la Commune.

Plusieurs décorations furent décernées à des fonctionnaires, à deux propriétaires français du département et au cadi El-Mekki ben Badis. Des dons à toutes les fondations de bienfaisance, quelques mesures de clémence complétèrent le programme des libéralités impériales.

Napoléon III avait été très satisfait de la réception des Constantinois, et fort intéressé par le côté pittoresque et original du pays. La sanction par lui donnée aux propositions du Maire, ouvrait à la ville des horizons nouveaux et mettait fin à des contestations stériles.

La création d'une usine à gaz avait été décidée quelque temps auparavant. Peu après, on mettait en adjudication les travaux à effectuer pour l'établissement du square Valée.

Mesures générales intéressant l'Algérie. — Nouveau programme de l'Empereur. — Au point de vue général algérien, l'Empereur s'était convaincu, dans son voyage, que, pour développer ce vaste domaine, dont il appréciait maintenant toute l'importance, de grands travaux publics étaient indispensables. Afin d'obtenir ce résultat, il fit connaître qu'il présenterait au Parlement une loi constituant une puissante société financière, sous le titre de *Compagnie Générale Algérienne*. Cent mille hectares de terres lui seraient concédés, à charge par elle de les mettre en valeur et d'y créer des villages européens. Elle serait tenue d'avancer à l'Etat, dans le délai de six ans, une somme de cent millions, devant être employés en travaux d'utilité publique et remboursable à la compagnie en cinquante annuités, mais à la condition que celle-ci aurait dépensé une somme égale de cent millions pour la colonisation de ses terrains.

Cette combinaison n'est pas à l'abri de la critique ; l'application devait le démontrer. Mais, en se reportant à l'époque, il faut reconnaître qu'elle offrait des avantages. C'était en outre la preuve que l'Empereur avait modifié ses opinions sur les conditions réelles de la grande colonie et de son avenir ; on avait pu s'en rendre déjà compte par son attitude à l'égard des colons et des indigènes, si différente de celle de 1860.

Cependant, la partie n'était pas encore gagnée et la faction militaire, toujours puissante à la Cour, n'était nullement disposée à abandonner la lutte. Les organes attitrés des Bureaux arabes, annoncèrent bientôt, à grand fracas, de nouvelles mesures restrictives à l'encontre de l'autorité civile.

On attendait aussi une seconde lettre de l'Empereur, contenant l'exposé définitif de son programme. Elle parut à Paris, le 4 décembre, sous forme de lettre adressée par le Souverain au gouverneur sur l'organisation et l'administration du pays. Le ton et les tendances sont bien différents de ceux de la lettre écrite, trois ans plus tôt, au duc de Malakoff, toutefois, l'Empereur y critique avec une sévérité, souvent injuste, tout ce qui a été fait comme administration, depuis la conquête, et trace un tableau très noir de la situation où la population indigène a été réduite.

Après cette entrée en matière, médiocre à tous les titres, Napoléon III expose son plan :

Il faut diviser le pays en deux zones absolument distinctes : l'une, comprenant les Européens, avec les Indigènes établis auprès d'eux ; l'autre, pour les « Arabes » non encore pénétrés.

Dans la première, de beaucoup la plus petite, toutes les franchises communales et commerciales, sous l'égide du droit commun. C'est là que les grands travaux seront exécutés et qu'on s'appliquera à développer la colonisation, l'industrie et les établissements de crédit.

Dans la seconde, les « Arabes » conserveront leur organisation traditionnelle et seront soumis, exclusive-

ment à l'autorité militaire. Des tribus « Makhezen » seront formées et établies sur la limite méridionale (?) du Tell.

La protection du culte musulman sera assurée dans les deux zones; le nombre des mosquées devra être augmenté, ainsi que le personnel les desservant. On créera, en outre, des écoles à tous les degrés, pour les Indigènes. Enfin, le sénatus-consulte de 1863 recevra son application le plus rapidement possible.

Comme corollaire, sans doute, le siège épiscopal d'Alger sera érigé en archevêché et deux évêchés seront institués, l'un à Oran, l'autre à Constantine.

Le bureau arabe civil sera supprimé; l'extention de l'occupation européenne vers le sud, diminué et les Français, établis au loin ou isolés, seront rappelés dans les zones à eux affectées et dont nul ne pourra sortir.

Le nombre des indigènes admis dans les conseils délibérants sera augmenté.

Suivent diverses mesures concernant le régime des impôts et le service de la justice et, comme conclusion, la nécessité d'opérer de grandes économies sur les dépenses de l'administration civile.

Mécontentement des deux partis. — Ajournement de l'application. — Tels sont les principaux traits de ce programme qui semble avoir été préparé sous l'inspiration des idées de 1861. La conception principale, c'est-à-dire la division des populations du même pays, ayant la même origine, les mêmes besoins, au moyen de limites fictives, en deux zones réciproquement impénétrables et soumises à un régime différent, est une invention des gens des Bureaux arabes de cette époque. Comment Napoléon III a-t-il pu s'approprier une théorie aussi fautive qu'irréalisable et la promulguer après le voyage qu'il venait de faire en Algérie ?

La déception fut grande pour les colons qui avaient espéré obtenir l'élection des Conseillers généraux et municipaux et même la représentation au Parlement,

l'extension du droit commun; l'ouverture des tribus du territoire militaire, etc., etc.

Mais, les partisans du royaume arabe étaient encore moins satisfaits, car le programme de l'Empereur renversait leurs espérances et détruisait l'échafaudage si péniblement construit depuis cinq ans. Peu leur importait que les territoires de commandement fussent agrandis, puisque le régime restait le même. L'irritation du çof militaire parut caractérisée par le départ du maréchal de Mac-Mahon, qui quitta Alger avec toute sa famille. En même temps, on apprenait que le maréchal Randon, ministre de la guerre, avait offert sa démission.

L'Empereur, après avoir si durement critiqué les actes de ses prédécesseurs, pouvait se rendre compte de la difficulté et de la complexité des questions algériennes. Il avait certainement fait des sacrifices à des idées qui n'étaient pas les siennes et, en voulant donner des gages aux deux partis, il ne satisfaisait personne. Son œuvre, où la méconnaissance de la réalité des faits, le dispute à la faiblesse de la conception économique et politique, était mort-née. Les polémiques, les controverses recommencèrent, ardentes, injustes souvent, dans les journaux et les brochures, et Constantine ne resta pas en arrière.

Devant les protestations des plus hautes personnalités de l'armée, Napoléon III dut se résoudre à ajourner la réalisation d'une partie de son programme, et à donner, à ses maréchaux, plusieurs satisfactions qui amenèrent une sorte de transaction. Randon retira sa démission et Mac-Mahon vint reprendre son commandement, dans les premiers jours de janvier.

Travaux et entreprises à la fin de 1865. — Les grands incendies qui ravagèrent, à la fin de l'été, les forêts de la province, fournissaient aux partis un nouveau sujet de polémique à Constantine. Chacun préconisait un système de préservation et les brochures pleuvaient. Celle de M. Georges Gravius est restée célèbre, par l'étrangeté de ses théories, ainsi que l'explication d'un conseiller géné-

ral (1), attribuant aux morceaux de verre la faculté de déterminer l'incendie, par la concentration des rayons du soleil.

Les travaux publics furent poussés, en 1865, avec une grande activité.

L'emplacement du square Valée était déterminé et l'on construisait, à l'angle sud-est, un mur de soutènement destiné à en régler la pente ; les carrés et les allées étaient tracés avec art.

La rue de France, ouverte jusqu'au-delà de la rue des Cigognes, se bordait de constructions.

On enlevait, à la mine, le massif pierreux bouchant la rue du Rocher, de façon à ouvrir la communication avec la rue Sauzai et le boulevard.

Plusieurs égouts à grande section avaient été construits dans la ville et les faubourgs.

Le plan du nouveau collège était adopté.

On avait entrepris le rétablissement de la porte d'El-Kantara, avec un seuil au niveau du pont ; ces travaux étaient dirigés par le génie militaire, de même que la construction du collège arabe qui avançait rapidement.

Les études pour l'ouverture de la rue Impériale se poursuivaient.

Quant aux travaux du chemin de fer, ils étaient entrepris par de nombreux chantiers et l'on commençait le percement du tunnel du Mecid.

Enfin, le Service des Forêts, avec le concours de l'armée, avait entrepris des plantations de pins sur la pente du Mansoura qui regarde la ville. Les promoteurs de ce travail et ceux qui n'ont cessé de soigner et d'étendre les plantations, ont rendu à Constantine le plus grand service et mérité la reconnaissance de ses habitants. Personne, hélas ! ne songe à ceux qui ont transformé ces pentes, naguère arides et désolées, en bouquets de verdure, en promenades fraîches et saines à la portée de tous.

(1) Le docteur Vital.

L'activité et l'intelligence du nouveau maire se manifestaient, sous toutes les formes, par des résultats tangibles. Il s'occupait tout particulièrement de la question de l'eau et, secondé par un ingénieur des Ponts et Chaussées, doué de précieuses qualités, M. Ménard, préparait le projet d'adduction des sources de Fesguia, au moyen d'un canal couvert. Le Conseil municipal l'aidait de son mieux, et avait raison, car M. de Contencin savait joindre, à une initiative éclairée, l'art de faire réussir pratiquement ses conceptions, en proportionnant leur étendue aux moyens dont il disposait.

Inquiétudes des Algériens. — Répercussion des échecs de la politique impériale. — Le gouverneur général avait ramené avec lui, à Alger, un nouveau secrétaire général, M. Faré, pour remplacer M. Lapaine, dont l'indépendance n'était pourtant pas gênante. La croix de commandeur dût consoler ce dernier de sa disgrâce.

Les bruits les plus contradictoires circulèrent alors, sur les modifications qui allaient être apportées à l'administration algérienne. On disait que le maréchal avait obtenu carte blanche et qu'il était décidé à frapper durement ces civils, réclameurs incorrigibles. Pleins d'inquiétude, les Algériens adressèrent une pétition au gouverneur, dans l'espoir de faire disparaître ses préventions et de le gagner à leur cause. Un silence dédaigneux accueillit cette démarche, et ils jugèrent préférable de confier la défense de leurs intérêts à des mandataires officieux résidant à Paris. MM. Jules Duval et le docteur Warnier, désignés à cet effet, reçurent de tous les points, des pouvoirs et des adresses. L'ancien « comité de défense des intérêts algériens » se reconstitua à Constantine et envoya aux délégués de précieux documents.

Mais le maréchal de Mac-Mahon, agissant au nom de l'Empereur, fit connaître aux colons que le gouvernement ne reconnaissait aucun droit à leurs délégués ; que leur mandat était illégal et qu'ils ne pouvaient régulièrement présenter leurs vœux que par l'organe des conseils délibérants.

Du reste, on avait bien d'autres affaires à Paris, et personne ne songeait aux Algériens : ce fut d'abord, la débâcle de l'entreprise du Mexique ; puis la rupture entre la Prusse et l'Autriche, suivie d'une guerre dont les conséquences atteignaient la France directement.

Vote du projet d'adduction des eaux de Fesguia et de divers autres travaux. — Invasion des sauterelles. — Cependant, à Constantine, l'activité municipale ne se démentait pas. Dans la session de mai, le maire présenta à son Conseil, le projet complet d'adduction des eaux de Fesguia. La quantité d'eau, mise ainsi à la disposition de la ville, devait être de 83 litres à la seconde, soit près de 7,000 mètres cubes par vingt-quatre heures.

Le 9 mai, un vote unanime du Conseil approuva les propositions du maire ; la dépense totale devait s'élever à 2,682,000 francs, et pour la couvrir, un projet d'emprunt de 3,000,000 francs, au Crédit Foncier, fut adopté.

Cette question, de première importance, étant ainsi réglée en principe, l'assemblée communale vota encore dans la même session : le projet de construction d'un collège communal, en façade sur le ravin ; celui du grand égout de la rue de France, et l'érection d'une statue au maréchal Valée, dans le square qui porte son nom.

Malheureusement l'année s'annonçait mal, la récolte était médiocre et des vols innombrables de sauterelles envahissaient les campagnes, détruisant tout sur leur passage. C'était le prélude de malheurs plus grands encore.

Délimitation des territoires civils et militaires. — Electorat municipal. — En attendant, certains points du programme de l'Empereur, commençaient à recevoir leur application. Une des premières mesures consista à délimiter respectivement les territoires militaires et civils. Une zone plus au moins étendue autour des grands centres, une bande, le long des routes principales du Tell, voilà tout ce qui fut laissé au régime de droit

commun. Partout ailleurs, les bureaux arabes militaires reprirent possession des territoires et des populations qui avaient été soustraits à leur action. Ils s'adjugeaient ainsi la part du lion et leur avidité, leur prétention de se replacer au point qu'ils occupaient vingt ans plus tôt, avaient quelque chose de naïf. A titre de compensation, sans doute, un décret parut le 27 décembre, accordant aux Algériens, des Conseils municipaux élus, par les citoyens. Ce fut une véritable surprise.

Travaux et constructions à la fin de 1866. — Le 26 octobre eut lieu l'inauguration du square Valée et de la statue du vainqueur de Constantine.

Peu après fut promulguée la loi approuvant le projet d'emprunt de la Commune pour payer les dépenses d'adduction des eaux de Fesguia.

Les expropriations de la rue Impériale étaient poussées activement et les démolitions allaient commencer.

La rue de France était construite des deux côtés, jusque vers la rue de Varna, avec raccordement des rues perpendiculaires.

Au dehors, on construisait sur tous les points : rue Rohault-de-Fleury, rue Saint-Jean et déjà, rue Saint-Antoine, voie de raccordement nouvellement ouverte. Le faubourg d'El-Kantara commençait aussi à prendre forme. Enfin, le collège arabe-français était presque fini et l'on préparait son ouverture, en organisant les services nécessaires.

Recensement de 1866. — En 1866, eut lieu le recensement quinquennal, il donna les résultats suivants pour la Commune :

Européens.....	10.360
Musulmans.....	22.270
Israélites.....	4.396
	<hr/>
Total.....	37.026

L'augmentation, par rapport aux chiffres de 1861, était de :

Européens.....	2.060
Israélites	303
	<hr/>
Total.....	2.363

Par contre, les indigènes musulmans avaient diminué de 2.227 âmes. Ce fait ne s'expliquerait pas, si l'on ne savait combien cet élément se prête peu aux opérations de recensement. Leur mauvaise volonté, jointe, sans doute, au peu d'habileté des agents recenseurs, ont dû être la cause de cette anomalie.

La population flottante et en bloc (armée, prisons, etc.,) était de..... 5.279

Ce qui, ajouté aux chiffres précédents.. 37.026

Donne un total général de..... 42.305 âmes.

Ce chiffre était certainement inférieur à la réalité, en ce qui concerne les Musulmans et même les Juifs. Dans tous les cas, l'augmentation n'était due qu'à l'élément européen, bien qu'inférieur d'un millier à celui de la période quinquennale précédente.

Erection de l'évêché. — Mort du commandant Bonnemain et du maire M. de Contencin. — La création de l'évêché de Constantine, annoncée dans le programme de l'Empereur, avait suivi les formalités de la procédure concordataire ; au commencement de 1867, Monseigneur de Las Cases fut nommé titulaire du nouveau poste, tandis que Monseigneur Lavigerie, prenait possession de l'archevêché d'Alger.

Le 16 janvier, eut lieu la mort du commandant Bonnemain, dont il a été plusieurs fois question, notamment à l'occasion de son voyage à R'adamès. Une foule considérable d'Indigènes assista à ses obsèques, car il était marié à une musulmane. Son oraison funèbre fut prononcée par M. Féraud, interprète militaire. Selon ses désirs, on l'inhuma dans sa propriété, sur les bords du Remel, au onzième kilomètre de la route de Sétif.

Ainsi disparut une des plus curieuses physionomies de la première période de la conquête algérienne.

Le maire, M. de Contencin, était parti pour Paris, en février, afin de hâter la conclusion de l'emprunt nécessaire pour l'adduction des eaux de Fesguia. Il conclut avec le Crédit Foncier un contrat mettant à la disposition de la ville la somme de 2.500.000 francs, et des affiches annoncèrent la mise en adjudication des travaux, pour le mois de juillet. Le maire rentra en mars, pour préparer les élections du Conseil municipal qui devaient avoir lieu au mois de mai, et fut accueilli par les acclamations unanimes de la population.

Mais, au commencement d'avril, on apprit, avec stupeur, qu'il venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, à laquelle il ne tarda pas à succomber. La mort de M. de Contencin était une grande perte pour Constantine. Ce fut un deuil public et la population en fut d'autant plus attristée que, sans aucun doute, cet honnête homme tombait victime du travail excessif auquel il se livrait depuis trois ans, et des fatigues de son voyage à Paris.

Services rendus par M. de Contencin. — Les résultats obtenus par lui, depuis sa nomination à la mairie, étaient nombreux et tangibles; mais, s'il avait beaucoup fait, il avait préparé bien davantage, et l'on peut dire qu'aucune des questions intéressant l'avenir de Constantine n'avait été négligée par lui. L'impulsion était donnée; tout était prêt pour l'entretenir et l'alimenter. Il laissait une situation financière en bon état et un budget de recettes accusant des augmentations constantes et sérieuses. Enfin, des concessions d'immeubles domaniaux, obtenues par lui, avaient accru la fortune communale. Peu de jours avant sa mort, il avait signé avec la maison Valette, un contrat lui concédant l'éclairage au gaz pour cinquante ans et il est certain que, pour l'époque, cette innovation constituait un progrès.

Les services rendus à Constantine par M. de Contencin méritent à sa mémoire un souvenir de reconnaissance

que le temps ne devrait pas effacer. Inspiré par les sentiments unanimes de la population, le Conseil municipal, réuni en session extraordinaire, vota une rente viagère de 1,500 fr. à chacune des filles du maire (1). Puis, une souscription fut ouverte afin d'ériger un buste à M. de Contencin, dans le square n° 2. Malheureusement, des événements de toute sorte vinrent absorber l'attention générale ; le projet fut négligé, puis abandonné et les sommes recueillies n'ont- reçu, jusqu'à ce jour, aucun emploi.

Election du Conseil municipal. — Nomination du maire et des adjoints. — Ce furent d'abord les élections municipales, fixées au 26 mai. Pour la première fois, depuis les votes politiques de 1848 et 1849, les citoyens allaient exercer le moins élevé, et peut-être le plus important de leurs droits, en désignant leurs représentants au Conseil municipal. Au lieu d'y voir un acheminement vers une émancipation plus complète, ils restèrent d'abord très froids, soit par défiance envers une autorité qui les avait traités, jusqu'alors, avec tant d'injustice, soit par manque d'habitude de la liberté. Personne ne voulait se mettre en avant et, comme le droit de réunion n'existait pas, ils n'avaient d'autre organe que les deux journaux soumis, l'un et l'autre, à des partis exclusifs.

Lorsqu'il ne resta plus que quelques jours, les électeurs semblèrent se réveiller ; mais aucun groupe ne sut rédiger de programme, et chacun fit sa liste ; il y en eut de toutes les couleurs ; quelques farceurs s'amuserent même à lancer ce qu'on appella « la liste jaune ».

Le Conseil devait se composer de 24 membres, savoir :

- 16 Français ;
 - 2 Étrangers ;
 - 2 Israélites ;
- et 4 Musulmans.

Les électeurs formaient ainsi, quatre collèges différents ;

(1) Ces allocations ont cessé depuis longtemps d'être servies.

celui des étrangers, ne manquait pas d'une certaine originalité, puisqu'il constituait un corps spécial, sans distinction d'origine, de sorte que Maltais, Italiens, Allemands, Suisses, Belges ou Russes, devaient s'entendre et voter, en majorité, pour des gens de nationalité différente. Cette conception bizarre reposait sur une idée fausse et dangereuse : l'étranger, ne trouvant pas le moyen d'être représenté par un de ses compatriotes, devait s'appuyer sur d'autres étrangers, de préférence aux Français d'Algérie, vers lesquels il était bien plus naturellement attiré. Ne voyait-on pas qu'on cherchait ainsi à opposer aux nationaux, un corps factice d'étrangers, sans liens et sans intérêts particuliers ?

Les élections eurent lieu le 26 mai. Sur 2,076 électeurs français inscrits, 884, seulement, prirent part au vote, et cinq candidats obtinrent la majorité absolue nécessaire au premier tour ; les deux étrangers et un seul indigène musulman furent élus ; le deuxième tour donna moins de votants encore ; mais le Conseil se trouva complété.

La lutte avait fini par diviser les électeurs en deux camps : celui de l'opposition et du parti avancé, ayant pour organe le journal *l'Indépendant*, et celui des gouvernements, classés un peu malgré eux, parmi les partisans du régime militaire, défendus par *l'Africain*. Le succès fut pour les premiers, car il ne passa que trois candidats de l'autre liste. Presque tous les membres de l'ancien Conseil et les deux adjoints, restèrent sur le carreau.

Par décret du 17 juillet, M. Battandier fut nommé maire, et MM. Aubert et Girard, adjoints. Ils furent officiellement installés le 4 août, par le secrétaire-général, remplaçant le préfet.

Nullité de la récolte. — Menaces de famine en pays arabe. — La situation économique du pays commençait à donner lieu aux craintes les plus graves. Nous avons dit qu'en 1866, l'invasion des sauterelles avait détruit la majeure partie des récoltes. L'hiver suivant,

fut entièrement sec et le printemps privé des pluies ordinaires, de sorte que les cultures souffrirent ou sèchèrent sur pied. Puis, les sauterelles reparurent avec la chaleur, et dévorèrent le peu d'herbe et de céréales échappées à la sécheresse. La récolte fut nulle ; les bestiaux dépérèrent et les Indigènes, manquant de tout, s'empressèrent de vendre ce qui restait de leurs troupeaux.

Dès la fin de juillet, il fut impossible de ne pas se rendre compte des dangers de l'avenir. De tous les points s'élevèrent des cris d'alarme : les Arabes n'avaient rien pour vivre et encore moins pour ensemençer les terres ; des mesures urgentes s'imposaient. Mais, l'administration fit la sourde oreille et le gouverneur ne vit, dans ces avertissements, que des attaques systématiques contre l'autorité militaire, des procédés de polémique odieux, des critiques mensongères et intéressées. Aveuglé par ses préventions, il se répandit en menaces et laissa écouler un temps précieux, sans prendre aucune précaution.

Dans le courant du mois d'août, une épidémie de forme cholérique éclata à Biskra et fit de nombreuses victimes, parmi les Européens et les Indigènes. Le commandant supérieur succomba au fléau et plusieurs fonctionnaires abandonnèrent leur poste.

Un journal d'Alger, *Le Courrier*, ayant dit que l'épidémie de Biskra était causée, en grande partie, par la misère et la faim, fut déféré au tribunal correctionnel, comme coupable d'« avoir troublé la paix publique et excité à la haine et au mépris du gouvernement de l'Empereur ». Il obtint un acquittement ; mais le ministère public fit appel et la cour condamna les rédacteurs à l'amende.

Première période de la famine. — Au commencement de l'automne, la situation des Indigènes s'aggrava. Ceux des territoires civils, peu nombreux hélas, trouvèrent quelques ressources en contractant des emprunts collectifs, ou en se mettant au service des colons ; mais

ceux des territoires militaires, parqués et bloqués dans leurs tribus, par l'application des dernières mesures administratives, se virent réduits à mourir de faim, sans qu'on s'occupât d'eux, ni qu'on leur permit d'aller ailleurs chercher un sort moins funeste. Les Spahis étaient sur les dents, occupés, sans cesse, à poursuivre les fuyards et à les ramener, à coups de triques, dans leurs tristes campements. Trop heureux étaient les récidivistes, lorsque, pour les punir, on les mettait en prison.

Mais, en novembre, ils échappèrent de tous côtés et il devint matériellement impossible de les retenir. Les premières bandes se montrèrent aux environs de Constantine et, par deux fois, le général Dargent, commandant la subdivision, fut assailli dans la campagne par ces malheureux réclamant, à grands cris, des vivres pour eux et leurs familles. La banlieue fut sillonnée de pillards cherchant, jusque dans la terre, les semences et les racines ; quelques attaques à main armée se produisirent. Mais, bientôt, la faiblesse physique des affamés les rendit inoffensifs.

La famine devient générale. — Les Arabes se portent sur les villes et couvrent le pays de cadavres. — En face de ces prodromes d'un désastre inévitable, l'autorité militaire demeurait dans une inertie incompréhensible et ne prenait aucune mesure pour atténuer le mal. Il est certain que plusieurs commandants de cercle avaient, depuis longtemps, exposé leurs craintes, mais ils s'étaient heurtés au parti-pris du gouverneur et n'avaient reçu que des reproches. Le maréchal de Mac-Mahon, en effet, ne voulait rien entendre ; tout cela pour lui était faux, odieusement exagéré et résultait des excitations d'une presse anarchique.....

Des semaines, des mois s'écoulèrent ainsi. Ce fut alors que des citoyens, européens et indigènes, mus par les sentiments les plus louables, se réunirent à Constantine et formèrent une « Société de prêts de semences aux cultivateurs. » Ces grains étaient avancés à des groupes

solidairement engagés, jusqu'à la récolte prochaine, moyennant un intérêt de 6 % par an, modique pour l'époque et pour le moment. Les opérations commencèrent en décembre, mais ne s'étendirent que dans le faible rayon du territoire civil.

Enfin, l'autorité militaire se décida à envoyer quelques charges de grains dans ses tribus, à titre de semences. Il était beaucoup trop tard, car les gens avaient fui ou étaient sans forces et sans moyens d'action : ces semences furent dévorées par ceux qui restaient.

Pour comble de malheur, l'hiver se montrait précoce et rigoureux et le froid augmentait la misère générale. Manquant de paille et ne trouvant ni chaume, ni herbe sèche dans les champs, les dernières bêtes des Arabes n'avaient pas tardé à crever peu à peu ; des territoires entiers s'étaient transformés en déserts.

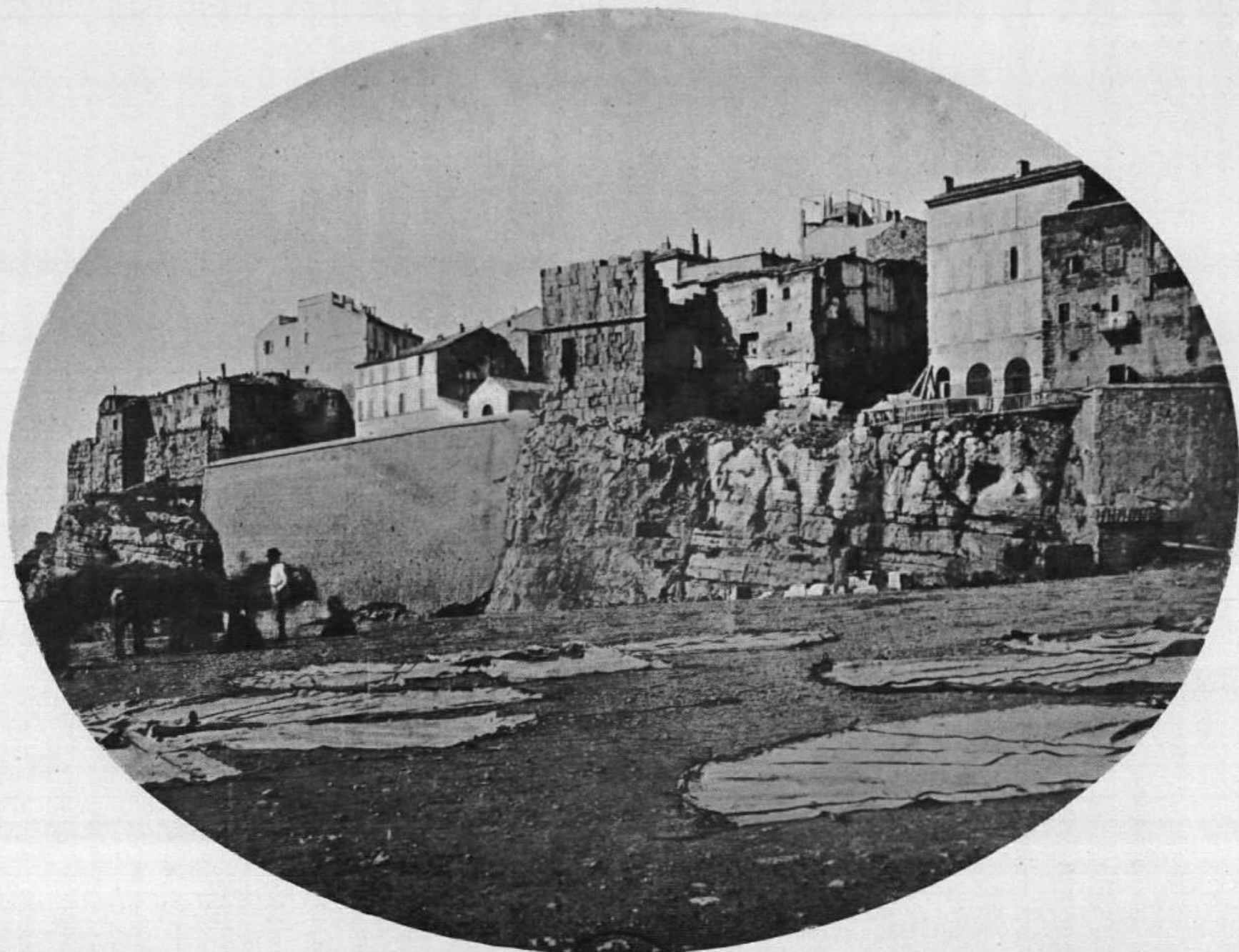
Les routes avoisinant les villes et les villages étaient sillonnées de files d'indigènes de tout âge et de tout sexe, à peine couverts de loques trempées de pluie, montrant des corps décharnés, lamentables, venus de tous les côtés, et allant devant eux comme des ombres, jusqu'au moment où ils tombaient sur le chemin, sans que les autres s'en détournassent. Dans les villes et les fermes, ils se jetaient sur les débris les plus immondes et trouvaient une assistance trop tardive : après avoir mangé, la plupart mouraient subitement.

Travaux de l'année 1867. — Situation à la fin de décembre. — Interrompons un instant le récit de cet horrible drame, pour passer en revue, selon notre habitude, les travaux publics effectués dans le cours de l'année 1867.

La construction de la halle aux huiles, rue Rouaud et des boutiques qui la bordent en façade et sur la rue Combes, était en pleine activité. Celle du collège, sur le boulevard de l'est, allait commencer.

On préparait l'expropriation du pâté de maisons bor-





RUINES DE LA TOUR ROMAINE, BOULEVARD DE L'OUEST, DÉMOLIE EN 1867



dant au sud la place Nemours, pour y construire le marché aux légumes. En attendant, le marché qui se tenait sur cette place avait été supprimé et installé dans une vaste baraque en bois, sur l'esplanade Valée, en face de la porte.

Les démolitions, nécessaires à l'ouverture de la rue Impériale se poursuivaient et la première partie dessinait son tracé.

La rue de France était ouverte jusqu'au croisement de la rue Richepanse et la partie inférieure de la rue Négrier déblayée et nivelée, pour recevoir les constructions devant la border à droite.

Enfin on achevait la porte d'El-Kantara.

Au dehors, le Koudiat était attaqué, derrière la halle aux grains, de façon à ouvrir la rue Valée et, perpendiculairement à elle, la rue Petit.

L'usine à gaz s'élevait ; la canalisation était commencée.

Les travaux de la conduite de Fesguia, entrepris sur divers points étaient menés avec activité ; mais les intempéries de l'hiver gênèrent beaucoup les chantiers et causèrent de grands dégâts.

Les travaux du chemin de fer étaient très avancés du côté de Constantine et le grand tunnel du Mecid entièrement percé.

Disparition de l'Africain. — Le Progrès de l'Algérie le remplace. — Vers la fin de l'année, le vieux journal *l'Africain*, organe du parti des Bureaux arabes, cessa de paraître ; il avait perdu peu à peu toute autorité : la famine, dont la responsabilité pesait si lourdement sur ses patrons, lui porta le dernier coup. Un de ces anciens rédacteurs, M. Amand Fauré, fonda alors le *Progrès de l'Algérie*, d'allure plus libérale, mais qui ne tarda pas à entrer en lutte avec *l'Indépendant*, de sorte que les polémiques d'autrefois se reproduisirent, plus ardentes encore.

La famine atteint le maximum d'intensité. — L'année de la corde. — La famine qui désolait le pays depuis

l'automne, atteignit en janvier son maximum d'intensité. Dans les villes et les villages, la gêne était grande, mais personne ne souffrait de la faim.

Là où le fléau sévissait, terrible, sans remède, c'était dans ces territoires militaires qu'on s'était efforcé de reconstituer et d'entourer de barrières infranchissables, pour les préserver du contact des colons ; seuls, les officiers des Bureaux arabes et les chefs indigènes avaient le droit d'y pénétrer pour assurer le bonheur de leurs sujets. Les scènes dont ces régions furent alors le théâtre dépassèrent en horreur ce que l'esprit le plus sombre peut imaginer, jusqu'au jour où il n'y resta plus un être vivant.

Constantine, comme beaucoup d'autres villes, devint le rendez-vous principal des plus résistants de ces malheureux. Ils y trouvèrent d'abord secours et assistance, mais leur nombre devint si considérable, que la charité publique et privée ne put y suffire. Ils encombraient les rues et les places, se disputant les débris, tombant à la moindre poussée, incapables même de se faire comprendre et de se reconnaître les uns les autres ; ils mouraient de faim, et lorsqu'on leur donnait à manger, ils s'affaissaient pour ne plus se relever.

Quiconque a été témoin de ce spectacle épouvantable, le conservera toujours présent à la mémoire.

Le maréchal-gouverneur s'était enfin décidé à demander des secours à l'Empereur, mais il s'appliquait à atténuer le désastre, en présentant la famine comme frappant seulement des points isolés. Aussi, le Corps législatif, dans la séance du 7 janvier, se borna-t-il à voter un secours de 400,000 fr., impuissant à conjurer la catastrophe et beaucoup trop tardif.

Quant à la Presse, elle n'osait parler, de sorte que la situation réelle continuait à être ignorée en France.

Pour soustraire Constantine à l'envahissement des affamés du territoire militaire, des dépôts avaient été établis à El-Kantara et au Koudiat, où ils trouvaient un abri et des vivres ; puis, lorsqu'on avait pu constater

leur origine et qu'ils étaient en état de marcher, des spahis les reconduisaient dans leur pays. Mais il en arrivait toujours de nouveaux ; leur grand nombre et l'inertie qu'ils opposaient rendaient difficile le déblaiement de nos rues. Ce fut alors qu'on imagina de faire tenir, par la police, aidée de la troupe, des cordes de la largeur de la rue et de marcher ainsi en entraînant tous les vagabonds qui se trouvaient sur la voie. Le souvenir de cet incident a fait donner par nos Indigènes, à cette triste période, le nom d'*année de la corde* (*Amm-el-Habel*), qui pourrait donner lieu à diverses suppositions, si l'on n'en expliquait le sens et l'origine.

Cependant, les fonds votés par le Parlement étaient arrivés, on désigna des commissions et sous-commissions pour en opérer le partage ; mais, tout cela ne commença à fonctionner que vers la mi-février !

L'administration se décida aussi à ouvrir des chantiers, où les hommes valides furent envoyés. Celui de Constantine, installé au Djebel-Ouahch, reçut beaucoup de monde ; mais, ces gens ne cherchaient qu'à s'enfuir et il fallut les faire garder par la troupe.

Pendant cette déplorable crise, la conduite des habitants de Constantine fut au-dessus de tout éloge ; ils organisèrent des comités, recueillirent des souscriptions et prodiguèrent les secours sous toutes les formes. Leur mérite fut d'autant plus grand qu'ils souffraient eux-mêmes beaucoup ; que les affaires étaient suspendues et les denrées à un prix excessif : le blé atteignit de 55 à 60 francs la charge de 160 litres.

Emotion produite en France par ce désastre. — Lettre de l'archevêque d'Alger. — A défaut de la Presse, qui ne pouvait faire aucune allusion à la catastrophe, les correspondances particulières, commençaient à répandre en France les plus tristes nouvelles. Plusieurs journaux de la Métropole jetèrent le cri d'alarme en donnant des détails sur cette atroce famine, qu'on essayait de cacher. Puis, parut la lettre de l'archevêque d'Alger dénonçant à la chrétienté, que cent mille victimes avaient déjà

succombé à la faim. Elle éclata comme un coup de foudre et causa une émotion indescriptible. Le parti militaire, sur lequel retombait la responsabilité du désastre, qu'il n'avait pas voulu prévoir et qu'il essayait en vain de contester, fut atterré. Le gouverneur, surtout, était atteint; il en ressentait une violente colère, dont il ne savait pas modérer les manifestations.

Cette catastrophe porta au régime réactionnaire et anti-national, inauguré en 1861, un coup dont il ne devait pas se relever. De toutes parts s'élevèrent, en France, des protestations contre un pareil système de gouvernement, avec ce corollaire: urgence de réformer l'administration algérienne. Chaque jour arrivaient à Paris de nouveaux détails, navrants, épouvantables, révélant des actes dignes du moyen-âge, notamment de nombreux cas d'antropophagie... Tout cela soulevait l'opinion et provoquait la pitié; aussi s'empressa-t-on de réunir des souscriptions.

Dans sa séance du 28 mars, le corps législatif vota un crédit de deux millions; le maréchal de Mac-Mahon, alla lui-même soutenir le projet de loi devant le Sénat. Il prononça, à cette occasion, un long discours, véritable plaidoyer pro domo, dans lequel il s'efforça d'atténuer l'étendue du désastre et de justifier son administration. Un mémoire rédigé à Constantine, sous le titre : *La famine en Algérie et les discours officiels*, fut signé par un grand nombre de citoyens, puis adressé aux députés et sénateurs. Après avoir rectifié plusieurs erreurs produites à la tribune, les auteurs faisaient l'historique de la famine, donnaient le tableau de la situation et terminaient par des vœux réclamant la constitution de la propriété individuelle et le rétablissement de la sécurité. Ce mémoire était l'œuvre du « Comité de défense des intérêts algériens », qui avait continué de fonctionner depuis 1862.

Conséquences de la famine. — Les orphelins. — Pendant qu'on discutait, la famine diminuait d'intensité, tant par la disparition des victimes, que par l'effet des dis-

tributions de secours ; cependant, les rigueurs de l'hiver se prolongèrent jusqu'au mois de mai et les malheureux souffrirent cruellement du froid et de l'humidité ; des épidémies éclatèrent sur divers points : thyphus, choléra, petite vérole et firent de nouvelles victimes, même chez les Européens. Quelques Indigènes avaient regagné isolément le territoire de leurs tribus, ou recherchaient leurs familles dispersées ; du reste, rien n'ayant été semé, ils n'avaient rien à récolter et vivaient au jour le jour, des secours qu'on leur distribuait.

Un grand nombre de femmes et d'enfants, échappés à la catastrophe, étaient demeurés répartis dans les villes du Tell et du littoral. On les rechercha et on les reconduisit à leurs tribus, dans des prolonges du train. Mais beaucoup d'enfants ne purent donner aucun renseignement sur leur origine ; quelques-uns furent reconnus et emmenés par leurs parents réels ou supposés ; d'autres furent adoptés et élevés par des particuliers européens ou indigènes ; on plaça le reste dans des hospices et, peu à peu, cet élément se fondit dans la population. Pendant ce temps, les familles essayaient de se reconstituer dans les tribus et considéraient comme perdus, des enfants, qui, ne pouvant retrouver leurs parents, étaient devenus les orphelins de la famine.

Nomination d'une commission d'enquête par le Corps législatif. — Le programme de l'assimilation. — La Presse métropolitaine continuait à discuter la question algérienne, insistant sur la nécessité de modifier complètement un système administratif aboutissant à de si déplorable résultats. Entraîné par ce mouvement d'opinion, le Corps législatif s'en tira par le procédé ordinaire des assemblées délibérantes : la nomination d'une commission munie de pleins pouvoirs et chargée de faire une minutieuse enquête sur la situation du pays. C'était, du reste, le seul moyen de se rendre compte de la réalité, au milieu du cahos des allégations contradictoires et des propositions émises chaque jour. Par bonheur, on choisit pour diriger cette étude, un homme de grande valeur, le

comte Le Hon, député, auquel furent adjoints quatre auditeurs du Conseil d'Etat. La commission ne tarda pas à se mettre en route et, dès la deuxième quinzaine d'avril, elle commença son enquête par la province d'Oran. Quiconque se présentait, était entendu avec bienveillance et l'on rédigeait exactement le résumé de chaque déposition. Il en résulta un exposé d'opinions variées, souvent contraires, dominé par une protestation unanime contre le régime militaire. En général, on aspirait à l'assimilation avec la France sous le droit commun.

Une direction de l'opinion publique manquait, depuis que les auteurs des programmes de 1858 avaient succombé, sous les suppressions et les amendes. E. Thuillier, publiciste, dont nous avons déjà rencontré le nom et qui dirigeait, à Alger, le *Courrier de l'Algérie*, le comprit et voulut relever le drapeau des revendications civiles. En rapport avec son ami Lambert, de Constantine, qui représentait le parti, ayant M. Lucet à sa tête, ce journaliste soutint alors, non sans talent, le programme de l'assimilation pure et simple des trois départements algériens à la Métropole et, par suite, la suppression du gouvernement général. Cette formule atteignait surtout les partisans du régime militaire ; par sa simplicité, elle devait plaire à la masse du public, dispensée d'une étude approfondie de la question et ne voyant pas les impossibilités, les anomalies que cachait ce titre.

Le gouverneur veut agir. — Violence de sa polémique avec l'archevêque. — Les épidémies. — De retour à Alger, après son médiocre succès au Sénat, le maréchal-gouverneur manifesta l'intention de travailler aux affaires du pays et de produire. Mais son irritation était extrême ; dès lors, il ne supporta plus la moindre critique. Les avertissements recommencèrent à pleuvoir sur les journaux et des poursuites furent exercées contre quiconque se permettait d'énoncer des faits, taxés d'inexactitude, ou de trouver que tout n'allait pas pour le mieux en Algérie. Il avait annoncé la création de villages dans le mince

périmètre laissé à la colonisation ; il ne manquait pour cela que des terres (1).

Ce fut alors qu'éclata, entre le maréchal de Mac-Mahon et l'archevêque d'Alger, un bruyant conflit, au sujet de la lettre du prélat, publiée par les journaux de France, sur l'étendue et les conséquences de la famine et les auteurs responsables du désastre. La Presse retentit de la polémique de ces deux personnages ; la violence des accusations et des reproches qu'ils se lançaient à la tête, atteignit les dernières limites.

Pendant ce temps, des pluies incessantes entretenaient une humidité qui se prolongea fort tard. Une soixantaine de vagabonds, recueillis chaque jour, alimentaient le chantier du Djebel-Ouahch, encore en activité le 15 juin, tandis que l'ambulance de Bellevue regorgeait de malades. Le typhus et le choléra, satellites ordinaires des disettes, sévissaient dans tout le pays. Le chantier du Djebel-Ouahch ne fut licencié qu'en plein été.

L'enquête Le Hon à Constantine. — Réorganisation de la milice. — La commission, présidée par le comte Le Hon, arriva à Constantine le 16 juin et commença son enquête le lendemain, dans la salle de la mairie. De nombreux citoyens se présentèrent pour déposer et furent écoutés avec la plus intelligente bienveillance.

La loi militaire, nouvellement votée, prescrivait la constitution de la garde mobile. On ne l'appliqua pas en Algérie, mais les milices furent réorganisées et exercées. Un corps de francs-tireurs, se fonda à Constantine, de même que dans beaucoup d'autres villes. Ces troupes auxiliaires furent placées sous le commandement du chef de bataillon de la milice, M. Mondin, fonctionnaire du service des Contributions.

Visite du gouverneur. — Brutalité de son attitude. — En automne, le maréchal-gouverneur fit une tournée

(1) L'auteur de ces lignes faillit expier durement le crime d'avoir raconté les mésaventures de certaine commission à la recherche d'un emplacement de village, non loin d'El-Arrouch. Il suffit, du reste, de voir ce qu'est devenue cette colonisation.

dans toute l'Algérie. Il arriva à Constantine le 30 septembre, et fut froidement accueilli. En recevant les autorités et corps constitués, il tint un langage brutal et fut impuissant à contenir sa mauvaise humeur.

Parlant des mesures prises pour les ensemencements de la campagne agricole, il déclara que les tribus « ayant des grains en excédent » seraient tenues d'en prêter à celles qui en manquaient. C'était prouver une fois de plus qu'il était bien mal renseigné, car il n'y avait d'excédent nulle part, chez les Indigènes.

Il annonça aux officiers de la milice que le temps des parades était passé et qu'ils devaient se préparer à un service sérieux, tel que celui de l'accompagnement des convois.

Au Tribunal et à la Chambre de Commerce, au Conseil municipal et autres corps constitués, qui avaient abordé timidement des questions de leur ressort, il répondit en substance : « Je m'appliquerai à développer la colonisation ; la création de trois centres dans la province est à l'étude ; on hâtera la constitution de la propriété indigène autour des villes et des villages et, comme on s'est rendu compte que la quantité des terres melk est plus grande qu'on ne le croyait, les Européens pourront en acheter et s'établir dans les tribus... *mais si on leur casse les reins*, il ne faudra pas que les veuves et les enfants viennent demander des secours ! Quant à l'élection des conseils généraux et même des députés, vous l'auriez déjà sans les criaileries de vos journaux.... mais je reconnais que c'est ma faute, car si j'en avais supprimé quelques-uns dès le début, les autres se seraient tus. »

Tel fut le langage du représentant de l'Empereur. Il étonna peut-être plus qu'il ne scandalisa ; les anciens du pays furent peinés de retrouver sous cet aspect leur ancien général et chacun y vit la manifestation impuissante des sentiments d'un régime frappé à mort.

Les actes d'antropophagie devant le conseil de guerre.
— Dans les derniers mois de l'année, le conseil de guerre eut à juger cinq affaires de meurtres commis, durant

l'hiver et le printemps précédents, en territoire militaire, non dans un but de vengeance ou de cupidité, mais pour se procurer de la viande, en se nourrissant de la maigre chair des victimes. Les actes d'anthropophagie avaient été très nombreux et ce contingent n'en représentait qu'une faible partie. Dans la majorité des cas, les auteurs avaient cédé à l'impulsion irrésistible de la faim, mais en différents endroits, notamment près de Tebessa, quelques misérables avaient pris goût à cette nourriture et en étaient arrivés à tuer, non par besoin, mais pour satisfaire leur passion. Ceux-ci furent condamnés à mort, les autres légèrement punis, ou acquittés (1).

Etat des travaux à la fin de 1868. — Le dérasement du Koudiat. — La concession du Koudiat, formant un lot de vingt-quatre hectares, faite par l'Etat à la Commune, avait donné lieu à des revendications de la part du fameux Hammouda ben Cheikh et de ses cessionnaires, pour partie; les frères Bruyas. La question était soumise en dernier ressort à la Cour d'Alger, lorsque le Conseil municipal se décida à transiger. Peut-être fit-il bien, en raison des tendances du moment; cependant la prétention de Hammouda, soutenant que tous ces terrains lui appartenaient comme cimetières, n'était pas légalement admissible. La commune abandonna aux revendiquants dix-huit hectares, les meilleurs, autour du mamelon et ne conserva que six hectares dans la partie la plus élevée, inutilisable en l'état. On se demande si le jugement le plus défavorable aurait été aussi funeste à ses intérêts.

Aussitôt, des constructions particulières couvrirent les pentes du quartier Saint-Jean et la rue Saint-Antoine se borda de maisons.

Il fallait prendre un parti pour l'utilisation du Koudiat, restant propriété de la ville. Le Conseil municipal délibéra longuement à ce sujet, en novembre et

(1) D'autres cas furent poursuivis du côté de Ténès, en raison de circonstances aggravantes, mais l'immense majorité des cas échappa.

décembre; la controverse fut vive, entre les partisans du dérasement total et ceux de l'appropriation par simple décapement, et les polémiques recommencèrent dans la presse. Sur le rapport de sa commission, le Conseil décida, le 16 décembre, que le projet primitif de dérasement total au niveau de la rue Rohault-de-Fleury serait exécuté. La majorité de la population approuva, une fois de plus, cette solution.

En ville, la percée de la rue Impériale était à peu près terminée jusqu'au coude du carrefour Perrégaux. La Grande mosquée, ayant été fortement entamée par le tracé, on commença la reconstruction de sa façade telle qu'elle existe maintenant. A l'entrée de la rue, sur la place de la Brèche, M. Cordonnier, ancien adjoint, faisait élever la vaste maison qui est devenue l'hôtel de Paris; il fut frappé d'insolation en dirigeant ce travail et mourut peu après.

A partir du carrefour Perrégaux, la nouvelle voie se dirigeant vers la porte d'El-Kantara, était bouchée par un énorme massif rocheux qu'il fallut faire sauter à la mine. On se rendra compte de ce travail en comparant le niveau de la rue Perrégaux, au-dessus du grand escalier, avec celui de la rue Nationale. Or, le rocher était encore plus élevé que la rue Perrégaux, qui le contournait pour l'éviter, la voie a été littéralement creusée dans ce bourrelet rocheux, jusqu'à peu de distance d'El-Kantara.

Les travaux d'adduction des eaux de Fesguia se poursuivaient. Mais la rigueur de l'hiver précédent avait causé de graves dégâts et retardé leur marche.

On continuait la plantation des pins du Mansoura, en allant vers le Bon Pasteur.

La voie ferrée s'approchait de Constantine; mais des glissements considérables s'étaient produits près de Bizot et au delà de Semendou, nécessitant des travaux imprévus.

L'usine à gaz, à peu près achevée, était près de fonctionner; l'on avait mis en adjudication la construction du pont du Bardo.

Enfin, le collège de garçons — partie en façade sur le ravin — était terminé comme gros œuvre.

Responsabilité du régime militaire dans le désastre de 1867-1868. — Sa condamnation. — Les horreurs de la grande famine, l'intensité de la catastrophe, démontrèrent à tous le danger de la tentative insensée de fondation du royaume arabe, que la révolte de 1863-1865 avait si mal accueillie à son début : la guerre d'abord, puis la famine, elle n'avait produit que des ruines et des cadavres. On a estimé à 500.000 personnes, les victimes du désastre.

Certes, le régime militaire avait joué de malheur ; mais une administration pénétrée de ses devoirs, ne se laisse pas acculer ainsi à l'irréremédiable ; son imprévoyance coupable la condamnait sans appel.

On s'est demandé comment il avait pu se faire que ces officiers, intelligents pour la plupart, bien intentionnés et auxquels l'intérêt, même, commandait d'éviter un semblable désastre, se fussent ainsi laissé surprendre. Pour s'en rendre compte, il faut se reporter aux circonstances du moment, à la situation créée par l'illógisme de l'entreprise et à l'état d'esprit que ces contingences avaient déterminé dans ce milieu. Ne voulant pas entrer dans des développements inutiles, nous nous bornerons à rappeler deux faits principaux :

En replaçant les Indigènes sous l'autorité des Bureaux arabes, les auteurs de cette restauration ne se sont pas rendu compte que les conditions générales du pays s'étaient bien modifiées depuis vingt ans, sous la double influence de la paix et du contact avec les Européens. Durant la période de la conquête, les officiers des affaires indigènes, sans cesse aux prises avec les difficultés, en contact continuel avec les Arabes, disposant d'une réelle indépendance d'action, avaient rendu les plus grands services ; mais, l'institution du Bureau arabe, bien appréciée aux besoins du moment, ne pouvait être que transitoire.

En 1867, la situation n'était plus la même. Etablis dans

des centres souvent fort éloignés de leurs administrés, les officiers des affaires arabes, devenus de simples bureaucrates, n'étaient pour ainsi dire pas en contact avec eux. Ils agissaient par l'intermédiaire des caïds et des cheikhs, qui n'étaient plus, eux-mêmes, les guerriers des premiers temps et ces chefs, peu soucieux des intérêts des petites gens, tenaient surtout à ne pas alarmer des officiers qu'ils sentaient peu disposés à écouter leurs doléances. La plupart d'entre eux ne se rendirent pas compte du danger; les autres essayèrent timidement de le signaler et se virent mal accueillis.

Qu'on ajoute à cela les habitudes de discipline militaire et les règles de la subordination, soumettant l'inférieur à la volonté de son chef et lui interdisant de penser autrement que lui : or, le gouverneur ne voulait pas admettre qu'un danger menaçât le pays; les craintes exprimées par les colons et les journalistes étaient sans fondement et n'avaient d'autres but que d'attaquer son administration et de saper son autorité. Quel général de division, quel commandant de subdivision ou de cercle, quel chef de bureau arabe aurait osé soutenir le contraire (1).

La responsabilité de la catastrophe retombait en entier sur le régime militaire; on avait voulu le reconstituer tel qu'il existait à une autre époque, et l'on n'avait pas vu que son rôle était fini, car le temps avait fait son œuvre, et c'est en vain qu'on cherche à arrêter la marche de l'humanité. Le parti des Bureaux arabes avait prétendu qu'il pouvait, seul, faire le bonheur des Indigènes, en les soustrayant au contact de la civilisation et en les parquant dans les territoires soumis à l'autorité militaire. Mais il ne leur avait procuré que la mort la plus épouvantable, la ruine et la dispersion.

Dans cette triste conjoncture, le maréchal-gouverneur, représentant du régime militaire, dont il avait défendu avec acharnement les prérogatives, s'était montré d'une incapacité impardonnable. Dans son aveugle entêtement,

(1) Il y en eut, qui furent frappés.

il avait repoussé tous les conseils, tous les avis; quiconque voulut l'éclairer s'était vu traiter en factieux, en ennemi public. Nulle précaution n'avait été prise et quand la réalité s'était imposée, cruelle, terrible, il avait refusé de croire à l'étendue du désastre; il s'était appliqué à la dissimuler et n'avait prescrit que des mesures insuffisantes.

Avances de grains aux Indigènes par la Société des Ensemencements. — Cependant, à Constantine, une Société s'était formée entre les commerçants pour avancer, en temps utile, aux Indigènes, les grains nécessaires aux ensemencements de la campagne 1868-69. Les prêts effectués l'année précédente, sur l'initiative de la Société d'agriculture, avaient donné de bons résultats; mais, on n'avait agi que sur un rayon restreint, et il fut décidé que les Arabes des territoires militaires seraient admis à participer aux avances.

Les grains furent délivrés à des groupes qui s'engagèrent solidairement, avec la garantie des cheikhs et sous la surveillance de l'autorité. L'opération était basée sur deux aléas: la perspective d'une bonne récolte et la probabilité du remboursement en nature, après le dépiquage; il fallait, en outre, tenir compte des intérêts, des frais et de l'abaissement probable du prix de la denrée après la récolte.

Pour y faire face, il fut stipulé que les emprunteurs rendraient en été le double des quantités reçues. En réalité, la Société courait de grands risques en répandant son grain partout, et ce bénéfice n'avait rien d'excessif. Les Arabes se procurèrent ainsi, sans déboursier un centime, tous les grains qui leur étaient nécessaires et purent labourer des terres depuis longtemps incultes et qui, sans cela, seraient demeurées improductives, car la combinaison dont le gouverneur avait parlé à Constantine était restée sans effet.

Nous indiquerons plus loin les résultats obtenus par la Société des Ensemencements.

Discussions sur les affaires algériennes. — L'opinion se prononce de plus en plus contre le régime militaire. — Les polémiques sur la question algérienne et les causes et conséquences du désastre de l'année précédente, continuèrent à occuper la Presse, en France, comme en Algérie. Chaque jour voyait éclore de nouvelles propositions sous forme d'articles et de brochures.

Essayant de faire tête à l'orage le gouvernement militaire redoublait de sévérité et affectait une grande assurance ; mais son prestige avait été détruit et les critiques dont il était l'objet, devenues moins violentes qu'au début, n'avaient que plus de portée.

Après avoir terminé son enquête, le comte Le Hon, de retour à Paris, s'occupait de la rédaction du rapport. Les constatations faites par lui commençaient à être connues ; l'on savait que ses conclusions étaient la condamnation du régime militaire ; et qu'elles démontraient la nécessité de l'affranchissement de l'Algérie.

A la date du 10 décembre 1868, le gouvernement, *sur la proposition du maréchal de Mac-Mahon*, rendit un décret qui augmentait sensiblement le territoire civil des trois provinces. Celle de Constantine fut très favorisée et il en résulta la création des trois communes du Khroub, de Bizot et de l'Ouad-Otsmanïa.

C'était un premier résultat et il sembla que le gouverneur voulait ainsi aller au-devant de mesures qu'on sentait imminentes.

La discussion du budget au corps législatif, dans le du mois d'avril, donna lieu à de longs et intéressants débats sur les choses d'Algérie. MM. Le Hon, Jules Favre et autres, défendirent habilement la cause et livrèrent de rudes assauts au régime militaire. Mais, les orateurs du gouvernement leur répondirent et la majorité repoussa tous les amendements par eux présentés. Malgré ce succès, le parti des Bureaux arabes sortit du débat fort diminué. Chacun sentit que cette discussion n'était qu'un prélude et que l'avènement du régime civil était proche.

Massacre de l'Ouad-Maouine. — Sur ces entrefaites, se produisit, en territoire militaire, un événement grave, qui causa un véritable scandale et porta un nouveau coup au régime des Bureaux arabes. Voici les faits :

Le 12 avril, une caravane assez nombreuse, chargée de marchandises diverses, quitta la ville de Tébessa, pour se rendre à Gafsa, oasis de la Tunisie. Elle portait pour une valeur de 40.000 francs de marchandises, plus 10.000 francs en espèces, et était accompagnée par 26 indigènes musulmans, presque tous Tunisiens, avec une femme de leur pays et trois Juifs.

Au moment d'atteindre la frontière, la caravane arrêtée sur le cours d'un ruisseau appelé l'Ouad-Maouine, fut attaquée par un parti de Nemamcha, du territoire français, entraînés par leurs cheiks. Les 26 Musulmans furent massacrés ; la femme, bien que blessée parvint à s'échapper ; quant aux trois Juifs, ils protestèrent avec tant d'insistance, se disant sujets français, qu'ils furent d'abord épargnés. Conduits devant le cheikh Gaba et plusieurs de ses collègues, ils renouvelèrent leurs protestations, mais sans succès. On les dépouilla de leurs vêtements, on les roua de coups, malgré leurs lamentations, puis sur l'ordre de Ben-Gaba, on tira sur le groupe. L'un des Juifs fut tué, un autre blessé et on allait les achever, lorsqu'un Tébessien, nommé Redjeb, s'interposa, ce qui permit aux deux survivants de fuir.

Cette abominable agression, sur notre territoire, était d'autant plus grave que l'attaque avait été dirigée par les cheiks de la tribu et qu'elle impliquait une connivence avec les gens de Tébessa au courant de la richesse de la caravane. Le commandant Seriziat, chef du cercle, fit son possible pour l'étouffer, en atténuant l'importance de l'affaire ou n'en parlant que comme d'une collision ordinaire de maraudeurs, sur la frontière. Mais, les Juifs survivants vinrent raconter en détail les circonstances de ce drame et le rédacteur de l'*Indépendant*, alors M. Vinet, fit paraître un récit complet de l'affaire dans son numéro du 22 mai.

Il en résulta un gros scandale. En vain, le gouverne-

ment essaya de contredire les faits ou d'en diminuer la portée; il fallut bien commencer une instruction et l'on se prépara, de part et d'autre, pour les débats publics du Conseil de guerre.

Commission pour l'étude d'une constitution algérienne. — Projet de Sénatus-Consulte organique. — A la suite des importants débats auxquels donna lieu la discussion du budget de l'Algérie au Corps législatif, le gouvernement forma une grande commission, composée de membres du Parlement, de généraux et de hauts fonctionnaires, en la chargeant d'élaborer un nouveau projet de constitution algérienne. C'était, en quelque sorte, aller au-devant des résultats de l'enquête Le Hon, pour en atténuer les conséquences.

En Algérie, on ne s'y trompa pas; les colons qui avaient déjà vu tant de commissions s'occuper d'eux, avec si peu de succès, crurent y découvrir un piège et manifestèrent leurs inquiétudes par une nouvelle pétition dont Constantine prit, encore une fois, l'initiative.

Dans le courant de décembre, parut le projet de Sénatus-Consulte organique de l'Algérie, préparé par la commission. Il accordait à chaque département, un député et un Conseil général élu, déléguant quatre de ses membres au conseil supérieur.

Mais, la division des provinces, en préfectures civiles et préfectures militaires, était maintenue. Il est vrai qu'une disposition de la loi prescrivait d'augmenter le territoire civil, en lui rattachant des districts militaires, au fur et à mesure qu'il serait possible et utile de le faire. Enfin, un conseil général indigène *devait être formé à part*, au moyen d'un délégué par arrondissement militaire, dans chaque province; l'un de ses membres le représenterait au Conseil supérieur.

Quelques autres mesures, sans importance réelle, complétaient ce programme, bien modéré et critiquable à plus d'un point de vue. Les concessions qu'il renfermait furent jugées absolument insuffisantes par les Algériens; aussi le parti de l'assimilation pure et simple en profita-

t-il pour opposer, à tant de complications et de différences de régime, la simplicité de sa formule. C'était tomber dans une autre erreur; mais en matière de polémique, il est naturel de choisir les arguments, les plus capables de frapper l'opinion, et l'on voulait, avant tout, en finir avec le régime militaire.

Or, le parti de l'assimilation, dont les catastrophes de 1870 allait amener le triomphe, a coûté bien cher à l'Algérie. Il eut peut-être mieux valu accepter le principe des réformes proposées et en demander l'extension dans le sens d'une sage autonomie; mais, pour cela, il eût fallu que l'opinion fut fixée par des études sérieuses et indépendantes, dégagées des passions du moment et des rancunes provoquées par la lutte soutenue depuis dix ans.

Travaux à la fin de 1869. — L'éclairage au gaz fut inauguré en ville à l'occasion de la fête du 15 août.

Le nouveau collège fut ouvert à la rentrée d'octobre.

Les grands travaux se poursuivaient avec activité: ouverture de la rue Nationale, construction de la gare, etc. Le chemin de fer était presque terminé et la conduite de Fesguia s'achevait. Partout, en ville et dans les faubourgs, s'élevaient des maisons particulières.

Un accident de nature à faire douter de la solidité du pont d'El-Kantara se produisit le 18 décembre: le rouleau compresseur qu'on conduisait au faubourg s'enfonça et, passant par un énorme trou, tomba au fond du ravin avec plusieurs chevaux. Le passage des voitures y fut alors interdit et l'on procéda à de sérieux travaux de consolidation.

Délibération sur l'interpellation du comte Le Hon. — *Vote du régime civil pour l'Algérie.* — Dans les premiers jours de mars 1870 comença, au Corps législatif, la discussion de l'interpellation du comte Le Hon. Il présenta à la tribune les résultats de son enquête, découvrit, une à une, les fautes du régime militaire, présenta la défense des colons en rendant une éclatante justice à leurs

efforts, et conclut en exposant un plan de réformes complet.

De brillants orateurs le soutinrent, tandis que les partisans du royaume arabe se défendaient faiblement. Leur cause était perdue et l'on vit même, l'un des plus ardents promoteurs de cette entreprise, le baron Jérôme David, venir déclarer, sincèrement, à la tribune, qu'il reconnaissait s'être trompé et qu'il se ralliait aux conclusions du comte Le Hon.

Ce grand débat se termina, le 9 mars, par le vote d'un ordre du jour proclamant la nécessité de doter l'Algérie des libertés civiles, du droit commun et d'un affranchissement complet.

Le gouvernement militaire avait vécu; le maréchal abandonna aussitôt la partie.

La décision du 9 mars fut accueillie par les acclamations de tous les Algériens. C'était la fin de ces longues années de luttes et l'évanouissement des menaces et de la contrainte au milieu desquelles ils vivaient depuis si longtemps. Aussi leur satisfaction, qui allait être si profondément troublée, se comprend-elle aisément.

Procès de l'Ouad-Maouïne. — Voyage de Jules Favre. — L'affaire de l'Ouad-Maouïne fut jugée à Constantine, vers la fin d'avril, par un Conseil de guerre composé d'officiers supérieurs, sous la présidence du général Faidherbe. Les accusés principaux étaient les caïds et cheikhs des Nemamcha comme auteurs principaux et le commandant Sériziat, prévenu d'avoir, plus ou moins explicitement, donné l'ordre d'attaquer la caravane.

Jules Favre accepta la mission de défendre le cheikh Ben-Gaba, et fut reçu avec un véritable enthousiasme à Philippeville et à Constantine, comme le défenseur éloquent de la cause des Français d'Algérie devant le corps législatif. Il prononça, dans ces deux localités, de grands discours politiques.

D'autres avocats renommés assistaient les co-accusés de Ben-Gaba. Les débats démontrèrent que le commandant supérieur avait explicitement donné l'ordre de

r'azier la caravane et que, s'il l'avait ensuite rapporté, le contre-ordre n'était pas parvenu à temps.

Après de longs et laborieux débats, le Conseil de guerre prononça l'acquittement de tous les accusés.

Ce résultat négatif, malgré la gravité des faits établis à l'audience, était la plus sévère critique d'un régime sous lequel de pareils brigandages pouvaient se produire, sans permettre de dégager la responsabilité des auteurs et des promoteurs du crime.

Le scandale était considérable.

Le plébiscite. — La déclaration de guerre. — Mais de graves événements politiques vinrent bientôt absorber l'attention générale. Ce fut d'abord le plébiscite du 8 mai, auquel l'Algérie répondit négativement, par une forte majorité, puis le commencement des difficultés avec l'Allemagne, et enfin, le 19 juillet, la fatale déclaration de guerre, suivie de nos désastres et de la chute de l'Empire.

Nous arrêterons ici la chronique de Constantine ; les faits très importants qui suivirent, demandent à être exposés et appréciés en toute indépendance. Or, ils sont encore trop récents pour cela. C'est une ère nouvelle qui s'est ouverte pour l'Algérie. Le système inauguré alors, n'a cessé, jusqu'à ce jour, de traverser des périodes de tâtonnements, et de flotter au milieu d'essais de toute sorte ; combien de commissions, combien de revendications se sont produites depuis lors ? Lorsqu'enfin le pays aura obtenu le régime définitif qui lui convient, il sera possible de juger impartialement les hommes et les faits de cette époque.

Rappelons seulement que cette année 1870 vit la réalisation de deux grands progrès économiques à Constantine : au commencement d'août, eut lieu l'inauguration du chemin de fer de Philippeville et, vers la fin du même mois, l'achèvement de l'adduction des eaux de Fesguia,

qui mit fin à la déplorable pénurie dont souffrait la ville, depuis sa fondation.

Il appartiendra à ceux qui nous imiteront, de retracer les douleurs patriotiques ressenties par la population pendant l'année terrible, ses efforts pour participer à la défense nationale ; puis, l'application des libertés nouvelles et le développement inévitable des rivalités politiques ; la révolte de 1871, et les transformations administratives de l'Algérie. Enfin, ils continueront à suivre, pas à pas, les modifications apportées à Constantine, par les grands travaux successivement exécutés.

Et il en résultera qu'en dépit des fautes gouvernementales, et des erreurs des particuliers et des corps délibérants, la démonstration, déjà faite dans les pages qui précèdent, de la vitalité puissante de Constantine, de son développement continu, de sa prépondérance indestructible, seront acquis.

Ces constatations sont réconfortantes ; elles doivent écarter les découragements qui envahissent les âmes les mieux trempées, devant les effets réitérés de l'ineptie et de la lâcheté humaine ; elles prouvent qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à des incidents souvent déplorables, mais qui comptent bien peu dans la vie d'une cité et que chercher à entraver la marche du progrès est faire œuvre vaine.

Aussi, est-ce avec une conviction profonde que je prévois pour Constantine, riche d'un passé historique de plus de deux mille ans, un avenir, moins glorieux peut-être, mais encore brillant et honorable.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.....	V
CHAPITRE I. — <i>Périodes phénicienne et berbère 1000 à</i> <i>— 46 avant J. C.</i>	1
Sommaire :	
Antiquité de Constantine.....	1
Le Peuple autochtône.....	1
Etat social des Berbères.....	2
Les Phéniciens.....	2
Karthage. — Ses relations avec Cirta.....	3
Alliances des Berbères avec les Karthaginois.....	4
Les Numides pendant la deuxième guerre punique..	4
Sifax, roi des Numides Massésiliens, s'allie aux Romains et entre en lutte avec les Massiliens, alliés de Karthage — Massinissa.....	5
Victoires de Sifax. — Il s'établit à Cirta.....	6
Massinissa retourne en Afrique. — Il est vaincu par Sifax.....	7
Massinissa rejoint Scipion et l'aide à repousser les Numides.....	7
Défaite et captivité de Sifax.....	8
Massinissa s'empare de Cirta.....	8
Sophonisbe et Massinissa.....	9
Massinissa, roi de Numidie, s'établit à Cirta.....	11
Rôle civilisateur de Massinissa.....	11
Rupture entre Karthage et Massinissa.....	12
Mort de Massinissa.....	13
Règne de Micipsa.....	14
Règne des fils de Micipsa. — Jugurtha.....	16
Usurpation de Jugurtha.....	16
Siège de Cirta par Jugurtha.....	16
Jugurtha seul maître de la Numidie.....	17
Premières campagnes des Romains contre Jugurtha.	18

	Pages
Marius dirige la guerre contre Jugurtha.....	18
Chute de Jugurtha.....	19
Règne de Gauda.....	19
Hiemsal II et Yarbas. — Ils prennent part aux guerres civiles.....	19
Hiemsal II, seul roi de Numidie. — Juba I.....	20
Juba se prononce pour Pompée.....	21
César débarque en Afrique.....	22
Diversión de Publius Sittius. — Il s'empare de Cirta.	22
Diversión des Gétules. — Victoire de César à Thapsus.....	23
Mort de Juba I.....	23
La Numidie province romaine.....	24
Sittius reçoit en récompense le territoire de Cirta. ..	25
CHAPITRE II. — <i>Périodes Romaine, Vandale et Byzantine (45 av. J. C. — 648 après J. C.)</i>	26
Sommaire :	
Première organisation administrative de la colonie cirtéenne.....	26
Arabion s'empare de la Sétifiennne et tue Sittius	27
Guerre entre les partisans d'Octave et ceux d'Antoine.	28
Luttes de Sextius, lieutenant d'Antoine, contre Fango. — Mort d'Arabion.....	29
Organisation des provinces par Auguste.....	29
Juba II, roi de Numidie.....	30
Juba II et Cléopâtre Séléne à Cirta. — Leur départ pour Yol-Césarée.....	31
Cirta chef-lieu de la république des quatre colonies. — Organisation de cette confédération.....	31
Le Concilium provinciae.....	32
Administration de la Confédération. — Les triumvirs.	33
L'ordo decurionum.....	33
Les édiles.....	34
Les questeurs.....	34
Attribution de l'ordo.....	34
Attributions des triumvirs, des édiles, et des questeurs. — Les préfets juredicundo.....	34
Les magistrats : flamines, pontifes, augures, prêtres.	35
La pollicitation.....	36
Les citoyens, leurs droits et leurs devoirs.....	37
Le patronat.....	38

	Pages
Cirta pendant les deux premiers siècles de l'ère chrétienne.....	39
Fronton, Arius Antoninus, Pacatus et Ant. Saturnina. — Les Lollius et Apulée, G. Marcianus.....	39
Septime Sévère et Julia Domna en Afrique.....	41
La religion chrétienne en Afrique.....	41
Les premiers martyrs.....	42
Querelles religieuses.....	43
Anarchie en Afrique dans le milieu du III ^e siècle...	43
Révoltes des Indigènes.....	45
Division de la Numidie en militaire et civile.....	45
Grandes persécutions contre les Chrétiens.....	47
Faiblesse de l'église de Cirta.....	47
Les jours thuriféraires.....	48
Tyrannie de Galère. — Constantin et Maxence.....	49
Usurpation d'Alexandre.....	49
Concile de Cirta.....	50
Divisions entre les Chrétiens. — Les traditeurs.....	51
Les provinces africaines reconnaissent l'autorité d'Alexandre.....	51
Mort d'Alexandre. — Destruction de Cirta par les légions de Maxence.....	52
Mort de Maxence — Triomphe de Constantin.....	53
Cirta, relevée par Constantin, reçoit son nom.....	53
Schisme des Donatistes.....	54
Modifications administratives édictées par Constantin.	55
Luttes entre les Donatistes et les Orthodoxes.....	57
Dévastations des Donatistes. — Les Circoncellions..	58
Persécutions des Donatistes. — Leurs représailles..	59
Révoltes de Firmus et de Gildon.....	59
Les Vandales en Espagne.....	60
Boniface appelle les Vandales.....	60
Les Vandales envahissent la Numidie.....	61
Fondations du royaume vandale à Karthage.....	61
La Numidie est restituée à l'Empire.....	62
Conquêtes de Genséric en Europe.....	63
L'Afrique sous les successeurs de Genséric.....	63
Usurpation de Gélimer.....	64
Expédition de Bélisaire. — Chute du royaume van- dale.....	64
Restauration byzantine en Afrique.....	65
Modifications ethnographiques. — Reconstitution de la nationalité berbère.....	66

	Pages
Luttes des gouverneurs contre les révoltes.....	67
Derniers jours de la domination byzantine....	68
Le patrice Grégoire se déclare indépendant.....	68
APPENDICE AU CHAPITRE II. — <i>Description de Constantine et de ses environs au IV^e siècle</i>	69
Sommaire :	
Le Capitole ...	71
Le Forum et la voie triomphale.....	71
Voies principales.....	73
Amphithéâtres.....	75
Aqueducs et citernes.....	76
Environs et banlieue de Constantine.....	77
CHAPITRE III. — <i>Périodes Arabe et Berbère (648 1230)</i> ..	81
Sommaire :	
Fondation de l'Islamisme. — Conquêtes des Arabes. — Leur succès en Afrique.....	81
Guerres civiles en Orient.....	81
Les Arabes s'établissent en Ifrikiya. — Fondation de Kaïrouane.....	82
Défaite d'Okba et des Arabes. — Koceïla, roi de Berbérie.....	83
Koceïla est défait et tué.....	83
La Kahéna, reine des Berbères.....	83
Elle repousse les Arabes.—Dévastations de la Kahéna.	84
La Kahéna est vaincue et tuée par Hassan.....	84
Mouça ben Noceïr achève la conquête de l'Afrique..	85
Rôle de Constantine pendant la période de conquête	85
L'Afrique reste berbère sous l'autorité arabe.....	86
Révolte Kharedjite. — Ses conséquences.....	86
Fondation du royaume omeïade d'Espagne et du royaume édriside de Fès.....	87
Dynastie des gouverneurs ar'lebites de l'Ifrikiya....	87
La secte Chiaïte pénètre en Afrique et se propage chez les Berbères.....	88
Excès de l'Ar'lebite Ibrahim en Tunisie.....	89
Révolte des Chiaïtes.....	89
Le Mehdi Obeïd-Allah se réfugie en Afrique.....	89
Abou-Abd-Allah, lieutenant du Mehdi, marche con- tre les Ar'lebites.....	90

	Pages
Les Chiaïtes s'emparent de Constantine.....	90
Abou-Abd-Allah renverse la dynastie ar'lebite.....	91
Fondation de l'empire Obeïdite en Ifrikiya.....	91
Obeïd-Allah, le Mehdi, prend en main le pouvoir....	92
Règne d'El-Kaïm. — Révolte de l'homme à l'âne....	93
El-Mansour, 3 ^e souverain obeïdite, écrase la révolte d'Abou-Yezid	94
El-Moëzz, 4 ^e souverain Obeïdite, transporte le siège de son empire en Egypte.....	94
Le Berbère Bologguine, représentant des Fatemides en Tunisie, fonde la dynastie sanhadjienne des Zirides	95
Le Ziride Hammad se déclare indépendant à la Kalâa et fonde la dynastie hammadite.....	95
Préludes de la rupture des Zirides avec les Fatemides.	96
El-Moëzz répudie la suzeraineté fatemide.....	97
Les Arabes Hilaliens envahissent l'Ifrikiya.....	97
Victoire des Arabes. — Ils s'établissent dans la Tunisie et le sud de la province de Constantine...	98
Les Hammadites étendent leur autorité sur la province de Constantine.— Bolloguine ; son expédition dans l'ouest.....	98
Défaite d'En-Nacer par les Arabes en Tunisie.....	99
Fondation de l'empire Almoravide.....	100
Révolte de Belbar à Constantine.....	101
Révolte d'Abou-Yekni.....	101
Apogée de la puissance hammadite.....	102
Conquêtes des Normands de Sicile. — Chute de la dynastie ziride.....	102
Fondation de l'empire Almohâde. — Chute de la dynastie Almoravide	103
Expédition de Abd-el-Moumène contre Bougie. — Il renverse la dynastie hammadite.....	104
La province de Constantine est soumise à l'empire almohâde	105
Les Normands s'emparent de Bône. — Mort de Roger II.....	105
Anarchie en Tunisie. — Les Indigènes appellent Abd-el-Moumène	106
Conquête de la Tunisie par les Almohâdes.....	106
Le cheikh Abou-Hafs	108
Révolte des Ibn-Ranïa.....	108
Prise de Bougie par Ibn-Ranïa. — Ses dévastations.	109
Il attaque et bloque Constantine.....	109

	Pages
Les Almohâdes, accourus au secours de la province de Constantine, repoussent Ibn-Ranïa dans le désert.	110
Le Khalife El-Mansour transporte en Mag'reb des tribus arabes.....	110
Nouvelles incursions d'Ibn-Ranïa. — Sa puissance..	111
Le Khalife En-Nacer vient rétablir la paix en Ifrikiya.	112
Le Hafside Abou-Mohammed est nommé gouverneur de l'Ifrikiya.....	113
Nouvelles incursions d'Ibn-Ranïa. — Abou-Mohammed le repousse dans le sud.....	113
Décadence de l'empire Almohâde. — Puissance des Beni-Merine à Fès et des Abd-el-Ouad à Tlemcen.	114
Mort d'Abou-Mohammed. — Ibn-Ranïa reparait....	115
Le Hafside Abbou, gouverneur de l'Ifrikiya.....	115
Anarchie à Maroc.....	115
Le Hafside Abou-Zakaria renverse son frère Abbou et s'empare de l'autorité à Tunis.....	116
CHAPITRE IV. — <i>Constantine sous la dynastie hafside (1230-1500)</i>	117
Sommaire :	
Abou-Zakaria se déclare indépendant à Tunis. — Il s'empare de Constantine et de sa province.....	117
Mort d'El-Mamoun et d'Ibn-Ranïa.....	117
Puissance d'Abou-Zakaria, premier souverain hafside.	118
Mort d'Abou-Zakaria. — Son fils, El-Mostancer, lui succède sur le trône hafside.....	118
Puissance d'El-Mostancer. — Croisade de Saint-Louis contre Tunis.....	119
Mort d'El-Mostancer. — Abou-Ishak, son frère, s'empare du pouvoir.....	121
Révolte d'Ibn-el-Ouézir à Constantine. — Il appelle le roi d'Aragon.....	121
Abou-Farès, gouverneur de Bougie, s'empare de Constantine. — Mort de Ibn-Ouézir.....	122
Expédition de Pierre III d'Aragon à Kollo.....	123
L'usurpateur Ibn-Abou-Amara s'empare du trône hafside. — Abou-Hafs le renverse.....	123
Abou-Zakaria s'empare de Constantine et de Bougie où il règne indépendant.....	124
Travaux d'Abou-Zakaria à Constantine.....	125
Abou-Acida, souverain de Tunis, assiège infructueusement Constantine.....	126

	Pages
Les Merinides font une expédition contre Bougie...	126
Ibn-El-Amir, gouverneur de Constantine, envoie sa soumission à Abou-Acida.....	126
Abou-l'Baka assiège Constantine.....	127
Chute d'In-el-Amir.....	128
Abou-l'Baka, maître de Constantine.....	128
Abou-l'Baka, seul maître de l'empire hafside.....	129
Abou-Yahïa proclamé à Constantine par Ibn-R'amer, essaye en vain de s'emparer de Bougie.....	129
Abou-Yahïa s'empare de Bougie.....	130
Abou-Yahïa-Zakaria ben El Libyani s'empare de Tunis et renverse Abou-el-Baka.....	131
Ibn-El-Lihyani abandonne Tunis.....	131
Campagne d'Abou-Yahïa-Abou-Beker contre Tunis.	132
Abou-Yahïa-Abou-Beker s'empare de Tunis et reste maître de l'empire.....	132
Mort du Vizir Ibn-R'amer. — Abou-Abd-Allah est nommé gouverneur de Constantine.....	132
Révolte d'Ibn-Abou-Amrane.....	133
Expéditions des Abd-El-Ouadites à Bougie et à Constantine.....	134
Révolte d'Ibn-El-Khaloum. — Il pousse l'émir Abd-El-Ouadite à une grande expédition en Ifrikiya....	135
Siège de Constantine par les Abd-El-Ouadites.....	135
Les Abd El-Ouadites sont défaits devant Bougie.....	136
Ibn-Abou-Amrane, soutenu par les Abd-El-Ouadites, défait le Khalife et s'empare de Tunis.....	137
Abou-Yahia appelle les Merinides à son aide et rentre en possession de Tunis.....	137
Diversions des Merinides.— L'Ifrikiya est débarrassée des Abd-El-Ouadites.....	138
L'Emir Abou-Abd-Allah à Constantine.....	139
Mort d'Abou-Abd-Allah. — Son fils Abou-Zeïd lui succède.....	139
Mort du sultan Abou-Yahia. — Usurpation de son fils Abou-Hafs.....	140
Le prince El-Fadel pousse le sultan mérinide, Abou-l'Kacen, à une expédition en Ifrikiya.....	141
Abou-l'Hacen s'empare de Bougie et de Constantine.	141
Abou-l'Hacen s'empare de Tunis et reste seul maître de l'Afrique septentrionale.....	142
Défaite d'Abou-l'Hacen à Kairouane.....	142
El-Fadel est reconnu Khalife à Constantine.....	142
Abou-Eïnane se déclare Sultan.— Les princes Abou-Abd-Allah, de Bougie et Abou-Zeïd-Abd-Er-Rah-	

	Pages
mane, de Constantine, arrivent du Mag'reb et s'emparent de leurs capitales	143
El-Fadel marche sur Tunis. — Abou-l'Hacen abandonne cette ville.....	144
El-Fadel s'empare de Tunis et est renversé par son frère Abou-Ishak.....	145
Abou-Zeïd, de Constantine, marche sur Tunis et défait l'armée d'Abou-Ishak.....	145
Le sultan Merinide Abou-Eïnane s'empare de Bougie. Abou Zeïd proclame à Constantine, le Merinide Tachefine.....	147
Défaite d'Abou-Zeïd par les Merinides	147
Abou-l'Abbas vient au secours de son frère Abou-Zeïd à Constantine; il usurpe le pouvoir.....	148
Les Merinides assiègent infructueusement Constantine.....	149
Abou-l'Abbas défait les Merinides à Beni-Bour'ar...	149
Grande expédition d'Abou-Eïnane en Ifrikiya. — Chute de Constantine	150
Les troupes d'Abou-Eïnane s'emparent de Tunis ...	150
Expédition d'Abou-Eïnane contre les Daouaouida du Zab.....	151
Abou-Eïnane marche sur Tunis. — Il est abandonné par ses troupes	151
Abou-Eïnane rentre en Mag'reb. — Sa mort.....	152
Abou-Ishak s'empare de Bougie. — Abou-l'Abbas rentre en possession de Constantine.....	152
Abou-Abd-Allah se rend maître de Bougie.....	153
Luttes entre Abou-Abd-Allah et Abou-l'Abbas. — Triomphe de celui-ci; il devient maître de Bougie.	154
Echec de l'émir Abd-El-Ouadite Abou-Hammou devant Bougie.....	154
Mort d'Abou-Ishak II. — Abou-l'Abbas prépare une expédition contre Tunis.....	155
Abou-l'Abbas s'empare de Tunis et reste maître de l'empire hafside	155
Puissance des Arabes. — Transformation des tribus berbères	156
Exactions des Arabes	157
Abou-l'Abbas diminue la puissance des Arabes.....	158
Abou-Ishak est nommé gouverneur de Constantine .	158
Révolte des Daouaouida. — Le sultan marche contre eux. — Mort d'Abou-Ishak.....	159
Mort du sultan Abou-l'Abbas. — Son fils, Abou-Farès-Azzouz, est proclamé à Tunis. — Abou-Beker se déclare indépendant à Constantine.....	160

Abou-Abd-Allah, gouverneur de Bône, vient assiéger infructueusement Constantine.....	160
Nouveau siège par Abou-Abd-Allah. — Le sultan arrive au secours de Constantine et défait le prétendant qui a marché contre lui.....	161
Abou-Beker se révolte de nouveau. — Abou-Farès vient assiéger Constantine et s'en rend maître....	162
Abou-Farès rétablit son autorité sur toute la province.....	163
Campagne d'Abou-Farès dans le sud. — Ses succès.	164
Abou-Abd-Allah s'empare de Bougie. — Le sultan marche contre lui, le défait et le tue.....	164
Le reïs Ed-Dehane ; sa chute. — Le caïd Djal'Kheir ; ses succès. — Il est tué par les Daouaouida.....	165
Mort d'Abou-Farès. — Court règne de son petit-fils El-Montaçar. — Son frère, Abou-Omar-Othmane, lui succède.....	166
Règne d'Abou-Omar Othmane. — Révolte d'Abou-l'Hacen à Bougie. — Il assiège Constantine. — Campagnes du sultan en Kabilie.....	168
Continuation des tentatives d'Abou-l'Hacen à Bougie. — Il finit par être livré et mis à mort.....	170
Nouvelles campagnes d'Abou-Omar-Othmane, dans le nord de l'Afrique.....	172
La puissance des chefs arabes est anéantie. — Leur persistance. -- Succès dans le sud et dans l'ouest.	173
Mort d'Abou-Omar-Othmane.....	175
Règnes d'Abou-Zakaria-Yahia et d'Abou-Abd-Allah-Mohammed.....	176
Puissance des Oulad-Saoula à Constantine.....	176
Les Beni-Abd-El-Momène Cheikh-El-Islam. — Les Ben-Badis et Ben-Leffgoun.....	177
Etat de Constantine à la fin du XV ^e siècle.....	178

CHAPITRE V. — *Etablissement de la domination turque.*
(1500-1600)..... 181

Sommaire :

Conquêtes des Espagnols et des Portugais en Afrique.	181
Abd-El-Aziz, roi de Bougie, s'empare de Constantine.	182
Conquête de Bougie par les Espagnols.....	182
Succès des deux frères Barberousse.....	183
Attaque infructueuse d'Abd-El-Aziz contre Bougie. — Il est tué et remplacé par son frère Abou-Beker.	183

	Pages
Abou-Beker essaie en vain de reprendre Bougie avec l'aide d'Aroudj.	184
Les Génois s'établissent à Djidjeli. — Aroudj s'empare de cette ville	184
Aroudj est appelé par les Algériens.	185
Aroudj s'empare de l'autorité à Alger.	186
Aroudj repousse les attaques des Espagnols, puis s'empare de Tlemcen	186
Mort d'Aroudj. — Kheir-Ed-Dine lui succède et offre au sultan de Constantinople la suzeraineté de l'Afrique	187
Selim accueille la soumission de Kheir-Ed-Dine et lui envoie des secours.	188
Ben-El-Kadi est poursuivi par Kara-Hassen qui s'avance jusqu'à Constantine.	188
Ben-El-Kadi marche sur Alger. — Kheir-Ed-Dine se réfugie à Djidjeli.	189
Constantine ne reconnaît aucune autorité régulière.	189
Quelle est l'époque du premier établissement des Turcs à Constantine ?	190
Kheir-Ed-Dine entre en maître à Alger, puis, part pour l'Orient.	191
Les princes hafside de nouveau à Constantine.	192
Conquête de Tunis par Charles V.	193
Hassan-Aga, gouverneur de Constantine.	194
Hassan-Aga, pacha d'Alger.	195
Les factions à Constantine. — Le légiste ben El-Ouezzane	195
Echec de Charles V devant Alger.	196
Expéditions de Hassan-Aga dans l'est et le sud. — Etat des tribus de cette région.	197
Expéditions de Salah-Reis à Tonggourt et en Kabilie.	198
Prise de Bougie par Salah-Reis.	198
Anarchie à Alger.	199
Hassan, fils de Kheir-Ed-Dine, pacha d'Alger. — Ses expéditions dans l'ouest	199
Campagne de Hassan dans la Medjana. — Il traite avec Amokrane	199
Luttes des janissaires contre le pacha.	201
Attaque infructueuse d'Oran par les Turcs. — Mohammed, fils de Salah-Reis, pacha d'Alger.	201
Anarchie à Constantine.	202
Révolte à Tunis	202
Lutte entre les partisans des hafside et ceux des Turcs à Constantine	203

Expédition du pacha Mohammed à Constantine.....	203
Expédition du pacha Euldj-Ali contre Tunis.....	204
Les Ab̄-El-Moumène, chefs du parti hafside à Constantine, sont définitivement vaincus et les Oulad-Saoula, écartés.....	204
Les Algériens demandent un roi à Charles IX.....	206
Don Juan d'Autriche rétablit, à Tunis, le hafside Mohammed, comme roi vassal.....	206
Les Turcs s'emparent de Tunis et mettent fin à la domination espagnole.....	206
La peste à Constantine.....	207
Principales familles de Constantine à la fin du XVI ^e siècle.....	207
Organisation et fonctionnement du gouvernement turc.....	209
La taïffe des Reïs et la Milice contrebalancent ou dominant l'autorité des pachas.....	209
Le pacha et les beys.....	210
Le beylik de Constantine.....	210
Fonctions du Bey. — Le Denouche. — La Colonne annuelle. — Les nouba.....	210
Le denouche ; sa composition.....	211
Populations. — Caïdats.....	212
Les Zemouls (tribus militaires).....	213
Daïra et Zouaoua.....	213
Le bey et ses fonctionnaires directs.....	214
Revenus du Beylik.....	215
Administration de la ville.....	215
Mosquées et fonctionnaires religieux.....	216
Les cadis et la justice.....	217
Procédés de gouvernement des Turcs.....	217

CHAPITRE VI. — *Constantine sous les beys turcs. — Première période. — (1600-1771)*..... 219

Sommaire :

Constantine au commencement du XVII ^e siècle.....	219
Peste et famine. — Pillage de Bône par les Toscans. — Les Anglais à Stora et à Kollo.....	219
Empiètements des Turcs de Tunis. — Les Ben-Chennouf et les Harrar.....	220
Succès de la taïffe des reïs à Alger.....	221
Guerres entre les tribus de la province de Constantine.....	221

	Pages
Guerre entre les pachas d'Alger et le dey Youssouf, de Tunis. — Traité de délimitation	222
Traité de Napollon entre la Régence et la France	222
Ravages de la peste	223
Destruction du Bastion de France. — Révoltes générales	223
Révolte de Ben-Sakheri. — Il ravage les environs de Constantine	224
Défaite des Turcs par Ben-Sakheri	225
Nouvelle défaite des Turcs en Kabilie	225
Extinction de la puissance des Chabbia. — Mouvements nouveaux des tribus	226
Le pacha d'Alger s'appuie sur les marabouts de la province	227
Le pacha Youssouf à Constantine	227
Guerre civile à Constantine	228
Le bey Farhate, fils de Mourad, à Constantine. — Paix avec les tribus	229
Voyage du bey Farhate à Alger. — Il est, sur sa demande, remplacé par son fils Mohammed	230
Mort de Farhate. — Nouvelle peste à Constantine	231
Puissance de l'agha (général) à Alger	232
Rupture d'Alger avec la France. — Tentatives de la de la marine contre Stora et Kollo	233
Expédition du duc de Beaufort contre Djidjeli	233
Mohammed est remplacé par son frère Redjeb-Bey	234
Le taïffe des reïs reprend le pouvoir à Alger et nomme un dey	234
Kheir-Dine-Bey, puis Dali-Bey	235
Ali-Bey soutenu par les Hananecha, défaite de son frère Mohammed, bey de Tunis	236
Nouveaux excès des tribus arabes	236
Abou-Hafs-Amar dit Bach-Agha, bey de Constantine. — Les Algériens concluent la paix avec la Tunisie. — Mort d'Ali-bey	237
Chabane-Bey. — Il organise la Zemala	237
Ali-Koudja-Bey. — Prise de Tunis par les Algériens	238
Mohammed-Bey rentre en possession de Tunis. — Il est remplacé par son neveu Mourad	239
Mourad-Bey envahit la province de Constantine. — Défaite du bey de cette ville à El-Melâab	239
Siège de Constantine. — Ben-Zekri va réclamer le secours du dey d'Alger	240
Mourad lève le siège et marche contre les Turcs d'Alger. — Il est défait près de Sétif	241

	Pages
Ahmed-Bey, fils de Farhate.— Mourad est assassiné par ses soldats.....	241
Ibrahim-Bey-El-Euldj.....	242
Campagne de Moustafa, dey d'Alger, en Tunisie....	242
Mort du dey Moustafa et du bey Ibrahim-El-Euldj..	243
Hammouda-Bey et ses successeurs, Ali ben Hammouda, Houssein-Chaouch, Abd-Er-Rahmane, Houssein-Denguezli et Ali ben Salah	243
Keliane-Hassein-Bey, dit Bou-Kemia.....	244
Défaite du bey dans le Ferdjioua.— Ses succès dans le sud.....	244
Détails du voyageur Peyssonnel sur le bey Bou-Kemia et sur les tribus indigènes, complétés par ceux de Schaw.....	245
Etat d'Alger, d'Oran et de Tunis.— Le bey Hassein à Tunis; ses succès.....	247
Luttes entre les Daouaouida.— Puissance d'Oum-Hani, fille de Redjeb-Bey.....	248
Chute d'Oum-Hani.— Farhate ben Sakheri prend le commandement des Daouaouida.— Sa puissance dans la sud.....	249
Révoltes de Bou-Aziz ben Nacer.— Luttes contre les Henanecha	249
Puissance des familles féodales.....	250
Rupture entre Alger et Tunis.— Nouvelle expédition.	250
Succès de l'expédition due au bey Bou-Kemia.— Ali-Pacha s'empare de Tunis.....	252
Mort du bey Bou-Kemia.....	253
Construction de la mosquée de Souk-El-R'ezel.— Les Ben-Djelloul.....	253
Règne du bey Hassen ben Hassein, dit Bou-Henak. Il marche contre la Tunisie.....	254
Incursion de Mohammed, fils de Hassein-Bey, de Tunis, dans le sud de la province.— Il est rejoint par son frère Mahmoud.....	254
Les princes tunisiens essaient vainement d'obtenir l'appui des Algériens.— Rôle du bey de Constantine.....	255
Ali-Pacha tue le bey Hassein et reste maître de la Tunisie.— Abaissement des Harrar.....	256
Le bey de Tunis châtie les Nememcha sur le territoire de la province de Constantine.....	257
Rupture d'Alger avec la France.....	258
Travaux de Bou-Hanek à Constantine.....	258
Expédition de Bou-Hanek en Tunisie pour appuyer les fils du bey Hassein.....	259

	Pages
Siège du Kef. — Bou-Hanek l'abandonne et cette expédition est appelée « la guerre feinte ».....	259
Mise à mort du général Ahmed-Aga. — Arrestation des princes tunisiens.....	260
Mort du bey Bou-Hanek — Ses créations à Constantine.....	261
Règne de Hassein-Bey dit Azreg-Aïnou.....	262
Révolte de Younos à Tunis, contre son père Ali-Pacha.....	262
Rupture du dey d'Alger avec Tunis. — Expédition de Hassein-Bey.....	263
Hassein-Bey s'empare de Tunis. — Il met à mort Ali-Pacha. — Pillage de la ville par les Constantinois.	263
Hassein-Bey se retire après avoir fait signer un traité de vasselage à Mohammed, fils de Hassein, bey de Tunis.....	265
Mort de Hassein-Bey-Azreg-Aïnou.....	265
Règne du bey Ahmed-El-Kolli.....	266
Expédition du bey Ahmed dans la Grande Kabilie...	266
Mohammed-Bey meurt après avoir rétabli son autorité en Tunisie. — Son frère Ali-Bey le remplace..	267
Alliance d'Ahmed-El-Kolli avec les grandes familles. — Elévation des Ben-Gana.....	267
Expédition d'Ahmed-El-Kolli dans l'Aourès et la Kabilie.....	269
Travaux d'Ahmed-El-Kolli à Constantine. — Sa mort.	269
CHAPITRE VII. — <i>Constantine sous les beys turcs. — Deuxième période. — 1771-1826.....</i>	271
Sommaire :	
Règne de Salah-Bey.....	271
Fuite de Hassen, fils du bey Hassein.....	272
Expédition de Salah-Bey contre les Oulad-Naïl.....	272
Rivalité de Mohammed-Debbah, chef des Daouaouida et de Mohammed Ben-Gana.....	272
Expéditions de Salah-Bey dans la province. — Ses succès.....	273
Salah-Bey concourt à repousser l'attaque des Espagnols contre Alger.....	273
Retour de Salah-Bey à Constantine.....	276
Politique de Salah-Bey à l'égard des grandes tribus du sud-est. — Nouvelles expéditions.....	276
Tournées de Salah-Bey dans les Zibans.....	277

	Pages
Mort d'Ali-Bey, de Tunis. — Difficultés avec Ham- mouda.— Il se soumet aux exigences de Salah-Bey.	277
Expédition de Salah-Bey contre les Oulad-Achour du Ferdjioua.....	278
Expédition de Salah-Bey à Touggourt	279
Siège de Touggourt par Salah-Bey.....	280
Levée du siège et retraite de l'armée.....	281
Succès politiques de Salah-Bey dans le Sahara.....	281
Luttes de Salah-Bey contre les marabouts. — Déclin de son influence.....	282
Nouvelles expéditions de Salah-Bey.....	284
Salah-Bey, desservi à Alger, suscite la jalousie des deys	285
Derniers actes de Salah-Bey.....	286
Destitution de Salah-Bey. — Il est remplacé par Ibrahim-Bou-Seba.....	286
Assassinat d'Ibrahim.— Salah-Bey s'empare de l'au- torité.....	287
Salah-Bey se prépare à la résistance. — Attitude des troupes et de la population. — Violences du bey..	288
Stupeur causée à Alger par la révolte de Salah-Bey. — Hassein, fils de Hassein-Bey, se charge de la réduire et reçoit sa succession.....	289
Les yoldach, porteurs des ordres du dey, se font ouvrir les portes de Constantine. — Chute de Salah-Bey.....	290
Entrée de Hassen-Bey à Constantine. — Salah est mis à mort.....	291
Travaux et fondations de Salah-Bey.....	291
Quartier de Sidi-El-Kettani	292
Les Juifs parqués dans le quartier de Chara.....	293
Les Medraça de Sidi-El-Kettani et de Sidi-Lakhdar.	293
Recensement et règlement de l'administration des hobous	294
Restauration du pont d'El-Kantara.....	295
Développement du commerce, de l'industrie et de l'agriculture	296
Immeubles particuliers de Salah-Bey.....	297
Règne de Salah-Bey. — Ses vengeance.....	298
Organisation du Makhezen par Hassen-Bey.....	299
Les Ben-Gana recouvrent leurs prérogatives.....	299
Chute de Hassen-Bey. — Sa mort.....	300
Règne du bey Moustafa-El-Ruznadji.....	301
Le bey interdit le commerce avec la Compagnie Fran- çaise. — Abandon du comptoir de Kollo.....	301

	Pages
Expédition du bey Moustafa dans la province.....	302
Moustafa-El-Ouznadji est mis à mort.....	303
Règne de Moustafa Engliz-Bey	304
Influence des Ben-Zekri.— Mesures contre les Ben-Gana.— Rétablissement de Debbah, comme cheikh El-Arab	304
Fermeture du Bastion de La Calle. — Les agents sont arrêtés.....	305
Rupture de la Régence d'Alger avec la France. — Destruction du Bastion.....	305
Rétablissement des comptoirs	306
Révolte des Henanecha. — Défaites des Turcs. — Younès reste maître de la situation.....	306
Satisfactions exigées du dey par Napoléon.....	307
Destitution d'Engliz-Bey	307
Règne d'Osman-Bey. — Il châtie les tribus de l'est..	308
Commencement de la révolte de Bel-Ahrech	308
Bel-Ahrech, maître de Djidjeli, entreprend la course; puis s'établit près de Kollo.....	310
Bel-Ahrech, allié au marabout Zebbouchi, lève l'étendard de la révolte	310
Les rebelles marchent sur Constantine et l'attaquent.	311
Indiscipline des assiégeants. — Leur fuite désordonnée.....	312
Bel-Ahrech ramène les Kabiles et donne l'assaut....	312
Déroute des Kabiles. — Fuite de Bel-Ahrech. — Arrivée du bey.....	313
Félicitations du dey aux Constantinois.....	314
Expédition d'Osmane-Bey dans la région de l'Ouad-el-Kebir.....	314
Une partie de la colonne est attirée dans une embuscade	315
Osmane-Bey se porte au secours de ses soldats. — Il est défait et tué. — Désastre de la colonne.....	315
Inaction de Bel-Ahrech.....	317
Règne d'Abd-Allah-Bey.....	317
Rupture entre Bel-Ahrech et Zebbouchi. — Défaite et fuite de Bel-Ahrech.....	317
Révolte des Derkaoua dans les provinces d'Oran et d'Alger. — Bel-Ahrech attaque Bougie. — Il est repoussé de partout.....	318
Rupture avec la Tunisie. — Abd-Allah-Bey prépare une expédition.....	319
Rupture de la Régence avec la France. — Les comptoirs sont cédés aux Anglais.....	320

	Pages
Destitution et supplice d'Abd-Allah-Bey.....	320
Hassein, fils de Salah, est nommé bey.....	320
Hassein attaque les Tunisiens.....	321
L'armée tunisienne envahit la province. — Le mauvais temps la force à la retraite.....	321
Hassein concentre ses troupes à Constantine.....	321
L'armée tunisienne reprend sa marche, défit d'Hassein-Bey et assiège Constantine.....	322
Résistance de Constantine.....	322
Les Tunisiens reçoivent des renforts commandés par Moustafa-Engliz.....	323
Arrivée de l'armée de secours. — Combat de l'Ouad-Remel. — Les Tunisiens repoussés, se mettent en retraite et abandonnent leur camp.....	324
Constantine débloquée. — Trophées des vainqueurs.	325
L'armée algérienne envahit la Tunisie.....	326
Désastre des Algériens à l'Ouad-Serate.....	327
Chute et exécution d'Hassein-Bey.....	328
Règne d'Ali-Bey.....	328
Ali-Bey prépare une nouvelle expédition en Tunisie.	328
Révolte d'Ahmed-Chaouch.....	329
Il assassine Ali-Bey et le bech-ag'a.....	330
Ahmed-Chaouch s'empare de l'autorité.....	330
Ahmed-Chaouch fait la paix avec la Tunisie et se prépare à marcher sur Alger.....	332
Ahmed-Chaouch s'avance au-delà de Mila. — Hostilité générale.....	332
Ahmed-Chaouch se retire au camp de l'Ouad-Remel.	333
Ahmed-Chaouch est mis à mort.....	334
Règne d'Ahmed-Tokbal-Bey. — Résultats de la brièveté des commandements.....	334
Représailles exercées sur l'ordre du dey.....	335
Révolte des yoldach à Alger. — Meurtre du dey....	336
Ahmed-Tokbal est mis à mort.....	336
Règne de Mohammed-N'amane-Bey.....	337
Rupture entre Alger et Tunis.....	337
Les Tunisiens envahissent la province de Constantine. — Ils sont repoussés par Nâmane-Bey, qui, entre en Tunisie, avec les troupes d'Alger.....	338
Retraite des troupes d'Alger. — Elles sont attaquées aux Bibane.....	339
Révolte de la région kabile.....	339
Nâmane-Bey se porte dans le Hodna. — Il est mis à mort à Mecila, par Omar-Ag'a.....	340

	Pages
Règne de M'hammed-Tchaker-Bey. — Sa cruauté...	340
Composition de Makhzen de Tchaker-Bey	341
Exécution de Moustafa ben Achour.....	342
Anarchie à Alger.....	342
Tchaker se porte dans la Medjana. — Massacre des Mokrani.....	343
Omar Ag'a, dey d'Alger. — Mahmoud, bey de Tunis.	344
Rupture entre Alger et les puissances chrétiennes.— Destruction des établissements anglais de La Calle.	344
Excès et meurtres de Tchaker-Bey.....	345
Nouvelle campagne infructueuse de Tchaker dans le Hodna.....	346
Expédition malheureuse de Tchaker-Bey.....	346
Assassinat du dey d'Alger. — Massacre des yoldach.	347
Prodrômes de la disgrâce de Tchaker-Bey.....	348
Destitution de Tchaker.....	348
Chute et exécution de Tchaker.....	349
Règne de Kara-Moustafa. — Ses excès.....	349
Enquête ordonnée par le dey, sur les actes de Tchaker. — Découverte de ses trésors.....	350
Destitution et mise à mort de Kara-Moustafa. — Punition des Juifs.....	351
Premier règne d'Ahmed-Bey le Mamlouk.....	351
Houssein-Dey prend le pouvoir à Alger.....	352
Destitution de Ben-Zekri.....	352
Abaissement des Ben-Gana.....	352
Destitution d'Ahmed le Mamlouk.....	353
Règne de M'hammed-Bey-El-Mili, dit Bou-Chattabia.	353
El-Hadj-Ahmed, khalifa du bey. — Mohammed ben Gana, cheikh El-Arab.....	353
Révolte de Debbah. — Campagne dans le Sahara....	354
Cruautés de M'hammed-El-Mili.....	354
Massacre des Mokrani encouragé par le bey.....	355
Destitution de M'hammed-Bey-El-Mili.....	355
Règne de Braham-Bey-El-R'arbi.....	355
Fuite du khalifa El-Hadj-Ahmed.....	356
Mauvaise administration de Braham-Bey. — Destitution des Ben-Gana. — Farhate cheikh El-Arab..	357
Destitution de Braham-Bey.....	357
Ahmed-El-Mamlouk, bey pour la deuxième fois....	358
Vengeances d'Ahmed-El-Mamlouk. — Composition de son makhezen.....	358
Expédition contre les Henanecha et dans la région des Babor.....	358

	Pages
Evénements de l'extrême-sud. — Farhate pousse le bey à y faire une expédition.....	359
Expédition d'Ahmed-Bey à Touggourt. — Soumission de Ben-Djellab.....	360
Révolte de Farhate. — Il est repoussé dans l'extrême-sud.....	360
Retour d'Ahmed-El-Mamlouk à Constantine, où il fait une entrée triomphale.....	361
Excès du bey Ahmed et de son khalifa, Mahmoud ben Tchaker.....	361
Destitution du khalifa Mahmoud. — Grande disette..	362
Echec d'Ahmed le Mamlouk, chez les Amamra.....	363
Le bey va porter le denouche à Alger. — Accidents de son voyage.....	363
Destitution d'Ahmed-El-Mamlouk.....	363
Règne de Braham-El-Greitli.....	363
Tranquillité du sud et de l'ouest. — Persistance de la révolte des Henanecha. — Expéditions contre eux et contre les Amamra.....	364
Violences de Braham-Bey.....	365
Expédition contre les Oulad-Si-Ali-Tahammamt. — Désastre des Turcs.....	365
Visite du frère du bey. — Les Ben-Zekri rentrent en grâce.....	366
Braham-El-Gritli est desservi auprès du dey.....	366
Destitution et arrestation de Braham.....	367
Règne de M'hammed-Manamanni.....	367
Incapacité du nouveau bey. — Composition de son makhezen.....	368
Démonstration contre les Henanecha.....	368
Excès et scandales du khalifa Mahmoud-Tchaker...	368
Destitution de Mahmoud. — Le bey est sévèrement blâmé.....	369
Folies de Manamanni. — Anarchie complète.....	369
Manamanni va porter le denouche à Alger. — Il est destitué.....	370

CHAPITRE VIII. *Le dernier bey. — Prise et occupation de Constantine par la France (1826-1837)*..... 371

Sommaire :

El-Hadj-Ahmed est nommé bey.....	371
Biographie d'El-Hadj-Ahmed. — Ses alliances dans la province.....	371

	Pages
El-Hadj-Ahmed-Bey, accompagné de Yahïa-Agha, part pour Constantine en visitant les tribus.....	373
Yahïa-Ag'a, aidé par Ben-Gana, châtie les Oulad-Soltane.....	373
El-Hadj-Ahmed et Yahïa-Ag'a s'avancent jusqu'à Bône, puis rentrent à Constantine	374
Premiers actes du gouvernement d'El Hadj-Ahmed. Fuite des Ben-Zekri et de leurs partisans.....	374
Il convoque des chefs de l'intérieur et s'entend avec eux	375
Arrestation des cheikhs des Oulad-Mokrane.....	375
Expédition chez les Henanecha. — Il sévit contre leurs chefs.....	375
El-Hadj-Ahmed va verser, par anticipation, le denouche à Alger et obtient la faveur du dey.....	376
Massacre des Ben-Zekri et de leurs partisans au marabout de Sidi-Zouaoui.....	376
Rapport mensonger du bey sur cette affaire.....	377
Le consul de France est insulté par le dey d'Alger.— Rupture avec la Régence.....	378
Blocus des côtes. — Rapatriement du personnel des concessions.....	378
El-Hadj-Ahmed-Bey laissé à lui-même, entreprend la construction du Palais.....	379
Il fait venir des matériaux d'Italie.....	380
Réclamations infructueuses des Constantinois au sujet des agissements du bey.....	380
Nouvelles exécutions des chefs du parti turc. — Le bey confisque leurs biens.....	380
Réquisition générale pour le transport des matériaux..	381
R'azias sur les Henanecha. — Le bey arme les côtes.	381
Continuation du blocus par la France. — Le dey repousse l'ultimatum et fait tirer sur le vaisseau de Charles X.....	382
La France organise l'expédition d'Alger. — Le dey prépare la résistance.....	382
El-Hadj-Ahmed-Bey appelle les Musulmans à la guerre sainte et conduit ses contingents à Alger..	383
Débarquement des Français à Sidi-Feredj.....	383
Attaque du camp français le 19. — Belle conduite d'El-Hadj-Ahmed.....	384
Chute du Fort l'Empereur. — Capitulation d'Alger...	384
Retraite d'El-Hadj-Ahmed vers Constantine.....	385
Les habitants décident d'ouvrir les portes à El-Hadj-Ahmed-Bey.....	385

	Pages
Arrivée d'El-Hadj-Ahmed. — Il campe à l'Ouad-Remel.....	385
Les légistes et les citadins lui adressent une fetoua le reconnaissant seul chef légitime.....	386
Entrée d'El-Hadj-Ahmed à Constantine. — Il organise un corps de Zouaoua avec lesquels il disperse les Yoldach.....	386
Révolte des Mokrani. — Ils appellent Braham-El-Gritli.....	387
El-Hadj-Ahmed marche contre les rebelles et les défait à Mechira	387
El-Hadj-Ahmed reste seul maître de la province de Constantine. — Sa déchéance est proclamée par Clauzel.....	388
El-Hadj-Ahmed prend le titre de pacha, confirmé ensuite par la Porte.....	388
Expédition d'El-Hadj-Ahmed contre Farhate. — Celui-ci reste maître du sud.....	389
El-Hadj-Ahmed défait à Aïn-Zana Braham-El-Gritli, qui se réfugie à Bône.....	389
Les Bônois appellent les Français. — Massacre de la garnison. — Les troupes du pacha ne peuvent cependant y entrer.....	390
Nouvelle expédition dans le sud. — Le pacha s'empare de Biskra. — Défaite de Farhate.....	390
L'arrogance des chefs de l'armée éloigne Ben-Gana. — Prise et pillage de Bône par Ben-Aïssa. — Les capitaines d'Armandy et Yusuf pénètrent à la Kasbah et chassent les vainqueurs de Bône.....	391
Farhate et Ben-Djellab écrivent au gouverneur pour le presser d'occuper Constantine.....	391
Campagnes contre Bône. — Violences d'El-Hadj-Ahmed. — Elévation de Ben-Aïssa.....	392
Ben-Gana rompt avec le pacha.....	392
Bougie est occupée par les Français.....	392
El-Hadj-Ahmed, appelé par Bou-Mezrag, se rend à Meçila.....	393
Ben-Gana rejoint le pacha à Meçila.....	394
Mort de Ben-Gana. — Bou-Aziz ben Gana est nommé Cheikh-El-Arab.....	394
De tous côtés on appelle les Français.....	395
Réconciliation de Ben-Achour. — Bou-Aokkaz assassine Derradji et reste seul maître du Ferdjioua...	395
Les Ben-Azz-Ed-Dine, maîtres du Zouar'a.....	396
Puissance des Ben-Aïssa et des Kabiles	396

	Pages
El-Hadj-Ahmed termine le palais et s'y installe.— Sa tyrannie	397
Nouvelles tentatives contre Bône. — Ben-Aïssa est défait par le général d'Uzer	397
Constantine en proie à la peste	398
R'azia sur les Oulad-Saïd	398
Première expédition de Constantine	398
Yusuf, bey de l'est, étend l'occupation française	399
El-Hadj-Ahmed attaque le camp de Dréan. — Il est repoussé	399
Yusuf pousse une reconnaissance à Guelma	399
Clauzel concentre, à Bône, des troupes pour l'expédition de Constantine	400
Clauzel, ne pouvant obtenir de renforts, se décide à marcher avec ses seules forces	400
Préparatifs d'El-Hadj-Ahmed.— Il attaque, sans succès, le camp de Dréan	401
Inconséquences du bey Yusuf	401
Ordre de départ de l'armée. — Proclamation aux Constantinois	401
Composition de l'armée expéditionnaire	402
Départ de l'armée. — Occupation de Guelma. — Marche sur Constantine	403
Occupation du plateau de Mansoura	403
El-Hadj-Ahmed tient la campagne avec la cavalerie et les Kabiles	403
Ben-Aïssa défend la place	404
Abstention de Farhate et des ennemis du pacha	404
Occupation du Koudiat par les première et deuxième brigades. — Grandes pluies	404
Le convoi, embourbé à l'Ouad-Bi-El-Brarite, est pillé	405
Etablissement des batteries.— Cannonade de la porte d'El-Kantara	406
Essai infructueux de faire sauter la porte d'El-Kantara	406
El-Hadj-Ahmed attaque les camps.— Il est repoussé	407
Préparatifs de la double attaque de la nuit du 22 au 23	407
Les deux attaques sont repoussées	408
Préparatifs de la retraite, tandis que les assiégés se décident à capituler	409
Commencement de la retraite. — Abandon des blessés. — Lutte héroïque de l'arrière-garde	410
La retraite s'achève en bon ordre	411
Conséquences de cet échec	412

	Pages
Entbousiasme des Constantinois — Représailles d'El-Hadj-Ahmed.....	412
El-Hadj-Ahmed fait attaquer sans succès le camp de Guelma.....	413
Tentatives du général Damrémont, pour traiter avec El-Hadj-Ahmed.....	414
Deuxième expédition de Constantine.....	415
L'armée est concentrée à Medjez-Ammar.....	415
Préparatifs sérieux de défense à Constantine.....	415
El-Hadj-Ahmed envoie des propositions de paix au camp de Medjez-Ammar.— Elles sont repoussées.	416
Ahmed-Bey, laissant le commandement à Ben-Aïssa, va attaquer infructueusement le camp de Medjez-Ammar.....	417
Composition de la colonne expéditionnaire. — Elle se met en route.....	417
Marche sur Constantine. — Intempéries.....	418
Installation du quartier général à Sidi-Mabrouk. — Les deux dernières brigades occupent le Koudiat.	419
Etablissement des batteries de siège.....	420
Attaques des camps par les indigènes. — Ils sont repoussés. — Ouverture du feu.....	420
Sortie infructueuse des insurgés. — Armement des batteries de brèche.....	421
Nouvelle attaque combinée des Arabes contre le Koudiat.....	422
Ouverture du feu des batteries de brèche.— Dernière sommation aux habitants.....	423
Armement de la batterie à 160 mètres du mur. — Le général Damrémont est tué par un boulet.....	423
Le général Valée prend le commandement du siège..	424
Derniers efforts de l'artillerie. — La brèche est ouverte le 12 au soir.....	425
El-Hadj-Ahmed propose une suspension d'armes...	425
Les contingents du dehors commencent la retraite. — Préparatifs de l'assaut.....	425
Composition des colonnes d'assaut.....	426
L'assaut du 13. — Prise de la ville. — Péripéties de cette lutte héroïque.....	428
Soumission de la ville. — Prise de possession.....	432
Actes de pillage.....	432
Fuite de Ben-Aïssa. — Mort de Ben-Bedjaoui.....	433
Fuite d'El-Hadj-Amed vers le sud.....	433
Premières mesures prises par le général en chef. — Pertes de l'armée.....	434

	Pages
Ordre du jour.....	435
APPENDICE AU CHAPITRE VIII. — <i>Situation de Constantine en 1837</i>	436
Sommaire :	
Administration indigène.....	440
CHAPITRE IX. — <i>Constantine sous la domination française (première période) 1837-1845</i>	441
Sommaire :	
Premières dispositions prises par le commandement.	441
Mesures prises pour la conservation des approvisionnements, des fonds et des monuments.....	441
Les femmes du harem	442
Désarmement des indigènes.....	443
Hammouda ben Cheikh est nommé caïd de la ville..	443
Revue des troupes. — Arrivée du prince de Joinville avec une colonne.....	444
Commencement de l'évacuation. — Ravages du choléra.	444
Arrivée de Farhate ben Saïd. — Il reçoit le titre de khalifa du sud. — Nominations d'autres chefs indigènes.....	444
Départ du général Valée et des dernières troupes. — Le colonel Bernelle est laissé avec 2,500 hommes à Constantine	446
Composition de l'état-major du colonel Bernelle et de la garnison.....	446
Lettre du général Valée à Hammouda. — Sa confiance en lui et les missions dont il le charge.....	447
Dispositions ordonnées par le colonel Bernelle.....	451
El-Hadj-Ahmed, établi à Oum-El-Asnab, essaie d'agiter le pays.....	451
Intrigues du caïd Hammouda.....	452
Bou-Aokkaz reste cheikh du Ferdjioua.....	453
Farhate quitte Constantine et s'empare de Biskra ...	454
L'émir Abd-El-Kader cherche à étendre son action vers le sud-ouest de Constantine.....	455
El-Hadj-Ahmed et Ben-Gana délogent Farhate de Biskra et restent maîtres du sud	455
Instructions du gouverneur à Hammouda. — Farhate traite avec Abd-El-Kader.....	455

	Pages
Le colonel Bernelle, promu général, est remplacé par le général Négrier. — Expédition aux Mouïa et à Mila.....	457
Expéditions à Fesguia et dans les Abd-En-Nour....	458
Politique du maréchal Valée dans la province de Coustantine. Sa confiance en Hammouda.....	459
Le général Négrier découvre la trahison de Hammouda et le suspend de ses fonctions.....	461
Négrier pousse une reconnaissance jusqu'à Skikda et fait commencer la route.....	462
El-Berkani, lieutenant d'Abd-El-Kader, et Farhate chassent El-Hadj-Ahmed des Zibane.....	462
Négrier marche contre El-Hadj-Ahmed et le repousse vers l'est.....	463
Négrier est remplacé par Galbois. — Le gouverneur rétablit Hammouda dans ses fonctions.....	464
Arrivée du général Galbois. — Départ de Négrier...	467
Expédition du général Galbois contre les Harakta. — Visite du général Valée. — Il organise l'administration de la province.....	468
La ville de Constantine est placée sous l'autorité d'un hakem. — Le Conseil d'administration.....	469
Valée entend conserver Constantine à l'état de ville arabe. — Aucune disposition n'est prise pour les Européens.....	470
Farhate écrit pour rentrer au service de la France. — Abd-El-Kader le fait arrêter.....	471
Le maréchal Valée fonde Philippeville. — Ouverture des relations avec Constantine.....	472
Le général Galbois occupe Mila.....	473
Expédition du général Galbois.....	473
Belle défense de Djemila par le bataillon d'Afrique...	474
Soumission des Ben Gana. — Bou-Aziz est nommé cheikh El-Arab.....	475
Le conseil de guerre arabe. — Situation de Constantine à la fin de 1838. — Population civile — L'abbé Suchet.....	476
Expédition du général Galbois vers Fezara. — Occupation de Djidjeli et de Sétif par les Français....	476
Condamnation des chefs indigènes pour trahison....	477
Voyage du duc d'Orléans en Algérie.....	477
Le prince arrive à Constantine. — Fêtes en son honneur.....	478
Fête de l'anniversaire du 13 octobre.....	480
Visite et organisation des casernements.....	480
Préparation de la colonne.....	481

	Pages
Départ du duc d'Orléans et du gouverneur.....	481
Remarques critiques du duc sur la situation de Constantine.....	482
Constantine à la fin de 1839. — Mesures prises pour écarter les Européens.....	482
Interdiction des transactions immobilières.....	484
Irrégularité de l'administration.....	484
Premiers habitants notables de Constantine.....	484
Promenade militaire du duc d'Orléans par les Portes de Fer jusqu'à Alger.....	486
Retour du général Galbois à Constantine.....	487
Abd-El-Kader dévaste la Mitidja. — La guerre recommence.....	487
Victoire de Ben-Gana sur le khalifa d'Abd-El-Kader à l'Ouad-Salson.....	488
Les trophées de l'Ouad-Salson sont apportées à Constantine.....	488
R'azia du général Galbois sur les Harakta. — Abd-El-Kader envoie Farhate dans les Zibane.....	489
Le maréchal Valée est remplacé comme gouverneur par le général Bugeaud. — Sa visite à Constantine.	490
Le général Négrier, commandant la province pour la deuxième fois. — Il rétablit la sécurité.....	491
Expéditions aux environs et à Meçila.	492
Arrestation et condamnation de Ben Hamlaoui et de Ben-Aïssa.....	492
Luttes entre Ben-Gana et Farhate dans le sud.....	492
Farhate est assassiné par les Bou-Azid.....	493
Mesures administratives en 1841.....	493
Expédition du général Négrier à Tébessa. — Attaque du camp d'El-Arrouch par Si-Zer'doud.....	494
Fuite de Hammouda. — Disgrâce du général Négrier.	494
Mesures administratives en 1842.....	495
Création d'une justice de paix. — Modifications administratives.....	496
Création d'un commissariat civil. — Les premiers fonctionnaires civils.....	497
Situation de la ville et recensement de la population européenne à la fin de 1842.....	497
Le général Baraguay-d'Hillers commandant la province. — Ses expéditions dans les Zardeza, vers Kollo et chez les Henanecha.....	498
Echecs de Ben-Gana à Biskra.....	499
Le duc d'Aumale prend le commandement de la province. — Ses premiers actes.....	499

Affaires du sud. — Occupation de Batna et de Biskra. Expédition des Oulad-Soltane.....	500
Activité du duc d'Aumale. — Reconnaissance des Indigènes	501
Succès obtenus par le maréchal Bugeaud dans la guerre contre Abd-El-Kader. — Bataille d'Isly. — Bedeau remplace le duc d'Aumale à Constantine..	501
Actes administratifs des années 1843 et 1844.....	502
Division de Constantine en quartier indigène et quartier français, avec administration différente...	502
Appréciation de ces mesures.....	504
Arrêté du 15 avril 1845, fixant la division des pro- vinces et des territoires	505
Réorganisation des bureaux arabes et des services administratifs	506
Constantine territoire mixte. — Population à la fin de 1843	507
Organisation et composition de la Milice de Constan- tine	508
Dénombrement de 1844.....	509

CHAPITRE X. — *Constantine sous la domination française*
(2^{me} période). — 1845-1854..... 510

Sommaire :

Constantine entre dans une nouvelle période	510
Expéditions du générale Bedeau. — Révolte de Bou- Dərbala	510
Développement du commerce de Constantine. — Re- lations avec le Sahara — Recensement de 1845....	511
Création d'un office de notaire.....	511
Difficultés rencontrées par le maréchal Bugeaud....	512
Désastre de la colonne de Constantine dans le Bou- Thaleb	512
M. Lapaine, sous-directeur de l'intérieur. — Nou- velles créations administratives.....	513
Visite du duc d'Aumale	513
Retard de la colonisation. — Fermes militaires. — La pépinière	513
Etudes pour la création de villages	514
Troubles dans les régions kabiles. — Bou-Maza paraît dans le sud	514
Développement du commerce à Constantine. — Ins- titutions de courtiers	515
Plan de Constantine. — Dénombrement de 1846.....	516

	Pages
Voyage d'Alexandre Dumas à Constantine	516
Expédition aux Oulad-Djellal	517
Limbéry, interprète-traducteur	518
Cherbonneau, professeur de la chaire d'Arabe	518
Adduction des eaux de Sidi-Mabrouk	518
Expédition vers la Grande Kabilie	519
Expédition du général Bedeau à l'Ouad-El-Kebir et Kollo	519
Démission du maréchal Bugeaud. — Services rendus par lui	519
Le duc d'Aumale, gouverneur de l'Algérie	520
Résultats de l'année 1847. — Chute d'Abd-El-Kader	520
Recensement de 1847	521
Révolution de février 1848. — Départ du duc d'Aumale	521
La République saluée par les Algériens. — Promesses d'émancipation	522
Election des députés	522
Le capitaine Gasselin, nommé cheikh El-Blad	523
Soumission d'El-Hadj-Ahmed-Bey	523
Troubles en Kabilie. — Expéditions contre Ben-Azz-Ed-Dine	524
Révolution de juin	525
Le général Charon est nommé gouverneur. — Modifications administratives	526
Création de la Préfecture de Constantine. — Premier personnel. — Milice	526
Création du tribunal civil. — Personnel	527
Nouvel aspect de Constantine devenue préfecture et siège d'un tribunal	528
Révoltes dans la Kabilie	528
Attaque infructueuse d'El-Arrouch par Ben-Yamena	529
Ben-Yamena est tué à Sidi-Dris	530
Expédition du général Herbillon contre les Beni-Azz-Ed-Dine. — Il revient par Kollo	531
Révolte de Zâatcha	531
Le général Herbillon se porte à Zâatcha, avec les troupes de Constantine	532
Siège meurtrier de Zâatcha	532
Extension de la colonisation aux environs de Constantine	533
Le général Saint-Arnaud est nommé commandant de la province	534
Expédition dans le sud de la province	534

	Pages
Suppression du cheikh El-Blad.....	535
Travaux de rectification et d'ouverture des rues.....	535
Fondation des écoles arabes-françaises.....	535
Le choléra à Biskra.....	536
Le cheikh Bou-Aokkaz vient à Constantine.....	536
Le général d'Hautpoul, gouverneur. — Lois restrictives. — Fondation du pénitencier de Lambèse...	536
Visite du général d'Hautpoul à Constantine.....	537
Expédition du général de Saint-Arnaud en Kabilie..	537
Réception des troupes par la milice et la population..	538
Départ de Saint-Arnaud — Le général de Salles prend le commandement.....	539
Affaires des Nemamcha (question des laines).....	539
Fondation du journal <i>l'Africain</i>	539
Décoration de chefs indigènes.....	540
Première exposition agricole.....	540
Coup d'Etat de 1851. — L'Algérie en état de siège...	541
Plébiscite de décembre. — Le général Randon, nommé gouverneur.....	542
Travaux à Constantine en 1851. — Colonisation.....	542
Scandale de l'affaire des Henanecha. — Polémique des journaux.....	542
Conséquences des luttes politiques.....	543
Grandes rigueurs de l'hiver 1852. — M. de Lannoy, ingénieur, remplace M. Coumes.....	543
Constitution de 1852. — Ses conséquences. — Arrivée des premiers transportés politiques.....	544
Le général de Mac-Mahon est nommé commandant de la province. — Visite du gouverneur.....	545
Expédition en Kabilie. — Arrêté approuvant le désarmement du Koudiat.....	545
Réorganisation de la milice.....	546
Deuxième plébiscite. — Rétablissement de l'empire.	546
Premières études d'un chemin de fer de Stora à Constantine.....	547
Recensement de 1852.....	547
Fondation de la Société Archéologique.....	548
Grande activité des travaux et constructions.....	548
Expédition du général de Mac-Mahon vers la Grande Kabilie.....	549
Premiers travaux d'ouverture de la rue de France. — M. Zoepffel, nommé préfet de Constantine.....	550
Création d'une chambre départementale d'agriculture. — Troubles en Kabilie.....	550

	Pages
Réclamation de l'opinion publique.....	551
Résultats obtenus en quatre ans. — Hommage aux colons de cette époque.....	551
 CHAPITRE XI. — <i>Constantine sous la domination française (3^{me} période). — 1854-1861</i>	 554
Sommaire :	
Guerre d'Orient. — Action indirecte sur l'Algérie....	554
Transfert du cimetière européen. — Travaux aux lacs de Djebel-Ouahch.....	554
Nouvelle expédition du général de Mac-Mahon en Kabilie.....	555
Décret créant la municipalité de Constantine, selon les dispositions de l'ordonnance de 1847.....	555
Composition de la première municipalité.....	556
Fête offerte à l'armée par la municipalité et la population.....	557
Philippeville prétent devenir le chef-lieu de la province. — Polémique avec Constantine.....	558
Augmentation de la quantité d'eau amenée du Djebel-Ouahch.....	558
Trombe de la nuit du 28 au 29 octobre. — Le pont d'Aumale est rompu.....	558
Prise et occupation de Touggourt.....	559
Élévation d'Ali-Bey, fils de Farhate, au caïdat de Touggourt.....	560
Impression produite par ce succès et par les victoires d'Orient.....	560
Première session de la Cour d'assises.....	561
Départ du général de Mahon pour l'Orient.....	561
Ouverture de la ligne télégraphique sur Philippeville. — Nouvelle exposition agricole provinciale.....	561
Travaux publics effectués en 1855.....	562
Retour des premières troupes d'Orient.....	562
Ouverture du nouveau cimetière. — Création du village de Bizot.....	563
La question de l'eau. — Etudes et projets divers. — On appelle « l'hydroscope » Gautherot.....	563
Décret instituant la Chambre de Commerce.....	564
Installation de la succursale de la Banque.....	565
Elections de la Chambre de Commerce. — Recensement de 1856.....	565
Création de la poudrerie. — Plantation du Djebel-Ouahch.....	566

	Pages
Echec de l'hydroscope Gautherot.....	566
Voyage du capitaine Bonnemain à Radamès.....	566
Chute du pont d'El-Kantara.....	567
Décret ordonnant l'établissement des chemins de fer algériens. -- Faits locaux.....	568
Conquête de la Grande Kabilie.....	568
Le général Gastu remplace Maissiat dans son commandement.....	570
Travaux et constructions en ville. — Ouverture d'une institution d'instruction secondaire.....	570
Etudes diverses sur la question des chemins de fer. — Adoption de l'emplacement de la gare.....	571
Nouvelles déportations après l'attentat du 14 janvier.	572
Ecroulement de la halle de Rahbet-Es-Souf.....	572
Polémiques sur l'administration de l'Algérie. — L'empereur institue « le ministère de l'Algérie » qu'il confie au prince Napoléon.....	573
Rapport du prince Napoléon. — Modifications administratives.....	574
Décret constituant les conseils généraux.....	574
Mesures diverses.....	575
Agitation en Kabilie. — Création du poste d'El-Milia.	575
Décret instituant le Tribunal de Commerce. — Suppression des interdictions relatives aux tribus....	576
Réveil de l'opinion publique. — Journaux et brochures.....	576
Mariage du prince Napoléon.....	577
Révolte de Si-Sadok. — Il est conduit à Constantine.	577
Inondation du 11 février. — Accidents divers.....	578
Prodrôme de la guerre d'Italie. — Le prince Napoléon quitte le ministère de l'Algérie.....	578
Emotion produite sur cet événement — M. de Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie.....	579
Première élection du tribunal de commerce.....	579
Nouvelle inondation.....	580
Guerre d'Italie. — Départ des troupes d'Algérie....	580
Premier voyage de M. de Chasseloup-Laubat. — Révision de diverses mesures administratives.....	581
Campagnes et luttes des journaux. — Création de l' <i>Indépendant</i>	581
Fin de la guerre d'Italie. — Polémiques ardentes sur les questions algériennes. — Réaction du parti militaire.....	582
Le manque d'eau à Constantine. — Projets divers....	583

	Pages
Le général de Martimprey commandant l'armée. — Rentrée des troupes.....	383
Premières amnisties des déportés. — Les courses..	584
Mort du général Gastu. — Le général Desvaux le remplace	584
Travaux et état de la ville en 1859. — Questions locales.....	585
Mesures contre la Presse.....	587
Vote de la loi sur les Chemins de fer Algériens.....	587
Troubles dans la province. — Expédition du général Desvaux dans la vallée de l'Ouad-El-Kebir.....	588
Attaque de l'établissement Bock et Delacroix près d'El-Milia.....	588
Augmentation des conseillers généraux. — Décret approuvant la création du port de Philippeville. — Mesures diverses.....	589
Voyage de l'Empereur à Alger. — Il annonce une orientation nouvelle.....	589
Visite de M. de Chasseloup-Laubat à Constantine. — Il étudie les questions locales.....	590
Suppression du Ministère de l'Algérie.....	592
Rétablissement du gouvernement général, confié au maréchal Pélissier. — M. Lapaine remplace M. de Toulgoët à la préfecture.....	592
Travaux et constructions en 1860.....	593
CHAPITRE XII. — Constantine sous la domination fran-	
<i>çaise (4^{me} période). — 1861-1870.....</i>	595
Sommaire :	
M. Lapaine, préfet de Constantine. — Le maréchal Pélissier, gouverneur général.....	595
Période d'attente. — Visite du gouverneur général..	595
Mort de Ben-Gana. — Elévation d'Ali-Bey.....	596
Affaires communales. — L'adduction des eaux de Fesguia est décidée.....	597
Situation financière.....	597
Recensement de 1861.....	598
Travaux de 1861.....	598
Nécessité de donner une impulsion plus grande aux affaires de là ville.....	599
Relations avec les Touareg. — Visite du cheikh Otsmane. — Traité de R'adamès.....	600
Travaux de 1862.....	601

Modifications au régime de l'Algérie. — Inquiétude des colons. — Appréciation des causes et du but de la réaction de 1863.....	601
Lettre-programme de l'Empereur au maréchal.....	603
Protestations des Algériens. — Fondation de comités pour la défense de leurs intérêts.....	604
Envoi de délégués à Paris. — Ils échouent. — Vote et promulgation du Sénatus- Consulte de 1863....	606
Evénements divers de 1863. — Concession du Chemin de fer de la Compagnie P.-L.-M. — Concours régional. — Départ de Cherbonneau.....	607
Mort de M. Seguy-Villevalaix, maire.....	609
Pont d'El-Kantara.....	609
Révolte du Zouar'a, suscitée par Bou-Aokkaz et Ben-Azz-Ed-Dine.....	610
Révolte des Oulad-Sidi-Cheikh.....	611
M. de Contencin est nommé maire de Constantine...	611
Compétition pour le gouvernement général. — Nouvelles mesures restrictives contre le régime civil.	612
Le maréchal de Mac-Mahon est nommé gouverneur général, le général Desvaux, sous-gouverneur, M. Lapaine, secrétaire général et M. de Toustain, préfet de Constantine.....	613
Attaque de la voiture de nuit à El-Kantour.....	614
L'insurrection gagne le Hodna. — Succès partiels de nos colonnes.....	614
Travaux et constructions.....	615
Etat des esprits à la fin de 1864.....	615
Discussion sur l'emplacement de la gare. — Construction du collège arabe-français.....	616
Deuxième voyage de l'Empereur. — Son arrivée à Alger.....	617
Révolte de la Kabylie orientale.....	618
Préparatifs pour la réception de l'Empereur.....	619
Réception de l'Empereur à Constantine.....	620
Etude des questions locales. — Derniers incidents du voyage de l'Empereur.....	620
Solution donnée aux questions locales.....	621
Mesures générales intéressant l'Algérie. — Nouveau programme de l'Empereur.....	622
Mécontentement des deux partis. — Ajournement de l'application.....	624
Travaux et entreprises à la fin de 1865.....	625
Inquiétudes des Algériens. — Répercussion des échecs de la politique impériale.....	627

	Pages
Vote du projet d'adduction des eaux de Fesguia et de divers autres travaux. — Invasion des sauterelles.	628
Délimitation des territoires civils et militaires. — Electorat municipal.....	628
Travaux et constructions à la fin de 1866.....	629
Recensement de 1866.....	629
Erection de l'évêché. — Mort du commandant de Bonnemain et du maire M. de Contencin.....	630
Services rendus par M. de Contencin.....	631
Election du Conseil municipal. — Nomination du maire et des adjoints.....	632
Nullité de la récolte. — Menaces de famine en pays arabe.....	633
Première période de la famine.....	634
La famine devient générale. — Les Arabes se portent sur les villes et couvrent le pays de cadavres.....	635
Travaux de l'année 1867. — Situation à la fin de décembre.....	636
Disparition de l' <i>Africain</i> . — Le <i>Progrès de l'Algérie</i> le remplace.....	637
La famine atteint le maximum d'intensité. — L'année de la corde.....	637
Emotion produite en France par ce désastre. — Lettre de l'archevêque d'Alger.....	639
Conséquences de la famine. — Les orphelins.....	640
Nomination d'une commission d'enquête par le Corps législatif. — Le programme de l'assimilation.....	641
Le gouverneur veut agir. — Violence de sa polémique avec l'archevêque. — Les épidémies.....	642
L'enquête Le Hon à Constantine. — Réorganisation de la milice.....	643
Visite du gouverneur. — Brutalité de son attitude.	643
Les actes d'antropophagie devant le conseil de guerre.	644
Etat des travaux à la fin de 1868. — Le dérasement du Koudiat.. ..	645
Responsabilité du régime militaire dans le désastre de 1867-1868. — Sa condamnation.....	647
Avances de grains aux Indigènes par la Société des Ensemenements.....	649
Discussions sur les affaires algériennes. — L'opinion se prononce de plus en plus contre le régime militaire.....	650
Massacre de l'Ouad-Maouine.....	651
Commission pour l'étude d'une constitution algérienne. — Projet de Sénatus-Consulte organique..	652

HISTOIRE DE CONSTANTINE

691

Pages

Travaux à la fin de 1869.....	653
Délibération sur l'nterpellation du comte Le Hon. — Vote du régime civil pour l'Algérie.....	653
Procès de l'Ouad-Maouine. — Voyage de Jules Favre.	654
Le plébiscite. — La déclaration de guerre.....	655

INDEX DES NOMS PROPRES

se trouvant dans ce volume (1)

A

- Abbès (Beni). 226.
Abd-Allah ben Tafraguin. 154, 155, 212.
Abd-El-Ouadites. 124, 126, 134, 136, 137, 138, 139, 142, 143, 146, 156, 165, 180, 184, 212, 246, 249, 332, 359, 373, 385, 393, 445, 454, 458, 477, 492.
Abd-El-Ouadite (l'empire). 132, 143.
Abasside. 87, 92, 96, 112.
Abd-El-Aziz. 182, 183, 184, 198, 200.
Abd-Allah ben Sakheri dit Bou-Hadjar. 165.
Abd-Allah ben Zekri. 358, 360.
Abd-El-Kerim ben El-Feggoun. 203, 204, 207.
Abd-El-Latif ben El-Mecebbeh. 203, 204.
Abd-El-Kader (El-Hadj). 398, 414, 455, 456, 457, 461, 463, 469, 471, 472, 473, 476, 477, 478, 486, 488, 489, 491, 492, 499, 501, 512, 513, 514, 520, 521, 531.
Abd-El-Kader ben Ouataf. 523.
Abd-El-Moumène (tribu zen.). 114.
Abd-El-Moumène (fond. des Almohades). 103, 104, 105, 106, 107, 108.
Abd-E'-Melek. 83.
Abd-El-Ouahad (Tlemcen). 165.
Abd-Er-Rahmane, frère d'Abou-Mohammed, 115.
Abd-Er-Rahmane ben Ferhate-Bey. 243.
Abd-Er-Rahmane ben El-Feggoun. 291.
Abd-Er-Rahmane (Sidi) Alger. 301.
Abd-Allah-Zebouchi. 310, 311.
Abd-Es-Selam-Mokrani. 460, 469, 492.
Abd-Allah ben Ismail-Bey. 317, 318, 320.
Abd-Er-Rahmane-l'Abasside. 87.
Abd-El-Mebarek. 170.
Abd-El-Aziz. 175, 176.
Abd-El-Kerim ben cheikh El-Feggoun. 223, 228, 231.
Abd-El-Moumène, fils du pacha. 192.
Abou-Abd-Allah, 143, 144, 146, 149, 153, 154, 159.

(1) NOTA. — Tous les noms répétés à chaque page, n'ont pas été classés au présent, car il eut été inutile de couper, de notes interminables, ce vocabulaire.

- Abou-Abd-Allah, fils de Zakaria. 140, 141.
- Abou-Abd-Allah, fils d'Abou-Yahia. 133, 139, 140.
- Abou-Amrane (gouv. Bougie). 117.
- Abou-Acida-Mohammed. 126, 127, 129.
- Abou-Beker ben Mouça, dit Ben-El-Ouzir. 121, 122.
- Abou-Abd-Allah-El-Hardani, frère d'Amrane. 117, 118, 119.
- Abou-Abd-Allah, fils d'Abou-Zakaria. 119, 120, 121.
- Abou-Abd-Allah-El-Liyani, 119.
- Abou-l'Baka-Khaled. 126, 127, 128, 129, 130, 131.
- Abou-Abd-Allah Mohammed. 208.
- Abou-Abd-Allah (chiaï). 88, 89, 90, 91, 92.
- Abou-l'Abbas, suces. d'Ismaïl. 89.
- Abou-Dafer-El-Kaïm (khal. abaside). 97.
- Abou-l'Abbas, héritier d'Abou-Yahia. 140, 141, 146, 148, 149, 150, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 163, 165.
- Abou-Darba ben Zakaria-El-Liyani. 132, 134, 135.
- Abou-l'Abbas, fils d'Abou-Zeïd, 139.
- Abou-Abd-Allah, Saffar. 145.
- Abou-Abd-Allah-Mohammed, fils d'Abou-l'Abbas. 156, 159.
- Abou-l'Baka. 11, 155.
- Abou-Ali-Mansour. 168.
- Abou-Beker, (Constantine). 182, 183, 184.
- Abou-Abd-Allah-Moulad-Mohammed. 183, 191.
- Abou-Abd-Allah-Mohammed-El-Montaçar, fils d'Abou-Farès, 167, 173, 176.
- Abou-l'Baka, (1310). 179.
- Abou-Abd-Allah, (gouv. Bône). 160, 161, 162, 165.
- Abou-l'Abbas-Ahmed ou Hameïda. 202
- Abou-Farès, (à Bougie). 121, 122, 123, 124.
- Abou-Hafs, employé d'Abou-Farès. 124, 125.
- Abou-l'Abbas ben Liyani. 120.
- Abou-l'Fetouch, frère du ziride Temim. 101.
- Abou-Ali-Hassan ben El-Fegoun. 112.
- Abou-Djemil-Zeyane. 175.
- Abou-Farès-Abd-El-Aziz (fils de Mansoud). 172.
- Abou-Beker, fils d'Abou-El-Abbas. 160, 161, 162, 163, 164, 171, 172.
- Abou-Farès-Azzouz, (élu à sa place). 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168.
- Abou-l'Fadel-Kassen-El-Fegoun. 196.
- Abou-Ishak, (d'Espagne), 121, 124, 125.
- Abou-Mohammed-Abd-Allah ben Abou-l'Fane. 124.
- Abou-Mohammed, petit fils du cheikh Bou-Hafs. 112, 113, 114, 115.
- Abou-l'Ola-Idris (chef alm). 115.
- Abou-l'Hacen ben Tofail. 124.
- Abou-Mohammed (prince alm.). 106.
- Abou-l'Kacen, fils du Medhi. 90, 93, 94.
- Abou-l'Fadel. 145.
- Abou-l'Hacen (allié aux Hafsi-des). 138, 141, 142, 143, 144, 145, 146.
- Abou-l'Kacen ben El-Amir. 127.
- Abou-Hafs, fils d'Abou-Zakaria. 141, 142.
- Abou-Hafs-Omar, fils d'Abou-Yahia. 140, 141, 142.

- Abou-Ishak-Ibrahim. 145.
 Abou-Omar-Tachefine. 147, 148.
 Abou-Saïd (sultan de Fès). 128.
 Abou-Saïd-Othmane. 143.
 Abou-Salem (prince mér.). 153.
 Abou-Ishak, fils de l'émir. 156, 157, 159, 163.
 Abou-Hammou II. 152, 154.
 Abou-Ali Hassan ben Badis. 158.
 Abou-l'Abbas-Ahmed, fils d'Abou-Abd-Allah. 159.
 Abou-Mohammed. 170.
 Abou-l'Hacen-Ali, 167, 168, 169, 170, 171, 172.
 Abou-Omar-Otsmane. 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176.
 Abou-Ishak II. 145, 146, 150, 152, 153, 154, 155.
 Abou-Zakaria-Yahia (3^e souv. hafs). 121.
 Abou-Zakaria, fils d'Abou-Ishak. 124, 125, 126.
 Abou-Zeïd, fils d'Abou-l'Ola. 115, 116.
 Abou-Zakaria. 116, 117, 118.
 Abou-Yakoub-El-Mansour. 108, 109, 110, 111.
 Abou-Yakoub-Youssof, 108.
 Abou-Yezid, l'homme à l'âne, 94.
 Aboud-Zeïd, fils d'Abd-El-Moumène.
 Abou-Yekni. 101, 102.
 Abou-Hafs (chef des Masmouda). 168.
 Abou-Tachefine. 136, 138, 139, 165.
 Abou-Yahia-Zakaria ben Liyani. 130, 131, 132.
 Abou-Yahia-Zakaria. 153, 154.
 Abou-Yahia-Abou-beker (El-Mettaoukkel) 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140.
 Abou-Zakaria (gouv. de Bougie). 133, 137, 138, 139, 140, 175.
 Abou-Zeïd-Abd-Er-Rahman, fils d'Abou-Abd-Allah). 140, 141, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 152, 153.
 Abou-Zakaria (en 1284). 178.
 Abou-l'Hacen-El-Merouani. 208.
 Abou-Eïnane. 141, 143, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 178.
 Abou-l'Hacen ben Abd-El-Djobbi. 127.
 Abou-Hafs-Omar, dit Bach-Ag'a. 237.
 Abyssinie. 2.
 Actes d'antropophagie. 645.
 Achache (tribu). 263, 303.
 Achour (tribu). 244, 278.
 Achour, le maître. 244.
 Achache (tribu). 257.
 Actium (bat.). 29.
 Achir. 95.
 Acropole. 70.
 Acem (tribu). 111.
 Achour (impôt sur les grains). 449.
 Adiche-Ouizerane. 273.
 Adrien (Hadrien) (emp.). 39.
 Adherbâal, fils de Hiempsal. 15, 16, 17.
 Adrâa (Arabie). 41.
 Administration de la confédération. 33, 70.
 Adventores. 37.
 Administration indigène. 440.
 Adel(El) Khalifi. 115.
 Addalmam. 79.
 Aétius. 52, 61.
 Afrique septentrionale (comprise dans l'ensemble). v. 142, 183.
 Afrique romaine. 29.
Africain (journal). 581, 582, 637.
 Affranchissement de la Tunisie. 334.
 Aghatocle. 4.
 Agha (de la deïra). 213, 214.
 Agha (chef militaire). 209, 232.

- Agence d'Afrique. 301.
 Ahmed ben El-Baleki. 155.
 Ahmed ben Bou-Amara. 123, 124.
 Ahmed ben Zerrouk (El-Faci-El-Berneci). 177.
 Ahmed ben Bechir. 170.
 Ahmed ben El-Kadi. 185, 188, 189, 190, 191, 197, 200.
 Amed ben Tekfa. 208.
 Ahmed ben Sakheri. 224, 225, 226, 227, 229, 248.
 Ahmed, fils de Farhate. 241, 242.
 Ahmed Sreïr (Hananecha). 247.
 Ahmed ben Naceur. 250.
 Ahmed-El-Kolli-Bey. 266, 267, 268, 269, 270, 271.
 Ahmed (Si) Zouaoui. 283.
 Ahmed-Bou-Aziz. 307.
 Ahmed-Ben-Dernali. 310.
 Ahmed-Ben-Cheikh-El-Blad. 312, 313.
 Ahmed, petit-fils de Chelroum. 314, 317, 326.
 Ahmed-Ben-Djellab. 255.
 Ahmed-Aga. 259, 260, 261.
 Ahmed-Dey. 318, 319, 320, 326, 328, 336, 337, 352.
 Ahmed-Chaouch, le Turc. 329, 330, 331, 332, 333, 334.
 Ahmed ben El-Atrech. 330.
 Ahmed - Tobbal-Bey. 332, 334, 335, 337.
 Ahmed ben El-Enchi. 346.
 Ahmed-Bey, le Mamlouk. 351, 352, 353, 358, 359, 360, 361, 362, 363.
 Ahmed (El-Hadj) Chérif-Koulour'li. 353, 356, 357, 366, 367, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 393, 395, 397, 399, 400, 402, 404, 407, 412, 414, 416, 417, 419, 425, 433, 442, 445, 449, 450, 452, 455, 460, 461, 463, 468, 475, 477, 478, 482, 500, 501, 503,
 Ahmed-Ben-Hamlaoui. 358, 365, 368, 391. 469, 474, 478, 480, 492.
 Ahmed-El-Maïli. 365.
 Ahmed - Khoudja ben Achour. 453.
 Ahmed-Bey ben Chennouf. 445.
 Ahmed-Ben-Mohammed-Mokra-ni. 416, 469, 473, 474, 477, 487, 492.
 Ahmed (El-Hadj) Bou-Aokkaz ben Achour. 346, 375, 477, 385, 387, 395, 396, 416, 445, 456, 458, 459, 474, 475, 492, 515, 536, 537, 538, 540, 586, 610.
 Ahmed-Bel-Hadj ben Gana. 488, 599.
 Ahel-Ben-Ali. 267.
 Ahmar-Khaddou. 273, 500.
 Aïchouch bent Abd-Es-Selam, 372.
 Aïca - Ben - Mohammed - Chefar. 168.
 Aïdoun (tribu). 314, 519, 529.
 Aïcha. 442.
 Aïn-Beïda (ville). 276.
 Aïn-Beïda. 78, 212, 279, 489, 545, 546.
 Aïn-Fesguia. 213, 329.
 Aïn-Foua. 262.
 Aïn-Chabrou, près Tebessa. 255.
 Aïn-El-Bey. 78, 262, 445, 514, 533, 542.
 Aïn-Fourchi. 473.
 Aïn-Guedjaou. 262.
 Aïn-Kerma. 77, 78.
 Aïn-Melila. 213, 221.
 Aïn-Seggane. 463.
 Aïn-Semara. 78.
 Aïn-Tagrout. 343.
 Aïn-Tine. 78.
 Aïn-Zana. 389.
 Alcaudète (comte). 197.

- Ali, cousin d'Ibn-R'amer. 133.
 Ali, gendre du Prophète. 82.
 Ali (Ziride de Tunis). 102.
 Alides. 82, 88.
 Ali ben R'ania. 108, 110, 111
 Ali ben Makhlouf. 110
 Ali ben Farah. 192.
 Ali-Bou-Aokkaz (chef des Daou-
 aouida). 197.
 Ali-Bey. 236, 237.
 Ali-Khoudja-Bey. 238, 240.
 Ali-Pacha. 232.
 Ali-Bitchemine (amiral). 223.
 Ali-Pacha (d'Alger). 224, 228.
 Ali Bey 256, 263, 264, 267, 277.
 Ali-Pacha. 247, 248, 251, 252,
 254, 255, 256, 257, 258, 260,
 263, 264.
 Ali-Bey ben Salah-Bey. 244.
 Ali ben Hammouda, 243.
 Ali-Khoudja-Bey. 241.
 Ali ben Guidoum. 304, 305, 352.
 Ali ben Bou-Aokkaz. 268, 272.
 Ali ben Taleb (tribu). 297, 307.
 Ali, fils d'Engliz-Bey. 306, 368.
 Ali ben Yahia (tribu). 307.
 Ali ben Aissa. 386, 387, 390, 391,
 392, 396, 397, 398, 404, 409,
 415, 416, 417, 423, 428, 433,
 457, 469, 476, 478, 480, 491,
 492.
 Ali-Tahammamt. 365, 366.
 Ali-Bey. 328, 330, 331.
 Ali-El-Rassal-Dey. 336.
 Ali-Dey (El-Hadj). 336, 337, 338,
 342, 344.
 Ali-Khoudja-Dey, 347, 348, 350,
 351, 352.
 Ali (cheikh des Harar Naceur).
 376.
 Ali-Bey, fils de Farhate, 493,
 560, 596, 597.
 Ali ben Ba-Ahmed. 445, 498, 499.
 Ali-Ouchefoun, 523.
 Ali ben El-Ferdi, 530.
 Alarcos (victoire). 111.
 Alaius. 60, 61.
 Algérie. 181 et suiv., 189, 319,
 398 à 496, 520 à 624.
 Algérie Nouvelle (journ.), 576,
 587.
 Alger. 124 et suiv., 238, 243, 319,
 442 à 479, de 513 à 544.
 Algériens. 185, 206 à 238, 242,
 320, 327, de 519 à 604
 Alonzo de Peralta, 199.
 Alexandre le Pannonien, 47, 50,
 52.
 Alexandrie, 305.
 Albe. 11.
 Alby Tranquille, 515.
 Allemagne, 655.
 Allard (général). 607.
 Alpes. 5.
 Allak (tribu). 114.
 Album, 37.
 Alvar (don) Gomez-Zagal. 194.
 Almohâde (gouv.). 110, 118,
 127, 131.
 Almohâdes, 86, 103, 104, 105,
 106, 107, 109, 110, 113, 114.
 Almoravides (El-Merabtine) (em-
 pire). 97, 100, 101, 102, 103,
 114.
 Almugabares. 122.
 Amour (Beni) tribu. 353.
 Amar ben El-Guechi. 523.
 Aménagement de la mairie. 599.
 Amer (tribu). 387.
 Amor ben El-Ouezzane. 195,
 196
 Amokrane (l'aîné). 200, 219.
 Ambassadeurs turcs. 221.
 Amrane (tribu). 311.
 Ainor (tribu). 273.
 Amar ben El-Hamlaoui. 345.
 Amine-Khoudja. 358.
 Ammar (El-Hadj) ben Zagouta.
 390, 391.

- Amsaga (fleuve). 12, 61, 71.
 Amamra (tribu). 363, 364.
 Anicius. 9, 38.
 Andalousie. 60, 118.
 Antalas (chef byzantin). 66.
 Antoine. 29.
 Antonin. 42.
 Anjou (Charles). 120.
 Anarchie à Bône. 336.
 Anarchie à Constantine. 189, 192, 195, 202, 369.
 Anarchie à Alger. 199, 247, 342.
 Anarchie générale.
 André Doria. 184.
 Angleterre. 304.
 Année de la Corde. 639.
 Ancelinus. 49.
 Aokkaz (cap.). 619, 621.
 Aouate (tribu). 588.
 Aourès (mont). 54, 59, 63, 66, 83, 93, 102, 115, 118, 157, 175, 230, 246, 255, 257, 259, 273, 276, 303, 346, 353, 359, 363, 364, 366, 398, 500, 510, 512, 523, 533, 534, 577.
 Aoueba (tribu). 83.
 Apulée. 40, 41.
 Apogée de la puissance hafside. 168 et suiv.
 Application de la Constitution de 1852. 544.
 Aquartille. 78.
 Arabion (chef de bandes). 27, 28, 29.
 Atradion (chef de bandes). 646.
 Arabes. 168 et suiv., 155, 340 et suiv., 604, 605.
 Arabes Hilaliens. 80, 174.
 Arabie. 81.
 Arius Antoninus, C. 38, 39, 40.
 Arria (famille romaine). 40.
 Aréobinde. 67.
 Arien. 60, 61, 62, 64, 66.
 Arlebites. 88, 91.
 Aragon. 167.
 Arvieux (d') (consul). 235.
 Arab-Ahmed. 206.
 Armée espagnole débarque. 193.
 Arrestation du directeur et du personnel, 306.
 Arrouch (El). 303, 472, 476, 479, 494, 510, 515, 517, 529, 530.
 Arres (les) montagnes. 311.
 Arcades romaines (les). 323, 391.
 Armée expéditionnaire maîtresse d'Alger.
 Arrêté de déchéance de l'aulzel. 388.
 Armandy (d'). 391.
 Arbouville (d') (colonel). 474.
 Arrêtés de Vallée pour Constantine. 468, 469.
 Arrêté de Bugeaud sur les tribus voleuses. 502.
 Arrêté portant division des territoires (1815). 505.
 Azzacal, ou (Azicar). 78.
 Arzinaria. 79.
 Asie (division) 12.
 Askar, (tribu). 588.
 Atlas marocain. 103, 177.
 Attius Varus, 21.
 Atbedj (tribu). 98, 101, 109.
 Atéia (tribu) 101, 315.
 Attaque de la Zaouia du cheikh Zouaoui. 377.
 Attaque du courrier de Bône. 464.
 Attaques diverses subies par la ville. 406 à 431.
 Attaque d'El-Arrouch repoussée. 530.
 Aubert. 633.
 Aumale (le duc), 499, 500, 501, 502, 513, 520, 521.
 Autriche. 628.
 Augereau (général). 619.
 Aubuisson (d') (capitaine). 529.
 Augures. 35.

Auguste. 30, 31.
 Augustin (Saint) 51, 59.
 Autorité espagnole hafside. 206.
 Autemar (d') (général), 550.
 Auzia. 39. 45.
 Aumale (auzia). 512, 532, 569, 614.
 Avoués. 527.
 Azz-Ed-Dine ben Saad-Saoud. 356, 372.
 Aziz (Oulad) (tribu) 318.
 Aziza-Bey. 234.
 Aziz (El), fils de Badis. 101.

B

Baal-Molok. 6.
 Baba-Aroudj 183, 184, 185, 186, 187.
 Baba-Hassein-Dey. 305.
 Babares. 45.
 Baba-Ali-Dey. 263.
 Baba-Ali-Masarli. 491.
 Bab-El-Benoud. 184.
 Bab-El-Djabia (porte au milieu de la pente du sud-ouest de Constantine). 162, 205, 428.
 Bab-El-Djedid 405, 409, 410, 419, 441, 457.
 Bab-El-Haninecha (sous la porte Djabia). 163.
 Bab-El-Kantara. 322, 406, 408, 409, 415.
 Bab-El-Khadra, à Touggourt. 280
 Bab-El Ouad 127, 128, 290, 313, 323, 354, 405, 409, 419, 441, 457, 491, 547, 572.
 Babor (région). 218, 328, 359, 529, 549, 618.
 Bach-Allam (porte étendard). 214.
 Bach-Kateb (premier secrétaire). 214.
 Bach-Mekaheli (chef fusilier). 215.
 Bach-Saïs (chef des écuries). 214.
 Bach-Seïar (chef des courriers). 214.
 Bach-Tobbal (chef de la musique). 214.
 Badès (oasis). 391.
 Badis (fils d'El-Mansour). 102.
 Badis (chef zenète) 95, 96.
 Badja (ville). 96, 130, 142. 241.
 Badjou (juif de Constantine). 414.
 Bakri (juif d'Alger). 301, 312, 336, 337, 379, 414.
 Baktache-Bey (Oran). 243.
 Balbas (mont). 7.
 Baléares (Iles). 123, 296.
 Banque de l'Algérie. 540.
 Banquet à l'armée. 557.
 Bar'aï (Baghaïa) 84, 90, 118.
 Baraguay-d'Hilliers. 498, 499.
 Barbaresques (pays). 305.
 Bardo (de Constantine). 284, 422, 423, 428, 447, 457, 559, 564, 616, 617, 620, 626.
 Bardo (de Tunis). 265.
 Bargli (Hamma). 573.
 Barika. 285.
 Barkate ben Saïd-El-Megraoui. 208.
 Barraouia. 533.
 Barricade de la rue Combes, 430.
 Barrot, 607.
 Bartolomeo (Don). 296, 567.
 Basse-Damrémont (rue). 548, 562.
 Bastion de France. 221, 223, 226, 258, 305, 306.
 Bastion (de La Calle). 400.
 Batna. 276, 365, 381, 452, 463, 500, 510, 515, 524, 531, 533, 546, 560, 577, 588, 621.
 Battandier. 621, 633.
 Batterie de la Kasba. 420.
 — d'El-Kantara. 420.

- Batterie de la Brèche. 423.
 — du Roi. 420, 421, 422.
 — du Koudiat. 422 et suiv.
 — principale. 323.
 Baudens. 434, 443.
 Baudion. 614.
 Beaufort (duc de). 233, 234.
 Beauprêtre. 611.
 Bechir (l'affranchi). 156, 158.
 Bedeau (général). 500, 512, 515, 517, 519, 520.
 Beït-El-Mal. 295.
 Belbar. 101.
 Beldis (gens des villes). 201, 206.
 Belgassem (Oulad). 246, 277.
 Bélisaire. 64, 65.
 Belkassem ben El-Okki. 307.
 Bellevue. 543.
 Bellezma (région). 89, 90, 373, 374, 500, 511.
 Bellil (Oulad). 148, 167, 168, 169, 236.
 Bellot (de). 442.
 Ben-Alennas, 117.
 Ben-Abd-El-Moumène. 177, 178, 193, 202, 205, 207, 223, 227, 228, 229, 230, 253.
 Ben-Abd-Es-Selam - Mokrani. 455, 477.
 Ben-Achour, 279, 283, 304, 328, 383.
 Ben-Abd-Allah-El-Mokrani, 336, 337, 339, 344.
 Ben-Attar 477, 459.
 Ben-Azzeddine. 372, 397, 524, 525, 575.
 Ben-Azzouz. 431.
 Ben-Ahmed-Bel-Hadj. 532.
 Ben-Ba-Ahmed 452, 458, 462, 469, 478, 539.
 Ben-Badis. 128, 139, 156, 177, 178, 208.
 Ben-Bagheriche. 515, 315.
 Ben-Berika. 281.
 Ben-Barkate (marabout). 319.
 Ben-Bou-Ahmed, 147.
 Ben-Chennouf. 221, 300, 390.
 Ben-Dernali, 318.
 Ben-Djellab. 273, 279, 291, 359, 515, 560.
 Ben-Djelloul. 253.
 Ben-Djennane (caïd). 511.
 Ben-El Attar, 218, 350.
 Ben-El-Hadj. 337, 339, 344, 346.
 Ben-El-Hadjadj. 139.
 Ben-El-Kemmad. 208.
 Ben-Farah. 193.
 Ben-Gaba. 651, 654.
 Ben-Gana. 266, 281, 286, 299, 300, 304, 305, 356, 372, 390, 475, 488, 489, 490, 492, 499, 560.
 Ben-Gana (Bou-l'Akheras). 300.
 Ben - Guendouz - Mokrani. 339, 346, 385, 395, 460.
 Ben-Gontoud. 128, 139.
 Ben-Habiles. 618.
 Ben-Henni ben Illes. 461, 462.
 Ben-Illes. 395.
 Ben-Kara-Ali. 364.
 Ben-Labioud. 377.
 Ben-Lefgoun. 177, 178, 193, 196, 202, 208, 238, 253.
 Ben-Mecebbeh. 223.
 Ben-Merad. 276, 303.
 Ben-Mokrane. 363, 372, 387.
 Ben-Namoun. 223.
 Ben-Ouadfel. 262.
 Ben-Ourari 208.
 Ben-Sakheri. 171, 268.
 Ben-Salem. 487.
 Ben-Sassi. 227.
 Ben-Siline. 165.
 Ben-Tchanderli, Braham. 315.
 Ben-Yamena. 529, 530.
 Ben-Zagouta. 386.
 Ben-Zekri. 240, 283, 284, 304, 353, 364, 366, 377.

- Ben-Zerguin. 477.
 Beni-Bou-R'ar. 249.
 Beni-Mansour (porte). 212.
 Beni-Merine (dynastie). 114.
 Beni-Mokrane. 363, 372, 387.
 Beni-Ouelbane. 515.
 Beni-Touffout. 515.
 Beni-Ziad (mastar). 49.
 Beni-Ziad (Rouffach). 377.
 Benzert. 112.
 Béraud (capitaine), 421,
 Berbères Kharedjites. 87.
 — voilés. 115.
 Berbrugger, 442.
 Berkani (El). 463, 471.
 Bernardino de la Rosa. 196.
 Bernelle (colonel). 444, 445, 447,
 449, 451, 452, 453, 454, 457,
 466.
 Berthozène (général). 390.
 Betteka (Sidi). 226, 239.
 Bey. 210, 225.
 Beylarbeg, 199, 209.
 Bibans (Les). 212, 465, 473, 486.
 Bine-El - Beguirate (Chettaba).
 212, 239, 349.
 Biskra. 83, 112, 115, 126, 143,
 144, 151, 164, 171, 177, 197,
 248, 268, 280, 389, 390, 454,
 455, 457, 463, 489 et suiv.
 500, 515, 518, 524, 531 et
 suiv., 536, 559, 596, 621, 634.
 Bizot. 514, 533, 578, 646, 650.
 Blad-El-Haoua. 196.
 Blanche (Alfred). 573.
 Blangini (capitaine). 407.
 Blesus. 3.
 Blida. 308, 356, 371, 372, 379,
 528.
 Bock. 588, 589.
 Bogud, fils de Bokkus. 21, 23.
 Boissonnet (capitaine). 501, 517.
 Bokkar (lieutenant de Syphax). 7.
 Bokkar (roi des Maures). 16.
 Bokkus, 18, 19, 22, 23.
 Bologguine, fils de Ziri. 95, 99.
 Bomilkar, 18.
 Bonaparte (le prince). 526, 539,
 541, 552.
 Bône (v. Hippone). 61, 101, 104,
 105, 112, 118, 137, 142, 144,
 148, 150, 153, 155, 159, 161,
 162, 189, 192, 194, 218, 220,
 223, 227, 238, 297, 303, 309,
 320, 324, 352, 374, 380, 382,
 388 et suiv., 400, 444, 451,
 454, 456, 457, 464, 468, 472
 et suiv., 490, 513, 541, 545,
 562, 590, 600, 621.
 Boniface. 60, 61, 62.
 Bonnemain (officier). 480, 566,
 567, 600, 630.
 Bonnet, 580.
 Bon-Pasteur. 646.
 Bontault (capitaine). 426.
 Bonvalet (colonel). 619.
 Bordj-bou-Arréridj. 339, 343,
 561.
 Bordj de Fesguia. 270.
 Bordj de Reni. 266.
 Bordj Medjana. 339, 492.
 Bordj-Menaïel. 340.
 Bosquet (général). 549.
 Bou-Abd-Allah ben Chennouf.
 300.
 Bou-Aokkaz (chef arabe). 221,
 226, 229, 250, 353, 354, 357.
 Bou-Azid (tribu) 493.
 Bou-Aziz ben Bou-l'Akheras
 (cheikh des arabes). 395, 396,
 401, 412, 416, 433, 452, 455,
 461, 463, 475, 478, 480.
 Bou-Aziz ben Gana. 488, 493,
 523, 596.
 Bou-Aziz (des Henanecha). 245,
 247, 249 et suiv., 255 et suiv.
 Bou-Bar'la. 537, 538, 555, 561,
 568.
 Bou-Beker. 171.

- Bou-Çáada. 249, 272, 340, 455
 492.
 Bou-Chagroun. 531.
 Bou-Derba. 600.
 Bou-Derbala. 511.
 Bou-Diaf ben Chennouf. 300.
 Bou-Diaf (cheikh de l'Aourès).
 254.
 Bouffon (du prince). 140.
 Bougdoura (col de). 191.
 Bougie. 16, 87, 100, 101, 106,
 109, 110, 117, 118, 121, 124
 et suiv., 141, 142, 213, 318,
 393, 481, 486, 537, 538, 549,
 556, 564, 575, 621.
 Bou-Hafs (fils de Brahim). 284.
 Bouvia. 219, 274.
 Bou-Kceïba. 313.
 Bou-l'Akheras. 304, 305.
 Bou-l'Akheras ben Azz-Ed-Dine.
 531, 534.
 Bou-l'Akheras ben Gana. 525.
 Bouland. 497.
 Bonlanger. 517.
 Bou-Mâza. 515, 517, 518, 521,
 Bou-Merzoug. 52, 221, 262.
 Bou-Mezrag (bey du Titiri). 385.
 387.
 Bou-Nouara. 468.
 Bou-Redine. 318.
 Bou-Rennane. 332, 337.
 Bou-Rennane (chef du Mokrani).
 343.
 Bou-Rennane ben Achour. 395,
 404, 445, 453.
 Bou-Rennane ben Azz-Ed-Dine.
 296, 448, 525, 531, 540.
 Bou-Rennane ben Bou-Zid. 250,
 251.
 Bou-Rennane ben Derradji. 342,
 356, 371, 375, 383.
 Bou-Rennane ben Zekri. 284,
 286.
 Bourgoing (de). 563.
 Bourmont (de). 384, 388.
 Bouscaren. 534, 547.
 Bou-Taleb. 588.
 Bou-Zyane. 531, 532
 Bou-Zyane ben El-Eulmi. 413.
 Braham (Oulad). 362.
 Braham ben Kara-Ali. 305, 306.
 Braham-El-Gharbi (bey de Mé-
 déa). 355 et suiv.
 Braham-Chaouch, 306.
 Braham-El-Gritli-Bey, 358, 363,
 et suiv., 387 et suiv.
 Brahim ben Abd-Allah. 530.
 Brahim ben Bou-Aziz, chef des
 Harar. 276, 284, 305.
 Brahim ben El-Kemmad. 156.
 Brahim, fils du caïd Brahim, 162,
 163.
 Brahim-Khaznadji. 371.
 Brèche. 646.
 Bretonnière (De la). 382.
 Brosselard. 535.
 Bruker. 540.
 Brunache (ainé). 420.
 Bruyas. 645.
 Bugeaud (général, puis maréchal)
 414, 490, 501 (duc d'Isly). 512,
 517, 520, 558.
 Bulla Regia.
 Bureau arabe civil. 624.
 Bureaux arabes, 540, 560, 581 et
 suiv., 591, 597, 601, 602, 609,
 613, 615, 617, 623, 624, 638,
 647, 648, 650, 651.
 Busnach (juif d'Alger). 301, 302,
 305, 318, 336, 414.
 Buttafuoco (colonel). 501.
 Byrsa. 3.
 Byzacène. 65.
 Byzance, 64, 65, 68.
 Byzantins. 66, 67, 69.

C

- Cabanis. 559.
 Cadi (des deux rites). 295.

- Cadi-Hanafite (de Constantine). 191.
 Cæserinus-Status-Maximus. 38.
 Caïd du Ferdjioua. 213
 Caïd des Abd-En-Nour. 213.
 Caïd des Zemoul. 213.
 Caïd-El-Djich. 205, 206.
 Caïd des Harakta, El-Haoussi. 212, 271, 276
 Caïd-Ed-Dar. 342.
 Caire (le). 95, 305.
 Caïd du Sahel. 213.
 Caïd-Ben-Henni 460.
 Cahoreau (rue). 565.
 Calama, Guelma. 61, 62.
 Calda (Tiddi). 77.
 Caligula. 39.
 Calle (La). 218, 222, 223, 226, 258, 303, 305, 306, 310, 320, 382.
 Camp cornélien. 21.
 Camp hafside. 130.
 Camp des Arabes vers le Remel. 418.
 Camp du Mansoura. 421.
 Camp des Oliviers.
 Cannes. 5.
 Canons de Dansa. 220.
 Canonniers turcs. 416.
 Canrobert (maréchal). 523, 524, 533.
 Capitole de Constantine. 78.
 Capellien (sén.). 44.
 Caput-vada (capoudia). 64.
 Capsa (Gafsa). 18, 19.
 Caraman (rue). 528, 535, 571.
 Caracalla (emp.). 43.
 Carisus-Urbanus. 50.
 Caraman (de). 418, 428, 443.
 Caraman (duc). 412.
 Carbonnel. 518.
 Carbuccia. 531.
 Carthagène. 60.
 Carrus. 485.
 Castellane (général de). 457.
 Caserne des Kouourlis. 431.
 Caserne des Janissaires, place des chameaux. 269, 431.
 Castillans. 143.
 Castellum de Cirta. 65.
 Châabet-El-Medbouh. 76.
 Chabane-Bey. 227, 238, 239
 Chaouch-El-Koursi. 214.
 Chabia. 198, 202, 212, 221, 227.
 Champion de l'Islam. 185.
 Chaouia (groupe berbère). 157.
 Cherif sâadiens. 198.
 Château de l'Etoile (Bougie). 124.
 Charles IX. 206.
 Charles-Quint (V). 193, 194, 196.
 Charles X. 388.
 Chelrou, près Tibil. 114.
 Chafia (tribu). 269.
 Chadeysson (com. le Bataillon d'Afrique). 474.
 Chagarnier. 410, 411, 522.
 Cheikh des Almohâdes. 171.
 Cheikh des Oulad-Mokrane. 23.
 Cheikh des Haracta. 214.
 Cheikh El-Islam.
 Cheikh des vrais croyants. 111.
 Chekbenaria. 111, 112.
 Cheikat du Ferdjioua. 463.
 Cheikh El-Abassi. 294.
 Cheikh Bouzid. 249.
 Cheikh des Henanecha. 241.
 Cheikh Rachedi. 294.
 Cheikh des Ourzefa. 244.
 Cheikh El-Blad. 295, 534.
 Cheikh El-Ekhal (Zardeza).
 Cheikh (Oulad-Sidi) tribu. 611.
 Cheikh Othmane. 600.
 Cheikh des Zemoul. 214.
 Chrétiens, 41, 42, 43, 47, 182, 183, 186, 187, 195, 198, 210, 383, 471.

- Chrétiens de divers rites. 103, 113, 120.
 Chrétiens du Regnon. 186.
 Cheraga (tribu). 454.
 Cherbonneau. 518, 608.
 Chettaba. 77, 169, 212, 283, 297, 311, 312.
 Choynet (s. p.). 574.
 Chirat. 541, 550, 551, 559.
 Chellatta. 569.
 Chorfa (tribu). 267.
 Chiaïtes (secte). 82, 88, 89, 90, 91, 97.
 Chiaïte (le culte). 96.
 Chemorra. 246, 276.
 Chasseloup-Laubat. 579, 581, 590, 591, 592.
 Charles. 485.
 Chancel (de). 517.
 Chauvy. 520.
 Chambre de Commerce. 564, 619.
 Charron (gouv.). 526, 536.
 Château-d'Eau. 544.
 Cherif ben Abd-Allah. 549, 559.
 Caton. 14.
 Caton. 21.
 Catholiques. 64.
 Catulinus. 48.
 Cauro (Félix). 485, 579.
 Causon (négociant). 606.
 Ceuta. 118, 150.
 Cavaignac. 522, 525, 526.
 Cavalerie de Ben-Gana. 386, 404, 416.
 Cavalerie du Ferdjioua. 327, 404, 416.
 Cavalerie de l'Arad. 324.
 Cavaliers d'Osman-Bey. 313.
 Cavaliers du bey d'Oran. 274.
 Cavaliers du sud. 416.
 Caylet. 497, 512.
 Celtiana. 79.
 Celeste. 62.
 Celte Ibères. 2.
 Chambre d'agriculture. 551.
 Chambre de commerce (composition). 565.
 Chemin de fer (Oran-Constantine) (Décret). 568, 587.
 — 655.
 — Saharien.
 Cherville (chevalier de). 233.
 Cirta, de la page 1 à la transformation en Constantine, en 315.
 Cirta Julia Sittianorum. 25, 26.
 Circoncellions. 58.
 Citoyens (droits et devoirs). 37.
 Cimetièrre. 554.
 Cigognes (rue). 585, 626.
 Cléopâtre séléne. p. 30, 31.
 Clauzel (gouv. génér.). 388, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 414, 449, 484.
 Collège arabe-français. 617.
 Collège français. 652.
 Comité pour la défense des intérêts algériens. 604.
 Combes (rue). 636.
 Combes. 415, 419, 430, 431.
 Compagnie d'Afrique à Bône. 247, 258, 302, 305, 344.
 Composition des colonnes d'assaut. 426, 427.
 Composition de la colonne expéditionnaire. 417, 418.
 Composition de la municipalité. 556.
 Composition de la commission administrative. 496.
 — de comptabilité. 516.
 Composition de la Société Archéologique. 548.
 Col d'El-Kantour. 472.
 Colonie. 38.
 Collet (capitaine). 478.
 Compagnie générale algérienne. 622.

- Concilium provincial. 32.
 Constantin (emp.). 49, 55, 58, 59.
 Constant (emp.). p. 59.
 Constance Chlore (emp.). 49.
 Constantine de la page 1 à la fin du volume.
 Constantine (Vieux). 196.
 Constantinois, (même observation).
 Constantine (province). 88.
 Constantinople. 63, 68, 188, 201, 223.
 Conduite du Djebel-Ouach. 296.
 Constantini (El-Kosantini lieut.), 539.
 Concession au P.-L.-M. deux chemins de fer. 607.
 Contencin (de). 611, 616, 622, 623, 626, 627, 631, 632.
 Conseil général. 574, 589, 612, 624.
 Conseil municipal. 627.
 Conseillers municipaux élus, 629.
 Conseil de guerre. 652, 654.
 Coopman, président du Tribunal de Commerce. 579.
 Coquil (du). 226.
 Cornificius. 28, 29.
 Cortès (Fernand). 197.
 Croisés. 120.
 Création d'écoles de garçons et de filles arabes. 535.
 Corps législatif. 638, 641, 653.
 Cordonnier. 556, 589, 646.
 Carrefour Perrégaux. 646.
 Création d'un tribunal civil. — Sa compétence. 527.
 Creuly (général). 561.
 Coumes (ingénieur). 544.
 Corbière. 497.
 Corbin (capitaine). 519.
 Crespin. 601.
 Corniche (route de la). 547.
 Cæsar. 21, 22, 23, 26, 28.
 Catzinas (roi indig.). 166, 167.
 Cuicul (Djemila). 41, 44.
 Cullu (Kollo). 25, 26, 81, 83.
 Curion. 21.
 Curiosi. 55.
 Cyrénaïque (prov.). 12, 84.

D

- Dafer, fils de Dja-El-Kheïr. 173.
 Dafer affranchi. 130, 131.
 Dafer-El-Kebir. 135, 136.
 Dafer-Es-Sinane. 136.
 Dahmane des Oulad-Guendouz. 355.
 Dahmane-Ben-Zekri. 304.
 Daïkha bent Hassein-Bey. 330.
 Dahra. 521.
 Dali-Bey ben Abd-Er-Rahman. 235, 237.
 Dali-Moussa. 536.
 Damrémont (de). 378, 400, 414, 415, 418, 419, 421, 422, 423, 424, 425, 444.
 Damrémont (rue). 535, 548, 562.
 Daouaouida (tribu). 119, 124, 126, 138, 147, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 157, 159, 166, 168, 174, 175, 176, 205, 212, 221, 224, 233, 249, 267, 273, 277, 284, 300, 304, 353, 375, 391.
 Daoud (tribu). 303.
 Dar-El-Bey (ancien palais). 74, 214, 287, 288, 290, 300, 331, 341, 348, 349, 358, 367, 379, 429.
 Dar-Ben-Namoun. 330.
 Dar-El-Mouna. 379.
 Dar-Oum-En-Nouh. 379.
 Dar-Sid-Abbadi, près le Redir. 330.
 Dar-Toumi. 306.
 Dargent (général). 635.

- Daumas (général). 514.
 Daumas (recev. municipal). 557.
 David, Jérôme. 607, 654.
 Decianus Decimus C.-N. 45.
 Decius (empereur). 45, 47.
 Debbah, chef des Bou-Aokkaz. 353, 354, 357, 359, 360, 364.
 Dehemcha (tribu). 318.
 Delacroix (adjoint). 556, 575, 588.
 Deligny (général). 617.
 Délégués de la porte à Alger. 382.
 Dellis. 138, 154, 590.
 Défaite de Tchaker par les Beni-Achour. 346.
 Dénombrement de l'empire almohade et fondation des dynasties merinide et Abd-El-Ouadite. 119.
 Détenus de Lambèse. 584.
 Difa (nourriture.). 158.
 Dihia bent Thabet (la Kahena). 83, 84.
 Dioclétien (emp.). 46, 49, 50.
 Didon. 3.
 Djamedj-Ali. 381.
 Djelfa. 272.
 Djabia (porte). — 75.
 Djemila. 41, 42, 88, 89, 171, 212, 322, 474, 475, 477.
 Djebel-Ousselate. 239.
 Djamâa (mosquée). 140.
 Djemâa (conseil). 205.
 Djerdjera. 89, 227, 266.
 Djerid (Sahra). 248.
 Djabri (El-Hadjel). 381.
 Djebel-Frina. 376.
 Djeraoua (tribu). 84, 85.
 Djerba (île). 93, 103, 183.
 Djebel'Ouarensenis, 166.
 Djerid (tunisien), 7, 93, 106, 110, 111, 115, 125, 139, 144, 146, 148, 158, 164.
 Djidjeli. 103, 184, 185, 186, 189, 233, 309, 310, 318, 348, 476, 477, 537, 538, 549, 551, 564, 569, 588.
 Djochem (tribu). 98, 109, 111.
 Djouher. 94.
 Dja-l'Kheir. 166.
 Djebel-Mecid. 225.
 Djabia (porte). 229.
 Djebel-Mestaoua. 303.
 Djouama-El-Eulma. 241.
 Derkaoua (révolte des). 318, 319.
 Derradj (tribu) 319.
 Djebel-Chettaba. 376.
 Djebel-Ouahch. 519, 555, 558, 564, 566, 639, 643.
 Djâad (Beni) tribu. 512.
 Djebel-Amour. 611.
 Djebara (tribu). 498.
 Djelis (Sidi), 535.
 Djerab (ou Djorrah), 310, 313.
 Djellal (tribu). 493, 518.
 Derradji, fils de Maggoura. 315, 396.
 Derâa El-Methnane. 343.
 Derradji ben Achour. 395.
 Desvaux (général). 560, 570, 577, 584, 588, 590, 595, 596, 613.
 Desmoyen (rue). 528, 535, 586.
 Desbarolles. 517.
 Deval (consul). 378.
 Deux-Ponts. 578.
 Dey (le). 210, 235, 242, 385.
 Deyra de Tchaker-Bey. 341.
 Dir (montagne). 375.
 Division de Constantine en deux quartiers. 502.
 Dis (Ed) (camp). 494.
 Domitiana. 42.
 Domna Julia. 41.
 Donat, le fondateur du donatisme. 55.
 Donat (les deux). 50.
 Donatisme. 53, 54, 55.
 Donatistes. 53, 54, 66.

Dreïd (tribu). 101, 174, 193, 198, 221, 227, 252, 255.
 Dris (Sidi) (mont). 530.
 Derâane (Drian). 399, 401, 402, Duquesne. 233.
 Ducan (chirurgien). 446.
 Duverger (colonel). 399.
 Duvivier (colonel). 409 410.
 Dumas, Alexandre, et son fils. 516, 517.
 Dumas (le général). 607.
 Duval, Jules. 627.
 Duvernois, Clément. 576, 581, 582, 587.
 Duvernois (les frères). 576.
 Duverrier. 600.
 Dubois-Trouville. 207.
 Duum-Vir. 33.
 Dynastie Hafside. 207.

E

Eclairage au gaz. 653.
 Eclat de la poudre à El-Moukof. 430.
 Eroulement de la halle Rahbet-Es-Souf. 572.
 Ecole de Sidi-el-Kettani. 294.
 Edile. 34, 35.
 Edris. 87.
 Edricide (dyn.). 87.
 Ed'ough (l'). 498.
 Egypte, de page 2 à la fin.
 El-Hadj (tribu). 431.
 El-Hadj-Mohammed-Ed-Dehane. (reïs). 166.
 Elagabal (emper.). 44.
 Election du tribunal de commerce. 579.
 Emilien le Maure (emp.). 45.
 Emir-Er-Rekeb. 177.
 Embassade turque massacrée. 220.

Empire turc d'Afrique. 188.
 Election du Conseil municipal. 632.
 Empire turc. 200.
 Emplacement du palais. 379.
 Erection de la statue de Valée. 628.
 El-Orbos (ville). 90, 132.
 Espagne, de 4 à une grande partie du volume.
 Espagnols — —
 Espagnols en garnison à la Goulette.
 Esplanade Valée. 444, 608, 637.
 Esplanade Bab-el-Ouad. 444.
 Es-Saïd, fils d'Abou-Einane. 152.
 Etablissements de la Calle cédés aux Anglais. 344.
 Evêché de Constantine. 624, 631.
 Euldj-Ali (El-Fartas). 195, 204, 209.
 Euldjià, fille de Bou-Aziz. 246.
 Eudoxie. 63.
 Eulma (tribu de Bône). 397.
 Eulma (de Sétif). 249.
 Europe, ce mot se rencontre à tout instant.
 Européens — —
 Expédition du bey Mohammed à Constantine. 203.
 Expédition française. 380.
 Expédition s'empare de Bougie. 393.
 Expédition de Saint-Louis. 120.

F

Fabrique de poudre. 566.
 Fadel (El), fils d'Abou-Yahia. 141, 142, 143, 144, 145.
 Faugo. 29.
 Faidherbe (général). 654.
 Falcon (trésorier). 446, 466, 477.
 Famille Ben-Chennouf. 222, 223.

- Famine en Algérie et discours. 640.
- Farah, fils de Mansour. 172, 173.
- Farès (vizir). 150, 152.
- Faré (chef de service). 627.
- Fatemides. 94, 96, 97, 98.
- Favre (Jules). 650, 654.
- Faubourg St-Jéan. 619.
- Farhate-Ben-Azz-Ed-Dine 525.
- Farhate dit Ben-Redjeradja. 249.
- Farhate, fils de Mourad-Bey. 229, 230, 231, 232.
- Farhate, neveu du cheikh Ali-Bou-Aokkaz. 267, 272, 279, 280, 281.
- Farhate-Ben-Saïd. 353, 357, 359, 360, 361, 364, 372, 374, 381, 383, 387, 389, 390, 391, 393, 395, 404, 445, 446, 451, 452, 454, 455, 457, 460, 461, 463, 471, 472, 475, 476, 488, 489, 490, 491, 492.
- Fedoulès (col). 549.
- Fedj-El-Abiar. 124.
- Fedj-El-Arbâa. 588.
- Fedj-Terrad 346.
- Fenech (secrétaire général). 574.
- Ferdjioua. 130, 149, 213, 244, 250, 278, 279, 331, 342, 343, 349, 356, 372, 377, 395, 396, 416, 453, 458, 459, 492, 536, 540, 586, 610, 618.
- Ferdjioua (le Goum). 314.
- Ferme du 3^e Chasseurs. 513.
- Ferme du 31^e de Ligne. 514.
- Ferme de l'Artillerie. 514.
- Ferdinand (roi d'Espagne). 181.
- Fergane (tribu). 311, 319.
- Féraud. 630.
- Fesguia. 260, 374, 463, 473, 564, 627, 628, 629, 637, 646, 653, 655.
- Fès (ville), 97, 99, 114, 118, 137, 138, 141, 143, 146, 150, 152, 165, 198.
- Fleury (commandant). 539.
- Flamines perpétuels. 35, 36.
- Flaminica. 36.
- Flavius Fostumus (m.). 38.
- Flissa de la Grande Kabilie. 269, 340.
- Flotte aragonaise à Kollo. 88, 123.
- Florus Valérius. 48, 49.
- Foltz (capitaine). 402.
- Fontaine du Curé. 564.
- Fonctionnaires algériens. 299.
- Fondation de l'*Africain*. 540.
- Forum de Cirta. 71, 72.
- France (ouverture de la rue). 542, 550, 601, 615, 626, 629, 637.
- France (la) est tellement en cause qu'il est inutile de citer les passages.
- Français — —
- Formation de l'armée 402.
- Frédéric II p. 120.
- Fronton M. C. 39.
- Frères Barberousse 183, 184, 185, 188, 190.
- Fredj (Sidi). 383, 384.
- Fornier (commandant). 538.
- Fonvielle (de). 576, 587.
- Fortou (de). 524.
- Fougasse (de). 258.
- Fulvie (femme d'Antoine). 29.

G

- Gabès. 98, 113, 116, 131, 145, 151.
- Gadagne (général). 234.
- Gafsa, 93.
- Galbois (général). 464, 467, 468, 472 et suiv., 476 et suiv., 487 et suiv., 510, 511.
- Galère (César). 47, 49, 50.
- Galice. 60.

- Gallus (empereur). 45.
 Gana (El-Hadj). 268, 269, 272.
 Garcin, 515.
 Gardereins. 426, 429.
 Gare du chemin de fer. 572.
 Garfa (arabe). 101. 169, 198.
 Gargilius, 45.
 Gasmul, 66, 67, 68.
 Gasselin (cheikh El-Blad). 523, 535.
 Gastu (général). 571, 575, 577, 584.
 Gauda, fils de Bogud.
 Gauda, frère de Jugurtha.
 Gaule. 5, 61.
 Gautherot. 564, 566, 583.
 Gelimer. 64.
 Gênes. 581.
 Génois. 184, 218.
 Gennadus. 68.
 Genséric. 61 et suiv.
 Gétules. 18, 22, 23.
 Gheris (montagne). 365.
 Gibraltar (détroit). 2.
 Gildon. 59, 60.
 Gillotte. 561, 577, 589, 599, 600, 611.
 Ginet Léger. 485.
 Girard. 633.
 Giraud. 517.
 Goaz de Toulgoët (Le), préfet. 574, 575.
 Gondamond.
 Gontharis (duc de Numidie). 65, 67.
 Gordien I (empereur). 44.
 Gordien III (empereur). 45.
 Gorges (description). 69 et suiv.
 Goths. 60, 61, 85.
 Goulette (la). 193, 196, 264, 321, 338.
 Goum des Daouaouida. 141.
 Goum des Harakta. 327.
 Goum d'Ibn-Mozni. 141.
 Gouraya (près Bougie). 182.
 Gouvernement de Louis XIV. 233.
 Grand (capitaine). 409.
 Grand (rue). 549.
 Grand Cherif de La Mekke, 119.
 Grande Mosquée. 562, 646.
 Grania (femme d'Apulée). 40, 41.
 Gravius. 625.
 Grecs. 2, 66, 84, 85.
 Grégoire (patrice). 81.
 Grégoire (le père). 68.
 Grégoire (le fils). 68.
 Grenade. 181.
 Gué du Bardo. 411.
 Gué de la Seyhouse. 4. 15.
 Guedjal. 88, 92, 225, 226.
 Guelma. 276, 399, 403, 412, 413, 487, 546, 556, 562, 590.
 Guemar. 258.
 Guende. 485, 540.
 Guerioun. 213, 254, 458.
 Guerre d'Abd-El-Kader. 395.
 Guerre civile à Constantine. 227, 228.
 Guerre de Crimée. 603.
 Guerre d'Italie. 603.
 Guerre du Mexique. 603.
 Guerre Sainte. 274.
 Guidoum (El) ben Sakheri. 235, 249.
 Guizot. 495.
 Gula. 5, 6.
 Gulussa. 12, 13, 14, 18.

H

- Habibi (tribu). 316
 Hacket (capitaine). 408.
 Hachem (tribu) 226, 339.
 Haçan (bey de Constantine). 221.
 Haçan (général alg.). 237.

- Hacen ben Thabet (cheikh des Ketamiens. 130.
Hacen (el) de Tunis. 192, 193, 194, 196, 201, 202.
Hacen (el) des Ben-Badis. 178.
Had El-Onsol. 234.
Hadj (El), l'aîné des Mokrani. 244.
Hadj (El), chef des Oulad-Achour, 244.
Hadj (el) Abbas ben Ali (bach-kateb) 253.
Hadj (El) ben Naceur). 236.
Hadj (El) Bey, frère de Farhate. 393, 394, 457.
Hadjar (El). 563.
Hadjoutes (tribu). 487.
Hadrumète (Souça), 18, 28, 68.
Hafsides. 134, 138.
Hafsides (à Tunis), 118, 119, 121, 142, 143, 177, 193.
Halles aux huiles, 536.
Haiderane (village). 98.
Hamaïou ben Aïssa 549.
Hammama (tribu). 255.
Hameïda ben Badis (cadi). 208.
Hameïda (Hadj). 304.
Hameïda, fils de Hacen. 204, 206.
Hameïda ben Aïad. 324.
Hameïda (El Hadj), bach-kateb. 301, 304.
Hamidou (le reïs). 318, 337, 338.
Hamiz (Ovad). 274.
Hammadite (royaume). 96, 100, 101, 102.
Hammad. oncle de Badis, 95, 96.
Hamma (jardins à Constantine). 24, 79, 190, 192, 224, 270, 273, 311, 381, 517, 533, 573.
Hammam Sultane. 297.
Hammam (près Guelma). 399.
Hak-el-Beurnous. 443.
Hammouda-Pacha. 223.
Hammouda-Bey. 250.
Hammouda-Bey. 277, 278, 308.
Hammouda ben Cheikh. 443, 446, 447, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 459, 460, 461, 462, 464, 465, 466, 467, 469, 479, 483, 485, 491, 494, 495, 645.
Hammouda-Bey. 319, 320, 323, 325, 326, 327, 332, 337, 344.
Hamza, famille du chef des Soleïm. 157.
Hamza ben Bellil (chef des Soleïm. 131.
Hamza. 95.
Hamza ben Omar. 134, 137, 138.
Hamza. 473, 479, 486.
Hamza. 371.
Hamza. 274, 290.
Hanba (envoyé d'Alger). 264.
Haroun-Er-Rachid. 97.
Hareth (El). 104.
Harar (peuple). 198, 221, 229.
Harar Menacer (tribu). 248, 250, 251, 257, 303.
Harakta (tribu). 212, 221, 276, 303, 349, 365, 413, 463, 464, 468, 469, 494, 498, 499, 534.
Harakta (tribu). 156.
Haria (El) (village). 542.
Hassan (le R'assanide). 83, 84, 85.
Hassan (El) prince Ziride. 102, 103, 105.
Hassan (El), prince hammadite, 104.
Hassan-Ag'a, pacha. 191, 197.
Hassan-Ag'a, gouv. de Constantine 194, 195, 196, 197.
Hassan, fils de Kheir-Ed-Dine, 199, 200, 201, 202.
Hassen-Chaouch. 239, 240.
Hassen ben Hassen, dit Bou-Hanek. 254, 255, 256, 258, 260, 261, 262.
Hassen ben Hassen, le pacha. 272, 278, 289, 290, 291, 298, 300.

- Hasnaoui (El). 469, 499, 539, 542.
- Hassein (succède au dey) 222.
- Hassein ben Ali (fondateur dynastie). 242, 243, 246, 247, 251, 252, 254, 255, 257, 264.
- Hassein-Bey, dit Azreg-Aïnou. 262, 263, 264.
- Hassein-Bey. 257.
- Hassein, deuxième fils de Salah. 320, 321, 322, 325, 326, 327, 328.
- Hassein-Bach-Ag'a. 329, 330.
- Hassen-Dey. 285, 289, 303
- Hassen ben Azzouz. 463.
- Hassouna, fils du bey Hassen. 300, 301
- Hosseïn (El-Hadj). 365, 366.
- Haussman, intendant. 494.
- Hauts-Plateaux. 83, 92, 98, 99, 111, 115, 267, 611, 614.
- Hautpoul (d') (gouverneur). 536, 537, 538.
- Hélène. 6.
- Henchir. 273.
- Henanecha (vaste tribu). 118, 156, 169, 174, 197, 221, 223, 227, 229, 230, 242, 245, 247, 257, 260, 264, 276, 284, 303, 307, 308, 358, 359, 364, 368, 372, 375, 376, 377, 381, 392, 395, 403, 413, 463, 469, 546.
- Henbaal. 4.
- Héraclius (le père). 68.
- Héraclius (le fils) (empereur). 68.
- Herbillon (général). 514, 518, 520, 525, 529, 531, 532, 533, 534.
- Hérules. 63.
- Hidder. 206.
- Hiempsal, fils de Micipsa. 15, 16.
- Hiempsal II. 19, 20.
- Hilderic. 64.
- Hippone (Bône). 7.
- Hilal (tribu arabe). 97.
- Hilaliens. 98 et suiv.
- Hilal (officier). 139.
- Hodna 19, 66, 96, 98, 124, 126, 138, 142, 152, 153, 156, 158, 171, 182, 212, 226, 249, 285, 300, 339, 346, 387, 394, 404, 456, 488, 492, 511, 533, 614, 618.
- Hobous. 295.
- Hofret Sanhadja. 225.
- Homme à l'âne (l'). 93, 94, 95.
- Houssin-Chaouch-Bey. 243.
- Houssein-Dinguezli. 243.
- Houssein-Dey. 352, 353, 356, 357, 364, 369, 370, 371, 373, 378, 379, 380, 382, 383, 384.
- Houara (monts, près Tébessa). 124, 137, 156.
- Houaride (tribus). 131, 132.
- Hadja-Rakeïa (femme de Mohammed-Cherif). 300.
- Hoceïn (Beni). 555.
- Hoceïn ben Si-Sliman. 413.
- Hokor. 449.
- Houder (commandant). 390.
- Hôtel des Domaines. 601.
- Himeric (roi vandale) 63.
- Hugo de Moncade. 188.
- Hulin (adjudant du Palais). 307.
- Honorius (empereur). 60.
- Hospites. 37.
- Huber. 476.
- Huet (capitaine). 146.
- Huissiers. 528.
- Huvey. 594.

I

- Ibrahim ben El-Arleb. 87, 88.
- Ibrahim III. 89.
- Ibrahim, fils du prince tué par Abou-l'Baka. 135, 136.
- Ibrahim, gendre du bey. 384.

- Ibrahim-Bou-Seba-Bey. 286, 287, 288.
 Ibrahim-Pacha. 232.
 Ibrahim-Khoudja. 237.
 Ibrahim-Chérif. 241, 242.
 Ibrahim-Bey-El-Euldj. 242, 243.
 Ibrahim-Dey. 250, 251, 259.
 Ibrahim-Koutchouk. 259.
 Ibrahim ben Gana. 282.
 Ibrahim ben Djellab. 286.
 Ibn-Abou-Ahmed. 147, 148, 149.
 Ibn-Abou-Amara. 133, 135.
 Ibn-Abou-Ahmed. 147.
 Ibn-Abou-Amara (l'usurpateur). 123, 124.
 Ibn-El-Amir. 127, 128, 179.
 Ibn-El-Khaloum. 133.
 Ibn-Hobaïch. 90.
 Ibn-Mouza. 127.
 Ibn-Khalouf (Mezouar des Chorfa). 129, 130, 135, 136.
 Ibn-Mekki (le Gabès). 145, 146, 151.
 Ibn-Mozni. 133, 143, 151.
 Ibn-R'amia (famille originaire des Baléares). 108.
 Ibn-R'ania. 129, 130, 131, 132, 133, 178.
 Ibn-Seïd-En-Nas. 135, 136, 139.
 Ibn-Trafaguine. 145, 148, 149, 151, 152, 153.
 Ibn-Youkiane. 124.
 Ibn-Raho (officier). 151.
 Icosium (Alger). 45.
 Ifrikia. — L'Ifrikia est en général une partie ou la totalité de la Tunisie et de la province de Constantine.
 Ikjane. 171.
 Ikhechidites. 94.
 Iles de la Méditerranée. 65.
 Iles de la Tunisie. 167.
 Iles Sainte-Marguerite. 539.
 Imam-Djamra-El-Kasba. 208, 216
 Imam-El-Djama-El-Kébir. 216.
 Impératrice. 589.
 Impériale (rue). 626, 637, 646, 653.
 Incolac. 37.
 Indépendant (l'). 581, 637.
 Indigènes. — Tous les gens du pays sont indigènes.
 Inauguration de la Halle. 608.
 Inauguration du square Valée. 629.
 Invasion tunisienne. 234.
 Yol-Césarée (Cherchell). 31.
 Ismaïl-Moulai (Maroc). 241.
 Isly (bataille d'). 501.
 Ismaïl ben Chelr'oum. 328.
 Ismaïl ben Khelil. 231.
 Ismaïl ben Djellab et ses trois frères. 282.
 Ismaïl, Caïd-El-Auoassi. 365.
 Isser (région). 365.
 Ishak, frère de Baba-Aroudj. 186, 187.
 Islamisme. 81, 82.
 Isabelle (reine d'Espagne). 81.
 Ismaéliens (secte). 88.
 Italie. 18, 51, 53, 63, 92, 239, 293.
 Italiotes. 17.
- J**
- Jacques, martyr. 49.
 Jamin (col). 525.
 Janissaires (Yoldack). 199, 232.
 Jardin d'Essai (Alger). 196.
 Jardins militaires (Bou-Merzoug). 514.
 Joffre. 574.
 Joinville (prince). 444.
 Joly de Brésillon. 527, 549, 620, 621.
 Juba I. 20, 22, 23, 25.

- Juba II. 30, 31.
 Juifs. 16, 113, 119, 181, 292, 293, 318, 350, 351, 354, 397, 441, 479, 630, 651.
 Jugurtha. 15, 16, 17, 18, 19.
 Julien (empereur). 59.
 Justice de paix à Constantine. 496.
 — — — 599.
 Justinien (empereur). 64, 67.
 Juvenalès, Julien. 54.
- K**
- Kabilie (la Grande). 44, 169, 171, 172, 174, 187, 191, 192, 203, 219, 310, 381, 519, 537, 539, 546, 547, 555, 568, 569, 573, 577, 619, 621.
 Kabiles. 167, 169, 191, 198, 199, 201, 220, 222, 229, 266, 269, 290, 307, 312, 313, 339, 422, 472, 473, 486, 494, 498, 529, 530, 539, 570, 588, 618.
 Kabiles protégés par Ben-Aïssa. 390.
 Kablé. 575, 589.
 Kahéna-Damia bent Enfak. 85.
 Kaïd-En-Neça (caïd des femmes). 442.
 Kaïd (population). 519.
 Kairouan. 83, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 111, 112, 142, 247, 248, 252, 254, 255, 256.
 Kairouan soumise aux Mérinides. 142, 143, 147, 152.
 Kaïd (El) (souv. Hammadite). 97, 98.
 Kaïd (El). 104.
 Kaïd-Ed-Dar. 214, 215.
 Kaïd-Kasba. 286, 345.
 Kharedjite-Safrite. 92.
 Kharedjite-Nekkarien. 93.
 Kharedjites 82, 83, 86, 94.
 Khaled ben Ali. chef des Henecha. 227, 229.
 Khalifa des régions traversées par l'Ouad-Djedi, 445.
 Khalifa de la Medjana. 455.
 Khalifa du Sahel. 469.
 Kkalifa du Ferdjioua. 474.
 Khaled ben Gana. 488.
 Khattab (tribu). 588.
 Khaznadji, p. 251, 252.
 Khalouf (tribu). 243.
 Kheir-Ed-Dine, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192.
 Kalâa des Beni-Abbès. 190, 198, 200, 219.
 Kalâa des Beni-Rached. 167.
 Kalâat-Senane. 124, 221, 284.
 Kalâa des Beni-Hammad. 95, 96, 97, 99, 100, 109, 174.
 Kantara (El) quartier. 127, 128, 129, 389, 432, 547, 548, 550, 551, 572, 587, 615, 616, 617, 620, 626, 629, 638.
 Kantara, au sud de Batna. 500, 534.
 Kantour, route Philippeville. 614.
 Kaoub (tribu). 155.
 Kara-Moustafa-Bey. 348, 349, 350, 351.
 Kara-Hassein (lieut. de Barberousse). 189, 190, 191.
 Karl Martel. 86, 87.
 Karthage (province). 68.
 Karthage, de 3 à 120.
 Karthaginois, de 4 à 120, à 193.
 Karmat (révolte). 97.
 Karia, la pépinière. 349.
 Kasba (la citadelle de Constantine). 79, 124, 140, 150, 179, 211, 291, 300, 349, 358, 375, 377, 415, 431, 432, 439, 447, 457, 481, 483, 562, 579, 585.
 Kasba de Touggourt. 280.
 Kasba du Kef. 259.
 Kasba de Bougie. 194.

- Kasba de Bône. 391, 544.
 Kasba de Biskra. 500.
 Kassem ben Tafraguin. 163.
 Kastiliya. 155.
 Kebbab (Oulad) (tribu). 326.
 Keçar-Mahfoussa. 79.
 Keçar-El-Roula. 75, 285.
 Keçar-El-Téïr. 264, 322.
 Kef-El-Hammam (à Mila) 396.
 Kef. 222, 237, 238, 241, 242, 259, 260, 264.
 Kheider-Khoudja. 259.
 Keliane-Hassein-Bey, dit Bou-Kemia. 244, 245, 247, 250, 251, 252, 253, 254.
 Ketama (tribu). 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95.
 Kettani (Sidi-El). 381.
 Kettani (grande maison de Salah-Bey). 390.
 Khazen (l'). 359.
 Kheir-Ed-Dine. 193, 194, 195, 196, 197, 207.
 Kheir-ed-Dine-Bey, 235.
 Khelil ben Osmane (gouv. trip.) 232, 240.
 Khïar (tribu). 257.
 Kheneg (nom nouveau de Tididi). 40, 317.
 Khenguët-Sidi-Nadji. 257, 390, 463.
 Khoumir (tribu). 227, 363.
 Khenchela. 534.
 Kermiche ben Slama. 269.
 Kheroub. 403, 442, 650.
 Khoraçan (Ibn). 102.
 Khouan (serv. relig.) 282.
 Koceïla. 83, 85.
 Kholéa. 370.
 Kollo. 189, 190, 218, 220, 233, 243, 266, 302 etc., 498, 519, 529, 531, 537, 538, 545, 575, 589.
 Konak (biwak).
 Koran. 177.
 Kour-d-Abdi (pacha d'Alger). 249.
 Kosantina, ou (Kosantinet-El-Haoua, des Hafsides et des Turcs. 436.
 Koubba de Sidi-Betteka. 339.
 Koudiat-Ati de Constantine, 102, 240, 323, 405, 406, 407, 419, 420, 422, 467, 489, 542, 544, 546, 552, 556, 591, 615, 616, 637, 638, 645.
 Kouider (El-Hadj) ben Sahnoun. 307.
 Koulour'li. 347.
 Koulour'li (çof de Mila). 524.
 Kosrou (pacha) 222.
 Koukou. 185, 186, 189, 190, 197, 200.
 Kyrénaïque. 115.

L

- Laborie (ingénieur). 514.
 Labbé de Glatigny. 512.
 Lac Fezara. 476.
 Lacroix (off.). 572.
 Lakhdar-Mokrani. 561.
 Lakhdar (Sidi), mosquée. 300.
 Labienus. 21, 22.
 Lambèse. 39, 46, 58, 246.
 Lambèse (établissement). 537.
 Lamoricière (de). 417, 419, 427, 428, 429, 430, 432, 521.
 Lamothe (commandant). 530.
 Lambert, Alexis. 582, 642.
 Las Navas de Tolosa (ville). 114.
 Lanoy (de). 544, 566.
 Lapaine. 497, 513, 592, 595, 613, 627.
 Larouate. 547.
 Las Cases. 630.
 Latin. 27.
 Lavie. 295.
 Lavigerie. 630, 643.

- Lebiez (ingén.). 597.
 Lechène (banq.). 565.
 Lekhal (Sidi). 285.
 Légion III Augusta. 39.
 Le Hon. 587, 642, 643, 650, 652, 653, 654.
 Lelius. 8, 10.
 Lelius, 28, 29.
 Lépante (bataille de). 266.
 Lestiboudois. 574.
 Levasseur (col.). 481, 511, 512.
 Lettre de l'Archevêque. 639.
 Lettre du Maréchal 622.
 Lettre-programme. 603.
 Limbéry (interprète). 518.
 Limès fundi Sallustiani. 24.
 Livrée des Derkaoua. 309.
 Livourne. 283.
 Lichana (oasis). 389, 455.
 Le Mercier (col.). 402, 408.
 Lord Exmouth. 344.
 Leptis Magna, 41.
 Leptis parva (Lamta). 22.
 Local attenant à la Mosquée 340. 608.
 Lolius (famille romaine). 40.
 Lomellini de Gênes. 223.
 Laudès Déo. 58.
 Louanges à Dieu. 96.
 Lucet (avoc.). 568, 606, 616, 620, 621.
 Lucumanès. 7.
 Louis XIV. 221.
 Louis-Philippe. 521.
 Lutte entre les O.-Achour. 342.
 Lyauton (s.-intend.). 442.
 Libieus. 2, 3.
- M**
- Mâa-El-Moez (4^e souv. Obeïdite). 94, 95.
 Maamra. 241.
 Mabrouk (Sidi). 77, 405, 419, 533, 536, 555, 571.
 Macaire. 59.
 Machuel (père). 536.
 Mac-Mahon (maréchal-gouverneur). 545, 546, 547, 550, 551, 555, 557, 560, 574, 580, 613, 615, 625, 635, 638, 640, 642, 643, 644, 648.
 Macrin (empereur). 44.
 Madaure (Medaourouch). 40.
 Madi (tribu). 340, 356.
 Magou (agr. phénicien). 12.
 Magra (oasis). 284.
 Magreb (nom générique donné à l'Afrique du Nord).
 Magreb central (mention inutile).
 Maggoura ben Achour, dit Bou-Tarane. 279.
 Maggoura ben Bou-Rennane, 327, 342, 343.
 Maggoura ben Achour. 375, 383, 387, 395.
 Magris, 319.
 Mahmoud, fils d'Ali-Bey. 344.
 Mahmoud, fils de Tchaker-Bey. 345, 348, 349, 350, 356, 357, 358, 362, 368, 369.
 Mahmoud ben Tchaker. 385, 386.
 Mahmoud, fils du Tunisien. 252, 255, 256, 259, 260, 261.
 Mahon. 175.
 Maison ben Aïssa. 434, 454.
 Maissiat (général). 561, 569, 570.
 Maire et Conseil. 620.
 Mairie, 562.
 Makhezen. 215.
 Makhezen de Ben-Manamanni.
 Mâkil (tribu). 98.
 Malah (El). 78.
 Malah ou Mecif. 272.
 Malek (école de). 97.
 Malte. 202, 305.
 Maltais. 619.

- Mahmoun (souv. almohâde). 116, 117.
 Macédoine. 12.
 Mamlouk-Mahmoud. 166, 167, 168.
 Mami-Arnaute. 206.
 Mansoura (près Tlemcen). 141.
 Mansour (El) ben Khalouf 152, 153.
 Mansour (El) ben Fadol. 125.
 Mansour (El) 3^e souv. Obéidite. 94.
 Mansour (El) fils d'En-Nacer. 100, 101, 102.
 Mansour (El), souv. Almohade. 110.
 Mansour (Abou-Ali). 171, 172, 173.
 Mansour-Sariha. 155.
 Mansour ben Hamza (chef des Kaoub). 155.
 Mansour-Es-Sebbane. 173.
 Mansour ben Resgui. 307.
 Mansoura (plateau). 321, 385, 403, 405, 407, 409, 420, 422.
 Manastabal. 13, 14.
 Maquet. 517.
 Marc-Aurèle. 39, 42.
 Marcianus (G.). 41.
 Marien (martyr). 29.
 Marius. 18, 19, 20.
 Mariscanus. 56.
 Marcianus G. 39.
 Marine algérienne. 185.
 Maroc actuel (Magr'eb extrême).
 Maroc proche (partie du Magr'eb central).
 Maroc (ville), voir Nerrakch.
 Marocains (inutile de rapporter).
 Martin de Cordoba.
 Martin. 294.
 Marseille. 223, 320, 435.
 Martin (interprète). 498.
 Marle, Louis. 582.
 Marle, Jérôme. 582.
 Marey-Monge (général). 522.
 Martinprey. 583, 593.
 Marmier (officier). 559.
 Marculus. 48.
 Massanassès. 23, 25.
 Massinissa. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 70.
 Massésiliens. 5.
 Massilie occidentale. 11.
 Massiliens. 5, 6.
 Masmouda (tribu). 103, 108.
 Massacre d'Ibrahim-Bey. 287.
 Massacre des Turcs en Kabylie, 315.
 Massacre des corailleurs à Bône. 344.
 Massacres des blessés 411.
 Maskara. 398.
 Massine. 79.
 Massinas (roi des Maures). 66.
 Mastar. 40, 78.
 Massiva, fils de Gulussa. 17.
 Maumet (chef d'escadron). 442.
 Maure. 5.
 Maures sauvages. 16.
 Maurétanie, le Magr'eb actuel. 22.
 Maurétanie césarienne. 31.
 Maurétanie sétifienne. 46.
 Maures rebelles. 66.
 Maxence, fils de Maximin Hercule (empereur). 49, 51, 52, 53.
 Maximin Hercule. 46, 49.
 Maximin le Goth. 44.
 Maximius Arrius. 40.
 Mathos. 4.
 Mazoul, rênégat florentin. 239.
 Mazouna. 353, 358, 363.
 Mazoub (le). 306.
 Mebarka. 207, 268.
 Mebarek (El-Hadj). 523.
 Mecila 94, 95, 99, 155, 167, 212, 213, 340, 341, 394, 463, 492, 493.
 Mechouar de Tlemcen. 187.

- Meçolla, derrière le Koudiat, 212, 358.
- Mecid (El). 323, 617.
- Mechate (tribu). 315.
- Mechounech. 500.
- Medalson. 270.
- Medaourouch 370.
- Médéa, 146, 175, 274, 286, 347, 471, 511.
- Medraça de Sidi-El-Kettani. 294.
- Medjez-Ammar. 415, 416, 451.
- Medjana. 119, 200, 213, 226, 230, 243, 250, 319, 336, 337, 339, 343, 344, 363, 416, 469, 473, 486, 487, 501.
- Medjerda. 20.
- Méditerranée. 60, 63, 185, 188, 191, 233, 344.
- Medraça de Salah-Bey, près de Sidi-l'Akhdar. 518.
- Medracen. 106.
- Membres de la commission des centres. 514.
- Membres de la commission de défense. 604.
- Mems. 83.
- Mehdi (l'être dirigé). 88, 90, 92, 93, 116.
- Mehdia (ville) 93, 94, 95, 101, 102, 103, 107, 111, 112.
- Medhi ben Youssef (Sedouikch). 169.
- Mehiris. 468.
- Mihoub (El) ben Soltan. 396.
- Mihoub (El) ben Chennouf 532, 577.
- Mehalla (colonne). 201.
- Mekki (El-Hadj) ben Zagouta. 409, 445, 452, 453, 454, 458, 459, 492.
- Mekke. 243.
- Magraoua (tribu). 94, 99, 142.
- Meggarine (marais). 281, 559.
- Meifrun. 302.
- Mila. 88, 89, 123, 126, 130, 148, 149, 169, 171, 172, 173, 213, 225, 322, 332, 404, 417, 458, 473, 477, 488, 519, 524, 537, 545, 551, 610.
- Ministère de l'Algérie et des colonies. 573.
- Miliana 109, 110, 118, 175.
- Milice. 232, 252, 289.
- Mili (El). 314, 316, 575, 589.
- Melila, 182, 233, 463.
- Micipsa. 12, 14, 15, 16.
- Melaab (El). 239, 240.
- Milice urbaine. 416.
- Mercier Lacombe. 593, 601.
- Mercier Th. 543.
- Mirdas (tribu). 114, 198, 397.
- Milice (bataillon). 527.
- Minoun (Beni). 531.
- Millochin. 509, 527.
- Merine (dynastie). 118, 126, 138, 139, 146, 147, 148, 149, 150.
- Merine (cousins). 126.
- Merma tjenna. 130, 146.
- Merkanti placé par Salah-Bey auprès des comptoirs. 297.
- Meredj-Souker (plaine). 311.
- Meredj (El). 332, 384.
- Merabot-El-Arbi. 409, 413.
- Merdjet-El-Beïda. 395.
- Menard. 627.
- Merrakech. 104, 106, 117.
- Merrakchi (El). 139.
- Merouan (Sidi). 524, 545.
- Milevum ou Milev (Mila). 25, 26, 31, 33, 45, 51, 59, 62.
- Molochat. 15. 16.
- Meskiana. 93, 489.
- Messaoud (El-Hadj) ben Zagouta. 392.
- Meslem (Beni) tribu. 588.
- Mers-El-Kebir. 201, 478.
- Mitidja. 289, 487.
- Mestre, médecin. 446.
- Metellus Scipion. 21.

- Metellus. 20.
 Mitidja. 115.
 Metlili (Zab). 305.
 Mircher. 600.
 Meurs. 601.
 Mexique. 628.
 Mezaïa (tribu). 393.
 Mezange, colonel. 584.
 Mezab. 94.
 Mezouar Mansour. 174.
 Mouilha (Egypte). 223.
 M'hammed-El-R'orab. 381.
 Mohammed-El-R'orab (Sidi). 297.
 M'hammed-Bey El-Mili, Bou-Chettabia. 353, 354, 355, 366.
 M'hammed ben El-Feggoun (chei. El-Islam). 312, 313, 335, 336, 385, 386, 409, 413, 443, 449, 480.
 M'hammed-Tchaker. 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 850.
 Mohammed ben Manamanni-Bey. 367, 368, 369, 370, 371.
 M'hammed ben Azz-Ed-Dine. 396, 525, 534.
 Mohammed (appelé par nous Mohamet), chef de l'islam. 81, 82, 88.
 Mohammed-El Habib. 88, 89.
 Mohammed ben Abou-Amrane. 137, 138.
 Mohammed ben R'ania. 108.
 Mohammed ben Kaltoum. 122.
 Mohammed ben Sakheri. 173.
 Mohammed ben Fredj. 170.
 Mohammed ben Farhate bey. 220.
 Mohammed ben Salah-Reïs. 202, 203.
 Mohammed-Pacha. 203.
 Mohammed, fils de Bechir. 160.
 Mohammed ben El-Hadjar. 156, 171.
 Mohammed ben Yacoub (Daoua-ouida). 159.
 Mohammed ben El-Kemmad, 208.
 Mohammed, frère de Hameida. 206.
 Mohammed ben Abd-El-Kerim. 207.
 Mohammed ben Kassem. 208.
 Mohammed, fils d'Abd-El-Kerim ben El-Feggoun. 223.
 Mohammed ben Sakheri ben Bou-Aokkaz. 224.
 Mohammed-Debbah, fils de Bou-Aokkaz. 272, 277, 279, 280, 281, 286, 300, 304, 305.
 Mohammed ben Soultane. 255.
 Mohammed, fils de Hassein. 255, 256, 259, 261, 264, 265, 267.
 Mohammed, autre fils du bey. 252, 264.
 Mohammed-Bou-Gouffa. 250.
 Mohammed-Khoudja-Dey. 239.
 Mohammed-Pacha. 229, 236.
 Mohammed ben Farhate. 231, 234.
 Mohammed ben El-Feggoun, 231.
 Mohammed. 236.
 Mohammed-Bey. 236, 238, 239.
 Mohammed ben Tchakeur. 238, 239.
 Mohammed ben Gana, Cheikh-El-Arab. 272, 300.
 Mohammed-Dey. 293.
 Mohammed ben Osmane. 274.
 Mohammed-Chelr'oum. 278, 279.
 Mohammed (El-Hadj) ben Zekri. 281.
 Mohammed-El-Khalifa. 297; 304, 306.
 Mohammed-Chérif, fils d'Ahmed-El-Kolli. 299.
 Mohammed-Hadj ben Gana. 354, 357, 371, 373, 374, 375, 376, 377, 381, 385, 386, 387, 388, 389, 391, 392, 393, 394, 418.
 Mohammed ben Malek. 350.
 Mohammed ben El-Mekki ben Sassi. 345.

- Mohammed (dey d'Alger) 344.
 Mohammed - Bou - Kabous - Bey. 338.
 Mohammed - Nâmane. 337, 338, 339, 340, 341.
 Mohammed (El Hadj) dit Bou-Dalès. 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319.
 Mohammed ben Abd - Allah 319.
 Mohammed - El - Hadj ben Abd - Es - Selam. 355.
 Mohammed ben Djellal. 359, 360.
 Mohammed ben Guidoum Mokrani. 460.
 Mohammed ben Djellab. 361.
 Mohammed ben Hamlaoui. 366, 413, 459, 460.
 Mohammed - Chérif, père d'El - Hadj - Ahmed, 372.
 Mohammed (El - Hadj) ben Abd - Es - Selam. 375.
 Mohammed - Larbi ben Namoun. 377.
 Mohammed ben El - Bedjaoui. 404, 409, 416, 428, 433, 454.
 Mohammed ben Lantri. 409, 416, 417.
 Mohammed ben Koutchouk - Ali. 523.
 Mohammed ben Azzouz. 488, 489, 493.
 Mohammed - Sreir ben El - Hadj. 499, 500.
 Mohammed ben Fatah - Allah 523.
 Mohammed - Ould - Rassoul - Allah. 529.
 Montagnes kabiles. 165, 387.
 Montaçar (El), fils du sultan Mansour. 166.
 Mont-de-Piété. 293.
 Mondain. 643.
 Montauban (de). 521.
 Montpensier (duc de). 500.
 Montemar (le comte de). 247.
 Menia (pont d'Aumale). 224.
 Moaouïa (khalife). 82.
 Moëz (El), fils de Badis. 96, 97, 98, 99.
 Mohelhel (tribu). 148, 151, 154, 168, 198, 202.
 Morisques d'Espagne. 220.
 Mordjane le nègre 354.
 Mor'niate. 463.
 Morland (capitaine). 523, 538.
 Morin (commandant). 408.
 Mokrane (Oulad). 319, 337, 339, 340.
 Mokrani (famille). 150, 249, 250, 267.
 Morton Peto. 587.
 Mosquée de Sidi - El - Kettani. 293.
 Mosquée de la Kasba. 125.
 Moul'ok. 184.
 Moulai - Chekfa. 340, 551.
 Moulai - Naceur. 192.
 Mouïa. 457.
 Moulahem des Bellil. 132.
 Moulai - Mohammed. 514.
 Mouça ben Noceïn. 85.
 Mouça - El - Irniani. 147, 149, 150.
 Mouça le Kurde. 134, 135, 136, 137.
 Moustafa - Khoudja. 230.
 Moustafa - Dey. 305, 306, 307, 308, 318, 329.
 Moustafa (El - Hadj) Engliz. 304, 305, 306, 307, 308, 323, 326, 328.
 Moustafa - El - Ouznadji. 274.
 Moustafa - Ed - Derradji. 326, 329, 331, 336, 337, 342.
 Moulai - Ismaïl (emp. du Maroc). 240.
 Moustafa (Hadj), dey. 240.
 Moustafa - Dey. 242, 243.
 Moustafa ben l'Abiod. 258.
 Moustafa - Slambouli. 380.
 Moustafa ben El - Gritli. 366.
 Moustafa, frère du bey de Tunis. 388.

- Moustafa-Bou-Mezrag, 393, 394.
 Moustafa-El-Hadj, frère de l'Emir 490, 492.
 Moustafa ben Raïs de Mila. 524.
 Mourad-Dey. 224.
 Mourad-Bey. 225.
 Mourad, fils d'Ali-Bey. 237, 239, 240, 241.
 Mouramble. 407.
 Munatius (Félix). 47, 49.
 Municipalité. 555, 556.
 Mutus. 51.
 Mexique. 628.
 Mezita (tribu). 339.
 Mozni (famille), de Biskra. 126, 144, 146, 159, 164.
- N**
- Nebil (affranchi). 139, 140, 144, 148.
 Nebel (général). 158, 163, 164, 168, 170, 172.
 Nacer (En). 99, 100.
 Nacer (En), souverain almohâde. 112, 113, 114, 115.
 Nacer (En), fils d'Abou-l'Hacen. 144.
 Nacer ben Saoula (Daouaouida). 174.
 Nacer (En), fils d'Amokrane. 219.
 Naïl (tribu). 272, 389.
 Napoléon I^{er}. 305, 320, 498.
 Napoléon III. 547, 555, 560, 571, 572, 573, 578, 580, 587, 589, 590, 591, 598, 600, 603, 604, 605, 606, 617, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 627, 628, 630, 638.
 Napoléon (le prince). 573, 574, 577, 578, 582, 596, 607.
 Naravase. 4.
 Narboni. 454, 485.
 Nar'rache (Sidi). 435.
 Nationale (rue). 52, 610, 616, 646.
 Nedj (désert). 97.
 Nedroma. 141.
 Nefouça (montagnes). 94, 114.
 Nefouça (tribu). 91.
 Nefzaoua. 56.
 Neveu (de) (officier). 535, 536, 550.
 Negaous. 110, 159.
 Nègres de Melli. 143.
 Négrier (de). 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 467, 472, 491, 492, 493, 494, 495, 498.
 Négrier (rue). 637.
 Nehed (tribu). 227, 303.
 Nil. 97.
 Niel (capitaine). 446, (com.) 466.
 Nemamcha (tribu). 156, 174, 193, 197, 221, 255, 256, 257, 284, 303, 308, 346, 364, 494, 512, 539, 540, 543, 651, 654.
 Nefta (oasis). 255.
 Neggad (trésorier). 214.
 Nemila (village). 273.
 Nemours (place). 72, 521, 548, 562.
 Nemours (duc de) 401, 402, 403, 404, 418, 419, 420, 424, 428, 444, 445, 478.
 Nif-En-Necer. 213.
 Nomination de quatre députés. 522.
 Nouba (poste) de Collo. 309.
 Notaire. 512.
 Nouveau cimetière. 563.
 Normands. 130.
 Normands d'El-Mehdia. 106.
 Numidie ancienne 3, 4, 7, 11, 16, 17, 18, 19, 22, 23.
 Numidie, prov. romaine (Nouvelle Numidie). 24, 26, 27, 29, 30, 39, 41, 44, 45, 46, 50, 51, 57, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 68.
 Numidie militaire. 44, 46.
 Numidie Occidentale, 7, 16.

- Numidie Cirtéenne. 46.
 Numidie Orientale. 62.
 Numides. 3, 4, 5, 8, 9, 11, 20, 27, 51.
 Numituriana. 78.
 Numance (ville). 15.
- O**
- Oasis du Zab. 157.
 Obeïd-Allah, fils de Mohammed-El-Habid. 90, 91, 92, 93, 97.
 Océan Atlantique. 83.
 Octave, Auguste. 28, 29.
 Octavie. 28.
 Odoacre, roi des Hérules. 63.
 Odjak, nom du gouvernement des Yoldach.
 Okba ben Nafa. 83, 85, 248, 582.
 Olivier. 498, 571.
 Omar-Agha. 338, 339, 340, 341, 344, 347.
 Omar ben El-Ouezir. 146.
 Omar ben Djellab. 255.
 Oméiade. 82.
 Oméiades (d'Espagne). 82, 87, 92, 93.
 Optat (Saint). 59.
 Optat (Gildonianus). 60.
 Oran. 11, 182, 187, 201, 210, 243, 247, 318, 319, 384, 388, 395, 398, 449, 478, 509, 513, 535, 624.
 Oran (province). 521, 642.
 Orbos (El). 79.
 Ordo Decurionum. 32, 33.
 Orde du jour de Valée. 435.
 Orient. 257.
 O'Reilly (général Esp.) 274, 275.
 Ordre de Saint-Jean. 305.
 Organisation de la milice. 508.
 Orléans, Ferd.-Philippe (duc d'). 474, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 485, 486, 487.
 Orléansville 515.
 Orthaias (chef du Hodna) 66, 67.
 Orthodoxes. 52, etc.
 Osmane-Khoudja. 341.
 Otsmania (Ouat). 650.
 Otsmane (kalife). 81, 82.
 Otsmane (remplace le bey). 344.
 Osmanlis. 229.
 Osmane-Bey (le borgne). 308, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 317, 326.
 Ouad-Agrioun. 549.
 Ouad-Bekka (Espagne) 25.
 Ouad-Bi-El-Brarite. 322, 405, 571.
 Ouad-Bou-Merzoug. 270, 324, 419, 422, 493, 545, 553, 601.
 Ouad-Bridja. 384.
 Ouad-Bou-Slah. 313, 514.
 Ouad-Chelit. 96, 115, 118.
 Ouad-Chiffa. 287.
 Ouad-El-Djedi. 279, 280.
 Ouad-Endja. 524.
 Ouad-El-Guebli. 519, 530, 538.
 Ouad-Hadjar (El) 77, 514.
 Ouad-Hamimim. 408, 409, 412.
 Ouad-Harrach (El). 274.
 Ouad (El) Kebir. 305, 311, 397, 519, 524, 531, 534, 540, 545, 575, 588.
 Ouad-Kercha, 254.
 Ouad (El) Keton. 213.
 Ouad (El) Malah. 312.
 Ouad-Maouïn. 651, 654.
 Ouad-Meliana. 252.
 Ouad-Meskiana. 489.
 Ouad-Nini. 84.
 Ouad-Okheris. 219.
 Ouad-Remel. 76, 239, 289, 290, 295, 324, 329, 333, 334, 349, 386, 404, 405, 419, 422, 445, 513, 547, 564, 630.
 Ouad-Rir'. 126, 170, 174, 273, 281, 359, 560.
 Ouad-Sahel. 131, 169, 212, 239, 486, 519, 537, 555, 569.

- Ouad-Salson. 488, 489, 596.
 Ouad-Sebaou, 569.
 Ouad-Seggane. 101.
 Ouad-Serate. 169, 221, 327.
 Ouad-Souf. 199, 359.
 Ouad-Oudjana. 364.
 Ouad-Yakoub. 514, 533.
 Ouad-Zerga. 241.
 Ouad-Zehour, 310, 645.
 Ouad-Zenati. 213, 403, 415.
 Ouad-Ziâd. 225.
 Oued (El) (El-Ouad). 361, 366.
 Ouargla. 94, 176, 398.
 Ouahek (Djebel). 70.
 Oulama. 471, 479, 495.
 Ouar'ghat. 54.
 Oudjeda. 141.
 Ouks. 248.
 Ourlal (oasis) 248, 354.
 Ouennour'a. 290, 373, 455.
 Ouemannou (tribu). 102.
 Ourlane 101.
 Oum-Hani (fille du bey). 248, 249.
 Oum-El-Asnab. 387, 452.
 Oulbane (tribu). 362.
 Oum-Hadidone. 77.
 Oullaza. 79.
 Ouldjet-El-Kadi. 312.
 Ousselatia. 267.
 Ouezzan (le cheikh El). 208.
 Outon (pays soumis). 449.
 Outaïa (El) 389, 458.
 Ouazrar (versant Chettaba). 283.
 Ourzifa (ou Ouzifen). 284.
- P**
- Pacatus, C. A. 39, 40.
 Pactumeius Clemens. 38.
 Pacha d'Alger. 199, 209, 210, 225.
 Palais Royal (hôtel) 517
 Palais de Justice. 615, 619.
 Palais de la Division. 620.
 Palma (île). 383.
 Paoli di Palma. 400, 485.
 Pape. 449.
 Parti des Arabes (O.-Saoula). 195.
 Parti hafside. 195, 203.
 Parti turc. 195, 374.
 Parti opposé à El-Hadj-Ahmed. 373.
 Paris. 449, 495, 522, 525, 539, 542, 569, 606, 613, 627, 628, 640, 650.
 Pasicrates Scironius. 42, 43.
 Patronat. 38.
 Paul (général). 59.
 Paul (commandant). 233.
 Paulus (évêque de Cirta). 47, 48, 50.
 Pegnon d'Alger. 185, 186, 191.
 Pellerin du Maroc. 287.
 Piali (pacha). 202, 203.
 Piccolomini.
 Pierre III (roi d'Aragon). 121, 122, 123.
 Pietro Navarro (général espagnol). 182, 183.
 Pélage (héritiers). 62.
 Pillage de Tunis par les soldats du bey. 245.
 Pelletier (cap. milice). 530.
 Pélissier. 539, 541, 542, 592, 593, 595, 596, 611.
 Péninsule d'Espagne, 6.
 Pentes du Mansoura. 406, 554, 626.
 Pentes du Chettaba. 404.
 Pentes du Koudiat. 341, 425.
 Pépinière. 514, 518.
 Pépinière du Meridj. 568.
 Pétrius, 24.
 Poste à Constantine. 398.
 Perrégaux (général). 418, 424, 428.
 Perrégaux (rue) 616, 646.
 Perier (rédacteur du « Progrès ») 536, 539, 546.

- Périgot (général). 569, 610, 613, 618, 619.
 Petit. 637.
 Peyre (conseil'er privé). 562.
 Peyron. 305.
 Peut, Hippolyte. 576.
 Phéniciens. 11.
 Philippe (amiral). 105.
 Philippeville. 37, etc.
 Philippeville (décret créant le port). 589.
 Philippe (l'Arabe), empereur. 45.
 Poitiers. 86.
 Pillage des Juifs. 349.
 Place du Caravansérail (Négrier). 74, 292, 535, 548, 615.
 Place des Chameaux, 548.
 Place d'Orléans. 582, 619.
 Place d'Aumale. 74.
 Place Nemours. 74, 619, 637.
 Place du Palais. 72, 562, 618.
 Place Rahbet-Es-Souf. 549, 562, 570, 585.
 Place Valée. 616, 619.
 Placidie (impératrice). 60, 61.
 Plateau du Mansoura. 325, 411.
 Plaines de Sétif. 109.
 Pollicitation. 36.
 Plaines du Maroc. 111.
 Pompée (Cneius). 20, 21.
 Pompéiens, 20, 21, 22, 23, 28.
 Pont d'Aumale. 537, 559, 578, 580, 585, 601.
 Pont du Bardo, 405, 542.
 Pont à l'entrée de la gorge. 542.
 Pont d'Antonin. 75.
 Population à la fin de 1843 508.
 — — 1844 509.
 — — 1845 511.
 — — 1847 526.
 — — 1852 547.
 — — 1856 565.
 — — 1861 598.
 — — 1866 629.
 Phua (Aïn-Foua). 78.
 Pointe de Sidi-Rached. 583.
 Porto-Caréro. 207.
 Porte d'El-Kantara avec le pont. 295, 322, 419, 552, 567, 568, 571, 578, 585, 598, 601, 609, 610, 637, 646, 653.
 Portugais. 182.
 Portail de l'église. 562.
 Port-Vendre. 398.
 Poste sur Alger par la Kabilie. 473.
 Polygone. 514.
 Préfecture de Constantine. — Sa formation. 527.
 Préfet juredicondo. 35.
 Prison de la Kasba. 329.
 Province du Sahara. 174.
 — des Beni-M'zab. 174.
 — d'Oran. 167, 200, 202, 240, 614.
 — de Constantine. 121, 131, 614.
 Presse. 638, 639, 650.
 Proclamation de la République. 522.
Progrès, journal. 536, 539.
 Prud'homme (moulin). 578.
 Prusse. 628.
 Probus (empereur). 46.
 Prêtres. 35.
 Province romaine d'Afrique. 15, 22.
 Procida. 122.
 Première déroutés des Kabiles devant Constantine. 312.
 Portes de Fer (passage). 219. 222.
 Purpurius. 50.
 Pyramide Damrémont. 420.

Q

- Quadratus-Quintillus. 37.
 Quadruple, arcade romaine à El-Moukof. 430..

Quartier des Souks. 437.
 Quartiers principaux. 4, 436.
 Quartier de Sidi-El-Kettani. 292.
 Quartier de Chara ou des Juifs.
 293, 437.
 Questeurs. 34, 35.
 Quinquemant. (officier). 533.
 Quinquegentiens (habitant la
 Grande Kabylie. 46.
 Quinquennales. 37.
 Quirina (gens). 38.

R

Rabier (capitaine). 420.
 Rabta (tribu). 319.
 Rached (le prince). 193.
 Rachid (Er) (roi Almohade). 117.
 Radamès. 165, 361, 566, 600, 630.
 Rade de Toulon. 383.
 Rahmani ben Achour. 331, 342.
 Rahbet-Es-Souf (vente des légumes). 74.
 Rahbet-Es-Souf (mosquée). 562.
 Raimbert. 400.
 R'amra. 267.
 Ramou-Carroz. 185.
 Ramdane-Bey. 191.
 Ramdane-Bey, dit Tchoulak. 204.
 Ramdane-Bey. 239.
 Randon (général). 542, 545, 557,
 568, 570, 571.
 Ras-El-Hamma. 386.
 Ras-El-Ouad (près Sétif). 393.
 Ras-El-Akba. 399.
 Rassaça (port). 138.
 Raten (Beni). 569.
 R'azia des Oulad-Sidi-Obeïd. 285.
 Razi (El) ben Rania. 109.
 Reboulleau (docteur). 544.
 Rechaïch (tribu). 512.
 Récompense du Concours, 541.
 Réception au pont d'Aumale. 538.
 Rebate, le saharien. 365.
 Redjas. 266, 305, 310.
 Redjeb-Bey. 234, 235, 248.
 Redjeb. 261.
 Redjeb, le Tebessien. 651.
 Régence d'Alger. 390.
 Rebragui. 111.
 Redouane-Caïd-Dar. 229, 304.
 Régions sahariennes. 267.
 Réis. 201.
 Rempart de la Kasba. 542.
 Remmah (Sidi) 536.
 Renégat chrétien. 200.
 Rénier, Léon. 548.
 République des quatre Colonies.
 25, 31, 32, 436.
 République des cinq Colonies.
 41, 44.
 République Française. 302.
 Réponse des assiégés. 423.
 Réponse de Valée au bey. 425.
 Rérès (tribu). 134.
 Révolte du Bou-Dali. 334.
 Révolte de Ben-Dali. 314.
 Révolte des Ibn-Rania. 108.
 Révolte des Kabiles. 338, 339.
 Révolte des Beni-Sakheri. 224.
 Reynard (capitaine). 446.
 Révy (capitaine). 408.
 Resgui (chef des Henanecha).
 372, 375, 376, 419, 469.
 Réorganisation des Bureaux arabes.
 506.
 Riah (tribu). 98, 99, 100, 109, 111,
 114.
 Ricardie. 591.
 Richebé. 608.
 Richelieu. 226.
 Richia. 318.
 Rias (tribu). 137.
 Richepanse (comd.). 409.
 Richepanse (rue). 637.
 Rigny (de) (général). 402, 403,
 407.

- Rir'a (tribu). 312, 359, 373.
 Robertville. 529.
 Rocher des martyrs. 480.
 Rohault-de-Fleury. 418, 420, 428.
 Rohault-de-Fleury (rue) 629, 646.
 Roger II de Sicile. 102, 103, 105.
 Roi d'Espagne. 183.
 Rokkami (er). 128.
 Rokkas et Rokkas-en-Nebi. 198.
 · 228.
 Rokéïa (El-Hadja). 353, 372.
 Rome. 8, 11, 12, 15, 16, 17, 19,
 20, 21, 27, 28, 30, 34, 41, 48,
 63, 65.
 Romains. 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12,
 18, 27, 29, 30, 69, 180.
 Royaume arabe. 606, 607.
 Royaume de Barberousse. 186.
 Rothe (intend. militaire). 446.
 Rocher (rue du). 585, 626.
 Rose (officier français). 559.
 Rouher. 579.
 Roumane de Biskra. 125.
 Rovigo (duc de). 391.
 Route du Chabet. 618.
 Rouffach, 78.
 Rusicade (Philippeville). 25 26,
 31, 33, 472.
 Ruisseau (O-Khenis). 274.
 Rupture entre Zebbouchi et Bel-
 Ahrech. 317.
 Rupture entre Alger et la Fran-
 ce. 320.
 Rupture entre la Régence et la
 France. 305.
 Rupture nouvelle et dernière
 avec la France. 378.
 Rulhières. 418, 419, 420, 424,
 431, 432, 434.
 Roux. 538.
 Ruspina (Monastir). 22.
- S**
- Sabinianus (procurator). 45.
 Sabura, fils de Juba. 23. 24.
 Sac de Tunis. 194.
 Sadok (Si). 577, 578.
 Sadar (Aïn-El-Bey). 78.
 Sadde (de) 517, 536.
 Sahara. 241, 248, 250, 273, 280,
 353, 362, 364, 390, 475, 515,
 549.
 Sahari (tribu). 274. 394, 268.
 Sahnoun (tribu). 388.
 Saïd (tribu). 221, 222, 223, 236,
 242, 252, 303, 398.
 Saïd (chef arabe du Hodna. 171.
 Saïd (Haute-Egypte). 99.
 Saguiet-Er-Roum (près la ville).
 Saguiet-El-Hamra. 177.
 Saint-Arnaud (village). 431, 432,
 521, 534, 536, 537, 538, 539.
 Saint-Antoine (rue). 629, 645.
 Saint-Charles (village). 615.
 Saint-Etienne (cheval toscan)
 220.
 Saint-Jean (rue). 629, 645.
 Saint-Germain (de). 518, 523,
 532.
 Sainte-Marguerite (îles). 493.
 Saint-Louis. 194.
 Saint-Siège. 122.
 Salah-Reïs. 198, 199, 202.
 Salah ben Moustapha-Bey. 271,
 272, 273.
 Salah ben Illès, caïd des Aneur.
 387.
 Salah-Bey. 273, 274, 275, 276,
 277, 278, 279, 280, 281, 282,
 283, 284, 285, 286, 287, 288,
 289, 290, 291, 292, 293, 294,
 295, 296, 297, 298, 299, 300,
 301, 334, 381, 567.
 Salah ben El-Guendouz. 375.
 Salah (tribu). 318, 531.
 Salah ben El-Antri. 501.

- Salemia (territ.) d'Emesse. 88.
 Salem-Et-Toumi. 185, 186.
 Salles (de) (général). 477, 530, 539, 545, 557.
 Salluste. 24.
 Salluste (rue) 433.
 Salem (tribu). 318.
 Salomon (ou Solomon). 65, 67.
 Saltus bagatensis. 78.
 Samson de Napollon. 222, 223, 224.
 Salve (de) agent de la Compagnie. 247.
 Salvandy (de). 513.
 Sautarem. 108
 Sanhadja (tribu). 89, 94, 99. .
 Sardaigne 4, 64, 65.
 Savoie (régiment). 274.
 Sauzai (capitaine). 429.
 Saturnina Antonia. 39, 40.
 Saoula (tribu). 176, 177, 180, 187, 205, 221, 258, 261, 300.
 Saoudi (caïd). 515 529, 540.
 Sebéitla. 81.
 Scilla. 18, 20, 21.
 Scipion Emilien. 13, 14.
 Scipion (le jeune). 6, 7, 8, 10, 11.
 Schram (général). 493.
 Schiaffino. 380, 382.
 Secundus (évêque). 50, 51.
 Sedira. 246, 255, 259, 260, 265, 276
 Seba, père de Yahïa (de Bougie). 103.
 Sebiba. 100.
 Sebâ Rous (Bougaroun). 301, 310.
 Selim II. 306.
 Selim (sultan). 187.
 Sebih. 315.
 Sedrata. 368.
 Sehari. 310.
 Semendou. 40, 79, 362, 500, 515, 530, 646.
 Sérigny, 499.
 Sera (près Mila). 77, 213, 322.
 Sedouikch (tribu). 124, 126, 147, 148, 149, 153, 156, 213.
 Sekikeda (ruines). 462, 472.
 Seguenia 197, 249, 273, 357, 452.
 Seguy-Villevalaix (maire). 556, 585, 589, 597, 599, 609.
 Sekket ben Aissa. 492.
 Sellam (tribu). 458.
 Selmane (roi de Touggourt. 559.
 Semendja (plateau). 252.
 Sénatus consulte pour les terres. 606.
 Séparation du Trésor et des Postes. 586.
 Serbelloni (comte de). 206, 207.
 Seroka (cap) 551, 559.
 Seriziat. 651, 654. .
 Servant (protégé d'En-Nacer .100.
 Settara. 222.
 Sévère, Septimus. 41, 42.
 Sevère, Alexandre. 44, 46.
 Seybouse. 368.
 Sextius. 28, 29.
 Setifis (Sétif). 45, 89, 105, 154, 212, 213, 225, 241, 312, 322, 341, 343, 356, 373, 393, 465, 473, 474 477, 485, 486, 487, 490, 492, 493, 512, 513, 515, 532, 534, 549, 556, 562, 569, 588, 610, 614, 618, 669.
 Sétif (route de). 533.
 Sicile. 65, 88, 92, 97, 102, 113, 120, 122, 167.
 Siciliens 105, 106, 123.
 Sicca Vénéria (le Kef). 62.
 Sidon. 2.
 Sidjilmassa (Tafilala). 92, 114, 118.
 Siège de Constantine par Hammouda. 334.
 Sifax. 5, 6, 7, 8, 9, 10.
 Siga. 5.
 Sigus. 25.
 Sidi-Ali-El-Ariane, 325.

- Sidi Abd-Es-Selam à Touggourt. 280.
 Sidi-Bou-Djemline. 340.
 Sidi-Dris. 79.
 Sidi-Khelil (oasis). 280.
 Sidi-Lakhdar (mosquée). 295, 361.
 Sidi-Mabrouk. 67.
 Sidi-Mecid. 547.
 Sidi-M'hammed-El-R'orab, 282, 283, 311.
 Sidi Obeïd (tribu). 284, 285, 346, 347.
 Sidi-Zitouni (près Djidjeli). 309.
 Sila à Fedj-Sila. 78.
 Sillègue (général). 493, 500.
 Sittius. 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28.
 Siline (tribu) 244.
 Slimane Kahïa El-Kebir. 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327.
 Slimane, fils. 257.
 Slimane ben Dali. 354.
 Slimane-Caïd 369.
 Slimane ben Hamza. 611.
 Sinan-Pacha. 97, 98, 144, 156.
 Sittius. 28, 29.
 Société archéologique. 548.
 Sociétés des ensemencements. 649.
 Société prêts de semences. 635.
 Sophonisbe 6, 8, 9.
 Soleïm (tribu). 97, 98, 144, 156.
 Soleïsel ben Lahmar. 102.
 Soliman (sultan). 191.
 Solvet (conseiller). 561.
 Smyrne. 271.
 Sonnito. 96, 177.
 Spahis. 635.
 Square Valée. 422, 622, 626.
 Soubeyran (de) (préfet). 528, 540, 550.
 Ouad-Souf. 281, 390.
 Souf 255, 257, 361, 511, 559, 566.
 Souk-El-Djemâa (devenu Souk-El-Acer). 292.
 Souk-El-Arbaa. 569.
 Soudan. 660.
 Souk-El-Had. 397.
 Souk-Ahras. 40, 501.
 Souk-El-R'ezel (la mosquée). 253, 330, 367, 379, 476.
 Souk-El-Kebir. 261.
 Soultan (chef des Henanecha). 247, 248.
 Soultan ben Menesser. 236.
 Soultan (tribu). 269, 373, 374, 500.
 Soumâa (la). 79, 403, 411, 418.
 Soumam (rivière). 138, 184.
 Sour-El-R'ozlan (Aumale). 212, 219, 249, 290, 318, 373.
 Source du Bou-Merzoug, 564.
 Souverain hafside. 173.
 Suffitula. 68.
 Suchet, abbé. 476.
 Succursale de la banque. 565, 571.
 Staouéli (plateau). 354, 385.
 Stora. 218, 220, 233, 296, 472, 478, 516, 546.
 Stozas. 67.
 Stilicon. 60.
 Syrie. 68, 97.
 Sylvain 51, 57.
 Syrtes. 15.

T

- Taaleba (tribu). 185.
 Tababort (mont). 549.
 Tabarka. 223.
 Tabia (quartier). 323.
 Takfarinas. 39.
 Tafna. 5.
 Tafna (traité de la). 455, 520.
 Tafartas (mont.). 589.

- Tafilala (nom donné à Sidjilmassa) Tiharet. 96, 97, 114.
 Tafrent (domaine com.) 585. Tiklat. 134, 136.
 Taïffe (des Reïs) 206, 209, 232. Tingad (Thamecgadi). 56.
 Tahar-Zemmouri. 354. Tir'mert. 262.
 Tagraret. 154. Titeri. 210.
 Taïr-Rassou. 559. Tizi-Ouzzou, 359, 569.
 Takitount. 618. Tlemcen. 99, 114, 118, 121, 124,
 Takdemt. 472, 489. 134, 136, 138, 139, 141, 142,
 Transfert cimelière. 455. 152, 154, 158, 165, 166, 167,
 Tanger. 182. 173, 175, 183, 186, 187, 256,
 Tanit. 6. 398.
 Tassin. 497. Tombeau des Braves. 444.
 Tattoubt. 254. Touareg. 584, 600.
 Tazmalt. 561. Toulon. 302.
 Teboursok. 162. Touggourt. 170, 174, 198, 201,
 Tebessa. 98, 105, 106, 114, 124, 202, 255, 273, 280, 282, 283,
 159, 213, 221, 227, 249, 263, 288, 359, 360, 361, 396, 515,
 374, 494, 534, 615, 651. 559, 560, 600.
 Tchouda. 83. Toulgoët (de) (préfet). 592.
 Tekelerli. 199. Toumert (Ibn), le mehdi. 103.
 Telarma. 197, 387, 393, 463. Tournemine (de). 402, 406, 408.
 Tell. 39, 115, 151, 157, 158, 194, Tour (rue). 535.
 196, 284, 638, 661. Tourkia bent El-Bey. 245.
 Temim, fils d'El-Moëzz. 100. Tourville (amiral) 530, 531.
 101, 277. Touzer (oasis). 255, 257.
 Temlaula. 462. Trajan (empereur). 42.
 Tenès. 183, 324, 325. Trasamond (empereur).
 Tente de refuge. 333. Traité entre Tunis et Alger. 222.
 Tertulien. 43. Traité de la Tafna. 414.
 Tessala (région) 99. Transaction sur l'affaire du Kou-
 Thala. 18. diat. 645.
 Tapsus. 23. Toustain (de) du Manoir. 613.
 Thermes d'Arrius-Pacatus, rue Traditeurs. 51 et suiv.
 de France. Trésor. 269, 442, 548, 586.
 Thirmida. 16. Tripoli. 40, 41, 94, 98, 100, 103,
 Théveste (Tebessa). 4, 18, 39, 130, 132, 183, 203, 207.
 60, 62, 67. Tripolitaine. 67, 83, 90, 95, 111,
 Thomas (préfet). 68. 113, 114, 115, 125.
 Thomas (commandant). 500. Trézel (général). 393, 401, 402,
 Thuillier. 593, 612. 403, 407, 408, 418, 444.
 Tibère. 39. Triumvirs des quatre Colonies.
 Tiddi (le Kheneg). 40, 77. 32, 33.
 Tifeck. 254. Tricamara. 63.
 Troglyta Jean, 67.
 Trône Abd-El-Ouadite. 186.

Truc. 549.
 Tunisie, du n° 3 à la fin du volume.
 Tunisie (sud). 533.
 Tunisiens (trop nombreux).
 Tunis (nombre trop grand).
 Turc, de 183 à la fin.
 Turcs d'Alger et de Constantine (se confondent).
 Turc d'Afrique. 196.
 Turquey compagnie. 220.
 Tunnel du Mecid. 626, 637.
 Tyr (ou Tiri). 2.

U

Urbain Ismaïl. 467, 489, 602.
 Urbicus-Lolius. 40.
 Usurpation d'Ahmed-Chaouch. 334.
 Usine Lavie. 620.
 Utique. 8, 17, 21.
 Uzer (d') (général). 391, 396, 399, 485.
 Uzeli (Oudjil). 78.

V

Vacca (Badja). 62.
 Vallée (maréchal). 418, 424, 425, 426, 427, 434, 435, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 454, 455, 456, 457, 459, 464, 465, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 478, 479, 481, 482, 483, 484, 485, 487, 490, 496, 505, 601.
 Vallée (rue). 637.
 Valette. 631.
 Vallée du Bou-Merzoug. 458, 542.
 Vallée de l'Isser. 455.
 Valence (vil. d'Esp.). 118.
 Vaillant (col. génie). 472, 479, 555.

Valérien (emp.). 45, 46.
 Valentinien III (emp.) 60, 61, 62.
 Vandales, 60, 61, 62, 63.
 Varna (rue de). 585, 629.
 Vêpres siciliennes. 123.
 Venise. 278.
 Vénitiens. — 278.
 Vermina, fils de Sifax. 7. 11.
 Victor Emmanuel I. 278. 588.
 Victoire de Hamidou sur les Tunisiens. 337.
 Vienne (congrès). 344.
 Vinet, rédacteur, *Indépendant*. 651.
 Violence des Turcs d'Afrique. 361.
 Vital (docteur), 533, 574
 26^e de ligne (rue). 535, 562.
 Volcan (le) vaisseau. 379.
 Volontaires d'Aragon. 275.
 — de Catalogne. 275.
 Volusianus Rufus, 52, 53.
 Voûte de Rahbet-Es-Souf.
 Varnier (docteur). 627.
 Vizigots. 85.
 Vuillermoz. 616.

Y

Yabdar, chef de l'Aourès. 66, 67.
 Yahia-Ag'a (général). 347, 352, 366, 371, 373, 374, 384.
 Yahia ben R'anïa. 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118.
 Yahia ben Lefggoun. 193, 194.
 Yahia ben Mouça (général). 155.
 Yahia, fils du ziride Ali. 102, 103.
 Yahia, fils d'En-Nacer, souverain hammadite, 103, 104, 105.
 Yahia, fils d'En-Nacer. 115, 116, 117.
 Yaïch, affranchi. 139.
 Yarbas. 3.
 Yarbas ou Hiertas. 19, 20.

- Yarmoracen ben Zeiane, chef des Abd el Ouadites, 118.
- Yakouta (fort zeyanite). 138.
- Yezid, fils du roi de Maroc. 280.
- Yoldach (janissaire), 119, 209, 233, 329, 332, 347, 348, 386.
- Youçof ben Tachefine. 101, 104.
- Youçof-Dey. 220, 222.
- Youssof ben Hassen Djellabi. 170.
- Youçof-Caïd. pacha, 225, 227, 228.
- Youçof, affranchi de Salah-Bey, (caïd-ed-dar). 341.
- Youssof-Sahab-Taba. 327, 338.
- Younos. 251, 255, 256, 257, 262, 263, 269.
- Younos. 307.
- Younos fils. 257.
- Yusuf. 391, 392, 399, 400, 401, 403, 449, 617.
- Z**
- Zaatcha. 531, 532.
- Zab (Zibane). 19, 85, 89, 96, 98, 105, 115, 144, 151, 152, 156, 157, 158, 159, 164, 173, 175, 197, 198, 212, 226, 248, 249, 255, 277, 360, 374, 389, 454, 455, 461, 462, 463, 471, 475, 488, 490, 500, 515, 517, 531, 532, 533.
- Zab-Chergui (de l'est). 257, 390, 500.
- Zab-Rarbi. 534.
- Zakar (le père), interprète. 448.
- Zakaria (père d'Abou-l'Abbas). 149, 150, 154, 155.
- Zama-Regia, 5, 11, 23.
- Zammora, 486.
- Zammoguerra. 207.
- Zaouïa du cheikh Zouaoui du Chettaba, 374.
- Zaouiet-Sidi-Ahmed ben Ali. 243.
- Zaouiet-Sidi-Obeïd. 283, 246.
- Zaouia de Sidi-Sliman. 317.
- Zardeza (monts). 303.
- Zebantote, attaché à Sala-Bey. 287, 288, 289.
- Zebantote, soldat non marié, Sebouchi, 316.
- Zafer (général). 119.
- Zeïn ben Younos. 358, 372, 376.
- Zellaka, Victorin. 101.
- Zemmoura. 181, 218, 273.
- Zemala des Koulour'lis. 573.
- Zemoul (tribus militaires). 213, 245, 261, 270, 271, 272, 332, 445, 452.
- Zenon, roi de Constantinople. 63.
- Zéphirs sauvés par Changarnier. 410.
- Zenophite. 57.
- Zenète. 66.
- Ziad (Ouaïd). 77.
- Ziad (Oulad). 273.
- Ziadet-Allah III. 89, 90.
- Ziri-Ben-Atia. 99.
- Zœpffel (préfet.) 550, 556, 573, 574.
- Zonas (général). 52, 53.
- Zeribet-El-Ouaïd. 282.
- Zerdoud (Si). 494, 498.
- Zezius (évêque). 58.
- Ziyane (tribu). 258.
- Zomdaï (Beni) (tribu). 318.
- Zerizer, près Bône. 297.
- Zorba (tribu), 98, 99.
- Zouaves, Français. 390, 424, 428.
- Zouaoua (tribu). 89, 145, 204, 214, 259, 289, 347, 386, 410.
- Zouara. 331, 356, 372, 377, 396, 524, 525, 534, 540, 610, 611.

